This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

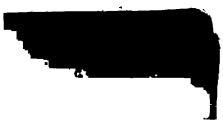

Digitized by Google

951794

Digitized by Google

Digitized by Google

460962

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1er TRIMESTRE 1906

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

AVIS.

—

La Commission des impressions croit devoir rappeler aux lecteurs que la Société ne prend pas la responsabilité des doctrines émises par les auteurs.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Digitized by Google

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

460962

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1906

PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1906.

MM. le baron J. DE BAYE,	Président.
le comte H.-Fr. DELABORDE,	Premier Vice-Président.
J. MARTHA,	Deuxième Vice-Président.
E. LEFÈVRE-PONTALIS,	Secrétaire.
H. DE LA TOUR,	Secrétaire adjoint.
H. MARTIN,	Trésorier.
C. PALLU DE LESSERT,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. A. HÉRON DE VILLEFOSSE.
l'abbé H. THÉDENAT.
H. OMONT.
M. PROU.
E. MICHON.

Membres de la Commission de publication des METTENSIA.

MM. H. OMONT.
M. COLLIGNON.
R. CAGNAT.
A. BLANCHET.

Digitized by Google

Membres de la Commission des Fonds.

MM. Th. Homolle.
le comte P. Durrieu.
A. Blanchet.

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 8 Mai 1906.

MM.

1. Delisle (Léopold), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur général honoraire de la Bibliothèque nationale, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), rue de Lille, 21 (9 juillet 1855-2 décembre 1885).

2. Passy (Louis), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), ancien sous-secrétaire d'État, député, rue de Courcelles, 75 (7 août 1861-6 janvier 1886).

3. Perrot (Georges), G. O. ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, directeur honoraire de l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, quai Conti, 25 (8 janvier 1868-3 décembre 1890).

4. Héron de Villefosse (Antoine), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue Washington, 16 (5 janvier 1876-5 janvier 1898).

Digitized by Google

MM.

5. Heuzey (Léon), G. O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), professeur à l'École des Beaux-Arts et à l'École du Louvre, conservateur du département des antiquités orientales et de la céramique antique au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Exelmans, 90 (1er mai 1867-3 mai 1899).

6. Saglio (Edmond), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur honoraire du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue de Sèvres, 85 (3 novembre 1875-2 mai 1900).

7. Longnon (Auguste), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Bourgogne, 50 (7 juin 1876-2 mai 1900).

8. Mowat (Robert), O. ✱, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878-14 décembre 1904).

9. Guiffrey (Jules), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, avenue des Gobelins, 42 (7 février 1877-14 décembre 1904).

10. Thédenat (l'abbé Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Campagne-Première, 7 (8 novembre 1882).

Digitized by Google

LISTE

DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

HONORAIRES

Au 8 Mai 1906.

MM.

1. HELBIG (Wolfgang), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome, villa Lante sul Gianicolo (10 janvier 1893).
2. HIRSCHFELD (Otto), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Berlin, à Charlottenbourg, près Berlin, Carmerstrasse, 8 (10 janvier 1893).
3. OUVAROFF (la comtesse), présidente de la Société impériale archéologique de Moscou, à Moscou (8 avril 1893).
4. LOVATELLI (la comtesse Ersilia CAETANI), à Rome, palazzo Lovatelli, piazza Campitelli (7 juin 1893).
5. SICKEL (le chevalier Theodor VON), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université de Vienne, président de l'Institut autrichien des études historiques, à Rome, via della Croce, 74 (6 février 1895).
6. BENNDORF (Otto), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Vienne, directeur de l'Institut autrichien d'archéologie, à Vienne, Pelikangasse, 18 (16 juin 1897).
7. FERRERO (Ermanno), membre de l'Académie royale des sciences et professeur à l'Université de Turin, à Turin (8 avril 1891-1er février 1899).

Digitized by Google

8. Evans (sir John), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président de la Société royale de numismatique de Londres, à Nash Mills, Hemel Hempstead, Herts (1er février 1905).
9. Schlosser (le chevalier Julius von), directeur des collections d'armes et d'objets d'art de la Maison impériale, à Vienne, Daungasse, 2 A (1er février 1905).
10. . . . . .

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 8 Mai 1906.

MM.

1. Vogüé (le marquis Melchior de), C. ✻, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur, rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).
2. Schlumberger (Gustave), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue d'Antin, 37 (7 février 1877).
3. Gaidoz (Henri), ✻, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).
4. Lasteyrie (le comte Robert de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'École des Chartes, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis* (5 novembre 1879).
5. Duchesne (Mgr Louis), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Vaugirard, 71 *bis*, et à Rome, au Palais Farnèse (3 décembre 1879).
6. Boislisle (Arthur de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Saint-Germain, 174 (4 mai 1881).

Digitized by Google

MM.

7. Arbois de Jubainville (Henry d'), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).

8. Rougé (le vicomte Jacques de), au château de Bois-Dauphin, par Precigné (Sarthe) (5 juillet 1882).

9. Bapst (Germain), ✻, rue Vignon, 15 (4 février 1885).

10. Collignon (Maxime), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Saint-Germain, 88 (6 janvier 1886).

11. Babelon (Ernest), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, chargé de cours au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue de Verneuil, 30 (7 avril 1886).

12. Ravaisson-Mollien (Charles), conservateur adjoint du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, rue Vital, 39 (12 janvier 1887).

13. Homolle (Théophile), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur des Musées nationaux et de l'École du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, au palais du Louvre (4 mai 1887).

14. Durrieu (le comte Paul), ✻, conservateur honoraire au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Malakoff, 74 (7 mars 1888).

15. Bouchot (Henri), ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), conservateur du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue Madame, 60 (2 mai 1888).

Digitized by Google

MM.

16. Omont (Henri), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Raynouard, 17 (9 janvier 1889).

17. Baye (le baron J. de), avenue de la Grande-Armée, 58 (3 avril 1889).

18. Delaborde (le comte H.-François), ✱, professeur à l'École des chartes, rue de Phalsbourg, 14 (4 février 1891).

19. Martha (Jules), ✱, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Bagneux, 16 (4 février 1891).

20. Prou (Maurice), ✱, professeur à l'École des Chartes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue des Martyrs, 51 (6 mai 1891).

21. Cagnat (René), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue Stanislas, 10 (6 janvier 1892).

22. Beurlier (l'abbé Émile), curé de Notre-Dame d'Auteuil, rue Corot, 4 (7 mars 1894).

23. Michon (Étienne), conservateur adjoint du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Barbet-de-Jouy, 26 (9 janvier 1895).

24. Lafaye (Georges), professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Saint-Michel, 105 (9 janvier 1895).

25. Blanchet (Adrien), bibliothécaire honoraire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Bosquet, 40 (11 décembre 1895).

Digitized by Google

MM.

26. Valois (Noël), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste honoraire aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, 13 (9 décembre 1896).

27. Girard (Paul), ✱, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue du Cherche-Midi, 55 (9 décembre 1896).

28. Lefèvre-Pontalis (Eugène), archiviste-paléographe, directeur de la Société française d'archéologie, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Phalsbourg, 13 (13 janvier 1897).

29. La Tour (Henri de), conservateur adjoint du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, avenue de Villars, 2 *bis* (2 juin 1897).

30. Hauvette (Amédée), ✱, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue Racine, 28 (2 février 1898).

31. Enlart (Camille), directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, membre de la Commission des monuments historiques, rue du Cherche-Midi, 14 (3 mai 1899).

32. Martin (Henry), administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, rue de Sully, 1 (5 juillet 1899).

33. Tardif (Joseph), docteur en droit, rue du Cherche-Midi, 28 (5 juillet 1899).

34. Monceaux (Paul), ✱, professeur au lycée Henri IV, rue de Tournon, 12 (13 juin 1900).

35. Stein (Henri), archiviste aux Archives nationales, rue Gay-Lussac, 38 (13 juin 1900).

36. Clément Pallu de Lessert (A.), docteur en droit, rue de Tournon, 17 (9 janvier 1901).

37. Mély (Fernand de), rue de la Trémoïlle, 26 (4 février 1903).

38. Maurice (Jules), rue Washington, 33 (4 février 1903).

Digitized by Google

MM.

39. Toutain (Jules), maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études, professeur à l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, rue du Four, 25 (3 février 1904).

40. Ruelle (Ch.-Émile), ✱, administrateur honoraire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, rue Soufflot, 5 (4 mai 1904).

41. Mazerolle (Fernand), archiviste de la Monnaie, à Paris, quai Conti, 11 (1er mars 1905).

42. Marquet de Vasselot (Jean-J.), attaché au département des objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, à Bellevue, Grande Rue, 12 (1er mars 1905).

43. Loisne (le comte Auguste Menche de), rue de Varenne, 51 (4 avril 1906).

44. . . . . .

45. . . . . .

Digitized by Google

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 8 Mai 1906.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

MARCHAND (l'abbé Frédéric), à Bourg, boulevard Victor-Hugo, 22 (3 juillet 1889).

*NODET (le Dr Victor), à Bourg, place Bernard, 23 (6 juillet 1904).

Aisne.

PILLOY (Jules), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Quentin, rue Calixte-Souplet, 28 (13 février 1884).

VAUVILLÉ (Octave), à Pommiers, par Soissons, et à Paris, rue Christiani, 17 (2 mars 1887).

SOUCHON (Joseph), archiviste du département de l'Aisne, à Laon (4 mars 1891).

Allier.

MALE (Émile), professeur de première au lycée Louis-le-Grand, à Commentry, et à Paris, rue de Navarre, 11 (3 juillet 1895).

1. La Commission des impressions croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du règlement, la qualification d'*associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 15 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

L'astérisque désigne les associés correspondants qui ont racheté leurs cotisations annuelles, conformément à l'article 32 du règlement.

Digitized by Google

MM.

*Moreau de Néris, à Néris, près Néris-les-Bains (7 janvier 1903).

Lebrun (Eugène), au château de la Baume, au Veurdre, et à Paris, boulevard Saint-Germain, 227 (5 juillet 1905).

Alpes (Basses-).

Ripert-Monclar (le marquis de), C. ✻, ministre plénipotentiaire, au château d'Allemagne, par Riez (4 février 1885).

Alpes (Hautes-).

Roman (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876).

*Manteyer (Georges de), au château de Manteyer, et à Paris, rue de Fleurus, 3 (7 juin 1899).

Alpes-Maritimes.

Essling (le prince d'), ✻, à Nice, et à Paris, rue Jean Goujon, 8 (15 décembre 1886).

Durand-Gréville (Émile-Alix), à Menton, villa Henry-Gréville (3 février 1892).

La Mazelière (le marquis de), à Nice, Carabacel, 33 (7 juin 1900).

Ardennes.

Piette (Édouard), ancien magistrat, à Rumigny (8 novembre 1876).

Vincent (le docteur Henri), à Vouziers, rue des Moulins (6 janvier 1892).

Liebbe (Elias), au château de Trugny, par Rethel, et à Paris, rue Pergolèse, 48 (14 septembre 1898).

Dieudonné (Adolphe), archiviste paléographe, sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Carignan, et à Paris, boulevard de Clichy, 41 (1er février 1899).

Digitized by Google

Aube.

MM.

Babeau (Albert), ✱, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Troyes, et à Paris, boulevard Haussmann, 133 (3 juillet 1878).

Le Clert (Louis), conservateur du Musée archéologique de Troyes, à Troyes, rue Saint-Martin, 2 (4 mars 1891).

La Boullaye (Ernest Arbeltier de), à Troyes, rue de la Monnaie, 38 (16 mai 1894).

Aude.

Amardel (Gabriel), à Narbonne (5 juillet 1893).

Aveyron.

Vialettes (l'abbé Ludovic), chanoine de la cathédrale de Rodez, à Rodez, rue Victor-Hugo, 15 (6 mai 1891).

Bouches-du-Rhône.

Champoiseau (Charles), O. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ministre plénipotentiaire en retraite, villa La Victoire, à la Croix-Rouge, près Marseille (9 novembre 1892).

Clerc (Michel), professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, directeur du Musée d'archéologie de Marseille, à Marseille, château Borély (7 décembre 1898).

Gérin-Ricard (Henry de), secrétaire perpétuel de la Société de statistique de Marseille, à Marseille, rue Grignan, 60 (5 février 1902).

Arnaud d'Agnel (l'abbé G.), à Marseille, rue Monteaux, 10 (5 novembre 1902).

Calvados.

Travers (Émile), archiviste paléographe, à Caen, rue des Chanoines, 18, et à Paris, rue Paul-Louis-Courier, 13 (7 mars 1877).

Digitized by Google

MM.

*Rainaud (Armand), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen (27 février 1889).

Bessier (Maurice), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen, rue Pémagnie, 14 (7 mars 1900).

Vasnier (Henri), au manoir de Giberville (6 juillet 1904).

Charente.

Chauvet (Gustave), ancien président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

Montégut (Henri de), ancien vice-président du tribunal de Limoges, au château des Ombrais, par La Rochefoucauld (2 juillet 1884).

Charente-Inférieure.

Musset (Georges), bibliothécaire de la ville de La Rochelle, à La Rochelle (6 février 1884).

Nogués (l'abbé Jules L.-M.), curé-doyen de Saint-Genis de Saintonge (9 novembre 1887).

Cher.

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

Des Méloizes (le marquis Albert), à Bourges, rue Jacques-Cœur, 18 (16 novembre 1887).

Gauchery (Paul), ingénieur-architecte, à Vierzon (6 mai 1903).

Corrèze.

Rupin (Ernest), ✻, président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

Corse.

*Bonaparte (le prince Roland), à Calvi, et à Paris, avenue d'Iéna, 10 (3 juin 1891).

Digitized by Google

Côte-d'Or.

MM.

Arbaumont (Jules d'), ancien président de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, aux Argentières, près Dijon (15 novembre 1865).

Beauvois (Eugène), à Corberon (28 juin 1871).

Montille (Léonce de), ✱, président de la Société d'histoire de Beaune, à Beaune, rue Maufoux, 40 (7 avril 1880).

Louis-Lucas (Paul), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Dijon, à Dijon, boulevard Carnot, 5 (5 mars 1884).

Millon (Henry), conseiller à la cour d'appel de Dijon, à Dijon, boulevard Sévigné, 4 (2 juillet 1884).

Morillot (l'abbé Louis), à Dijon, rue du Chapeau-Rouge, 15 (4 juillet 1888).

Lejay (l'abbé Paul), agrégé de l'Université, professeur à l'Institut catholique de Paris, à Pontailler-sur-Saône, et à Paris, rue du Cherche-Midi, 119 (5 mars 1890).

Potey (Georges), à Minot, par Aignay-le-Duc (28 janvier 1891).

Daguin (Fernand), ✱, docteur en droit, à Chamesson, et à Paris, rue de l'Université, 29 (6 février 1895).

Corot (Henry), à Savoisy (1er avril 1896).

Rey (Ferdinand), à Dijon, rue Legouz-Gerland, 5 (4 mai 1898).

Jobard (Paul), imprimeur, à Dijon (1er juin 1898).

Poinssot (Louis), à Dijon, et à Paris, rue Nicole, 7 (1er mars 1899).

* Truchis (le vicomte Pierre de), au château de Dracy, par Vitteau (30 mars 1904).

Brulard (le Dr René), à Dijon, rue Amiral-Roussin, 2 (10 janvier 1906).

Côtes-du-Nord.

Rhôné (Arthur), à Kéravel-en-Plouha, et à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, 10 (5 janvier 1876).

Digitized by Google

Creuse.

MM.

Cessac (le comte Jean de), à Guéret (2 mars 1887).

Dordogne.

Fayolle (le marquis Gérard de), président de la Société historique et archéologique du Périgord, conservateur du Musée du Périgord, au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Cheylud (Émile), à la Roche-Chalais (23 février 1898).

Doubs.

Duvernoy (Clément), conservateur honoraire de la bibliothèque de Montbéliard, à Montbéliard (7 mars 1883).

Drôme.

Chevalier (le chanoine Ulysse), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Romans (3 février 1869).

Vallentin du Cheylard (Roger), à Montélimar, rue du Jeu-de-Paume (4 juin 1890).

La Sizeranne (le comte Fernand Monier de), ancien député, au château de Beausemblant, par Saint-Vallier, et à Paris, rue Pierre-Charron, 67 (11 mai 1881).

Eure.

Régnier (Louis), à Évreux, rue du Meilet, 9 (6 mars 1890).

Porée (le chanoine Adolphe), curé de Bournainville, par Thiberville (23 avril 1890).

Coutil (Léon), président de la Société normande d'études préhistoriques, aux Andelys (6 mars 1895).

Join-Lambert (Arthur), conseiller général de l'Eure, au château de Livet, par Pont-Authou (7 avril 1897).

Digitized by Google

Eure-et-Loir.

MM.

Janssens (le comte Gaston de), au château de Romainville, par Cloyes, et à Paris, rue Vineuse, 9 (4 mai 1892).

Clerval (l'abbé Alexandre), supérieur de la maîtrise de la cathédrale de Chartres, à Chartres (1er février 1893).

Daupeley (Gustave), imprimeur, à Nogent-le-Rotrou (20 avril 1898).

Merlet (René), archiviste départemental, à Chartres (7 mai 1902).

Langlois (l'abbé M.), à Chartres, rue des Vieux-Rapporteurs, 6 (3 mai 1906).

Finistère.

Tholin (Georges), ✻, archiviste honoraire du département de Lot-et-Garonne, villa Kerlia, à Concarneau (5 mars 1873).

Brémond d'Ars (le comte Anatole de), ✻, au château de la Porte-Neuve, par Riec-sur-Bélon, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

Du Chatellier (Paul), au château de Kernus, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

Gard.

Marignan (Albert), à Fonsfougacière, par Aigues-Vives, et à Paris, rue des Beaux-Arts, 5 (4 février 1891).

Garonne (Haute-).

Roschach (Ernest), ✻, correspondant de l'Institut, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Auzil, par Castanet (16 janvier 1867).

Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31, et à Paris, rue des Chartreux, 6 (9 février 1881).

*Pasquier (Félix), archiviste du département de la Haute-Garonne, à Toulouse, rue Saint-Antoine-du-T, 6 (2 novembre 1887).

Digitized by Google

MM.

Batiffol (Mgr Pierre), recteur de l'Institut catholique de Toulouse, à Toulouse, rue de la Fonderie, 31 (11 janvier 1888).

Barrière-Flavy (Casimir), au château de Puydaniel, par Auterive (2 décembre 1891).

Joulin (Léon), membre de la Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse, rue des Arts, 7, et à Blois, rue Franciade, 35 (3 décembre 1902).

Gers.

Lagave La Plagne-Barris (le baron Joseph), au château de la Plagne, par Montesquiou (7 mai 1890).

Lauzun (Philippe), à Valence-sur-Baïse (26 juillet 1899).

Gironde.

Mareuse (Edgar), à Bègles, et à Paris, boulevard Haussmann, 81 (5 juin 1895).

Paris (Pierre), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, directeur de l'École municipale des Beaux-Arts, à Bordeaux, à l'École municipale des Beaux-Arts (23 février 1898).

Braquehaye (Charles), ancien président de la Société archéologique de Bordeaux, à Bordeaux, place Rohan, 6 (6 avril 1898).

Brutails (Auguste), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste de la Gironde, juge au tribunal supérieur d'Andorre, à Bordeaux, rue d'Aviau (20 avril 1898).

Amtmann (Théodore), archiviste et bibliothécaire de la Société archéologique de la Gironde, à Bordeaux, rue Doidy, 26 (26 avril 1898).

Meller (Pierre), ancien président de la Société archéologique de Bordeaux, à Bordeaux, pavé des Chartrons, 43 (5 mars 1902).

Digitized by Google

MM.

* Lur-Saluces (le marquis Alexandre de), à Sauternes, et à Paris, rue Dumont-d'Urville, 10 (3 février 1904).

Fourché (P.), à Bordeaux, rue Ducau, 21 (3 février 1904).

Hérault.

Cazalis de Fondouce (Paul), ingénieur civil, à Montpellier, rue des Étuves, 18 (12 juin 1878).

Berthelé (Joseph), archiviste du département de l'Hérault, à Montpellier, impasse Pagès, 11 (7 novembre 1883).

Pélissier (Léon-G.), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, à Montpellier, villa Leyris, boulevard J.-J. Rousseau (1er juillet 1891).

Vitalis (Alexandre), à Lodève, place Alsace-Lorraine, 4 (3 mars 1897).

Joubin (André), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, à Montpellier, avenue du Stand, 10 (6 mars 1901).

Bonnet (Émile), avocat à la Cour d'appel, à Montpellier, rue de la Valfère, 8 (7 mai 1902).

Ille-et-Vilaine.

Joüon des Longrais (Frédéric), à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Bossard (l'abbé Pierre), à Bruz (10 janvier 1900).

Lesort (André), archiviste du département d'Ille-et-Vilaine, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Rennes.

Indre.

Creusot (J.), à Châteauroux, rue des Notaires, 1 (7 mars 1900).

Chénon (Émile), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, à Acre, par Urciers, et à Paris, rue des Écoles, 30 (4 mars 1903).

Digitized by Google

Indre-et-Loire.

MM.

Delaville-Le Roulx (Joseph), docteur ès lettres, archiviste paléographe, à Monts, et à Paris, rue de Monceau, 52 (5 février 1879).

Beaumont (le comte Charles de), à Chatigny, par Fondettes, et à Paris, rue de Grenelle, 34 (24 juillet 1894).

Isère.

Reymond (Marcel), à Grenoble, place de la Constitution, 4 (3 décembre 1890).

Fournier (Paul), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Grenoble, à Grenoble, place Victor-Hugo, 11 *bis* (5 juillet 1893).

Delachenal (Roland), à Crémieu, et à Paris, rue de Babylone, 4 (5 juin 1895).

Chapot (Victor), docteur en droit, à Grenoble, et à Paris, rue de Rennes, 66 (27 janvier 1897).

Bizot (Ernest), conservateur du Musée et de la bibliothèque de Vienne, à Vienne, rue de l'Archevêché, 2 (6 novembre 1900).

Jura.

Chatel (Eugène), ✻, archiviste honoraire du département du Calvados, à Voiteur, et à Paris, rue Vavin, 5 (4 février 1863).

Guichard (l'abbé Alphonse), docteur en théologie, curé de Grozon (6 février 1889).

Brune (l'abbé Paul), curé de Mont-sous-Vaudrey (6 mars 1889).

Landes.

Baras (Albert), ✻, à Dax, rue d'Aulan, 48 (8 février 1888).

Bouglon (le baron de), à La Bastide d'Armagnac (1er juillet 1903).

Digitized by Google

Loir-et-Cher.

MM.

Storelli (André), à la Gourre, à Blois (3 juillet 1878).

Loire.

Gonnard (Henri), à Saint-Étienne, rue Gambetta, 52 (10 décembre 1879).

Brassart (Éleuthère), à Montbrison (4 novembre 1885).

Thiollier (Félix), ✱, à Saint-Étienne, rue de la Bourse, 28 (15 décembre 1886).

Déchelette (Joseph), conservateur du Musée de Roanne, à Roanne (15 novembre 1893).

Saint-Pulgent (A. de), à Montbrison (12 décembre 1900).

Loire-Inférieure.

Kerviler (René Pocard-), ✱, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

Quilgars (Henry), à Lesguiriac, par Piriac (23 février 1898).

Loiret.

Casati (Charles), ✱, conseiller honoraire à la Cour de Paris, au château de la Javelière, par Boiscommun, et à Paris, rue de Prony, 29 (5 mars 1873).

Couret (le comte Alphonse), ancien magistrat, à Orléans, rue du Devidet, 6, et à Paris, rue Vaneau, 61 (7 novembre 1877).

Dumuys (Léon), directeur du Musée historique de l'Orléanais, à Orléans, rue de la Lionne, 61 (15 juillet 1888).

Lozère.

Barrot (Jules), à Mende (1er juillet 1903).

Maine-et-Loire.

Farcy (Louis de), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

Digitized by Google

MM.

*Castellane (le comte Henri de), à Genneteil, et à Paris, rue Saint-Dominique, 11, 5 (4 mai 1898).

Urseau (le chanoine Charles), chanoine titulaire de la cathédrale d'Angers, à Angers (7 mars 1906).

Marne.

Morel (Léon), receveur particulier des finances en retraite, à Reims, rue de Sedan, 3 (1er juillet 1874).

Lucot (le chanoine Paul), archiprêtre de la cathédrale de Châlons, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

Demaison (Louis), archiviste de la ville de Reims, à Reims, rue Nicolas-Perseval, 21 (20 juillet 1881).

Jadart (Henri), secrétaire général de l'Académie de Reims, bibliothécaire de la ville de Reims, à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

Tausserat-Radel (Alexandre), sous-chef du bureau historique au ministère des Affaires étrangères, à Vinay, par Épernay, et à Paris, rue Friant, 36 (11 janvier 1888).

Millard (l'abbé Aristide), curé de Saint-Gond, par Sézanne (12 juin 1889).

Gosset (Alphonse), architecte, à Reims, rue des Templiers, 19 (3 juin 1891).

Marne (Haute-).

Royer (Charles), conservateur du Musée de Langres, à Langres (4 décembre 1889).

Marcel (le chanoine Louis), supérieur du petit séminaire de Langres, à Langres (6 juillet 1892).

Mayenne.

Chabrun (César), docteur en droit, à Mayenne, et à Paris, rue de Bagneux, 13 (10 janvier 1906).

Digitized by Google

Meurthe-et-Moselle.

MM.

Germain de Maidy (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Des Robert (Ferdinand), à Nancy, terrasse de la Pépinière, 1 (5 décembre 1883).

Vienne (Maurice Mathieu de), ✱, colonel, à Nancy, rue d'Alliance, 1 (5 février 1890).

Vernet (Gustave), à Toul, et à Paris, avenue de Suffren, 28 (24 juillet 1895).

Perdrizet (Paul), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, à Nancy, rue Désiles, 9 (6 mars 1901).

Beaupré (le comte Jules), à Nancy, rue de Serre, 18 (1er février 1905).

Morbihan.

Boyé (Marius), ✱, capitaine au 2e régiment de chasseurs, à Pontivy (11 mai 1887).

L'Estourbeillon (le marquis de), député, à Vannes, place de l'Évêché, 5 (14 décembre 1887).

Grand (Roger), à Kerguen, Arradon, par Vannes (5 juin 1901).

Aveneau de la Grancière, à Vannes, rue Pasteur, 19 (5 février 1902).

Nièvre.

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste paléographe, au château de Luanges, par Guérigny, et à Paris, rue du Bac, 44 (1er juillet 1868).

Gauthier (Gaston), secrétaire adjoint de la Société nivernaise, à Nevers, rue de Paris, 36 (1er mars 1893).

Sarriau (Henri), à Donzy, et à Paris, rue Treilhard, 4 (1er juillet 1896).

Digitized by Google

MM.

Mirot (Léon), archiviste aux Archives nationales, à Clamecy, et à Paris, rue de Grenelle, 15 (1er mars 1899).

Saint-Venant (Julien de), ✱, inspecteur des eaux et forêts, conservateur du Musée lapidaire de Nevers, à Nevers (3 janvier 1900).

Faulquier (Bernard), archiviste paléographe, au château de Montjoux, par Saint-Honoré, et à Paris, rue de Villersexel, 2 (7 novembre 1900).

Nord.

Rigaux (Henry), à Lille, rue du Chaufour, 14 (4 février 1874).

Quarré-Reybourbon (Louis), à Lille, boulevard de la Liberté, 70 (5 décembre 1883).

Finot (Jules), ✱, archiviste du département du Nord, à Lille (12 décembre 1883).

Hénault (Maurice), archiviste et sous-bibliothécaire de la ville de Valenciennes, à Valenciennes (11 décembre 1895).

* Serrat (Louis), archiviste-paléographe, à Valenciennes, et à Paris, rue de Chateaubriand, 8 (9 janvier 1901).

Swarte (Victor de), ✱, président de la Commission des Musées de Lille, à Lille (5 juin 1901).

Du Teil (le baron Joseph), à Saint-Momelin, par Watten, et à Paris, quai Debilly, 2 (5 juin 1901).

Théry (Louis), avocat, à Lille, square Duthilleul, 17 (30 mars 1904).

Théodore (Émile), secrétaire de la Commission du Musée de gravure de Lille, bibliothécaire-archiviste de la Société d'études de la province de Cambrai, à Lille, rue Solférino, 19 (6 décembre 1905).

Oise.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis, et à Paris, boulevard de Courcelles, 112 (13 décembre 1876).

Digitized by Google

MM.

Du Lac (Jules), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

Müller (l'abbé Eugène), aumônier de l'hospice Condé, à Chantilly (25 juillet 1888).

Douais (Mgr Célestin), évêque de Beauvais (3 avril 1889).

Valton (Prosper), à Frétoy-le-Château, par Guiscard, et à Paris, rue Nicolo, 51 (15 juin 1889).

Marsaux (l'abbé Léopold), vicaire général à Beauvais, rue Feutrier (2 avril 1890).

Bordeaux (Paul), vice-président de la Société française de numismatique, à Méru, rue Nationale, 72, et à Neuilly-sur-Seine, rue Charles-Laffitte, 97 (3 février 1892).

* Bonnault d'Houët (le baron Xavier de), archiviste paléographe, à Compiègne (14 avril 1897).

* Kergorlay (le comte Florian de), ✻, au château de Fosseuse, par Méru, et à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 1 (6 février 1901).

Lauer (Philippe), sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Saint-Leu-d'Esserent, et à Paris, rue Arsène-Houssaye, 15 (4 mars 1903).

Orne.

Duval (Louis), archiviste du département de l'Orne, à Alençon (18 février 1868).

Duruflé (Gustave), pavillon de Silly-en-Gouffern, par Le Bourg, et à Paris, rue de la Victoire, 47 (10 février 1886).

Godet (l'abbé Henri), curé du Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Boutry (Léon), à Alençon, rue de la Barre, 5 (7 février 1900).

Pas-de-Calais.

Lhomel (le comte Georges de), à Montreuil-sur-Mer, et à Paris, rue Marbeuf, 27 (7 décembre 1898).

Rodière (Roger), à Montreuil-sur-Mer (5 novembre 1902).

Digitized by Google

Puy-de-Dôme.

MM.

Audollent (Auguste), professeur à la Faculté des lettres de l'Université, directeur du Musée municipal de Clermont-Ferrand, à Chamalières, près Clermont-Ferrand, rue Desaix, 8 (5 mars 1890).

Pyrénées (Basses-).

Croizier (le marquis de), ✱, membre du Conseil supérieur des colonies, au château de Jouandin, à Bayonne, côte Saint-Étienne (9 novembre 1892).

*Planté (Adrien), ancien député, président de la Société des lettres, sciences et arts de Pau, à Orthez (5 février 1896).

*Lemaire (Arthur), à Saint-Jean-de-Luz, et à Paris, rue de Rome, 35 (3 février 1897).

Guilhou (Ernest), au château de Laclau, par le Boucau (12 juillet 1899).

Lanore (Maurice), archiviste du département des Basses-Pyrénées, à Pau, 10, place Gramont (4 avril 1900).

Zeiller (Jacques), agrégé de l'Université, professeur à l'Université de Fribourg, à Jurançon, près Pau, et à Paris, rue du Vieux-Colombier, 8 (1er mai 1901).

Pyrénées-Orientales.

Carsalade du Pont (Mgr Jules de), évêque de Perpignan (10 juillet 1889).

Rhône.

Giraud (Jean-Baptiste), conservateur du Musée archéologique de la ville de Lyon, à Lyon, rue Saint-Dominique, 15 (7 avril 1880).

Vachez (Antoine), membre de l'Académie de Lyon, à Lyon, place Saint-Jean, 2 (9 novembre 1887).

Digitized by Google

MM.

Condamin (le chanoine James), professeur aux Facultés libres, à Lyon, place Bellecour, 26 (2 avril 1890).

Buche (Joseph), professeur au lycée de Lyon (Saint-Rambert), à Lyon, rue Mont-Bernard, 6 (25 janvier 1899).

Galle (Léon), à Lyon, quai de la Pêcherie, 1 (3 février 1904).

Vial (E.), à Lyon, quai de la Charité, 29 (1er février 1905).

Birot (le docteur J.), à Lyon, rue Victor-Hugo, 59 (5 avril 1905).

Breghot du Lut (F.), à Lyon, rue Pierre-Dupont, 28 (7 juin 1905).

*Beyssac (Jules), à Lyon, quai de l'Archevêché, 15 (7 juin 1905).

Saône-et-Loire.

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Deseilligny (Jules Pierrot-), à Autun, et à Paris, avenue Henri-Martin, 47 (14 décembre 1887).

Perrault-Dabot (A.), inspecteur général adjoint des monuments historiques, aux Agneux, par Rully, et à Paris, boulevard Saint-Michel, 87 (2 décembre 1903).

Bidault de Grésigny, au château de Boulay, par Baudrières (2 mai 1906).

Sarthe.

Bertrand de Broussillon (Arthur), archiviste paléographe, au Mans, rue de Tascher, 15 (2 juillet 1879).

Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), à Couléon, par Tuffé (17 juillet 1895).

Triger (Robert), inspecteur général de la Société française d'archéologie, au Mans, rue de l'Évêché (7 mai 1902).

Fleury (Gabriel), imprimeur, à Mamers (2 décembre 1903).

Rouquette (le Dr), médecin-major au 31e régiment d'artillerie, au Mans, rue Joinville, 2 (6 décembre 1905).

Savoie (Haute-).

Buttin (Charles), à Rumilly (6 juillet 1904).

Digitized by Google

Seine.

MM.

Fourdrignier (Édouard), à Paris, avenue de Wagram, 24 (4 juin 1879).

Bayet (Charles), C. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'enseignement supérieur, à Paris, rue Gay-Lussac, 24 (2 juillet 1879).

* Sorlin-Dorigny (Albert), à Paris, avenue Félix-Faure, 32 (1er juin 1881).

Weiss (André), ✱, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, à Paris, rue Copernic, 10 (5 mars 1884).

Bloch (Gustave), O. ✱, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, à Paris, rue d'Alésia, 72 (11 juin 1884).

Espérandieu (le commandant Émile), ✱, du 31e régiment d'infanterie, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), détaché à l'état-major de l'armée (section historique), à Vanves, route de Clamart, 59 (29 juillet 1885).

Letaille (Joseph), à Paris, rue Garancière, 15 (20 janvier 1886).

La Martinière (Henri-P. de), ✱, consul général, chef-adjoint du cabinet du ministre des Affaires étrangères, membre de la Commission de l'Afrique du nord, à Paris, rue de Saint-Petersbourg, 28 (19 juin 1889).

Villenoisy (François de), sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue Washington, 32 (1er juillet 1891).

Leprieur (Paul), conservateur du département des peintures, des dessins et de la chalcographie au Musée du Louvre, à Paris, rue des Écoles, 38 (6 janvier 1892).

Gauckler (Paul), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien directeur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis, membre de la Commission de l'Afrique du nord, à Paris, rue d'Assas, 90 (11 janvier 1893).

Digitized by Google

MM.

Jullian (Camille), O. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Paris, rue du Luxembourg, 30 (10 janvier 1894).

Castanier (Prosper), à Choisy-le-Roi (24 janvier 1894).

Arnauldet (Pierre), licencié en droit, à Alfortville, rue de l'Union, 10 (24 janvier 1894).

Eude (Émile), ingénieur architecte, à Paris, avenue d'Orléans, 8 (3 juillet 1895).

Capitan (le docteur Louis), professeur à l'École d'anthropologie, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Paris, rue des Ursulines, 5 (6 janvier 1897).

Fougères (Gustave), ✱, maitre de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, à Paris, rue d'Ulm, 6 (23 février 1898).

* Expert (Henry), à Paris, boulevard Arago, 97 (1er juin 1898).

Vitry (Paul), conservateur adjoint du département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École nationale des Arts décoratifs, à Paris, avenue Daumesnil, 52 (7 décembre 1898).

Sellier (Charles), conservateur adjoint au Musée Carnavalet, à Paris, rue Saint-Louis-en-l'Isle, 5 (4 avril 1900).

Guimet (Émile), directeur du Musée Guimet, à Paris, au Musée Guimet (4 avril 1900).

Gusman (Pierre), artiste peintre, à Paris, boulevard Edgar Quinet, 22 (6 mars 1901).

Kœchlin (Raymond), à Paris, quai de Béthune, 32 (4 décembre 1901).

Lacombe (Paul), bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, à Paris, rue de Moscou, 5 (5 mars 1902).

Rousseau (F.), à Paris, rue Claude-Bernard, 63 (3 décembre 1902).

Digitized by Google

MM.

Poupardin (René), stagiaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue Soufflot, 18 (4 mars 1903).

Furcy-Raynaud (Marc), attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, avenue des Champs-Élysées, 120 (11 mars 1903).

Fromageot (Paul), avocat à la Cour de Paris, à Paris, rue de l'Université, 11 (6 mai 1903).

* Mayeux (Albert), architecte diplômé du gouvernement, à Paris, rue Vignon, 24 (6 mai 1903).

Dimier (Louis), professeur au collège Stanislas, à Paris, rue du Puits-l'Ermite, 8 (2 décembre 1903).

Vidier (Alexandre), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, à Boulogne-sur-Seine, rue de Sèvres, 25 (3 février 1904).

Magne (Charles), secrétaire général du Comité de la Montagne-Sainte-Geneviève, à Paris, rue Lebrun, 37 (2 mars 1904).

Courtot (l'intendant-général), C. ✱, à Paris, rue Duroc, 17 (2 mars 1904).

Boinet (Amédée), à Paris, quai d'Orléans, 40 (30 mars 1904).

Martin (Gabriel), à Paris, rue de Villersexel, 7 (1er juin 1904).

Lemoisne (André), à Thiais (6 juillet 1904).

Nocq (Henry), à Paris, quai Bourbon, 42 (1er mars 1905).

Poëte (Marcel), conservateur de la Bibliothèque historique de la ville de Paris, à Paris, rue Dante, 7 (7 juin 1905).

Aubert (Félix), archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris, à Saint-Mandé, rue de l'Épinette, 11 (6 décembre 1905).

Clouzot (Henri), à Paris, rue Vineuse, 12 *bis* (7 février 1906).

Vernet (Marcel), à Paris, rue d'Offémont, 10 (7 février 1906).

Roche (Denis), à Paris, rue Monge, 50 (7 mars 1906).

Bengy-Puyvallée (Maurice de), archiviste-paléographe, à Paris, avenue de Clichy, 91 (4 avril 1906).

Digitized by Google

Seine-et-Marne.

MM.

Bordes (l'abbé Jean-Marie), censeur du collège de Juilly, à Juilly (4 mars 1885).

Héron de Villefosse (Étienne), ✱, à Chartronges, par la Ferté-Gaucher, et à Paris, rue de l'Université, 29 (2 juin 1886).

Chantecler (Charles), agriculteur, à Limoges-Fourches, par Moissy-Cramayel (12 juillet 1899).

* Ridder (André de), professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, au Mée, et à Paris, rue de Marignan, 22 (8 mai 1901).

Gassies (Georges), professeur au collège de Meaux, vice-président de la Société historique et littéraire de la Brie, à Meaux, impasse Hattingais, 3, rue de la Cordonnerie (5 février 1902).

Seine-et-Oise.

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray, et à Paris, avenue de l'Opéra, 6 (10 décembre 1873).

Caron (Émile), ✱, président honoraire de la Société française de numismatique, aux Camaldules, par Yerres, et à Paris, boulevard Haussmann, 36 (6 avril 1881).

Thélier (Ernest), à Marly-le-Roy, château du Chenil, et à Paris, boulevard de Courcelles, 66 (12 février 1890).

Martin-Sabon (Félix), ingénieur, à Ronquerolles, et à Paris, rue Mansart, 5 *bis* (2 avril 1890).

Maignan (Albert), O. ✱, artiste peintre, à Saint-Prix, et à Paris, rue La Bruyère, 1 (6 mars 1895).

Dumoulin (Maurice), aux Mureaux, route d'Ecquevilly, 59 (11 décembre 1895).

Legrand (Maxime), à Étampes (10 janvier 1900).

* Rey (Auguste), à Saint-Prix, et à Paris, rue Sainte-Cécile, 8 (4 avril 1900).

Digitized by Google

MM.

Dufour (A.), bibliothécaire de la ville de Corbeil, à Corbeil (6 juin 1900).

Guiffrey (Jean), attaché au département des peintures et dessins du Musée du Louvre, à Saint-Cyr, villa Saint-Jean, et à Paris, avenue des Gobelins, 42 (6 février 1901).

Depoin (Joseph), à Pontoise (4 mai 1904).

*Morgan (Jacques de), C. ✱, directeur général honoraire des antiquités de l'Égypte, délégué général en Perse du ministre de l'Instruction publique, à Croissy-sur-Seine, rue Alfred-Dormeuil, 1 (1er mars 1905).

Lefebvre des Noëttes (le commandant), aux Sources, par Dampierre (7 mars 1906).

Seine-Inférieure.

Beaurepaire (Charles de Robillard de), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département de la Seine-Inférieure, à Rouen (6 avril 1870).

Allard (Paul), ancien magistrat, à Senneville, par Fécamp, (10 décembre 1879).

Le Breton (Gaston), O. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Musée archéologique départemental, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

Kermaingant (Pierre-Paul Laffleur de), ✱, ingénieur, au Tréport, et à Paris, avenue des Champs-Élysées, 102 (3 janvier 1883).

Prévost (Gustave), ancien magistrat, à Rouen, rue Chasselièvre, 52 (6 juin 1888).

Foville (Jean de), sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Rouen, et à Paris, rue Montalivet, 6 (9 janvier 1901).

Costa de Beauregard (le comte Olivier), au château de Sainte-Foy, par Longueville (3 avril 1901).

Digitized by Google

MM.

Vesly (Léon de), architecte, professeur à l'École régionale des Beaux-Arts, à Rouen, rue du Faulx, 21 (5 mars 1902).

Coutan (le docteur), à Rouen, boulevard Saint-Hilaire, 33 (14 décembre 1904).

Sèvres (Deux-).

Piet-Lataudrie (Charles), à Niort, et à Paris, avenue de Messine, 14 (2 décembre 1885).

Clouzot (Étienne), à Niort, rue Porte-Saint-Jean, et à Paris, rue Jaucourt, 9 (5 avril 1905).

Somme.

Duhamel-Decéjean (Charles), ancien secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, au château de Nesle, à Nesle (23 juillet 1884).

Guyencourt (Robert de), à Amiens, rue Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

*Guerlin (Robert), président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Saint-Louis, 30 (3 février 1892).

Macqueron (Henri), à Abbeville (7 novembre 1900).

Boulanger (C.), ✱, ancien notaire, conservateur honoraire du Musée, à Péronne (9 janvier 1901).

Des Forts (Philippe), archiviste-paléographe, au château d'Yonville, par Hallencourt (1er juin 1904).

Delignières (Émile), à Abbeville, rue des Grandes-Écoles, 3 (7 mars 1906).

Tarn-et-Garonne.

Bruston (Charles), ✱, doyen de la Faculté de théologie protestante de l'Université de Toulouse, à Montauban, rue de la Banque, 37 (7 mars 1894).

Var.

Roustan (François), architecte du département et des monuments historiques du Var, à Toulon, rue Dumont-d'Urville, 2 (4 février 1903).

Digitized by Google

Vaucluse.

MM.

Requin (l'abbé), archiviste diocésain, à Avignon, rue Victor-Hugo, 14 (6 janvier 1901).

Labande (L.-H.), conservateur du Musée Calvet, à Avignon, rue Petite-Fusterie, 2 (6 janvier 1904).

Vendée.

Vallette (René), directeur de la Revue du Bas-Poitou, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

Vienne.

La Croix (le R. P. Camille de), ✱, conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

Ginot (Émile), bibliothécaire archiviste de la ville de Poitiers, à Poitiers, rue de la Tranchée, 16 (3 janvier 1900).

Vienne (Haute-).

Fage (René), avocat, au Mas-du-Puy, par Verneuil-sur-Vienne, et à Paris, avenue Kléber, 88 *bis* (3 novembre 1886).

Yonne.

Petit (Ernest), ✱, conseiller général de l'Yonne, président de la Société des sciences de l'Yonne, à Vausse, par l'Isle-sur-Serein, et à Paris, rue du Bellay, 8 (7 février 1883).

Roy (Maurice), conseiller référendaire à la Cour des comptes, au château du Chesnoy, par Sens, et à Paris, rue de Bellechasse, 31 (2 décembre 1891).

Espinas (Georges), attaché aux archives du ministère des Affaires étrangères, à Saint-Florentin, et à Paris, rue de la Planche, 7 (4 mars 1903).

Vignot (Charles), à Joigny, et à Paris, rue de Lille, 30 (2 mars 1904).

Digitized by Google

Algérie et Tunisie.

MM.

Blanc (Édouard), à Tunis, et à Paris, rue de Varenne, 52 (6 mars 1890).

Carton (le docteur Louis), ✻, médecin-major au 4e régiment de tirailleurs algériens, à Khéreddine, villa Stella (3 février 1892).

L'Espinasse-Langeac (le vicomte de), à Sfax (11 janvier 1893).

Anselme de Puisaye (le marquis Jules d'), à Tunis, Sidi el Benna, 32 (10 avril 1895).

Delattre (Le R. P. Alfred-Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), chapelain de Saint-Louis, à Carthage (11 décembre 1895).

* Rouvier (le docteur Jules), ✻, professeur à l'École de médecine d'Alger (28 juillet 1897).

Degrand (A.), ✻, consul général de France, à Hammam-en-Lif (7 novembre 1900).

Merlin (Alfred), directeur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, à Tunis, et à Paris, boulevard du Montparnasse, 73 (2 décembre 1903).

Donau (le capitaine R.), commandant supérieur du cercle de Kebilli (6 décembre 1905).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

Engel (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse), et à Paris, rue de l'Assomption, 66 (5 décembre 1877).

Laigue (Louis de), ✻, ministre plénipotentiaire, à Venise, palazzo Savorgnan, Calle del Carro, San Marco (5 décembre 1883).

Fleury (le comte Louis de), à la Kempa, par Lomzo, gouvernement de Grodno (Russie) (5 mars 1890).

Digitized by Google

MM.

*Durighello (Ange), à Beyrouth (Syrie), et à Paris, rue de Richelieu, 31 (10 janvier 1894).

Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), de l'ordre des Frères Prêcheurs, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), au couvent de Saint-Étienne, à Jérusalem (6 mars 1895).

Germer-Durand (le R. P. Joseph), prieur des Assomptionnistes, à Jérusalem (11 décembre 1895).

Séjourné (le R. P. Paul M.), de l'ordre des Frères Prêcheurs, prieur du couvent de Saint-Étienne, supérieur de l'École biblique, à Jérusalem (11 décembre 1895).

Morin (le R. dom Germain), de l'ordre des Bénédictins, à l'abbaye de Maredsous (Belgique) (13 mai 1896).

Gaudin (Paul), directeur du chemin de fer du Hedjaz, à Smyrne (12 juillet 1899).

*Rodocanachi (Emmanuel), ✱, à Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg), et à Paris, rue de Lisbonne, 54 (11 mars 1903).

Associés correspondants étrangers.

Allemagne.

Pflugk-Harttung (le Dr Julius von), à Berlin, N. W., Spenerstrasse, 23 (1er décembre 1886).

Helbig (Wolfgang), voir p. 9.

Hirschfeld (Otto), voir p. 9.

Plath (le Dr Konrad), à Berlin, S. W., Anhaltstrasse, 7 (5 juin 1895).

Autriche-Hongrie.

Sickel (le chevalier Th. von), voir p. 9.

Benndorf (Otto), voir p. 9.

Schlosser (le chevalier J. von), voir p. 10.

Györy de Nadudvar (Arpad de), archiviste aux Archives impériales, à Vienne, Minoritenplatz (3 décembre 1902).

Digitized by Google

Belgique.

MM.

Van der Straten-Ponthoz (le comte François), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

Dognée (Eugène-M.-O.), ✱, à Liège, place des Carmes, 20 (6 juin 1867).

Cloquet (Louis), professeur à l'Université de Gand, à Gand, rue Saint-Pierre, 2 (3 décembre 1884).

Cumont (Georges), avocat, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, rue de l'Aqueduc, 19 (6 avril 1887).

Witte (Alphonse de), ingénieur, à Bruxelles, rue du Trône, 55 (3 avril 1889).

Soil (Eugène), membre de la Commission royale des monuments, juge au tribunal civil, à Tournai, rue Royale, 45 (29 juillet 1896).

Destrée (Joseph), conservateur aux Musées royaux des arts décoratifs et industriels, à Bruxelles (20 avril 1898).

Donnet (Fernand), secrétaire de l'Académie royale d'archéologie, à Anvers, rue du Transvaal, 53 (4 avril 1900).

Gaspar (Camille), à Bruxelles-Ixelles, rue du Buisson, 8 (3 décembre 1902).

Ghellinck-Vaernewych (le vicomte de), au château d'Elseghem, près Audenarde, Flandre-Orientale, et à Bruxelles, rue de l'Industrie, 15 (7 janvier 1903).

Cumont (Franz), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université de Gand, conservateur aux Musées royaux des arts décoratifs et industriels, à Bruxelles, rue Montoyer, 75 (3 février 1904).

Loë (le baron Alfred de), conservateur aux Musées royaux des arts décoratifs et industriels, à Bruxelles (7 février 1906).

Danemark.

Schmidt (le professeur Valdemar), ✱, professeur à l'Université à Copenhague, Frederiksholm Canal, 12 (3 juin 1868).

Digitized by Google

MM.

Olrik (le Dr Hans), inspecteur général des écoles du Danemark, directeur de l'École normale supérieure, à Copenhague, Gothersgade, 175 (6 février 1895).

Espagne.

Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), à Madrid, Divino Pastor, 5 (6 novembre 1867).

Soriano y Tomba (Ramón de), à Barcelone, Petritxol, 3 (19 novembre 1879).

Gestoso y Perez (José), conservateur du Musée municipal, secrétaire général de l'Académie des beaux-arts de Séville, à Séville, Gravina, 27 (6 avril 1898).

États-Unis d'Amérique.

Frothingham (Arthur-L.), Jr., professeur d'archéologie et d'histoire à l'Université de Princeton, New-Jersey (1er mars 1905).

Grande-Bretagne et Irlande.

Evans (Sir John), voir p. 10.

Lewis (Bunnell), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Cork (Irlande), Queen's College (7 mars 1883).

Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), aide de camp de S. M. le Roi, à Londres, Green Street, 40, Park Lane, et au château de Rougemont, canton de Vaud (Suisse) (10 décembre 1884).

Evans (Arthur-John), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur de l'Ashmolean Museum à Oxford, à Youlbury, près Abingdon (8 avril 1891).

*Headlam (le Rev. Arthur-C.), à Welwyn, Herts (5 février 1896).

*Thompson (H.-Yates), à Londres W., Portman Square, 19 (3 janvier 1900).

Digitized by Google

MM.

Seltman (E. J.), à Kinghoe, Great Berkhamsted, Herts (3 juillet 1901).

Grèce.

Carapanos (Constantin), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), ancien ministre, à Athènes (10 avril 1878).

Italie.

Ferrero (Ermanno), voir p. 9.

Lovatelli (la comtesse), voir p. 9.

* Lazzaroni (le baron), à Rome, et à Paris, rue Spontini, 16 (3 décembre 1902).

Garofalo (Francesco-Paolo), à Naples, Corso Vittorio-Emmanuele, 633 (6 janvier 1904).

Norvège.

Unger (Charles-Richard), professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Roumanie.

Vaschide (Mme Victoria), à Bukarest, et à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, 56 (2 juillet 1902).

Russie.

Ouvaroff (la comtesse), voir p. 9.

* Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexandrovitch), ✱, président de la Commission impériale archéologique, à Saint-Pétersbourg, Galernaïa, 58 (5 février 1896).

* Boulitchoff (S. Exc. N. de), à Saint-Pétersbourg, quai Anglais, 70 (7 mai 1902).

* Chérémeteff (S. Exc. le comte Serge Dmitriévitch), à Saint-Pétersbourg, Fontanka, 34 (2 décembre 1903).

Soultanoff (S. Exc. Nicolas), à Saint-Pétersbourg, Tchernycheff pereoulok, 18 (7 février 1906).

Digitized by Google

MM.

Polivanoff (S. Exc. Vladimir), grand maréchal de noblesse du gouvernement de Simbirsk, à Saint-Pétersbourg, Litéïnaïa, 43 (4 avril 1906).

Suisse.

Fazy (Henry), professeur d'histoire à l'Université, à Genève, boulevard Helvétique, 24 (4 février 1863).

Geymüller (le baron Henry de), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Baden-Baden (Allemagne), Louisenstrasse, 3 (6 février 1884).

Briquet (Charles-Moïse), à Genève, rue D. Colladon, 3 (23 décembre 1885).

* Naef (Albert), architecte, à Mérymont, route d'Ouchy, Lausanne (Vaud) (16 novembre 1892).

* Moulin (Franki), à Toulon (Var), boulevard de Strasbourg, 42 (3 avril 1901).

Mandach (Conrad de), à Oberhofen, lac de Thoune (1er juillet 1903).

Vogt (l'abbé Albert), conservateur de la bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, à Fribourg, route de Lausanne, 37 (20 décembre 1905).

Stückelberg (Ernest-Alfred), professeur extraordinaire à l'Université de Bâle, à Bâle (7 février 1906).

* Strœhlin (le Dr Paul-Ch.), président de la Société suisse de numismatique, expert-conseil du Musée national suisse, directeur du Musée cantonal épigraphique de Genève, à Genève, route du Chêne, 54 (7 février 1906).

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

ET ÉTRANGERS

Au 8 Mai 1906.

MM.

Allard (Paul), Seine-Inférieure.
Amardel (Gabriel), Aude.
Amtmann (Théodore), Gironde.
Anselme de Puisaye (le marquis Jules d'), Tunisie.
Arbaumont (Jules d'), Côte-d'Or.
Arnaud d'Agnel (l'abbé G.), Bouches-du-Rhône.
Arnauldet (Pierre), Seine.
Aubert (Félix), Seine.
Audollent (Auguste), Puy-de-Dôme.
Aveneau de la Grancière, Morbihan.

Babeau (Albert), Aube.
Baras (Albert), Landes.
Barbot (Jules), Lozère.
Barrière-Flavy (Casimir), Haute-Garonne.
Batiffol (Mgr Pierre), Haute-Garonne.
Bayet (Charles), Seine.
Beaumont (le comte Charles de), Indre-et-Loire.
Beaupré (le comte Jules), Meurthe-et-Moselle.
Beaurepaire (Charles de Robillard de), Seine-Inférieure.
Beauvois (Eugène), Côte-d'Or.
Bengy-Puyvallée (Maurice de), Seine.
Benndorf (Otto), Autriche.
Berthelé (Joseph), Hérault.

Digitized by Google

MM.

Bertrand de Broussillon (Arthur), Sarthe.
Besnier (Maurice), Calvados.
Beyssac (Jules), Rhône.
Bidault de Grésigny, Saône-et-Loire.
Birot (le docteur J.), Rhône.
Bizot (Ernest), Isère.
Blanc (Édouard), Tunisie.
Bloch (Gustave), Seine.
Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexandrovitch), Russie.
Boinet (Amédée), Seine.
Bonaparte (le prince Roland), Corse.
Bonnault (le baron de), Oise.
Bonnet (Émile), Hérault.
Bordeaux (Paul), Oise.
Bordes (l'abbé), Seine-et-Marne.
Bossard (l'abbé), Ille-et-Vilaine.
Bouglon (le baron de), Landes.
Boulanger (C.), Somme.
Boulitchoff (S. Exc. N. de), Russie.
Boutry (Léon), Orne.
Boyé (Marius), Morbihan.
Braquehaye (Charles), Gironde.
Brassart (Éleuthère), Loire.
Breghot du Lut (F.), Rhône.
Brémond d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Briquet (Charles-Moïse), Suisse.
Brulard (le Dr René), Côte-d'Or.
Brune (l'abbé Paul), Jura.
Bruston (Charles), Tarn-et-Garonne.
Brutails (Auguste), Gironde.
Buche (Joseph), Rhône.
Buttin (Charles), Haute-Savoie.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), Oise.
Capitan (le docteur Louis), Seine.
Carapanos (Constantin), Grèce.
Caron (Émile), Seine-et-Oise.

Digitized by Google

MM.

Carsalade du Pont (Mgr Jules de), Pyrénées-Orientales.
Carton (le docteur Louis), Tunisie.
Casati (Charles), Loiret.
Castanier (Prosper), Seine.
Castellane (le comte Henri de), Maine-et-Loire.
Cazalis de Fondouce (Paul), Hérault.
Cessac (le comte Jean de), Creuse.
Chabrun (César), Mayenne.
Champoiseau (Charles), Bouches-du-Rhône.
Chantecler (Charles), Seine-et-Marne.
Chapot (Victor), Isère.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Chatel (Eugène), Jura.
Chauvet (Gustave), Charente.
Chénon (Émile), Indre.
Chérémeteff (S. Exc. le comte Serge Dmitriévitch), Russie.
Chevalier (le chanoine Ulysse), Drôme.
Cheylud (Émile), Dordogne.
Clerc (Michel), Bouches-du-Rhône.
Clerval (l'abbé), Eure-et-Loir.
Cloquet (Louis), Belgique.
Condamin (le chanoine James), Rhône.
Clouzot (Étienne), Deux-Sèvres.
Clouzot (Henri), Seine.
Corot (Henry), Côte-d'Or.
Costa de Beauregard (le comte Olivier), Seine-Inférieure.
Couret (le comte Alphonse), Loiret.
Courtot (l'intendant-général), Seine.
Coutan (le docteur), Seine-Inférieure.
Coutil (Léon), Eure.
Creusot (J.), Indre.
Croizier (le marquis de), Basses-Pyrénées.
Cumont (Franz), Belgique.
Cumont (Georges), Belgique.

Daguin (Fernand), Côte-d'Or.
Daupeley (Gustave), Eure-et-Loir.

Digitized by Google

MM.

Déchelette (Joseph), Loire.
Degrand (A.), Tunisie.
Delachenal (Roland), Isère.
Delattre (le R. P. Alfred-Louis), Tunisie.
Delaville-Le Roulx (Joseph), Indre-et-Loire.
Delignières (Émile), Somme.
Demaison (Louis), Marne.
Depoin (Joseph), Seine-et-Oise.
Deseilligny (Jules Pierrot-), Saône-et-Loire.
Des Forts (Philippe), Somme.
Des Méloizes (le marquis Albert), Cher.
Des Robert (Ferdinand), Meurthe-et-Moselle.
Destrée (Joseph), Belgique.
Dieudonné (Adolphe), Ardennes.
Dimier (Louis), Seine.
Dognée (Eugène), Belgique.
Donau (le capitaine R.), Tunisie.
Donnet (Fernand), Belgique.
Douais (Mgr Célestin), Oise.
Du Chatellier (Paul), Finistère.
Dufour (A.), Seine-et-Oise.
Duhamel-Decéjean (Charles), Somme.
Du Lac (Jules), Oise.
Dumoulin (Maurice), Seine-et-Oise.
Dumuys (Léon), Loiret.
Durand-Gréville (Émile-Alix), Alpes-Maritimes.
Durighello (Ange), Turquie d'Asie.
Duruflé (Gustave), Orne.
Du Teil (le baron Joseph), Nord.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (Clément), Doubs.

Engel (Arthur), Suisse.
Espérandieu (le commandant Émile), Seine.
Espinas (Georges), Yonne.
Essling (le prince d'), Alpes-Maritimes.
Eude (Émile), Seine.

Digitized by Google

MM.

Evans (Arthur-John), Grande-Bretagne.
Evans (sir John), Angleterre.
Expert (Henry), Seine.

Fage (René), Haute-Vienne.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Faulquier (Bernard), Nièvre.
Fayolle (le marquis Gérard de), Dordogne.
Fazy (Henry), Suisse.
Ferrero (Ermanno), Italie.
Finot (Jules), Nord.
Fleury (le comte Louis de), Russie.
Fleury (Gabriel), Sarthe.
Fougères (Gustave), Seine.
Fourché (P.), Gironde.
Fourdrignier (Édouard), Seine.
Fournier (Paul), Isère.
Foville (Jean de), Seine-Inférieure.
Fromageot (Paul), Seine.
Frothingham (Arthur-L.), Jr., États-Unis d'Amérique.
Furcy-Raynaud (Marc), Seine.

Galle (Léon), Rhône.
Garofalo (Francesco-Paolo), Italie.
Gaspar (Camille), Belgique.
Gassies (Georges), Seine-et-Marne.
Gauchery (Paul), Cher.
Gauckler (Paul), Seine.
Gaudin (Paul), Turquie d'Asie.
Gauthier (Gaston), Nièvre.
Gérin-Ricard (Henry de), Bouches-du-Rhône.
Germain de Maidy (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (le R. P. Joseph), Turquie d'Asie.
Gestoso y Perez (José), Espagne.
Geymüller (le baron Henry de), Suisse.
Ghellinck-Vaernewyck (le vicomte de), Belgique.
Ginot (Émile), Vienne.

Digitized by Google

MM.

Györy de Nadudvar (Arpad), Autriche-Hongrie.
Giraud (Jean-Baptiste), Rhône.
Godet (l'abbé Henri), Orne.
Gonnard (Henri), Loire.
Gosset (Alphonse), Marne.
Goy (Pierre de), Cher.
Grand (Roger), Morbihan.
Guerlin (Robert), Somme.
Guichard (l'abbé Alphonse), Jura.
Guiffrey (Jean), Seine-et-Oise.
Guilhou (Ernest), Basses-Pyrénées.
Guimet (Émile), Seine.
Gusman (Pierre), Seine.
Guyencourt (Robert de), Somme.

Headlam (le Rev. Arthur-C.), Grande-Bretagne.
Helbig (Wolfgang), Allemagne.
Hénault (Maurice), Nord.
Héron de Villefosse (Étienne), Seine-et-Marne.
Hirschfeld (Otto), Allemagne.

Jadart (Henry), Marne.
Janssens (le comte Gaston de), Eure-et-Loir.
Jobard (Paul), Côte-d'Or.
Join-Lambert (Arthur), Eure.
Joubin (André), Hérault.
Joulin (Léon), Haute-Garonne.
Joüon des Longrais (Frédéric), Ille-et-Vilaine.
Jullian (Camille), Seine.

Kergorlay (le comte Florian de), Oise.
Kermaingant (Pierre-Paul Laffleur de), Seine-Inférieure.
Kerviler (René Pocard-), Loire-Inférieure.
Kœchlin (Raymond), Seine.

Labande (L.-H.), Vaucluse.
La Boullaye (Ernest Arbeltier de), Aube.
Lacave La Plagne-Barris (le baron Joseph), Gers.

Digitized by Google

MM.

Lacombe (Paul), Seine.
La Croix (le R. P. Camille de), Vienne.
Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), Turquie d'Asie.
Laigue (Louis de), Italie.
La Martinière (Henri de), Seine.
La Mazelière (le marquis de), Alpes-Maritimes.
Langlois (l'abbé M.), Eure-et-Loir.
Lanore (Maurice), Basses-Pyrénées.
La Sizeranne (le comte Fernand Monier de), Drôme.
Lauer (Philippe), Oise.
Lauzun (Philippe), Gers.
Lazzaroni (le baron), Italie.
Le Breton (Gaston), Seine-Inférieure.
Lebrun (Eugène), Allier.
Le Clert (Louis), Aube.
Lefebvre des Noëttes (le commandant), Seine-et-Oise.
Legrand (Maxime), Seine-et-Oise.
Lejay (l'abbé Paul), Côte-d'Or.
Lemaire (Arthur), Basses-Pyrénées.
Lemoisne (André), Seine.
Leprieur (Paul), Seine.
Lesort (André), Ille-et-Vilaine.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
L'Espinasse-Langeac (le vicomte de), Tunisie.
L'Estourbeillon (le marquis de), Morbihan.
Letaille (Joseph), Seine.
Lewis (Bunnell), Irlande.
Lhomel (le comte Georges de), Pas-de-Calais.
Liebbe (Elias), Ardennes.
Loë (le baron Alfred de), Belgique.
Louis-Lucas (Paul), Côte-d'Or.
Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), Italie.
Lucot (le chanoine Paul), Marne.
Lur-Saluces (le marquis Alexandre de), Gironde.

Macqueron (Henri), Somme.
Magne (Charles), Seine.

Digitized by Google

MM.

MAIGNAN (Albert), Seine-et-Oise.
MALE (Émile), Allier.
MANDACH (Conrad DE), Suisse.
MANTEYER (Georges DE), Hautes-Alpes.
MARCEL (le chanoine Louis), Haute-Marne.
MARCHAND (l'abbé Frédéric), Ain.
MAREUSE (Edgar), Gironde.
MARIGNAN (Albert), Gard.
MARQUET DE VASSELOT (Jean-J.), Seine-et-Oise.
MARSAUX (le chanoine Léopold), Oise.
MARTIN (Gabriel), Seine.
MARTIN-SABON (Félix), Seine-et-Oise.
MARTINEZ Y REGUERA (le Dr Leopoldo), Espagne.
MAYEUX (Albert), Seine.
MELLER (Pierre), Gironde.
MENJOT D'ELBENNE (le vicomte Samuel), Sarthe.
MERLET (René), Eure-et-Loir.
MERLIN (Alfred), Tunisie.
MILLARD (l'abbé Aristide), Marne.
MILLON (Henry), Côte-d'Or.
MIROT (Léon), Nièvre.
MONTÉGUT (Henri DE), Charente.
MONTILLE (Léonce DE), Côte-d'Or.
MOREAU DE NÉRIS, Allier.
MOREL (Léon), Marne.
MORGAN (Jacques DE), Seine-et-Oise.
MORILLOT (l'abbé Louis), Côte-d'Or.
MORIN (dom Germain), Belgique.
MOULIN (Franki), Suisse.
MÜLLER (l'abbé Eugène), Oise.
MUSSET (Georges), Charente-Inférieure.

NAËF (Albert), Suisse.
NOCQ (Henry), Seine.
NODET (Victor), Ain.
NOGUÈS (l'abbé Jules L.-M.), Charente-Inférieure.

Digitized by Google

MM.

Olrik (le Dr Hans), Danemark.
Ouvaroff (la comtesse), Russie.

Paris (Pierre), Gironde.
Pasquier (Félix), Haute-Garonne.
Pélissier (Léon), Hérault.
Perdrizet (Paul), Meurthe-et-Moselle.
Perrault-Dabot (A.), Saône-et-Loire.
Petit (Ernest), Yonne.
Pflugk-Harttung (le Dr Julius von), Allemagne.
Piet-Lataudrie (Charles), Deux-Sèvres.
Piette (Édouard), Ardennes.
Pilloy (Jules), Aisne.
Planté (Adrien), Basses-Pyrénées.
Plath (le Dr Konrad), Allemagne.
Poëte (Marcel), Seine.
Poinssot (Louis), Côte-d'Or.
Polivanoff (S. Exc. Vladimir), Russie.
Porée (le chanoine Adolphe), Eure.
Potey (Georges), Côte-d'Or.
Poupardin (René), Seine.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.

Quarré-Reybourbon (Louis), Nord.
Quilgars (Henry), Loire-Inférieure.

Rainaud (Armand), Calvados.
Régnier (Louis), Eure.
Requin (l'abbé), Vaucluse.
Rey (Auguste), Seine-et-Oise.
Rey (Ferdinand), Côte-d'Or.
Reymond (Marcel), Isère.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Ridder (André de), Seine-et-Marne.
Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), Grande-Bretagne.

Digitized by Google

MM.

Roche (Denis), Seine.
Rodière (Roger), Pas-de-Calais.
Rodocanachi (Emmanuel), Grand-duché de Luxembourg.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.
Roschach (Ernest), Haute-Garonne.
Rouquette (le Dr), Sarthe.
Rousseau (F.), Seine.
Roustan (François), Var.
Rouvier (le docteur Jules), Algérie.
Roy (Maurice), Yonne.
Royer (Charles), Haute-Marne.
Rupin (Ernest), Corrèze.

Saint-Paul (Anthyme), Haute-Garonne.
Saint-Pulgent (A. de), Loire.
Saint-Venant (Julien de), Nièvre.
Sarriau (Henri), Nièvre.
Schlosser (le chevalier Julius von), Autriche.
Schmidt (le professeur Valdemar), Danemark.
Séjourné (le R. P. Paul-M.), Turquie d'Asie.
Sellier (Charles), Seine.
Seltman (E. J.), Angleterre.
Serbat (Louis), Nord.
Sickel (le chevalier Theodor von), Autriche.
Soil (Eugène), Belgique.
Soriano y Tomba (Ramón de), Espagne.
Sorlin-Dorigny (Albert), Seine.
Souchon (Joseph), Aisne.
Soultanoff (S. Exc. Nicolas), Russie.
Storelli (André), Loir-et-Cher.
Strœhlin (le Dr Paul-Ch.), Suisse.
Stückelberg (Ernest-Alfred), Suisse.
Swarte (Victor de), Nord.

Tausserat-Radel (Alexandre), Marne.
Thélier (Ernest), Seine-et-Oise.
Théodore (Émile), Nord.
Théry (Louis), Nord.

Digitized by Google

MM.

Thiollier (Félix), Loire.
Tholin (Georges), Finistère.
Thompson (H.-Yates), Grande-Bretagne.
Travers (Émile), Calvados.
Triger (Robert), Sarthe.
Truchis (le vicomte Pierre de), Côte-d'Or.

Unger (Charles-Richard), Norvège.
Urseau (le chanoine Charles), Maine-et-Loire.

Vachez (Antoine), Rhône.
Vallentin du Cheylard (Roger), Drôme.
Vallette (René), Vendée.
Valton (Prosper), Oise.
Van der Straten-Ponthoz (le comte François), Belgique.
Vaschide (Mme Victoria), Roumanie.
Vasnier (Henri), Calvados.
Vauvillé (Octave), Aisne.
Vernet (Gustave), Meurthe-et-Moselle.
Vernet (Marcel), Seine.
Vesly (Léon de), Seine-Inférieure.
Vial (E.), Rhône.
Vialettes (le chanoine Ludovic), Aveyron.
Vidier (Alexandre), Seine.
Vienne (Maurice Mathieu de), Meurthe-et-Moselle.
Vignot (Charles), Yonne.
Villenoisy (François de), Seine.
Vincent (le docteur Henri), Ardennes.
Vitalis (Alexandre), Hérault.
Vitry (Paul), Seine.
Vogt (l'abbé Albert), Suisse.

Weiss (André), Seine.
Witte (Alphonse de), Belgique.

Zeiller (Jacques), Basses-Pyrénées.

Digitized by Google

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE. Académie des inscriptions et belles-lettres.

—

AIN, *Bourg*. Société d'émulation.
AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.
ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation de l'Allier.
ALPES (HAUTES-), *Gap*. Société d'études historiques des Hautes-Alpes.
ALPES-MARITIMES, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.
AUBE, *Troyes*. Société académique de l'Aube.
AVEYRON, *Rodez*. Société des lettres, sciences et arts.
BELFORT (Territoire de). Société belfortaine d'émulation.
CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— — Société française d'archéologie.
— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— *Bayeux*. Société des sciences, arts et belles-lettres.
CHARENTE, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce de la Charente.
— — Société archéologique et historique de la Charente.
CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure.
— — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
— *Saint-Jean-d'Angély*. Société linnéenne de la Charente-Inférieure.

Digitized by Google

Cher, *Bourges*. Société historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.
Corrèze, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
Côte-d'Or, *Dijon*. Commission des antiquités de la Côte-d'Or.
— — Académie de Dijon.
— *Beaune*. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature.
— *Châtillon-sur-Seine*. Société archéologique et historique du Châtillonnais.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.
Côtes-du-Nord, *Saint-Brieuc*. Société d'émulation des Côtes-du-Nord.
Creuse, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
Dordogne, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.
Doubs, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.
— — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— *Montbéliard*. Société d'émulation.
Drôme, *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.
— *Romans*. Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie.
Eure-et-Loir, *Chartres*. Société archéologique d'Eure-et-Loir.
— *Châteaudun*. Société dunoise.
Gard, *Nîmes*. Académie de Nimes.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.
Garonne (Haute-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.

Digitized by Google

Gironde, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
— — Société archéologique de la Gironde.
— — Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts.
Hérault, *Montpellier*. Académie des sciences et lettres.
— — Société archéologique.
— *Béziers*. Société archéologique.
Ille-et-Vilaine, *Rennes*. Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.
Indre-et-Loire, *Tours*. Société archéologique de Touraine.
Isère, *Grenoble*. Académie delphinale.
— — Société de statistique, des sciences naturelles et arts du département.
Landes, *Dax*. Société de Borda.
Loir-et-Cher, *Blois*. Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.
— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.
Loire, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.
Loire (Haute-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.
Loire-Inférieure, *Nantes*. Société archéologique.
Loiret, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.
Lozère, *Mende*. Société d'agriculture, sciences et arts.
Maine-et-Loire, *Angers*. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
Manche, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.
Marne, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.
— *Reims*. Académie de Reims.
Marne (Haute-), *Langres*. Société historique et archéologique.
Meurthe-et-Moselle, *Nancy*. Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.

Digitized by Google

MEUSE, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.
— *Verdun*. Société philomathique.
MORBIHAN, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.
NORD, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
— *Avesnes*. Société archéologique.
— *Cambrai*. Société d'émulation.
— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.
— *Dunkerque*. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Roubaix*. Société d'émulation.
OISE, *Beauvais*. Société académique d'archeologie, sciences et arts de l'Oise.
— *Compiègne*. Société historique.
PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.
— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.
RHÔNE, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Bulletin historique du diocèse de Lyon.
— *Tarare*. Société scientifique et littéraire.
SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
SARTHE, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.
SAVOIE, *Chambéry*. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
SAVOIE (HAUTE-), *Annecy*. Société florimontane.
SEINE, *Paris*. Association pour l'encouragement des études grecques.
— — Société française de numismatique et d'archéologie.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société des études historiques.
— — Société des Amis des monuments parisiens.
— — Société d'anthropologie.
SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.

Digitized by Google

SEINE-ET-MARNE, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.
— *Fontainebleau*. Société historique et archéologique du Gâtinais.
SEINE-ET-OISE, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.
— — Commission des antiquités de Seine-et-Oise.
— *Rambouillet*. Société archéologique.
— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.
SÈVRES (DEUX-), *Niort*. Société de statistique.
SOMME, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie d'Amiens.
— *Abbeville*. Société d'émulation.
TARN-ET-GARONNE, *Montauban*. Société archéologique.
VAR, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.
— — Académie du Var.
VAUCLUSE, *Avignon*. Académie de Vaucluse.
VENDÉE, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
VIENNE, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
VIENNE (HAUTE-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
VOSGES, *Épinal*. Société d'émulation des Vosges.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
YONNE, *Auxerre*. Société des sciences de l'Yonne.
— *Sens*. Société archéologique.
ALGÉRIE, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Bône*. Académie d'Hippône.
— *Constantine*. Société archéologique du département.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.
TUNISIE, *Sousse*. Société archéologique.

Sociétés étrangères.

ALLEMAGNE. *Bonn*. Verein von Alterthumsfreunden im Rheinlande.

Digitized by Google

ALLEMAGNE. *Iéna*. Verein für thüringische Geschichte und Alterthumskunde.
— *Trèves*. Gesellschaft für nützliche Forschungen.
— *Wiesbaden*. Verein für nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung.
ALSACE-LORRAINE. *Colmar*. Société d'histoire naturelle.
— *Metz*. Académie de Metz.
— *Mulhouse*. Société industrielle.
— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.
AUTRICHE-HONGRIE. *Agram*. Société archéologique.
— *Buda-Pest*. Az archæologiai bizottság (Société archéologique de Hongrie).
— *Cracovie*. Académie des sciences (Commission d'histoire de l'art).
— *Graz*. Historischer Verein für Steiermark.
— *Knin*. Société archéologique.
— *Laibach*. Musealverein fur Krain.
— *Prague*. Société archéologique de la Bohême.
— *Spalato*. Rédaction du Bullettino di archeologia e storia dalmata.
— *Trieste*. Archeografo Triestino.
— *Vienne*. Akademischer Verein deutscher Historiker.
— — Anthropologische Gesellschaft.
— — K. Akademie der Wissenschaften.
— — K. Central-Commission für Kunst und historische Denkmäler.
— — Œsterreichisches archaeologisches Institut.
BELGIQUE. *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Société d'archéologie.
— — Société des Bollandistes.

Digitized by Google

BELGIQUE. *Bruxelles.* Société royale de numismatique.
— *Gand.* Comité central de publication des inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale.
— — Cercle historique et archéologique.
— *Liège.* Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Malines.* Cercle archéologique, littéraire et artistique.
— *Mons.* Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
— *Namur.* Société archéologique.
DANEMARK. *Copenhague.* Kongelige Nordiske oldskrift-Selskab (Société royale des Antiquaires du Nord).
— *Odensee.* Fyens Stifts litterære Selskab (Société littéraire de Fionie).
ÉGYPTE. *Le Caire.* Comité de conservation des monuments de l'art arabe.
ESPAGNE. *Madrid.* Académie royale de l'Histoire.
— — Sociedad española de excursiones.
— — Revista de archivos, bibliotecas y museos.
ÉTATS-UNIS. *Baltimore.* Johns Hopkins University.
— *Cambridge.* Archæological Institute of America.
— *Chicago.* Académie des sciences.
— *Philadelphie.* American philosophical Society.
— *Topeka.* Kansas State historical Society.
— *Urbana.* Ohio historical and philosophical Society.
— *Washington.* Bureau of Ethnology.
— — Smithsonian Institution.
— *Worcester.* American Antiquarian Society.
GRANDE-BRETAGNE. *Londres.* Society of Antiquaries of London.
— — Society of Biblical Archæology.
— *Cambridge.* Cambridge Antiquarian Society.
— *Dublin.* Royal Irish Academy.
— *Edimbourg.* Royal Society of Edinburgh.

Digitized by Google

GRANDE-BRETAGNE. *Edimbourg.* Society of Antiquaries of Scotland.
— *Jersey.* Société jersiaise.
ITALIE. *Rome.* Reale Accademia dei Lincei.
— — Istituto archeologico.
— *Bologne.* Regia deputazione di storia patria per le provincie di Romagna.
— *Foligno.* Archivio storico per le Marche e per l'Umbria.
— *Milan.* Società storica lombarda.
— *Modène.* Regia Accademia di scienze, lettere ed arti.
— *Turin.* Reale Accademia delle scienze.
— *Padoue.* Rivista di storia antica.
LUXEMBOURG. *Luxembourg.* Institut grand-ducal de Luxembourg, section historique.
NOUVELLE-ÉCOSSE. *Halifax.* Nova-Scotian Institute of science.
PAYS-BAS. *Leeuwarden.* Friesch genootschap van geschied-, oudheid- en taalkunde (Société frisonne d'histoire, d'archéologie et de philologie).
PORTUGAL. *Lisbonne.* Museu ethnographico português.
RUSSIE. *Saint-Pétersbourg.* Commission impériale archéologique.
— *Ékaterinebourg.* Société ouralienne des amis des sciences.
— *Helsingfors.* Suomen Muinaismuisto-Yhdistyks (Société archéologique finlandaise).
— *Moscou.* Société impériale archéologique.
SUÈDE. *Stockholm.* Kongl. vitterhets historie och antiquitets Akademien (Académie royale des belles-lettres, de l'histoire et des antiquités).
SUISSE. *Bâle.* Historische und antiquarische Gesellschaft.
— *Genève.* Société d'histoire et d'archéologie.
— *Lausanne.* Société d'histoire de la Suisse romande.
— *Lucerne.* Historischer Verein der fünf Orte, Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug.
— *Zürich.* Antiquarische Gesellschaft.
— — Musée national suisse.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUES

REGEVANT LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

École des Beaux-Arts, à Paris.
École des Chartes, à la Sorbonne, Paris.
Musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye.
Universités d'Aix-Marseille, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes, Toulouse, Alger.
Académie de Chambéry.
Service des Antiquités de la Régence de Tunis.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

EUGÈNE MÜNTZ

MEMBRE DE L'INSTITUT

Membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France

(1845-1902)

Par M. Jules Maurice, membre résidant.

(Lecture faite à la séance du 24 janvier 1906.)

Messieurs,

Louis-Frédéric-Eugène Müntz fut pendant vingt-quatre ans, de 1878 à 1902, l'un des membres les plus actifs de notre Société.

Beaucoup d'entre vous ont porté un vif intérêt à ses recherches et l'ont aidé à résoudre les problèmes qu'il a soulevés. Ils seraient plus autorisés que moi à parler de son œuvre.

J'ai peu connu personnellement Eugène Müntz; mes souvenirs particuliers ne peuvent pas m'aider à évoquer, comme je le voudrais, la figure de notre ancien confrère; j'ai toutefois cherché à trouver le reflet de ses nobles occupations dans ses livres et dans les dates de ses voyages d'études. L'unité d'une telle vie est dans son œuvre; je tâcherai de la rendre et de suppléer à mon manque d'informations personnelles par mon admiration sincère pour le

Digitized by Google

labeur inlassable avec lequel Müntz a élevé un monument à la gloire de la Renaissance.

Eugène Müntz naquit à Soultz-sous-Forêt, non loin de Wœrth, en Alsace, le 11 juin 1845. Il était d'une bonne famille de ce pays ; son père avait été notaire et son grand-père député. Il fit ses études à Paris au lycée Bonaparte, aujourd'hui Condorcet, où il entra en 1857. Nous avons quelques mots de lui sur cette période de sa vie, dans la notice nécrologique qu'il a consacrée à son condisciple et ami Olivier Rayet. Nous y lisons que Müntz prit dès lors avec Rayet et sous la direction de Paul Mantz, l'oncle de son ami, le goût passionné des choses de l'art et qu'il passait ses heures de sortie au Musée du Louvre. Nous y apprenons aussi qu'il fut un cœur tendre et un excellent ami. C'est ce que nous révèle sa correspondance avec Rayet ; c'est aussi ce que se rappellent tous ceux qui l'ont connu. Ce fut Paul Mantz qui procura à Müntz, après sa sortie du lycée en 1869, la collaboration à la *Gazette des Beaux-Arts*, où il écrivit pendant toute sa vie d'intéressants articles. Dès 1867, il avait également pris part à la rédaction de la *Revue critique* et ce fut cette *Revue* qui reçut son dernier travail, paru après sa mort en 1903.

Müntz ne fit que passer à l'École des chartes ; il entreprit de suite ses recherches personnelles et nul ne tira meilleur parti que lui du dépouillement des archives. Ses premiers travaux furent consacrés à l'Alsace ; à Holbein et à Albert Dürer, dont il s'occupa de nouveau à la fin de sa vie ; à Martin Schoen ; au miniaturiste Baür qui clôt la série des grands artistes alsaciens au XVII^e^ siècle ; aux manifestations de la Renaissance en Alsace et en Suisse. Il séjourna beaucoup, à cette époque, dans ce dernier pays, ainsi qu'en Allemagne et en Autriche, où il mit à contribution, à Vienne, la Bibliothèque impériale et l'Albertine.

Müntz avait gardé de son origine alsacienne un profond sentiment patriotique ; il avait l'amour du sol natal et la piété des souvenirs de l'Alsace. Ce sentiment persista toujours chez lui, bien qu'il se soit attaché plus tard à une

Digitized by Google

véritable patrie artistique idéale, à cette Italie de la Renaissance qu'il nous fit connaître dans toutes ses manifestations.

Après la guerre douloureuse de 1870, Müntz crut d'abord que les monuments et les œuvres d'art de l'Alsace avaient été respectés par le vainqueur, mais quand il eut le temps d'y regarder de plus près, il s'aperçut que beaucoup de chefs-d'œuvre avaient disparu dans la tourmente. Il remarqua que si la cathédrale de Strasbourg avait échappé à une destruction presque totale, cela n'était pas dû à la générosité des assaillants qui avaient pris sa flèche pour cible en réglant le tir de leurs canons, mais aux barres de fer qui soutenaient le paratonnerre. Il déplora surtout la destruction d'une partie des vitraux de la cathédrale, celle de la vieille église gothique construite en 1254 et affectée au culte protestant, qu'on appelait le Temple-Neuf; la disparition de tableaux comme le Mariage mystique de sainte Catherine attribué à Memmling ou à Gérard David, comme la Sainte Apolline du Pérugin, la Dispute dans un cabaret de Ad. Van Ostade, ou encore de manuscrits ornés de miniatures uniques comme l'admirable ouvrage illustré au XII^e^ siècle par l'abbesse de Hohenbourg en Alsace, Herrade de Landsperg.

Müntz fut heureusement bientôt arraché à ses souvenirs. Il devait, l'un des premiers, sur la proposition de Félix Ravaisson et la désignation d'Albert Dumont, contribuer à établir le renom de l'École française de Rome que Jules Simon venait de fonder le 25 mars 1873. Cette heure fut décisive dans sa carrière. En effet, il commença dès lors à réunir cette quantité de documents qui ont fait de ses ouvrages des sources inépuisables de renseignements sur l'histoire de la Renaissance. Il dépouilla, aux archives du Vatican, ces *Registres comptables de la cour pontificale* qui furent l'une des mines d'où il put extraire la substance de ses trois premiers volumes sur *Les arts à la cour des papes* et du quatrième, resté inachevé, et auquel notre confrère M. le baron de Geymüller doit mettre la dernière main. La première partie de ce grand ouvrage parut dans la *Bibliothèque des Écoles de Rome et d'Athènes* en 1878. Le directeur

Digitized by Google

de l'École de Rome, Albert Dumont, qui appréciait la valeur de Müntz, le pressait de poursuivre son œuvre et de publier ses études, qui attiraient l'attention de l'Europe savante. Müntz n'avait guère besoin d'être stimulé. Il fit paraître successivement : en 1878, la partie consacrée aux pontificats de Martin V, Eugène IV, Nicolas V, Callixte III, Pie II, c'est-à-dire à la première Renaissance; en 1879, celle réservée à Paul II, le fondateur du Musée du Vatican; en 1882, la troisième partie consacrée à Sixte IV, le fondateur de la dynastie des Della Rovere, à Innocent VIII, à Alexandre VI Borgia, à Pie III, à Jules II, le réédificateur de Saint-Pierre avec Bramante. Il est nécessaire de considérer un peu plus longuement cette œuvre capitale dans la vie de Müntz.

La période historique qui s'étend de 1418 à 1513 donna lieu à ses études les plus approfondies. Il interrogeait toutes les sources de l'histoire de cette époque; il dépouillait les archives du Vatican, les archives d'État de Rome et de Florence, les grandes bibliothèques romaines, notamment la bibliothèque Barberini; celles du nord de l'Italie, telles que la bibliothèque Ambrosienne de Milan, et de la Toscane où il faisait de nombreux voyages. Il esquissait dans la préface de chaque volume la physionomie des papes, faisait connaître leurs préférences artistiques, leur personnalité et le rôle qu'ils avaient joué dans l'histoire de la grande Renaissance italienne; enfin il donnait les pièces d'archives qui formaient la substance même du volume, puis de nombreux articles parus dans la *Revue archéologique*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, dans l'*Art* complétaient ces études et achevaient de faire connaître les monuments élevés sous chaque règne, les œuvres des artistes et les collections réunies par les papes.

Son premier volume s'ouvre par le tableau de la réorganisation de Rome par Martin V au retour de la captivité d'Avignon. Le premier souci de ce pape fut de restaurer les monuments antiques; de réorganiser la voirie romaine, de solliciter le concours de peintres comme Gentile da Fabriano,

Digitized by Google

Victor Pisanello et surtout Masaccio; de sculpteurs et d'orfèvres comme Ghiberti. Nicolas V (1147-1455) fut le grand pape artiste et le grand Mécène du xv^e^ siècle. Müntz en parle avec une admiration sincère; son luxe lui semblait n'avoir eu pour objet que de rehausser l'éclat de la papauté et la bibliothèque qu'il fonda, la réédification de la basilique constantinienne de Saint-Pierre qu'il commença, lui semblaient des titres à notre reconnaissance. L'ébauche colossale que ce pape entreprit, en peu de temps, d'une Rome qu'il eût voulue aussi grande que la Rome antique, fut continuée par ses successeurs. Les noms des architectes Alberti, Rosellino, du doux peintre mystique Fra Angelico, du maître verrier Giovanni d'Andrea de Florence, paraissent dans son orbite ainsi qu'une légion d'artistes dont Müntz a étudié les œuvres.

Mais ce fut à Paul II (1464-1471) qu'il consacra ses recherches les plus heureuses. Le premier, il fit connaître la présence de nombreux artistes de la Haute-Italie venus à la cour de ce pape, qui eut pour sculpteur attitré Bellano de Padoue. Ainsi notre confrère nous faisait-il saisir sur le vif ces influences septentrionales qu'on lui a trop reproché de ne pas voir. Mais ce qu'il s'attachait encore plus à faire apprécier dans l'œuvre du cardinal Pierre Barbo, plus tard Paul II, c'était la réunion de ses collections et la fondation du Musée du Vatican. Müntz a donné non seulement dans *Les arts à la cour des papes,* mais dans la *Gazette des Beaux-Arts* de 1877 et dans la *Revue archéologique* en 1878, les inventaires des collections de ce pape, la description de ses statues, de ses camées, de ses bronzes, de ses objets d'orfèvrerie, de son médailler. Rien ne peut être plus utile que ces inventaires pour retrouver l'origine et suivre les migrations de beaucoup d'œuvres d'art à travers les collections connues. Chemin faisant, il dégageait les personnalités d'artistes oubliés comme ce Paolo Romano, à qui il rendait la paternité du tombeau du cardinal Sérampi et de l'autel de Sainte-Agnès-hors-les-Murs, tous deux élevés sous Paul II.

Sixte IV (1471-1484) et Jules II sont encore de grandes figures de papes artistes qui ont attiré son attention. Sous

Digitized by Google

le premier, fondateur de la dynastie des Della Rovere qui eut le malheur de vendre en partie les collections de Paul II, Müntz a signalé les œuvres à Rome de peintres comme le Pérugin, Pinturicchio, Domenico Ghirlandajo, Botticelli, Philippino Lippi, Signorelli et Melozzo da Forli, à qui il attribua définitivement la célèbre fresque de la Pinacothèque du Vatican, qui représente Sixte IV assis sur un fauteuil au milieu de sa famille, tandis que son secrétaire, l'humaniste Platina, est à genoux devant lui. Cette belle fresque, dit-il, a toutes les qualités d'un Andrea Mantegna; mais il montrait qu'il fallait la restituer à Melozzo da Forli.

Jules II fut le pape qui ouvrit « l'âge d'or de l'art italien ». Müntz a toutefois montré que ce n'était pas à lui, mais à Paul II, que l'on devait le commencement de la réédification de Saint-Pierre dans le style de la Renaissance. Mais ce fut Jules II qui confia à Bramante le plan général de l'édifice que l'on abandonna malheureusement dans la suite. L'on sait que ce pape artiste donna également son tombeau à faire à Michel-Ange, la chapelle Sixtine à peindre à Raphaël, ainsi que la chambre de la Signature et la chambre d'Héliodore, qu'il s'entoura d'artistes comme les San Gallo, les Sansovino, le Pérugin, le Sodoma, Caradosso. Les parties parues des *Arts à la cour des papes* se terminent avec ses études sur Jules II.

Müntz publia en même temps que les études précédentes une série de recherches sur les mosaïques de l'antiquité et du moyen âge. Il s'occupa surtout des mosaïques murales; il avait déjà signalé la conservation sous Nicolas V des mosaïques à fond d'or de Sainte-Constance. Il montra qu'elles dataient de l'époque de Constantin le Grand et releva la juxtaposition des symboles chrétiens et païens, les scènes bachiques des vendanges décorant un côté des voûtes tandis que l'on voit sur l'autre les fleurs en croix, les brebis portant la houlette et la *mulctra* ou vase pastoral. Il fit remarquer les traditions d'ateliers qui conservèrent sous le bas-empire et pendant la période barbare jusqu'au moyen âge, dans les mosaïques de pavements, non seulement la représentation

Digitized by Google

des ornements et des animaux antiques, mais celle de mythes comme le combat de Thésée et du Minotaure, confirmant les observations analogues de Le Blant sur les sarcophages chrétiens et celles de M. Collignon sur le mythe de Psyché. Un important mémoire présenté beaucoup plus tard, en 1891, à la Société des Antiquaires de France, décrivait les différentes espèces (*opera*) de mosaïques murales et de pavements et signalait leur emploi dans l'antiquité et au moyen âge, notamment celui de la mosaïque de verre à Pompeï et dans les villas antiques. Müntz aurait voulu voir réunis les documents épars sur cet art qui l'intéressait, et demanda maintes fois à l'Académie des inscriptions de faire entreprendre un *Corpus* des mosaïques.

Müntz poursuivit parallèlement à ses études sur *Les arts à la cour des papes* des recherches sur les *Précurseurs de la Renaissance*. Le volume qu'il publia à Paris en 1882 fut très augmenté et réédité à Florence en 1902 sous le titre : *Precursori et propagatori del Rinascimento*. Cette question des précurseurs donna lieu plus qu'aucune autre aux luttes courtoises, mais passionnées, de Müntz avec Courajod; joûtes oratoires dont bénéficia la Société des Antiquaires de France, toujours renouvelées par le sujet qui était inépuisable et complexe. En effet, la grande influence de la Renaissance italienne sur la France n'est pas douteuse, mais combien, d'autre part, ne découvre-t-on pas d'influences septentrionales dans les origines de la Renaissance en Italie. Müntz lui-même en signalait à Pise auprès du grand Nicolas de Pise; auprès de Jean de Pise, dont la Descente de Croix et le Massacre des Innocents, à la cathédrale de Sienne, rappellent le réalisme pathétique de nos sculpteurs gothiques de la fin du moyen âge; et Jean de Pise a été le précurseur de Giotto. Mais, à côté de l'influence gothique, Müntz voyait toujours celle de l'antiquité, des monuments romains encore debout au XIV^e^ siècle, ou que l'on dégageait, comme l'arc de Titus; celle des collections d'antiques dont il avait découvert ou rappelé les richesses inestimables; aussi ne s'étonnait-il pas en constatant qu'un Jacopo della Quercia à Sienne avait serré de si près l'an-

Digitized by Google

tiquité que ses fameux bénitiers du Dôme avaient été considérés comme des antiques; ou qu'un Ambrogio Lorenzetti eut peint au Palais-Vieux de Sienne des fresques dignes de Pompeï. Enfin, un art comme celui du médailleur ne renaissait-il pas de la découverte même des médailles romaines, à la fin du XIV^e^ siècle, pour prendre son essor définitif au XV^e^ avec Pisanello, Matteo de Pasti, etc., à Ferrare et à Padoue, avant de fleurir dans les grands centres sous la protection des princes comme Laurent le Magnifique, des papes comme Paul II et Jules II.

Les collections aidaient si bien au développement de l'art que l'on voyait le musée de Laurent le Magnifique, confié à la garde du sculpteur Bertoldo, devenir à Florence un véritable musée d'études, comme celui du Belvédère de Jules II l'était à Rome.

Pour nous rendre compte de l'influence de l'antiquité sur les premiers grands maîtres de la Renaissance, Müntz nous présentait un Andrea Mantegna « cherchant avec l'ardeur d'un antiquaire ou d'un archéologue à reconstituer l'image du monde romain, utilisant statues, bas-reliefs, monnaies, inscriptions, marbres et bronzes, déterminant jusqu'aux plus infimes détails du costume ou de l'ameublement des anciens », puis tirant de cette infinité de matériaux une image poétique de la réalité grâce à une puissance d'imagination artistique sans laquelle toute cette érudition serait restée stérile. Ailleurs, c'est un Donatello qu'il évoquait, montrant qu'il avait subi d'abord l'influence d'un sculpteur allemand, Piero di Giovani da Tedesco, venu se fixer à Florence en 1386; un Donatello ayant produit dans la première partie de sa carrière des œuvres réalistes, exprimé l'ascétisme de saint Jean, la noblesse de saint Georges, le pathétique des Mises au tombeau; puis ayant subi la profonde influence des sculptures, des bas-reliefs, des médailles antiques, et ayant alors produit le Cupidon de bronze du Musée de Florence, les médaillons du palais des Médicis, la statue équestre de Guattamelata à Padoue. Müntz nous montrait ainsi l'aurore de la Renaissance à Pise et sa consécration par le grand Mantegna, héritier de l'école lom-

Digitized by Google

barde, et de ce Jacopo Bellini, son beau-père, paysagiste et peintre délicat, dont un recueil de dessins, retrouvé par Müntz, est entré au Musée du Louvre grâce à MM. Courajod et de Villefosse; puis il nous faisait toucher du doigt la puissance créatrice du génie italien renouvelé par l'étude de l'antiquité et donnant toute sa mesure avec Giotto, Brunellesco, Donatello et Masaccio, mort à vingt-neuf ans, après avoir produit des fresques d'une beauté antique dont quelques-unes ont été conservées dans la modeste église du Carmine, située dans un quartier désert de Florence.

Les années 1884 et 1885 furent spécialement employées par Müntz à explorer le midi de la France; ses recherches y furent continuées jusqu'en 1887 et donnèrent lieu à une série de communications à la Société des Antiquaires de France. Les découvertes qu'il fit à Avignon, à Tarascon, à Montpellier ne sont pas les moins intéressantes de sa carrière d'artiste et d'érudit.

L'une d'elles fut l'attribution définitive, à Avignon, des fresques de Notre-Dame-des-Doms à Simone Martini, l'ami de Pétrarque, le peintre de Laure. Ce fut à l'aide des registres de l'architecte même qui dirigeait les travaux de l'église lorsque furent peintes ces fresques qu'il en établit la paternité; mais le faire du peintre est également caractéristique. L'on retrouve, dit Müntz, dans ces tendres et délicates peintures, le type de la Vierge aux cheveux blonds flottants de l'École de Sienne, son Christ émanant des nuages et adoré par les anges et surtout les nimbes d'or à rayons et le coloris délicat de cette école poétique. C'est qu'en effet pour notre confrère l'iconographie était une source de renseignements précieux; c'est ainsi qu'il suivait l'évolution des nimbes dans les écoles du XIVe et du XVe siècle.

Ces belles compositions de Notre-Dame-des-Doms avaient été exécutées sous Benoît XII. Ce fut sous ce pape et sous ses successeurs Clément VI et Clément VII que travaillèrent à Avignon Pierre Obrier, qui fut longtemps considéré comme le seul architecte du palais des papes, Pierre et Jean Poisson, que Müntz a fait connaître, ainsi que Jean Bisacci, B. de Ranso, qui dirigea la construction d'une partie des

Digitized by Google

remparts, et une foule d'autres artistes moins importants, maitres de charpente, sculpteurs, fondeurs de canons, peintres, orfèvres, tapissiers. Car, il faut l'avouer, le seul défaut de la méthode de Müntz, ce fut d'amener au jour des noms d'artistes secondaires à côté de ceux des maitres, mais il en faisait lui-même le départ, et oserait-on beaucoup lui reprocher une trop grande richesse de documents. Pour Avignon, il remarquait avec notre collègue M. Enlart que tous les architectes employés par les papes étaient français, à l'exception de Juliano da San-Gallo, et tous les peintres au contraire italiens, établissant ainsi la prééminence glorieuse de chacune des deux nations.

Les recherches sur le sculpteur François de Laurana et sur les monuments de Tarascon ne furent pas moins heureuses que celles sur Simone Martini. Il a montré que le nom de Laurana devait être attaché au tombeau de Jean Cossa de Troja, sénéchal de Provence, qui avait quitté Naples pour suivre le roi René. Une médaille signée de Laurana nous donne en effet l'effigie de Cossa par l'artiste dont elle nous fait connaître la main. Müntz a donné une bonne reproduction de ce tombeau dans les *Monuments Piot*. Parallèlement à toutes ces études se poursuivaient celles qu'il avait entreprises sur la tapisserie hors de France. Elles donnèrent lieu de 1876 à 1886 à la publication d'articles dans la *Revue archéologique*, dans l'*Art*, le *Courrier de l'Art*, d'un livre qui fait partie de la *Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts*, d'un in-folio de la grande *Histoire de la tapisserie*, entreprise avec MM. Pinchart et Guiffrey. Certes les connaissances de Müntz ne pouvaient pas être universelles, mais ses travaux sont pleins de détails inédits ou curieux; il mit en lumière l'origine flamande de ces Arazzi déjà désignés comme tels dans la *Chronique de Plaisance* en 1389, que les souverains italiens, tels que les d'Este de Ferrare, les Sforza de Milan, les papes comme Martin V et Pie II recherchèrent avant d'essayer d'acclimater en Italie les manufactures de tapisseries de haute lisse. Il nous a fait suivre les voyages de ces ouvriers de la première moitié du xv^e^ siècle, partis des Flandres, souvent

Digitized by Google

avec leurs familles, pour venir se fixer en Italie. On peut citer parmi eux un Giacomo d'Angelo et un Livino di Giglio de Bruges venus à Ferrare, un Jacquet, fils de Benoît d'Arras à Sienne, la famille Birgière de Lille à Pérouse; mais le premier de tous fut un français : Jean, fils de Thomas, qui se fixa à Mantoue sous les Gonzague. Plus tard, au xv^e^ et au xvi^e^ siècle, il nous montrait ces modestes ateliers effacés par les grandes manufactures de haute lisse de Florence, de Milan, de Rome, de Bologne, Pérouse, Todi, Urbin, Corregio, Vigevano, et, sous Léon X, l'industrie de la tapisserie se transformant, perdant sa principale originalité pour devenir la servante de la peinture, mais provoquant ainsi l'exécution des admirables cartons d'un Raphaël ou d'un Jules Romain.

Il n'est malheureusement pas possible de suivre Müntz dans ses recherches sur le rôle joué par les tapisseries dans les fêtes des cours somptueuses des rois de France, d'Angleterre et des ducs de Bourgogne, ou sur l'origine de la grande manufacture de Mortlake sous Jacques I^er^ d'Angleterre, ou sur celles des manufactures moins connues d'Allemagne, à Lanniger, à Frankenthal, à Trèves, à Munich, au xv^e^ et au xvi^e^ siècle.

Mais depuis longtemps Müntz tournait ses regards vers la France. Son livre sur *La Renaissance au temps de Charles VIII,* paru en 1885, fut la préface d'une histoire de la Renaissance en France qu'il n'eut pas le temps d'écrire.

Ce fut un essai plutôt qu'un livre définitif, mais cet essai est plein d'esquisses qui indiquent quelle était l'œuvre que son auteur désirait accomplir. Il voulait montrer par quelles voies l'influence italienne avait pénétré en France pendant la Renaissance et comment le style italien s'était allié au style français.

Valentine de Milan avait importé en France sous Charles VI les élégances de la cour de Galéas Sforza; puis René d'Anjou (1438-1480) avait attiré auprès de lui l'humaniste François Philelphe et les sculpteurs Pierre de Milan et le Dalmate François de Laurana, dont le séjour en France est signalé par des œuvres d'un style italien, comme le

Digitized by Google

tombeau de Charles du Maine à la cathédrale du Mans et le rétable de Saint-Didier à Avignon. Les relations avaient été continues entre l'Italie et la France sous Louis XI; enfin, Charles VIII, après son expédition de 1494, à laquelle avaient pris part un historien comme Commines, avait ramené en France deux sculpteurs italiens : Guido Mazzoni et Paganino. Sous Louis XII, un véritable atelier permanent de sculpture italienne était établi à Paris. Pourtant, Müntz reconnaissait qu'un grand peintre comme Jean Fouquet avait pu échapper sous Louis XII, en partie du moins, à l'influence italienne; mais Michel Colombe, qui n'avait pas franchi les Alpes, avait subi cette influence que l'on constate dans le tombeau de François II de Bretagne, à la cathédrale de Nantes; il en était de même de Simon du Mans, et, en architecture, les détails de l'ornementation italienne étaient venus se greffer sur le fond gothique des châteaux de Normandie, de Touraine et du Berry.

Nommé en 1893 membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Müntz y fit dès lors de nombreuses communications qui alternaient avec celles qu'il continuait à donner aux Antiquaires de France et publia des mémoires dans les recueils des deux Sociétés.

Je citerai un mémoire plein de recherches originales sur *La Tiare pontificale du VIII^e^ au XVI^e^ siècle.* Müntz, reprenant un sujet déjà traité en partie par Mgr Duchesne, qui avait écrit l'histoire de la tiare de saint Silvestre, en utilisait les mandats de paiement des tiares dans les inventaires conservés aux archives du Vatican, ainsi que les portraits originaux des papes dans les bas-reliefs, les peintures, les dessins, les gravures, et notamment les peintures de Saint-Paul-hors-les-Murs qu'il avait pu restituer, à l'aide de dessins trouvés à la bibliothèque Barberini et où il avait reconnu toute une série papale remontant au IV^e^ siècle.

Son mémoire sur *Le Musée de portraits de Paul Jove,* paru en 1901, mettait en relief cet amour de la gloire qui s'était emparé de la Renaissance comme il avait séduit la Grèce. C'est ainsi que l'art des médailleurs fut appelé au XV^e^ siècle à fixer et à faire connaître de tous, les traits des princes et

Digitized by Google

des mécènes; que la peinture et la sculpture se prêtèrent au besoin d'immortalité de ceux dont Paul Jove réunissait les portraits dans son Musée des grands hommes. Müntz a retrouvé les restes de ce Musée dans les collections de parents de Jove, dont les descendants habitent encore à Côme et a pu comparer une partie de ces portraits avec les miniatures des manuscrits des *Elogia virorum litteris illustrium* de Jove édités à Bâle au XVI^e^ siècle. Müntz expliquait encore, au cours des séances de notre Société, comment il était parvenu à restituer les peintures du Palais ducal de Venise au XV^e^ siècle, à l'aide des dessins de Pisanello conservés au Louvre et au Musée britannique; il rappelait le double rôle joué tour à tour par les artistes et les souverains de la Renaissance à l'égard de la Rome antique.

La Rome nouvelle exploita d'abord les monuments antiques pour se construire, parce que les carrières de marbre étaient trop éloignées pour les architectes du XV^e^ siècle; mais, sous Léon X, Raphaël lui-même fut chargé par un bref du pape de présider la commission des antiquités qui devait veiller à la préservation des monuments et faire une étude générale de Rome au point de vue épigraphique et topographique.

Ce fut au cours de ces études que Müntz signala aux Antiquaires de France des plans de Rome qu'il avait retrouvés, tel que celui de la bibliothèque de l'Escurial, sur lequel l'on peut constater, ainsi que le faisait remarquer notre confrère M. l'abbé Thédenat, que la basilique Aemilia existait encore au XV^e^ siècle.

Müntz était arrivé à la célébrité. Ses livres sur Léonard de Vinci et sur Raphaël répandirent sa réputation des deux côtés de l'Atlantique, en Amérique comme en Europe. Ils ne nous ont pas fait connaître d'œuvres tout à fait inédites de ces grands maîtres; mais ils ont jeté plus de lumière sur leurs biographies et rendu compte mieux qu'on ne l'avait encore fait de l'ordre chronologique et des conditions de la naissance de leurs chefs-d'œuvre.

Léonard de Vinci nous apparaît dans un recul plus grand que Raphaël à cause de la destruction de ses œuvres et du

Digitized by Google

mystère de son génie. Müntz nous l'a montré donnant des leçons à son maître Verocchio, puis s'essayant à tous les arts et à toutes les sciences, enfin réalisant dans ses dessins et ses peintures d'une perfection si sublime qu'on ne peut les analyser, les types de la beauté. C'est ainsi que la Bataille d'Anghiari, dont Müntz a raconté l'histoire dans la *Gazette des Beaux-Arts*, est devenue le type de toutes les batailles, comme la Cène de Milan est restée celui de toutes les Cènes.

Notre confrère a discuté les titres d'authenticité de la Vierge aux rochers du Musée du Louvre; il nous a raconté la vie errante de Léonard, fixé à Milan sous Ludovic le More; puis, après la chute de son protecteur, se rendant à Vienne en 1499, à Florence en 1503, à Rome en 1513, enfin après avoir été présenté à François Ier en 1515, le suivant à Bologne, et prenant, déjà sexagénaire, le chemin de la France, qui était celui de l'exil. Müntz a le premier tenté de réunir tous les renseignements épars sur l'œuvre du maître. Il a étudié également l'iconographie de Léonard de Vinci et s'est trouvé d'accord avec notre collègue M. Charles Ravaisson-Mollien sur l'authenticité des portraits de Léonard.

Il a expliqué comment Raphaël avait su éviter les influences trop absolues qui eussent détourné son génie de sa pente naturelle, prendre au Pérugin sa manière sans y rester enchaîné, évoquer dans ses peintures les bas-reliefs de Donatello, tels que les Miracles de saint Antoine et la Dispute du Saint-Sacrement; enfin réaliser, d'après des études sur nature, pendant son séjour à Florence où il abandonna l'iconographie traditionnelle, ces types de Saintes-Familles et de Vierges qui eussent suffi à la gloire de tout autre. Il nous a fait voir Raphaël épris de l'antique, notamment dans le petit tableau des Trois-Grâces, qui est un des joyaux du Musée de Chantilly; enfin il a mieux exprimé que personne cet effort colossal accompli par Raphaël à Rome sous Jules II et Léon X de 1508 à 1520, effort auquel nous devons l'achèvement des Stances, les Loges, les fresques de la Farnésine et tant de chefs-d'œuvre qu'il est inutile de rappeler. Le livre de Müntz sur *Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps*,

Digitized by Google

est le plus soigné, le mieux écrit de tous ses ouvrages, car, si l'on pouvait faire un reproche à Müntz, ce serait de les avoir publiés avant d'avoir suffisamment châtié la forme de ses écrits. Ce reproche ne résiste pas à l'examen de l'ensemble de son œuvre. Il a fait comme nos humanistes du XVIIe siècle, une œuvre encyclopédique, fondamentale, dont il était impossible de soigner la forme autant que le fond et dans laquelle les savants qui lui succéderont puiseront souvent des documents rares et utilisables pour leurs travaux personnels.

Müntz écrivit en 1902, en collaboration avec le prince d'Essling, un livre sur Pétrarque qui fut comme un regard jeté en arrière sur son œuvre, peu de temps avant sa mort. Ce livre remontait au milieu du XIVe siècle, à l'époque où le poète écrivait ces œuvres qui devaient avoir une si grande influence sur les arts de la Renaissance, les *Canzone,* les *Trionfi,* le *De viris illustribus,* le *De remediis utriusque fortunae.* Pétrarque seul parmi ses contemporains avait compris l'art du moyen âge en même temps que ceux de la Renaissance et de l'antiquité. Il renouvela par l'esprit chrétien des scènes antiques comme les Triomphes. Un art nouveau naquit de cette large conception de la beauté, et les œuvres auxquelles il donna naissance sont aussi variées que nombreuses; ce sont des tableaux, des tapisseries, des bas-reliefs, des médailles. Müntz en a augmenté le nombre connu dans la proportion de 150 à 21 et montré cette influence de Pétrarque pénétrant en Allemagne et dans les Flandres.

Pendant ses dernières années, notre confrère avait repris ses études sur les artistes allemands : les Holbein, les Martin Schaffner, dont il éclairait la biographie; sur Georges Syrlin, grand artiste dont il montrait l'apparition inattendue à Ulm à la fin du XVe siècle; sur la gravure en Allemagne. Il écrivit dans le *Tour du monde* et dans la *Gazette des Beaux-Arts* ses voyages et ses recherches en Franconie et en Souabe.

Il est temps d'achever, Messieurs, ce trop long exposé

Digitized by Google

d'une carrière si active, et pourtant je ne puis manquer à vous dire encore qu'en même temps qu'un savant érudit Müntz fut un vulgarisateur de premier ordre. Vous savez quel admirable ensemble d'études, de documents précieux et souvent inédits présentent ses trois volumes sur l'*Histoire de l'art pendant la Renaissance*. Il nous a fait connaître dans cette histoire la vie publique au temps de la Renaissance en Italie, les cours princières, le rôle des Mécènes, l'utilité des collections, la transformation des arts, la filiation des artistes et des écoles, enfin il a donné un exposé suffisant de l'œuvre de chaque artiste. Il est impossible de ne pas parler de l'illustration si soignée de ce grand ouvrage; Müntz était très connu pour son habileté dans le choix des gravures et fut chargé d'illustrer la grande *Histoire des Romains* de Duruy. Il voulait compléter, lorsque la mort le surprit, son *Histoire de l'art pendant la Renaissance* en y ajoutant deux volumes sur la France. Il hésitait toutefois, pris de scrupules, avant d'entreprendre une œuvre pour laquelle il lui eût fallu compter encore sur de longues années. Il avait fait connaître aux lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes* ses principales œuvres; ses études sur les mosaïques; la vie de Léonard de Vinci, et en particulier son séjour chez Ludovic le More; celle de Raphaël, en qui pour lui s'était incarnée la Renaissance; enfin celle de Michel-Ange, dont le sombre et implacable génie reflète avec tant de puissance les passions et les douleurs du XVI^e^ siècle. Il avait encore mis en évidence dans la *Revue des Deux-Mondes* la vie d'un pape mécène, Sixte IV, de la famille des Della Rovere, ou encore les origines de l'art flamand et de l'art italien au XV^e^ siècle, et la grande influence des portraits flamands sur la peinture italienne, en même temps que les enseignements rapportés d'Italie par les artistes flamands. Il fit reproduire dans le *Magasin pittoresque* de nombreuses gravures des monuments du midi de la France.

Il s'intéressait à l'art populaire; il écrivait dans la *Grande Encyclopédie;* il devint directeur de l'*OEuvre d'art* en 1898 et fut vice-président de la Société des traditions populaires;

Digitized by Google

enfin il s'adressait aux artistes dans de nombreuses revues, il publiait dans l'*Art chrétien* des articles sur *L'orfévrerie à la cour des papes,* sur *Les roses d'or pontificales* et *Les épées d'honneur* (*enses benedicti*) distribuées par les papes dès le XIVe siècle. Il accomplissait enfin une œuvre profondément utile pour l'avenir des arts en France en doublant presque la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, où il était entré en 1876 et dont il était devenu bibliothécaire et conservateur en 1878. Il s'intéressait aux Amis des monuments parisiens, à la Société de l'Histoire de Paris, et il eût voulu infuser à l'art français quelque chose de la liberté d'expression et de l'originalité de l'art de la Renaissance italienne.

Müntz avait eu la bonne fortune d'avoir pendant quelques années une tribune pour exposer ses idées sur l'art à l'époque de la Renaissance. Il fut en effet chargé du cours d'esthétique et d'histoire de l'art de 1885 à 1893, comme suppléant de Taine.

Son enseignement, si l'on en juge par ses livres, dut se distinguer de celui de Taine et de Burckhardt par la méthode; Müntz en effet s'élevait, ainsi qu'on doit le faire, dans les sciences d'observation, de la connaissance des faits multiples aux idées générales, et rejetait avec raison l'affirmation trop absolue de Taine que le milieu avait produit les artistes, montrant que rien ne pouvait faire prévoir Léonard de Vinci, et que Michel-Ange avait été l'enfant du miracle au moment où l'école florentine s'éteignait. De son côté Burckhardt, qui a exercé une réelle influence sur notre confrère et dont le *Cicérone* a rendu de grands services, n'avait mis en évidence que l'origine réaliste et allemande de la Renaissance. Müntz avait mieux compris que personne l'influence de l'antiquité. Véritable prosélyte d'une noble cause, il écrivait dans des revues étrangères, notamment dans l'*Archivio storico italiano,* afin d'y faire connaître ses idées et ses découvertes.

Ce fut au milieu de ses travaux qu'il s'éteignit le 30 octobre

Digitized by Google

1902 à l'âge de cinquante-sept ans. Votre Société avait particulièrement répondu à ses aspirations et avait été tenue par lui au courant de toutes ses recherches. C'est un souvenir dont nous sommes légitimement fiers.

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

CARLE WESCHER

Membre honoraire de la Société nationale des Antiquaires de France

(1832-1904)

Par M. J.-J. Marquet de Vasselot, membre résidant.

(Lecture faite à la séance du 15 novembre 1905.)

Messieurs,

Avant d'avoir parcouru les biographies de beaucoup de membres de votre Société, on pourrait être tenté de croire que les vies des Antiquaires de France présentent forcément entre elles de très grandes analogies. On imaginerait volontiers qu'ils ont tous mené des existences un peu monotones, éclairées par les joies paisibles des découvertes archéologiques, et que leur assiduité au travail les a tous conduits presque automatiquement, suivant leurs ambitions ou leurs mérites, plus ou moins avant sur le chemin des honneurs.

En réalité, cependant, il n'en va pas tout à fait ainsi, et la monotonie est beaucoup plus apparente que réelle; car les différences de caractère ne tardent point à apparaître sous la similitude des occupations ou des goûts, et l'homme perce sous le savant. Certains de nos prédécesseurs ont eu des personnalités singulièrement tranchées, et leurs vies fournissent matière à plus d'une observation imprévue.

Digitized by Google

Il serait facile, par exemple, si nous étions encore au temps où l'on aimait à cultiver l'antithèse, de tirer parti des contrastes que présente la biographie de M. Carle Wescher. On pourrait opposer à de brillants débuts, qui promettaient la plus heureuse carrière, un arrêt brusque de la vie scientifique, un isolement complet et opiniâtre, pour terminer par une mort subite, dans des conditions presque tragiques.

Mais vous n'attendez pas de moi, Messieurs, un discours d'une allure si relevée. Vous me demandez seulement de vous retracer brièvement la vie du savant helléniste à qui, par l'effet de votre bienveillance, j'ai été appelé à succéder. Par malheur, non seulement je n'ai point connu personnellement mon prédécesseur (bien que depuis dix ans j'assiste régulièrement à vos séances), mais mes études diffèrent totalement des siennes, et nul n'est moins qualifié que moi pour vous parler de ses travaux. Aussi n'aurai-je pas l'impertinence de prétendre apprécier ses œuvres, dont je me bornerai à vous donner une analyse exacte.

***

Charles-Antoine Wescher naquit à Strasbourg le 16 août 1832. De sa famille, de son enfance et de sa jeunesse, nous ne savons rien[1], et nous ne pouvons retracer sa biographie

1. Nos recherches dans ses dossiers de l'École normale et de la Bibliothèque nationale n'ont donné sur ce point aucun résultat. Comme il paraît n'avoir laissé, d'autre part, aucun descendant direct ou collatéral, nous n'avons pu recueillir sur lui aucune tradition de famille. Une partie de ses papiers fut rachetée, à la vente qui suivit son décès, par M. Seymour de Ricci ; mais elle ne comprend que des notes de travail, sans aucun document biographique. — M. Omont, qui a résumé la carrière de M. Wescher à la séance du 14 septembre 1904, a bien voulu me donner sur notre confrère des indications très utiles : je suis heureux de l'en remercier ici. — M. le comte Durrieu a également consacré une page à M. Wescher dans le discours qu'il a prononcé en quittant la présidence de la Société (séance du 4 janvier 1905).

Digitized by Google

qu'à partir de son entrée à l'École normale, en 1852. Il n'y resta d'ailleurs que quelques semaines et en sortit pour être chargé, sur sa demande, d'une chaire dans un collège communal. Il passa ensuite le concours d'agrégation et fut nommé professeur de rhétorique au lycée d'Alençon. C'est à ces fonctions que nous devons le premier de ses travaux qui nous ait été conservé, un Discours prononcé à une distribution des prix, le 12 août 1856; il y traita, — sans grand enthousiasme, semble-t-il, — de l'histoire littéraire de la Normandie. M. Wescher parait, du reste, avoir senti bientôt qu'il utiliserait mieux sa puissance de travail et sa méthode scientifique ailleurs que dans l'enseignement secondaire; il résolut de se tourner du côté de l'archéologie, et fut nommé membre de l'École française d'Athènes, par arrêté du 14 octobre 1859.

Peu de temps après son arrivée en Grèce, un autre membre de l'École, M. Foucart, reprit à Delphes les fouilles commencées jadis par Ottfried Müller, et au cours desquelles le savant allemand contracta les germes de la maladie qui l'emporta prématurément. Pour la seconde campagne, en 1861, M. Foucart s'adjoignit votre confrère; et l'année suivante, des raisons de famille l'ayant obligé à quitter la Grèce, la troisième campagne (été de 1862) fut confiée à M. Wescher, assisté de l'architecte Boitte, pensionnaire de l'École de Rome.

Les résultats de ces fouilles furent, vous le savez, Messieurs, des plus heureux. Des communications à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, des rapports publiés dans le *Moniteur* et dans diverses revues l'apprirent d'abord au monde savant, et préparèrent la publication, en 1863, des *Inscriptions recueillies à Delphes* par M. Foucart et M. Wescher.

La préface de cet ouvrage, très courte et très sobre, fait connaitre exactement les résultats obtenus. Trois campagnes avaient permis de déblayer presque entièrement le mur méridional de la terrasse qui portait autrefois le temple d'Apollon Pythien. Cette muraille, qui, en 1863, se trouvait découverte sur près de 80 mètres de longueur, était

Digitized by Google

formée de grands blocs d'appareil polygonal, reposant sur un lit de blocs non taillés, et couronnée par quelques assises helléniques plus récentes. Elle portait plus de quatre cents inscriptions, datant pour la plupart du IIIe et du IIe siècle avant l'ère chrétienne; c'étaient principalement des actes amphictyoniques, des actes delphiques et des actes d'affranchissement. L'importance de ces découvertes avait attiré à bon droit sur leurs auteurs l'attention générale; et notre confrère avait reçu, pour sa part, la croix de la Légion d'honneur, que l'empereur lui accorda le 13 août 1862.

Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, que la conduite de ces fouilles eût toujours été facile. A cette date, les étrangers n'étaient pas toujours bien accueillis dans les régions écartées de la Grèce, et leur vie même y était parfois en danger. M. Gebhart a raconté jadis[1] comment M. Wescher, M. Boitte et lui-même manquèrent être brûlés vifs au couvent de Saint-Élie, entre Scala di Salona et Delphes, au printemps de 1862 : le feu fut mis par des muletiers au bâtiment où ils avaient reçu l'hospitalité, et ils ne durent leur salut qu'à leur sang-froid.

La révolution qui renversa du trône le roi Othon (octobre 1862) interrompit malheureusement les fouilles de Delphes, et M. Wescher dut tourner son activité d'un autre côté. Il fit diverses recherches épigraphiques en Asie Mineure, dans l'Archipel et en Crète, dont M. Egger rendit compte dans un rapport sur les travaux de l'École d'Athènes, lu à l'Académie des Inscriptions le 31 juillet 1863.

Peu de temps après, votre confrère quittait Athènes, s'étant fait adjoindre à la mission archéologique, dirigée par M. le vicomte de Rougé, que l'empereur envoyait en Égypte. Il était chargé spécialement d'étudier les inscriptions grecques et romaines. Son but, comme il l'expliqua plus tard dans un rapport sur sa mission, avait été de compléter les grandes publications de Letronne, de Franz, de Lepsius, et il put s'enorgueillir d'avoir recueilli « douze

1. E. Gebhart, *Souvenirs d'un vieil Athénien ; Revue universitaire,* 15 juin 1892.

Digitized by Google

cents inscriptions, aux trois-quarts inédites ». Dans ce nombre, il signala une inscription ptolémaïque d'Alexandrie, un monument dédié à Antoine, une architrave dorique de Philœ, un piédestal d'Antinoé, le monument d'Athribis, auxquels il consacra ensuite divers articles, insérés dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions,* dans la *Revue archéologique* et dans le *Bulletin de correspondance archéologique de Rome,* de 1864 à 1866. Il avait eu l'intention de publier une sorte de *Corpus* des inscriptions grecques et romaines de l'Égypte, et le ministre de l'Instruction publique, sur un rapport favorable de l'Académie des Inscriptions, décida même (1866) qu'il allait prendre des mesures dans ce sens : mais il semble que M. Wescher renonça ensuite à ce projet.

D'ailleurs, à son retour d'Égypte, votre confrère avait eu d'autres préoccupations. On lui avait proposé une chaire dans une Faculté de province; toutefois on exigeait, avant de la lui donner, qu'il fît une thèse de doctorat ès lettres; il ne voulut pas attendre si longtemps avant d'obtenir un poste et tourna ses ambitions d'un autre côté. Sur la recommandation de Duruy et de Léon Renier, il fut nommé « employé de 3e classe » au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale (20 juin 1864).

Là, on le chargea d'établir un catalogue du « Supplément grec », mais l'achèvement de ce travail fut retardé indéfiniment par d'autres recherches. En effet, il avait découvert, parmi les volumes rapportés d'Orient par Minoïde Mynas, un manuscrit contenant divers textes relatifs à la Poliorcétique, et il avait résolu de le publier. Les recherches qu'il entreprit à cette fin l'obligèrent à collationner d'autres manuscrits dans des bibliothèques étrangères, et il obtint en 1865 une mission pour aller travailler à Rome et à Naples. Il séjourna trois mois en Italie, et acheva ainsi de recueillir les éléments d'un ouvrage important, sa *Poliorcétique des Grecs,* qui mérite de retenir quelque temps votre attention.

Les anciens traités sur l'art des sièges chez les Grecs avaient déjà été réunis sous la direction de Thévenot, dans

Digitized by Google

les *Mathematici veteres* publiés par l'Imprimerie royale en 1693. Mais la rareté de cet ouvrage, et surtout le besoin de donner de ces textes une édition plus conforme aux règles de la critique moderne, décidèrent M. Wescher à reprendre la question; il voyait que son travail fournirait des renseignements précieux, non seulement pour l'archéologie militaire, mais pour l'histoire de la littérature grecque. Il divisa son livre en deux parties bien distinctes : dans l'une il publia les traités relatifs à la Poliorcétique; dans l'autre il réunit une série de fragments historiques, choisis parmi les récits de combats, de sièges, de prises de villes. Ces fragments, en partie inédits, appartiennent à des écrivains d'époques assez diverses : Thucydide, Polybe, Arrien, Denys d'Halicarnasse, Polyen, Dexippe, Josèphe, Priscus, Eusèbe, Aristodème.

Ce plan, qui mettait « l'exemple à la suite du précepte et l'expérience à côté de la théorie », avait été suggéré à votre confrère par le plus important des manuscrits qui devaient servir de base à son travail. Ce volume, qui provient du couvent de Vatopédi au mont Athos, avait été rapporté à la Bibliothèque nationale par Minoïde Mynas, chargé, en 1841, d'une mission littéraire en Orient. Il contient d'une part les écrits d'Athénée, de Biton, de Héron, d'Apollodore, relatifs au génie militaire, et d'autre part des récits de sièges et de combats, empruntés à divers historiens. Ce rapprochement entre les traités de poliorcétique et les compositions des historiens existait d'ailleurs également entre deux compilations byzantines, résumant l'une les écrits techniques, et l'autre les fragments historiques qui s'y rapportent. De ces deux compilations, faites sans doute vers le IX^e^ ou le X^e^ siècle, et qu'on n'avait point encore comparées entre elles, la seconde seule avait été publiée intégralement; la première, connue jusqu'alors par une traduction latine, fut retrouvée par M. Wescher dans un manuscrit de Bologne, muni de curieuses figures.

La base de tout ce travail est fournie par le manuscrit de Mynas. Ce volume a reçu, vers le XVI^e^ siècle, une reliure signée d'une inscription latine écrite en caractères grecs :

Digitized by Google

« Lucas Veronensis illigator librorum ». Il se compose de plusieurs manuscrits différents, que le relieur italien a réunis arbitrairement, et dont les dates varient entre le x^e^ et le xvi^e^ siècle. Les sujets mêmes de ces manuscrits diffèrent beaucoup, car l'on y trouve un discours de Lysias, un autre de saint Jean Chrysostôme, un fragment de l'historien Nicetas Acominatus Choniates, en plus du traité de poliorcétique. Ce dernier est formé lui-même de vingt-cinq ouvrages ou fragments d'ouvrages, écrits au x^e^ siècle par trois mains différentes. Un examen attentif permit à votre confrère d'y constater une particularité assez curieuse : ce manuscrit, copie d'un texte oncial, a dû être écrit sous la dictée; ce fait aurait été assez fréquent au x^e^ siècle, époque où, dans les manuscrits littéraires, l'écriture cursive succéda à l'onciale; par là s'expliquent certains détails d'orthographe intéressants pour l'histoire de la prononciation hellénique.

Si important qu'il fût, le manuscrit de Mynas ne servit point seul à M. Wescher, bien entendu, pour établir le texte de son édition. Il consulta en tout trente-six manuscrits, dont vingt et un conservés dans des bibliothèques d'Italie, de Hollande, d'Autriche, d'Allemagne et d'Angleterre. Toutes ces collations une fois terminées, M. Wescher se mit à l'œuvre, suivant une méthode qu'il a exposée lui-même si clairement, que nous ne saurions mieux faire que de reproduire ses propres paroles :

« Remonter par le déchiffrement paléographique à la leçon la plus ancienne pour l'introduire dans le texte; grouper en note les variantes de manière à faire saisir les altérations successives de l'original; ne recourir aux conjectures que dans les cas désespérés et après avertissement donné au lecteur; reconnaître et noter soigneusement les lacunes et les transpositions qu'il n'est pas toujours aisé d'apercevoir dans les manuscrits transcrits d'après des originaux déjà mutilés eux-mêmes; rétablir la langue et l'orthographe du texte primitif autant que le permet l'état actuel des documents, et sans jamais sacrifier à l'uniformité arbitraire d'un système l'heureuse et naturelle variété du

Digitized by Google

génie grec, telles sont les règles que l'auteur de ce travail s'est constamment imposées et qu'il a essayé d'appliquer partout[1]. »

Malgré l'effort que représente la publication d'un ouvrage aussi important, votre confrère trouvait le temps, cette même année 1867, de publier, — outre divers fragments de sa *Poliorcétique*, — une *Notice sur une stèle hypothécaire des environs d'Athènes*. L'année suivante parut une *Étude sur le monument bilingue de Delphes*. Variant ensuite, après un intervalle de trois ans, les sujets de ses travaux, il fit à l'Académie des Inscriptions, en 1871, une série de communications sur des textes grecs d'origine égyptienne, soit qu'il s'agisse de *Tessères et Tablettes appartenant à la Bibliothèque nationale*, de *Textes palimpsestes* qui se rencontrent parmi les inscriptions grecques de l'Égypte, ou encore d'*Inscriptions cursives* relevées dans des tombeaux. Puis son activité scientifique paraît se ralentir de nouveau pendant trois années, consacrées sans doute à la préparation d'un nouvel ouvrage important, le traité De la navigation du Bosphore, par Denys de Byzance.

Cet Ἀνάπλους Βοσπόρου, — explique M. Wescher dans une intéressante préface qu'il crut devoir rédiger en latin, — était connu depuis le XVI^e^ siècle par une transcription latine due à Pierre Gilles, d'Albi, que François I^er^ avait chargé d'une mission en Orient. Mais le texte original avait échappé aux recherches de plusieurs érudits, qui avaient dû se contenter de commenter la traduction de Gilles. Leurs travaux montrent qu'ils attribuaient tous une grande importance à cet ouvrage disparu; et cela ne saurait surprendre, quand on songe à l'intérêt que présente ce petit coin du monde, auquel se rattachent tant de souvenirs de l'histoire, de la littérature et des arts. Votre confrère, qui préparait alors la rédaction d'un supplément au Catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale, eut la bonne fortune d'y découvrir des manuscrits qui contenaient, sinon

1. *Poliorcétique des Grecs*; notice sur les manuscrits, p. XXXIX-XL.

Digitized by Google

en entier, du moins en très grande partie, le texte de Denys de Byzance. Il s'empressa d'en donner une édition critique, sur un plan dont il nous a lui-même retracé la genèse. En tête de son livre, il a placé un commentaire paléographique du manuscrit et expliqué en quel état il se présente actuellement; par des documents pris ailleurs, il a montré ce qu'avait été ce manuscrit à l'origine; ensuite il a étudié les passages où le texte grec diffère de la traduction de Gilles, pour tâcher de découvrir si le manuscrit dont ce dernier s'était servi devait ou non être identifié avec celui de Paris; enfin il a réuni ce que l'on peut savoir sur l'époque où vécut Denys de Byzance, sur son style, sur la valeur de son témoignage.

M. Wescher a donné le texte de Denys d'après le manuscrit de Paris, en mettant à part, bien entendu, les passages qu'il estimait interpolés ou fautifs; il l'a accompagné d'une traduction latine, qui est en partie son œuvre personnelle et qui reproduit en partie celle de Gilles.

Au milieu de l'ouvrage, le texte grec présente malheureusement une lacune assez considérable; il l'a comblée au moyen de la traduction de Gilles, pour conserver, à défaut des paroles mêmes de Denys, l'ordre du discours. Il a joint au texte des scolies qui avaient été ajoutées sur le manuscrit original. Enfin, il a fait suivre le tout d'un commentaire critique où il a tenté d'identifier les noms d'autrefois avec ceux d'aujourd'hui.

A ce travail, complet par lui-même, M. Wescher crut devoir ajouter deux appendices. Le premier comprend un commentaire sur Denys le Périégète et une cosmographie anonyme avec un commentaire sur les Phénomènes et les Pronostics d'Aratus. Le second est formé de deux fragments, tirés de manuscrits de la Bibliothèque nationale, et relatifs à diverses villes et régions.

Nous ne saurions entrer ici dans une analyse plus détaillée de toutes les parties de cet ouvrage; et pourtant il en est quelques-unes qui mériteraient de n'être point passées sous silence. Telle est, par exemple, l'étude critique d'où votre confrère conclut que le manuscrit de Paris n'est

Digitized by Google

sans doute pas celui que Gilles avait eu sous les yeux au XVIe siècle. Le vieil humaniste semblerait avoir connu un manuscrit d'une autre famille, de celle par exemple à laquelle il faut rattacher le Codex Palatinus de Heidelberg.

Il faudrait citer également le chapitre où M. Wescher a résumé ce que l'on sait sur Denys de Byzance. Les témoignages anciens ne fournissent aucune indication permettant de préciser l'époque à laquelle il a écrit; mais une lecture attentive de son ouvrage montre qu'il dut voyager au cours du IIe siècle de l'ère chrétienne, avant l'année 196, qui marque la destruction de Byzance par Septime Sévère.

On aurait pu supposer que le succès de cet ouvrage, qui achevait de donner à M. Wescher une indiscutable notoriété comme helléniste, l'aurait incité à entreprendre de nouveaux travaux. Mais à ce moment précis, il arrêta brusquement toute activité scientifique. La bibliographie de ses œuvres, qui fait suite à cette Notice, vous prouvera que depuis 1875 jusqu'à sa mort en 1904, c'est-à-dire en l'espace de vingt-neuf ans, il n'a publié qu'une brève communication, faite ici même en 1881, et un article sur le théâtre d'Orange.

Pourtant il conserva ses fonctions à la Bibliothèque nationale, où il était, depuis le 1er novembre 1875, conservateur-adjoint. Plus tard (le 1er mars 1887), il échangea ce poste contre celui de professeur d'archéologie auprès du même établissement : il y succédait à des maîtres comme Raoul Rochette, Beulé, Fr. Lenormant et Rayet. Malheureusement, à en juger d'après les souvenirs des contemporains, il semblerait que M. Wescher ne sut point faire oublier ses illustres devanciers; et l'on ne saurait en être très surpris, car cet esprit réfléchi, qui savait conduire, la plume à la main, une démonstration d'une rigueur et d'une méthode toutes germaniques, n'était guère fait pour réussir dans une chaire qui demandait des qualités plus brillantes. Après trois années, le cours d'archéologie fut supprimé et M. Wescher fut admis à faire valoir ses droits à la retraite, le 7 novembre 1890.

Digitized by Google

A cette date votre confrère avait, depuis longtemps déjà, commencé à se retirer du monde. Pourtant, s'il ne participait guère aux travaux de votre Société, il assistait parfois encore à ses séances, et ce m'est une occasion de vous parler de sa carrière d'Antiquaire, que j'avais jusqu'à présent laissée de côté, ayant cru préférable de vous la retracer à part.

* * *

C'est en 1868 que M. Wescher songea à faire partie de notre Société; il posa sa candidature, — en même temps que M. Duplessis, — à la place laissée vacante par la mort de M. Vallet de Viriville. Les deux concurrents trouvèrent un nombre presque égal de partisans convaincus, et à la séance du 6 mai 1868, après cinq tours de scrutin, on dut remettre l'élection à un mois. Cette fois, M. Wescher l'emporta (3 juin 1868).

Il ne semble pas que votre confrère ait jamais joué ici un rôle très actif. Peut-être trouvait-il que les sujets que l'on y traitait ne touchaient qu'indirectement à ceux de ses études; et d'autre part, comme il n'était point, dit-on, d'un naturel très communicatif, l'attrait des causeries extra-réglementaires ne l'incitait pas à gravir nos cent vingt-six marches. Il prit très rarement la parole parmi vous et ne fit que deux communications : il s'occupa à deux reprises, en 1874 et en 1881, d'un manuscrit grec renfermant un carré de mots.

A en juger d'après cette réserve, on pourrait être tenté de croire que M. Wescher ne devrait laisser ici qu'un souvenir effacé. Pourtant il mérite, Messieurs, votre reconnaissance, pour avoir rendu à la Société, en de tristes circonstances, de réels services. Et je ne saurais mieux faire, pour vous les exposer, que de reproduire un passage du discours prononcé par M. Wescher lui-même quand il fut élu votre président, le 6 janvier 1875 :

« En me désignant, parmi tant d'autres plus autorisés que moi, pour la présidence de votre savante Compagnie,

Digitized by Google

vous avez voulu récompenser les efforts que j'ai faits pendant trois années consécutives pour ne pas demeurer trop au-dessous de ma tâche comme secrétaire de votre Société. A ce titre seulement, il m'est permis d'accepter votre choix. Appelé d'abord à remplacer notre regretté confrère M. Émile Mabille, qu'éloignaient déjà de nous les premières atteintes du mal qui l'a emporté depuis, j'ai dû conserver ensuite mes fonctions bien au delà du terme fixé par vos statuts, à cause des malheurs publics qui, sans interrompre vos séances, avaient fait ajourner le renouvellement de votre bureau. Vous vous êtes souvenus du secrétaire qui rédigeait les procès-verbaux de vos séances pendant les tristes journées du siège et de la Commune, et vous l'avez nommé votre président. Vos suffrages, en me donnant aujourd'hui pour successeur à l'antiquaire éminent [Charles Robert] dont vous venez d'entendre la parole, me sont particulièrement précieux, puisqu'en présence du funeste événement qui a détaché du territoire français sa patrie et la mienne, ils resserrent les liens qui vous unissent à ceux qui n'ont pas cessé d'être vos concitoyens. »

M. Wescher, en effet, compta parmi les fidèles qui, durant ces temps troublés, tinrent à honneur de ne pas déserter la salle de vos réunions. Leurs esprits, d'ailleurs, n'étaient pas distraits des préoccupations du jour. Notre *Bulletin* témoigne qu'à la date du 21 décembre 1870, M. Egger communiqua deux textes antiques que M. Wescher lui avait signalés; or, ces textes avaient trait à l'emploi des pigeons voyageurs par les défenseurs des places fortes : le siège de Paris rappelait celui de Modène au savant éditeur de la *Poliorcétique des Grecs*.

A partir de l'année de sa présidence, M. Wescher commença, malheureusement, à se désintéresser de la Société. Bientôt il s'abstint presque complètement de venir aux séances; il n'y apparaissait que de loin en loin, les jours d'élections[1]. Enfin, il rompit avec les Antiquaires comme il avait rompu avec le reste du monde. Depuis la mort de

1. L'honorariat lui avait été conféré le 6 avril 1892.

Digitized by Google

sa sœur Mlle Caroline Wescher, en 1882, il était demeuré seul, sans famille, presque sans amis. Il s'enferma dans son petit appartement de la rue Notre-Dame-des-Champs, où nul visiteur ne fut plus admis. Et c'est là qu'un matin on le trouva mort (15 août 1904).

Ainsi disparut, dans l'isolement le plus complet, et sans qu'aucun de vous, Messieurs, ait pu l'accompagner à sa dernière demeure, un érudit qui avait jadis publié des travaux très estimés, et qui, au début de sa carrière, avait attaché son nom à des fouilles célèbres dont l'achèvement, quarante ans plus tard, devait faire tant d'honneur à un autre membre de notre Société. Et à voir de plus près les détails d'une si triste fin, on comprend toute la force de la malédiction orientale : « Qu'il meure le dernier des siens! ».

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

DES ŒUVRES

DE CARLE WESCHER

Membre honoraire de la Société nationale des Antiquaires de France

Par M. J.-J. Marquet de Vasselot, membre résidant.

1856.

1. — Essai sur l'histoire littéraire de la Normandie. Discours prononcé à la distribution des prix du lycée impérial d'Alençon (Orne), le 12 août 1856. Alençon, Marguerith-Dupré, 1856, in-12, 22 p.

1861.

2. — Lettre à M. Rénier sur la découverte des inscriptions de Delphes (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1861, p. 164-168).

3. — Communication sur les découvertes faites [à Delphes] par M. Wescher et par M. Foucart pendant la campagne de 1861 (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1861, p. 231-238).

4. — Fouilles de Delphes (extrait d'une lettre de M. Wescher à M. Léon Rénier) (*Bullettino dell' Instituto di Corrispondenza archeologica*, 1861, p. 131-135); [voir n° 38].

5. — Rapport de M. Wescher et de M. Foucart à M. le directeur de l'École française d'Athènes sur leurs fouilles à Delphes (*Moniteur* du 29 août 1861; reproduit dans le *Journal général de l'Instruction publique*, 11 septembre 1861).

Digitized by Google

1862.

6. — Borne milliaire de la voie sacrée d'Eleusis; extrait d'une lettre de M. Wescher à M. Henzen (*Bullettino dell' Instituto di Corrispondenza archeologica,* 1862, p. 26-27).

1863.

7. — École française d'Athènes. Inscriptions recueillies à Delphes et publiées pour la première fois, sous les auspices de Son Exc. M. Rouland, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, par C. Wescher-P. Foucart, membres de l'École française d'Athènes. Paris, F. Didot, in-8°, XVI-312 et 2 p.

8. — Une découverte à Athènes. Le tombeau d'Agathon, près de la porte Dypile (*Revue archéologique,* nouvelle série, t. VIII, 1863, p. 16-20 et 89-93).

9. — Une découverte à Athènes. Le monument de Dexileos, un des cinq morts devant Corinthe (*Revue archéologique,* t. VIII, 1863, p. 351-376).

10. — Texte et explication d'un décret en dialecte dorien, provenant de l'île de Carpathos. (*Revue archéologique,* t. VIII, 1863, p. 469-495). Tirage à part.

11. — Recherches épigraphiques en Grèce, dans l'Archipel et en Asie Mineure. Rapport adressé à Son Exc. le Ministre de l'Instruction publique (*Moniteur,* nos des 20, 23 et 24 octobre 1863; *Journal général de l'Instruction publique,* nos des 24, 28 et 31 octobre 1863). Tirage à part. Paris, Paul Dupont, 1863, in-12, 16 p. [voir le n° 14].

1864.

12. — Rapport adressé à Son Exc. le Ministre de l'Instruction publique par M. C. Wescher, adjoint à la mission scientifique d'Égypte (*Moniteur universel,* 17 juillet 1864). Tirage à part. Paris, Panckoucke et Cie, 1864, in-12, 30 p.

13. — Rapport sur la mission accomplie en Égypte (*Archives des missions,* t. I, 1864, p. 179 à 191).

14. — Rapport sur des recherches épigraphiques en

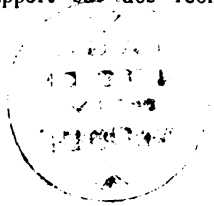

Digitized by Google

Grèce, dans l'Archipel et dans l'Asie Mineure (*Archives des missions*, t. I, 1864, p. 423-437); [voir le n° 11].

15. — Rapport sur les fouilles d'Aptère (Crète) (*Archives des missions*, t. I, 1864, p. 439-444); [voir le n° 19].

16. — Lettre à M. Léon Rénier sur sa mission épigraphique en Égypte. (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1864, p. 118-122).

17. — Note sur une inscription ptolémaïque d'Alexandrie (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1864, p. 125-127).

18. — Rapport sur sa mission épigraphique en Égypte (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1864, p. 145-152); [voir n° 25].

19. — Rapport sur les fouilles d'Aptère (Crète) (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1864, p. 159-162); [voir le n° 15].

20. — Mémoire sur une inscription grecque du règne de Cléopâtre (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1864, p. 166-168).

21. — Restitution de deux passages de Pausanias, d'après les inscriptions de Delphes comparées aux manuscrits de la Bibliothèque impériale (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1864, p. 283-288).

22. — Une inscription ptolémaïque d'Alexandrie (*Revue archéologique*, t. IX, 1864, p. 379-392). Tirage à part.

23. — Inscription grecque du règne de Cléopâtre, trouvée à Alexandrie (*Revue archéologique*, t. IX, 1864, p. 420-423). Tirage à part.

24. — Une inscription inédite d'Halycarnasse, en dialecte dorien et en vers (*Revue archéologique*, t. X, 1864, p. 133-143). Tirage à part.

25. — Rapport de M. Wescher, adressé à Son Exc. le Ministre de l'Instruction publique, sur sa mission en Égypte (*Revue archéologique*, t. X, 1864, p. 219-240); [voir n° 18].

26. — Note relative à un passage de la Paléographie grecque de Montfaucon (*Revue archéologique*, t. X, 1864, p. 350-354). Tirage à part.

27. — Inscriptions de l'île de Rhodes relatives à des

Digitized by Google

sociétés religieuses (*Revue archéologique*, t. X, 1864, p. 460-473). Tirage à part.

1865.

28. — Communication sur les inscriptions inédites de Delphes (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1865, p. 18 et 22).

29. — Communication sur le monument bilingue de Delphes et la découverte du mur oriental (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1865, p. 50-61).

30. — Éclaircissements sur la découverte d'une inscription amphictyonique au bas du monument bilingue de Delphes (*Bullettino dell' Instituto di corrispondenza archeologica*, 1865, p. 17-26).

31. — Éclaircissements sur la découverte du mur oriental de Delphes (*Bullettino dell' Instituto di corrispondenza archeologica*, 1865, p. 97-101).

32. — Notice sur un fragment de stèle trouvé à Athènes (*Revue archéologique*, t. XI, 1865, p. 497-506). Tirage à part.

33. — Notice sur deux inscriptions de l'île de Théra, relatives à une société religieuse (*Revue archéologique*, t. XII, 1865, p. 214-228). Tirage à part.

34. — Note sur un nom géographique attribué à l'île de Corcyre (*Revue archéologique*, t. XII, 1865, p. 311-320).

1866.

35. — Notice sur deux inscriptions grecques monumentales récemment découvertes en Égypte (*Bullettino dell' Instituto di corrispondenza archeologica*, 1866, p. 44-56). Tirage à part.

36. — Notice sur les inscriptions grecques du piédestal d'Antinoé et du monument d'Athribis en Égypte (*Bullettino dell' Instituto di corrispondenza archeologica*, 1866, p. 149-159). Tirage à part.

37. — Éclaircissement sur une inscription grecque d'Alexandrie appartenant au règne de Cléopâtre (*Bullettino*

Digitized by Google

dell' Instituto di corrispondenza archeologica, 1866, p. 199-206). Tirage à part.

38. — Inscription archaïque gravée sur un rocher près de Delphes (*Annali dell' Instituto di corrispondenza archeologica,* t. XXXVIII, 1866, p. 5-18, 1 pl.). Tirage à part; [voir n° 7].

39. — Note sur une inscription de l'île de Théra, publiée par M. Ross, et relative à une société religieuse (*Revue archéologique,* t. XIII, 1866, p. 244-249).

40. — Texte grec de l'inscription de Tanis (*Revue archéologique,* t. XIV, 1866, p. 49-55).

41. — Note relative à un prêtre d'Alexandrie et des Ptolémées, avec deux restitutions tirées des manuscrits d'Élien et des inscriptions de Delphes (*Revue archéologique,* t. XIV, 1866, p. 156-163). Tirage à part.

42. — Notice sur les découvertes archéologiques faites récemment au Pirée, avec le texte de deux inscriptions grecques (*Revue archéologique,* t. XIV, 1866, p. 349-358). Tirage à part.

1867.

43. — Πολιορκητικὰ καὶ πολιορκίαι διαφόρων πόλεων. Poliorcétique des Grecs. Traités théoriques, traités historiques. Textes restitués d'après les manuscrits, augmentés de fragments inédits, et accompagnés d'un commentaire paléographique et critique. — Paris, Imprimerie impériale, 1867, in-8°; XLIV et 388 p.

44. — Notice sur une stèle hypothécaire des environs d'Athènes (*Revue archéologique,* t. XV, 1867, p. 36-41). Tirage à part.

45. — Extrait d'une introduction à la Poliorcétique des Grecs (*Revue archéologique,* t. XVI, 1867, p. 286-291). Tirage à part; [voir n° 43].

46. — Fragments inédits de l'historien grec Aristodème (*Revue archéologique,* t. XVI, 1867, p. 363-368, et t. XVII, 1868, p. 177-188). Tirage à part.

Digitized by Google

1868.

47. — Fragments inédits de l'historien grec Aristodème (*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques,* 2e année, 1868, p. 53-78).

48. — Fragment historique inédit, en dialecte ionien, relatif au siège d'une cité gauloise (*Revue archéologique,* t. XVII, 1868, p. 401-407). Tirage à part; [voir le n° 43].

49. — Fragments inédits de l'historien grec Priscus, relatifs au siège de Noviodunum et à la prise de Naïssos (*Revue archéologique,* t. XVIII, 1868, p. 86-94). Tirage à part; [voir le n° 43].

50. — Étude sur le monument bilingue de Delphes, suivi d'éclaircissements sur la découverte du mur oriental, avec le texte de plusieurs inscriptions inédites relatives à l'histoire des Amphictyons, un plan du temple d'Apollon Pythien et une carte du territoire sacré de Delphes (*Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* t. VIII, 1869, p. 1-218). Tirage à part.

1869.

51. — Fragments inédits de Polybe relatifs au siège de Syracuse (*Revue archéologique,* t. XIX, 1869, p. 50-60 et p. 124-130). Tirage à part.

1870.

52. — Communication relative à deux passages de Pline et de Frontin [faite par M. Egger au nom de M. Wescher] (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1870, p. 162).

1871.

53. — Notices et textes des tessères et tablettes égypto-grecques appartenant à la Bibliothèque nationale (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* 1871, p. 89 et 159).

54. — Note relative aux manuscrits grecs de la biblio-

Digitized by Google

thèque de Strasbourg (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1871, p. 182).

55. — Notice de plusieurs textes palimpsestes qui se rencontrent parmi les inscriptions grecques de l'Égypte (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1871, p. 275-292 et p. 334). Tirage à part.

56. — Communication relative à plusieurs séries d'inscriptions grecques en écriture cursive, provenant de tombeaux de l'Égypte (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1871, p. 371).

57. — Communication relative à des inscriptions relevées dans la première des syringes de Thèbes (*Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1871, p. 371).

58. — Note relative au dialecte de l'île d'Andros (*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 5e année, 1871, p. 137-146). Tirage à part.

1874.

59. — Διονυσίου Βυξαντίου Ἀνάπλους Βοσπόρου. Dionysii Byzantii de Bospori navigatione quae supersunt, una cum supplementis in geographos minores, aliisque ejusdem argumenti fragmentis, e codicibus manuscriptis edidit C. Wescher. Parisiis, e typographeo publico, 1874; in-8°, XXXVI et 154 p.

60. — Une charte sarde de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille écrite en caractères grecs; avec une Note de M. Blancard (*Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXV, 1874, p. 254-265). Tirage à part.

61. — Note sur un carré de mots, à propos d'une inscription latine de Rochemaure (Ardèche) (*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1874, p. 151-154); [voir n° 65].

1875.

62. — Discours prononcé à la Société des Antiquaires de France [lors de son élection à la présidence]; (*Bulletin*, 1875, p. 41-42).

63. — Éloge funèbre de M. Brunet de Presles [membre

Digitized by Google

résidant de la Société des Antiquaires de France]; (*Bulletin*, 1875, p. 150-151).

1876.

64. — Discours prononcé à la Société nationale des Antiquaires de France [à la fin de sa présidence]; (*Bulletin*, 1876, p. 35-43).

1881.

65. — Note sur une inscription de Rochemaure (Ardèche) (*Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1881, p. 166); [voir n° 61].

1889.

66. — Quelques mots sur le théâtre antique d'Orange (Vaucluse). Extrait du Cours d'archéologie professé à la Bibliothèque nationale, leçon du 31 mai 1889. Paris, Thorin, 1889, in-8°, 15 p.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1906.

Séance du 10 Janvier.

Présidence de MM. H. Omont et le baron J. de Baye.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). I. *L'église de Kologe à Grodno.* II. *Quelques émaux occidentaux.* Paris, 1905, in-8°.

— *Épisodes du couvent de Saint-Sawa.* Paris, 1905, in-8°.

Houlé. *Les fouilles de Bury. Cimetière franc.* Beauvais, 1905, in-8°.

M. H. Omont, président sortant, prononce le discours d'usage :

« Mes chers Confrères,

« Notre Société vient d'accomplir la première année du second siècle de son existence, et, par un rare privilège, qu'elle n'a malheureusement pas le pouvoir de conférer à ses membres, elle ne se ressent nullement du poids des ans; c'est une centenaire toujours jeune, active et plus que jamais bien vivante. Il n'en est besoin d'autre preuve que l'animation ordinaire de nos séances; elle oblige souvent ceux de nos confrères qui viennent nous apporter les résultats de leurs découvertes et de leurs travaux à élever quelque peu la voix, s'ils veulent se faire entendre de vous et dominer le bruit de conversations, dont la science profite certainement, mais dont le président, en dépit de la sonnette placée à portée de sa main, reste maintes fois impuissant à triompher.

« Cette première année de notre second siècle aura été plus heureuse que nombre de celles qui l'ont précédée, car nous n'avons eu à déplorer le décès d'aucun de nos membres

Digitized by Google

honoraires ou résidants, et elle mériterait d'être marquée, suivant l'expression du poète antique, *candidiore lapillo,* si, comme l'an dernier, nos pertes n'avaient été sensibles parmi les associés correspondants de la Société, dont nous aurons eu le regret de voir six disparaître de nos listes.

« M. Léon Mougenot était des nôtres depuis bientôt un demi-siècle; son élection, comme associé correspondant à Nancy, remonte en effet au 10 juin 1861. Né dans cette ville en 1833, il y est mort le 24 janvier dernier, après avoir été maire de Malzéville pendant l'occupation allemande et avoir rempli, en ces vingt-cinq dernières années, le poste de vice-consul d'Espagne. Longtemps secrétaire de la Société d'archéologie lorraine, M. Mougenot a donné aux *Mémoires* de cette Société, depuis 1859, de nombreux articles sur l'histoire et la topographie historique du vieux Nancy; on lui doit aussi plusieurs travaux relatifs à Jeanne d'Arc ou sur la Lorraine au xv^e^ siècle.

« Il y a quarante ans et plus, le 4 janvier 1865, M. Henry Morin-Pons avait été élu associé correspondant à Lyon. Né dans cette même ville le 13 juillet 1831, il y est mort également le 19 janvier 1905; numismatiste et sigillographe érudit, il avait débuté, dès 1854, à vingt-trois ans, en publiant sa *Numismatique féodale du Dauphiné,* couronnée la même année par l'Académie des Inscriptions au concours des Antiquités nationales. Membre de l'Académie de Lyon pendant quarante-quatre ans, tous ses loisirs furent consacrés aux études qui avaient distingué ses débuts et dont il fit largement profiter les *Mémoires* de l'Académie de Lyon comme les *Bulletins d'histoire et d'archéologie* du Comité des travaux historiques.

« M. Gustave Saige, né à Paris le 30 août 1838, sorti de l'École des chartes en 1862, longtemps archiviste aux Archives nationales, avait été appelé en 1881 à la direction des archives de la principauté de Monaco, où il est mort subitement le 5 décembre 1905. L'impérissable titre de M. Saige à la reconnaissance des historiens sera la préparation et la publication de la belle *Collection de documents,* entreprise par lui sur le plan de notre *Collection de*

Digitized by Google

documents inédits; de 1888 à 1904, dix gros volumes in-4° ont paru par ses soins, qui ont révélé et admirablement fait connaître les richesses incomparables des archives des princes de Monaco, héritiers des Grimaldi, des Matignon et des Mazarin. Les titres seuls de ces volumes suffisent pour marquer leur importance et leur variété : *Documents historiques relatifs à la principauté de Monaco* (3 vol., 1888-1891); *Cartulaire de Fontenay-le-Marmion* (1895); *Documents historiques sur la vicomté de Carlat,* en collaboration avec le comte de Dionne (2 vol., 1900); *Trésor des chartes du comté de Rethel,* en collaboration avec feu H. Lacaille (2 vol., 1900-1904); *Chartrier de Saint-Pons hors les murs de Nice,* en collaboration avec le comte de Pierlas (1903); *Correspondance du maréchal Mazarin avec le maréchal d'Aumont,* publiée par le Dr Hamy (1904). L'Académie des Inscriptions avait reconnu le mérite des travaux de M. Saige en lui décernant le titre de correspondant en 1894; notre Société l'avait admis au nombre de ses associés dès le 1er mars 1882.

« Quelques mois après, le 8 novembre 1882, vous conféreriez le même titre à un autre archiviste, M. Jules Gauthier. Né à Besançon le 29 février 1848, sorti de l'École des chartes en 1870, M. Jules Gauthier fut pendant de longues années archiviste du Doubs, avant de devenir, en 1904, archiviste de la Côte-d'Or; il est mort à Dijon le 16 octobre 1905. Son nom tiendra une place d'honneur parmi ceux des historiens de la Franche-Comté, à côté de celui d'un autre de nos correspondants, Auguste Castan; comme lui il aura été l'un des meilleurs et des plus zélés pionniers de l'histoire et de l'archéologie de sa province natale, et l'Académie des Inscriptions avait reconnu récemment aussi la valeur de ses travaux en l'élisant, il y a deux ans, au nombre de ses correspondants. Plusieurs volumes d'inventaires des archives départementales du Doubs, plusieurs catalogues de manuscrits de collections franc-comtoises, publiés dans différents volumes du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France,* de nombreux mémoires insérés dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* les *Bulletins d'histoire et d'archéologie* du Comité des travaux historiques, les publi-

Digitized by Google

cations de l'Académie de Besançon témoigneront longtemps de son activité et de son érudition.

« M. Fernand Poujol de Fréchencourt appartenait à une antique famille d'Amiens, qui, aux XVIIe et XVIIIe siècles, avait rempli avec honneur diverses charges municipales. Né dans cette ville en 1839, il y est mort le 24 novembre 1905; on lui doit plusieurs études historiques parues dans les *Mémoires* et le *Bulletin* de la Société des Antiquaires de Picardie. Depuis 1889, il remplissait les fonctions particulièrement absorbantes de secrétaire perpétuel de cette Société, l'une des plus importantes et des plus vivantes de nos associations provinciales.

« M. Charles Lucas n'était des nôtres que depuis quelques années seulement; son élection date du 2 juin 1897. Il appartenait à une vieille famille parisienne, et son père, Achille-Louis Lucas, a laissé le renom d'un architecte distingué. Né à Paris le 8 avril 1838, M. Charles Lucas y est mort le 19 septembre 1905; entré en 1856 à l'École des Beaux-Arts, il y fut l'élève de son père et de Constant-Dufeux. De 1863 à 1868, il fut attaché aux travaux d'architecture de la Ville, puis devint expert près le Tribunal civil et le Conseil de préfecture de la Seine; mais ses devoirs professionnels n'absorbaient pas toute son activité et il a laissé plusieurs études archéologiques, parmi lesquelles il suffira de citer : *Architecture et archéologie. De la reconstruction des contreforts de la cathédrale d'Évreux* (1877); *L'architecture au temps d'Homère* (1881); *Les églises circulaires d'Angleterre* (1883); etc.

« Mais j'ai hâte de clore cette liste nécrologique de nos associés correspondants, à la mémoire desquels nous garderons un souvenir ému, pour rappeler brièvement devant vous les événements heureux de l'année qui vient de s'écouler.

« Deux nouveaux membres résidants sont venus remplir les places laissées vacantes par deux de nos confrères, M. le commandant Mowat et M. J.-J. Guiffrey, promus à l'honorariat vers la fin de l'an dernier. C'est un devoir particulièrement agréable pour votre président de souhaiter la

Digitized by Google

bienvenue à nos jeunes confrères M. Fernand Mazerolle, archiviste de la Monnaie, et M. J.-J. Marquet de Vasselot, attaché au Musée du Louvre.

« Deux savants étrangers, sir John Evans, en Angleterre, et le chevalier Julius von Schlosser, en Autriche, ont été inscrits sur la liste de nos correspondants honoraires. Vous avez enfin élu un correspondant étranger, M. Arthur Frothingham junior, professeur à l'Université de Princeton (États-Unis), et dix-sept associés correspondants nationaux; ce sont, en suivant l'ordre des dates de leur élection : MM. le comte Jules Beaupré, à Nancy; E. Vial, à Lyon; Jacques de Morgan, à Croissy; Henry Nocq, à Paris; le Dr J. Birot, à Lyon; Étienne Clouzot, à Niort; André Lesort, à Rennes; l'abbé Langlois, à Chartres; Breghot du Lut, à Lyon; Marcel Poëte, à Paris; Beyssac, à Lyon; Eugène Le Brun, à Veurdre, près Moulins; Vogt, à Paris; Félix Aubert, à Saint-Mandé; le capitaine Donau, à Kebili (Tunisie); le docteur Rouquette, au Mans; et Émile Théodore, à Lille. A tous vous me permettrez de souhaiter, en votre nom, la bienvenue parmi nous.

« Il est dans les associations comme la nôtre une fête particulièrement rare, c'est la célébration du cinquantenaire de l'élection d'un confrère. Nous avons eu la joie de commémorer ainsi, devançant de deux ans l'Académie des Inscriptions, le cinquantième anniversaire de l'entrée dans nos rangs, le 5 juillet 1855, du doyen vénéré de notre Société, M. Léopold Delisle.

« Le don généreux d'un de nos confrères, à qui j'aurai le plaisir dans quelques instants de céder le fauteuil de la présidence, M. le baron de Baye, va nous mettre prochainement en mesure de faire connaître, mieux que nous ne l'avions pu jusqu'ici, les ressources abondantes et variées de nos collections, en imprimant et publiant le catalogue de notre bibliothèque. Tous nos confrères ne sauraient lui être assez reconnaissants de cette heureuse et libérale initiative.

« Nos séances hebdomadaires ont été remplies par des

Digitized by Google

communications aussi nombreuses que variées et qui témoignent de l'assiduité et du zèle de nos membres résidants et de nos associés correspondants. La plupart de ces communications ont déjà été ou vont être recueillies dans nos *Mémoires* ou notre *Bulletin;* il est superflu de vous rappeler les noms des deux confrères dévoués, MM. Héron de Villefosse et Ét. Michon, à qui nous ne devons pas plus ménager notre reconnaissance qu'ils n'épargnent leur temps, leur science et leurs soins pour assurer la publication régulière de ces deux organes principaux de l'activité de notre Société.

« Notre très vive gratitude et nos regrets sincères accompagneront dans son départ du bureau M. Adrien Blanchet, qui a géré nos finances avec tant de dévouement depuis 1899; nous aurions eu à cœur de lui voir conserver longtemps encore cette charge, si les fonctions de trésorier n'étaient en effet une charge au sens étroit du mot. Un autre de nos confrères, M. Henry Martin, l'a gracieusement assumée et nous le remercions non moins vivement de la bonne grâce qu'il a mise à l'accepter.

« Il me reste, en terminant, à témoigner ma gratitude personnelle et ma cordiale reconnaissance aux deux confrères si exacts et dévoués qui ont siégé au bureau pendant toute cette année; à notre zélé bibliothécaire-archiviste, M. Pallu de Lessert, à qui incombe le soin particulièrement délicat de maintenir l'ordre dans nos collections; à notre excellent secrétaire, M. Paul Girard, qui a eu la tâche souvent difficile de fixer dans ses procès-verbaux la physionomie si variée de nos séances.

« Vous me permettrez enfin, mes chers confrères, avant de quitter ce fauteuil, de vous remercier encore du grand honneur que vous avez bien voulu me faire en m'appelant l'an dernier à présider vos travaux; soyez assurés que je garderai de cette année, trop vite écoulée, un souvenir durable et reconnaissant.

« J'invite M. le baron de Baye à vouloir bien prendre place au fauteuil de la présidence et M. Eugène Lefèvre-Pontalis à inaugurer ses fonctions de secrétaire. »

Digitized by Google

M. le baron de Baye succède à M. Omont.

M. E. Michon, membre résidant, dépose sur le bureau, au nom de la Commission des impressions, le 3e fascicule du *Bulletin* de 1905.

M. A. Blanchet, trésorier, donne lecture de son rapport sur la situation financière de la Société :

« Mes chers confrères,

« Ainsi que je vous l'ai dit dans mon rapport du 18 janvier 1905, notre Société possédait en caisse, au 31 décembre 1904, la somme de 6420 fr. 22. Voici l'exposé des opérations de l'année 1905 :

Recettes :

« Rente 3 %, legs Prost.	2890 fr.	»»
« Rente 3 %.	792	»»
« Vingt-quatre obligations Paris-Lyon-Méditerranée	345	90
« Cotisations des membres résidants. . .	1944	50
« Cotisations des associés correspondants .	3776	»»
« Diplômes (16).	400	»»
« Rachat de deux cotisations	300	»»
« Subvention du ministère	500	»»
« Intérêts de la somme déposée à la Caisse d'épargne	244	72
« Don de M. le baron J. de Baye. . . .	2600	»»
« Vente de publications de la Société . .	993	65
Total. . .	14786 fr.	77

Dépenses :

« Frais d'impression (*Mémoires*, t. LXIII, 1902, et tirages à part de ce volume) . . .	2414	85
« Frais d'impression (*Mettensia* IV, Cartulaire de l'évêché de Metz, fasc. 2); expédition et frais divers	1192	70

Digitized by Google

« Frais d'impression (*Bulletin* 1904, t. LXV); frais d'expédition et tirages à part	2865	15
« Frais d'impression (*Mémoires*, t. LXIV, 1903); tirages à part, frais d'expédition et frais divers	2322	70
« Impression exécutée à l'Institut anastatique	343	50
« Fournitures comprenant les dessins et reproductions diverses pour les publications.	505	» »
« Factures de fournitures diverses . . .	238	15
« Frais de bureau et de correspondance .	147	59
« Travaux supplémentaires pour le classement des publications de la Société . . .	120	» »
« Frais de la banque Devos et quittances revenues impayées	361	20
« Gratifications annuelles	58	» »
« Agence Morand.	800	» »
« Agents de la Société[1].	450	» »
« Achat de 32 francs de rente 3 °/₀ . . .	1055	80
Total. . .	12874 fr.	64

« L'excédent des recettes sur les dépenses est donc de 1912 fr. 13, et, par suite, l'encaisse de la Société s'est élevée, le 31 décembre 1905, à la somme de 8332 fr. 35, ainsi répartie :

« A la Caisse d'épargne.	5644 fr.	15
« Chez le trésorier.	2688	20
Total. . .	8332 fr.	35

« Vous remarquerez que la Société, n'ayant plus à faire les dépenses extraordinaires de 1904, est revenue aux traditions prudentes des années précédentes. Dans le chiffre des dépenses figure d'ailleurs une somme de 1055 fr. 80, provenant du rachat de diverses cotisations, qui a été employée en rente 3 °/₀. C'est donc une dépense fictive et

1. Je ne puis que louer l'exactitude et le zèle de MM. Morand et Boucher.

Digitized by Google

l'excédent des recettes sur les dépenses s'élève réellement à la somme de 2967 fr. 93.

« L'excédent des recettes eût été encore plus important si nous n'avions pas eu à payer les frais d'impression de deux volumes des *Mémoires*. La Société a consacré à l'impression de ses publications une somme de 8795 fr. 40. Par contre, les frais d'illustration ne dépassent pas la somme de 505 fr., qui est très inférieure à celle des budgets précédents pour le même chapitre.

« Quant aux recettes de la Société, il importe de signaler plus spécialement celles qui indiquent le mieux le travail de son organisme. Le tableau suivant permettra de comparer les résultats pour sept années.

	Cotisations des membres résid.	*Cotisations des associés corresp.*	*Diplômes*	*Vente de publications*
1899. . . .	1729 fr. »»	3260 fr. 40	400	513 fr. 45
1900. . . .	1838 »»	3066 65	450	730 75
1901. . . .	1710 50	4109 70	475	437 60
1902. . . .	1048 »»	3687 60	425	413 45
1903. . . .	2218 »»	3901 10	450	532 35
1904. . . .	1550 »»	3732 20	650	515 »»
1905. . . .	1944 50	3776 »»	400	993 65

« Le budget de l'année qui vient de s'écouler a bénéficié d'une augmentation sensible dans la vente des publications de la Société. Mais comme la somme de 993 fr. 65 comprend le produit de la vente de dix-neuf exemplaires du *Recueil* du Centenaire, il faut prévoir que l'excédent de recettes ne se maintiendra pas pour ce chapitre.

« Il me reste à vous remercier, mes chers confrères, des marques d'amitié que vous m'avez témoignées pendant sept années. Je me suis efforcé de mériter votre confiance en apportant tous mes soins à remplir mes fonctions, souvent difficiles : je m'estimerais grandement récompensé si vous pensiez que j'ai réussi. »

Le rapport est unanimement approuvé et le président propose de voter des félicitations à M. Blanchet pour le dévoûment avec lequel il a rempli ses fonctions.

Digitized by Google

Sur les rapports de MM. Valois et Maurice, MM. C. Chabrun, présenté par MM. Héron de Villefosse et Valois, et le Dr R. Brulard, présenté par MM. Héron de Villefosse et Michon, sont élus associés correspondants nationaux.

M. R. Cagnat, membre résidant, signale à la Société une inscription qui vient de paraître dans le *Boletin* de l'Académie royale de Madrid[1]. C'est une dédicace à Probus. Elle n'est pas antique et a été inspirée par une autre inscription de Valence[2].

Séance du 17 Janvier.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). *Du Volga à l'Irtisch* (en russe). Ekaterinbourg, 1897.

Capitan (Dr). *Le Congrès préhistorique de France,* 1re session. Paris, 1905, in-8°.

Capitan et Arnaud d'Agnel. *Rapports de l'Égypte et de la Gaule à l'époque néolithique.* Paris, 1905, in-8°.

Capitan, Breuil et Ampoulange. *Une nouvelle grotte préhistorique à parois gravées.* Paris, 1904, in-8°.

Quarré-Reybourbon. *Documents sur le Hainaut qui se trouvent dans les manuscrits de la Bibliothèque communale de Lille.* Mons, 1905, in-8°. (Extrait du *Bulletin du cercle archéologique de Mons.*)

Le président donne lecture d'une circulaire signée de MM. E. Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'archéologie, R. Triger, président de la Société historique du Maine, et H. Tournouër, président de la Société historique de l'Orne, qui proposent d'adresser une pétition au

1. 1905, p. 479.
2. *Corp. inscr. lat.*, II, 3738.

Digitized by Google

Parlement pour la conservation des monuments religieux et des œuvres d'art qu'ils renferment.

Il propose de faire signer cette pétition par les membres du bureau de la Société. Cette proposition est adoptée.

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Notre Société ne tolère que rarement une infraction à l'article premier de ses statuts. Toutefois, je suis persuadé que vous m'autoriserez à vous présenter un petit monument âgé seulement de quatre-vingts ans, car il est intimement lié à un épisode de l'histoire de notre Société et à un événement de notre histoire nationale. En effet, il s'agit d'un jeton que notre Société fit frapper à la Monnaie sous le règne de Charles X, qu'elle ne possède pas et qu'elle a oublié presque complètement[1]. Il porte d'un côté le buste de Minerve couvert du casque corinthien, à droite; l'égide est nouée sur l'épaule droite. Au-dessous, on lit la signature du graveur Dubois (Eugène Dubois, 1795-1863). Au revers, dans une couronne formée de deux branches de laurier, en trois lignes : SOCIÉTÉ ROYALE | DES ANTIQUAIRES | DE FRANCE. Sur la tranche, en creux, le mot Argent et un poinçon indistinct. J'ai eu également entre les mains un jeton de bronze, un peu plus épais, du même diamètre (33 millim.) dont le droit porte, sous le buste : E. DUBOIS F. DE PUYMAURIN D. Cette seconde pièce prouve qu'il y eut au moins deux émissions de jetons de la Société avec la tête de Minerve et que, dans l'intervalle, le coin du droit, appartenant à la Monnaie et servant pour d'autres jetons, fut probablement cassé et refait.

« J'ai recherché à la Monnaie les coins de notre jeton. Le coin du revers existe toujours et le revers de l'exemplaire que je vous présente rentre exactement dans le creux du coin. La Monnaie possède aussi le coin de la tête de

1. Il a été signalé cependant dans l'Introduction de la *Table alphabétique des publications* de la Société par M. Maurice Prou (p. XIII).

Digitized by Google

Minerve, signé de *Dubois* seul. Mes recherches ont été moins heureuses en ce qui concerne la date de la fabrication des jetons de la Société royale des Antiquaires de France. On trouve bien la mention du coin de revers de ce jeton dans un inventaire rédigé en 1845; mais il n'y a pas de date précise et seulement l'indication du règne de Charles X. Il est probable que cette mention est exacte au moins pour l'exemplaire qui porte, au droit, le nom de *Puymaurin* directeur, car ce nom paraît sur la plupart des médailles et jetons frappés sous Charles X.

« Ainsi, le jeton de l'Académie celtique n'a pas été frappé jusqu'en 1848. A cette époque, la Société se servait, depuis longtemps déjà, de pièces d'un type différent. La République ayant été proclamée le 25 février 1848, la Société supprima son titre de *royale*, et c'est pour cette cause qu'elle chargea Adrien de Longpérier de présenter « un projet sur les chan« gements à introduire dans les jetons de présence et dans « la devise[1] ». Longpérier ne trouva à la Monnaie aucun coin « pour remplacer avec avantage la tête de Minerve », et le troisième jeton de notre Société porta la tête de Montfaucon.

« Je prie la Société de vouloir bien accepter le jeton d'argent que je viens de lui présenter. »

Le président remercie M. Blanchet de faire entrer ce jeton dans les collections de la Société.

M. J.-J. Marquet de Vasselot, membre résidant, montre une petite plaque byzantine en stéatite[2], récemment acquise par le Musée du Louvre. Elle représente saint Michel. L'archange, vu de profil à droite, en buste, est vêtu d'une robe et d'un manteau; ses cheveux bouclés retombent sur ses épaules; ses ailes sont à demi éployées; sa tête est encadrée d'un nimbe circulaire. De chaque côté du nimbe sont gra-

1. *Ann. de la Soc. des Antiq. de France* pour 1849, p. 103. Cf. p. 104 et 107.

2. Hauteur, 0m029; largeur, 0m023. La partie supérieure a été brisée.

Digitized by Google

vés en abrégé les mots O AP(χαγγελος) MI(χαελ). La partie inférieure de la plaque étant usée, on ne peut déterminer exactement la position des mains; mais il est probable que l'archange, suivant les règles de l'iconographie byzantine, devait tenir un globe.

« Cette petite plaque, que borde un filet saillant, a pu former à elle seule un tout complet, mais on peut supposer aussi qu'elle a fait partie d'un petit monument.

« Il serait assez difficile de dire très exactement à quelle date elle fut exécutée; mais on peut l'attribuer approximativement au xᵉ ou au xiᵉ siècle. »

M. Pallu de Lessert, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le R. P. Delattre m'a communiqué l'estampage d'un petit fragment d'inscription trouvé l'été dernier à Carthage. Des deux lignes qui composaient ce fragment, la seconde seule est intacte; la première a été brisée et ne laisse voir que la moitié inférieure des lettres :

ΚΟΥΡΙΔΙΟΝ
BASSO II CC

« La forme des lettres, celle en particulier de l'A, nous a porté tout d'abord à voir dans ce fragment les restes d'une inscription de la fin du ivᵉ ou du commencement du vᵉ siècle. Mais, d'un autre côté, ce texte mentionne le second consulat d'un Bassus et l'on n'en connaît pas à cette époque. Quoique rares sous le Bas-Empire, les itérations s'y rencontrent cependant quelquefois (en 301, 325, 383, 388, 405, 437, etc.). On eut donc, à la rigueur, pu supposer que Flavius Anchenius Bassus, le consul de 408, avait reçu ce titre une seconde fois.

« MM. Cagnat et Monceaux ont bien voulu examiner ce fragment avec moi. La seconde ligne du texte n'offrant aucun élément de solution, notre attention s'est portée sur ce qui reste de la première. Il nous a semblé y reconnaître la formule bien connue TRIB · POT. Cette constatation

Digitized by Google

était précieuse, puisqu'elle nous rejetait dans le Haut-Empire. Or, nous connaissons précisément un Pomponius Bassus qui, consul une première fois en 258, fut une seconde fois appelé à cette magistrature en 271 avec l'empereur Aurélien. Nous fûmes donc portés à croire qu'il s'agissait de ce Bassus.

« Restaient les deux premières lettres qui précèdent la mention de la puissance tribunicienne. L'une est certainement un O; il ne parait guère douteux que l'autre soit un R. La difficulté est de trouver une épithète correspondant à cette finale. En pareille place, on ne devrait trouver que AVG, GERM, GERM·MAX, GOT·MAX. Cependant, je serais fort porté à croire que le texte avait après les noms de l'empereur Aurélien les mots AVGVSTO NOSTRO. Cette formule se lit sur presque tous les milliaires d'Aurélien [1] et de Tacite son successeur [2]. Elle est le plus souvent écrite sans abréviation. Chose remarquable, elle est fort rare en dehors de ces deux princes : *dominus noster* a prévalu. En sorte qu'une pareille mention devient presque une date et confirme l'attribution que nous faisons de ce fragment au consul de 271. »

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, fait la communication suivante :

« Je dois vous signaler une erreur des critiques d'art, en Allemagne et en France (ici par inadvertance, là avec malveillance), consistant à avoir écrit relativement au groupe gréco-romain de Vénus et l'Amour dont la plinthe porte, au Louvre, le nom de Praxitèle, comme si cette base en avait été séparée au siècle dernier [3]; cette disjonction ne fut pas faite.

1. *C. I. L.*, VIII, 10038, 22067, 22113, 22175, 22178, 22241.
2. *C. I. L.*, VIII, 10089, 22083, 22106, 22122, 22177.
3. Voir Fröhner, *Notice de la sculpture antique*, n° 151; Salomon Reinach, *Gazette archéologique* (1887), p. 259, 23 *ter*; Löwy, *Inschriften griech. Bild.*, n° 502; Furtwängler, *Meisterwerke der griech. Plast.*, p. 552.

Digitized by Google

« L'erreur remonte au temps de la mort de Visconti. En 1817, ce conservateur du Louvre imprima une *Description des statues antiques* dont voici un abrégé pour ce groupe : « Salle de Diane. N° 144. Vénus....., intéresse les artistes « et les antiquaires par l'inscription grecque qui est gravée « sur la plinthe et qui présente le nom de Praxitèle. » D'après cette autorité, on peut croire « à une imitation de « la Vénus drapée » de Cos[1].

« Ainsi, en 1817, l'inscription est sur la plinthe dans la salle de Diane; on l'y voit, puisque le conservateur la désigne aux visiteurs.

« En 1820, le comte de Clarac, successeur de Visconti, publia une seconde édition de sa *Notice*, rappelant la légende « qui était gravée sur la plinthe », c'est-à-dire qui y avait été gravée et ne s'y voyait plus.

« En 1887, M. Salomon Reinach a prouvé en partie la fausseté de cette fable, en déclarant les lettres grecques redevenues lisibles comme jadis; mais il croyait que la base avait été « remise en place » après que « du temps de Cla- « rac » elle avait pu être « égarée ». A les lire à présent, on peut s'assurer que rien, au moins d'essentiel, n'en avait été changé.

« En 1893, c'est en termes ambigus que M. Furtwängler a traité cette question[2].

« Voici la vérité. Avant de passer du château de Richelieu au Musée, la statue de la déesse avait été cassée en haut des cuisses et celle de l'enfant en bas des jambes, mais à Paris l'assemblage en fut conservé dans son intégrité, avec ses parties anciennes et leurs restaurations; c'est ce dont témoignent les gravures qui en parurent successivement, à commencer par celle de Th. Piroli, en 1804[3].

1. *Description des antiques du Musée royal*, par le chevalier Visconti.

2. *Meisterwerke*, p. 552 : *Die Plinthe irgendwo eingelassen war, verschwunden, so dass man sie schon verloren glaubte. Neuerdings ist der Plinthenrand freigelegt.*

3. *Les monuments antiques du Musée Napoléon*, publ. par les frères Piranesi (an XII), t. I, pl. LXII.

Digitized by Google

« D'autre part, l'examen des marbres donne la certitude que la base n'a pas été écartée, attendu qu'il n'y a pas trace d'une solution de continuité jusqu'aux cassures des cuisses et des jambes. »

M. Arnauldet demande pourquoi on ne vit plus l'inscription sur la plinthe en 1820.

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom de M. le Dr L. Carton, associé correspondant national, annonce la découverte, près de Sbeitla en Tunisie, d'un atelier de potier chrétien, fabricant de lampes :

« M. Deniau, propriétaire à Sidi-Nacem-Allah, dans la région de Sbeitla, vient de trouver dans son domaine un amoncellement de cendres, de tessons, de lampes chrétiennes en terre-cuite et de moules de lampes chrétiennes. C'est l'emplacement d'une fabrique de lampes.

« L'auteur de la découverte publiera sans doute une monographie de cet atelier. En attendant, il a remis à M. Carton plusieurs échantillons de ses premières trouvailles. Voici le résumé des observations faites par notre savant confrère.

« Les moules sont en plâtre. Ils se composent, bien entendu, de deux pièces : moule du dessus et moule du dessous. Tous les sujets sont assez usés; M. Carton suppose que les moules ont été exécutés à l'aide de surmoulages, pratiqués sur des lampes importées. D'ailleurs, toutes les lampes découvertes jusqu'ici paraissent avoir été à dessein abandonnées sur place, parce qu'elles étaient mal imprimées ou avaient quelque autre défaut.

« Ces lampes sont en terre rouge, sans couverte, et sont percées de deux trous dans la partie concave. Elles appartiennent à un type de transition. Par leur forme arrondie, elles rappellent encore les lampes païennes. Mais elles se rattachent à la série chrétienne par leurs autres caractères : bec assez fort et long, précédé d'une gouttière; queue perforée, avec éperon ou saillie; rainures longitudinales, qui du bord se prolongent jusqu'au fond de la lampe; crête saillante qui limite le fond et se continue jusqu'à la base de l'anse.

Digitized by Google

« A ces observations d'ensemble, M. Carton joint la description détaillée de plusieurs lampes :

« 1. — Encadrement de palmettes. Coq passant à droite. Cause de rebut : un trou sur le côté. Sur le fond, une inscription de trois lettres, tracées à la pointe, assez régulières, très nettes, et hautes de 0m013 : A B C. C'est la première fois qu'on relève cette marque sur une lampe africaine. Mais on l'a trouvée déjà, avec des croix, des chrismes ou d'autres symboles chrétiens, sur des vases de Carthage et sur un chapiteau de Kherbet-Fraïm. Le groupe des trois lettres A B C paraît avoir été, pour les fidèles, l'équivalent de l'α—ω. Il a sans doute ici la même signification.

« 2. — Encadrement de palmettes. Sujet très effacé : ce qui est probablement la cause de rebut. On distingue cependant le buste d'un personnage tourné à droite, coiffé d'une sorte de modius et tenant un coutelas de la main gauche.

« 3. — Encadrement formé de traits obliques et parallèles. Personnage tourné à gauche, coiffé du modius, vêtu d'une tunique courte qui est serrée à la taille par une ceinture, et d'un long manteau qui tombe en arrière. De la main droite, tendue en avant, il tient un objet indistinct; de la main gauche, relevée à hauteur de la tête, un objet cylindrique et long. Cause de rebut : une fente à la partie postérieure de la lampe, au point de suture des deux moules.

« 4. — Encadrement pareil au précédent. Rosace à six pétales. Cause de rebut : fêlures.

« 5. — Terre noirâtre, très dure. Encadrement analogue aux précédents. Sujet très effacé, sans doute le même qu'à la lampe n° 3. Cause de rebut : la lampe a été déformée et le bec tordu par l'affaissement de la partie supérieure, conséquence d'un excès de cuisson.

« 6. — Encadrement de rinceaux. Femme regardant à gauche. Cause probable de rebut : le sujet est mal imprimé. »

Digitized by Google

Séance du 24 Janvier.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Espinas (Dr Georges). *Une bibliographie de l'histoire économique et sociale, moderne et contemporaine de la France.* Stuttgart, 1905, in-8°.

Ghellinck-Vaernewyck (vicomte de). *Chartes et documents concernant la famille Van Vaernewyck.* Seconde partie. Gand, 1905, in-fol.

Martin (Gabriel). *Aygurande depuis l'époque gauloise jusqu'à nos jours.* Guéret, 1905, in-8°.

— *L'étendard de Jeanne d'Arc.* 1904, in-8°. (Extrait des *Notes d'art et d'archéologie.*)

Loisne (comte de). *Origine de communes et hameaux du Pas-de-Calais d'après la forme primitive de leur nom.* Arras, 1905, in-8°.

Meller (Pierre). *Armorial du Bordelais.* Paris-Bordeaux, 1906, 3 vol. in-4°.

Rouzaud (H.). *Notes et observations sur le pays narbonnais.* Narbonne, 1905, in-8°.

Le président dépose sur le bureau le programme du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques qui se tiendra à Monaco du 16 au 21 avril.

M. J. Maurice, membre résidant, lit une notice nécrologique sur M. E. Müntz, membre résidant.

Le président félicite M. Maurice et propose à la Société de voter l'impression de cette notice. Cette proposition est adoptée.

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, signale la découverte faite récemment au Musée de Sienne d'un tableau signé de Michelino de Bezozzo. Il montre que l'on retrouve

Digitized by Google

dans ce tableau des caractères analogues à ceux qui marquent certaines miniatures de manuscrits peintes en France à l'époque du duc Jean de Berry. Le fait est très intéressant parce qu'on savait déjà, par un document antérieurement mis au jour, qu'il y avait eu, au commencement du xv[e] siècle, des points de relation entre ce Michelino de Bezozzo et les artistes français.

M. E. Michon, membre résidant, fait la communication suivante :

« Il m'a semblé qu'il pouvait y avoir intérêt à préciser quelques points relatifs à la base du groupe de Vénus et l'Amour portant l'inscription ΠΡΑΞΙΤΕΛΗC ЄΠΟΙΗCЄΝ, conservé au Louvre, dont M. Ravaisson a entretenu la Société à sa dernière séance.

« La question primordiale serait évidemment de décider de l'authenticité de l'inscription elle-même.

« Vous savez en effet que M. Löwy, dans ses *Inschriften griechischer Bildhauer*[1], a rangé l'inscription parmi les *spuriae* et la considère comme un faux moderne : de là sans doute vient que dans les *Inscriptiones graecae Siciliae et Italiae* de M. Kaibel[2] elle ne figure à aucun titre.

« En sens contraire, M. S. Reinach écrit : « Nous ne « pensons pas qu'il y ait de raison sérieuse pour suspecter « l'antiquité de l'inscription[3] », et M. Furtwängler, plus affirmatif encore, déclare formellement l'inscription antique et datant d'une basse époque de l'Empire[4].

« Il est trop clair en effet que nul ne peut songer à voir dans la mention ΠΡΑΞΙΤΕΛΗC ЄΠΟΙΗCЄΝ, au sens propre et strict du mot, une signature de Praxitèle, de nature à authentiquer une véritable œuvre du maître : l'inscription est évidemment de plusieurs siècles postérieure à l'époque de Praxitèle.

1. Berlin, 1885, n° 502.
2. Berlin, 1890.
3. *Gazette archéologique*, 1887, p. 259.
4. *Meisterwerke der griechischen Plastik*, p. 552.

Digitized by Google

« S'ensuit-il néanmoins qu'il faille se ranger à l'avis formulé par Saint-Victor dans le texte du *Musée des antiques* de Bouillon : « Serait-ce une copie de cette Vénus drapée « choisie par les habitants de Cos? Une inscription grecque « et antique, gravée sur la plinthe et qui portait le nom de « Praxitèle, l'a fait conjecturer à plusieurs antiquaires. « Nous n'adoptons point cette conjecture... Nous pensons « que cette inscription est une de ces supercheries assez « communes dans les monuments antiques que nous avons « plusieurs fois signalées et auxquelles se laissaient prendre « sans doute les ignorants d'alors, de même que s'y laissent « prendre ceux de nos jours[1]. »

« Identique, au moins par les conséquences qu'elle entraîne, serait l'opinion de M. Klein, dans son *Praxiteles* : « Un groupe du Louvre, écrit-il, qui montre Aphrodite en « mince tunique transparente réunie à Éros, porte sur la « base l'inscription Πραξιτέλης ἐποίησεν, en désaccord criant « avec sa valeur artistique. Le caractère de la paléographie, « comme celui du style, indique une époque tardive de « l'Empire, et une louable prudence avait jusqu'ici fait « négliger cette Aphrodite de Cos praxitélienne, n'était une « tentative récente entreprise pour la remettre en honneur. « Il faut convenir sans doute que des copies de signatures « d'artistes se trouvent plus d'une fois sur des copies des « œuvres dont les originaux les portaient jadis. Mais que ce « groupe soit tout simplement la copie d'une œuvre praxité- « lienne, la chose n'est pas possible et ne le devient pas « davantage lorsqu'on en distrait l'Éros. Il n'est pas besoin « de citer ce vers connu de Babrios : « pour un faussaire, « cet homme était trop incapable ». Il était bien dans son « droit de signer Praxitèle, il y avait plus d'un individu « de ce nom qui ne l'était pas[2]. »

« Il semble au moins aussi vraisemblable, — l'authenticité de l'inscription étant par hypothèse admise, — d'y voir, non ce qu'on a pu appeler une supercherie antique, mais un

1. *Musée des antiques*, t. III, statues, p. 9.
2. *Praxiteles* (Leipzig, 1898), p. 296-297.

Digitized by Google

témoignage indiquant que ce groupe était considéré comme une copie d'une œuvre de Praxitèle. M. Furtwängler, M. Reinach, en cela, n'ont fait que confirmer les vues mises en avant par Visconti, lorsque chargé, de concert avec Dufourny, de se rendre au château de Richelieu pour y choisir les sculptures antiques dignes d'entrer au Louvre, il y marqua la Vénus : telle est la note manuscrite de Visconti, conservée aux Archives du Louvre, à laquelle fait allusion M. Fröhner[1].

État général des statues et bustes du château de Richelieu, dressé le 4 vendémiaire an IX par les citoyens Visconti et Dufourny.

Grande galerie, côté gauche.

N° 80 M. — Vénus drapée ayant à ses côtés Cupidon debout; groupe sur la plinthe duquel on lit l'inscription ΠΡΑΞΙΤΕΛΗC ЄΠΟΙΗCЄΝ; le tout d'une belle conservation, à l'exception de la main droite, qui est moderne . . . . . 3,000 fr.

Rapport sur les antiquités du château de Richelieu fait au ministère de l'Intérieur par les citoyens Visconti et Dufourny.

État des statues et bustes antiques du château de Richelieu choisis pour le Musée central des arts.

1. Groupe représentant Vénus drapée, ayant à ses côtés Cupidon debout, sur la tête duquel elle appuie la main gauche; le tout d'une belle conservation, à l'exception de la main droite, qui est restaurée. La tête de la déesse paraît être un portrait. Sur la plinthe, on lit l'inscription antique ΠΡΑΞΙΤΕΛΗC ЄΠΟΙΗ-CЄΝ, « Praxitèle l'a fait ». Quoiqu'il y ait lieu de croire que ce groupe n'est pas de ce célèbre artiste, cependant on peut conjecturer avec fondement que c'est une copie antique de la Vénus drapée que Pline met au nombre des meilleurs ouvrages de Praxitèle, et que les habitants de Cos préférèrent à cause de sa décence à celle de Cnide, qui était nue. Sous ce rapport, ce morceau est très précieux, parce qu'il donne l'idée d'un ouvrage d'un des premiers statuaires de l'antiquité que l'on croyait entièrement perdu[2].

1. *Notice de la sculpture antique*, p. 290, note 1.
2. Cf. *Mém. des Antiq. de France*, t. XLII, 1882, p. 119 et suiv.

Digitized by Google

« Notons encore que, dans une certaine mesure au moins, Visconti lui-même pourrait être regardé comme ayant eu un précurseur en la personne de Desmarets, auteur du curieux recueil intitulé : « *Les promenades de Richelieu ou « les vertus chrétiennes,* dédiées à Madame la duchesse de « Richelieu par I. Desmarets, intendant de la maison et « affaires de M. le duc de Richelieu, à Paris, chez Henri « Le Gras, M D C LIII ». N'y lit-on pas en effet les vers :

> Laissons cette Vénus que tailla Praxitèle,
> De qui la Beauté même a fourny le modèle[1]

qui paraissent faire allusion à la signature? Mais peut-être, à tout prendre, n'y a-t-il là qu'un de ces lieux communs en vertu desquels le nom de Vénus appelle celui de Praxitèle, puisque la *Promenade* continue :

> Celle de Phidias, dont l'art docte et charmant
> Fit pour elle autrefois soupirer maint amant,
> Jupiter, de Lysippe incomparable ouvrage[2], etc.

« Il ne servirait guère, en tout cas, au point de vue de l'authenticité, de constater que, non seulement au début du XIX^e^ siècle, lorsqu'il vint de Richelieu au Louvre, mais presque dès son entrée dans les collections de Richelieu, le groupe portait l'inscription qu'on y voit aujourd'hui. Si l'inscription est moderne, c'est, selon toute vraisemblance, antérieurement à l'acquisition par le cardinal et en Italie qu'elle aura été gravée.

« Le débat relatif à l'antiquité ou à la non antiquité de l'inscription reste donc tout entier à juger sur le monument lui-même. Il ne pourrait être utilement discuté qu'en présence de l'original. Les arguments à invoquer, d'ailleurs, sont de ceux qui se prêtent aisément à être allégués dans l'un et l'autre sens : telle la mauvaise qualité indéniable des caractères, où l'on serait, au premier abord, tenté de voir la marque d'une main moderne, mais que l'on peut non moins

1. *Les promenades de Richelieu*, p. 3.
2. *Ibid.*, l. c.

Digitized by Google

légitimement faire valoir en faveur de l'inscription, qui, gravée au XVI^e^ ou au XVII^e^ siècle, l'aurait été sans difficulté en caractères grecs de meilleur style. J'avoue, pour ma part, qu'il me semble difficile de se faire une conviction solide, encore moins une conviction qui ne reste pas purement subjective et soit de nature à entraîner avec certitude l'adhésion d'autrui.

« Il n'en subsiste pas moins, je crois, quelque utilité à éclaircir par des documents précis la question secondaire dont s'est occupé M. Ravaisson et à définir nettement en quoi a consisté la disparition momentanée de l'inscription. M. Löwy, dans son recueil, après avoir écrit « *auf der Plinthe befand sich eine jetzt weggemeiselte Künstlerinschrift* », tout en concluant à la fausseté de l'inscription, termine, en effet, par ces mots « (*doch*) *ist die Beseitigung der Inschrift höchst befremdlich*[1] », et il renvoie à son n° 298, qui n'est autre que l'inscription portant le nom du sculpteur d'Antioche du Méandre rapportée avec la Vénus de Milo. J'ai dit ailleurs comment, au sujet de cette dernière, s'appuyant sur une lettre de M. de Longpérier à Friedrichs inexactement interprétée, on avait injustement émis l'hypothèse d'une destruction volontaire[2]; je n'ai point à revenir sur ce sujet, mais le lien suggéré par M. Löwy entre les deux textes nous fait un devoir, ici encore, de rétablir l'exacte réalité des faits.

« M. Ravaisson vous a montré comment la base portant l'inscription n'avait jamais pu être séparée de la statue avec laquelle elle fait corps, comment, par suite, il était impossible qu'il eût jamais été question de la mettre en magasin[3]. Il répondait par là, en le réfutant justement, au passage suivant de M. S. Reinach : « Ce témoignage [de M. Fröhner]

1. *Inschriften griechischer Bildhauer*, p. 333.

2. *La Vénus de Milo, son arrivée et son exposition au Louvre* (extrait de la *Revue des Études grecques*, 1900), p. 34, note 1. Il n'est que juste d'indiquer que M. Löwy, s'il reproduit la lettre de Longpérier, ne prend pas parti dans le débat.

3. Voy. plus haut, *Bulletin*, p. 120-122.

Digitized by Google

« malheureusement reproduit par M. Lœwy, qui ne peut « comprendre la mesure de séquestration ou de vandalisme « dont cette inscription aurait été l'objet, a besoin d'être for- « mellement rectifié : la base du groupe existe, elle est au « Louvre, chacun peut y lire le nom de Praxitèle. Je ne sais « à quelle époque cette base a été remise en place ; du temps « de Clarac, elle semble avoir été égarée[1]. » M. Reinach a eu tort de parler de base remise en place. M. Fröhner avait dit seulement : « Sur la plinthe on lisait autrefois le nom de « l'artiste, ΠΡΑΞΙΤΕΛΗΣ ΕΠΟΙΗΣΕΝ. Cette inscription, « qu'on a eu le tort inexcusable de faire disparaître, etc.[2]. » De la disparition temporaire de l'inscription et de sa réapparition constatée, M. Reinach tirait une conclusion qui n'était pas la conséquence rigoureusement forcée des prémisses.

« Il faut néanmoins expliquer, — et c'est ce que n'a pas fait M. Ravaisson, — comment l'erreur a pu être commise ou, plus exactement, comment l'inscription a momentanément disparu. Le passage suivant, assez vague et peu clair de M. Furtwängler, le pouvait déjà donner à supposer : « *Diese « Inschrift war bis vor Kurzem nur durch eine Notiz Visconti's « bekannt und, indem die Plinthe irgendwo eingelassen war, « verschwunden, so dass man sie schon verloren glaubte*[3]. » Reste à l'établir.

« Le groupe de Vénus et l'Amour a été publié pour la première fois en 1807 dans les *Monuments antiques du Musée Napoléon* : il n'était pas encore exposé, ainsi que Petit-Radel lui-même en avertit[4]. Il ne le fut pas encore de quelques années, et ce n'est que lors des remaniements amenés par les reprises de 1815 et l'ouverture des salles nouvelles formant la galerie actuelle de la Vénus de Milo qu'il trouva place dans l'ancienne salle de l'Apollon, devenue la salle de la Diane, aujourd'hui la salle d'Auguste. L'édition de

1. *Gazette archéologique*, 1877, p. 259.
2. *Notice de la sculpture antique*, p. 190.
3. *Meisterwerke der griechischen Plastik*, p. 552.
4. *Monuments antiques du Musée Napoléon*, t. I, p. 145-146 et pl. 62.

Digitized by Google

1817 de la *Description des antiques du Musée royal* l'y signale sous le n° 144, avec cette mention : « Vénus drapée, groupe. « Ce groupe, qui représente la mère de l'Amour avec son « fils, intéresse les artistes et les antiquaires par l'inscription « grecque qui est gravée sur la plinthe et qui présente le « nom de Praxitèle[1]. » Vient ensuite l'édition de 1820[2] et, dès cette date, comme dans le *Musée des antiques* dont le tome III est à peu près contemporain[3], comme dans l'édition de 1830[4] et comme dans le texte du *Musée de sculpture* de Clarac[5], apparaît la variante « qui était gravée sur « la plinthe et qui présentait le nom de Praxitèle ».

« Il n'en faut pas chercher d'autre explication que ce fait, dont j'ai déjà eu à faire remarquer les conséquences, notamment à propos de la fausse provenance attribuée au soi-disant Julien l'Apostat[6], que l'édition de 1817 de la *Description des antiques* est la dernière qui soit entièrement l'œuvre de Visconti : Visconti n'était plus quand parut l'édition de 1820, « commencée par feu M. le chevalier Visconti, continuée « et augmentée de plusieurs tables par M. le comte de Cla- « rac ». La comparaison des planches des *Monuments du Musée Napoléon*, d'une part, et, de l'autre, du *Musée des antiques* montre en outre que la Vénus, dans le premier recueil, est figurée avec sa base ovale, qui est celle où est gravée l'inscription[7], tandis que, dans le second[8], elle se présente avec la base carrée commune à presque toutes les statues de la collection des antiques. Il n'est donc pas douteux que, lorsqu'il s'est agi d'exposer la statue et dès cette époque, l'insuffisance de stabilité de la base primitive a conduit à augmenter l'assiette de la figure en entourant

1. *Description des antiques du Musée royal*, p. 29.
2. P. 91, n° 185.
3. T. III, statues, p. 9. Le volume n'est pas daté, mais il comprend des monuments achetés à la vente Choiseul-Gouffier en 1818.
4. P. 85, n° 185.
5. Texte, t. IV, p. 74.
6. *La prétendue statue de Julien l'Apostat au Musée du Louvre* (extrait de la *Revue archéologique*, 1901), p. 9-16.
7. L'inscription pourtant n'a pas été reproduite.
8. Statues, pl. VI, n° 7.

Digitized by Google

cette base d'une deuxième base plus considérable et de forme rectangulaire. Visconti, néanmoins, dans la *Description* de 1817, rédigée presque au moment même où la statue paraissait dans les salles, s'est servi du présent, « qui « est gravée sur la plinthe et qui présente le nom de Praxi- « tèle », parce que, auteur du transfert de la Vénus de Richelieu à Paris, rédacteur du rapport de vendémiaire an IX, il ne pouvait oublier l'existence de l'inscription sur laquelle il avait lui-même attiré l'attention. Visconti mort, M. de Clarac n'était pas également averti et, l'inscription n'étant plus visible, il aura cru devoir, « en conservant avec « le respect dû aux lumières et à la mémoire de M. Visconti « tout ce qu'il avait fait paraître sur les antiques du Musée[1] », substituer l'imparfait au présent. De ce seul imparfait, en lui-même assez vague, est née la croyance à la destruction même de la signature et M. Fröhner, en même temps qu'il le reproduisait sous la forme déjà plus significative : « sur « la plinthe on lisait autrefois le nom de l'artiste », se crut autorisé à ajouter : « Cette inscription, qu'on a eu le tort « inexcusable de faire disparaître, etc. ».

« Il n'en était rien, à vrai dire, ou du moins il ne faut entendre par les mots « faire disparaître » que le seul fait d'avoir, devant la nécessité d'assurer la stabilité de la statue, laissé cacher la signature : à cela seul se réduit le tort imputable à ces boucs émissaires, volontiers chargés de tous les méfaits, que sont les conservateurs du Louvre. Il a suffi aux successeurs de Visconti et de Clarac, soucieux des exigences de la science en progrès, de supprimer la bordure adventice de la plinthe pour que de nouveau s'offrent aux regards et à la critique les mots ΠΡΑΞΙΤΕΛΗC ЄΠΟΙΗCЄΝ : de la base de la Vénus drapée avec l'Amour l'histoire, — avec la seule différence de degré du tout à la partie, — est, au fond, la même que celle de la base de telle autre statue du Louvre, comme le procurateur Caninius, procurateur financier en Afrique[2], dont le nom, gravé également sur la tranche, n'avait jamais sans doute disparu,

1. *Description des antiques*, éd. de 1820, avertissement.
2. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 1112.

Digitized by Google

mais où seul l'enlèvement, opéré par les soins de M. Héron de Villefosse, d'une bordure rapportée sur le côté a permis de voir, sur l'angle droit arrondi, les chiffres qui complètent le titre du fonctionnaire, *Afric(a)e procur(ator)i IIII (publicorum)*[1].

1. Il s'agit d'ailleurs ici, à la différence du groupe de Vénus et l'Amour, d'une inscription dont l'inauthenticité ne peut guère être contestée (*Corp. inscr. lat.*, t. XIII, pars I, n° 325*). L'incorrection de la formule du titre, l'abréviation du nom de Caninius, où une petite barre représente le second N comme dans certains manuscrits, la forme des lettres trahissent le faussaire. M. Héron de Villefosse remarque que ce faussaire s'est inspiré d'une inscription de Roccaverano dans la région de Turin (*Corp. inscr. lat.*, t. V, pars I, n° 7547), l'épitaphe consacrée par P. Caninius à son fils L. Caninius Valens, *procurator IIII publicor(um) Africae*, qu'on a faussement prétendu avoir été découverte en 1765, mais qui figure dans un manuscrit de Manutius, c'est-à-dire dès la seconde moitié du XVI^e siècle. La statue du Louvre, dont on ignore la provenance, se trouvait déjà, avec son inscription, dans la collection du Roi, à Fontainebleau, du temps de Peiresc, mais elle vint au Louvre sans tête et la tête qu'on y voit aujourd'hui n'a avec elle aucun lien, ainsi qu'il résulte du passage suivant du procès-verbal de la 309^e séance du Conseil du Musée central des Arts, en date du 18 nivôse an VIII : « Le citoyen Visconti expose au Conseil que l'administration possède une statue antique provenant de Fontainebleau et ayant été cédée au Musée par la Commission des inspecteurs du Conseil des Anciens, en échange de plusieurs objets que l'administration avait été autorisée à leur remettre, elle porte cette inscription L. CANINIO PROCVRATORI AFRICE IIII. Il demande que cette statue soit restaurée et, attendu qu'elle n'a point de tête, il propose qu'on lui adapte une tête antique d'un personnage romain inconnu qui se trouve parfaitement en proportion et se rapporte, par le travail, avec celui de la statue de L. Caninio, qu'il présume être du temps des Antonins, ainsi que la tête antique qu'il propose. Le citoyen Visconti considère la statue de L. Caninio comme un de ces monuments honoraires que l'usage élevait aux proconsuls et aux procurateurs revêtus du pouvoir, et auxquels on ne faisait que substituer quand ils étaient révoqués le portrait de leurs successeurs. Le citoyen Visconti propose en conséquence que cette tête antique soit adaptée à la statue de L. Caninio. Le Conseil adopte cette proposition. » (Archives du Louvre.) Voy. aussi sur la statue de Caninius, aux mêmes Archives, les procès-verbaux des séances des 13 pluviôse et 2 thermidor an VIII.

Digitized by Google

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, dit qu'à l'histoire de la plinthe et à la critique de l'inscription, il faut ajouter l'étude des restaurations du groupe au nom de Praxitèle, pour en rechercher utilement les origines. Il explique que l'Amour est d'emprunt, sauf les pieds, et dans un style romain inférieur à celui de la Vénus, mais qu'il a pu être copié d'après un groupe rappelant une œuvre grecque. La main gauche et le sein droit de la déesse, fragments rapportés, lui appartiennent, mais la tête et le nu du buste sont modernes, d'une statue du XVIIe siècle.

M. P. Monceaux, membre résidant, communique, de la part du R. P. Delattre, associé correspondant national, un nouveau sceau byzantin trouvé en Afrique :

« Ce sceau a été découvert à Carthage le 15 décembre dernier. C'est un plomb de bulle. D'un côté, il présente le monogramme

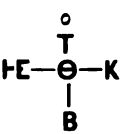

où l'on reconnait aisément la formule Θεοτόκε βοήθει. L'autre face porte une croix grecque, un nom et un titre :

Παύλου ἀπὸ ἐπάρχων.

« Il s'agit probablement de l'apo-éparque ou ancien préfet Paulos, dont le P. Delattre avait déjà trouvé un sceau [1]. »

1. Cf. notre *Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique*, n. 9.

Digitized by Google

Séance du 31 Janvier.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Cheremeteff (comte Serge). *Récits du XVIII^e siècle. Époque de l'Empereur Paul* (en russe). Moscou, 1905, in-8°.

Delattre (R. P.). *Sarcophage en pierre, orné de décors peints, trouvé à Carthage.* 1905, in-8°. (Extrait des *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions.*)

Loé (baron Alfred de). *Rapport sur le Congrès archéologique de France*, session 1891. Bruxelles, 1892, in-8°.

— *Notes sur la terre et seigneurie de Beugnies.* Mons, 1892, in-8°.

— *Rapport sur le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Moscou.* Bruxelles, 1893, in-8°.

— *Découverte et fouilles de puits et de galeries préhistoriques.* Bruxelles, 1894, in-8°.

— *Exploration des tumulus de Tirlemont.* Bruxelles, 1895, in-8°.

— *Présentation d'ossements humains provenant d'un cimetière franc.* Bruxelles, 1898, in-8°.

— *Découverte de palafittes en Belgique.* Paris, 1900, in-8°.

— *Rapport sur le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Paris en* 1900. Bruxelles, 1901, in-8°.

— *La station préhistorique belgo-romaine et franque de la Panne.* Bruxelles, 1902, in-8°.

— *Rapports sur les recherches et les fouilles faites de* 1897 *à* 1902 *dans la Belgique ancienne.* Bruxelles, 1901-1903, in-8°.

— *Les « Terpen » de la Frise.* Bruxelles, 1903, in-8°.

— *Le cimetière franc de Villers devant Orval.* Bruxelles, 1904, in-8°.

— *Les « Marchets ».* Namur, 1904, in-8°.

Digitized by Google

SOULTANOFF. *Description de la nouvelle église de la Cour impériale à Peterhof* (en russe). Saint-Pétersbourg, 1904, in-8°.

M. P. Vitry, associé correspondant national, donne lecture de la communication suivante de M. P. Perdrizet, associé correspondant national :

« M. L. de Laigue vient de publier, dans le dernier fascicule du *Bulletin archéologique du Comité*[1], une fresque du XV^e^ siècle, qui se trouve à l'ancienne Chartreuse du Pesio, dans l'Apennin ligure, non loin du col de Tende[2], et qui représente la Vierge de Miséricorde abritant des Chartreux sous son manteau. Les explications dans lesquelles est entré l'éditeur ne sont pas de celles qu'on puisse admettre sans réserves. Selon lui, cette fresque rustique serait l'œuvre intéressante d'un « primitif » français, Antoine Le Cocq, d'Avilia, ou Avigliana, moine profès de la Chartreuse du Pesio, mort en 1458. M. de Laigue croit même pouvoir désigner, parmi les priants agenouillés sous le manteau de la Vierge, le portrait de ce Le Cocq.

« Il suffit à M. de Laigue, pour naturaliser Le Cocq Français de France, que le moine du Pesio ait porté un nom français. Il aurait convenu de s'informer, au préalable, de la localité dont Le Cocq était natif : Avigliana, station du chemin de fer de Chambéry à Turin, bourgade mentionnée dans Baedeker[3], est à l'entrée du val de Suse. Chacun sait, chez nous, ou devrait savoir, que les vallées d'Aoste et de Suze parlent français. Et voilà pourquoi le chartreux du Pesio s'appelait Le Cocq et non Cocco. Au XV^e^ siècle, le val de Suse appartenait au duc de Savoie.

« M. de Laigue attribue la fresque dont il s'agit à ce Le Cocq sur cette seule raison que dans un document posté-

1. *Une fresque du XV^e^ siècle à la Certosa du Pesio* (*Bulletin*, 1905, p. 166-177, pl. XIII).

2. Voir dans Bädeker, *L'Italie septentrionale*, la carte placée en frontispice (*Alta Italia, parte occidentale*). On y verra le val du Pesio et sa *Certosa*.

3. *Ibid.*, p. 4.

Digitized by Google

rieur au xv[e] siècle, et qui ne s'accorde guère avec les renseignements plus anciens, il est dit que Le Cocq peignit des sujets de piété, *era dipintore deveto di pie immagine.* Je me contenterai d'observer que la fresque en question ne se trouve pas dans l'oratoire du couvent; ce n'est pas un travail soigné, mais un barbouillage fait à la diable, dans une niche en plein vent, en dehors du monastère. Que Le Cocq en soit ou non l'auteur, cette peinture importe assez peu pour l'histoire de l'art. « Nous nous proposions essentiellement comme dernière et importante conclusion, écrit « M. de Laigue, de préparer le lecteur à la révélation inattendue qu'on pourrait bien être en présence d'un primitif « français... D'après les vraisemblances, cette fresque aurait « pour auteur un chartreux français qui fait honneur à son « pays d'origine et devrait être inscrit parmi nos primitifs « français. » Je crains que cette révélation, en effet bien inattendue, ne soit accueillie avec un certain scepticisme.

« Je passe à l'examen de la fresque : elle prête, en effet, à quelques remarques intéressantes pour l'iconographie.

« Elle se trouve dans une niche à l'entrée d'un pont par où l'on accède au couvent. Ce n'est pas le premier exemple que l'on ait de la Vierge de Miséricorde comme « Vierge « portière[1] ». Citons la fresque récemment retrouvée du *Castello Sforza* à Milan, et la fresque, aujourd'hui détruite, du porche de la cathédrale, à Fribourg-en-Brisgau.

« Ce n'est pas non plus le seul exemple d'une Vierge de Miséricorde abritant les Chartreux sous son manteau; outre le tableau de Zurbaran, au Musée de Séville, qui provient de la Chartreuse de *las Cuevas*, on peut citer, au Musée de Villeneuve-lez-Avignon, un tableau qui provient, paraît-il, de la Chartreuse du Val-de-Bénédiction, et au Wallraf-Richartz Museum un tableau de la fin du xv[e] siècle, qui provient de la Chartreuse de Cologne.

« La Vierge du Pesio est debout sur un piédestal : on

1. Παναγία, Πορταϊτίσσα, Θυμώρα, noms des vierges peintes au-dessus de la porte des monastères grecs (Didron, *Manuel d'iconographie*, p. 448, 461).

Digitized by Google

dirait d'une statue. Même piédestal dans un grand nombre de *Schutzmantelbilder* italien, depuis le XIVe siècle jusqu'au XVIe : par exemple la Vierge de Memmi, dans la chapelle du *Santissimo Corporale,* à Orvieto ; le saint Sébastien de Benozzo Gozzoli, dans l'église Saint-Agostino, à Saint-Gimignano ; la Vierge de la chapelle Vespucci, dans l'église Ognissanti, à Florence ; la Vierge du Tintoret, à l'Académie de Venise. La statue au pied de laquelle les priants sont venus s'agenouiller est censée avoir pris vie comme dans tels *Miracles de Notre-Dame ;* sans quitter son piédestal, elle étend les bras sur eux, elle les couvre de son manteau symbolique. Le piédestal sur lequel l'art italien aimait à placer la Vierge de Miséricorde porte toujours une inscription, généralement une brève prière, celle même que prononcent les priants à genoux; si la fresque du Pesio était mieux conservée, nous y lirions une prière sur le piédestal.

« Derrière la Vierge, une tenture en hauteur forme un fond sombre. Cette tenture se retrouve derrière beaucoup de vierges italiennes, peintes dans la deuxième partie du XVe siècle, celles de Bonfigli par exemple ou des Vénitiens.

« La Vierge, dit M. de Laigue, est coiffée d'une sorte de bonnet brun noirâtre autour duquel un examen attentif permet de reconnaître les vestiges d'une couronne rehaussée de feuilles alternées de perles. Le bonnet est cylindrique, un peu évasé en haut, je suppose, analogue à celui que porte la Vierge de Miséricorde peinte en 1445 par Piero della Francesca pour la chapelle que la *Compania della Misericordia* avait à l'hôpital de Borgo San Sepolcro. Le bonnet de la Vierge de Piero est entouré, en bas, d'une couronne où les perles alternent avec les fleurons ; il rappelle celui qu'on voit au duc Federigo d'Urbin, sur le fameux portrait des Offices, peint par Piero en 1469. J'insiste sur cette coiffure parce que c'est le seul indice que nous ayons pour dater approximativement la fresque du Pesio.

« Le manteau de la Vierge est soutenu, à droite, par saint Jean-Baptiste, reconnaissable à l'Agneau mystique qu'il tient sur la main gauche, à gauche par un chartreux, dans lequel M. de Laigue reconnait le prieur du Pesio. Mais, seuls

Digitized by Google

les anges et les saints ou les saintes peuvent toucher et soutenir le manteau de la Vierge ; il n'appartient pas à un homme vivant d'y mettre la main ; le prieur du Pesio avait besoin, lui aussi, tout prieur qu'il était, de la protection de Marie. Le chartreux qui porte le pan gauche du manteau est donc un saint ; de fait, sur la photographie publiée par M. de Laigue, on distingue un nimbe derrière la tête du prétendu prieur. Tenons donc pour certain que le manteau de la Vierge est porté, à droite par saint Jean-Baptiste, à gauche par le fondateur de l'ordre, par saint Bruno.

« Pourquoi saint Jean-Baptiste? Parce que les fils de saint Bruno l'honorent d'un culte particulier, comme en témoigne la formule de leurs vœux : « Moi, N., promets sta- « bilité, obéissance et conversion de mes mœurs devant Dieu « et ses saints et les reliques de cet ermitage, qui est bâti en « l'honneur de Dieu, de la bienheureuse Vierge Marie et de « saint Jean-Baptiste. » Hélyot[1], à qui j'emprunte cette formule, ne dit pas pourquoi les Chartreux honorent spécialement le Précurseur, mais la raison s'en voit assez : il est leur modèle, parce qu'il a vécu par avance de leur vie ascétique et solitaire : « En ce temps parut Jean-Baptiste « dans le désert de Judée... Il avait un cilice de poil de « chameau, une ceinture de cuir autour des reins[2] ; il se « nourrissait de sauterelles et de miel sauvage » (Matthieu, « III, 1-4).

« Quand les moines d'un couvent sont représentés à genoux sous le manteau protecteur, la place du prieur est à leur tête, au premier rang à la droite de Marie. De fait, nous voyons à la droite de la Vierge un chartreux en avant des autres : c'est celui-là qui est le prieur. Derrière lui, six moines rasés, dont on distingue plus ou moins complètement la figure. De l'autre côté, six moines barbus. Derrière les moines dont on voit les figures, on aperçoit les capuchons des convers. »

1. Migne, *Dict. des ordres religieux*, t. I, col. 868.

2. « Les Chartreux portent continuellement le cilice et un *lombar* ou ceinture de corde sur la chair nue » (Id., *Ibid.*).

Digitized by Google

M. Durrieu est également d'avis que le tableau n'est pas l'œuvre d'un peintre primitif français et donne quelques détails sur les Vierges de Miséricorde, notamment sur une miniature italienne où le possesseur du livre d'heures est abrité sous le manteau de la Vierge.

M. l'abbé H. Thédenat, membre résidant, communique une série de moules à bijoux en pierre dure qu'il a achetés en Égypte. L'un de ces moules permettait de couler trois bagues à la fois : un essai au moyen d'un alliage prouve que la fabrication de ces bagues était très facile à réaliser.

M. Michon fait ressortir l'intérêt de cette communication, d'autant que, dans une étude récente, M. le professeur E. Pernice a soutenu que la plupart des moules antiques n'avaient pas pu servir à couler un autre métal que du plomb[1].

M. Blanchet rappelle les moules de tessères antiques et de méreaux du moyen âge qui ont servi à couler des pièces en plomb et en étain.

M. de Baye ajoute que les fondeurs tatares de Tiflis fondent encore des bijoux par le même procédé.

M. Marquet de Vasselot cite l'emploi de moules en pierre lithographique à Nuremberg, au moyen âge, pour fondre des pièces de grande dimension.

M. A. Boinet, associé correspondant national, étudie les portraits de Marguerite de Valois conservés dans divers manuscrits et les classe par ordre de date.

M. Durrieu signale les encadrements des Statuts de l'ordre de saint Michel comme contenant des portraits de même type.

M. Dimier fait remarquer qu'il faut dater avec prudence les portraits de François Ier qui reproduisent la figure du roi encore jeune, à une époque où il ne l'était plus, comme le prouve le portrait du roi dans un manuscrit de Chantilly.

1. *Untersuchungen zur antik. Toreutik* (*Jahreshefte d. œsterr. arch. Institutes in Wien*, t. VII, 1904, p. 154-197, et VIII, p. 51-60). II, Ueber antike Steinformen, 1904, p. 180-197.

Digitized by Google

M. E. Michon, membre résidant, donne lecture d'un mémoire de M. P. Perdrizet, associé correspondant national, sur des verres antiques donnés en prix dans des concours.

M. R. Cagnat, membre résidant, entretient la Société de quelques objets antiques que M. le baron de Baye a photographiés à Chersonèse, près de Sébastopol. Les plus remarquables sont trois chapiteaux de style byzantin et une inscription funéraire mutilée où on lit :

DIS·MA *n. sac*
MARINO E
VALERIO FR
VER·GEMI*no*
. AL

Séance du 7 Février.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Corot. *Note sur des objets appartenant à diverses collections et au Musée d'Alise.* In-8°.

Dubois (Pierre). *Guide sommaire du touriste à Amiens.* Amiens, 1905, in-12.

— *Excursion archéologique à Beaumont-sur-Oise et aux environs.* Amiens, 1902, in-8°.

— *La Picardie et l'exposition des primitifs français.* Amiens, 1905, in-8°.

Le Clert. *Liste des dons faits au Musée de Troyes.* Troyes, 1906, in-8°.

Le président annonce la mort de M. F. Trawinski, associé correspondant national, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

Le président annonce ensuite la démission de M. le baron

Digitized by Google

G.-E. Rey, membre résidant, et exprime tous les regrets que cette décision fait éprouver à la Société.

La vacance est déclarée et l'élection de son successeur fixée au premier mercredi de mars.

M. Pallu de Lessert, membre résidant, lit un rapport sur l'utilité de rédiger sur des fiches le catalogue de la bibliothèque de la Société.

La Société vote les fonds nécessaires à la rédaction des fiches et à l'impression du catalogue.

Sur les rapports de MM. de Mély, Blanchet, Enlart et Monceaux, MM. E.-A. Stückelberg, présenté par MM. Babelon et Prou, P.-Ch. Strœhlin, présenté par MM. Babelon et de la Tour, N. Soultanoff, présenté par MM. Héron de Villefosse et de Baye, et le baron J. de Loé, présenté par MM. Durrieu et de Baye, sont élus associés correspondants étrangers.

Sur les rapports de MM. Prou et Ruelle, MM. H. Clouzot, présenté par MM. Bouchot et Martin, et M. Vernet, présenté par MM. Prou et Lefèvre-Pontalis, sont élus associés correspondants nationaux.

M. le comte A. de Loisne, associé correspondant national, présente à la Société une figurine de bronze gallo-romaine (h. 0m068, l. 0m037) qui a été découverte, il y a quelques années, dans la commune de Caucourt, arrondissement de Béthune (Pas-de-Calais). Ce petit monument, en très bon état de conservation et recouvert d'une belle patine verte, a figuré à l'exposition rétrospective d'Arras de 1896, sous le n° 1269 du catalogue, où il est indiqué en ces termes : « Curieux peson de romaine, esclave éthiopien accroupi, bronze, don de M. le curé de Caucourt, lieu d'origine. » Cette désignation n'est pas exacte. Le personnage représenté est un berger, ainsi que l'indiquent ses attributs : un chien à ses côtés, une gourde suspendue au poignet gauche et un seau ou vase cylindrique à couvercle hémisphérique,

Digitized by Google

entre les jambes, le vase de lait, la *mulctra*. Le mollet et le pied gauches sont nus et le corps est drapé dans un large manteau dont un pan retombe sur le devant. Figure imberbe et cheveux crépus; bronze évidé à socle circulaire.

Berger accroupi.
Bronze trouvé à Caucourt (Pas-de-Calais).

« Bien que l'objet soit accompagné d'un crochet de suspension qui a été trouvé en même temps que lui, il nous paraît certain que cet accessoire n'a jamais été attaché à la figurine. Les prétendus points de suture ne se correspondent pas; de plus, les deux œillères fixées aux épaules du personnage indiquent qu'elles donnaient passage à des anneaux auxquels s'attachait l'anse dont on n'a recueilli qu'un fragment. Cela permettait de suspendre le vase qui était muni d'un petit couvercle à charnière à sa partie supérieure. Il s'agit donc, non d'un peson de romaine, mais d'un

Digitized by Google

petit vase ou fiole du type dit du berger, dont on trouve au Musée du Louvre un spécimen se rapprochant du nôtre[1]. Ici, toutefois, le personnage a les jambes croisées au-dessus de la *mulctra* et l'ouverture du vase n'a jamais eu de couvercle. Un autre bronze du Louvre[2] présente également des points de comparaison, bien que le vase ne s'ouvre pas de la même façon et que le personnage représenté paraisse être un jeune faune au lieu d'un berger.

« Quoi qu'il en soit, notre petit bronze, qui est inédit, n'en est pas moins intéressant par son faire artistique et par sa provenance. Il fait actuellement partie des collections de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais. »

M. de Loisne présente ensuite la photographie d'une statuette de marbre blanc dont il est possesseur et qui provient de l'ancienne abbaye de Saint-Bertin[3]. Haute de 63 centimètres, elle représente le bienfaiteur de l'illustre abbaye, Adroald qui, par acte du 6 septembre 648[4], fit donation à Bertin, Mommelin et Ebertramne de son domaine de *Sithiu* dans le pagus *Taroanensis*, sur lequel s'éleva le premier monastère audomarois. Ce leude est représenté dans le costume du temps de Louis XII : cuissards, jambarts et genouillères de fer, sayon serré à la taille par une ceinture, long manteau, figure rasée, cheveux tombant sur les côtés, petit chapeau à bords relevés. De la main droite, il tient la poignée de son épée, dont la garde et la lame ont disparu ; la gauche porte une petite église, emblème de la donation. L'œuvre est de bonne facture, date de la fin du XV^e^ siècle ou du commencement du XVI^e^ et mérite d'être mentionnée,

1. Inventaire MNC. 1044.
2. Inventaire MNC. 220.
3. Elle faisait anciennement partie de la collection du président Quenson et décore actuellement la cheminée de notre bibliothèque de Beaulieu (comm. de Busnes, Pas-de-Calais), où elle fait pendant à une statuette représentant saint Omer et qui est de même provenance.
4. Guérard, *Cartularium Sithiense*, p. 18 ; Haigneré, *Les chartes de Saint-Bertin*, t. I, n° 1.

Digitized by Google

tant pour sa provenance que pour le personnage qu'elle paraît avoir voulu rappeler[1].

Statuette en marbre blanc représentant Adroald provenant de l'abbaye de Saint-Bertin.

M. de Loisne présente enfin la photographie d'un bénitier en grès du commencement du XVII[e] siècle représentant une

1. Une des miniatures du ms. 698 de la bibliothèque de Saint-Omer (fol. 1500) représente le même Adroald donnant à saint Omer son domaine de Sithiu. Ici il offre au saint une branche fleurie, comme emblème de tradition (voir *Bull. archéol. du Ministère de l'Instruction publique*, année 1904, p. 425).

Digitized by Google

tête de Christ. Ce bénitier se trouve à droite de la porte d'entrée de la petite église de Busnettes[1]; il mesure 27 centimètres de haut, 22 de diamètre à l'extérieur et 15 à l'intérieur. La tête, couronnée d'épines, a la barbe en pointe avec une forte moustache; les cheveux sont séparés par le milieu. Ce curieux bénitier, dont nous ne connaissons pas d'analogue dans le Pas-de-Calais, est contemporain de l'église, qui est datée de 1627[2].

M. A. Mayeux, associé correspondant national, lit un travail sur les statues des portails du XIIe siècle de la province ecclésiastique de Sens, Chartres, Notre-Dame d'Étampes, Le Mans, Saint-Loup-de-Naud, Provins, Châteaudun, Saint-Denis.

Séance du 14 Février.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Jobart (Paul). *Les enceintes défensives antiques dans la Côte-d'Or*. Dijon, 1906, in-8°.

Leite de Vasconcellos. *Geographia da Lusitania na epocha protohistorica*. Lisbonne, 1903, in-8°.

Nodet (docteur). *Les donateurs des tableaux de la sacristie de Bourg*. Bourg, 1904, in-8°.

— *Les tombeaux de Brou*. Bourg, 1906, in-8°.

Panaguia ou monastère de l'Assomption près de Batchi sarai en Crimée. Odessa, 1901, in-8°.

Procès-verbaux du XIIe Congrès archéologique tenu à Kharkoff en 1902. Kharkoff, 1902, in-8°.

M. A. Mayeux, associé correspondant national, continue

1. Comm. de Gonnehem, Pas-de-Calais.

2. On lit cette date à l'extérieur, près de l'abside et au mur septentrional (voir notre *Épigraphie du canton de Lillers, arr. de Béthune*, p. 241).

Digitized by Google

sa lecture sur les portails du XII^e^ siècle de la province ecclésiastique de Sens. Il insiste sur l'influence que Bernard, abbé de Tiron, a pu exercer sur l'atelier de sculpture et d'orfèvrerie qui existait dans le monastère à la fin du XI^e^ siècle. Cette abbaye acheta plusieurs maisons à Chartres. Suger a pu faire venir des ouvriers de cet atelier, qui se développa dès le premier quart du XII^e^ siècle.

M. E. Lefèvre-Pontalis fait observer que la chronologie des portails proposée par M. Mayeux est très discutable, car on ne peut dater que ceux de Saint-Denis, du Mans et de Chartres. La date du portail d'Étampes est inconnue et rien ne prouve qu'il soit antérieur à ceux de la cathédrale de Chartres commencés vers 1145 en arrière des tours et démontés plus tard. Le porche du croisillon nord de Notre-Dame de Chartres offre des exemples de statues d'apparence archaïque dans le portail central du XIII^e^ siècle : elles s'expliquent souvent par l'inhabileté d'un sculpteur, mais il est évident que certaines statues de Chartres et d'Étampes sont de la même main.

L'hypothèse émise par M. Mayeux au sujet de l'atelier de sculpture de l'abbaye de Tiron est une réédition de celle qui avait été exprimée par M. l'abbé Bulteau dans sa *Monographie de la cathédrale de Chartres*. Tous les cartulaires renferment des noms d'artistes ayant signé des chartes comme témoins, ainsi qu'on le voit dans celui de l'abbaye de Tiron. L'acquisition de maisons par ce monastère à Chartres au XII^e^ siècle ne prouve pas du tout que l'atelier s'agrandit, mais que l'abbaye voulut asseoir des rentes sur des immeubles.

M. E. Rodocanachi, associé correspondant national, lit une notice sur l'ange du château Saint-Ange à Rome.

M. le commandant E. Espérandieu, associé correspondant national, fait les communications suivantes :

« Par l'obligeant intermédiaire de M. Michaëlis, conservateur de la bibliothèque de Strasbourg, j'ai reçu de M. Henning, directeur du Musée de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, les empreintes

Digitized by Google

que j'ai l'honneur de placer sous vos yeux, d'un nouveau cachet d'oculiste découvert en 1902, près de Reimersheim, au lieu dit Burghof, à une quinzaine de kilomètres au nord de Mulhouse. Ce cachet, en stéatite verdâtre, a 0m038 de long, 0m032 de large et 0m006 d'épaisseur. Les inscriptions qu'il porte sont les suivantes :

1. C · I · POTENTINI ꝑ
COLLYRCROCODEM

2. C· I· POTENTINI COLL
STACTVM CR AD CLA

3. C · I · POTENTINI
DIMISVS·AD V·Ē·CIC

4. AVRELI AMPHIO
NISPENICILEXOV

« 1. *C(aii) J(ulii?) Potentini collyr(ium) crocodem.*

« 2. *C(aii) J(ulii?) Potentini coll(yrium) stactum cr(ocodes) ad cla(ritatem).*

« 3. *C(aii) J(ulii?) Potentini di(a)misus ad vel(eres) cic(atrices).*

« 4. *Aureli Amphionis penicil(le) ex ov(o).*

« La pierre a appartenu à deux oculistes, C. Julius (?) Potentinus et Aurelius Amphio, et il est à remarquer qu'une différence d'écriture coïncide bien, comme sur tous les autres cachets du même genre, avec un changement dans le nom du médecin[1]. Le *stactum crocodes* ne s'était pas encore rencontré, mais les exemples d'autres sortes de collyres safranés ne sont pas rares. Indépendamment de l'abréviation par son initiale du gentilice de l'un des médecins, il faut encore noter, parmi les particularités de cette pierre, les orthographes fautives *crocodem* et *dimisus ;* la première déjà donnée par un cachet du Musée du Louvre[2]; la seconde, nouvelle, mais à rapprocher de la forme *diamisus*

1. Cf. Héron de Villefosse et Thédenat, *Bulletin monumental*, 1882, p. 665.

2. *C. I. L.*, XIII, 10021, 206.

Digitized by Google

que fournissent plusieurs pierres. Le cachet de Reimersheim est le 222e à ce jour. »

M. Espérandieu appelle ensuite l'attention sur une petite inscription trouvée à Valentine (Haute-Garonne)[1] qui serait ainsi conçue :

I · O · M
TITVLIVS
CINIVCNAII
F·EDVNXMAT
ER V S L M

M. Charles Lécrivain, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, qui la publie en l'empruntant à M. l'abbé Yves Dufor[2], y voit une dédicace « par deux indigènes, Titulius, fils de Ciniucnaius, et sa mère Edunx ». Toutes réserves faites pour le mot *Edunx*, nom ibère possible, mais qui aurait besoin d'être contrôlé par un estampage, l'inscription doit se lire : *J(ovi) o(ptimo) m(aximo); Titul[l]us, Cin[l]u[g]na[l]i f(ilius), Edunx mater, v(otum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito)*. Ce texte, probablement du Ier siècle de notre ère, est intéressant, parce qu'il montre, après beaucoup d'autres, le soin que prenaient, à cette époque, les Gaulois de donner à leurs enfants des surnoms romains.

M. L. Dimier, associé correspondant national, entretient la Société de deux copies faites sous Henri IV d'après les tableaux de François Ier.

« Chacun sait que les collections de peinture du Louvre tirent leur origine de celle que le roi François Ier avait formée à Fontainebleau. L'état de cette première collection avait longtemps passé pour presque impénétrable à la critique. Le rapprochement d'un avis échappé au comman-

1. Elle est publiée dans le n° 35 de la nouvelle série du *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France*, distribué tout récemment.

2. Journal *la Haute-Garonne*, n° du 25 mai 1905.

Digitized by Google

deur Cassiano del Pozzo dans la narration du voyage qu'il fit à Fontainebleau en 1625, avec plusieurs mentions de tableaux consignées dans les descriptions de l'abbé Guilbert, m'a permis dans mon *Primatice*[1] de percer cette obscurité. Ce dont il s'agit ici découle des découvertes faites à ce propos, et dont je ne puis omettre de rappeler l'essentiel.

« Du fait de ces découvertes, il résulte :

« 1° Que François Ier conserva les tableaux réunis par lui dans les six chambres de l'appartement des Bains, situé sous la galerie qui porte maintenant son nom et qui conserve, avec les stucs du Rosso, un souvenir de ses fresques effacées et repeintes. Des stucs du même genre décoraient les chambres de cet appartement des Bains et y servaient d'accompagnement à de grandes fresques du Primatice et aux tableaux de la collection royale.

« 2° Que, sous le règne de Henri IV, l'appartement des Bains ayant été refait, on prit en même temps le parti de soustraire des originaux si précieux (œuvres de Raphaël, de Léonard de Vinci, d'André del Sarte, etc.) à l'action pernicieuse des vapeurs des bains, et qu'on les remplaça en ce lieu par les copies, tandis que les originaux s'en allaient former, dans le pavillon des Peintures, la collection que décrit Cassiano del Pozzo, et quatorze ans après lui le P. Dan. On sait que Louis XIV fit transporter plus tard ces originaux à Versailles.

« 3° Que, l'appartement des Bains ayant été détruit sous Louis XV, les copies même durent être retirées parce qu'elles n'avaient plus d'usage. On les plaça alors dans le cabinet de la Reine, dit aussi des Empereurs, depuis démoli pour faire place entre autres au boudoir de Marie-Antoinette.

« Tels sont les faits auxquels se résume l'histoire des chefs-d'œuvre hérités de François Ier par le Louvre et des copies anciennes qu'on en tira.

« Depuis la suppression du cabinet de la Reine et les

1. *Le Primatice, peintre, sculpteur et architecte des rois de France*, Paris, 1900, in-8°, p. 281 et suiv.

Digitized by Google

bouleversements de la Révolution, qui sait ce qu'étaient devenues ces copies? Je les ai crues perdues. Presque tout le monde ignorait qu'elles eussent seulement existé. Ce qui ne laisse pas de leur donner de l'importance, c'est, outre l'avantage de posséder d'anciennes copies d'originaux célèbres, les lumières qu'elles étaient susceptibles de jeter sur l'histoire de l'art sous Henri IV, l'une des plus obscures et difficiles qui soient.

« En effet, ces copies émanent de trois peintres dont l'abbé Guilbert, qui les décrit[1], nous conserve utilement les noms : Ambroise Dubois, Josse de Voltigeant, Michelin. On connaît le premier. Pour Josse de Voltigeant, les registres d'Avon nous le montrent à Fontainebleau depuis 1593[2]. Il était étranger, sans doute Flamand. Son nom est écrit Voltigem dans les actes[3]. Il eut pour femme Balthazarde Houin, et après le décès de celle-ci, Catherine Chauvin. Il était concierge des Héronnières et mourut entre les années 1617 et 1625. Quant à Michelin, la seule mention qu'on a de lui est tirée justement de Guilbert à l'article de ces copies. Je ne puis que demander s'il convient de le reconnaître dans une mention supplémentaire d'un Jean Michelin, mari de Geneviève Loro, établi à Paris en 1624, et père de Jean Michelin, qui fut de l'Académie de peinture. Cette mention se trouve dans le dictionnaire de Jal[4].

« En présence de noms aussi inconnus jusqu'ici que Josse de Voltigeant et Michelin, il y avait d'autant plus lieu de regretter la disparition de leur œuvre, que la besogne à laquelle on les voit employés constitue une distinction. Ambroise Dubois, tenu pour l'un des premiers peintres du temps, y participe. Il avait copié la Joconde et une Madeleine du Titien. Voltigeant copia la Visitation de Sébastien

1. *Description des château, bourg et forêt de Fontainebleau*, 2 vol. in-12, Paris, 1731, t. I, p. 153 et suiv.

2. Laborde, *La Renaissance des arts à la cour de France*, p. 877.

3. Herbet, *Les artistes de Fontainebleau*, Fontainebleau, 1901, in-8°, p. 151.

4. P. 861, col. 1.

Digitized by Google

del Piombo et la sainte Marguerite de Raphaël. Michelin eut charge de quatre tableaux : la Vierge aux Rochers de Léonard, la Notre-Dame de Raphaël, enfin la sainte Élisabeth et la Charité d'André del Sarte.

« Toute la curiosité que ces mentions excitent dans une époque aussi mal connue, et qui n'en constitue pas moins les origines de notre école du XVII[e] siècle, était tenue en échec par la perte présumée de ces ouvrages. On ne devait pas s'étonner que ceux-ci eussent été négligés par suite de leur rang de copies et de leur défaut de mérite exceptionnel.

« J'eus, il y a peu de temps, l'agréable surprise de voir cette curiosité satisfaite. Deux numéros de catalogue que je n'avais pas remarqués encore, portent en effet mention de deux de ces copies. Elles sont au château de Trianon, dans la partie nommée Trianon-sous-Bois, dont elles décorent la chapelle. Voici ces mentions telles que les donne M. Eudore Soulié[1], rapprochées de celles que donne l'abbé Guilbert.

« Guilbert. Une sainte Marguerite sur toile par Voltigeant. Elle a cinq pieds neuf pouces de haut et trois pieds et demi de large. Raphaël fit la tête de l'original et Jules Romain fit le corps.

« Soulié. Sainte Marguerite par Voltigeant d'après Raphaël, hauteur : 2[m]15, largeur : 1[m]55.

« Guilbert. Une grotte où l'on voit la sainte Vierge et l'enfant Jésus assis et soutenu par un ange, et saint Jean, un genou en terre, qui reçoit la bénédiction de l'enfant Jésus. Il est sur toile et a cinq pieds sept pouces de haut et trois pieds huit pouces de large, par Michelin. L'original, par Léonard de Vinci, est dans le cabinet des tableaux à Versailles.

« Soulié. La Vierge aux Rochers, par Michelin, d'après Léonard de Vinci, hauteur : 2[m]15, largeur : 1[m]55.

« Ce qui rend le rapprochement curieux, c'est que Soulié n'a pas su d'où provenaient ces copies. Non seulement il

1. *Notice des peintures et sculptures placées au palais de Trianon*, Paris, 1852, in-12, p. 28.

Digitized by Google

ignorait l'histoire de l'appartement des Bains refait, et des originaux qu'il contenait déplacés, mais le souvenir même de l'époque dont datent ces toiles avait péri dans la succession des inventaires. En effet, voici les mentions dont il les accompagne. Pour la Vierge aux Rochers : « Le tableau « original est au Musée du Louvre. Cette copie a été exécutée « lorsque Louis XIV fit enlever de Fontainebleau le tableau « de Léonard de Vinci. » Pour la sainte Marguerite : « Le « tableau original, peint par Raphaël, fut placé depuis Fran- « çois Ier jusqu'à Louis XIV au château de Fontainebleau. « Lorsque Louis XIV fit transporter au Louvre et à Ver- « sailles les tableaux de Fontainebleau, il les fit remplacer « par des copies et celle-ci fut du nombre. »

« On voit que non seulement l'origine véritable de ces ouvrages était perdue, mais que la nécessité de leur en composer une avait engendré une fable : celle d'une commande de copie qui n'eut jamais lieu, des originaux transportés à Versailles, pour tenir leur place au temps de Louis XIV.

« Au reste, ces explications ne sont pas l'œuvre de M. Soulié. Il les avait prises de M. Villot dans son catalogue manuscrit de la collection nationale[1]. Peut-être M. Villot les tenait-il lui-même de quelque inventaire antérieur. Peut-être, informé du nom des peintres par un inventaire antérieur, avait-il supposé cette origine sur une lecture hâtive de l'abbé Guilbert, omettant de remarquer dans la liste de celui-ci le nom d'Ambroise Dubois, lequel ne se peut allier avec une commande de Louis XIV.

« Les copies de Voltigeant et de Michelin occupent encore aujourd'hui, dans la chapelle de Trianon-sous-Bois, la place que le catalogue de M. Soulié leur donne. On sait que cette chapelle, aménagée dans l'ancienne salle de billard de Louis XIV, date dans son état actuel du règne de Louis-Philippe. Celui-ci la fit décorer en 1838 pour le mariage de la princesse Marie avec le duc Alexandre de Wurtemberg. Huit tableaux en font l'ornement, dont deux

1. Nos 1663 (nouveau 782) et 1664 (nouveau 649) de ce catalogue.

Digitized by Google

sur le lambris et six sous la corniche. Les copies dont je parle sont parmi ces derniers, placées fort loin du sol, mais rapprochées de la tribune, d'où l'on peut heureusement les examiner.

« L'exécution en est fort estimable, surtout celle de la sainte Marguerite, en dépit d'un coloris rude, qui aussi bien est dans l'original. On voit à l'examen que ces deux toiles ont été agrandies dans les deux sens pour les accommoder aux dimensions de celles qui leur font suite dans la boiserie. Cet agrandissement explique la divergence des mesures données par Soulié et Guilbert. Un cadre d'or les accompagne, lequel est simplement vissé à la muraille.

« Maintenant qu'elles sont identifiées, je n'hésite pas à dire que ces deux toiles méritent absolument la sollicitude de nos musées. Des copies faites sous Louis XIV, des originaux en question, auraient peu de quoi fixer l'attention. Tant qu'on a cru à des morceaux de ce genre, il était naturel qu'on n'en fît pas plus de cas. Il n'en est pas de même des copies exécutées sous Henri IV.

« Seuls débris subsistant jusqu'ici des travaux commandés par ce prince dans le fameux appartement des Bains, œuvre de peintres dont on ne savait que le nom, et qui n'en font pas moins une partie importante de notre école de peinture en ce temps-là, il est permis de supposer en outre qu'elles serviraient à l'histoire des chefs-d'œuvre dont elles fixent l'aspect d'autrefois. Les historiens de Léonard en particulier auraient tout lieu de s'intéresser à une copie d'un de ses principaux ouvrages, faite à la fin du XVI^e^ siècle ou au commencement du XVII^e^.

« Pour toutes ces raisons, qu'il me soit permis d'émettre le vœu que la conservation du Louvre rapporte ces toiles à Paris et, par une exposition mieux appropriée, nous en facilite l'accès et l'étude. »

M. P. Monceaux, membre résidant, communique au nom de M. A. Merlin, associé correspondant national, des inscriptions inédites de Mactaris :

« 1° *Maktar*. — Pierre entourée d'un large cadre saillant

Digitized by Google

rectangulaire; haute de 0m42, large de 0m52. Lettres irrégulières, mais très nettes, hautes de 0m04.

D M S	*D(is) M(anibus) s(acrum).*
BISIS MES	*Bisis (= vixit) me(n)s(es)*
OTO MINVS	*o(c)to (plus) minus,*
ZIS BADVMA	*zi (=di(es) VI, Baduma-*
S IN PA	*s in pa(ce).*

« L. 1. — Le *D(is) m(anibus) s(acrum)* est assez fréquent dans les épitaphes chrétiennes de Mactaris, comme en Maurétanie.

« L. 2. — BISIS, lecture certaine. Ce ne peut être qu'une erreur du lapicide pour *vixit.*

« L. 3. — *Oto = octo.* Cette forme annonce déjà l'italien *otto.* Avant *minus,* il faut probablement sous-entendre *plus;* à moins qu'on ne doive interpréter : huit mois *moins* cinq jours.

« L. 4. — Le Z est traversé, au milieu, par une barre horizontale. On sait que cette lettre, en Afrique, remplace souvent *di* ou *d.* M. Merlin propose de lire *di(e)s.* Nous croyons que la troisième lettre est une déformation du signe Ç (= VI); nous lisons donc *di(es) VI.*

« *Badumas* est évidemment un nom indigène.

« 2° ***Maktar.*** — Pierre haute d'environ 0m75, large de 0m35. Lettres de 0m05.

	—		.....
	IN P/		*in pa[ce]*
	UIXIT/		*vixit a[n]-*
	NISLV		*nis LV, [m(enses)]*
5	X DXX\	5	*X, d(ies) XXV..,*
	HIIIRECES		*h(oras) III. Reces[sit]*
	Ç II IDVS		*VIII idus [no]-*
	UEMB		*vemb[res].*

« L. 1. — Restes d'une lettre indistincte.

Digitized by Google

« L. 2-3. — *In pace vixit annis.* Formule courante à Mactaris, comme *vixit in pace annis.*

« L. 4. — Le nombre des années ne devait pas être supérieur à LV; à la limite de la cassure de droite, M. Merlin a cru remarquer l'amorce de l'M de *m(enses)* et l'indication de la barre, incurvée à ses extrémités, qui devait traverser l'M de *m(enses)* comme le D de *d(ies)* et l'H de *h(oras)*.

« L. 6. — La formule *recessit* s'était déjà rencontrée dans une épitaphe de Mactaris.

« 3° *Maktar.* — Pierre haute d'environ 0m50, large de 0m52. Lettres de 0m04.

LC ■	. . . *ec* . . .
IDEЯIS BO■	*[f]idelis Bo-*
NIFATI / BI■	*nifati[a] bi-*
XIT IN PACEA■	*xit in pace a(n)-*
NIS XC PЯM ■	*nis XC pl(us) m(inus).*

« L. 1. — Deux restes de lettres sont visibles. La première peut être un E ou un L; la seconde est probablement un C.

« L. 2. — Le mot *fidelis* s'est déjà rencontré, devant un nom propre, au début d'une épitaphe chrétienne de Mactaris. On ne peut dire si c'est un autre nom propre ou la formule *fidelis.*

« L. 3. — On doit probablement restituer *Bonifati[a];* car l'espace est trop restreint pour *Bonifati[us].*

« La pierre est endommagée à droite; mais cette partie ne semble pas avoir été jamais gravée.

« 4° *Maktar.* — Caisson de forme arrondie, haut d'environ 0m33, long de 0m72. Inscription de quatre lignes, dans un cartouche saillant. Lettres de 0m04.

FELICISSI	*Felicissi-*
MA·IN·P C	*ma in p(a)c-*
EVIXITAN	*e vixit an-*
NISNXI III	*nis n(umero) XLIII.*

Digitized by Google

« L. 1. — *Felicissima* est un nom nouveau dans l'épigraphie chrétienne d'Afrique. *Felicissimus* s'était déjà rencontré.

« L. 4. — N = *n(umero)*, comme dans diverses inscriptions païennes ou chrétiennes. »

M. F. de Villenoisy, associé correspondant national, présente, au nom de M. le comte F. de la Sizeranne, associé correspondant national, la photographie d'un socle de croix de la Renaissance des environs de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), qu'on avait pris pour un autel antique.

Séance du 21 Février.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Donnet (Fernand). *Journée archéologique du 8 octobre* 1905. Anvers, 1906, in-8°.

— *L'histoire et l'archéologie à Anvers depuis* 1830. Anvers, 1905, in-8°.

Monceaux. *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne, depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe.* Tome III. Paris, 1905, in-8°.

Pallu de Lessert. *Julien Poinssot* (1843-1900). Paris, 1905, in-8°.

Stückelberg (A.). *Der Constantinische Patriciat.* Bâle, 1891, in-8°.

— *Die Thronfolge von Augustus bis Constantin.* Vienne, 1897, in-4°.

— *Das Wappen in Kunst und Gewerbe.* Zurich, 1901, in-8°.

— *Das alte Zürich.* Zurich, album in-4° oblong.

— *Archaeologische Exkursionen.* Bâle, 1905, in-12.

— *Die Reliquien zweier Cisterzienserklöster.* Bâle, 1906, in-12.

— *Die Heiligenbilder Basels.* Zurich, in-12.

Digitized by Google

Travers (Émile). *Allocution prononcée à la distribution des prix de l'École des Beaux-Arts de Caen.* Caen, 1906, in-8°.

M. Th. Homolle, membre résidant, offre le premier numéro de la revue *Monuments et Musées de France*, dirigée par M. P. Vitry, associé correspondant national.

Le président se fait l'interprète de la Société en priant M. E. Mareuse, secrétaire de la *Société de l'histoire de Paris*, qui offre onze volumes et un album de planches, de transmettre ses remerciements à ses collègues.

Le président annonce la mort de M. J. Helbig, associé correspondant étranger, et adresse l'expression des condoléances de la Société à sa famille et à ses amis.

M. A. Mayeux, associé correspondant national, fait observer que les statues du portail central du porche nord de la cathédrale de Chartres ont une apparence archaïque comme celles de Reims, parce qu'elles représentent des prophètes de l'ancienne loi.

M. E. Michon, membre résidant, met sous les yeux de la Société le moulage d'un dé antique en stéatite, provenant d'Égypte, qu'il a eu récemment l'occasion de voir chez M. Manolakos, antiquaire à Paris.

« Le dé, dont la hauteur est de 0m06 entre deux faces opposées, a, comme ceux qui ont déjà été, à différentes reprises, signalés à la Société, la forme d'un polyèdre régulier, un icosaèdre à vingt faces triangulaires, sur chacune desquelles est gravée une lettre de l'alphabet grec, depuis Α jusqu'à Υ.

« Notre confrère M. A. Blanchet possède un dé un peu différent, qu'il a bien voulu me communiquer. La matière en semble être aussi une pierre du genre de la stéatite, de couleur noirâtre. Les dimensions, de beaucoup inférieures à celles du dé précédent, ne sont que de 0m02. Ici encore, le dé est constitué par un polyèdre régulier dont chaque face porte une marque spéciale, mais ces faces ne sont qu'au

Digitized by Google

nombre de douze, soit un dodécaèdre, et sont constituées par des pentagones. On y lit les lettres suivantes : A, B[1], Γ, Δ, E, Ɛ, Z, H, Θ, I, IA[2], IB : à l'ordre alphabétique est donc substitué l'ordre numéral, Ɛ équivalant à 6 et IA et IB respectivement à 11 et 12.

« Il n'est pas douteux que ces dés soient des dés servant à un jeu. »

M. H. Clouzot, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Le Musée d'architecture comparée du Trocadéro possède le moulage d'une très belle sculpture de l'époque de la Renaissance, provenant de l'église de Fenioux (Deux-Sèvres). C'est tout ce qui reste d'une chapelle funéraire qui se trouvait adossée extérieurement au monument, et qui a été démolie à une période indéterminée sans qu'on ait aucun renseignement ni sur sa destination ni sur la date de sa construction.

« Le seul point sur lequel tout le monde se montre d'accord, c'est le grand intérêt du morceau. L'artiste qui a conçu ce pilier engagé, avec sa triple bague au tiers de la hauteur et ses rinceaux de style si pur, était un maître. La première Renaissance n'a laissé en Poitou, même dans la collégiale d'Oiron où elle a semé des trésors, rien de plus délicat que les motifs d'ornement, à peine en relief, et fouillés cependant avec une délicatesse charmante. Les prophètes qui couronnent l'entablement semblent plus lourds, mais il faut tenir compte de la hauteur où ils étaient placés.

« A défaut de l'auteur de ce petit chef-d'œuvre, le personnage qui le fit construire nous a laissé ses initiales sur le mur, à gauche du pilier. Un F majuscule très orné, occupant tout un caisson, saute aux yeux dès le premier examen.

1. Le B a une forme très particulière qui ne rappelle que de loin le *B* classique.

2. La place respective des deux caractères, de gauche à droite, est en réalité AI.

Digitized by Google

Ce qu'on distingue moins, et ce qu'il a fallu pour découvrir l'attention éveillée de M. Arthur Bouneault, architecte à Niort et correspondant du Ministère, c'est un petit cartouche, dans le caisson au-dessous, sur lequel on voit en lettres capitales un F et un R.

« Ce sont les initiales de François Ratault, écuyer, dont la seigneurie de la Braudière se trouvait à quelques centaines de pas au nord de l'église.

« François Ratault appartenait à une très ancienne famille du Poitou alliée aux Rouhaut, aux la Rochefaton, aux Chasteigner et portait « d'argent à sept fasces d'azur à la « bande engroslée de gueules brochant sur le tout ». Il était fils de Jacques Ratault, seigneur de Curzay, et de Louise de Montfaucon[1]. Au mois d'octobre 1525, il épousa sa cousine germaine Louise de Montfaucon, fille de Guy de Montfaucon, seigneur de Saint-Mesmin, et d'Anne Sauvestre. La jeune femme, qui avait déjà deux enfants, Jean et Louise, de son premier mari, Charles du Plessis, était filleule de la mère de François Ratault. L'évêque de Maillezais avait cependant accordé des dispenses pour ce mariage entre proches, et le pape l'avait approuvé. Mais les héritiers de Louise de Montfaucon, furieux de voir la fortune leur échapper, en contestèrent la validité, et il fallut des lettres de légitimation accordées en juin 1527 pour la reconnaissance de Jeanne, la fille issue de cette union[2].

« L'affaire n'en resta pas là. Le sieur de la Braudière soutint ses droits avec les moyens violents que les mœurs du temps, particulièrement en Poitou, autorisaient, et nous le voyons, en 1531, traduit devant la Cour des Grands jours tenue à Poitiers pour « port d'armes, assemblées illi- « cites, oppression, molestations et autres crimes et délicts ». Le plaignant était Jean du Plessis, écuyer, sieur de la Bourguignière, évidemment le fils du premier lit de Louise de Montfaucon.

1. Voy. la généalogie dans d'Hozier. Dossiers bleus et Cabinet d'Hozier.

2. Arch. nat., Trésor des chartes, JJ. 243, n° 205, fol. 48.

Digitized by Google

« Nous ignorons le sort du procès, car, le 23 octobre 1531, François Ratault obtint d'être conduit à Paris, sous caution, pour faire juger sa cause au Parlement[1], mais il est probable qu'il s'en suivit une assez longue incarcération, car une nouvelle plainte, émanée d'une demoiselle Bonaventure de Rezay, dame de Saint-Fulgent, le 15 janvier 1540, toujours pour « graves et énormes excès, crimes et délictz », ne vise que Louise de Montfaucon[2].

« Nous croyons donc qu'on doit faire remonter la construction de la chapelle de Fenioux avant le procès de 1531, et comme l'initiale du mari y figure seule, avant 1525, date du mariage de François Ratault et de Louise de Montfaucon.

« Mais si nous savons maintenant quand fut élevé le petit monument, nous aimerions à connaître l'époque de sa destruction. Malheureusement, nous en sommes réduits sur ce point aux conjectures. Nous pensons pourtant que le protestantisme ne dut pas y être étranger. François Ratault n'avait eu qu'une fille, Jeanne, mariée à Jean IV de Vivonne, puis à Lancelot du Bouchet, seigneur de Sainte-Gemme, gouverneur de Poitiers pour les protestants après le siège de 1562. La démolition de cette chapelle funéraire ne serait-elle pas une représaille des catholiques contre le capitaine qui avait conduit les huguenots au pillage de tant d'églises du Poitou? Il est même possible que cette démolition ait été ordonnée par jugement, pour empêcher des seigneurs protestants de continuer à recevoir la sépulture dans une terre catholique, et presque dans l'église.

« Voilà tout ce que nous pouvons dire sur la chapelle de Fenioux. Quant à l'auteur de ce petit chef-d'œuvre de sculpture, toute conjecture est permise en l'absence absolue de documents, mais nous croyons qu'il faut chercher hors du Poitou la main qui a fouillé ces frises, inspirées des meilleurs maîtres de la Renaissance. A l'époque de François Ier, tout le nord des départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, correspondant à l'ancien territoire des Mar-

1. Arch. nat., X2a 81.
2. Arch. nat., X2a 89.

Digitized by Google

ches du Poitou, appartient pour l'architecture à la Touraine et à l'Anjou. Sur les bords du Thouet ou de la Dive, on se croirait près de la Loire ou du Maine. C'est parmi les artistes tourangeaux qu'on trouvera le nom du sculpteur de Fenioux, avec celui de son émule, le maître de Bonnivet. »

M. E. Lefèvre-Pontalis, membre résidant, lit une étude de M. Ph. Lauzun, associé correspondant national, sur une pierre à trous du Musée d'Agen.

« Il existe au Musée d'Agen une pierre à trous, dont la destination énigmatique préoccupe depuis longtemps les archéologues.

« Elle a été trouvée, il y a trente ans environ, sous les substructions de l'église Sainte-Foy, au moment où l'on

« Mensa ponderaria » trouvée à Agen.
Musée d'Agen.

construisait le clocher moderne actuel. Elle recouvrait en partie un sarcophage. On sait combien ce lieu est riche en monuments funéraires. Sur la rive gauche du ruisseau de la Masse, qui coule en cet endroit, avait été établie, à n'en pas douter, la nécropole de l'antique cité agenaise. C'est là, selon la tradition, qu'auraient été ensevelis, après leur martyre, sainte Foi et saint Caprais, en l'honneur desquels furent élevées, d'abord des chapelles, puis les deux églises

Digitized by Google

portant leurs noms, qui existent encore aujourd'hui ; là que se découvrent, à chacune des fouilles pratiquées, de nombreux sarcophages, soit païens, soit chrétiens, dont quelques-uns ornent le Musée d'Agen.

« La pierre en question, légèrement effritée sur ses bords, est à peu près carrée. Elle mesure, en effet, 0m55 de large sur 0m50 de long. Son épaisseur est de 0m27. Elle est en calcaire blanc du pays. Elle est percée de cavités de formes et de dimensions différentes. Ces cavités, au nombre de dix, sont séparées par deux cloisons en longueur et sept en largeur, variant de 0m15 à 0m25 d'épaisseur. Les deux du milieu sont beaucoup plus grandes que les huit autres. La plus grande est circulaire et de forme hémisphérique. Son diamètre est de 0m24, sa profondeur de 0m07. Celle qui vient après, également circulaire et de forme hémisphérique, mesure 0m17 de diamètre et 0m05 de profondeur. Quant aux huit autres, latérales, elles sont à peu près égales, sauf que les unes sont circulaires, les autres rectangulaires. Leurs diamètres varient entre 0m08 et 0m10 ; leur profondeur entre 0m05 et 0m07. Particularité remarquable : chacune des cavités latérales communique avec sa voisine par un trou rond, percé dans le sens de la longueur, la dernière avec le dehors, mais seulement d'un côté de la pierre. Au contraire, les deux grandes cavités du milieu sont pleines de tous côtés et ne possèdent aucun trou. Enfin, sur une seule des parois latérales a été creusée une excavation rectangulaire de 0m34 de long sur 0m12 de large et 0m15 de profondeur.

« Aucune inscription n'y a été gravée.

« A quoi pouvait servir cette pierre? Nombreuses sont les hypothèses qui ont été émises.

« Les uns ont voulu voir en elle une sorte d'autel tauroboliique, sur lequel était répandu le sang de la victime. Mais, outre que ce sang se serait figé presque immédiatement et aurait ainsi obstrué les ouvertures, la pierre du Musée d'Agen ne ressemble en rien, ni par sa forme, ni par ses dispositions, à celles si nombreuses que conserve jalousement le Musée de Lectoure, véritables modèles d'autels

Digitized by Google

tauroboliques, avec lesquels rien ne permet d'établir la moindre ressemblance. Ainsi que l'a si bien fait comprendre M. E. Lefèvre-Pontalis dans sa description toute récente de la pierre à trous de Maule, qui offre certaines analogies, une semblable interprétation serait « une hypothèse de « haute fantaisie[1] ».

« Serait-ce une lingotière, comme certains l'ont également prétendu? Mais « les cubes de métal, comme le dit « encore le savant directeur de la Société française d'archéo- « logie, auraient été soudés les uns aux autres par le passage « du métal en fusion à travers les trous ».

« Ne devrait-on pas y voir de préférence un filtre ou appareil de lavage où circulait un courant d'eau? Telle est l'opinion à laquelle s'arrêtent MM. Lefèvre-Pontalis et Enlart, du moins pour la pierre de Maule, sans pouvoir expliquer cependant « quel était le produit destiné à être lavé de cette « manière ». Mais, si toutes les cases de cette dernière pierre correspondent au moyen de trous les unes avec les autres, ce qui pourrait rendre très plausible cette explication, il n'en est pas de même de la pierre d'Agen, où les cases du milieu restent entièrement isolées et ne sont percées d'aucune ouverture.

« Pour nous, il nous paraît que les récentes découvertes de pierres similaires faites à Timgad par M. A. Ballu et à Khamissa par M. Joly, découvertes dont M. Cagnat a entretenu l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans sa séance du 1er septembre dernier[2], ne peuvent plus laisser subsister aucun doute à cet égard et que, comme pour les pierres d'Afrique, il faut voir dans celle d'Agen une table de mesures-étalons, une *mensa ponderaria,* ainsi qu'on est convenu d'appeler ce genre de monument.

« Une très grande ressemblance existe, en effet, entre la pierre d'Agen et celle de Timgad. Si cette dernière, plus longue, mesure 1m15 au lieu de 0m50, sa largeur de 0m48

1. *Bull. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, 1905, p. 182.

2. *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1905, p. 491.

Digitized by Google

est à peu près la même, ainsi que son épaisseur, qui est de 0m29 au lieu de 0m27. Elle ne possède, il est vrai, que cinq cavités de dimensions différentes au lieu de dix. Mais les formes en sont les mêmes, et, comme à Agen, les unes sont percées de trous communiquant, tandis que les autres en sont démunies. Tout donne donc lieu à penser que ces deux pierres avaient la même destination. Or, la pierre de Timgad porte une inscription explicative sur le sens de laquelle il est impossible de se méprendre.

« Nous n'avons point mesuré, comme M. Rottier à Timgad, par remplissage direct, ou M. Joly à Khamissa, par calcul approximatif, la contenance des cavités de la pierre d'Agen. Nous ne pouvons donc savoir si leur capacité correspond à quelques-unes des mesures romaines connues. Du reste, si, d'après les calculs de M. Rottier, la plus grande cavité de la pierre de Timgad correspond à une *amphora*, la seconde à un *modius*, la troisième à un *semodius*, la quatrième à un *sextarius castrensis*, enfin la plus petite à un *sextarius italicus*, en revanche, les calculs de M. Joly à Khamissa aboutissent, comme comparaison avec les mesures romaines généralement admises, à des résultats absolument négatifs.

« On peut donc en conclure, ou bien « que ces cavités « pouvaient renfermer des mesures en métal, dont la conte- « nance différait du réceptacle où elles étaient engagées », ou bien, ce qui est peut-être le cas pour la pierre d'Agen, « qu'on se trouve en présence de mesures particulières » tout à fait inconnues. On n'ignore pas, en effet, qu'à partir de la fin du IIIe siècle, la ville d'Agen eut à subir la domination successive de la plupart des conquérants barbares, et qu'elle dut se plier à leurs usages et à leurs lois. Les mesures en question étaient-elles romaines, visigothiques, franques ou sarrasines?

« Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins certain que nous nous trouvons ici, comme à Timgad et à Khamissa, en présence d'une table de mesures-étalons, d'une *mensa ponderaria;* que cette table est, avec peut-être celle de Maule, la seule qui ait été trouvée en France, — en tous cas la

Digitized by Google

seule sur le sol aquitain, — et que son constructeur, édile ou duumvir, a emporté avec lui le secret de sa destination précise, voulant seulement, ainsi qu'il a été prouvé lors de sa découverte, qu'elle servît en partie de couvercle à son tombeau. »

Séance du 28 Février.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Poinssot (Louis). *Inscriptions de Dougga.* Paris, 1902, in-8°.

Urseau (abbé Ch.). *Étude sur l'instruction primaire avant* 1789 *dans le diocèse d'Angers.* Paris, 1893, in-8°.

— *L'instruction primaire avant* 1789 *dans les paroisses du diocèse actuel d'Angers.* Paris, 1895, in-12.

— *La situation politique de la Vendée angevine en* 1797 *et* 1798. Paris, 1897.

— *Chronique d'une petite paroisse au XVIII^e siècle.* Angers, 1899, in-8°.

— *Le tombeau de l'évêque Hardouin de Bueil à la cathédrale d'Angers.* Paris, 1899, in-8°.

— *Les épitaphes carolingiennes découvertes à Angers.* Paris, 1900, in-8°.

— *La banque de Law d'après un chroniqueur angevin.* Paris, 1901, in-8°.

— *Un droit seigneurial. La recommandation au prône.* Angers, 1901, in-8°.

— *Les cinquante ans de la « Revue de l'Anjou ».* Angers, 1902, in-8°.

— *Le diocèse d'Angers. Histoire et statistique.* Angers, 1903, in-8°.

— *Un manuscrit liturgique à l'usage d'une communauté de chanoines réguliers.* Paris, 1903, in-8°.

— *Une statuette de Sainte-Émerance.* Angers, 1903, in-8°.

— *Authentiques de reliques provenant de l'ancienne abbaye de Ronceray à Angers.* Paris, 1904, in-8°.

Digitized by Google

Urseau (Abbé Ch.). *Fragments de comptes de Catherine de Médicis*. Angers, 1905, in-8°.

— *Portrait de Louis XI conservé à Béhuard*. Angers, 1905, in-8°.

Vitalis. *Fleury. Les origines, la jeunesse*. Toulouse, 1906, in-8°.

Le président annonce que le Bureau de la Société est d'avis de fixer au premier mercredi d'avril l'élection d'un membre honoraire.

M. L. Dumuys, associé correspondant national, présente la photographie d'une *loggia* datée de 1540 qui se trouve à Orléans et dont un caisson de la voûte contient un médaillon d'Henri IV ajouté après coup.

M. Dumuys entretient ensuite la Société de l'alignement de la rue du Tabour, à Orléans, qui entraînera le recul de la façade de la maison d'Agnès Sorel et de la véritable maison de Jeanne d'Arc. Quant à la maison Asneau, elle sera transportée ailleurs, mais comme c'est une maison d'angle, l'emplacement est difficile à trouver.

M. Dumuys signale enfin la découverte à Orléans de deux trésors de deux cents pièces d'or datant de la période comprise entre Édouard III d'Angleterre et 1568.

M. F. de Mély, membre résidant, fait la communication suivante :

« Je voudrais faire passer sous les yeux de mes confrères une petite sculpture qui me semble vraiment bien intéressante.

« Dans la cour du Musée lapidaire de Nîmes, j'ai aperçu, dans le désordre d'un amoncellement hâtif, dix cubes de pierres, étrangement sculptés sur une seule face, de longueur inégale, mais cependant chacun d'un pied environ, mesurant tous par exemple 0m27 de hauteur. En les examinant attentivement, j'ai constaté qu'un raccordement per-

Digitized by Google

mettrait de reconstituer une crucifixion, qui devait former un retable d'autel.

« Leur technique très barbare est extraordinaire : le costume des guerriers, couverts de cottes de mailles, est des plus archaïques; il rappelle l'armement des soldats du x^e^ siècle; leur bouclier rond est même beaucoup plus ancien, carlovingien; l'épée qu'ils portent dégainée, est massive, large; le casque conique, sans nasal, est muni du couvre-nuque; on le pourrait presque rapprocher du guerrier *Gellonense* (VIII^e^ siècle) [1]. On serait donc tenté d'attribuer à cette œuvre une date relativement fort ancienne si, dans l'inscription qui la surmonte, je n'avais pu estamper et déchiffrer :

■ILPUET' ME FES

« Cette signature en français, à laquelle un éclat a malheureusement enlevé la première lettre, que je suppose un R, la forme des lettres précisent au contraire le XII^e^ siècle.

« Elle m'a donc paru d'autant plus importante à signaler à la Société qu'en nous faisant connaître le nom d'un artiste du XII^e^ siècle, signant son œuvre, elle nous montre le danger de déterminer uniquement par des détails de costume les monuments que nous nous proposons d'étudier. »

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, reparle du portrait de Marco Antonio della Torre, avec dédicace de Léonard de Vinci [2] :

« Ce tableau anciennement restauré a été modernisé à Berlin vers 1868, et l'écriture y a été supprimée; c'est comme œuvre des Pays-Bas qu'il figure au Musée de Pesth.

« Le trésor des princes Esterhazy de Galantha, à Eisenstadt en Hongrie, près Vienne, fut acheté par la nation hongroise, en 1863, au prix de 1,300,000 florins. On ne

1. Voir le *Bulletin des Antiquaires*, 1904, p. 126.

2. Voir le *Bull. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, 1894, p. 151, et 1899, p. 197.

Digitized by Google

savait pas quand ni d'où le portrait de l'anatomiste italien était venu dans cette collection de 800 tableaux.

« Des informations que j'ai obtenues depuis 1875[1], il résulte que le prince Nicolas d'Esterhazy, mort en 1833, l'avait acheté au prince Wenceslas-A. de Kaunitz, ministre, puis chancelier d'Autriche, qui mourut en 1794, et que celui-ci l'aurait tenu de l'évêque Léopold-Antoine de Firmian, depuis archevêque de Salzbourg.

« Je crois qu'on a confondu le souvenir de ce prélat, tout aux luttes religieuses, avec celui de son neveu, le diplomate Charles-Joseph de Firmian, l'amateur des beaux-arts constant et éclairé, qui gouverna la Lombardie en 1759 et légua en 1782 un cabinet de tableaux, gravures et médailles, avec une bibliothèque de 40,000 volumes.

« Une autre peinture attribuée à Léonard de Vinci, une Léda, avait d'abord fait partie de ce cabinet, au témoignage du conseiller autrichien Venance de Pagave, puis avait passé chez les princes de Kaunitz, en Autriche.

« Je conclus que le portrait de Pesth doit avoir été acquis, comme la Léda, à Milan ou aux environs, vers 1759, par Charles de Firmian. »

Séance du 7 Mars.

Présidence du comte H.-François Delaborde, vice-président.

Le président propose de déléguer M. le baron J. de Baye au Congrès préhistorique de Monaco. Cette proposition est adoptée.

Sur les rapports de MM. Héron de Villefosse, Lefèvre-Pontalis et Marquet de Vasselot, MM. le commandant Lefèvre des Noëttes, présenté par MM. Schlumberger et Ravaisson, le chanoine Ch. Urseau, présenté par MM. Ba-

1. Grâce à MM. Henri Wiener, Joseph de Baye, Kœwoesy, Kvatzmann, Pulsky, de Terey.

Digitized by Google

belon et Prou, E. Delignières, présenté par MM. Bouchot et Prou, et D. Roche, présenté par MM. de Baye et Mazerolle, sont élus associés correspondants nationaux.

Il est procédé au scrutin pour l'élection d'un membre résidant. Après cinq tours de scrutin, l'élection est renvoyée à un mois.

Séance du 14 Mars.

Présidence de M. le baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Bordeaux (Paul). *Les jetons et les épreuves de monnaies frappées à Paris de* 1553 *à* 1561 *pour Marie Stuart.* Chalon-sur-Saône, 1906.

— *Corpus inscriptionum latinarum,* vol. XIII, pars III, fasciculus posterior. Berlin, 1906, in-fol.

Maeterlinck. *Les origines de notre art national.*

Mazerolle. *Le commandant R. Mowat, biographie et bibliographie numismatique.* Chalon-sur-Saône, 1905, in-4°.

Valton. *Médailles de Danaé par Leone Leoni.* Paris, 1905, in-8°.

M. H. de la Tour, membre résidant, offre à la Société une étude de M. P. Valton, associé correspondant national, sur une médaille de Danaé par Leone Leoni.

Le président félicite M. H. Martin, nommé administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal.

M. le comte P. Durrieu entretient la Société du tome II du manuscrit de Josèphe, provenant du duc Jean de Berry et du duc de Nemours, Jacques d'Armagnac, que M. H. Yates Thompson, associé correspondant étranger de la Société, a découvert en Angleterre en 1903 et qui, complété par dix miniatures retrouvées récemment dans les collections royales

Digitized by Google

de Windsor, vient d'être, grâce à la généreuse initiative et au concours de M. Yates Thompson, donné à la France par S. M. le roi Édouard VII.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait la communication suivante sur *Le lieu du baptême de Clovis :*

« Tout le monde sait comment Grégoire de Tours, écrivant vers l'année 576, explique la conversion du baptême de Clovis. Quatre-vingts ans plus tôt, en 496, le roi franc livrait une bataille aux Alamans et se croyait près de la défaite; il invoqua Jésus-Christ, que la reine Clotilde lui avait dit être le vrai dieu. Il fut vainqueur, et sa femme, avec l'aide de l'évêque de Reims Remi, *Remedius*, le décida à demander le baptême, que cet évêque célébra[1]. On a conclu de là que le baptême eut lieu à Reims. C'est la doctrine exposée par l'abbé Jonas dans sa *Vie de saint Vast*, écrite vers l'année 642[2]; Jonas nous montre Clovis, vainqueur, partant des bords du Rhin, gagnant Toul, puis Voncq (Ardennes), Rilly-aux-Oies (Aisne), enfin arrivant à Reims, où il fait un séjour, et reçoit le baptême des mains de saint Remi[3]. La chronique dite de Frédégaire, écrite aussi au VII^e^ siècle, met également à Reims le baptême de Clovis[3]. Hincmar, dans sa *Vie de saint Remi*, écrite en 878, donne quelques détails sur le séjour de Clovis à Reims avant son baptême[4].

« Malgré cet unanime concert des écrivains des VII^e^, VIII^e^ et IX^e^ siècles, M. Krusch met à Tours le baptême de Clovis. Il se fonde sur un passage d'une lettre de saint Nizier, évêque de Trèves, écrivant (c'était probablement avant 568) à Chlodosuinde, femme d'Alboin, roi païen des Lombards.

1. *Historia Francorum*, l. II, c. 30-31, édit. Arndt, p. 91, 92.
2. Krusch, *Jonae vitae sanctorum Columbani, Vedastis, Johannis*, p. 310, 311; cf. p. 295.
3. Frédégaire, l. 3, c. 21; Krusch, *Scriptores rerum merovingicarum*, t. II, p. 101.
4. Krusch, *Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici, et antiquiorum aliquot*, dans *Scriptores rerum merovingicarum*, t. III, p. 295 et suiv.

Digitized by Google

Nizier lui rappelle l'exemple de Clotilde, convertissant Clovis, *qui humilis ad domni Martini limina cecidit et baptizare se sine mora promisit*[1], « qui humblement se prosterna sur le « seuil de l'église Saint-Martin de Tours et promit d'être « baptisé sans retard » ; *baptizare* est une notation mérovingienne pour *baptizari*. Nizier, dans la même lettre, écrit *caecos hodie inluminare conspicimus*[2], la grammaire classique exigerait *inluminari*, comme M. W. Gundlach le fait observer en note : « Les aveugles n'éclairent pas les « gens, mais, guéris, ils reçoivent la faculté d'apercevoir la « lumière. »

« M. Krusch, dans les savants index qu'il a ajoutés à l'édition de Grégoire de Tours publiée par Arndt, a relevé vingt-six exemples de la forme active de l'infinitif employée dans les meilleurs manuscrits de Grégoire de Tours, là où la grammaire classique exigerait la désinence passive en *i* ; voici ceux de ces exemples qui, comme *baptizare* et *inluminare*, appartiennent à la première conjugaison :

manducare pour *manducari*,
distinare — *destinari*,
ennarrare — *enarrari*,
segregare — *segregari*,
commendare — *commendari*,
dare — *dari*,
ordinare — *ordinari*,
concremare — *concremari*,
aedificare — *aedificari*,
mancipare — *mancipari*,
occultare — *occultari*[3].

« *Baptizare se sine mora promisit* donne un sens absurde si l'on attribue à l'infinitif *baptizare* le sens actif; en effet,

1. E. Dümmler et W. Gundlach, *Epistolae merovingici et karolini aevi*, t. I (1892), p. 122, l. 1-5.
2. *Ibid.*, p. 121, l. 26.
3. *Gregorii Turonensis opera*, p. 922, col. 2.

Digitized by Google

ce petit membre de phrase voudrait dire : « Il promit de se « baptiser sans retard ». Or, on ne se baptise pas soi-même. Le sens passif n'offre aucune difficulté, le sens littéral est « il promit soi être baptisé sans retard, » c'est-à-dire « il « promit d'être baptisé sans retard ».

« Pour arriver à un sens différent, M. Krusch donne à *baptizare* le sens actif et change *promisit* en *permisit : baptizare se sine mora permisit;* ce membre de phrase ainsi modifiée signifierait : « Il permit qu'on le baptisât sans « retard[1]. »

« En corrigeant ainsi tous les textes, on pourrait facilement introduire dans l'histoire beaucoup de faits nouveaux.

« Mais Nizier peut sans difficulté s'accorder avec Grégoire de Tours. Le pèlerinage du païen Clovis au tombeau de saint Martin fut le résultat des instances de la pieuse Clotilde et aboutit à une promesse, que Clovis, craignant d'être désapprouvé par ses sujets, ne se hâta pas de réaliser. Ce fut pour saint Martin une défaite que, naturellement, le successeur de saint Martin, Grégoire, ne raconte pas. La victoire contre les Alamans, attribuée à la faveur du dieu des chrétiens, triompha des hésitations de Clovis, qui, jusque-là, comme Grégoire le rapporte, avait peur d'indisposer ses indisciplinés sujets, et qui, après cette victoire, les trouva prêts à l'imiter. Trois mille Francs furent baptisés avec lui.

« Ainsi, sur *le lieu du baptême de Clovis,* j'arrive à la même conclusion que M. Demaison dans son savant mémoire publié sous ce titre en 1904. »

M. Moreau de Néris, associé correspondant national, fait une communication sur une sculpture trouvée aux environs de Néris (Allier).

M. E. Clouzot, associé correspondant national, lit une note sur le nom de Maillezais :

1. *Jonae vitae sanctorum Columbani, Vedastis, Johannis,* 1905, p. 302-303.

Digitized by Google

« Forme adjective, Maillezais correspond au latin *Malleacensem* ou *Malliacensem*. Le monastère qui a porté ce nom fut fondé au XIe siècle dans l'île de Maillé, en Poitou, au confluent de l'Autize et de la Sèvre. Mais ce n'est pas à Maillé même (*Malliacum*) que les religieux s'établirent, d'où la nécessité de distinguer le Maillé toujours existant du nouvel établissement fondé dans l'île. On commença sans doute par dire le monastère maillezais, c'est-à-dire établi sur le territoire de Maillé, puis, avec le temps, on fit de l'adjectif un nom, et l'on dit l'abbaye de Maillezais. La confusion s'établit sans doute de très bonne heure, et cette appellation anormale fut transmise comme un véritable nom patronymique à plusieurs dépendances de l'abbaye.

« On rencontre parfois la forme Maillerais, entre autres dans le roman de Couldrette, où il est dit, en parlant de Geoffroi de Lusignan :

> Cil qui occit les moines noirs
> De l'abbaye de Mailleré.

« Mais ce phénomène de rotacisme ne s'observe dans aucun document particulier à la région.

« La forme adjective Maillezais n'est pas un fait isolé dans la toponymie française. Dans la même région du marais poitevin, on relève la présence d'un lieu dit Chaillezais, dans l'île de Chaillé (*Calliacum*). Ce cas est plus difficile à expliquer, le nom de Chaillezais s'appliquant à un petit îlot contigu à l'île de Chaillé et jouant le rôle d'un diminutif. Il serait intéressant de constater en dehors du Poitou d'autres exemples de ce phénomène. »

M. P. Monceaux, membre résidant, communique au nom de M. A. Merlin, associé correspondant national, des inscriptions chrétiennes de Mactaris :

« 1° ***Maktar***. — Pierre haute de 0m83, large de 0m47. Lettres de 0m45. Au-dessus de l'inscription, une croix pattée dans un cercle, avec l'α et l'ω.

Digitized by Google

A ⊕ ω

SPES FIΔEKIS BI — *Spes fidelis bi-*
XIT IN PACE ANNIS — *xit in pace annis*
QINΔECI MENSES — *q(u)indeci(m), menses*
CINQE ORAS SEPTE — *cinq(u)e, (h)oras septe(m).*
SVB ΔIE TERTV DECI — *Sub die(m) tert(i)u(m) deci-*
MV CAKENDAS IA — *mu(m) calendas ia-*
NARIAS — *n(u)arias.*

« L. 1. — *Spes.* Ce nom s'est déjà rencontré dans une épitaphe de Theveste. Nous connaissons aussi des noms chrétiens qui se rattachent à la même racine : à Carthage, *Spera* et *Speratus*; à Kherbet-el-Kebira, *Sperantia.*

« L. 1-2. — La formule *fidelis bixit* (= *vixit*) *in pace annis*, fréquente à Carthage, a été employée aussi dans plusieurs localités de Proconsulaire et de Numidie. Nous en avions déjà des exemples à Mactaris.

« L. 4. — Noter la forme *cinq(u)e*, qui est déjà de l'italien.

« 2° *Maktar.* — Pierre haute de 0m28, large de 0m40. Lettres de 0m03. Au-dessus de l'inscription, une croix monogrammatique, avec l'α et l'ω.

A☩ω

D M S — *D(is) M(anibus) S(acrum).*

IN PACE VICSIT SO- — *In pace vicsit So-*
RIC ANIS QVATVOR — *ric an(n)is quat(t)uor,*

MENSES XI DIES — *menses XI, dies*
VII · ORAS · V — *VII, (h)oras V.*

« Copie nouvelle d'une inscription publiée dans le *Bull. du Comité*, 1897, p. 431, n. 197.

« M. Merlin a constaté que l'α et l'ω du chrisme sont gravés, non pas au-dessous, mais au-dessus de la barre transversale. Noter la réunion, sur une même épitaphe, du monogramme chrétien et de l'invocation aux dieux mânes : *D(is) M(anibus) S(acrum).*

Digitized by Google

« L. 2-3. — On avait lu précédemment SOR■GANIS. M. Merlin lit SORIC ANIS. Le défunt se serait donc appelé *Soric*, nom qui se retrouve à Carthage.

« 3° *Maktar*. — Plaque tumulaire, de 0m50 sur 0m35. Lettres de 0m04. Au-dessus de l'inscription, une croix pattée dans un cercle.

⊕

IVLIV// ORTVN	*Iuliu[s F]ortun-*
ATVS FIDE/IS VIX	*atus fide[l]is vix-*
IT IN PAC//NN/	*it in pac[e a]nn[i]-*
S I xII M//// D X	*s LXII, m(ensibus)...., d(iebus) X.*

« Copie nouvelle d'une inscription publiée dans le *Bull. du Comité*, 1897, p. 432, n. 199.

« L. 1-3. — Quelques variantes insignifiantes, provenant surtout de ce que plusieurs lettres ne sont plus visibles. Ces variantes ne changent rien à la lecture.

« L. 4. — On avait lu [*an*]*n*[*is*] *s*[*ep*]*tem...*, *di*(*ebus*) *X.* M. Merlin lit : [*a*]*nn*[*i*]*s LXII, m*(*ensibus*)..., *diebus X.* »

M. Maurice signale le monogramme antiarien de l'A et de l'Ω qui se rencontre dans ces inscriptions.

M. d'Arbois de Jubainville présente quelques observations.

Séance du 21 Mars.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Aveneau de la Grancière. *La région de la Roche-Bernard aux époques préromaine, gallo-romaine et mérovingienne*. Saint-Brieuc, 1904, in-8°.

— *Une promenade archéologique à Bubry*. Vannes, 1905, in-8°.

— *Fouilles au nouveau cimetière de Vannes. Les sigles figulins*. Vannes, 1905, in-8°.

Cartailhac et Breuil. *Les peintures et gravures murales des cavernes pyrénéennes, Altamira de Santillac et Marsoulas*. Paris, 1905, in-8°.

Digitized by Google

Guiffrey (Jules). *Le lycée Charlemagne. Notes archéologiques sur les anciens bâtiments et l'enceinte de Philippe-Auguste.* Paris, 1905, in-8°.

— *Notes et documents sur le peintre Jean Cousin de Sens.* Paris, in-8°.

M. C. Enlart, membre résidant, communique un mémoire de M. le Dr J. Birot, associé correspondant national, sur l'autel de l'église d'Avenas.

M. Enlart présente ensuite, de la part de M. E.-A. Stückelberg, associé correspondant étranger, la photographie d'un Christ de pignon, qui doit être attribué au XIIe siècle, plutôt qu'à l'époque carolingienne, comme le croit M. Stückelberg.

M. Ph. Lauer, associé correspondant national, communique les photographies des fresques du *Sancta Sanctorum* et identifie les papes et apôtres représentés dans les arcatures trilobées et au-dessus, où l'artiste du XIVe siècle a représenté le crucifiement de saint Pierre, la décollation de saint Paul, la lapidation de saint Étienne, saint Nicolas et les trois enfants.

La Société émet le vœu que les reliquaires contenus dans l'autel de la chapelle puissent être photographiés.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le portrait de Marco Antonio, à Pesth[1], a conservé l'essentiel de la physionomie du personnage et le principal de son costume.

« Ce médecin a de vingt-cinq à trente ans et porte une barbe peu longue; bien qu'on ait élargi et aplati le visage, changé ses traits, on entrevoit qu'il fut analogue à ce qu'il est sur

1. Voir plus haut, p. 168-169.

Digitized by Google

un des bas-reliefs de son tombeau, vu de face, mourant à trente ans, en 1511[1].

« Marco Antonio, de la famille des della Torre, qui avait régné à Milan, naquit à Vérone en 1481; il choisit la carrière de son père.

« Dès sa vingt et unième année, il était docteur des arts et de la médecine et nommé, par le Conseil de Venise, lecteur à Padoue[2].

« Des médailles, par son frère Giulio, le montrent ressemblant alors à Raphaël, plus jeune que lui de deux ans; on l'a comparé pour son génie à Pic de la Mirandole[3].

« Venant de perdre son père en 1506, à Padoue, il passa à la chaire du grand collège de Pavie, le gymnase du Tessin, et y fut très apprécié. Habile praticien adonné à la botanique, il ranima des gens qu'on disait défunts.

« Son enseignement fut consacré à l'anatomie, avec une méthode remplaçant le système arabe, rappelant celui de Galien, et surtout expérimentale[4].

« Ce fut entre Milan et Pavie que s'établit la collaboration de ce spécialiste émérite avec le peintre de la Joconde,

1. N° 19 de la *Description des sculptures du Moyen âge et de la Renaissance*, par H. Barbet de Jouy. Sur ces bas-reliefs venus de Vérone au Louvre, l'aspect du savant varie, la ressemblance n'est qu'approximative; cf. E. Pottier, sur *Alexandre à cheval*, à Naples (*Mélanges Nicole*). Un deuxième portrait de Marco Antonio, attribué autrefois à Léonard de Vinci, puis à Boltraffio, est à la Bibliothèque ambrosienne, en costume différent, d'aspect plus âgé qu'à Pesth, sévère et maladif; tableau très repeint, dit à présent de Bartolommeo Veneto.

2. Selon Vasari, Giovanni Caroto, peintre de Vérone, avait représenté Marco Antonio avant cet âge.

3. Voir Dr Karl-Fr.-H. Marx, *Über Marc' Antonio della Torre und Leonardo da Vinci*, 1849, Göttingen; G.-B. de Toni, *Archivio storico italiano*, t. XXII, disp. 3a, 1888; E. Müntz, *Léonard de Vinci*, p. 344.

4. On avait alors commencé à imprimer en Italie divers ouvrages des anciens, grecs et latins. Les écrits de Marco Antonio ne furent pas publiés, mais une copie en a été signalée dans une bibliothèque par Maffei, *Verona illustrata*, p. 2, p. 149.

Digitized by Google

qui avait presque le double de son âge. On a prétendu que Léonard aurait été là en élève, mais Müntz a cru qu'il y agissait comme maître.

« La vérité est qu'entre l'analyste professionnel et le rêveur aux multiples spéculations positives, il y eut un constant échange de services intellectuels. Le premier pouvait préciser des détails techniques, mais l'autre lui était supérieur pour juger les causes, les relations et les destinations de l'organisme en biologie et psychologie. Ce que l'un ne pouvait démontrer que successivement, le second le présentait d'ensemble, par des dessins de sentiment aussi exacts que nos meilleures photographies.

« Léonard de Vinci s'était occupé de l'organisme corporel bien avant 1507, tant d'après le nu vivant et les cadavres disséqués qu'en lisant tous les auteurs, surtout pour son traité sur la peinture, et d'abord pour le cheval de sa statue de Francesco Sforza.

« En 1506, il assistait à Florence à la dissection d'un supplicié.

« En 1489, il composait le livre *De la figure humaine*, où il y avait « à décrire le principe de l'homme quand il se « cause dans la matrice[1] », pour expliquer ensuite tous ses développements et dépouillements, ses sensations, mouvements et actes, jusqu'à la fin de la vieillesse. C'est de la raison intérieure des choses que Léonard faisait le plus souvent procéder ses œuvres.

« Dans sa jeunesse, Verrochio lui recommandait l'étude directe du corps; j'ai signalé le croquis qu'il fit alors d'après le nu, à côté de et peut-être pour une madone[2].

« Une partie des admirables dessins anatomiques, avec textes de sa main, conservés en Angleterre, a été naguère publiée à l'instar des manuscrits de l'Institut de France.

1. Manuscrit de Windsor (W. An. 1), S. P. Richter, *The literary works of Leonardo da Vinci*, nos 1370 et 805.

2. Cf. Ravaisson-Mollien, *Pages autographes et apocryphes de Léonard de Vinci*, p. 138 des *Mém. de la Soc. nat. des Antiq. de France* de 1887.

Digitized by Google

Dans un de ces textes, daté de 1510, l'auteur dit qu'il va interrompre son discours, en croyant expédier toute cette anatomie le prochain hiver[1].

« Il se pourrait que ce fût pendant cette relâche que le portrait de Pesth ait été peint, surtout s'il s'agissait de Marc Antonio (au lieu de quelque *garzone* d'atelier) dans une note de Léonard, datée aussi de 1510, disant : « Au « jour 20 de septembre, Antonio se rompit la jambe, à res- « ter au repos quarante jours[2]. » Marco Antonio était très aimé; longtemps après sa mort, un poète exprimait en ses vers le touchant désespoir de son épouse, Laure, et les bas-reliefs de Riccio témoignent de la désolation de ses frères ainsi que de ses concitoyens.

« Son aspect physique était aussi agréable que l'originalité de son caractère aimable offrait d'attrait. Bien proportionné, quoique de délicate complexion, il avait le regard expressif, la parole élégante.

« L'inventif Léonard de Vinci dut se complaire à parer cet ami de la pièce rare que fut alors en Italie le corselet sur le pourpoint. »

M. F. de Mély, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le siège des évêques de la cathédrale d'Avignon est bien connu. Il remonte au XII^e^ siècle; on en trouve dans le commerce des photographies. Mais, par une circonstance tout à fait étrange, on ne peut se procurer qu'un des côtés, le gauche, parce qu'il est éclairé par les bases de l'édifice. Quant au côté droit, il demeure dans l'ombre, et aucun photographe n'a songé à le reproduire. Pourtant, l'archéologie aurait eu un certain intérêt à faire connaissance avec

1. « Ecquesta vernata del mille 510 credo spedire tutta tal notomia » (*Les manuscrits de la bibliothèque de Windsor*, feuillets A, publiés par Th. Sabachnikoff, transcrits par G. Piumati et Mathias Duval, édit. Rouveyre, 1898).

2. « A stare 40 di. » Manuscrit *G* de l'Institut, recto de la couverture.

Digitized by Google

lui. Le côté gauche, en effet, celui qui est dans le commerce, est une simple restauration moderne; seul le côté

Siège épiscopal de la cathédrale d'Avignon.

droit, le bon, est authentiquement ancien. Quand j'ai passé à Avignon, j'ai pu, grâce à un fil de magnesium, en obtenir un assez bon cliché; je suis heureux de le mettre à la disposition de mes confrères, qui pourront ainsi faire, probablement, d'intéressants rapprochements. »

M. P. Monceaux, membre résidant, présente, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, une nouvelle inscription cursive récemment trouvée en Afrique :

Digitized by Google

« Au mois de novembre 1905, le R. P. Delattre a découvert à Carthage ce tesson de poterie, en terre d'un gris-jaunâtre, avec une couverte légèrement rougeâtre. Le tesson, qui paraît être un fragment d'amphore, a environ 0m07 de hauteur et de largeur moyenne; épaisseur, 0m006. Il portait une inscription en cursive, gravée à la pointe en quatre lignes, et en lettres inégales qui varient de 0m004 à 0m015. Il reste la fin des quatre lignes, c'est-à-dire, semble-t-il, la moitié de l'inscription. Le déchiffrement ne va pas sans difficultés.

Tesson avec inscription cursive trouvé à Carthage.

« J'ai étudié le document avec M. Chatelain. Voici notre lecture. La restitution que nous y joignons est naturellement tout hypothétique ; elle a surtout pour objet de montrer quel a pu être le rapport des mots ou fragments de mots conservés :

[*Vale*]*rius*
[*Theve*]*stinus*
[*Agulu*]*s scri*(*p*)*si*
[*idibus*] *sette*(*mbribus*).

« L'inscription paraît donc être une signature de potier.

Digitized by Google

Elle date probablement de la période chrétienne, du IVe siècle au plus tôt. J'ai communiqué récemment à la Société l'inscription d'un *dolium* du Musée Lavigerie, qui présente quelques analogies avec celle-ci[1].

« L. 1. — C'était presque sûrement la première ligne de l'inscription; au-dessus, l'on ne distingue aucune trace de caractères. Les deux dernières lettres, *us*, sont certaines. Le premier signe de gauche paraît être le reste d'une ligature bien connue, où étaient réunis un *r* et un *i*. Le groupe de lettres *rius*, qui terminait la première ligne, appartenait sans doute à un nom propre, comme [*Vale*]*rius*.

« L. 2. — La lecture *stinus* est certaine. C'était probablement la fin d'un ethnique, comme [*Theve*]*stinus*, ou d'un second nom, comme [*Augu*]*stinus*.

« L. 3. — *scrisi*, orthographe populaire pour *scri*(*p*)*si*, mot qui indique une signature. Avant *scri*(*p*)*si*, un *s*, où l'on peut voir la fin d'un mot comme [*figulu*]*s*, potier.

« L. 4. — La lecture *sette* ne semble pas douteuse. C'est une forme populaire pour *septem* ou une abréviation pour *septe*(*mbris*) ou *septe*(*mbribus*). Peut-être l'artisan a-t-il voulu indiquer le jour où il terminait son amphore. »

M. E. Michon, membre résidant, étudie divers groupes de stèles funéraires de Phrygie, dont un certain nombre se trouvent au Musée du Louvre.

Séance du 28 Mars.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Dieudonné. *Les variations monétaires sous Philippe le Bel, d'après un livre nouveau.* Paris, 1905, in-8°.

— *Du classement des monnaies grecques.* Paris, 1904, in-8°. (Extrait de la *Revue numismatique*.)

— *Le livre de raison de Guillaume d'Érain.* (Extrait de la *Revue numismatique*.)

1. *Bull. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, 1905, p. 127.

Digitized by Google

JADART. *Un Christ de prétoire aux armes de Jean-Jacques de Mesmes*. Paris, 1905, in-8°.

— *Les édifices religieux du département des Ardennes*. Reims, 1906, in-8°.

QUARRÉ-REYBOURBON. *Émile Salomé, Louis Salomé, Adolphe Vandervinck*. Paris, 1905, in-8°.

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, présente deux miniatures, dont l'une, signée de Jean de Montluçon, se trouve dans un manuscrit de l'Arsenal, et dont l'autre, qui fait partie d'un livre d'heures de sa collection, exécuté pour un membre de la famille Comeau de Créancey, doit être attribuée au même artiste ou à son atelier.

M. J. Maurice, membre résidant, entretient la Société de la formule PLVRA NATAL(*ia*) FEL(*icia*), inscrite sur des petits bronzes frappés au nom d'un Maximianus Augustus et de Constantin le Grand, d'abord César, puis Auguste. Celles de ces pièces qui sont décrites dans Cohen ne portent pas d'exergues[1].

« Une pièce inédite de la collection du Musée britannique présente au contraire en exergue l'inscription R P, *Romae P(rima officina)*, et au droit la légende CONSTANTINVS AVG.

« Toutes ces petites pièces sont visiblement contemporaines les unes des autres, et l'on est amené à se demander à quelle époque elles ont été émises. Leur formule du revers, PLVR ou PLVRA NATAL(*ia*) FEL(*icia*), indique qu'elles ont été frappées à l'occasion des *diei natales* de Constantin le Grand et de Maximien (Hercule) Auguste.

« En effet, Constantin n'avait été élevé qu'à regret par Galère au rang de César en juillet 306, puis à celui d'Auguste au printemps de 309[2], et il n'est pas vraisemblable

1. Cohen, 2e édit., t. VII, p. 274-275, nos 394, 395, 396. La légende PLVR NATAL FEL est inscrite dans une couronne de laurier, au droit on lit FL VAL CONSTANTINVS NOB C, avec sa tête laurée ou son buste lauré et drapé à droite.

2. J. Maurice, *Bull. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, 1903, p. 143-144.

Digitized by Google

qu'on lui eût souhaité dans les états de Galère et de Maximin Daza, créature de Galère, des *natalia felicia,* que l'on ne souhaitait pas à Maximin Daza. En Italie au contraire, Maximien Hercule, qui avait repris la pourpre en février 307, lorsque l'en avait sollicité son fils Maxence, fut le défenseur de l'Italie contre les invasions de Sévère ou de Galère. Il était naturel qu'on lui souhaitât des *natalia felicia* en même temps qu'à Constantin, allié de Maxence à cette époque. Cette alliance des trois empereurs ne dura qu'un an, de février 307 à avril 308[1]. Hercule dut alors quitter l'Italie, chassé par Maxence, pour se réfugier auprès de Constantin, en Gaule.

« L'anniversaire de la naissance de Constantin le Grand est indiqué au 27 février dans le calendrier de Philocalus[2], et cet empereur fut consacré Auguste par Maximien Hercule à Trèves le 31 mars 307. Ce fut donc le 27 février 308 que dut être émise à Rome la pièce de Constantin Auguste qui porte l'exergue R P, et au 27 février et au 21 juillet 307[3] que l'on dut frapper les pièces de Constantin César et de Maximien Auguste. Le soin avec lequel Maxence semble avoir conservé les cérémonies païennes fait penser que les jeux des anniversaires, *diei natales,* de ces empereurs ont eu lieu à Rome en ces années 306 et 307 et que ce fut après Maxence qu'ils tombèrent en désuétude. »

MM. Monceaux et Blanchet présentent quelques observations.

M. C. Enlart, membre résidant, entretient la Société d'une tête patibulaire conservée au Musée d'Orléans.

1. J. Maurice, *Revue numismatique,* 1899, p. 344.

2. *C. I. L.,* t. I, p. 336-337 : Philocal. : *kal. Mart. III. NI) CONSTANTINI CM;* Polem. Silv.: *kalendas Martii III NATALIS CONSTANTINI.*

3. Jour de la naissance d'Hercule (Eumène, *Paneg. X,* anniversaire).

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1906.

Séance du 4 Avril.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Coyecque (Ernest). *Histoire générale de Paris. Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris et de ses environs au XVIe siècle*, t. I. Paris, Imprimerie nationale, 1905, in-8°.

Mély (de). *Le rétable de Beaune.* 1906, in-8°. (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts.*)

Roy (Maurice). *Le Chesnoy-lez-Sens. Histoire d'un fief et de ses seigneurs*, 2 fascicules. Sens, 1901-1905, in-8°.

Truchis (vicomte de). *Les fouilles du Mont Auxois.* Dijon, 1906, in-8°.

Witte (Alphonse de). *Quelques sceaux matrices de ma collection.* Bruxelles, 1906, in-8°.

Le président propose d'adresser à M. le comte Chérémeteff de chaleureux remerciements pour le don fait à la Société de son ouvrage sur l'*Iconographie du Christ.*

M. M. Prou, membre résidant, dépose sur le bureau les deux premiers fascicules d'un livre intitulé : *Le Chesnoy-lez-Sens, histoire d'un fief et de ses seigneurs,* et dont l'auteur est notre confrère M. M. Roy, associé correspondant national :

« Le Chesnoy était un fief de la baronnie de Nailly et relevant, depuis le XIe siècle, de l'archevêque de Sens. C'est aujourd'hui un beau domaine qui appartient par héritage à M. Maurice Roy. Ce n'est pas seulement dans le désir de

Digitized by Google

satisfaire une curiosité légitime que notre confrère a entrepris de rechercher les origines et de retracer les vicissitudes d'une terre à laquelle il est profondément attaché; il y a vu une occasion d'écrire un chapitre d'histoire économique, c'est-à-dire de suivre le développement d'une unité domaniale de la catégorie ordinaire; et par là son travail répond à la conception moderne de l'histoire, qui tend moins à la narration des faits anormaux et à l'étude des exceptions qu'à la reconstitution de la vie normale du commun des hommes, sans compter qu'il paraît qu'une monographie où les choses sont étudiées dans le détail nous en apprend plus que des généralisations hâtives ou des affirmations vagues sans objet précis.

« Mais si, d'ordinaire, les petites seigneuries n'ont pas eu d'historien, c'est que les documents de leur histoire sont dispersés; elles n'ont pas d'archives très anciennes. La seule recherche des matériaux demande même plus que du temps et de la patience; elle exige une connaissance approfondie de la manière dont les archives domaniales, judiciaires, administratives se sont constituées, qui permet de mettre la main sur des documents disséminés, mais dont la réunion formera un ensemble bien ordonné, d'une trame serrée, tel que celui que M. Roy nous présente pour Le Chesnoy. C'est là une des qualités par lesquelles le livre de M. Roy se distingue de la plupart des monographies de domaines privés qui trop souvent n'offrent qu'une collection chronologique de faits isolés.

« Le Chesnoy a eu pour seigneurs des personnages qui ont tenu un rôle important dans le gouvernement de la France, par exemple François de Chanteprime, receveur général des aides sous Charles V. Ç'a été pour M. Roy l'occasion de compléter ou de rectifier ce qu'on savait de ce personnage. Sans doute, de ce point de vue biographique, le livre de M. Roy est très intéressant. Et ceux de nos confrères qui poursuivent des recherches sur les artistes français y trouveront des renseignements sur la famille Bouvyer, spécialement sur Étienne Bouvyer, gendre de Jean Cousin. Mais, d'un point de vue plus général, l'intérêt de la succes-

Digitized by Google

sion des seigneurs du Chesnoy réside dans les conclusions qu'on peut en tirer pour l'histoire de la bourgeoisie provinciale et ses progrès, pour les modes de placement des capitaux et d'exploitation de la terre.

« Tous ceux qui ont fait des recherches dans les archives ont été frappés du nombre considérable de baux à cens et à rentes de la fin du xv^e^ et du xvi^e^ siècle. La guerre de Cent ans avait provoqué la désolation et changé la campagne en désert. Les bois et les broussailles avaient envahi les terres cultivées. Un pareil état devait amener une restauration foncière, qui se manifeste, à partir d'environ 1450, d'abord par les reconstitutions des limites des domaines, puis par l'accensement des tenures abandonnées et par des contrats de défrichement, enfin par la formation de hameaux. Ces petits groupements de cultivateurs prirent les noms des familles qui s'y établirent : les Fleuris, les Duports, les Dauge, les Chétifs, les Gallots. Grâce à une exploration minutieuse des minutes notariales, M. Roy a pu nous faire assister à la naissance même de ces hameaux, et, généralement, retrouver le premier tenancier. Ainsi, il ne se contente pas de nous dire que le nom de Dauge est celui d'une famille établie en un lieu dit le Marchais-Blanc; il sait que le 1^er^ septembre 1507, Jehan Dauge, sabotier, demeurant à Villeroy, y avait acheté pour 23 livres tournois sept arpents et demi de terre, mouvant du seigneur du Chesnoy et chargés d'un cens annuel de 11 sols 3 deniers tournois et d'une poule de coutume. Nous ne citons ce détail que pour montrer la précision avec laquelle M. Roy a étudié la restauration foncière de la fin du xv^e^ siècle et des premières années du siècle suivant. Or, ce phénomène n'est pas propre au Sénonais. Il se produisit dans le même temps sur la plus grande partie de la France. De telle sorte que de l'état d'un domaine particulier nous pouvons conclure à celui des autres, au moins dans la même région; et, en tout cas, nous avons le modèle d'une enquête méthodiquement conduite et telle qu'on souhaiterait qu'elle fût faite pour d'autres domaines dans d'autres régions.

« L'ouvrage de M. Roy a donc une portée plus générale

Digitized by Google

que ne l'indique le titre : *Le Chesnoy-lez-Sens*. C'est le sous-titre : *Histoire d'un fief et de ses seigneurs*, qui en indique le véritable caractère, qui est d'être un chapitre de l'histoire économique. »

M. Prou dépose ensuite sur le bureau le *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de La Merci-Dieu*, publié par notre confrère M. E. Clouzot, associé correspondant national :

« L'abbaye de La Merci-Dieu fut fondée en 1151 sur la terre des seigneurs de Preuilly, à Bécheron, en un lieu qui fait partie actuellement de la commune de La Roche-Pozay. Le cartulaire dont nous devons la publication à M. Étienne Clouzot a été écrit par plusieurs mains à l'extrême fin du XIII^e^ siècle ou dans les premières années du XIV^e^. Les documents qu'il contient s'étendent sur une période d'un siècle et demi, d'environ l'an 1151 à 1291.

« Le texte en est si incorrect que l'éditeur, pour le rendre intelligible, était tenu de faire de nombreuses corrections; M. Clouzot n'y a pas manqué, et, sans prendre aucune liberté avec le manuscrit, mais rejetant en notes de trop mauvaises leçons, nous a livré un texte utilisable; il a fait de ce côté œuvre critique. Dans une introduction sobre, écrite d'un style ferme et bien approprié au sujet, il a mis en lumière l'intérêt spécial des actes du cartulaire et fait preuve de sens historique. Comme on devait l'attendre de lui, les questions géographiques l'ont particulièrement préoccupé; nous n'entendons pas dire qu'il a identifié les noms de lieu, c'était son devoir d'éditeur; mais, dans l'introduction, il a montré l'influence de la position géographique de La Merci-Dieu sur le développement de son domaine. Nous insisterons aussi sur un usage que nous révèle ce cartulaire; il est de nature à intéresser notre Société, qui, depuis son origine, n'a cessé de rechercher, de recueillir et d'étudier les coutumes populaires. Au XIII^e^ siècle, les maisons des hommes de l'abbaye habitant à La Haye (Indre-et-Loire, arr. de Loches) se distinguaient des autres par une croix posée au-dessus. Cette marque portait

Digitized by Google

ombrage au seigneur de La Haye, qui prétendait la faire enlever. M. Clouzot se demande si ces croix, réservées aux demeures des tenanciers des églises, ne sont pas l'origine de la croix que les paysans du Poitou font peindre encore aujourd'hui sur le mur ou sur la porte de la maison, et qui, de signe de la juridiction et de la protection ecclésiastiques, est devenue un signe de protection divine, de bonheur et de prospérité. Il faut encore louer M. Clouzot du soin qu'il a mis à rédiger l'analyse des chartes dans la table chronologique et enfin d'avoir relevé dans la table alphabétique les mots techniques qu'il a insérés entre les noms de lieu et de personne en les distinguant par une initiale minuscule. »

Il est procédé à l'élection d'un membre honoraire.
M. l'abbé H. Thédenat est élu membre honoraire.

Il est procédé à l'élection d'un membre résidant.
M. le comte A. de Loisne est élu membre résidant.

Sur le rapport de M. Michon, M. V. Polivanoff, présenté par MM. Héron de Villefosse et de Baye, est élu associé correspondant étranger.

Sur le rapport de M. Lefèvre-Pontalis, M. M. de Bengy-Puyvallée, présenté par MM. Héron de Villefosse et Omont, est élu associé correspondant national.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, un document provenant de Ghadamès, l'antique *Cidamus*.

« Par l'intermédiaire du P. Giacobetti, un de ses confrères, le P. Delattre a reçu la copie d'une inscription grecque, relevée à Ghadamès par un Arabe et envoyée au marabout Jacoubi, demeurant à Ouargla. Il semble bien que l'Arabe ait copié deux fois le même texte ou le même fragment de texte; on en jugera par le fac-similé ci-contre :

Digitized by Google

« Voici, d'après le P. Delattre, la traduction du billet écrit en arabe et en tête duquel figure l'inscription :

Au marabout Jacoubi, à Ouargla.

Lettre adressée de notre part, ..., à notre ami le marabout Jacoubi. Le salut soit sur vous ainsi que la miséricorde et les bénédictions de Dieu.

Nous avons reçu votre lettre et nous avons compris tout ce que vous y avez écrit.

Il y a beaucoup de pierres écrites et quelques-unes sont grandes.

Quelques pierres ont une inscription semblable à celle que nous avons reproduite dans cette lettre.

J'irai bientôt vous voir s'il plaît à Dieu. Salut !

A la date du douze Chaâban de l'année 1323 (11 octobre 1905).

A Ghadamès.

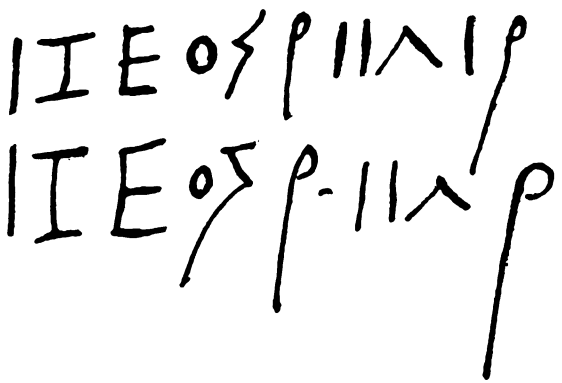

Inscription relevée à Ghadamès.

« Déjà au commencement de l'année 1905 le P. Delattre avait pu communiquer à l'Académie la copie d'une inscription latine relevée aussi à Ghadamès par un Arabe et dont un fac-similé a été publié[1].

1. *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1905, p. 38 et 248.

Digitized by Google

« Il y a près de soixante ans, Letronne avait fait connaître dans la *Revue archéologique* le premier document épigraphique provenant de Ghadamès; c'était encore d'après une copie faite par un indigène. Ce document, un texte funéraire latin, n'a jamais été, semble-t-il, revu par un Européen; on ne peut l'étudier que sur le fac-similé qui en a été donné en 1847[1]. Dans son article, Letronne dit tenir de M. de Bourville qu'un certain Richardson, agent d'une société anglaise, s'était rendu à Ghadamès en 1845 et qu'il en avait rapporté un marbre orné d'une figure d'homme en relief et d'une inscription latine, vraisemblablement un monument funéraire, qui aurait été déposé au consulat d'Angleterre, à Tripoli.

« Duveyrier a estampé à Ghadamès une inscription intéressante; c'est la seule dont nous possédions un texte exact. Elle prouve que sous l'empire romain, au moins à l'époque de Sévère Alexandre, ce point était occupé militairement et qu'on y avait établi un poste fortifié défendu par un détachement de la IIIe légion[2].

« Maintenant que nos relations avec les peuplades de l'extrême-sud de nos possessions africaines sont devenues plus faciles, il serait à souhaiter qu'un explorateur pût se rendre à Ghadamès et y faire sur place des vérifications utiles. »

M. Héron de Villefosse communique ensuite, également de la part du P. Delattre, un fragment d'inscription latine qui a été relevé par M. l'abbé Maillet-Guy dans la propriété de M. Louis Chavent, à Kssar-Soudan (Sainte-Marie-du-Zit). Sur une pierre mesurant 1m93 de long, on lit :

. . CASTISSIMAE · Q · FEMINAE ·
*co*NIVG CARISSIMAE · FECIT ·

C'est, comme on le voit, la fin de l'épitaphe d'une femme.

1. *Revue archéologique*, 1847, p. 301 et suiv.
2. *Corp. inscr. lat.*, VIII, 1.

Digitized by Google

Aucun nom malheureusement ne nous fournit un souvenir précis de la défunte ou de son mari.

M. Moreau de Néris, associé correspondant national, signale la découverte de substructions romaines à la Bouesse, commune de Mazirat (Allier).

Séance du 11 Avril.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Loisne (comte de). *Procès-verbal d'enlèvement du tombeau du roi Thierry III de l'église Saint-Vaast le 10 avril 1747.* Arras, 1905, in-4°. (Extrait des *Mémoires de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.*)

— *Superstitions, croyances et usages particuliers d'autrefois à Montreuil-sur-Mer et dans le Bas-Ponthieu, d'après des documents inédits.* Amiens, 1906, in-8°.

M. E. Michon, membre résidant, présente à la Société un poids antique en plomb récemment acquis par le Musée du Louvre[1].

« Il s'agit d'une double mine de Séleucie, ΣΕΛΕΥΚΕΙΩΝ ΔΙΜΝΟΥΝ, du poids de 1143 grammes, formée d'une plaque carrée ayant en moyenne 0m127 de côté et 0m007 d'épaisseur et portant pour emblème un éléphant tourné à gauche.

« L'éléphant se trouve déjà sur un autre poids de provenance syrienne, la belle mine d'Antioche donnée par Prosper Dupré au Cabinet des médailles[2], dont les inscriptions se lisent : ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΤΗΣ ΜΗΤ[ΡΟΠΟ]ΛΕΩΣ ΚΑΙ ΙΕΡΑΣ ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΥ ΚΑΙ ΑΥΤΟΝΟΜΟΥ[3] ΑΓΟΡΑΝΟΜΟΥΝΤΩΝ ΑΝΤΙΟΧΟΥ

1. Inventaire MND. 630.
2. Babelon-Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques*, n° 2246.
3. Voy. les mêmes titres, Λαοδικείας τῆς ἱερᾶς καὶ αὐτονόμου sur un poids de la collection de notre correspondant le Dr J. Rouvier, *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1897, p. 229.

Digitized by Google

ΚΑΙ ΠΟΠΛΙΟΥ ΕΤΟΥΣ ΕΒΔΟΜΟΥ ΔΗΜΟΣΙΑ ΜΝΑ, et dont chaque face est ornée d'un éléphant ayant au cou une clochette; mais le type en est différent. Sur la mine d'An-

Double mine de Séleucie.
Musée du Louvre.

tioche, l'éléphant, la trompe rejetée en l'air, s'avance vivement. Ici, il semble au repos et l'impression qui domine est celle de la lourdeur du mastodonte, dont la trompe tombe jusqu'à terre entre deux défenses colossales.

« Le revers, comme c'est déjà le cas sur une demi-mine provenant aussi de Séleucie que j'ai jadis publiée dans les *Mémoires* de la Société[1], — comme on le voit aussi sur deux quarts de mine d'Antioche, l'un, orné d'une ancre, au Bri-

1. *Les poids anciens en plomb du Musée du Louvre* (extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. LI, 1891, p. 1-37), p. 13-15, n° 4.

Digitized by Google

tish Museum[1], l'autre à la Bibliothèque nationale[2], orné sur sa face principale d'un zébu et que Longpérier, pour cette raison, attribuait à Antioche de Carie[3], mais qui appartient vraisemblablement plutôt à Antioche de Syrie, et encore sur une mine d'Antiochus IV Épiphane également à la Bibliothèque nationale[4], — est couvert d'un quadrillage en relief bien conservé. Il y avait là, en même temps qu'un ornement, une garantie de sincérité qui empêchait toute diminution qu'aurait pu faire subir au poids un grattage frauduleux.

« Le δίμνουν du Louvre est le troisième poids connu nommément désigné comme un poids de Séleucie. Un quart de mine, TETAPTON ΣΕΛΕΥΚΕΙΩΝ, a été, il y a longtemps déjà, signalé au Musée de Copenhague[5]; il est en bronze et on y voit un zébu[6] comme sur le quart de mine de la Bibliothèque nationale. Le Louvre, en outre, a acheté, il y a une vingtaine d'années, une demi-mine dont je viens aussi de parler, ΣΕΛΕΥΚΕΙΟΝ ΗΜΙΜΝΑΙΟΝ : elle a pour emblème une corne d'abondance, parée de bandelettes, d'où s'échappent des fruits et des raisins[7].

« La patrie des poids de Séleucie, on le voit, était indifféremment indiquée soit par l'adjectif ΣΕΛΕΥΚΕΙΟΝ, soit par le génitif ΣΕΛΕΥΚΕΙΩΝ, de même qu'on trouve ANTIOXEΩN sur la mine du Cabinet des médailles à côté d'ANTIOXEIA sur une mine ornée d'une ancre du Musée de Ber-

1. *Archaeol. Zeitung*, t. XXXV, 1877, p. 80.

2. Babelon-Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques*, n° 2247.

3. Longpérier, *Description de quelques poids antiques* (*Annali d. Istituto*, t. XIX, 1847, p. 333-347, et *Monumenti*, t. IV, pl. XLV), p. 339. Le revers du poids est reproduit pl. IV, n° 10 *bis*, et de même dans le catalogue de MM. Babelon et Blanchet.

4. Babelon-Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques*, n° 2245.

5. Bœckh, *Metrolog. Untersuchungen*, p. 128; Longpérier, p. 339; Schillbach, *De ponderibus aliquot antiquis* (*Annali d. Istituto*, t. XXXVII, 1865, p. 160-211 et pl. L-M, et *Monumenti*, t. VIII, pl. XIV), p. 184 et n° 75 *e*.

6. Schillbach, *Beitrag zur griech. Gewichtskunde* (37° *Winckelmannsprogramm*, Berlin, 1877), p. 8.

7. *Les poids anciens du Musée du Louvre*, p. 13-15, n° 4.

Digitized by Google

lin[1], d'ANTIOXEION sur le quart de mine avec l'ancre du British Museum ou sur le quart de mine au zébu déjà mentionnés, et sur d'autres poids ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ[2], ΜΑΓΝΗΤΩΝ[3], ΣΜΥΡΝΑΙΩΝ[4], à côté de ΠΕΡΓΑΜΗΝΟΝ[5].

« Il n'y a sans doute pas lieu, d'autre part, de considérer comme devant être constante à Séleucie la formule ἐπὶ suivi d'un nom propre au génitif, quoique ce soit celle qui se lit sur la demi-mine, ΕΠΙ ΛΥΚΙΝΟΥ, et que porte aussi notre double mine, ΕΠΙ ΔΕΛΦΙΩΝΟΣ. Non seulement j'ai montré ailleurs que, dans les mêmes régions et en particulier en Syrie, cette formule se trouvait concurremment avec la formule particulièrement fréquente ἀγορανόμου ou ἀγορανομοῦντος[6], mais, pour être plus précis, tels poids d'Antioche, par exemple, — comme la mine à l'éléphant de la Bibliothèque nationale et une mine d'Antiochus X du Louvre[7], ou encore une demi-mine non moins belle, ornée sur l'une de ses faces d'une Fortune, sur l'autre d'un bélier, et qui appartient aussi à la Bibliothèque nationale[8], — offrent des mentions agoranomiques à côté de tels autres, — comme un poids de la Bibliothèque nationale encore ou la mine à l'ancre du Musée de Berlin, — dont les inscriptions attestent qu'ils ont été contrôlés par les soins du chiliarque, ἐσηκώθη ἐπὶ Μάρκου Ἀυρηλίου Ἱέρακος χειλιάρχου[9], ou portent la simple indication ἐπὶ Διονυσίου, ἐπὶ Ἀγαθοκλέους, et tels poids de Gaza, de même, portent des noms d'agoranomes, ἀγορανομοῦντος Δικαίου[10], ἐπὶ Ἀλεξάνδρου Ἀλφίου ἀγορα-

1. Schillbach, *Beitrag*, p. 7-9, n° 2, et pl. I, n° 2.
2. Babelon-Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques*, n° 2256.
3. *Archaeol. Zeitung*, t. XXXVII, 1879, p. 104.
4. Voy. entre autres un poids ayant pour toute décoration la légende ΣΜΥΡΝΑΙΩΝ, Papadopoulos-Kerameus, Τὰ ἀρχ. Σμυρναϊκὰ σταθμὰ τοῦ Μους. τῆς εὐαγγ. Σχολῆς, p. 18, n° 63 et pl. II.
5. *Jahrb. d. Institutes, Arch. Anz.*, 1889, p. 94.
6. *Les poids anciens du Musée du Louvre*, p. 26-27.
7. *Ibid.*, p. 11-13, n° 3.
8. Babelon-Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques*, n° 2248.
9. *Ibid.*, n° 2249.
10. Clermont-Ganneau, *Archaeol. Researches in Palestine*, t. II, p. 399, note 1.

Digitized by Google

νόμου[1], à côté de tel autre où le nom de la ville, Κολωνίας Γάζης, est seulement suivi des mots ἐπὶ Ἡρώδου Διοφάντου[2].

« Des trois poids de Séleucie, deux, les deux conservés au Louvre, sont datés. Sur la demi-mine se lisent les lettres E N P, que j'avais interprétées par E(τους) NP, année 150[3] : il vaut mieux comprendre (ἔτους) E N P, année 155. Le δίμνουν porte Ε K et, près de l'autre bord, un troisième caractère, légèrement atteint par une corrosion du plomb et qui a été omis sur le dessin ci-joint, — mais qui ne pourrait être qu'un B, que sa valeur numérale exclut, ou un P, — évidemment un P, soit Ε K P, année 126. L'une et l'autre date se rapportent à l'ère des Séleucides et donnent, pour la demi-mine l'année 157, pour le δίμνουν l'année 186 avant notre ère.

« Il faut enfin noter que les rapports des trois poids, dont la valeur pondérale a le grand avantage de ne pouvoir prêter à discussion, double mine pesant 1143 gr., demi-mine pesant 252 gr. 45, quart de mine pesant 113 gr. 85[4], se peuvent ramener, au moins avec une certaine approximation, aux rapports de 2 à 1/2 et à 1/4. Les trois poids se rattachent à une mine légère, — qu'on retrouve dans la mine d'Antioche à l'ancre de Berlin pesant 498 gr. 6, dans une demi-mine de Beyrouth avec un dauphin enlacé autour d'un trident[5] et le quart de mine au zébu de la Bibliothèque nationale, qui pèsent respectivement 273 gr. et 122 gr.[6], — alors que, au contraire, la mine d'Antioche à l'éléphant et la demi-mine avec la Fortune et le bélier, du poids de 1069 et 535 gr., sont des spécimens de la mine lourde[7]. Il y a là un nouvel exemple de deux séries de poids qui, par une tradition ori-

1. Clermont-Ganneau, *Rec. d'archéol. orientale*, t. III, p. 398.
2. Babelon-Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques*, n° 2255.
3. *Les poids anciens du Musée du Louvre*, p. 15.
4. Il faut ainsi corriger, d'après Schillbach, *Beitrag*, p. 8, l'indication de 109 gr. 392 donnée d'abord par Longpérier.
5. Babelon-Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques*, n° 2250.
6. J'adopte les indications données dans le catalogue de MM. Babelon et Blanchet.
7. Voir Schillbach, *Beitrag*, p. 9.

Digitized by Google

ginaire de l'Orient mais qui s'est perpétuée en Grèce, relèvent de deux étalons employés d'une manière concomitante, un étalon lourd et un étalon léger, l'un double de l'autre. »

M. le commandant E. Espérandieu, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« J'ai reçu de M. Dardé, neveu et héritier d'un ancien correspondant de la Société, le regretté Louis Noguier, la photographie, que j'ai l'honneur de placer sous vos yeux, d'une inscription découverte en 1904 à 300 mètres de Béziers, le long de la route de Bessan, sur le tracé de l'ancienne voie domitienne, par un paysan qui plantait un arbre. Cette inscription est ainsi conçue :

CALIDIAEPL·AVCTAE·CALIDIAE·PL
FELICI · MATRI · CIVLIODAPSILIS · LIB
BASSO·VIROHEREDESEX·TESTAMENTO

« Elle est gravée, en caractères du premier siècle, et peut-être même du temps d'Auguste, sur trois blocs, dont la largeur totale est de 2m30 et l'épaisseur de 0m50. Le bloc du milieu a 1m15 de haut; les deux autres ne comptent que 0m70 et sont, de plus, arrondis à leur partie supérieure. Les lettres ont une hauteur de 0m11 à la première ligne, 0m10 à la seconde, 0m09 à la dernière. On ne voit pas d'accents. Il s'agit d'une épitaphe, mais sa rédaction ambiguë ne permet pas de la comprendre facilement et de distinguer à qui s'applique le pluriel *heredes*. Il se peut que ce soit aux trois défunts, mais il faudrait alors admettre ou bien que les personnes sont mortes à des intervalles très rapprochés ou bien que les héritiers n'ont pas mis un zèle extrême pour faire bâtir le tombeau que des dispositions testamentaires leur prescrivaient. Je crois, préférablement, qu'il s'agit des seuls héritiers de Calidia Aucta, et que le tombeau a été fait pour elle-même, pour sa mère et pour son mari.

Digitized by Google

« Le surnom *Aucta*, peu commun dans les autres cités de la Gaule, est, au contraire, assez fréquent dans celui de Narbonne[1]; il n'est par suite pas surprenant de le trouver à Béziers. Deux autres particularités de l'épitaphe sont à noter : la première est relative à l'emploi du surnom *Felix* comme désignation servile féminine; on en connaît d'autres exemples[2]. La seconde est la façon dont l'état social de C. Julius Bassus est exprimé. D'ordinaire, l'affranchissement s'indiquait par le prénom, mis au génitif et suivi du mot *libertus*, du patron qui accordait la liberté; ce n'était que par exception que l'on se servait du surnom. Celui de *Dapsilis*, d'origine grecque, qui est ici employé, paraît d'ailleurs prouver que le patron qui le portait était lui-même un affranchi. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique de la part de M. le Dr L. Carton, associé correspondant national, quelques renseignements sur les découvertes faites récemment à Carthage dans des terrains assez éloignés de Byrsa.

« Au sud-ouest de Koudiat-Ksiba s'élèvent en ce moment des constructions qui ont pris le nom de Nouvelle-Carthage. Là s'étend une nécropole où les corps des défunts sont recouverts de débris de grandes jarres en terre cuite et où on ne rencontre aucun objet mobilier. Dans le fossé de la nouvelle route reliant la gare de Douar-ech-Chott au lazaret de Carthage, M. le Dr Carton a trouvé une tombe en forme de caisson demi-cylindrique à enduit de ciment. Il pense qu'il y avait là une grande nécropole de l'époque chrétienne et que la colline voisine représente un bastion de l'enceinte de Théodose II.

« Le flanc occidental du Koudiat est couvert de débris de poteries parmi lesquels on trouve un nombre prodigieux de fragments de lampes chrétiennes de basse époque. On sait que les Arabes jettent tous les débris de poteries par-

1. *Corp. inscr. lat.*, XII, 887.
2. *Corp. inscr. lat.*, IV, 1136; VIII, 8833, etc.

Digitized by Google

dessus les murs de leurs villes. C'est un très ancien usage qu'on suivait en Afrique à l'époque romaine. Le Monte-Testacio de Sousse, où le Dr Vercoutre a découvert tant de céramique estampillée, en fournit une preuve frappante.

« Il est probable que l'enceinte de Théodose II passait en cet endroit, et c'est près de là qu'il faut rechercher vraisemblablement l'emplacement du monastère fortifié de Solomon, qui subista assez longtemps après la chute de la Carthage byzantine. Dans le voisinage des ports, il n'existe pas d'autre élévation, reste d'une importante construction, que cette colline.

« Un Israëlite, nommé Bessis, fait en ce moment des fouilles, pour retirer de la pierre, entre le douar Ahmed-Zarouk et Byrsa. On y attaque un monument qui paraît avoir été pourvu d'une abside; on y a recueilli plusieurs lampes chrétiennes, des carreaux en terre cuite ornés de reliefs, dont l'un porte un lion, ainsi que des mosaïques de basse époque. »

M. Héron de Villefosse présente ensuite les observations suivantes :

« Notre confrère M. Vauvillé, qui a publié dans le t. LIX (1900) de nos *Mémoires* un intéressant travail sur *L'enceinte d'Ambleny* (*Aisne*), canton de Vic-sur-Aisne, m'a apporté l'empreinte d'une estampille de potier provenant de fouilles dirigées par lui sur ce point.

« L'inscription est imprimée sur les lèvres d'une terrine (*pelvis*). Elle a été recueillie près de l'enceinte gauloise, en dehors du retranchement. C'est une marque rectangulaire, longue de 0m06, et entourée d'un encadrement. Elle se compose de deux lignes, séparées entre elles par une rangée de petits cercles ornés d'un point central. Je me permets d'attirer l'attention de mes confrères sur ces petits cercles. Avec ou sans point central, ils constituent une décoration fréquente sur les objets de l'industrie indigène en Gaule. On les retrouve en Bretagne sur les pierres celtiques; on les voit aussi sur les figurines en terre cuite blanche où, quelquefois, le rond est agrémenté d'une

Digitized by Google

petite rosace; récemment, j'ai eu l'occasion de signaler des séries de petits cercles analogues sur plusieurs manches de patères en bronze trouvées dans la région d'Alise-Sainte-Reine.

« Le dessin ci-contre reproduit exactement l'estampille découverte à Ambleny.

Estampille trouvée à Ambleny.

« La première ligne est en grande partie brisée, mais cependant on distingue encore nettement un Q indiquant le prénom *Q(uintus)*; la seconde lettre était un V, dont la moitié est encore visible; la troisième a disparu; la quatrième était un L, dont il reste la partie basse, et la cinquième un E. Il est d'ailleurs facile de compléter cette estampille à l'aide de marques semblables, moins détériorées, trouvées dans la même région, notamment à Reims et à Arlaines (Aisne)[1]. Dans son intégrité, l'estampille trouvée à Ambleny se lisait :

Q. [*Valerius*] || *Verianus.*

« Dans le volume du *Congrès archéologique de France* de 1887, M. Vauvillé a publié plusieurs marques d'amphores romaines provenant des fouilles du camp de Pommiers, près de Soissons. Elles ont été insérées au vol. XIII du *Corpus*, par M. Oscar Bohn, dans la partie consacrée à l'*instrumentum domesticum*, sous le n. 10002. Des empreintes com-

1. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 10006, 97. Schuermans, *Sigles figulins*, n° 5560, signale la même marque en Angleterre; cf. n° 5551.

Digitized by Google

muniquées par M. Vauvillé m'autorisent à faire deux observations. Je renvoie aux numéros du *Corpus*.

« N. 10002, 78 = AT. La marque est incomplète, il manque au moins une lettre. Je crois qu'elle doit être rapprochée du n. 590, trouvé dans la forêt de Compiègne : il faut probablement lire : *p*AT.

« N. 10002, 322 = MM. Timbre relevé sur les cols de deux amphores que M. Vauvillé m'a obligeamment communiqués. Il y a certainement un A inscrit dans le jambage final du dernier M; peut-être aussi dans le premier M. Cf. la marque trouvée à Rome, XV, 3019*a*.

« Trois autres marques d'amphores venant de Pommiers portent :

« 1. — SS.

« 2. — F. La marque est incomplète; c'est une lettre finale.

« 3. — RCITE (TE liés). Le début de l'estampille manque. »

Séance du 18 Avril.

Présidence de M. J. Martha, vice-président.

Ouvrages offerts :

Boinet (A.). *Notice sur quatre panneaux de bois sculpté, provenant de l'abbaye de Saint-Riquier.* Amiens, 1906, in-8°. (Extrait de la *Société des Antiquaires de Picardie.*)

— *Les travaux des mois dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Munich.* Paris, 1906, in-8°. (Extrait du *Bulletin archéologique*, 1905.)

Charmasse (A. de). *Magnence proclamé empereur à Autun en* 350. Autun, 1906, in-8°. (Extrait des *Mémoires de la Société éduenne*, 1906.)

Pasquier (F.). *Coutumes municipales de Foix sous Gaston Phœbus, avec le texte roman de* 1387, 2e édition. Foix, 1905, in-8°.

Régnier (L.). *Notes sur l'église de Limay et le tombeau de Jean Chenu.* Évreux, 1906, in-8°. (Extrait des *Excursions archéologiques dans le Vexin français.*)

Digitized by Google

Schmidt (Valdemar). *Choix de monuments égyptiens faisant partie de la Glyptothèque Ny-Carloberg, fondée par M. Carl Jacobsen.* Copenhague, 1906, in-4°.

M. V. Schmidt, associé correspondant étranger, offre à la Société un fascicule contenant un choix des monuments égyptiens conservés à la Glyptothèque de Ny-Carlsberg à Copenhague.

Le président communique un appel de la Société d'émulation d'Abbeville en vue d'élever un monument à Boucher de Perthes.

M. O. Vauvillé, associé correspondant national, soumet à la Société deux fragments de poterie gallo-romaine, trouvés sur le territoire d'Ambleny (Aisne), dont il a été question à la séance précédente.

« L'un, recueilli en 1890, provient des fouilles faites par M. Gentilini, près de l'enceinte gauloise, au point Q du plan reproduit dans les *Mémoires* de la Société [1].

« L'autre, provenant d'Arlaines, qui a appartenu à un vase de même forme et qui a été également mentionné par M. Héron de Villefosse, n'avait de visible que Q...ERIVS VERANIV [2].

« Comme ces deux stations gallo-romaines, situées sur la commune d'Ambleny, ne sont distantes que d'environ 1700 mètres, il est très probable que les poteries proviennent de la même fabrique. »

M. H. Jadart, associé correspondant national, signale l'acquisition, par le Musée de Reims, d'une collection de vases gaulois et de torques avec incrustations trouvés près de Beine (Marne). Cette collection, formée par M. Coyon, est aussi importante que celles de MM. Bosteaux et Morel.

1. T. LIX, 1900, p. 174. Ce fragment est celui qui est reproduit plus haut, p. 201.
2. *Bull. de la Société archéologique de Soissons*, 1851, p. 48.

Digitized by Google

M. Jadart signale ensuite la découverte à Mont-Saint-Remi (Ardennes) d'un tombeau franc qui renfermait une boucle de ceinturon en or et une pendeloque ornée de petites croix.

M. Jadart attire enfin l'attention sur le sarcophage mérovingien de Berry-en-Bac, qui est conservé chez un cabaretier.

M. F. Pasquier, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« M. Marary, archiviste-adjoint des archives départementales de la Haute-Garonne à la section notariale, a découvert, dans les minutes d'un notaire toulousain, Fosse, un acte qui présente quelque intérêt pour l'histoire de l'exportation des armes italiennes en France au XVI[e] siècle.

« Le 7 décembre 1562, un marchand de Gênes, Carlo Lomelino, que le notaire appelle Lomelin, passait un contrat pour fourniture d'armes au cardinal Georges d'Armagnac, archevêque de Toulouse. Ce dernier, mêlant la gestion des affaires locales aux questions d'administration diocésaine, exerçait, à cette époque, les fonctions de lieutenant du roi. A ce titre, il devait pourvoir à l'armement de soldats pour assurer l'ordre compromis par les troubles civils. Pendant l'année 1562, la ville de Toulouse avait été la proie des luttes entre protestants et catholiques.

« Si les hommes ne manquaient pas pour former une compagnie, on ne devait pas avoir d'armes à leur donner; on fut obligé de les faire venir de Milan par l'intermédiaire de Lomelino.

« Ce dernier s'engagea à livrer au cardinal, pour le mois d'avril prochain ou au plus tard pour le mois de mai, le matériel nécessaire à l'armement de la troupe.

« Le contrat donne le détail des fournitures faites et du prix de chaque catégorie d'objets. Le tout s'élevait à la somme de 2,000 écus sol, qui devaient être payés lorsque les armes seraient arrivées en la maison archiépiscopale de Toulouse. L'envoi devait comprendre cent corselets de fan-

Digitized by Google

tassin avec leurs brassards et cuissards, gantelets et la bourguignote et cent arquebuses avec leurs accessoires. Il y avait en plus deux cents morions blancs. Chaque corselet revenait avec ses garnitures à 12 écus sol. Le prix du morion était de 2 écus sol. L'arquebuse était estimée avec ses accessoires à 3 écus pièce. Chacune des parties, sur la garantie de ses biens, jura d'exécuter fidèlement les clauses du contrat. Le marchand prêta serment sur l'évangile ; le cardinal se contenta de mettre la main sur sa poitrine. »

Marché entre messire Georges, cardinal d'Armagnac, lieutenant du Roy à Thoulouse, et Charles Lomelin[1].

7 décembre 1562.

Scaichent tous que, l'an mil cinq cens soixante-deux et le septiesme jour de décembre, dans la maison archiépiscopale de Thoulouse, personnellement constitué, sire Charles Lomelin, marchant de la ville de Gênes, lequel, de son bon gré, a faict marché et convenu avec monseigneur le Révérendissime George, cardinal d'Armagnac, lieutenant du Roy en la ville et séneschaussée de Thoulouse, illec présent et acceptant, et luy a promis rendre et porter dans la ville de Thoulouse, en ladite maison archiépiscopale, par tout le moys d'avril prochainement venant et, par le plus tard, dans la quinzaine de moy ensuyvant :

Cent corseletz d'homme de pied garnis de mesmes brassals, cuissals, ganteletz et borguignote de Milan, à raison de douze escus sol chascun corselet garni.

Plus deux cens morrions blancs dudit Milan, au pris de deux escus sol et demi pièce.

Plus cent arquebuses dudit Milan avec leurs flasques et polivrines de velors, leurs boys et l'alèze ferrée, au pris de trois escus sol pièce.

Le tout bonne et soufizante marchandise, sans gravure, revenant à deux mil escus sol. Laquelle somme luy sera payée par ledit sieur Révérendissime cardinal, en luy rendant les armes en ladite maison. Soubz l'obligation de tous et chascuns des biens dudit sieur Révérendissime cardinal et de Lomelin, meubles et immeubles, présens et advenir, qu'ilz en ont soubzmis aux rigueurs de toutes et cha-

1. Fosse, notaire. Reg. 1562, fol. 219 (archives notariales de Toulouse).

Digitized by Google

cusnes les cours temporelles et séculières de Thoulouse, Gênes et autres lieux où trouvés seront, par prinse et vente desdits biens, et quant audit Lomelin, par arrestation de sa personne et aultrement, comme lesdites rigueurs exigent.

Et ainsin l'ont juré ledit sieur Révérendissime la main mise sur sa poitrine, et ledit Lomelin sur les sainctz évangiles. Et ce aux périls et fortunes dudit Lomelin. Es présences de messire Guérin Dalzon, conseiller en la court, et Guillaume Le Blanc, docteurs es droits, habitans dudit Thoulouse, et de moy.

Jo. Carlo Lomelino *afirmo quanto sapio*, *mano propra*. G. cardinal d'Armagnac. Fosse, *notaire*.

M. le comte A. de Loisne, membre résidant, lit un mémoire sur les localités disparues du Pas-de-Calais.

M. L. Demaison, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Au mois d'août 1905, on a découvert un très grand sarcophage en pierre en pratiquant des fouilles dans un cimetière gallo-romain situé près de Reims, au lieu dit « le Chemin-Vert », qui a déjà fourni au Musée de cette ville un certain nombre d'objets intéressants.

« Le couvercle de ce sarcophage est formé d'une large dalle plate; sur le bord, de l'un des grands côtés, on voit les lettres suivantes, en gros caractères :

A D

Sur l'un des petits côtés, les mêmes lettres se retrouvent dans un ordre différent :

D A

Les ossements contenus dans ce cercueil n'étaient accompagnés d'aucun mobilier funéraire.

« Ce n'est pas la première fois que j'observe des marques semblables sur les sarcophages romains de Reims. Un cercueil en pierre, à couvercle plat comme le précédent, trouvé vers 1884 au faubourg de la Haubette, près la route de

Digitized by Google

Paris, offrait sur l'une de ses parois extérieures les caractères suivants, de 18 et 13 centimètres de hauteur, écrits à l'envers :

C· L· ✳

Cette inscription a été donnée, d'après mes notes, au t. XIII du *Corpus*[1]. M. Hirschfeld émet des doutes sur son antiquité : *num antiqua sit nescio*. Pour ma part, je la crois bien ancienne, surtout en la comparant à celle du sarcophage récemment découvert.

« Le sarcophage de la Haubette paraît avoir été perdu depuis longtemps. On remarquait sur les quatre angles des cavités qui avaient pu servir à passer les cordes ou les chaînes employées pour le descendre dans la fosse. A l'intérieur, il y avait un squelette d'enfant sur une couche de chaux qui avait conservé l'empreinte du linceul. On y a trouvé aussi, dit-on, cinq urnes remplies d'ossements calcinés, ainsi qu'un collier en jais.

« Sur l'un des côtés d'un autre cercueil en pierre, exhumé à la fin de juillet 1884 dans le cimetière gallo-romain de Clairmarais, près Reims, et actuellement détruit, on voyait les lettres :

N L

Ces lettres, à première vue, mais peut-être à tort, m'avaient paru d'une authenticité un peu incertaine[2].

« Ce n'est pas seulement à Reims que j'ai constaté des marques de cette nature. J'en ai relevé une aussi sur un sarcophage du Musée de Cologne (n° 172) :

X L I HI

« Ces caractères, dont l'explication m'échappe, et dont

1. *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, n° 3441.
2. Cf. *Ibid.*, n° 3440.

Digitized by Google

plusieurs semblent être des chiffres, étaient peut-être des signes lapidaires, des marques des artisans qui avaient taillé les sarcophages dans la pierre.

« A propos du fascicule du *Corpus* consacré aux inscriptions de la Belgique[1], je dois signaler une légère erreur qui s'est glissée à la page 529. Sous le n° 3309, on voit figurer, d'après une copie peu exacte, une inscription gravée, dit-on, sur un fragment de pierre conservé dans l'une des vitrines du Musée de Reims. Ce numéro doit être supprimé, car il fait double emploi avec le n° 10020,1 du même t. XIII[2], où l'inscription est rendue d'une façon très correcte, d'après la publication qu'en a faite M. Héron de Villefosse[3]. Le fragment en question n'est pas en pierre; c'est un morceau d'une grande amphore ou d'un dolium, peut-être d'origine méridionale, qui a pu servir à exporter du vin ou de l'huile, et qui portait la marque du propriétaire vendeur des produits de ses domaines. Cette marque a été imprimée en creux à l'aide d'une estampille en métal dont certaines lettres, usées ou cassées, ne sont pas venues dans l'empreinte. M. de Villefosse a proposé de la compléter de la façon suivante :

CER[E]LLI
AE [PA]VL
I[N]AE C(*larissimae*) F(*eminae*).

Séance du 25 Avril.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Bidault. *Rapport sur les sépultures mérovingiennes de Noiron-les-Citeaux.* Chalon-sur-Saône, 1896, in-4°. (Extrait des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.*)

1. T. XIII, pars I, fasc. II.
2. Pars III, fasc. II.
3. *Bulletin épigraphique,* 1882, p. 289.

Digitized by Google

Enlart (Camille). *Notice sur les travaux historiques et archéologiques de V.-J. Vaillant.* (Extrait du *Bulletin de la Société académique de Boulogne-sur-Mer*, tome VII.)

Soultanoff. *Ancienne porte sainte de l'iconostase dans l'église de l'École supérieure des institutrices à Saint-Pétersbourg.* 1906, in-4°.

Stückelberg. *Zwei fruhmittelalterliche Kapitelle.* Bâle, 1906, in-8°.

Le président fait part de l'invitation de la Société archéologique d'Eure-et-Loir à célébrer son cinquantenaire.

Le président déclare vacante la place de membre résidant de M. l'abbé Thédenat, élu membre honoraire.

M. M. Prou, membre résidant, communique, de la part de M. Max. Legrand, associé correspondant national, la photographie d'un fragment de poterie sigillée, recueilli sur le territoire de Bouray, canton de La Ferté-Alais, Seine-et-Oise. Au même lieu on a découvert de nombreux vestiges romains, monnaies, objets de bronze, et spécialement, près d'un cadavre, une bague d'argent dont le chaton est formé d'une intaille sur cornaline représentant Apollon tirant des flèches.

« Quant au fragment de poterie que nous fait connaître M. Legrand, c'est le reste d'un bol de terre rouge, forme n° 37 de M. Déchelette. Ce bol était décoré d'arcatures et de médaillons. Le fragment laisse voir une arcature abritant Neptune[1]; à gauche, une inscription verticale et rétrograde en relief : ANVI; la première lettre a disparu, ou, du moins, on n'en aperçoit qu'un trait courbe; c'était un B; et il n'est pas douteux qu'on ne doive lire [B]ANVI. Le rectangle dans lequel est inscrite l'arcature est accosté de deux métopes, divisées dans leur hauteur par un trait horizontal, de façon à former deux rectangles; l'une des

1. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, t. II, p. 7, type n° 13.

Digitized by Google

métopes est rognée, mais il en reste assez pour qu'on puisse y reconnaître la même décoration que dans l'autre qui est entière; dans le rectangle inférieur, un satyre nu, marchant à droite, portant sur l'épaule gauche une amphore sans anses[1]; dans le rectangle supérieur, un médaillon encadrant un masque de Pan[2].

« *Banuus* est un potier de Lezoux[3]. On a retrouvé un grand nombre de vases signés de son nom[4], et, sur plusieurs d'entre eux, M. Déchelette a relevé les sujets mêmes qui figurent sur le fragment signalé par M. Legrand. »

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« La grosse tour formant l'angle nord-ouest de l'enceinte romaine d'Auxerre portait le nom d'*Orbandelle* ou *Orbandel*[5]. L'origine antique de cette construction est certaine, car on a recueilli une monnaie de Tetricus dans la maçonnerie[6].

1. Déchelette, *ouvr. cité*, t. II, p. 62, type n° 365.
2. *Ibid.*, t. II, p. 112, type n° 675.
3. *Ibid.*, t. I, p. 158.
4. *Ibid.*, t. I, p. 253 à 256.
5. Voy. l'abbé J. Lebeuf, *Mém. concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, 2e éd., 1848-1855, t. III, p. 180. Cf. Leblanc-Davau, *Recherches historiques et statistiques sur Auxerre*. 2e éd., 1871, p. 38. — M. M. Prou a eu l'obligeance de me signaler un passage d'un travail de Max. Quantin (*Histoire anecdotique des rues d'Auxerre*, dans l'*Ann. hist. du département de l'Yonne*, 33e année, 1869, p. 234), d'après qui la tour d'Orbandelle fut complètement détruite quelques années avant 1869. Quantin écrivait que cette tour est mentionnée dans des titres de 1282 et de 1339. M. Prou a retrouvé le texte de 1339, qui porte la forme *Orbandeile* (*Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à* 1790, rédigé par Fr. Molard; *Archives hospitalières*, série H, *Supplément*, t. IV (par M. Drot). Auxerre, 1897, p. 90; série H, *Supplément*, 2410, B 3, registre des Cens de l'Hôtel-Dieu d'Auxerre). La même forme, *Orbandeile*, paraît dans un document de 1285 (*Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à* 1790, par M. Quantin; *Archives ecclésiastiques*, t. III, 1re partie. Auxerre, 1882, p. 318, H. 1386. Le document de 1282 est inventorié dans la même série, H. 1388).
6. *Congrès archéologique de France*, XXVe session, 1858, p. 696.

Digitized by Google

Au Mans, on a retrouvé la muraille antique avec des fûts de colonnes et une inscription[1] à la base de la tour *Orbandelle* ou *Orbrindelle*, donjon carré qui fut élevé par Guillaume le Conquérant, remanié au XIVe siècle et détruit en 1617[2]. La tradition voulait que la tour eût été construite par une dame anglaise, veuve d'un seigneur normand, très experte dans l'art de la guerre et qui aurait porté le nom d'Orberindelle ou Orbrindel[3].

« D'autre part, l'enceinte antique de Chalon-sur-Saône portait au moyen âge le nom d'*Orbandalle*, qui, d'après quelques anciens auteurs, venait de la triple ceinture de briques, qui étaient dorées, selon Pierre de Saint-Julien et Claude Perry, ou vernissées, selon Claude Courtépée[4].

« Les murs romains de Sens portèrent aussi le nom d'*Orbandelle*[5].

1. *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, 3195.

2. G. Fleury, *Les fortifications du Maine; la tour Orbrindelle et le Mont-Barbet*. Mamers, 1891, in-8°, 53 p., pl. et fig. Les formes du nom sont très diverses; voici celles que M. Fleury a relevées d'après de nombreux auteurs : *Orbandelle, Oribandelle, Orbandelle, Orbendelle, Orberindelle, Orbindelle, Orbrindel, Orbrindelle, Ribandelle, Risbandelle, Ribaudelle, Ribendel, Ribandelle, turris Auri-Bendella.* Les formes *Ribandelle* et analogues appartiennent au XVIIe siècle et sont par conséquent des déformations du nom.

3. Le Corvaisier de Courteilles, *Hist. des évesques du Mans*, 1648, p. 361.

4. Il est presque superflu de dire que les œuvres de Saint-Julien (1580-1581) et de Claude Perry (1654; 2e éd., 1659) ont peu de valeur. La description du duché de Bourgogne par Courtépée (1775-1785) est une œuvre plus sérieuse, mais elle appartient encore à une époque où la critique est peu développée. Jamais on n'a signalé avec certitude des briques dorées ou vernissées dans les chaînes qui coupent le petit appareil des enceintes romaines de la Gaule. — Sur l'*Orbandalle* de Chalon, cf. L. Niepce, dans *Mém. de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Chalon-sur-Saône*, t. II, 1850, p. 20 et 21. Godefroy, dans son *Dict. de l'ancienne langue française* (t. V, p. 613), s'est borné à reproduire le texte de Pierre de Saint-Julien.

5. Théodore Tarbé, *Recherches historiques et anecdotiques sur la ville de Sens*, 1838, p. 387.

Digitized by Google

« L'origine du nom reste obscure, car l'histoire de la dame anglaise ne saurait nous satisfaire, pas plus que celle des bandes de briques dorées. Au XIXe siècle, on a supposé que le nom de la tour du Mans venait du fait que la garnison de Guillaume le Roux arbora la bannière royale (l'*Auribendella*) sur cette construction[1]. C'est une hypothèse qui ne s'appuie sur aucun texte.

« Ne trouvant moi-même aucune explication du mot *Orbandelle*, j'ai consulté M. A. Thomas, qui a bien voulu me signaler un ouvrage récent où sont énumérées diverses formes du même nom[2]. Dans la chanson de geste « d'Anseïs « de Cartage » (vers 10447), on trouve la mention d'*Orbendele*, ville sarrasine; puis, la même ville est citée avec la forme *Orbendée* dans les chansons de geste de « Galiens li Res- « torès » (v. 121) et du « Bastart de Bouillon » (v. 2940)[3].

« L'épithète de « ville sarrasine », appliquée à Orbendelle, permet de faire un rapprochement, qui éclaire un peu la question. En effet, les enceintes antiques de Senlis, de Beauvais, de Noyon, de Boulogne-sur-Mer, de Poitiers, de Vannes, de Nantes, du Mans ont porté à diverses époques du moyen âge le nom de « murs sarrasins. » Ainsi, pour ne parler que des mentions datées, citons, pour Senlis, une charte de 1237, qui parle du « murum Sarracenorum »; à Nantes, en 1246, dans des actes relatifs à l'enceinte, on lit : « Murum Saracenicum »; à Poitiers, en 1393, il est ques-

1. L'abbé Voisin, dans *Bull. de la Soc. d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, t. XVII, 1863-1864, p. 338.

2. Ernest Langlois, *Table des noms propres de toute nature compris dans les chansons de geste imprimées*, 1904, p. 500.

3. On trouve encore les mentions du roi, du comte et des portes de la ville d'*Orbendele* dans plusieurs autres chansons. On connaît aussi un Joceran d'Orbendele. Ailleurs, *Orbendel* est un château de Gascogne, édifié par le géant Fortibiaus. Enfin on a encore la forme *Orbendas*. — Il ne faut pas s'étonner de trouver un nom de chanson de geste accolé à des constructions romaines, car la tradition liait aussi le souvenir d'Ogier le Danois au monument romain dit « Porte de Mars », à Reims (voy. L. Demaison, dans *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, t. LXV, 1878-1879, p. 433 et suiv.).

Digitized by Google

tion des « antiquis muris paganorum seu Sarracenorum »; à Vannes, dans un document de 1400, l'enceinte est désignée sous le nom de « murs sarazins ». Beaucoup d'autres monuments romains ont reçu le même qualificatif. Ainsi, les aqueducs de Sens, d'Arcueil, de Dourlers (Nord) étaient des « murs sarrasins », comme la voie antique de Tronville (Meuse), comme le théâtre de Moingt (Loire), comme les constructions de Mâlay-le-Vicomte (Yonne)[1]. Les monnaies romaines étaient encore nommées des *sarrasins* à Carignan (Ardennes); au XIX^e^ siècle; à Virton (à 41 kil. d'Arlon, Belgique), on les désignait sous le nom de *mahoumet*. D'ailleurs, au moyen âge, un graveur de jetons, voulant représenter le « Soudan de Babylone », c'est-à-dire le sultan d'Égypte, ne trouva rien de mieux que de copier la tête des monnaies frappées par Tetricus au III^e^ siècle[2].

« Ainsi, puisque les constructions romaines étaient souvent attribuées aux Sarrasins, et que, d'autre part, le nom *Orbandelle* était donné à une ville sarrasine par de nombreux textes, certainement très populaires, nous pouvons croire que les deux termes *Sarrasin* et *Orbandelle* étaient presque synonymes. Au Mans, nous les trouvons réunis, car les murailles dont faisait partie la base romaine de la tour d'Orbandelle sont considérées comme sarrasines dans un document de 1245[3].

1. J'ai déjà relevé un certain nombre d'exemples de ce genre (voy. *Mélanges d'archéologie gallo-romaine*, 1902, p. 79-80). Pour les enceintes antiques, je donnerai les références dans un livre qui paraîtra prochainement. — Mentionnons l'hypothèse, exposée par un anonyme, d'après laquelle l'expression de *sarrasins*, appliquée à des murs antiques, viendrait du mot *caesarini*, désignant des ouvrages élevés par ordre des empereurs romains (*Bull. historique et scientifique de l'Auvergne*, 1882, p. 191-194). Je crois qu'il n'existe aucun texte en faveur de cette interprétation, et d'ailleurs les deux vocables n'ont qu'une apparence de parenté.

2. J. Rouyer, dans *Bull. mensuel de numismatique et d'archéologie*, t. II, 1882-1883, p. 127-130. — Remarquons encore que les noms des Sarrasins et de Mahomet sont très fréquents dans les chansons de geste.

3. R. Charles, dans *Rev. hist. et archéol. du Maine*, t. IX, 1881, p. 108.

Digitized by Google

« Il reste à déterminer l'étymologie du nom *Orbandelle* lui-même, qui paraît inexplicable par la langue du moyen âge occidental et dont on n'entrevoit pas davantage une origine orientale possible. »

M. Héron de Villefosse indique que, dans son étude sur *Alise* (p. 105), Rossignol rapporte qu'en 1792 un habitant du pays, Claude Sirot, recueillit un boisseau de *maous* qu'il vendit au receveur des domaines d'Alise. Les monnaies antiques étaient alors si nombreuses sur le plateau que les habitants désignaient par cette expression toutes les monnaies noires, c'est-à-dire toutes celles qui n'étaient ni d'or ni d'argent. Le mot *maou* serait-il une altération ou une abréviation du mot *mahoumet ?*

MM. Durrieu et de Baye signalent d'autres exemples de l'emploi du mot « sarrasin » dans les appellations populaires.

M. L. Dimier, associé correspondant national, entretient la Société de l'iconographie de Marie Stuart, d'après les galeries de tableaux d'Angleterre. Il signale, en particulier, un portrait de Marie Stuart âgée, conservé chez Lady Milford.

M. Ruelle rappelle à cette occasion que la Bibliothèque Sainte-Geneviève possède un portrait qu'une tradition suppose être celui de Marie Stuart et qui est exposé dans la salle qui précède celle des manuscrits.

Séance du 2 Mai.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Donnet. *Quelques épisodes de l'occupation française sous le Consulat dans le département des Deux-Nèthes.* Anvers, 1906, in-8°.

Héron de Villefosse et Michon. *Musée du Louvre. Départements des antiquités grecques et romaines. Acquisitions de l'année* 1905. Paris, 1906, in-8°.

Digitized by Google

Manneville (Ch.). *Une vieille église de Paris. Saint-Médard.* Paris, 1906, in-8°.

Modestoff (Basile). *Diffusion des populations italiques en Italie.* Saint-Pétersbourg, in-8°.

Sturge (Dr Allers). *Collection préhistorique du Dr Allers Sturge. Catalogue descriptif des objets exposés.* Nice, 1906, in-8°.

M. Ch.-E. Ruelle, membre résidant, fait hommage d'une monographie de l'église Saint-Médard par M. Ch. Manneville.

L'élection d'un membre résidant est fixée au premier mercredi de juin.

Le président communique une invitation au Congrès préhistorique de France à Vannes.

Sur le rapport de M. Prou, M. Bidault de Grésigny, présenté par MM. Héron de Villefosse et de Baye, est élu associé correspondant national.

M. F. de Mély, membre résidant, fait la communication suivante :

« Une étude que M. E. Mâle a consacrée dernièrement dans la *Revue des Deux-Mondes* à l'art français de la fin du moyen âge présente, sans les discuter, comme acquises par conséquent, plusieurs affirmations, qu'il est nécessaire, je crois, de remettre au point. Il en est deux, notamment, sur lesquelles je voudrais appeler l'attention des travailleurs.

« La Couronne d'épines sur la tête du Christ en croix, « dit M. Mâle, n'existait pas au XIIIe siècle dans les représen- « tations de la Crucifixion. Elle apparaît seulement dans les « premières années du XIVe siècle; elle affecte alors la forme « d'une torsade légère et ressemble à un gracieux ornement. « C'est dans le parement d'autel de Charles V[1] qu'elle se

1. Dit de Narbonne, qu'on voit aujourd'hui au Louvre dans la salle des Primitifs français.

Digitized by Google

« montre pour la première fois (vers 1370) sous son aspect « véritable. A partir de ce moment, elle ne fera plus défaut. »

« En 1902, j'ai eu l'occasion de m'occuper de cette question dans mes *Portraits du Christ à travers les âges*[1]. J'ai même, à ce moment, publié la Crucifixion de la plaque de reliure en vermeil de l'*Évangéliaire* de la Sainte-Chapelle de Paris[2], qui date de 1248. On y voit la Couronne d'épines. Puis, dans le t. III des *Exuviae sacrae Constantinopolitanae,* j'ai repris la chose, et, d'après les travaux de M. Ivar Hertzsprung[3] et les renseignements communiqués par M. le professeur Hasseloff de Berlin, montré que, dès 1245, on voyait la Couronne d'épines dans une miniature d'un missel d'Halberstadt, mais qu'on ne l'avait pas jusqu'alors rencontrée antérieurement. Et il résultait de cette constatation que si, à cette date, la Couronne d'épines venait remplacer dans l'art la couronne obsidionale ou royale que tout le moyen âge avait jusqu'alors posée sur la tête du divin Crucifié, cette iconographie nouvelle découlait très probablement de la réception par saint Louis, à Sens, le 11 août 1239, de la Couronne d'épines qui arrivait de Constantinople, et des fêtes de la dédicace (avril 1240) et de la consécration de la Sainte-Chapelle (25 mars 1245) qui avaient donné à la précieuse relique une notoriété tout à fait nouvelle.

« Depuis quelques semaines, enfin, j'ai découvert, dans le *Libro corale,* XII, L, 5, de la *Bibliotheca Estense* de Modène, une Crucifixion du XIIe siècle[4] dans laquelle le Christ porte la Couronne d'épines, que nous voyons également, mais alors comme simple attribut de la Passion, au portail du Baptistère de Parme, sculpté par Antelami en 1198[5], et

1. Paris, Poussielgue, 1902, in-8°.

2. Manuscrit de la Bibliothèque nationale, F. L. 8892. Couverture exposée, n° 258. *Portraits du Christ*, p. 83.

3. *Et par Sonderjydske Træskjærerarbejder, fra del* 13 *århundrede* (Copenhague, 1901, in-8°, extrait de *Aarbog Nord-Oldkynd. og Hist.*, 1901).

4. Venturi, dans le t. III de la *Storia dell' arte italiana,* donne la cote erronée de XI, L, 5. C'est XII qu'il faut lire. Il publie la miniature, fig. 454.

5. Venturi, *Ibid.,* fig. 293.

Digitized by Google

aussi en Belgique sur le reliquaire de la Vraie Croix de Liège[1].

« Ce n'est donc pas en 1370 seulement qu'apparaît dans la Crucifixion la Couronne d'épines, mais bien dès le XII^e siècle, ainsi que le prouvent des monuments indiscutables.

« Le second point, pour n'être pas plus difficile à élucider, me semble cependant beaucoup plus complexe.

« Décrivant et commentant deux « Ecce homo », de Salives, dans la Côte-d'Or, et de Saint-Pourçain, dans l'Allier, du XV^e siècle, qu'il montre très judicieusement être « le « Christ assis sur le roc du Calvaire, attendant que les « bourreaux aient fini de préparer la Croix », M. Mâle fait remarquer la tête de mort qui se trouve aux pieds du Seigneur. « Or, dit-il, la tête de mort est, dans la langue de « l'art religieux, une sorte d'hiéroglyphe qui désigne le « Calvaire. »

« J'espère montrer que ce « hiéroglyphe » n'est pas seulement un symbole, mais qu'il a un sens précis, non seulement dans la langue religieuse, mais dans la toponymie géographique elle-même.

« En 1858, M. l'abbé P. de Cagny fut un des premiers à étudier, dans la *Revue de l'Art chrétien*[2], l'usage de placer une tête de mort au bas des crucifix; il l'explique ainsi : « On met une tête de mort au bas des crucifix, parce que, « d'après Tertullien, le Calvaire est le lieu du *cal*, du chef; « le premier homme y est enterré, la tradition nous en a con- « servé la mémoire, et c'est sous ce même lieu qu'a été arboré « l'étendard de la Croix. Saint Épiphane, plus tard, ajoute « que le sang et l'eau qui coulèrent après le coup de lance « commencèrent par laver et purifier le corps du premier « homme déposé en cet endroit. »

« Ainsi, d'après lui, le mot Calvaire viendrait de ce que le premier homme, Adam, est enterré sur cette montagne; c'est pour cela qu'on met au bas une tête de mort qui symbolise Adam.

1. J. Helbig, *La sculpture au pays de Liège*, pl. X.
2. T. II, p. 125.

Digitized by Google

« En 1867, Mgr Crosnier, dans le *Bulletin de la Société nivernaise*[1], n'ayant pas trouvé l'explication suffisante, fait de nouvelles recherches, qu'on peut ainsi résumer : « Pendant les six premiers siècles, on voit, au pied de la Croix, « l'Agneau immolé; il est placé sur un tertre, le Calvaire, « et c'est du Calvaire que jaillissent les quatre fleuves destinés à féconder le monde; ils seront remplacés plus tard « par les quatre évangélistes. Aux XI^e^ et XIII^e^ siècles, on « voit, au pied de la Croix, un petit personnage, Adam, « sortant de terre pour recueillir les premières grâces de « la Rédemption. On rencontre aussi la tête de mort et « les ossements. Faut-il les considérer comme le symbole « de la victoire que Jésus-Christ a remportée sur la Mort, « ou bien devons-nous y voir les restes d'Adam. La plupart des Pères disent que c'est sur le Calvaire qu'ils ont « été déposés et que c'est pour cela même qu'on a donné « ce nom à cette colline. Saint Jérôme, saint Épiphane, « Origène, saint Athanase, saint Ambroise, saint Augustin, « saint Jean Chrysostome, saint Basile sont unanimes sur « ce point. » Et Mgr Crosnier cite alors saint Jérôme : « C'est dans cette ville, sur cette montagne, qu'on croit « qu'Adam a vécu et qu'il est mort, ce qui a fait donner le « nom de Calvaire au lieu où Notre-Seigneur fut crucifié, « parce que c'est là que le cadavre du premier homme « fut inhumé, afin que le second Adam effaçât la faute du « premier. »

« Cette tradition, nous ne devons pas le dissimuler, ne repose sur aucun fondement. Ni l'Ancien Testament ni le Nouveau n'en font mention. Certainement, si les Juifs l'avaient connue dans les temps anciens, ils n'auraient pas justement choisi ce lieu, en quelque sorte d'élection, pour y faire les exécutions capitales.

« Enfin, je ne trouve pas très claire l'explication de Mgr Crosnier : « Le cadavre du premier homme a donné « son nom au Calvaire. » Et, cependant, il faut le reconnaître, c'est sur cette formule que tous les archéologues se

1. 2^e^ série, t. II.

Digitized by Google

sont basés pour accepter l'hiéroglyphique symbolisme de la tête de mort des crucifix.

« Voulant remonter aux origines de la légende, je me suis reporté d'abord au texte même de saint Jérôme, la traduction me paraissant bien insuffisante : *In hac urbe, imo in hoc tunc loco et habitasse dicitur, et mortuus esse Adam. Unde et locus in quo crucifixus est Dominus noster Calvaria appellatur, scilicet quod ibi sit antiqui hominis calvaria recondita*[1]. Ainsi, Calvaire viendrait de *calvaria*, tête, et non pas « cadavre », ainsi que l'écrivait Mgr Crosnier.

« Mais voilà que, plus loin, saint Jérôme se reprend et donne de l'étymologie de Calvaire une nouvelle explication ; je ne vois pas que les écrivains d'art religieux aient cru devoir en parler : *Audivi quemdam exposuisse Calvariae locum, in quo sepultus est Adam, et ideo sic appellatum esse, quia ibi antiqui hominis sit conditum caput et hoc esse, quod Apostolus dicat : « Surge qui dormis et exsurge a mortuis et illuminabit te Christus. » Favorabilis interpretatio et mulcens aurem populi, nec tamen vera. Extra urbem enim et foras portam, loca sunt in quibus truncantur capita damnatorum et Calvariae, id est decollatorum, sumpsere nomen. Propterea autem, ibi crucifixus est Dominus, ubi prius erat area damnatorum, ibi erigerentur vexilla martyrii*[2]. Voilà déjà une explication plus historiquement critique, quoiqu'on puisse immédiatement objecter qu'il aurait fallu appeler le Mont-Calvaire « lieu des têtes » ou « lieu des décapités ». Mais, comme on ne voyait là ni crânes ni cadavres, réellement cette étymologie ne saurait être acceptée, et maintenant les symbolistes sont dans l'impossibilité de faire état de saint Jérôme, qui combat lui-même le texte sur lequel tous s'appuyaient.

« Si nous remontons plus haut, nous allons nous trouver en présence du nom grec du Mont-Calvaire, qui en est l'exacte traduction, d'ailleurs. Saint Mathieu[3] l'appelle τὸ Κρανίον ; c'est le doublet exact de l'araméen *Gulgolla*, de

1. *Epistola XLVI Paulae et Eustachii ad Marcellam.*
2. *Comment. in S. Mathæum*, lib. IV, c. XXVII.
3. XXVII, 33.

Digitized by Google

l'hébreu *Gulgolet*, et tous ces mots qui signifient « crâne » signifient aussi « sommet et citadelle » ; c'est le grec Καρήνον, tête, cime, citadelle[1]. Il y a donc là un jeu de mots très ancien, bien antérieur au christianisme, qui s'est borné à transformer en légende symbolique le nom même de la montagne et à adopter comme représentation du Calvaire le crâne, qui est un véritable idéogramme, désignant, sans aucune interprétation, le lieu même qu'il est chargé de nous rappeler; absolument, comme la rose, Ῥόδον, des monnaies de Rhodes, comme la guêpe, *Kheb*, qui dans les inscriptions égyptiennes signifie la ville de Kheb, comme au moyen âge l'hermine de l'orfèvre Conrad de Bont, comme la cigogne, de Chugoinot, du retable de Boulbon[2]. C'est donc là un nom très exact, très correctement écrit et nullement un hiéroglyphe, dans le sens que prétendent aujourd'hui attacher les archéologues à des signes qu'ils déclarent inexplicables, parce qu'ils ignorent la langue dans laquelle ils doivent être interprétés et par conséquent ne les comprennent pas.

« Ce mont du Calvaire, τὸ Κρανίον, *Gulgolet*, Golgotha, nous ne devons pas le quitter, je crois, sans nous demander si, indépendamment de sa forme qui aurait pu lui faire donner le nom de *crâne*, tels les monts qui sont appelés aiguilles, dents, cornes, κεφαλαί, il n'y aurait pas à rechercher là quelque légende très ancienne, qui relierait ensemble les Acropoles, les Capitoles, qui tous portent en définitive le même nom, et si derrière ce nom de « crâne », de « tête », car le Capitole ne serait autre que le nom de *Caput Oli*, ainsi que nous l'apprendront Pline et une pierre gravée du Cabinet des médailles qui nous montre précisément la découverte du crâne d'Olus[3], il ne faudrait pas voir là

1. En allemand, c'est le *Schädelstätte*, lieu du crâne; en russe, *Golgafa*, de *Golová*, tête.

2. F. de Mély, *Le Retable de Boulbon* (Paris, Leroux, 1906, in-4°, extrait des *Monuments Piot*). *Bont*, en flamand, signifie *hermine; chugoinot*, en picard, signifie *petite cigogne*.

3. Gravée comme blason sur la couverture du *Bulletin de la Société française des fouilles archéologiques*.

Digitized by Google

quelqu'inconsciente réminiscence d'un sacrifice humain, de la tête d'une victime propitiatoire enterrée sous les fondations de la citadelle, construite naturellement sur la colline qui domine la ville et dans laquelle devait se concentrer la défense?

« De ce rite, sans nul doute très archaïque, nous trouvons la trace, relativement moderne, dans l'*Historia Britonum* de Nennius[1], qui nous apprend que Vertigern [Guorthiginus], poursuivi par les Pictes en 449, et ne sachant comment rendre inexpugnable une citadelle qu'il construisait pour sa défense, mit à exécution l'avis de ses mages qui lui conseillaient de sacrifier, sur le lieu qu'il voulait défendre, une jeune victime humaine, dont le sang répandu le protégerait « in æternum »[2].

« Ce serait donc peut-être ainsi que, dans la suite des âges, certaines élévations seraient devenues « le lieu dit « de la tête », puis la « Tête » : les générations successives et les civilisations différentes oublièrent, en se superposant, les rites qui avaient créé une toponymie originelle. »

M. le comte A. de Loisne, membre résidant, complétant sa communication du 6 décembre dernier[3], informe la Société des nouvelles découvertes qui ont été faites au cimetière franc de Béthune.

« L'exploitation de la sablière du faubourg de Lille, qui a été reprise au mois de février, a mis encore au jour une douzaine de sépultures. Toutes étaient situées à 0m50 seulement de profondeur. Aussi, les trois quarts des vases étaient-ils réduits en morceaux. Une tombe, contenant les restes d'un guerrier, avec, au-dessous, ceux de son cheval. Au côté droit du squelette était placée une lance, dont le fer, de forme angulaire assez rare, rappelant les lances romaines, mesure, avec la douille, 0m47 de longueur sur

1. Éditée par Mommsen dans les *Chronica minora*, t. XIII, p. 182.

2. Je remercie vivement M. d'Arbois de Jubainville, auquel je dois cet intéressant renseignement.

3. Voy. *Bulletin*, année 1905, p. 337.

Digitized by Google

0m07 dans sa partie la plus large. C'est l'arme la plus intéressante qui ait été, jusqu'à ce jour, rencontrée au faubourg de Lille.

« Dans d'autres sépultures, on a recueilli une framée, en forme d'amande allongée (long. : 0m46; larg. : 0m05), et un scramasaxe de grande dimension (long. : 0m53), muni d'un quillon à la jonction de la lame et de la soie.

« Les poteries sont analogues à celles que nous avons déjà rencontrées :

« 1° Vase en terre grise (haut. : 0m54; diamètre du col : « 0m6), façonné au tour et orné de cinq moulures en saillie;

« 2° Vase en terre commune noirâtre, de forme hémisphé- « rique, dépourvu d'ornementation (haut. : 0m125; diamètre « du col : 0m149);

« 3° Vase de forme allongée, en terre brune à couverte « noirâtre, orné de huit rangs de gorges circulaires, avec « base de très petit diamètre (haut. : environ 0m14);

« 4° Écuelle en terre noire, sans ornements, de forme « conique (diamètre de l'ouverture : 0m125);

« 5° Nombreux fragments ornés de traits imprimés à la « roulette formant des dessins géométriques. »

« Deux autres cimetières francs ont également été mis dernièrement au jour dans l'arrondissement de Béthune : l'un, à Liévin, dans la craie, où l'on a, paraît-il, trouvé des armes et des bijoux d'argent; l'autre, à Hersin-Coupigny, dans un champ d'argile, où M. Wattebled, fabricant de tuiles, a découvert des poteries, des verreries, plusieurs chaînes et de nombreux petits bijoux d'argent. Nous rendrons compte de ces trouvailles dès qu'il nous aura été possible d'aller les étudier. »

M. P. Arnauldet, associé correspondant national, signale certains articles d'un inventaire inédit des archives des Visconti et des Sforza, de 1488, conservé aux archives des notaires de Pavie, relatifs au mariage de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti. Ces articles trouvent leur commentaire partiel dans un document conservé aux Archives nationales sous la cote K. 210, l'Inventaire des privilèges

Digitized by Google

du duc d'Orléans (1407) conservés à Blois. Les vingt premiers articles sont relatifs à ce sujet. Les documents des archives de Pavie étaient en nombre beaucoup plus considérable, mais, en présence de la dispersion des archives des Visconti et de celles des ducs d'Orléans, l'inventaire des Archives nationales présente un certain intérêt et montre l'importance, dès 1407, des archives des ducs d'Orléans au château de Blois.

M. V. Chapot, associé correspondant national, fait une communication sur le port de Séleucie de Piérie, dont il présente un nouveau plan à grande échelle.

Séance du 9 Mai.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Titoff. *Manuscrits slaves et russes appartenant au membre de la Société impériale d'archéologie Vakhromieév.* Moscou, 5 vol. in-8°.

— *La Sibérie au XVII^e siècle. Recueil d'anciens décrets russes.* Moscou, 1890, 2 vol. in-8°.

— *Histoire du célèbre voleur, brigand et ancien policier de Moscou Vanka Kaïne.*

— *Mémoires de Nikita Svanovitch Toloubiéév. Manuscrit de la collection d'André Alexandrovitch Titoff.* Saint-Pétersbourg, 1882, in-8°.

— *Anciens livres imprimés, d'après le catalogue, de A. I. Kasterine et l'indication de leurs prix.* Rostov, 1905, in-8°.

— *Livres d'enquête et de recensement sur l'ancienne ville de Rostov.* Moscou, 1880, in-8°.

— *Chronique de Veliko Oustionj, d'après la copie de Vraguine.* Moscou, 1902, in-8°.

— *Description historique du couvent de la Trinité de Varnets, près Rostov-Veliki.* 1893, in-8°.

— *Le monastère de la Trinité de Jeltorodsk.* Moscou, 1887, in-8°.

Digitized by Google

Titoff. *Court enseignement sur les sept sacrements de l'Église, de saint Dimitri de Rostov, corrigé de sa main.* Moscou, 1880, in-8°.

— *Le Kremlin de Rostov-Veliki.* Moscou, in-4°.

— *Description de manuscrits slavo-russes.* T. I, 1re partie, 1893; t. IV, 1901. Moscou, in-8°.

Le président annonce la mort de M. É. Molinier, membre résidant, et donne lecture du discours qu'il a prononcé à ses obsèques :

« Émile Molinier appartenait depuis le 4 février 1885 à la Société nationale des Antiquaires de France comme membre résidant. Au nom de cette Compagnie savante, son président a le douloureux devoir de lui adresser un dernier adieu.

« Ancien élève de l'École des chartes, Émile Molinier fit ses débuts comme sous-bibliothécaire au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale. Puis, il collabora à la direction de la *Gazette archéologique* avec M. Babelon. Ensuite, il fut attaché au département de la sculpture et des objets d'art au Musée du Louvre, sous la direction de M. Saglio.

« Lorsqu'on partagea ce département en deux, Molinier fut nommé conservateur de la section spécialement affectée aux objets d'art. C'est avec le plus grand talent et avec l'autorité de connaissances approfondies qu'il s'est acquitté de ses fonctions. On peut bien dire qu'il était devenu un maître dont les archéologues appréciaient la science étendue; on peut dire aussi que tous pouvaient y faire appel.

« C'est en sa qualité de commissaire général des Beaux-Arts à l'Exposition universelle de 1900 qu'Émile Molinier a donné la mesure de ses hautes qualités d'organisateur et de savant. Ce fut la plus brillante période de sa carrière. Tous se souviennent du succès aussi grand que légitime de la merveilleuse exposition du petit palais, succès qui valut à Molinier la rosette d'officier de la Légion d'honneur, récompense bien méritée par le labeur et la réussite d'une œuvre dont le souvenir demeurera dans les annales des gloires scientifiques et artistiques de notre pays.

Digitized by Google

« Émile Molinier quitta le Louvre deux ans après, en recevant le titre de conservateur honoraire.

« Les publications d'Émile Molinier furent trop nombreuses pour être toutes énumérées ici. Elles honorent grandement leur auteur. Parmi les plus remarquables, nous citerons : son *Manuel* sur l'émaillerie, ses deux volumes sur les bronzes de la Renaissance, son livre consacré à la céramique italienne du XV^e^ siècle. Il commença une œuvre gigantesque, *l'Histoire générale des arts industriels*, dont quatre volumes ont paru.

« Sa collaboration à toutes les revues d'art et d'archéologie a été féconde et brillante. Par son catalogue des ivoires, il a inauguré la publication d'une série de catalogues scientifiques du département qui, au Louvre, était confié à ses soins éclairés.

« Durant dix-sept années, Émile Molinier prit une large part aux travaux de notre Société. Ses communications, ses présentations fréquentes étaient toujours écoutées à bon droit avec la plus vive attention. C'est avec autant de distinction que de dévouement qu'il a rempli parmi nous les différentes fonctions du bureau, depuis la charge de secrétaire jusqu'à la présidence de notre Compagnie. »

M. H. Martin, trésorier, communique le rapport sommaire sur l'état des finances de la Société pendant le premier trimestre de l'année 1906 :

Recettes	3076 fr. 05
Dépenses	458 05

M. E. Michon, membre résidant, signale à la Société des fragments de sarcophages du type dit d'Asie Mineure, récemment entrés au Louvre.

« Deux sont trop mutilés pour qu'on en puisse reconstituer le sujet : l'un ne consiste que dans l'angle du bord supérieur qui entourait la cuve, avec sa riche architecture, mais sans aucune figure; l'autre est un angle analogue, mais avec le buste d'un jeune homme regardant à gauche. Un troisième fragment comprend un personnage imberbe,

Digitized by Google

le corps drapé dans un manteau jeté sur l'épaule gauche et ramené en travers de manière à laisser la poitrine nue, le regard attentivement dirigé à droite, la main droite portée à la hauteur du cou. Le quatrième fragment, enfin, qui vient comme les deux précédents de Denizli, l'ancienne Laodicée de Phrygie, se rattache à la scène fréquente de l'offrande à la porte du tombeau : on y voit un jeune ministre, aux cheveux bouclés, vêtu d'une tunique courte, serrée à la taille, conduisant un veau destiné au sacrifice. »

M. le comte A. de Loisne, membre résidant, fait la communication suivante :

« Une tombe d'homme, dont le mobilier funéraire très complet a été recueilli en bon état de conservation, vient d'être mise au jour, le 30 avril, à un mètre de profondeur, dans le cimetière franc de Béthune. Son emplacement, comme aux sépultures ouvertes précédemment, était marqué par un grès plat, aux quatre angles, et le squelette, assez bien conservé et déposé directement dans le sable, était couché sur un lit de mortier dans lequel un os était engagé[1].

« Au-dessous reposaient les restes du cheval du guerrier, qui peut-être, comme lui, avait trouvé la mort dans un combat, ou qui, suivant une coutume franque[2], avait été enterré près de son maître, avec les armes de ce dernier.

« A droite, à hauteur de la cheville du mort, était placé le fer de sa francisque ou hache franque, à tranchant largement ouvert d'un côté et à marteau de l'autre (long. : 0m145; larg. du tranchant : 0m50). C'est le second échantillon de cette arme assez rare[3] que présente le cimetière.

1. Il est vraisemblable que cet os ne provient pas du corps du défunt, mais qu'il s'agit d'un ossement inséré dans le mortier pour lui donner plus de cohérence.

2. L'abbé Cochet a rencontré, dans plusieurs cimetières francs de Normandie, un squelette de cheval aux pieds du cavalier. Terninck a trouvé quatre exemples de cette coutume à Camblain, Saint-Nicolas-lez-Arras, Maretz et Marœuil (*L'Artois souterrain*, t. IV, p. 170).

3. M. Legrand en a trouvé une à peu près semblable à Coyecques

Digitized by Google

« Au côté gauche se trouvait une longue lance ou framée posée la pointe en bas et dépassant sensiblement le niveau des pieds. Cette arme, qui diffère de celles de même catégorie que nous avons précédemment rencontrées, est longue et étroite (0m425 de long pour le fer et une partie de la douille; larg. du fer : 0m227). Son arête arrondie et saillante se prolonge depuis la douille jusque près de la pointe.

« Entre les pieds gisait une pièce de fer large de 0m2, formant un demi-cercle terminé par deux pattes arrondies. M. Terninck, qui a rencontré un vestige à peu près semblable au cimetière franc de Camblain, y a vu l'armature inférieure d'une cuirasse de bois ou de cuir[1]. Il nous semble que c'est celle d'un *umbo* de bouclier. L'armature d'une cuirasse embrassant la taille eût affecté une forme plus allongée; de plus, elle eût été rencontrée à la place qu'elle occupait sur le corps du mort, tandis qu'il est naturel que le bouclier ait été déposé aux pieds.

« Plus bas, enfin, était placé le vase funéraire, sorte de petite marmite à panse développée, en terre noirâtre grossière, façonnée à la main (haut. : environ 0m8; diamètre du col : 0m8). C'est une particularité à noter, car tous les vases rencontrés jusqu'à ce jour au cimetière de Béthune étaient façonnés au tour.

« En déblayant la tombe qui précède, on a recueilli un beau fragment de vase sigillé en terre rouge vernissée dite poterie samienne. On y voit moulé en relief un autel entre deux lièvres accroupis. Des torsades verticales, une feuille de vigne, des fleurettes et une rosace complètent l'ornementation. C'est le vestige d'un art déchu, antérieur d'environ trois siècles à notre cimetière, un produit de l'art gallo-romain qui atteignit pour la céramique, on le sait, un rare degré de perfection dans la Gaule Belgique. »

(cant. d'Aire-sur-la-Lys); notre confrère, M. Enlart, une autre à Arcon-Saint-Vaast (cant. de Montreuil). Les cimetières du Boulonnais fouillés par l'abbé Haigneré n'ont donné qu'une seule francisque.

1. *L'Artois souterrain*, t. IV, p. 149 et pl. LII, fig. 14.

Digitized by Google

M. de Mély attire l'attention de la Société sur le fragment d'os que M. de Loisne vient de présenter.

« Notre confrère a fait remarquer que le cadavre avait été couché sur un lit de mortier frais, qui l'avait si bien épousé, qu'il était possible de montrer un tibia du mort absolument pris dans le béton. Or, il est nécessaire d'observer qu'au moment de l'inhumation l'os était entouré de chair et qu'il est par conséquent impossible qu'il ait ainsi été pris dans le mortier qui a séché bien avant la désagrégation de la chair. L'os, dès lors, serait demeuré libre dans sa gangue. Il faut donc voir là autre chose. Comme la table de mortier sur laquelle était déposé le cadavre avait été disposée pour le séparer du corps du cheval du guerrier enterré par dessous, il est probable que, pour maintenir le mortier bien à plat, on introduisit dedans, quand on le coula, de longs ossements destinés à le transformer en quelque sorte en béton armé. Ce fut, du reste, pendant tout le moyen âge, un usage constant, dont on retrouve de nombreux exemples, par exemple à la cathédrale d'Angers, où M. de Farcy a découvert, dans les maçonneries des contreforts, des ossements qui remplaçaient alors le fer qu'on place aujourd'hui dans les murs de construction. »

M. F. de Mély, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans mon étude sur le *Retable de Beaune,* j'ai déjà appelé l'attention des érudits sur ces soi-disant caractères hiéroglyphiques que nous ne pouvons encore tous expliquer, mais qui, à mon avis, ont certainement, dans nombre de cas, un sens qu'il s'agit seulement de découvrir.

« Il y a là une source d'informations qu'il serait absolument antiscientifique de négliger. Je crois donc devoir, à propos des inscriptions des peintures, des miniatures, qu'on affirme incompréhensibles, vous soumettre une plaquette, extrêmement rare, dans laquelle sont reproduits soixante-douze alphabets que tout le moyen âge utilisa pour exprimer sa pensée, pour lui donner un corps, tout en le dissimulant aux yeux du commun des mortels.

Digitized by Google

« Elle a été composée par Jacques Bonaventure Hepburne d'Écosse, frère de l'ordre de saint François de Paul, qui la dédia au pape Paul V, au commencement du XVII[e] siècle par conséquent. Le titre est plutôt compliqué : *Virga aurea septuaginta duobus encomiis B. V. Mariæ cælata.* J'y trouve le nom du graveur : *M. Merian sc.;* la date nous est donnée par la figure de Paul V. Le titre des alphabets vous montrera de quelle importance ils peuvent être pour des études, encore à leur début, mais qui s'annoncent comme devant être extrêmement fructueuses.

« A côté des alphabets chaldaïque, persan, turc, arménien, arabe, aphrorabbinique, hébreu qui existent réellement, nous rencontrons ici les alphabets *Seraphicum, Super coeleste, Angelicum, Apollonianum, Brachmanicum, Enochoeum,* pour n'en citer que quelques-uns, dont précisément nous retrouvons la trace dans toutes ces inscriptions encore inexpliquées et que seuls, il faut le reconnaître, les philologues, connaissant beaucoup de langues, pourraient en ce moment mettre sur pieds.

« Ne serait-il pas utile de reproduire ces soixante-douze alphabets en y joignant trois ou quatre autres très importants, publiés par Kopp en 1818, en les complétant enfin par quelques représentations astrologiques idéographiques qui terminent la plaquette? Nous mettrions ainsi à la disposition des travailleurs un véritable *Corpus* qui servirait, et je puis personnellement vous l'affirmer, aux études les plus diverses et les plus invraisemblablement différentes. »

M. P. Vitry, associé correspondant national, présente une statuette de pleureuse provenant du tombeau de Louis de Chalon, exécuté par Jean de la Huerta au Mont-Sainte-Marie en Franche-Comté et qui vient d'entrer au Louvre.

M. Pallu de Lessert, membre résidant, communique, de la part de M. le D[r] R. Brulard, associé correspondant national, la photographie d'une œnochoé découverte au mois d'avril dernier au lieu dit le Creux de la Mare, commune de Varois (Côte-d'Or). Le vase est en bronze, d'une facture élé-

Digitized by Google

gante; l'anse affecte la forme d'une jambe de femme. 1034 monnaies ont été trouvées en même temps, les unes contenues dans l'œnochoé, les autres gisant à l'entour. Il n'existe aucune trace de constructions antiques dans le champ où a eu lieu la découverte.

M. Blanchet présente quelques observations et annonce une communication ultérieure au sujet des monnaies dont la découverte vient d'être signalée.

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom de M. A. Merlin, directeur du Service des antiquités de la Tunisie, associé correspondant national, communique de nouvelles inscriptions chrétiennes de Tunisie :

« 1. — Maktar (Mactaris). — Pierre haute de 0m88, large de 0m50. Lettres irrégulières, hautes d'environ 0m025. Inscription en trois lignes, séparées par des traits. Au-dessus, dans un cercle, une croix monogrammatique, accostée d'un ω à droite, et d'un o (au lieu d'un A) à gauche :

oPω
FABRICIVS BONIFA VIXIT AN
NIS IN PACE XLIII M II HORAS IIII
DEFVNCTVS ⊥ST KL OCTOBR

Fabricius Bonifa vixit annis in pace XLIII, m(enses) II, horas IIII. Defunctus est K(a)l(endis) octobr(ibus).

« L. 1. — Le nom de *Fabricius* est nouveau dans l'épigraphie chrétienne d'Afrique. *Bonifa* est sans doute une abréviation pour *Bonifatius*.

« L. 3. — La formule d'épitaphe *defunctus est (die)* ne s'était pas encore rencontrée dans les cimetières chrétiens d'Afrique.

« 2. — Maktar (Mactaris). — Pierre haute de 0m43, large de 0m48; brisée à droite. Lettres de 0m05. Au centre de l'inscription, entre la troisième et la quatrième ligne, un monogramme constantinien dans un cercle :

Digitized by Google

D M	*D(is) m(anibus)* [*S(acrum)*]
IVLIA FO	*Iulia Fo*[*r*]-
TVNA ☧ T	*tunat*[*a vi*]-
XIT AN	*xit an*[*nis*]
DIES V	[...], *dies V*...

« On ne peut affirmer que l'inscription n'ait pas eu plus de cinq lignes. La pierre est enfoncée dans le sol; M. Merlin n'a pu voir s'il y avait quelque chose au-dessous de *dies V*.

« D'après la forme du monogramme chrétien, l'épitaphe date du IVe siècle. Sauf le chrisme, elle est d'apparence toute païenne.

« 3. — Henchir Behaia (à 12 kilomètres au sud de Mateur). — Pierre de forme incurvée, légèrement convexe en avant. Inscription en deux lignes, dans un cartouche. Lettres de 0m03 :

PAVLINA	
IN PACE	*Paulina in pace.*

Séance du 16 Mai.

Présidence du baron J. DE BAYE, président.

Ouvrages offerts :

ESPINAS et Henri PIRENNE. *Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière en Flandre.* Bruxelles, 1906, in-4°.

MODESTOV (Basilio). *In che stadio si trovi oggi la questione etrusca.* Rome, 1905, in-8°.

ROUSTAN. *La Mayor et le premier baptistère de Marseille.* Marseille, 1905, in-4°.

URSEAU (chanoine). *Les vitraux de la Renaissance en Anjou.* Paris, 1905, in-8°.

ZEILLER (Jacques). *Deux historiens de Rome : Montesquieu et Ferrero.* Fribourg, 1906, in-8°.

Digitized by Google

M. M. Prou, membre résidant, dépose sur le bureau, de la part de M. G. Espinas, associé correspondant national, le premier volume d'un *Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière en Flandre*, que notre confrère a formé en collaboration avec M. Henri Pirenne :

« Il n'y a pas lieu d'insister sur l'importance d'un pareil recueil pour l'histoire économique du moyen âge. Mais c'est une bonne fortune pour les érudits qu'il ait été entrepris par deux savants que leurs études antérieures, la connaissance qu'ils ont de l'histoire industrielle et municipale de la Flandre, comme aussi la pratique des documents du moyen âge et une expérience déjà longue des bonnes méthodes de publication, désignaient pour le faire, l'un, auteur d'une histoire de Belgique, qui a recueilli l'unanimité des suffrages, et d'une synthèse originale des institutions urbaines du Nord, l'autre qui a consacré à la ville de Douai, où la draperie atteignit un si haut degré de développement, un livre remarquable par la nouveauté des aperçus.

« Le présent recueil comprend seulement les documents relatifs à l'industrie, et non pas ceux qui concernent le commerce des draps. C'est le travail de la laine, dans ses branches si diverses et dans son organisation si variée, qui constitue l'objet propre de cette publication. Les limites géographiques sont celles du comté de Flandre au moment de sa plus grande extension, comprenant par conséquent l'Artois, les territoires de Lille, de Douai, de Béthune et d'Orchies.

« Comme limite chronologique, on n'a pas dépassé la fin du XIV^e^ siècle. En effet, à partir de l'époque bourguignonne, les archives des métiers présentent une telle abondance de documents qu'il serait impossible, et d'ailleurs inutile, en raison du fatras des formules, de les reproduire *in extenso;* il faudrait choisir, et dès lors la formation d'un recueil devrait être faite d'après une méthode différente de celle qu'il convenait de suivre pour la publication de textes du moyen âge. Les documents ont été groupés par villes, et les villes rangées par ordre alphabétique. Le premier volume s'étend d'Aire à Courtrai. »

Digitized by Google

M. J. Martha, membre résidant, offre à la Société une étude de M. Modestov sur la question étrusque.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente des empreintes sur cire qui lui ont été adressées par M. H. Corot, associé correspondant national.

« On a trouvé à Sacquenay (Côte-d'Or) deux styles en bronze qui appartiennent aujourd'hui à M. Alfred Charbe-Aubertot. L'un est anépigraphe, mais orneménté de traits profonds, gravés au burin; l'autre semble porter sur ses parties planes des caractères dont M. Corot m'adresse les empreintes.

« D'un côté on voit : Ⅎ ΛVIIIΛ ΓIIII.

« De l'autre : XXVV XXIII.

« Il est assez difficile d'interpréter avec certitude ces caractères, dont plusieurs paraissent être des chiffres. Je signale ce petit monument à l'attention de nos confrères qui seraient à même d'éclaircir le problème épigraphique qu'il soulève. »

M. Michon fait observer que le prétendu style de Sacquenay pourrait être une tige en bronze provenant d'un fléau (*scapus*) de balance (*statera*) et portant des indications pondérales[1].

M. Héron de Villefosse présente ensuite un petit vase en terre cuite trouvé en 1904 dans des travaux exécutés rue Gay-Lussac, à Paris :

« Ce vase appartient aujourd'hui à notre confrère M. A. Blanchet, qui l'a acquis hier à une vente publique à l'hôtel Drouot[2]. Il mesure exactement 0m13 de hauteur; il a la forme d'un gobelet allongé, muni d'une anse, avec un large goulot et un pied étroit. La panse présente trois

1. Cf. Oscar Bohn, *Corp. inscr. lat.*, XIII, 10031.

2. *Antiquités grecques, romaines et gallo-romaines; vente du jeudi* 10 *mai* 1906; *expert Me Raymond Serrure.* Le vase est décrit sous le n. 141 et reproduit en phototypie, mais dans de très petites proportions, sur la pl. I, n. 2.

Digitized by Google

dépressions allongées, l'une au-dessous de l'anse, les deux autres à droite et à gauche de l'anse.

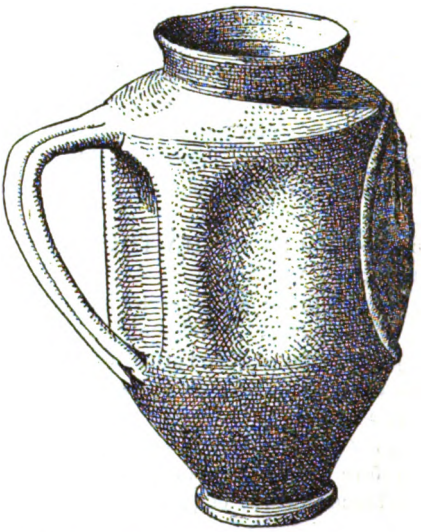

Vase de terre cuite trouvé à Paris.

« La partie de la panse opposée à l'anse est ornée d'un médaillon d'applique, analogue à ceux qui décorent les vases de la vallée du Rhône, récemment étudiés par notre confrère M. Déchelette[1]. Le tout est recouvert d'un vernis rouge pâle, mais cet exemplaire n'appartient pas à la même fabrication que ces vases de la vallée du Rhône; il se rapproche par sa forme d'une série de petits vases trouvés dans le nord de Gaule, dont les autres exemplaires connus se distinguent par les mêmes dépressions caractéristiques entourant toute la panse, sans laisser aucune place

1. *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, t. II.

Digitized by Google

pour l'application d'un médaillon. Les parois de ce petit vase sont d'ailleurs beaucoup plus minces et d'une terre plus légère que les parois des vases de la vallée du Rhône.

« Le médaillon, mesurant 0m07 de diamètre, est orné de reliefs représentant une série d'armes offensives et défensives. Au centre, on aperçoit une cuirasse à lambrequins, garnie sur les épaules de pattes en cuir, qui se présente du côté de la poitrine ; la plaque de métal reproduit soigneusement les formes des pectoraux, ainsi que les détails des parties basses de la poitrine ; au-dessous sont placées deux cnémides. A gauche, sur un support, est posé un grand casque, décoré d'un superbe cimier et d'une crinière de

Vase de terre cuite trouvé à Paris.
Médaillon.

cheval ; au-dessus du casque apparaît un glaive dans son fourreau ; une lanière de cuir est attachée à la partie supérieure du fourreau. A droite, on voit une lance terminée par une pointe en fer à chacune de ses extrémités : la pointe supplémentaire qui garnissait la poignée ou le gros bout de la lance servait à l'enfoncer en terre pour la faire tenir dans une position verticale (σαυρωτήρ) ; elle pouvait également devenir une arme offensive si la véritable pointe

Digitized by Google

était endommagée ou brisée; les Romains adoptèrent cette pièce additionnelle en usage chez les Grecs, mais il ne semble pas qu'il y ait eu dans la langue romaine un mot spécial pour la désigner[1]. A côté de la lance est placé un large bouclier de forme circulaire, creux à l'intérieur et décoré extérieurement d'un ombilic autour duquel se développent un certain nombre de rayons en relief.

« Je regrette que M. Blanchet n'ait pas jugé bon de présenter lui-même à la Société cet intéressant petit vase, découvert à Paris. Il l'aurait fait avec beaucoup plus de compétence que moi. »

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, rappelle qu'il existe à la bibliothèque Mazarine (n° 1581) un très bel exemplaire de la traduction latine des *Antiquités judaïques* de Josèphe. Jusqu'ici, l'origine de ce superbe volume est restée inconnue. Or, il a été exécuté pour le cardinal Georges d'Amboise, dont il porte encore la devise : *Non confundas me, Domine, ab expectatione mea.* Quant aux enluminures de ce volume, elles ont été considérées les unes comme étant d'une main italienne, les autres comme se rattachant à l'école de Fouquet. En réalité, elles sont l'œuvre d'un remarquable groupe d'artistes qui a travaillé en Normandie et en particulier à Rouen, au commencement du XVI^e^ siècle, et dont faisaient partie, avec un Parisien nommé Jean Pichore, les enlumineurs Jean Serpin, Étienne du Monstier, Nicolas Hiesse et Robert Boyvin.

M. Pallu de Lessert, membre résidant, donne lecture d'un mémoire de M. le D^r^ R. Brulard, associé correspondant national, sur les fouilles faites dans l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine.

M. Petit présente quelques observations sur les rasoirs découverts dans ces fouilles et en général dans toutes celles exécutées en Bourgogne.

1. Polybe, VI (Πολεμικὰ Ῥωμαίων ἐπιτηδεύματα), 25, 6 et 7.

Digitized by Google

M. C. Enlart, membre résidant, annonce, de la part de M. L. Dumuys, conservateur du Musée d'Orléans, associé correspondant national, l'ouverture de plusieurs salles nouvelles de ce Musée.

M. F. Mazerolle, membre résidant, communique, de la part de M. E. Haraucourt, directeur du Musée de Cluny, la photographie d'une mesure de capacité qui vient d'être offerte à ce Musée.

« Cette mesure, en bronze, de forme cylindrique, est munie de deux ailettes servant de supports et permettant une manœuvre de bascule (haut. : 0m355; diamètre : 0m292).

Mesure de Dannemarie.
Musée de Cluny.

« A la partie supérieure, extérieurement, on lit, entre deux filets, l'inscription gravée : *Boisseau et demi-boisseau, mesure de Dannepmarie;* à la partie inférieure, deux autres filets et la date : 1572.

« Sur la face antérieure, entre ces deux rangs de filets, on distingue les traces d'un écusson gravé, probablement

Digitized by Google

surmonté d'une couronne, et qui a été effacé profondément à la lime; au-dessous de l'écusson, une ancre gravée en creux a subsisté, ainsi qu'un collier de l'ordre de Saint-Michel, entourant l'écusson.

« L'état de conservation parfait de cette mesure porte à croire qu'elle n'a jamais servi. Or, si l'on rapproche ce fait de la date ci-dessus, 1572, on peut conclure que cette pièce fut mise hors d'usage presque aussitôt après sa fabrication.

« L'ancre, qui n'a pas été limée, était l'insigne de l'amiral de France, qui, en 1572, était Gaspard de Coligny, tué à la Saint-Barthélemy (22-24 août 1572). Nous savons par le P. Anselme que le célèbre amiral huguenot était seigneur de Coligny, d'Andelot, de Châtillon-sur-Loing et de Dannemarie-en-Puisaye (département du Loiret). Il avait succédé, comme amiral de France, en 1552, à Claude d'Annebant, et fut remplacé, en 1572, par Honorat de Savoie. La présence de l'ancre, de la date 1572 et la mention du nom de Dannemarie portent donc à croire que les armoiries qui ont disparu étaient celles du seigneur de Dannemarie, l'amiral de Coligny, et que cette mutilation eut lieu après la Saint-Barthélemy.

« Une autre preuve à l'appui nous est fournie par la provenance de cet objet, qui fut conservé pendant « des siècles » dans les bureaux de l'administration du canal de Briare et du Loing, c'est-à-dire dans la région même où se trouve Dannemarie-en-Puisaye. C'est là que M. Jules Gerbeau le recueillit de M. Baillard, afin de l'offrir au Musée de Cluny. »

Séance du 23 Mai.

Présidence du baron J. de Baye, président.

M. P. Vitry, associé correspondant national, fait passer sous les yeux de la Société des photographies d'un fragment sculpté de l'époque romane retrouvé récemment à Étampes.

« Ces photographies ont été communiquées par M. L.-Eug. Lefèvre, d'Étampes, accompagnées d'un mémoire contenant

Digitized by Google

un commentaire descriptif et historique du monument en question. Il s'agit, suivant M. Lefèvre, d'un morceau du tympan d'un portail de l'église Saint-Pierre d'Étampes démolie en 1804. Le jardin dans lequel on a retrouvé cette pierre transformée en marche de perron était tout voisin de l'emplacement de l'église. La pierre elle-même mesure un mètre de large sur 0m76 de haut. Les sculptures en relief qui en couvraient l'une des faces ont été par malheur extrêmement mutilées. On y reconnaît cependant des scènes de l'Enfance du Christ disposée sur deux registres, le registre supérieur ne contenant plus guère que les pieds du personnage, l'inférieur au contraire assez lisible encore. On voit très nettement sur celui-ci les restes d'une Visitation, d'un Massacre des Innocents, d'une Fuite en Égypte. La Nativité devait figurer dans le registre supérieur, où se reconnaissent encore les supports d'un lit.

« Quant à la date de la sculpture, elle paraît, suivant M. Lefèvre, et je partage cet avis, pouvoir être fixée aux environs de 1160-1180. Elle serait postérieure à celles du portail de Chartres, postérieure aussi à un monument d'Étampes, dont la découverte de ce document nouveau pourra peut-être servir à préciser l'histoire et l'importance, le portail de l'église Notre-Dame. »

M. J. Guiffrey, membre honoraire, présente la photographie d'un dessin au crayon conservé à Saint-Pétersbourg. Ce dessin a été exécuté par l'un des Dumonstier, porte une inscription de la main de Daniel Dumonstier et représente deux des membres de cette famille célèbre d'artistes.

M. P. Arnauldet, associé correspondant national, entretient la Société de documents financiers relatifs à la dot de Valentine de Milan, femme de Louis d'Orléans.

M. H. Clouzot, associé correspondant national, communique la photographie d'une miniature provenant d'une *Coutume de Poitou* conservée à la Bibliothèque publique de Niort et postérieure à 1455. Elle figure en tête du chapitre

Digitized by Google

« De contraire compaignie, » fol. 99, et représente un épisode du mariage. Devant l'église, les deux époux se donnent le bras et écoutent un procureur et son sergent qui leur expliquent leurs droits. A côté, deux femmes, sans doute les vieilles mères, assistent à la scène.

« L'intérêt de ce petit tableau réside dans une particularité du costume de l'épousée. Elle porte sur la tête une couronne métallique, probablement à cinq fleurons.

« Je ne sais si l'on a déjà signalé l'emploi d'un objet de ce genre dans les cérémonies nuptiales, et si l'on en connaît des exemplaires dans les musées ou les collections particulières.

« En 1572, J. Sluper, dans le *Omnium fere gentium... habitus et effigies,* représente « l'Espouse de France » dans le costume d'une demoiselle de condition, avec une couronne sur ses cheveux dénoués et tombants dans le dos. Mais la couronne est formée de fleurs et de feuillages retenus par un double rang de torsades, peut-être des perles[1]. C'est également un chapel de fleurs qui figure sur une gravure de Gaspar Isaac en 1634, intitulée « L'Espousée de « village »[2].

« Certaines provinces de France, le Berry et le Poitou par exemple, conservaient encore des traces de cette coutume, il y a quarante ou cinquante ans. Voici une couronne de fleurs artificielles, achetée à Niort au mois de janvier dernier, que les mariées fixaient au fond de leur coiffe. Mais elle est réduite à un diamètre de quatre ou cinq centimètres.

« La couronne métallique de la miniature de Niort a-t-elle quelque rapport avec ces couronnes de fleurs? On ne peut, en tous les cas, y voir un insigne royal ni princier, car le costume n'y prête pas, et tous les personnages du manuscrit, à moins d'indication contraire, appartiennent à des conditions modestes. »

M. de Baye signale l'usage traditionnel de couronnes

1. Bibl. hist. de la ville de Paris, Rés. 550148.
2. Cabinet des Estampes, éd. 16, p. 117.

Digitized by Google

métalliques pour la cérémonie du mariage chez les Russes orthodoxes. Cette coutume très ancienne s'est perpétuée. Les couronnes métalliques plus ou moins richement ornées, destinées aux bénédictions nuptiales, se trouvent dans toutes les sacristies comme faisant partie du mobilier religieux. Il en est de fort anciennes.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le sujet du revers d'une médaille d'Élisabeth de Gonzague, duchesse d'Urbin, est entouré de la légende : *Hoc fvgienti fortvnae dicatis.* Il est expliqué dans le *Trésor de numismatique* ainsi : « Dites cela à la Fortune qui s'enfuit. « — Une femme demi-nue, couchée nonchalamment à terre, « la tête appuyée sur une espèce de barrière, fait un signe « de mépris à l'Occasion ou à la Fortune qui s'envole sous « la forme d'une chevelure, dont le bout est resté entre les « mains de la femme couchée. Allusion à la résignation que « la duchesse d'Urbin montra dans les infortunes[1]. »

« Ce commentaire est inexact, bien qu'il n'ait pas été critiqué, même par M. von Fabriczy, qui a naguère étudié la médaille avec une autre, d'Émilia Pia, et a déclaré Adriano Fiorentino l'auteur des deux, sans en fixer les dates[2].

« Je crois que ce qu'on a pris pour une chevelure est une sorte de nuage, d'où tombe une pluie de petites flammes[3].

« La femme est paisible, mais occupée, non pas noncha-

1. *Trésor de numismatique et de glyptique. Médailles en Italie, XV^e et XVI^e siècles,* 2^e partie, pl. XXIV, 3.

2. Cornelius von Fabriczy, *Jahrbuch d. K. preuss. Kunstsamml.,* 1903, p. 71.

3. Ces flammes feraient penser aux langues de feu du Saint-Esprit. Voy. le *Trésor de Numismatique*, t. II, pl. XIII, 4 (monogramme du Christ, à flammes et rayons), et t. I, pl. II (œil ailé, à flammes). Sur la mysticité païenne, voy. *L'Imitation de Jésus-Christ*, liv. IV, chap. XIII (dieux qui se communiquent, Deutér., IV).

Digitized by Google

lante[1]; elle tient des deux mains, au bas du torse, un objet allongé qui n'est pas un bout de chevelure, et elle ne fait aucun signe de mépris. Cet objet doit être la ceinture d'une vierge, détachée pour l'époux (*zonam solvere*). Il s'agirait d'une allusion complexe aux amours de Jupiter pour Danaé et Égine, d'une Fortune messagère de ce dieu, non d'une traîtresse Occasion. La barrière rappellerait ainsi la tour d'airain, et le rocher l'île d'Oenone[2].

« Cette hypothèse m'est suggérée par des peintures de Pompéi; il en est une qui offre une grande analogie avec celle dont il s'agit. On y voit la future mère de Persée recueillir pieusement toutes les gouttes de l'or céleste[3].

« D'autre part, il y a une remarquable connexité entre le symbole aérien d'Urbin et le soleil aux rayons en fragments, comme une pluie de germes, des médailles de Borso d'Este[4].

« Dans ces conditions, l'allégorie viserait les consolations et vicissitudes d'Élisabeth à Urbin entre 1508 et 1516, non pas l'exil cruel qu'elle subit ensuite. Cette dame et son mari, sans enfants, avaient adopté un neveu, Jean-Marie de la Rovère; celui-ci, succédant à Guido Ubaldo de Montefeltro, fit à sa veuve une vie paisible et honorée, digne du

1. Dans une pose qui rappelle Ariadne réveillée par Bacchus et qu'on peut comparer à celle *des femmes faibles* dites : qui ressuscitent ou qui souffrent d'enfantement (voy. Félix Ravaisson, *Les monuments funéraires des Grecs*, p. 12, 1880, et Ét. Michon, *Lécythe funéraire*, *Recueil Piot*, t. XII, 2e fasc., 1905).

2. Jupiter est la pluie d'orage avec ses éclairs ou l'eau ensoleillée et fécondante de l'atmosphère; Danaé et Égine sont la nuée en temps de sécheresse et la terre aride, il faut le ciel et la mer (îles de Sériphos et d'Oenoné) pour les sauver.

3. *Museo Borbonico*, vol. II, tav. XXXVI : *Della qual pioggia per non perdere neppure una goccia raccoglie Danae una falda di un panno purpureo nel qual siede e ne fa seno al copioso Iddio.* — Le Titien a peint Danaé rêveuse, en lui donnant l'aide d'une maternelle servante (Saint-Pétersbourg, Musée de l'Ermitage).

4. *Trésor de numismatique*, 2e partie, pl. XV, 2 et 3 (n° 2 : Le soleil en forme de crabe et un ravin au fond duquel une licorne découvre une source).

Digitized by Google

rôle qu'elle avait accompli comme une reine des lettres et des arts, charmante et vertueuse; ce neveu fut ainsi un fils providentiel.

« Ce sont peut-être des paroles d'Élisabeth, au regard du projet de la médaille, que le médailliste a gravées : « Dites « bien[1] cela à la fuyante Fortune[2]! » c'est-à-dire : « Assu- « rez-la que je consens à son épreuve s'il me reste les forces « qu'elle me donna et l'espérance du ciel où elle retourne! »

Séance du 30 Mai.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). *Chez les Tartares de Crimée. Souvenirs d'une mission.* Paris, 1906, in-8°.

Omont (Henri). *Documents nouveaux sur la grande confrérie Notre-Dame aux prêtres et bourgeois de Paris.* Paris, 1905, in-8°.

M. le baron J. de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« Pour faire suite à la communication de M. H. Clouzot[3] au sujet d'une miniature conservée à la Bibliothèque de Niort, je me propose de revenir sur l'emploi de couronnes métalliques dans la cérémonie religieuse du mariage chez les Russes orthodoxes. La simple mention que j'en ai faite est insuffisante. Mais je voudrais vous dire quelques mots des couronnes de mariage usitées chez les Géorgiens et vous montrer quelques photographies faites en Transcaucasie par mon excellent ami M. Krafft.

« Les couronnes géorgiennes ont probablement été autrefois en métal; maintenant, elles n'ont plus que l'aspect d'un

1. *Dicare :* Dédier, consacrer.

2. *Fugienti :* Fuyante, comme l'étoile filante (au lieu de : qui s'enfuit). La Fortune a passé comme une semeuse.

3. Voy. plus haut, p. 239-240.

Digitized by Google

objet en or ou doré. Elles consistent en un cercle de bois entièrement recouvert de clinquant simulant le métal précieux et muni d'une croix, laquelle doit surmonter le front. Quatre longs pendentifs formés d'oves ou de sphères, toujours en clinquant, sont attachés à ce diadème. Ces pendants représentent comme des chaînettes flexibles. Vous le voyez, ces couronnes nuptiales ont conservé l'ancienne forme byzantine. Elles sont portées par les deux époux, non seulement durant la cérémonie religieuse, mais pendant les fêtes qui lui succèdent. Les deux mariés sont nommés le roi et la reine.

« Évidemment, ce n'est pas seulement la forme de ces parures, mais aussi leur usage qui remonte à l'époque de l'influence de Byzance sur la Géorgie. »

M. Durrieu signale que dans les miniatures du XIVe et du XVe siècle on rencontre parfois des figures de fiancées qui portent des couronnes d'orfèvrerie. Il cite, à cet égard, la miniature relative au mois d'avril, qu'il a publiée dans son ouvrage sur *Les très riches Heures de Jean de France, duc de Berry*, d'après le manuscrit original conservé au Musée Condé de Chantilly. Jusqu'ici on a donné à ces couronnes une signification héraldique faisant allusion au rang élevé de la jeune fille. Il est possible, d'après la communication de M. Clouzot, qu'elles rappellent l'usage traditionnel des couronnes de mariées.

M. Clouzot pense qu'un certain nombre de couronnes métalliques qu'on a cru destinées à des statues sont des couronnes de mariage.

MM. de Mély et Chapot présentent quelques observations.

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« A la suite de la communication faite par notre confrère M. Pallu de Lessert[1] au sujet d'un vase de bronze, renfermant des monnaies, trouvé à Varois (près de Dijon), M. le président m'a fait l'honneur de me demander des renseigne-

1. Voy. plus haut, p. 229-230.

Digitized by Google

ments sur la composition du trésor. M. E. Bertrand, de Dijon, ayant eu l'obligeance de me communiquer un lot de 180 monnaies provenant de cette découverte, faite à 400 mètres d'une voie romaine, j'ai dressé un inventaire succinct que j'ai complété à l'aide d'indications que M. Bertrand a bien voulu me fournir. Le vase contenait 1034 monnaies romaines d'argent et de billon (deniers et *antoniniani*), dont les plus anciennes sont de Vitellius et de Titus et les plus récentes de Valérien, de Gallien et de Salonin. Le dépôt a dû être enfoui vers 259 de notre ère, peut-être au moment où les Alamans, traversant la Gaule, pénétrèrent en Italie par le Mont-Genèvre.

« Le vase, avec l'anse terminée par un pied humain, ne peut donc être postérieur à cette date. Récemment, notre confrère M. N. Valois vous a présenté un vase de bronze avec incrustations d'argent, daté aussi par les monnaies qu'il renfermait et qui sont antérieures à 268[1]. Jadis, je vous ai communiqué la photographie d'un vase de bronze, muni d'une anse ornée d'une figure d'Eros *mingens*, qui contenait environ 1400 pièces, dont les plus récentes sont antérieures à 275 de notre ère[2]. Le vase de bronze contenant le trésor monétaire de Francières (Somme), celui du trésor de Moingt (Loire) et d'autres encore fourniront des exemples précis à l'érudit qui entreprendra de classer chronologiquement le mobilier gallo-romain. On pourrait écrire aussi une histoire des bijoux romains, basée sur une étude des trésors monétaires qui en contenaient, et dont voici une courte liste : Autrèches (Oise), Boult-sur-Suippes et Tours-sur-Marne (Marne), Charpennes, Opteros et Bourgouin (Isère), La Condamine (Monaco), La Planche et Le Sault du Rhône (Ain), Chalain d'Uzore (Loire), Cailly (Seine-Inférieure), Le Landin (Eure), Rennes, Le Veillon (Vendée), Le Leuy et Donzacq (Landes), Treigny (Yonne), Velp (Gueldre), etc.[3].

1. *Bull. de la Soc. des Antiq. de Fr.*, 1905, p. 324, fig. (vase trouvé à La Cruchère, près de Jublains).
2. *Bulletin*, 1893, p. 154 (vase trouvé à Kerrero, près de Carnac).
3. Voy. les références dans mon ouvrage sur *Les trésors de mon-*

Digitized by Google

« Tout classement chronologique de vases et de bijoux devra reposer à l'avenir sur les comparaisons fournies par les inventaires de trésors monétaires, pour l'antiquité comme pour le moyen âge. »

M. D. Roche, associé correspondant national, soumet à la Société la reproduction de cinq miniatures byzantines, tout récemment trouvées dans le *Codex Gertrudianus* des Archives capitulaires de Cividale, et résume brièvement la contribution apportée à leur étude par M. Kondakov, membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, dont la Société des Antiquaires admirait naguère le tome I du *Manuel d'imagier*, contenant l'iconographie du Christ. Dans son présent travail, tout en examinant le style des miniatures et en contrôlant l'attribution qui en est faite à un artiste russe, le célèbre académicien s'applique surtout à déterminer ce qu'étaient le costume et les insignes princiers des grands-ducs russes et de leur famille au XI^e siècle.

« Le *Codex Gertrudianus*, publié en une édition jubilaire à Trèves en 1901 par M. M. Hasselof, est, on le sait, un psautier latin écrit pour l'archevêque Egbert, qui occupa le siège épiscopal de la ville de 975 à 993. Disparu de Trèves à une époque indéterminée, le psautier tomba en Pologne ou à Kiev aux mains d'une princesse catholique du nom de Gertrude, pour laquelle il reçut un complément de treize feuillets de miniatures et de prières. On s'accorde à voir en cette Gertrude une princesse polonaise, femme du grand-duc Iziaslav Iaroslavitch et mère du troisième fils de ce prince, Iaropolk Iziaslévitch.

« Le principal intérêt des miniatures ajoutées pour Gertrude au *Codex* qui a pris son nom est qu'on voit sur deux d'entre elles Iaropolk et sa famille. Dans la première, le prince et sa femme Irène, tous deux debout, implorent saint Pierre, aux pieds duquel s'est jetée Gertrude. Dans l'autre, le Christ sur le trône couronne Iaropolk et sa femme, accostés de leurs patrons. Les trois autres miniatures qu'a

naies romaines et les invasions germaniques en Gaule, 1900, gr. in-8°.

Digitized by Google

choisies M. Kondakov pour ses remarques offrent la *Nativité*, le *Crucifiement* et la *Vierge sur le trône*.

« La scène d'imploration de saint Pierre est inscrite dans une sorte d'*h* qui forme le mot *in*. Le champ d'or de la miniature est délimité par une bordure rouge à zigzags. L'or, un peu pâle et même verdâtre, ne correspond pas strictement à la technique byzantine. Les inscriptions, ménagées en blanc sur cet or ou sur le vert d'une prairie semée de fleurs rouge vif, sur laquelle l'apôtre est debout, sont mal distinctes. Une teinte mauve qui cerne et colore les vêtements de saint Pierre doit tenir lieu d'une couleur pourpre ancienne. La figure de l'apôtre est schématique, dure, visiblement copiée, non sur un modèle grec, mais sur une autre miniature latino-byzantine. L'artiste commet des fautes et emmêle, par exemple, les plis de l'himation avec ceux du chiton. La tête de saint Pierre n'a pas tout à fait le type accoutumé au x^e^ et au xi^e^ siècle. Gertrude s'apprête à saisir le pied gauche de l'apôtre en un mouvement et une posture qui ne se rencontrent que dans l'iconographie du Sauveur et dans celle de la Vierge. M. Kondakov se demande si l'imagier ne connaissait pas l'usage du baisement du pied de saint Pierre dans la basilique du Vatican, — ce qui infirmerait l'hypothèse aujourd'hui admise que la statue de saint Pierre ne date que du xiii^e^ siècle et non du v^e^, comme on l'estimait jadis.

« Au-dessus de la tête de Iaropolk se lit l'inscription à demi grecque et à demi slave : Ο ΔΙΚΕΟC ΙΑΡΟΠЬΛΚѠ. Après de nombreuses réflexions et de longues recherches, M. Kondakov, trouvant que l'épithète δίκαιος se donne surtout à Job dans l'Ancien Testament, suppose qu'elle fut, par comparaison, appliquée à Iaropolk, alors qu'il rentrait dans ses possessions à Vladimir en Volhynie. Peut-être en pourrait-on inférer que ce fut dans cette ville que fut exécutée la miniature, peu avant la mort prématurée du prince.

« Iaropolk implorant saint Pierre, les yeux levés vers lui, est coiffé d'une couronne formant bonnet, composée d'un cercle couvert de pierres précieuses et entouré de perles. La calotte en est faite d'une étoffe de drap d'or, également

Digitized by Google

ornée de pierres précieuses et de perles. Il semble, en se référant au *De officiis* de Codinus, que cette couronne corresponde à celle du despote et du grand *primicerius*.

« Iaropolk a la barbe ronde et les cheveux de couleur rousse, point rempli d'intérêt quant à la question si discutée de l'origine variague des princes russes. Hormis ces détails, son type toutefois s'éloigne peu du type byzantin. Le prince est vêtu d'une robe cramoisie, ornée de bandes de drap d'or qui, au col, aux poignets, au bas de la robe, à la ceinture et dans des appliques latérales, sont semées de saphirs et de rubis. L'étoffe de la robe paraît être du brocart ou du velours broché de lys d'or. A l'inverse de ce que nous verrons dans la miniature du couronnement, Iaropolk n'a ici aucun manteau. C'est qu'il n'est que prince; couronné, il devient grand prince (grand-duc) et a droit à l'insigne royal. Iaropolk est chaussé de bottes rouges, dont l'usage appartenait à beaucoup de dignitaires de l'empire. Sa femme est vêtue d'une robe bleu d'azur, recouverte du *lorum*, ce qui prouverait qu'elle avait rang de patricienne ayant droit à ce vêtement. Elle est coiffée d'un haut bonnet en forme de tour, orné de pierreries, qui répond à ce que sera le *kakochnik* russe. Une sorte de voile recouvre sa nuque. Elle a des chaussures rouges.

« Bien que la figure de Gertrude soit assez mal conservée, on voit que la princesse est revêtue de la robe de fête, de couleur rouge, que portent aujourd'hui encore les paysannes russes. La mère de Iaropolk est recouverte du manteau grand-ducal, en brocart d'or, fixé sur la poitrine par une fibule ronde. Une sorte de voile entoure ses traits. Elle a un visage jeune qui n'a rien du portrait.

« La miniature dans laquelle le Christ couronne Iaropolk et Irène a un encadrement de méandres qui répète un des ornements du psautier d'Egbert. Cela donne à penser que l'artiste, en continuant ce psautier, avait à travailler dans le même style. Il a ajouté à l'encadrement quatre fleurons de lys byzantins qui figurent aussi dans la miniature du Crucifiement et dans celle de l'Imploration de saint Pierre. Près des princes couronnés se tiennent saint Pierre

Digitized by Google

et sainte Irène, ce qui nous apprend le nom chrétien de Iaropolk. D'abord prérogative de la maison impériale, une représentation du couronnement telle que nous le voyons dans cette miniature passa peu à peu aux rois de Géorgie, de Serbie, de Bulgarie, etc. Le Christ, dans notre miniature, est tout byzantin; mais les plis de ses vêtements sont plutôt latins. Les couronnes qu'il tient par l'arc qui les surmonte ont la forme de bandeaux métalliques et sont, en même temps que des couronnes votives, de vraies couronnes impériales ou royales. Comme il convient, Iaropolk et Irène sont dans cette scène plus richement vêtus qu'ils ne l'étaient devant saint Pierre. Sur leur robe est jeté un manteau byzantin, fait d'un morceau d'étoffe incarnat sombre, orné de pierreries et bordé d'hermine. Irène a la tête enveloppée d'un voile oriental bariolé, sous lequel s'aperçoit un bonnet en tissu d'or, orné de pierreries. Sainte Irène, derrière elle, est exactement vêtue comme l'était la princesse dans la première miniature. Les noms ne sont pas écrits d'une façon tout à fait correcte : le nom d'Irène est mal accentué, et celui de saint Pierre, quoique écrit en entier, porte cependant un signe d'abréviation. Sans cause iconographique, le haut de cette miniature est occupé par les emblèmes des quatre évangélistes dont le style est très byzantin.

« Quelques mots donneront une idée des trois autres miniatures et de leurs particularités.

« La Nativité du Christ offre la disposition générale des titres des manuscrits byzantins, mais avec une transformation russe des ornements. L'encadrement architectural rappelle plutôt le *Recueil de Sviatoslav* que le manuscrit de *Grégoire le Théologien* de la bibliothèque du Sinaï. La scène est traitée dans les formules iconographiques les plus courantes; il n'est de variation, dans les limites coutumières aux imagiers, que dans l'arc placé en tympan au haut du cadre, où sont inscrits deux anges. Au bas de la miniature sont ajoutés deux lions, gardes du roi naissant. La queue d'un des lions passe sous une des pattes de derrière. Il apparaît que l'artiste a pris ces animaux dans un original où ils

Digitized by Google

se présentaient sous forme de statues. Par suite de ces modifications et interprétations mal comprises, on juge qu'on a affaire à un imagier, non à un calligraphe, et on se demande si cet imagier était un miniaturiste de profession ; il ne le semble pas.

« Le Crucifiement ne donne pas lui non plus une composition rigoureusement byzantine. Les médaillons des évangélistes cantonnent la scène centrale, encadrée dans une croix, en laquelle s'inscrivent mal les personnages disposés au pied du calvaire. Cette miniature est entourée d'une bordure qui semble faite pour l'émail ; le fond du médaillon des évangélistes est lui aussi bariolé. Les rinceaux qui remplissent les vides de la miniature rappellent d'assez près le *Recueil de Sviatoslav*.

« La Vierge sur le trône, la dernière miniature qui nous occupe, répond aux types qui ornent les absides en mosaïques des églises du XI^e^ siècle. C'est la représentation la plus ancienne du type que la *Vie des Pères* du monastère des Catacombes, à Kiev, dit avoir figuré vers 1083-1089 sur l'autel de l'église des Catacombes ; elle se répandit de là dans toute la Russie. La Vierge de notre miniature soulève l'Enfant sur ses genoux, le soutenant à la poitrine, comme pour lui permettre de faire porter plus loin sa bénédiction. La disparition de la Vierge des Catacombes fait que l'on ne peut indiquer chez le miniaturiste que la connaissance d'un modèle grec de la deuxième moitié du XI^e^ siècle. Le visage de Marie et celui de l'Enfant sont peints dans le *Codex Gertrudianus* d'une façon sèche et brusque avec de fortes ombres olivâtres.

« Au total, les miniatures ajoutées au psautier de Trèves offrent, selon M. Kondakov, une translation scolaire d'un type byzantin. Tout le démontre : couleurs boueuses, dessins sertis de noir, fautes d'élève qui confond les plis de vêtements différents ou qui, d'aventure, oublie une main. Quant à attribuer cette œuvre à un artiste russe, comme le fait M. Arthur Hasselof, qui estime que les miniatures ont été exécutées à Kiev entre 1078 et 1087 alors que l'on construisait le monastère des Catacombes, M. Kondakov est

Digitized by Google

moins affirmatif. L'art byzantin était, dans la seconde moitié du XI[e] siècle, répandu dans tout l'Occident; si les miniatures ajoutées au psautier de Trèves ressemblent à celles des manuscrits russes, c'est que les artistes occidentaux et les artistes russes copiaient les uns et les autres des modèles grecs. Au *Codex Gertrudianus*, M. Kondakov préfère l'*Évangile d'Ostromir*, qui a bien plus de style, et le *Recueil de Sviatoslav*, qui est aux deux précédents « comme une aqua- « relle comparée à une peinture à l'huile. »

MM. Durrieu et de la Tour présentent quelques observations.

M. O. Vauvillé, associé correspondant national, présente quelques bagues avec intailles provenant de l'oppidum de Pommiers (Aisne)[1].

« Sur ma demande, M. Brunehaut a eu l'amabilité de me confier trois fragments de bagues, provenant des fouilles de fonds d'habitations gauloises de Pommiers, bien datées par de nombreuses monnaies de cette époque. Ces bagues en fer, par suite d'oxydation, n'ont presque plus que le chaton et la pierre gravée; je les présente à la Société.

« La première est ornée d'une agate grise, de forme ovale, de 0[m]010 sur 0[m]007, sur laquelle on voit une massue entre deux traits.

Intaille trouvée à Pommiers.

« La deuxième, avec agate à plusieurs couches, ovale, de 0[m]009 sur 0[m]0075, représente un paon au repos.

1. Les dessins qui accompagnent cette note sont dus à notre confrère M. H. de la Tour, que je prie de recevoir tous mes remerciments.

Digitized by Google

« La troisième, la plus intéressante, est ornée d'une superbe intaille sur agate, également à plusieurs couches,

Intaille trouvée à Pommiers.

ovale, de 0m015 sur 0m012. On y voit un Pégase galopant à gauche; au-dessus, entre la tête et l'aile, V; entre l'aile et la queue, EL; entre la queue et les pieds de derrière,

Intaille trouvée à Pommiers.

VG?; sous le cheval, NI[1]. L'inscription de cette bague est à étudier, car elle peut varier suivant le point de départ de la lecture. Il me semble intéressant de faire remarquer que le Pégase de cette bague a une certaine analogie, comme allure et forme, avec celui qu'on voit représenté sur les très nombreuses monnaies gauloises en bronze, des Suessions, à la légende CRICIRV, qui ont été trouvées dans le même oppidum que les bagues.

« Voici une quatrième bague en argent de ma collection[2]; elle a été aussi trouvée dans un fond d'habitation gauloise de la même enceinte, elle est ornée d'une pierre gravée sur cornaline pâle, de forme ronde, de 0m013 de

1. M. A. de Barthélemy pensait voir : VU-NI-V-EL.

2. Cette bague a déjà été présentée à la Société dans la séance du 27 décembre 1905.

Digitized by Google

diamètre, elle représente un arbre sur plan incliné et à côté une massue dressée. »

Intaille trouvée à Pommiers.

M. de la Tour, s'appuyant sur la provenance de ces bagues découvertes parmi des monnaies gauloises et dans les ruines d'habitations gauloises, ainsi que sur le style de la principale d'entre elles et sur son inscription VEIVGNI, conclut que les Gaulois ont gravé les pierres fines aussi bien que le bronze et l'acier.

M. Blanchet confirme cette opinion en fournissant d'autres exemples de pierres gravées de style sûrement gaulois.

M. Pallu de Lessert, membre résidant, termine la lecture du mémoire du Dr R. Brulard sur les fouilles du Magny-Lambert.

Séance du 6 Juin.

Présidence de M. le baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Delattre (R. P.). *Le plus grand sarcophage trouvé dans les nécropoles puniques de Carthage.* Paris, 1906, in-8°. (Extrait des *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*)

— *Inscriptions chrétiennes de Carthage,* 1898-1904. Tunis, 1906, in-8°.

Fortes (José). *A Estacão Archeologica d'Alvarelhos.* Porto, 1899, in-8°.

— *Lagar de Mouros* (*Amarante*). Porto, 1901, in-4°.

Digitized by Google

Fortes (José). *Instrumentos de bronze.* Lisboa, 1902, in-8°.
— *Balineum Luso-Romano de S. Vicente do Pinheiro (Penafiel).* Porto, 1902, in-8°.
— *Fibulas e Fivelas.* Lisboa, 1904, in-8°.
— *A Necropole dolmenica de Salles.* Porto, 1903, in-8°.
— *Restos de una villa Lusitano-Romana (Povoa de Varziun).* Porto, 1905, in-8°.
— *As Fibulas do Noroesta da Peninsula.* Porto, 1905, in-4°.
Goby (Paul). *Sur quelques meules à grains et un moulin ancien découverts dans l'arrondissement de Grasse.* Nice, 1905, in-8°.
Guebhard (Dr). *Fouilles et glanes tumulaires aux environs de Saint-Vallier de Thiey, Alpes-Maritimes.* Le Mans, 1905, in-8°.
— *Essai d'inventaire des enceintes préhistoriques du département du Var.* Le Mans, 1906, in-8°.
— *Sur un trésor de deniers romains trouvé en 1901 aux environs de Nice.* Nice, 1904, in-8°.
Levillain, Poupardin et Clouzot. *A propos des monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert.* Paris, in-8°.
Marquet de Vasselot (J.-J.). *Les émaux limousins à fond vermiculé.* Paris, 1906, in-8°. (Extrait de la *Revue archéologique.*)

Le président annonce le décès de M. E. Piette, associé correspondant national, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

Le président déclare vacante la place de membre résidant occupée par M. E. Molinier et propose de fixer l'élection au premier mercredi de juillet.

Il est procédé au scrutin pour l'élection d'un membre résidant.
M. E. Mâle est élu membre résidant.

Sur le rapport de M. Durrieu, M. A. de Titoff, présenté par MM. l'abbé Thédenat et de Baye, est élu associé correspondant étranger.

Digitized by Google

Sur les rapports de MM. Enlart, Martin, Ruelle et de Loisne, MM. P. Dubois, présenté par MM. de Baye et Marquet de Vasselot, M. Maindron, présenté par MM. Babelon et Maurice, Ch. Manneville, présenté par MM. Omont et Martin, et le Dr A. Guebhard, présenté par MM. Babelon et de Baye, sont élus associés correspondants nationaux.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« Dans la séance du 27 décembre dernier, j'ai présenté une inscription latine copiée à Frolois (Côte-d'Or) par M. Parisot, professeur au lycée de Mâcon[1]. Je tiens à dire que la copie de M. Parisot est parfaitement exacte, ainsi que permet de le constater une excellente photographie que je dois à notre correspondant M. H. Corot et qui est reproduite ci-dessous.

Inscription latine de Frolois.

« Sur cette stèle funéraire, après les mots *D(iis) M(anibus)*,

1. *Bulletin*, 1905, p. 357-359.

Digitized by Google

Munimin(tum), on ne peut pas songer à trouver autre chose que des noms indigènes, dont le premier, RIPCFCNVS, semble devoir être transcrit *Ripc[e]cnus* ou *Ripc[i]cnus*.

« Ce nom est nouveau. Cependant, on conserve au Musée d'Autun la stèle funéraire d'un Éduen nommé *Ripcus*[1] :

D M
RIPCI

« Il est certain que la lecture *Ripci*, sur laquelle on avait hésité en ce qui concernait la troisième lettre (*fortasse Reci*), se trouve maintenant confirmée par le nouveau texte de Frolois qui appartient aussi à la région éduenne.

« Le suffixe *cnus* correspond à *cnos*, qui, précédé d'un nom au génitif, indique toujours la filiation et que nous retrouvons dans des inscriptions gauloises. Par exemple :

Iccavos Oppiani-cnos (inscr. du Musée de Beaune).
Andecamulos Toutissi-cnos (inscr. de Nevers).

« Il est vrai que dans ces inscriptions gauloises le nom composé avec *cnos* occupe d'ordinaire le second rang, tandis que dans l'inscription de Frolois il est placé en première ligne. L'inscription gauloise d'Autun paraît pourtant présenter une interversion analogue à celle de l'épitaphe de Frolois :

....li-cnos Contextos (inscr. d'Autun).

Il semble donc que l'on soit autorisé à lire sur la stèle en question :

Ripc[i]cnus Dunau[s] ou *Duna(i)u[s]*[2],

1. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 2753.
2. A moins que l'on ne songe à *dunav(it)* pour *donavit*. L'interprétation du texte est difficile. La figure sculptée sur l'autre face de la stèle paraît être une figure de femme, ce qui est plutôt troublant.

Digitized by Google

Cf. *Belexena Dunai* et *Dunaio filio* dans deux inscriptions d'Auch [1].

« La stèle mesure 1m68 de hauteur et elle a été découverte en Possonnet, lieu dit du hameau de Vaubusin, commune de Frolois.

« M. H. Corot m'avertit aussi que le vase en pierre signalé par M. Parisot est un ancien étalon de mesure provenant du château de Frolois et qu'il ne remonte pas à l'époque romaine.

« Ainsi l'épitaphe de Frolois et celle d'Autun s'éclairent l'une par l'autre. On peut faire des observations analogues sur d'autres monuments funéraires de la région.

« Récemment, M. Henri de Flamare, archiviste de la Nièvre, m'envoyait le texte de trois nouvelles inscriptions trouvées à Entrains (Nièvre). L'une d'elles renferme, deux fois répété, le nom *Roxtano-rix,* qui semblait apparaître pour la première fois [2].

« Or, l'élément principal de ce mot, le nom *Roxtanus,* se retrouve en toutes lettres sur une inscription découverte à Dijon en 1890 [3]. En outre, on conserve au Musée Rolin, à Autun, un monument funéraire qui présente ce reste d'épitaphe [4] :

D M
ROXTA[?]
I

« A la ligne 2, les trois premières lettres sont seules intactes; la quatrième, incomplète, est certaine, c'est un T; la cinquième, dont il ne reste que la partie supérieure, est vraisemblablement un A. Quant à la sixième, elle consiste en un reste de haste qui peut aussi bien appartenir à un I, un L ou un N. En supposant un N, on obtient *Roxta*[*n*]*i* au lieu de *Roxta*[*l*]*i* proposé par le *Corpus.* »

1. *Corp. inscr. lat.,* XIII, 456 et 459.
2. *Bulletin archéologique du Comité,* 1904, p. CXXXIII.
3. *Corp. inscr. lat.,* XIII, 5537.
4. *Ibid.,* 2755.

Digitized by Google

Séance du 13 Juin.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Beaumont (comte de). *Trois broderies tourangelles du XVII^e s.* Paris, 1905, in-8°.

Goby et Guebhard. *Sur les enceintes préhistoriques des Préalpes-Maritimes.* Paris, 1905, in-8°.

M. E. Michon, membre résidant, dépose sur le bureau, au nom de la Commission des impressions, le 1^er^ fascicule du *Bulletin* de 1906.

M. P. Arnauldet, associé correspondant national, complète une communication précédente relative aux inventaires des tapisseries du château de Blois au XV^e^ siècle :

« Dans la séance du 13 décembre 1905[1], j'ai présenté un inventaire inachevé du 22 août 1501 des tapisseries alors conservées à Blois. J'ai cherché à le compléter à l'aide d'indications contenues dans les inventaires partiels d'Anne de Bretagne qui se trouvent au Cabinet des manuscrits à la Bibliothèque nationale[2]. Parmi ces documents, une liste sommaire des tapisseries du château de Blois a pour titre : « Inventaire de la tapisserie apportée de Milan, appartenant « à ladite dame, et la tapisserie du château de Bloys et « autres choses cy-après déclarées, lesquelles Benard Lecourt « a laissées en garde à Gabriel, fait audit lieu, le VI^e^ jour « de septembre mil cinq cent sept[3]. » Cet état porte en marge la mention « rapportée par Jehan Lefèvre audit « Bloys[4] », note qui confirme le transport, en 1501, de Nantes à Blois, des tapisseries de la reine, confiées à Gabriel de

1. *Bulletin*, 1905, p. 346-352.
2. Ms. fr. 22335.
3. Ms. fr. 22335, p. 249-250.
4. Ibid., p. 247.

Digitized by Google

Herbaumez, tapissier du roi. Le même jour (6 septembre 1507) était dressé un autre état des tapisseries données en garde à Jehan de Doulx et à Baudichon de Hamel.

« Les documents du xv^e^ siècle sont plus importants et permettent de compléter l'inventaire de 1501. Le cahier sur lequel il est écrit a douze pages, dont six ont été remplies, le scribe s'étant arrêté après avoir décrit deux tapisseries milanaises : ce sont ces articles qui ont été transcrits précédemment dans un inventaire du 11 janvier 1499 contenant ainsi ce qui manque à celui de 1501. Il y a identité entre ces deux inventaires quant aux objets décrits, puisqu'il se trouve indiqué en marge du document de 1499 que les tapisseries qui y sont décrites ont été depuis rapportées à Blois. Les trois premiers articles sont relatifs aux tapisseries de Milan et les trois suivants à des tapisseries royales ou ducales avec fleurs de lis et initiales de la reine Anne de Bretagne. Cet inventaire a pour titre : « Autre tappicerie « amenée de Millan et de Méhun baillés audit Jehan Lefeuvre « par ledit maistre Jehan Bénart, comme appert par ledit « inventaire signé dudit Lefeuvre, fait le xi^e^ jour de jan- « vier mil IIII^c^ IIII^xx^ et dix-neuf[1]. »

« Je cite simplement cet inventaire, parce qu'il se trouve reproduit parmi les pièces justificatives de la vie d'Anne de Bretagne par Leroux de Lincy[2]. Une seconde copie de ce même document prouve que les tapisseries qui y sont décrites, d'abord à Amboise, furent ensuite transportées à Nantes et ramenées à Blois en 1501 : « Inventaire de la « tappicerye que Jehan Le Fèvre, tappicier de la royne, a « envoyez à Nantes[3]... »

« A la suite des articles relatifs aux tapisseries milanaises et à celles provenant de la reine Anne devait se trouver l'état descriptif des tapisseries originaires de Naples. Un inventaire dressé le 30 janvier 1495 nous les fait connaître[4] :

1. Ms. fr. 22335, p. 50-51.
2. Leroux de Lincy, *Vie d'Anne de Bretagne;* t. IV, p. 84-85.
3. Ms. fr. 22335, p. 129.
4. Ms. fr. 22335, p. 51-52 et 130-133.

Digitized by Google

ce sont des tapisseries à personnages, à verdure, de nombreux tapis de velours ou de damas, des tapis en cuir doré, une passion de lettres romaines en toile, une généalogie des rois aussi sur toile, des bannières avec armes des rois d'Aragon, etc., en tout 434 pièces décrites en 53 articles.

« Ces inventaires partiels ne sont pas les seuls qui aient été faits du mobilier des châteaux de Nantes, d'Amboise et de Blois. Il y en a un certain nombre d'autres de la même époque relatifs à des tapisseries de chapelle ou d'église, à des tableaux, à de la vaisselle d'or ou d'argent de Charles VIII et d'Anne de Bretagne. Ils apportent une contribution importante à l'histoire du mobilier des châteaux royaux des bords de la Loire aux XV^e^ et XVI^e^ siècles. »

M. F. de Mély, membre résidant, fait la communication suivante :

« La balance romaine en bronze que j'ai l'honneur de présenter à la Société appartient aujourd'hui à M. Desportes, de Lisieux, vice-président de la Société du Vieux-Lisieux.

« Elle a été trouvée en 1866 dans la rue aux Fèvres, que ses vieilles maisons du moyen âge ont rendue célèbre. On la découvrit en creusant les fondations de la cheminée de l'usine Bordeaux, en même temps que des fragments de corniches, de fûts, de soubassements et des chapiteaux de colonnes ioniques en marbre blanc. Ils provenaient d'un monument de la seconde ville gallo-romaine, Noviomagus, et datent probablement du IV^e^ siècle.

« La balance devint la propriété du D^r^ Billon, chez qui elle est demeurée jusqu'à son décès, en 1904.

« Elle se compose d'une tige de bronze creuse, mesurant 0^m^195, terminée par un anneau fixe auquel pend un crochet mobile à trois branches recourbées; à 0^m^13 du crochet se trouve un autre anneau fixe; quant au poids, il est formé d'une tête creuse d'homme âgé, barbue, à double face, suspendue à une petite chaîne formée de mailles de laiton; elle a 0^m^065 dans sa plus grande largeur et 0^m^05 de hauteur et pèse actuellement (la base a été détruite) 216 grammes.

Digitized by Google

« J'ai cru devoir la signaler à la Société parce qu'elle permet de faire un très curieux rapprochement.

Têtes en verre et en bronze trouvées à Lisieux.

« Au Musée de Lisieux, dans une vitrine qui contient d'admirables verres sortis des fouilles qui furent entreprises en 1866 également aux abords de la ville, sur l'emplacement du cimetière gallo-romain, on peut admirer une petite tête de verre, double aussi, de la même dimension que le poids de bronze de la balance. C'était une petite fiole à parfums, placée dans une sépulture auprès de l'urne cinéraire. Elle est en verre mince, de couleur bleu-verdâtre : sur les côtés on remarque les traces de la bavure produite dans le joint du moule composé seulement de deux morceaux.

« Le coup de pioche qui l'a mise au jour en a brisé la partie supérieure et presque complètement l'une des deux figures, dont le type était plus fin et plus élégant que celui du poids de la balance.

« Le cimetière où elle fut trouvée, à 1m30 de profondeur, était situé sur l'emplacement de la rue qui mène à la petite gare du Grand-Jardin; il se trouvait à sept ou huit cents

Digitized by Google

mètres du temple ou palais dans lequel la balance a été découverte. »

M. J.-J. Marquet de Vasselot, membre résidant, entretient la Société d'une vasque italienne en bronze, du XV^e^ siècle, qui fait partie de la collection de M. Martin Le Roy.

« Cette vasque, d'un style et d'une fonte remarquables, peut compter parmi les plus belles pièces de ce genre qui soient parvenues jusqu'à nous. De forme ronde, elle est légèrement évasée vers le haut, et munie d'une base moulurée. Elle est décorée, à la partie inférieure, de grandes feuilles d'acanthe et, au-dessus, d'une frise composée d'une branche de chêne chargée de glands. La base, moulurée en forme de doucine renversée, et le bord supérieur, sont couverts d'ornements à l'antique : rais de cœur, rangs de perles et rinceaux.

« Mais ce ne sont point seulement sa beauté et ses grandes dimensions qui donnent à cette vasque un intérêt particulier. Par une exception trop rare, elle porte le nom de son auteur; sur sa base, en effet, se déroule cette inscription gravée en capitales à l'antique :

+ NICOLAVS · FABIANI · BOLNEOREGIEN · FECIT · A · D · M CCCCXCI.

« Il est intéressant de connaître le nom d'un artiste qui mérite d'être compté parmi les plus habiles de son temps et de qui d'autres ouvrages subsistent sans doute encore[1]. Mais il semble malheureusement que l'on doive, pour le moment, se borner à connaître son nom et se résigner à ne rien savoir de plus sur lui. Vasari et l'Anonyme de Morelli ne le citent point; et des recherches faites dans les ouvrages

1. M. Martin Le Roy possède une autre vasque, non signée, qui fait pendant à celle-ci. Elle est décorée à la partie supérieure, non plus d'une branche de chêne, mais d'une branche de vigne chargée de grappes.

Digitized by Google

de Milanesi, de Müntz, de Molinier, dans les catalogues des grands Musées et des principales expositions rétrospectives n'ont donné aucun résultat. De plus, quelques-uns de nos confrères étrangers les plus compétents, comme M. le Dr Knapp, de Berlin, et M. Supino, directeur du Musée du Bargello, n'ont pu nous donner sur notre artiste aucun renseignement. Il faut donc se contenter des indications fournies par l'inscription elle-même.

« Celle-ci, d'ailleurs, nous apprend encore de quel pays Nicolaus Fabiani était originaire. *Bolneoregiensis* doit signifier, en effet, habitant de Bagnorea (Balneum regis), petite ville ombrienne située entre Orvieto et Pérouse[1]. Il faut admettre, pour cela, que l'auteur de l'inscription s'est trompé et a gravé, à la première syllabe, un O à la place d'un A, car il n'existe pas, semble-t-il, de nom de lieu commençant par *Bolneo*... Et ce qui autoriserait à l'accuser d'erreur, c'est le fait qu'il en avait commis une seconde dans la date : quand on regarde celle-ci de près, on constate sur l'avant-dernier chiffre (un C) les traces d'un X qui a été mal effacé.

« De pareilles fautes sont assez rares dans les inscriptions de la Renaissance, et l'on pourrait se demander si celle-ci n'aurait pas été ajoutée à une date ultérieure. Mais une telle hypothèse nous semble, dans le cas présent, tout à fait inadmissible. Car d'abord le caractère épigraphique de l'inscription et la patine du bronze ne laissent point supposer une pareille supercherie; et ensuite nul faussaire n'aurait eu l'idée d'apposer à une pièce aussi belle le nom d'un artiste tout à fait inconnu : à tant faire que d'inventer une signature, il aurait mis celle de Donatello, de Riccio ou de quelque autre de leurs émules.

« La liste, — bien courte, — des fondeurs italiens de la Renaissance doit donc être enrichie d'un nouveau nom; et il faut souhaiter que l'on découvre bientôt quelques renseignements sur ce Nicolaus Fabiani, qui mérite, par son habileté, d'être rapproché de ses plus illustres rivaux. »

1. Cf. le *Corpus*, t. XI, 1re partie, p. 443, et l'*Atlas* de Kiepert.

Digitized by Google

M. Ch. Sellier, associé correspondant national, informe la Société de la découverte sur le chantier du Métropolitain, au quai aux Fleurs, de débris de stèles romaines qui pouvaient se trouver à la base du mur d'enceinte de la Cité : l'une est ornée de trois personnages. L'épaisseur du mur à la base était de 2m30 à 2m40, mais il n'est pas certain que ce soit le mur antique, car on a utilisé des débris romains dans les murs d'enceinte du moyen âge.

M. Sellier signale aussi les hypocaustes trouvés à dix mètres de la caserne de la Cité; ils sont du même type que ceux trouvés en 1848 quand on a percé la rue de Constantine.

MM. le Dr Capitan, Blanchet et de Villenoisy présentent quelques observations.

M. P. Monceaux, membre résidant, fait la communication suivante :

« On a trouvé récemment, au bord du lac de Tunis, entre La Goulette et Radès, près de la saline dite La Princesse, un long mur en grandes pierres de taille qui paraît avoir appartenu à un quai. Deux inscriptions ont été découvertes à cet endroit. L'une d'elles, qui débute par une croix et un verset biblique, a déjà été signalée à la Société et a donné lieu à d'intéressantes discussions[1]. La seconde inscription, très courte et mutilée, vient d'être publiée par le R. P. Delattre. Elle est gravée sur un bloc de pierre, long de 0m92, large et épais de 0m60, qui provient du mur de quai. Une des grandes faces porte à la partie inférieure, dans le sens de la longueur, les lettres suivantes, hautes de 0m09 :

■■ INCFNM

« A propos de cette inscription énigmatique, le R. P. Delattre fait cette remarque : « On dirait une marque de « carrière[2]. »

1. *Bull. de la Soc. des Antiq. de Fr.*, 1905, p. 267.
2. Delattre, *Inscriptions chrétiennes de Carthage* (Tunis, 1906), p. 4.

Digitized by Google

« Si l'observation est juste, on pourrait interpréter et compléter ainsi l'inscription :

[*Offic*]*in*(*a*) *Gen*(*ii*) *M*(*ontis*).

« C'est le nom de l'un des chantiers antiques des carrières de Chemtou (Simittu), chantier qui était en exploitation dans l'année 183 de notre ère[1]. On pourrait donc supposer que le quai nouvellement découvert au bord du lac de Tunis a été construit, vers la fin du IIe siècle, avec des pierres prises et taillées dans les carrières de Simittu. Ce n'est là, d'ailleurs, qu'une hypothèse; et l'interprétation de l'inscription reste subordonnée à l'examen comparé des matériaux. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, signale un fragment d'inscription romaine qu'il a copié le mois dernier en visitant l'abbaye de Fontfroide, près de Narbonne. Il ignore si ce fragment, d'ailleurs sans importance, est inédit :

. . . . . RATE
. . . ATREM

[*p*]*atrem*, [*m*]*atrem* ou [*fr*]*atrem*. Ce débris renferme la fin de deux lignes. Il a été employé dans un mur de soutènement que le visiteur trouve à sa droite en se rendant vers l'entrée principale de l'église de l'abbaye. Le vol. XII du *Corpus* latin n'indique comme provenant de Fontfroide qu'un petit autel votif à Mercure[2], transporté aujourd'hui au Musée de Narbonne.

1. *Bull. de la Soc. des Antiq. de Fr.*, 1900, p. 326.
2. N. 4331.

Digitized by Google

Séance du 20 Juin.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Magne (Charles). *Le fer à cheval dans l'antiquité. Quelques documents nouveaux provenant des fouilles du sol parisien.* Paris, 1905, in-8°.

M. le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, entretient la Société d'un essai qu'il a fait pratiquer en 1902 au 18e Chasseurs à Saint-Germain-en-Laye.

« Une *solea* forgée d'après un modèle authentique du Musée de Saint-Germain fut attachée au pied d'un cheval et utilisée pendant un mois.

« Cette expérience a démontré que la *solea* est une ferrure, qu'elle s'applique et s'attache facilement au pied du cheval; qu'elle ne peut, en aucun cas, servir d'entrave ni de garantie contre les chausse-trapes, ainsi que certains l'ont pensé; que le cheval muni de la *solea* ne peut circuler qu'au pas; qu'aux allures vives, au contraire, la *solea* est de suite arrachée; que ses liens blessent facilement le paturon, ce qui explique les doléances de nombreux textes, notamment de l'Ὑποδημάτια d'Apsyrtus, vétérinaire des armées romaines en Orient au IVe siècle; que cette ferrure est tellement inférieure à la plus mauvaise ferrure à clous qu'elle n'a pu vraisemblablement coexister avec cette dernière si les Romains l'avaient connue; que la découverte de la Saalbourg ne suffit pas pour infirmer à ce sujet l'absence de toute citation écrite, de toute figuration authentique de la ferrure à clous jusqu'au IXe siècle (Traité d'art militaire de l'empereur Léon); qu'en somme cette ferrure, la *solea*, n'était pas utilisable militairement aux allures vives; que c'était seulement une ferrure vétérinaire, permettant de conserver, de guérir en marchant et de faire

Digitized by Google

suivre dans les colonnes les chevaux indisponibles pour usure ou maladie du pied. »

M. Lefebvre des Noëttes signale ensuite à la Société une cuve baptismale portative en plomb, trouvée à Alençon et provenant vraisemblablement d'une église des environs.

« Cette cuve, du XIVe siècle, porte sur son couvercle quatre figurines en relief. L'une de ces figurines est bien conservée, elle représente une sainte lisant dans un livre. Habilement modelée, d'un style gracieux et d'une réelle valeur d'art, elle offre, avec les petits personnages qui peuplent la première porte de Ghiberti au baptistère, une ressemblance remarquable. »

M. Ch. Sellier, associé correspondant national, invite les membres de la Société à se joindre à la Commission du Vieux-Paris pour visiter, le lendemain à deux heures, les fouilles du Quai-aux-Fleurs.

« Le mur antique qu'on dégage en ce moment est formé de blocs de 0m60 à 1 mètre d'épaisseur, en deux lits superposés, et la ligne de la muraille se raccorde avec celle qui a été trouvée sous la rue de la Colombe.

« Parmi les sculptures découvertes est une pierre ornée d'un dragon et une autre où deux personnages portent un coffret. »

M. Héron de Villefosse ajoute que parmi les monuments funéraires, retirés du mur d'enceinte, se trouvent trois inscriptions bien gravées. Les stèles, ornées de bas-reliefs professionnels, représentent des pêcheurs, des marchands; sur l'un d'eux on voit un chariot à quatre roues chargé d'un grand coffre dans lequel un serviteur verse le contenu d'une corbeille; sur un fragment de frise on reconnaît des Néréides... etc.

M. P. Bordeaux, associé correspondant national, fait connaître à la Société l'existence d'une pierre levée en grès, située dans les environs de Survilliers (Seine-et-Oise), sur la lisière des bois qui se rattachaient autrefois aux forêts

Digitized by Google

d'Orry-Caye et de Chantilly[1]. Elle a 2m50 de hauteur et 1m50 de largeur à la base avec une épaisseur de 0m30 en moyenne. Elle se termine en pointe à sa partie supérieure, et, par suite, sa forme présente un triangle légèrement aigu. Cette particularité, anormale pour un menhir, ainsi que la cassure visible qui apparait sur le côté diagonal, laisse supposer, à première vue, que cette pierre pourrait être le restant de la paroi d'un dolmen, dont les autres parties auraient été enlevées pour servir à construire les maisons de paysans du village voisin de Fosses.

« On n'aperçoit dans les environs immédiats aucune trace de tumulus. Les habitants de Fosses qui, de temps immémorial, dénomment cette pierre levée « la pierre longue », m'ont affirmé que dans l'intérieur et au milieu du petit bois, sur la lisière duquel la pierre est placée, lorsqu'on le coupe à blanc tous les quinze ou dix-huit ans, on voit à fleur du sol une certaine quantité de grosses pierres, dépassant le sol d'à peine 0m20 ou 0m30, qui paraissent disposées en alignement ou peut-être plutôt en cercle. Vu l'épaisseur du fourré au centre du bois, il ne m'a pas été possible de vérifier le fait, et je ne puis dire s'il existe réellement dans le voisinage un cromlech plus ou moins bien conservé. Il est possible que cette supposition d'un dolmen doive être écartée et que la pierre levée en question soit seulement un menhir à base très large d'une forme qui se rencontre exceptionnellement.

« M. le Dr Capitan, aux connaissances duquel je me suis permis de faire appel, m'a dit qu'il croyait que cette pierre levée n'avait encore été signalée dans aucun livre ou catalogue concernant les monuments mégalithiques, notamment ceux des environs de Paris. Il devient, par suite, intéressant de préciser la situation exacte de ce reste des temps préhistoriques.

« La pierre se trouve à 28 kilomètres, à vol d'oiseau, de Paris, sur la lisière d'un petit bois dépendant de la com-

1. M. Ch. Violas, demeurant au Raincy (Seine-et-Oise), a le premier signalé cette pierre à mon attention et m'a mis à même d'en présenter une photographie.

Digitized by Google

mune de Fosses, non loin du chemin de traverse conduisant directement de Fosses à Puiseux-lez-Louvres, à droite du chemin, en se dirigeant vers ce dernier village, à l'endroit où la colline cesse et où les champs ne forment plus qu'un plateau jusqu'à Puiseux. Elle est à 13 kilomètres à l'est du dolmen si connu de la pierre turquaise existant dans la forêt de Carnelle, près de Beaumont (Seine-et-Oise). Le village de Fosses, sur le territoire duquel se trouve la pierre en question, est au fond d'une vallée et placé sur la route conduisant de Luzarches à la station de Survilliers (chemin de fer du Nord, ligne de Chantilly). Le petit bois où ce monument mégalithique se trouve est à 2 kilomètres et demi de la lisière de la forêt d'Orry-Caye, reliée elle-même à la forêt de Chantilly, qui devait s'étendre sans interruption jusque-là il y a nombre d'années.

« La Société des Antiquaires appréciera s'il ne conviendrait pas de demander le classement de ce monument mégalithique, dont le principal intérêt consiste dans son voisinage de la capitale, voisinage qui l'expose à une destruction assez rapide.

« Il conviendrait peut-être de saisir en même temps de cette question de classement la Commission des monuments mégalithiques ou la Société d'anthropologie préhistorique, dont le Dr Capitan est le zélé président. »

La Société s'associe au vœu de classement de ce menhir, qui est renvoyé à M. le Dr Capitan.

M. le baron J. de Baye, membre résidant, fait la communication suivante :

« Plusieurs fois j'ai eu l'honneur d'entretenir notre Compagnie d'objets analogues à ceux de nos sépultures mérovingiennes trouvés dans la Russie méridionale et plus particulièrement en Crimée. Vous savez que je les ai attribués aux Goths. Actuellement, je réunis les matériaux recueillis dans cet ordre d'idées durant mon dernier voyage. En attendant que je puisse vous les faire connaître, je tiens à vous signaler une trouvaille récente dont un de nos compatriotes résidant en Crimée, M. de Massonneau,

Digitized by Google

vient de me faire part. Je fixerai votre attention seulement sur les bijoux reproduits sur la photographie jointe à sa lettre. Le vase en verre et les figurines d'animaux proviennent de tombeaux d'une autre localité, appartiennent à une autre époque et à une autre civilisation.

« Quant aux fibules, au nombre de deux, elles sont du type que vous connaissez bien; leur corps en bronze est plaqué d'une feuille d'argent incrustée de six verroteries de couleur jaune. Le collier se compose de grains en corail et en pâte de verre.

« L'intérêt de ces parures réside surtout dans la situation géographique de la localité où elles ont été trouvées. Elles proviennent en effet de la rive caucasique du détroit qui ferme le palus Méotide, c'est-à-dire de la presqu'île de Taman qui fait face à celle de Panticapée. »

Séance du 27 Juin.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Beaupré (comte). *La station funéraire de Bois-l'Abbé (Sexey-aux-Forges)*. Nancy, 1905, in-8°.

— *Note sur les enceintes à Vallum calciné*. Le Mans, 1906, in-8°.

— *Observations concernant une forme particulière de tumulus, signalée en 1882 par M. Chauvet*. Le Mans, 1906, in-8°.

Héron de Villefosse. *Antiquités romaines trouvées à Alise-Sainte-Reine*. Paris, 1906, in-8°.

Schnée et Charlot. *Centenaire du lycée Henri IV. Notice historique sur l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève*. Paris, in-8°.

M. G. Lafaye, membre résidant, fait hommage d'un volume publié par l'Association des anciens élèves du lycée Henri IV, sous ce titre : *Centenaire du lycée* (1804-1904).

Il contient une étude sur l'abbaye de Sainte-Geneviève.

Digitized by Google

due à la plume de M. Frédéric Sœhnée, professeur honoraire au lycée Henri IV. L'auteur, après avoir rassemblé tout ce que l'on sait sur les bâtiments de la célèbre abbaye et sur son histoire, a eu l'heureuse idée de cataloguer les œuvres d'art qui en ont été enlevées depuis la Révolution et qui se trouvent aujourd'hui dispersées dans diverses collections. Ce travail, illustré de nombreuses gravures d'après d'anciennes estampes, reconstitue sous une forme aussi exacte qu'agréable le passé du monument où le lycée Henri IV est installé.

M. Lafaye, dans quelques pages ajoutées à la notice de M. Sœhnée, a retracé, d'après des documents tirés des Archives nationales, l'histoire de l'École centrale du Panthéon, qui occupa le même local de 1796 à 1804.

M. E. Michon, membre résidant, fait la communication suivante :

« L'heureuse trouvaille, récemment faite par un archéologue fixé à Rome, M. le Dr L. Pollak, d'un bras droit antique du Laocoon a attiré l'attention publique sur la restauration de ce groupe célèbre.

« Le bras recueilli par M. Pollak chez un *scalpellino* romain et qu'il a eu la généreuse pensée d'offrir au Musée du Vatican n'est pas, est-il besoin de le répéter, le bras de l'exemplaire même conservé au Belvédère. Le marbre, tout d'abord, en diffère, étant du marbre de Paros et non du *grechetto*. Le travail, en outre, est beaucoup plus sommaire. Les dimensions, enfin, sont très légèrement moindres ; mais, sur ce dernier point, la différence est assez faible pour que la reconstitution de la figure, sur le papier au moins, ne souffre pas de difficulté. M. Pollak, qui en a joint l'esquisse aux quelques pages qu'il a consacrées à sa découverte[1], n'a pas eu de peine à faire voir qu'elle apportait la preuve matérielle de ce que la critique, d'ailleurs, était d'accord à admettre : à savoir que le bras du Laocoon, au lieu d'être

1. *Der rechte Arm des Laokoon*, *Römische Mittheilungen*, t. XX, 1906, p. 276-282 et pl. VIII.

Digitized by Google

allongé, était plié au coude et ramené sur lui-même. L'observation en avait déjà été faite, non seulement dès 1804 par Petit-Radel[1], mais par Winckelmann lui-même : « *Questo braccio avviluppato dal serpente piegar doveasi sopra la testa della statua*[2]. » Winckelmann, seulement, trouvait que la restauration, pour inexacte qu'elle fût, était un progrès : « *Sembra pero che il braccio ripiegato sul capo avrebbe in qualche maniera fatto torto al lavoro dividendo l'attenzione dello spettatore*[3]. » Petit-Radel, de son côté, écrivait : « Le bras « droit était plus courbé vers la tête, mais sans cependant la « toucher[4] ». Il semble, au contraire, à M. Pollak que les quelques mèches brisées qui se remarquent dans la chevelure indiquent le point où la main y prenait son appui.

« Il n'est pas besoin d'insister sur ce que le Laocoon gagne à être ainsi rétabli. Non seulement le mouvement du bras en particulier devient plus vrai, sans ce qu'on a pu lui reprocher de déclamatoire, mais, du groupe tout entier, ramené à la forme pyramidale, l'intensité de composition et d'expression se trouve notablement accrue.

« La restauration adoptée ne saurait donc être défendue; mais, même fautive, elle a, lorsqu'il s'agit d'une sculpture qui, comme le Laocoon, a joui depuis quatre siècles d'une renommée presque sans rivale et a à maintes reprises excité l'émulation des artistes, son intérêt historique. De plus, et c'est sur ce point assez oublié que je voudrais m'arrêter quelque peu, le bras du Laocoon est, ou du moins a été restauré par un sculpteur français et non des moindres, par Girardon.

« Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter aux différentes éditions qui se succédèrent de la *Notice des Antiques*, depuis l'ouverture du Musée le 18 brumaire an IX jusqu'en 1815. « Le bras droit du père, y lit-on à l'article du

1. *Mon. ant. du Musée Napoléon*, t. II, p. 137; cf. Pollak, p. 276.
2. *Storia delle arti*, éd. Fea, t. II, p. 242.
3. *Ibid.*, l. c.
4. *Mon. ant. du Musée Napoléon*, t. II, p. 137.

Digitized by Google

« Laocoon[1], et deux bras des enfants manquent; sans doute « un jour on les exécutera en marbre; mais provisoirement « on les a suppléés par des bras moulés sur le groupe en « plâtre, restauré par Girardon, qui se voit dans la salle de « l'École de peinture. » Il va de soi que le Laocoon, lorsqu'il fut repris en 1815, ne put être rendu que tel qu'il avait figuré au Louvre, et il semblerait donc que le Laocoon d'aujourd'hui dût être le Laocoon restauré par Girardon.

« La chose, pourtant, n'est pas aussi claire qu'elle le paraît au premier abord. Si l'on consulte les reproductions publiées dans les *Monuments antiques du Musée Napoléon* des frères Piranesi[2], dans le *Musée français* de Laurent et Robillard-Péronville[3], dans le *Musée des antiques* de Bouillon[4], c'est-à-dire durant la période où le Laocoon appartint à la France, on constate aisément qu'elles ne donnent pas le groupe tel qu'il est de nos jours. Il en est de même encore en ce qui concerne le moulage en vente à l'atelier des moulages du Louvre et dont le creux remonte, selon toute vraisemblance, à cette même période[5].

« La différence la plus saillante, il est vrai, a trait au bras du plus jeune des fils, — qui fait arc de cercle vers le bras de son père au lieu d'être étendu, — et l'on peut remarquer que, si des indications de la *Notice des Antiques* il résulterait que la restauration des bras des enfants serait aussi due à Girardon, Visconti est moins affirmatif dans le texte du *Musée français* ainsi conçu :

Le bras droit de Laocoon est maintenant restauré en plâtre, d'après un modèle de Girardon. Baccio Bandinelli en fit une restauration différente dans la copie de ce groupe, qu'il exécuta en marbre, de la grandeur de l'original, et qu'on voit encore dans la

1. N° 108 ou 111.
2. T. II, pl. LXII.
3. T. IV, dessin de Bouillon, gravure de Bervic.
4. T. II.
5. *Catalogue des moulages*, n° 46. Il se peut bien que ce moulage soit le seul, en réalité, à nous conserver le modèle malheureusement perdu de Girardon.

Digitized by Google

galerie de Florence. Frère Gioan Angelo da Montorsoli, élève de Michel-Ange, avait restauré ce bras en terre cuite à peu près dans le même mouvement que le bras modelé par Girardon, mais dans une attitude moins forcée. Ce bras est resté à Rome. L'avant-bras du fils aîné et le bras droit de l'autre, tout entier, ont été restaurés en marbre au commencement du siècle dernier par Cornacchini, qui, en imitant les modèles de frère Gioan Angelo, en a altéré les formes[1].

« Il faut avouer néanmoins que le bras du père lui-même n'est pas, non plus, identique : moins vertical dans la réalité que dans les gravures, il diffère aussi par les enroulements du serpent saisi dans la main. M. de Clarac, d'autre part, dans une note restée, semble-t-il, inaperçue de son *Musée de sculpture*[2], où il reproduit toujours la même image que les recueils que nous venons d'énumérer[3], écrit : « A Rome, le « groupe a repris des restaurations en stuc, qui sont l'œuvre « du Bernin ». De ces restaurations, œuvre du Bernin, l'on pourrait se demander à bon droit comment elles se seraient retrouvées à point pour être mises en place. Mais, à dire vrai, dans l'assertion de M. de Clarac, qui n'est appuyée d'aucune indication complémentaire, seule l'attribution d'auteur constitue une variante, — variante inacceptable, — dont l'origine remonte à Winckelmann[4]. En fait, il s'agit toujours du même bras, attribué plus vraisemblablement à l'élève de Michel-Ange, avec qui ses prénoms ont pu amener une confusion, Giovanni Angelo Montorsoli. Les difficultés ne sont pas, d'ailleurs, par là supprimées. Se

1. Il y a là une légère inexactitude, répétée du *Musée Pio Clementin* (t. II, p. 76, note 6) : la restauration de Montorsoli n'a porté que sur le bras du père; les restaurations auxquelles furent substituées, au début du XVIII[e] siècle, celles de Cornacchini remontaient à une date plus ancienne, au début du XVI[e] siècle, et étaient peut-être l'œuvre de Sansovino (Sittl, *Empirische Studien über die Laokoongruppe*, p. 9, 18).

2. Texte, t. V, p. 75, note 1.

3. Pl. 834, 2092.

4. *Storia delle arti*, éd. Fea, t. II, p. 242. Cf. Chr.-G. Heyne, *Samml. antiquar. Aufsätze* (Leipzig, 1778), zweiten Stucks, p. 11-16, et la note de Fea, p. 244, note 1.

Digitized by Google

reporte-t-on en effet maintenant à la gravure du *Musée Pio Clémentin* de Visconti[1], où le Laocoon doit être reproduit tel qu'il était avant son enlèvement du Vatican, où le texte dit formellement de la restauration en terre cuite du bras droit, — dont Visconti discute l'auteur pour se rallier au nom de Montorsoli, — « *che e quello che siegue ad essere in opera*[2] », le désaccord subsiste. Ici encore, si la direction du bras est plus semblable, le serpent n'est pas le même[3].

« La concordance avec la réalité n'existe à vrai dire que dans la seule gravure jointe par Fea, en 1783, au tome II de l'édition italienne de la *Storia delle arti* de Winckelmann[4], où l'on trouve à la fois et le bras du père et le bras caractéristique du plus jeune fils, partout ailleurs recourbé vers son père, tels qu'ils sont aujourd'hui. Mais, que ce ne fût pas là le Laocoon tel qu'il se voyait avant les conquêtes de la Révolution, c'est ce qui ressort de ce mouvement donné au bras du fils, différent de celui de toutes les gravures anciennes. M. Sittl, qui a fait de la question de la restauration du Laocoon l'étude la plus détaillée[5], est donc conduit à admettre que la gravure de Bossi, d'après un dessin de Piale, donnée par Fea dans son édition de Winckelmann, représente par avance le Laocoon tel qu'il fut rétabli à Paris d'après le modèle de Girardon, modèle fait pendant le séjour de Girardon à l'Académie et qui était connu à Rome[6]. Tandis que M. Pollak se borne à parler de l'auteur « impar- « faitement connu, sans doute Parisien, des compléments « en stuc[7] », M. Sittl n'hésite pas à résumer sa minutieuse

1. T. II, pl. XXXIX.
2. P. 76, note *a*.
3. Il est curieux de noter que c'est précisément ce que Visconti (l. c.) dit du bras de la copie de Bandinelli : « *Il braccio di terra cotta conviene certamente con quello della copia fattane da Baccio nella situazione, non però nel giro de' serpi.* »
4. T. II, pl. IV.
5. K. Sittl, *Empirische studien über die Laokoongruppe* (XXVIII Programm der Kgl. Universität Würzburg, 1895), II, Geschichte und Kritik der Restaurationen, p. 5-24.
6. P. 19.
7. *Römische Mittheilungen*, 1906, p. 276. M. Helbig, *Führer d.*

Digitized by Google

discussion dans les conclusions suivantes : « Au Laocoon, « dans son état actuel, sont attribuables à Montorsoli, en « tout et pour tout, les petites restaurations ; à Cornacchini, « tout au plus, la tête du serpent ; les parties en stuc ont été « restaurées entre 1796 et 1800 à Paris, d'après un ancien « modèle de Girardon[1]. » Il n'explique pas malheureusement comment il se fait, s'il en est ainsi, que cet état actuel ne soit pas celui dont témoignent les ouvrages du début du XIXe siècle et le moule conservé au Louvre.

« Il est temps d'arriver maintenant au récit des circonstances qui amenèrent à avoir recours à ce modèle de Girardon, perdu aujourd'hui[2]. Le procès-verbal de la 295e séance du Conseil du Musée central des arts, tenue le 28 brumaire an VIII, les expose en ces termes :

Le groupe du Laocoon a été décaissé et s'est trouvé en parfait état.

Les commissaires chargés de recueillir les monuments antiques en Italie n'ayant pas jugé à propos d'apporter le bras droit de ce groupe et ceux de ses deux enfants, restauration d'un sculpteur italien nommé Cornacchini[3], un membre propose qu'en attendant qu'on puisse mettre cette restauration importante au concours on fasse mouler ou estamper le bras du plâtre du Laocoon exposé dans la salle de l'école de dessin pour le placer provisoirement, après lui avoir donné la teinte du marbre, au groupe du Laocoon.

Il pense que cette adjonction est nécessaire au développement de ce groupe sublime et satisfera momentanément les artistes et le

d. offentl. Samml. kl. Altert. in Rom, 2e éd., I, n° 156, indique le bras droit de Laocoon comme étant sans doute de Cornacchini.

1. P. 20.

2. M. Sittl (p. 19) s'en réfère à l'assertion de Courajod, transmise par M. S. Reinach.

3. La phrase ambiguë donnerait faussement à croire que le bras droit du père était aussi l'œuvre de Cornacchini. Il peut être intéressant de rappeler que lorsque, en 1540, François Ier avait fait mouler, par les soins du Primatice, le Laocoon pour le couler en bronze, les parties restaurées avaient été également laissées de côté. La fonte, aujourd'hui au Louvre, ne montre ni le bras du père, ni celui du plus jeune fils, ni la tête du serpent, ni même la main droite du fils aîné, mais, en ce dernier point, un tenon peut indiquer que la main existait autrefois et qu'elle aurait disparu postérieurement.

Digitized by Google

public, les bras à mouler sur ce plâtre ayant été faits avec intelligence et sentiment par Girardon.

Le Conseil se range à cet avis et arrête qu'il sera écrit au citoyen Renou, surveillant de l'école, afin qu'il donne des ordres pour que le mouleur qui sera chargé de ce travail puisse s'en occuper sans délai et sans empêchement[1].

« Le groupe avait donc été apporté, non seulement sans le bras du père, mais aussi sans ceux des fils, c'est-à-dire sans le bras du plus jeune fils ni la main et le poignet de l'aîné, et l'auteur de la proposition parle bien « des bras à mouler « faits avec intelligence et sentiment par Girardon »; mais, chose curieuse, dans la phrase précédente, il invite seulement à faire « mouler ou estamper le bras en plâtre du « Laocoon ». De même, dans sa 383e séance, à la date du 25 fructidor an VIII, « sur la proposition de l'administra- « teur, le Conseil arrête qu'on s'occupera sans délai de la « réparation des figures exposées dans la salle des Héros « grecs, et qu'on placera à la statue du Laocoon le bras en « plâtre moulé sur celui que Girardon fit au groupe que « possède l'École nationale de peinture et sculpture, placé « dans la salle dite du Laocoon[2]. »

« Il y a là, on le voit, une nouvelle trace de cette imprécision que révélait déjà le texte du *Musée français* rapproché de celui de la *Notice des Antiques*.

« La mesure, d'ailleurs, n'avait été prise qu'à titre provisoire, puisque c'était « en attendant qu'on puisse mettre « cette restauration importante au concours ». Le 18 messidor an IX, comme conséquence de ce projet, le ministre de l'Intérieur adresse ampliation d'un arrêté qu'il vient de prendre relativement à la restauration du groupe du Laocoon : « Il invite l'administration à le publier et à faire mouler « sans délai le torse de la principale figure de ce monument « et à en procurer, au prix le plus modéré, des épreuves en « plâtre aux statuaires qui seront dans l'intention de con- « courir. »

1. Archives du Louvre.
2. Archives du Louvre.

Digitized by Google

« Cet arrêté est ainsi conçu :

Arrêté du ministre de l'Intérieur du 14 messidor an IX.

Le ministre de l'Intérieur arrête qu'il sera ouvert un concours pour la restauration du groupe du Laocoon.

En conséquence, il invite les statuaires à présenter un modèle des bras qu'ils croiront convenir au mouvement et à l'expression de ses trois figures.

Ces modèles seront soumis à l'examen d'une commission formée un tiers par l'Institut national, un tiers par les concurrents et l'autre tiers par le ministre de l'Intérieur.

Le prix ne sera adjugé qu'autant que le modèle présenté sera trouvé digne du groupe du Laocoon.

L'artiste qui obtiendra le prix sera chargé de l'exécution en marbre; il recevra pour ce travail une somme de dix mille francs; le marbre sera fourni par le gouvernement.

Les deux artistes dont les modèles seront reconnus par la commission les plus dignes d'être couronnés, après celui qui aura obtenu le premier prix, recevront, à titre d'encouragement, l'un une somme de deux mille francs et l'autre une somme de douze cents francs.

Tous les statuaires sans exception pourront concourir.

L'administration du Musée fournira, au plus bas prix, aux statuaires connus qui voudront concourir des épreuves en plâtre du torse du Laocoon.

Les modèles devront être remis à l'administration du Musée central le premier vendémiaire de l'an XII; ils seront exposés au public pendant ce mois et le jugement de la commission sera prononcé dans le courant de brumaire suivant.

A Paris, le 14 messidor an IX. Le ministre de l'Intérieur, signé : CHAPTAL[1].

« La nécessité s'imposa alors de faire mouler le Laocoon, mais le mouleur, le citoyen Getti, prévint le Conseil « que « cette opération exigeait des frais qu'il ne se sentait pas en « force de supporter » et qu'il évaluait à 1000 ou 1200 francs, de sorte que le Conseil, « vu l'urgence et l'arrêté du ministre », et soucieux aussi qu'on « n'employe à ces moulages que des « hommes habiles », dut voter « qu'on aidera le citoyen

1. Archives du Louvre.

Digitized by Google

« Getti par des acomptes successifs[1] ». La fixation des prix demandés par Getti pour frais de moulage du groupe entier ou de ses différentes parties, des prix aussi des plâtres vendus par l'administration occupa plusieurs séances[2]. Des discussions, en outre, furent amenées par ce fait que le ministre, de sa propre autorité, accordait des épreuves à titre de dédommagement, comme par exemple au citoyen Lemot, statuaire, en considération des « sommes qu'il a avancées « dans un voyage qu'il a fait à Lyon par ordre du gouver- « nement » : le Conseil, à cette occasion, arrête « qu'il sera « écrit au ministre pour lui observer que de pareilles ces- « sions privent le Musée des moyens d'entretenir l'établis- « sement et de continuer, avec fruit pour l'instruction, le « moulage des antiquités[3] ». Tout compte fait, d'ailleurs, les demandes de plâtres en vue du concours, malgré le prix modique de 30 francs pour le torse avec la tête, ne se produisaient pas, puisque dans sa 590e séance, le 6 fructidor an X, c'est-à-dire plus d'un an après l'arrêté ministériel, nous voyons le Conseil en être encore à décider qu' « on « publiera le moulage du groupe du Laocoon » et qu' « on « rappellera aux artistes l'arrêté du ministre relatif à la res- « tauration de ce chef-d'œuvre de l'antiquité[4] ».

« La moitié du délai fixé était, à cette date, déjà écoulée et les projets continuèrent à ne pas venir, si bien que l'arrêté resta lettre morte et que, en 1815, Filhol et Lavallée, racontant dans leur *Galerie du Musée Napoléon* l'histoire du Laocoon, purent écrire, renouvelant la tradition relative au renoncement de Michel-Ange[5] : « Lorsque ce groupe, l'un

1. 498e séance, du 18 vendémiaire an X (Archives du Louvre).

2. 563e et 565e séances, des 1er et 8 prairial an X (Archives du Louvre).

3. 574e séance, du 10 messidor an X (Archives du Louvre).

4. Archives du Louvre.

5. Il n'y a en réalité aucun indice que Michel-Ange personnellement ait pris part à la restauration du Laocoon, si ce n'est l'existence du bras de marbre qui se voit dans un coin du cabinet du Laocoon et qu'une tradition, remontant à la fin du XVIIe siècle, lui

Digitized by Google

« des cent articles du traité de Tolentino, arriva à Paris, « le gouvernement mit au concours la restauration du bras « de Laocoon père. Il affecta une somme de 10000 francs « pour cet ouvrage; mais aucun de nos habiles statuaires « ne se présenta : leur respect pour ce chef-d'œuvre avait « déjà été imité par Michel-Ange, qui avait tenté cette restau- « ration, mais qui laissa son ouvrage imparfait, désespérant « d'approcher de la sublimité de l'original[1]. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, entretient de nouveau la Société des fouilles du quai aux Fleurs.

M. M. Vernet, associé correspondant national, soumet à la Société de superbes photographies des stèles récemment découvertes dans ces fouilles.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. H. de la Tour reconnaît un frein au bas de l'objet tenu sur la médaille d'Élisabeth de Gonzague[2]; je crois que ce détail n'empêche pas l'objet d'avoir été une ceinture[3]. Il est à rapprocher de ce qu'écrivait Balthazar Castiglione, après avoir vanté la gaie cordialité, l'intelligente liberté qui animaient la cour d'Urbin, en ces termes : « Mais tel était

attribue; mais on a fait observer avec raison (Heyne, *Samml. antiquar. Aufsätze*, p. 11 et suiv.; Winckelmann-Fea, *Storia delle arti*, t. II, p. 244, note 1; Visconti, *Mus. Pio Clémentin*, t. II, p. 76, note *a*) que ce bras conviendrait mieux à un essai de Montorsoli, de qui Vasari dit qu'il fut chargé de refaire le bras gauche de l'Apollon du Belvédère et le droit du Laocoon (cf. Sittl, p. 12 et 20).

1. *Galerie du Musée Napoléon*, t. X, pl. 720, p. 8.

2. *Frenum* (χαλινός), *La signette*, caveçon garni de dents sur sa face interne, etc. Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*.

3. Voy. plus haut, p. 242. — Une bride pour zona est possible dans un ordre d'idées voisin de celui qui fit donner une ceinture d'équitation à l'enfant domptant un centaure (Fröhner, *Notice de la sculpture antique*, n° 299).

Digitized by Google

« le respect que l'on portait à la duchesse que cette liberté « même servait de frein[1]. »

Médaille d'Élisabeth de Gonzague.
Revers.

« Cette femme paraît avoir un pied pris par une sorte d'entrave, autre genre de frein. Entre la barrière[2] et l'escarpement du rocher, elle est ainsi protégée comme Danaé dans son coffre, comme Égine en son ile, même contre sa faiblesse, mais elle dispose de ses mains et garde son franc arbitre; c'est à peu près dans ce cas que des peintures de Pompéi montrent moralement Danaé et Léda, c'est-à-dire entre la crainte et l'attrait[3].

1. E. Müntz, *Raphaël*, p. 109 (*Il libro del Cortegiano*). — Léonard de Vinci disait qu'il faut tenir la bride à l'imagination.

2. Pour cette espèce de barrière, corrélative au frein, voy. *Le Trésor de numismatique*, t. II, pl. XXIII, 4 (métier de vertus domestiques).

3. A gauche de Danaé, debout, est le foudre contre un roc, et à droite on voit, au lieu d'un nuage, un amour qui verse l'or liquide d'un vase, devant et au delà de la jeune fille; celle-ci le recueille

Digitized by Google

« Le symbole de la Fortune, d'où il pleut de petites choses, ressemble à ces acalèphes ou méduses qui détachent de leurs corps diaphane, lorsqu'elles fuient, des membres tels que des mèches vivantes, pour brûler, comme des orties, leurs ennemis[1]. Ici ces projectiles ne blesseraient pas la femme couchée, au contraire ils lui seraient envoyés en germes de défense, dans le sens spirituel où Léonard de Vinci a dit : « L'amour de vertu se montre plus dans « l'adversité que dans la prospérité[2]; » ou bien ils feraient allusion à une galante témérité dont François Marie aurait eu à venger Élisabeth, comme Persée vengea sa mère dans un temple, du passionnel Polydecte. Ainsi que les poissons des chrétiens, divers êtres de la mer étaient pour les païens les symboles d'une voie de la vie future; rien de plus naturel à la Renaissance que d'unir en une seule forme plusieurs symboles de la Providence et de la Grâce[3].

« En résumé : 1° la fortune fuyante d'Élisabeth n'est pas en chevelure à mèches arrachées; 2° la femme couchée est paisible et occupée, non en rage ni nonchalante; 3° elle tient une bride ayant servi de ceinture; 4° elle est compa-

avec sa draperie; Léda, entre le foudre et le cygne, a accueilli l'oiseau (*Museo Borbonico*, vol. II, tav. XXI). — Léda figure en amour de volupté sur une médaille de François de Gonzague (*Trésor de numismatique*, 2e partie, pl. I, 1).

1. Les méduses se meuvent, avec leur convexité obliquement en avant, par contraction et extension, ce pourquoi l'Antiquité les nomma « poumons de la mer ». Les méduses dites chevelues, et orties de mer, en ombrelle brune demi-transparente, ont des bras tels que les mèches-serpents des Gorgones; lancés comme des flèches, ils restent vivants (voy. Alfred Frédol, *Le monde de la mer*, chap. XIII, p. 147).

2. *Les manuscrits de Léonard de Vinci*, t. VI (1892), M[1]H, fol. 4 r°.

3. Voy., dans *Le Trésor de numismatique :* la Fortune et la Pauvreté, t. I, pl. XX, et le phénix de Diva Julia Astalia (*exemplum vnicum fortvnae et pvdicitiae*), t. II, pl. XLI, 6; ainsi que de Victoria Colonna, t. II, pl. XLI, 5, et de Timothée de Vérone, t. I, pl. VIII, 1. Voy. aussi, sur le phénix, le *Bulletin des Antiquaires*, 1905. — Léonard de Vinci assimilait le phénix à la constance (M[1]H, fol. 10 v°).

Digitized by Google

rable à Danaé et à Égine aimées par Jupiter; 5° le symbole de la Fortune peut être un nuage lumineux, à pluie de flammes, en forme de méduse chevelue; 6° l'allégorie doit être relative aux vicissitudes de la duchesse à Urbin entre 1508 et 1516, ainsi qu'à son fils adoptif François Marie. »

M. le comte J. de Nettancourt entretient la Société de son dernier voyage en Asie Mineure.

« Les monuments y offrent une suite ininterrompue de spécimens depuis l'antiquité la plus lointaine jusqu'au moyen âge turc. L'ampleur imposante des principales ruines classées et étudiées jusqu'ici, les nombreux vestiges dont l'établissement des voies ferrées a amené l'exhumation devraient stimuler les recherches en dépit des entraves suscitées en haut lieu. Des coups de pioche conduisent chaque jour à de précieuses trouvailles. En dehors des grandes métropoles, telles que Pergame, Hiérapolis, Éphèse, etc., qui furent un champ classique de fouilles, l'avenir promet de faire identifier l'emplacement de la plupart des cités qui ont brillé dans l'étendue de la péninsule et que diverses modifications du sol ont dérobées aux yeux. Au point de vue archéologique, plus encore qu'au point de vue économique, c'est une terre encore en friche.

« Il serait, d'autre part, urgent de préserver d'outrages fatals les belles mosquées survivantes de l'époque des Seldjoucides, comme celles d'Éphèse ou de Koniat, reliques d'un art délicat et où les influences persanes et arabes se combinent harmonieusement. »

M. L. Dimier, associé correspondant national, présente la tête et la main du saint Jean d'un vitrail de la chapelle de Vincennes provenant de la succession de M. Oudinot. On voit qu'il n'y avait ni nom ni date sur le livre de saint Jean. Le silence de Félibien fait présumer que ces vitraux n'étaient pas l'œuvre de Jean Cousin.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1906.

Séance du 4 Juillet.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Déchelette (Joseph). *Ornements flamboyants des époques gauloise et romaine.* Montbrison, 1906, in-8°.

Dieudonné. *Compte délien de Meilichidès conservé au Musée des médailles.* Paris, 1906, in-8°.

Valla (abbé). *Aramon, temps anciens, administration, temps modernes.* Montpellier, 1906, in-8°.

M. Héron de Villefosse offre à la Société, de la part de M. H. Cornus, un volume de M. l'abbé Valla, intitulé : *Aramon.*

M. M. Vernet, associé correspondant national, offre à la Société les photographies des stèles et débris antiques découverts dans les fouilles de la Cité.

Il est procédé au scrutin pour l'élection d'un membre résidant.

M. le commandant E. Espérandieu est élu membre résidant.

Sur les rapports de MM. Mazerolle et Maurice, MM. H. Krafft, présenté par MM. de Baye et Omont, et R. Jameson, présenté par MM. Schlumberger et de la Tour, sont élus associés correspondants nationaux.

Digitized by Google

M. E.-A. Durand-Gréville, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« J'avais attribué la *Crucifixion* des Offices à Hubert van Eyck, mais j'ai renoncé à cette attribution depuis que j'ai vu à l'exposition allemande du Burlington-Club en juin 1906, un triptyque qui est évidemment du même auteur. Le catalogue de l'exposition signale cinq autres ouvrages du même auteur, dont quatre me semblent mériter cette attribution. J'ajoute à la liste anglaise la *Crucifixion* des Offices; une répétition avec variantes du même tableau, qui fait partie de la collection de M. Merzenich, d'Aix-la-Chapelle; une *Crucifixion* de la collection du baron Franchetti, à Venise; enfin la *Pietà* de M. Martin Le Roy, exposée à Bruges en 1902.

« Je ferai observer, en terminant, que le changement d'attribution que j'ai cru être obligé de faire n'ôte rien à l'ensemble de mes idées sur le type du Christ d'Hubert van Eyck, et je citerai deux ouvrages, le *Saint François* de Turin et la *Vierge dans une église* du Musée de Berlin, qui renferment deux exemplaires de ce type de Christ. »

M. Durand-Gréville présente ensuite les observations suivantes sur le *Baptême du Christ,* attribué au Pérugin, de la National Gallery.

« L'exécution du paysage, le moelleux des plis et l'empâtement des chairs que l'on trouve dans cette copie avec variantes d'une prédelle du Pérugin du Musée de Rouen ne me semblent pas être attribuables au Pérugin. En revanche, les mêmes caractères se retrouvent dans plusieurs ouvrages reconnus comme étant de la main de Raphaël, entre autres le *Songe du chevalier,* exposé dans la même salle, sur la même paroi. Je crois donc que l'on doit attribuer ce *Baptême du Christ* à Raphaël, qui l'aurait exécuté vers la fin de son temps d'habitation à Pérouse. »

Digitized by Google

Séance du 11 Juillet.

Présidence du baron J. de Baye, président.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, dépose sur le bureau, au nom de la Commission des impressions, le LXV^e^ volume des *Mémoires* de la Société, portant la date 1904-1905.

Il rappelle que la Société a publié en 1904 un recueil de mémoires in-4° à l'occasion de son Centenaire.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente, au nom de M. Henry Bourbon, collaborateur du R. P. Delattre, le croquis d'une mosaïque trouvée à Carthage.

« La découverte de M. Henry Bourbon a eu lieu exactement dans les ruines d'une construction byzantine, placée sur un terrain déjà fouillé par le P. Delattre, il y a quelques années, sur le flanc ouest de la colline de Byrsa, c'est-à-dire du côté qui regarde le petit village de Douar-ech-Chott, un peu à droite de la gare de Carthage.

« Cette mosaïque sert de pavage à l'une des chambres de la construction byzantine, chambre qui se termine en abside; elle est placée en avant de l'abside et mesure 3^m^25 de largeur sur 3^m^50 de longueur. Mais elle doit être plus ancienne que la construction byzantine, car elle était recouverte d'une couche de terre noire très dure, épaisse de 0^m^30, supportant une mosaïque plus récente. La décoration se compose d'une série de losanges formés par des lignes diagonales qui se coupent, cinq dans un sens et cinq dans l'autre. Ces lignes ont la forme et l'apparence de roseaux entrelacés, invention assez originale. Les losanges sont remplis par différents animaux : gazelle couchée, perroquet, pintade, perdrix rouge, lièvre courant, lapin mangeant du raisin, paon, faisan, pintade et fleurs. On y voit aussi un masque de théâtre, un masque brisé, un Satyre (répété deux fois), puis (répétée aussi deux fois) une lampe de course allumée munie de sa poignée, placée à la partie infé-

Digitized by Google

rieure, et aussi d'un large godet, formant collerette, pour défendre la main quand la matière résineuse dont se composait la torche venait à couler. L'encadrement est formé par une grecque. »

M. Héron de Villefosse communique ensuite, au nom de M. L. Demaison, associé correspondant national, une note sur une représentation d'Attis, conservée au Musée de Reims.

« Le Musée lapidaire, installé dans l'ancien cloître de l'abbaye de Saint-Remi de Reims, possède un curieux cippe funéraire offrant une représentation d'Attis. Ce monument, dont la partie supérieure est incomplète, a, dans son état actuel, 1m60 de hauteur. La statue du dieu est à peu près de grandeur naturelle; il est figuré dans son attitude habituelle, debout, les jambes croisées, tenant une syrinx de la main droite, ramenée sur la poitrine, et une houlette de la main gauche. Il est vêtu d'une tunique courte et de chausses collantes analogues à celles qui étaient usitées au moyen âge. Le visage est imberbe et les cheveux assez longs. Le sommet de la tête est mutilé, et l'on ne peut juger si elle était, comme il arrive souvent, coiffée d'un bonnet phrygien.

« Cette sculpture ressemble à toutes celles que l'on découvre dans nos cimetières antiques, et qui étaient faites sur commande par des artisans d'une médiocre habileté. L'exécution en est grossière; les plis du vêtement sont raides; la tête et les membres manquent de proportion. Toutefois, le visage est assez vivant et les traits en sont expressifs.

« La découverte de cette statue remonte à vingt-cinq ans environ. Elle a été trouvée à Reims, à l'extrémité du faubourg de Laon, à droite de la grande route, dans un terrain appartenant à M. Bulteau, fabricant de vitraux et d'ornements d'église. Ce terrain occupe l'emplacement d'un cimetière gallo-romain et renferme de nombreuses sépultures. C'est près de l'une d'elles que l'on a exhumé notre statue. Elle était alors brisée en plusieurs fragments. M. Bulteau l'a fait reconstituer avec beaucoup de soin, en rapprochant

Digitized by Google

et en réunissant les divers morceaux. Après sa mort, le monument a été mis en vente et acheté aux enchères le 23 novembre 1895, pour le Musée lapidaire de Reims, dont il forme l'une des plus précieuses acquisitions.

Cliché F. Rothier.

Attis trouvé à Reims. Musée de Reims.

« On sait qu'Attis, à cause de la résurrection que lui attribuait sa légende, a été regardé comme un symbole d'immortalité et que ses images ont reçu de bonne heure une destination funéraire. Les exemples en sont fréquents, surtout dans la région rhénane. M. F. Cumont en a donné l'énumé-

Digitized by Google

ration dans une notice qu'il a publiée sur un Attis découvert à Vervoz, en Belgique[1]. J'ai vu dernièrement en Autriche, au Musée de Salzbourg, une de ces figures qui, par son costume et son attitude, présente avec celle de Reims une complète ressemblance[2]. On peut aussi comparer à cette dernière une statuette du Musée de Timgad, décrite et figurée par M. Cumont dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires*[3], bien qu'elle paraisse se rattacher plutôt au culte de Mithra.

« Les figures de divinités, trouvées à Reims, appartiennent souvent à des cultes locaux, d'origine gauloise (figures tricéphales, dieu cornu et accroupi, etc.). L'Attis funéraire que je viens de décrire est, à ma connaissance, le seul vestige d'un culte oriental constaté jusqu'à présent dans le pays rémois. »

M. Héron de Villefosse ajoute que les représentations d'Attis sont fréquentes sur les monuments funéraires de la Gaule. Le plus souvent, il est représenté coiffé du bonnet phrygien, vêtu d'une tunique à manches collantes et le bras levé. Le Musée de Narbonne contient plusieurs spécimens intéressants de cette représentation. Il insiste pour que la belle photographie envoyée par M. Demaison soit reproduite dans le *Bulletin*.

M. P. Arnauldet, associé correspondant national, entretient la Société des objets d'art provenant d'Italie réunis aux châteaux d'Amboise et de Blois sous Charles VIII et Louis XII.

« Amboise avait été la résidence favorite de Charles VIII, Blois fut le château préféré par Louis XII. Charles VIII avait réuni à Amboise les collections des rois ses prédécesseurs, puis celles des ducs de Bretagne depuis son mariage avec la duchesse Anne, et les objets rapportés de

1. *Bull. de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIX, 2e livr. (1901), p. 65-73.
2. Elle est coiffée d'un bonnet phrygien.
3. Année 1905, p. 255.

Digitized by Google

son expédition à Naples. Des inventaires furent dressés de ces collections qui sont en partie conservés, de même que les comptes du château d'Amboise. A la mort de Charles VIII furent dressés de nouveaux inventaires du château d'Amboise, et quand Louis XII eut épousé Anne de Bretagne, il fut fait de nouvelles attributions parmi les objets mobiliers qui devaient les uns demeurer à Amboise, les autres être envoyés à Nantes et d'autres enfin aller orner dignement le château de Blois. Il est probable qu'à cette époque le château d'Amboise ne conserva que peu de choses et fut dépouillé au profit de la résidence de Louis XII et d'Anne de Bretagne.

« Parmi les objets d'art qui furent attribués au château de Blois, ceux de provenance italienne tiennent une place importante. J'ai déjà entretenu la Société d'un certain nombre d'inventaires de tapisseries du château de Blois datant de cette époque et ai signalé quelques articles provenant de Milan (1499). Ces tapisseries milanaises, vu leur petit nombre, me paraissent avoir été acquises antérieurement à celles que Louis XII put s'attribuer dans les dépouilles des châteaux de Pavie et de Milan et dont l'inventaire ne nous est pas parvenu. J'ai aussi parlé d'après un état de 1495 de tapisseries provenant de Naples. Elles furent, comme celles de Milan, transportées d'Amboise à Blois. Parmi les objets précieux figurant dans les inventaires, je signalerai la rose d'or « avec ung saphir, ladite « ronse poisant deux marcs quatre onces deux gros, laquelle « est dedans un coffre doré fermant à clef, au dedans duquel « coffre est le bref de Notre Saint-Père le Pape avec une « bulle plombée[1] », de l'expédition de Naples date également un des plus importants apports de manuscrits. Envoyés à Amboise au nombre de 1144, il en fut dressé un inventaire qui ne nous est pas parvenu, pas plus que celui des

1. Ms. fr. 22335, p. 96. — Inv. daté, Nantes, 22 janvier 1498. Sur la rose d'or, voy. Moroni, *Dizionario d'erudizione ecclesiastica*, v° *Rosa d'oro;* E.-C. Girbal, *La rosa d'oro*, Madrid, 1880, in-12.

Digitized by Google

manuscrits prélevés de la bibliothèque de Pavie par Louis XII et qui vinrent enrichir la bibliothèque du château de Blois.

« De la galerie de tableaux des rois d'Aragon de Naples fut prélevé un certain nombre d'œuvres dont l'inventaire a été dressé à Amboise en 1499 et qui a été publié par Leroux de Lincy dès 1850[1]. A la suite de l'énumération des peintures, il y a l'indication des cartes « de pays » et des portulans napolitains au nombre de seize pour les deux sortes de cartes. Si je parcours l'état de la collection des armures des rois de France, dont l'inventaire se trouve dans le même manuscrit, j'y remarque la mention de deux épées d'honneur données par les papes à des rois de France. « L'espée aux armes du pape Caliste[2], le fourreau garni d'ar- « gent doré et ung chappeau de veloux cramoisy garny de « semences de perles que le Roy que Dieu pardoinet[3] fist « mectre en son armeurerye » (art. 7), — et « une espée, le « fourreau blanc, la poignée garnie de boys, au pommeau, « une Nostre-Dame d'un costé et ung sainct Martin de « l'autre, nommée l'espée du pape, qu'il envoya au Roy « Loys » (art. 15).

« Dans ce même inventaire (23 septembre 1499) se trouvent mentionnés les orgues apportés de Naples par Charles VIII. Deux autres inventaires de la reine Anne de Bretagne décrivent, l'un (28 août 1500)[4] un lit de camp qui lui fut donné par la marquise de Mantoue, et l'autre (15 décembre 1500)[5] les ornements d'église que Nicolas Fagot apporta de Naples en même temps que les tapisseries dont on a déjà parlé. Je mentionnerai, pour finir, l'inven-

1. *Bibl. de l'École des chartes*, 1850.

2. Il s'agit de Calixte III et de Charles VIII. Cette épée dût être donnée à Charles VII par ce pape, comme la rose d'or dont on a déjà parlé.

3. Ms. fr. 22335, p. 114 et 115.

4. Ms. fr. 22335, p. 137 à 139, 15 articles. Daté de Blois, 28 août 1500.

5. *Ibid.*, p. 183 à 185, 26 articles. Daté de Blois, 15 déc. 1500.

Digitized by Google

taire sommaire du 9 décembre 1502[1] de la vaisselle d'or donnée à Louis XII par les villes de Gênes et de Savone.

« Tous ces objets d'art dont nous venons de faire une rapide énumération vinrent au commencement du XVI^e siècle enrichir les collections des rois de France en s'ajoutant à ceux que les princes de la maison d'Orléans avaient déjà réunis au château de Blois. »

M. le D^r A. Guebhard, associé correspondant national, présente à la Société une bague de bronze provenant des fouilles de M. P. Goby au camp du bois du Rouret (Alpes-Maritimes).

M. de Baye signale une bague mérovingienne, présentant quelque ressemblance, qui a été trouvée dans des fouilles exécutées sous ses yeux en Champagne.

M. le baron J. du Teil, associé correspondant national, fait une communication sur les fragments du mausolée de Guillaume Fillastre, évêque de Tournai et abbé de Saint-Bertin à Saint-Omer, conservés dans cette ville et aux environs.

« Le monument, qui fut sans doute commandé à Florence en 1463, lors d'un voyage que le prélat fit en Italie, fut transporté de Florence à Pise et de là à l'Écluse en 1469-1470 et enfin érigé dans l'église abbatiale, après la mort de Fillastre (1473), par les soins de Jean de Lannoy, son successeur.

« L'épitaphe proprement dite, supportée par la mort, est une rareté, car on n'a pas d'autre exemple d'une représentation de ce genre en Italie au XV^e siècle ; les autres bas-reliefs, une Cène, la seule connue d'Andrea della Robbia, et une Annonciation, peuvent compter parmi les plus belles du célèbre atelier florentin. »

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, fait la communication suivante :

1. *Ibid.*, p. 211, 7 articles. Daté de Loches, 9 déc. 1502.

Digitized by Google

« Je reviens aux corselets de Marco Antonio et de Balthazar Castiglione[1].

« Léonard de Vinci, ayant eu le génie de l'invention expérimentale, a pu tirer parti de quelque virile adaptation, à la cour de Ludovic le More, d'une mode des dames de France[2]; pays où se firent, entre hommes et femmes, des échanges comparables à ceux des dieux et déesses, des héros et héroïnes de la Grèce[3].

« J'ai imaginé que ce fut le souvenir du portrait de l'anatomiste, en 1510, qui décida Raphaël à représenter son ami, en 1516, avec une pièce de costume que ce dernier pouvait avoir portée devant Léonard, en une fête politique[4].

« Tous les historiens d'Art avaient passé sous silence le curieux détail dont il s'agit ici; c'est donc par inadvertance que Müntz déclara tout le portrait « trop connu pour qu'il fût nécessaire de le décrire ».

« Le costume de l'ambassadeur comprend :

« 1° Une chemise blanche, linge bouffant et plissé;

« 2° Un pourpoint très ouvert devant, à larges manches, « noir, à collet relevé derrière;

« 3° Le corselet sur le pourpoint, décolleté; de velours « ras gris-brunâtre, orné de carrés noirs;

« 4° Un souple manteau; de velours pelucheux, gris « moins foncé;

« 5° Une toque noire ouvragée. »

« Quant au costume du savant de Pavie, je ne peux faire qu'une description approximative et provisoire[5].

1. Voy. le *Bulletin des Antiquaires*, 1894, p. 151; 1899, p. 197; et 1906, ainsi que E. Müntz, *Raphaël*, p. 110 à 115 et 555.

2. Exemples de cette mode : les corselets de Louise de Savoie, régente sous Louis XII, et de la femme de Claude de Lorraine, sous François I^er^; voy. Paul Lacroix, *Louis XII*, p. 400 (chromolithographie) et Roger Milès, *Le costume et la mode*, pl. XLIX et LV.

3. Entre Vénus et Mars, entre Hercule et Omphale, etc.

4. B. Castiglione vint à Milan en 1507, peu après son retour de Londres à Urbin, en mission auprès du roi de France Louis XII.

5. Mes notes d'après le tableau, en Hongrie, étant insuffisantes à cet égard.

Digitized by Google

« Moins élégant que celui de Balthazar, il est composé avec recherche. Au travers des restaurations, j'ai vu à Pesth, ou je crois entrevoir sur les photographies :

« 1° Une sorte de chemise entr'ouverte, empesée et ornée; « elle est repeinte en rouge;

« 2° Une pièce analogue à nos gilets actuels, ouverte;

« 3° Un pourpoint à manches très amples en haut, étroites « aux poignets;

« 4° Le corselet sur le pourpoint, décolleté; d'étoffe mate « et sombre, peut-être de cuir[1];

« 5° Une pièce analogue à l'étole par devant, enveloppant « les épaules[2];

« 6° Peut-être un léger manteau sur les épaules et le « bras gauche;

« 7° Peut-être une sorte de bretelle à droite;

« 8° Un bonnet mou, large et bas;

« 9° Un gant dans la main droite et probablement un « nœud de ruban au-dessus[3]. »

« Sur le corselet du chef-d'œuvre de Raphaël, voici un avis de M. C. Enlart : « Cette pièce sans manches paraît « rigide, analogue au corset actuel des femmes. Le corset « fut autre entre le XIIe et le milieu du XVe siècle : un simple « surcot fendu. C'est le *corps*, porté d'abord dessous, puis des- « sus, qui devint le corset de nos jours; il ne semble pas « que celui des hommes ait été décolleté en France. Pour « Balthazar, il s'agit peut-être d'une écrevisse de velours. « Quicherat dit au sujet des modes, après l'expédition de « Naples, durant le règne de Louis XII, que les *gorriers* « (élégants) portèrent des écrevisses de velours, c'est-à-dire « des corselets en lames d'acier recouvertes de velours[4].

1. M. Arnauldet dit qu'une telle pièce de cuir pourrait bien être relative à la profession du savant.

2. Cette pièce ressemble aussi au *Lilicen* des soldats romains (Rich, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*).

3. Comme il y en a un pour André del Sarte jeune, peint par lui-même.

4. Quicherat, *Histoire du costume en France*, p. 342.

Digitized by Google

« Et Gay[1] appelle « écrevisse » la pièce qui couvre tout « le torse de la Force sculptée à Nantes en 1507[2]. J'ignore « quel nom cette écrevisse avait en Italie, mais je crois « qu'elle put être originaire de ce pays[3]. »

« Mon sentiment diffère à cet égard de celui de mon savant confrère. Que les écrevisses civiles aient commencé en Italie me semble improbable, parce qu'aucun tableau ou texte italien n'en témoigne avant les portraits dont il s'agit ici, et parce que le mot générique *corsalleto* fut seul employé en leur temps; les mots *granchio, cancro, gambero* n'ont désigné que le crustacé[4].

« Une autre armure, la brigandine (chemise en cotte de mailles, à écailles couvertes d'étoffe ou de cuir), fut aussi portée en France par les élégants; on la confectionna, celle-ci, en Lombardie et on l'y nomma *brigandina*. Le corselet du savant fut peut-être une brigandine de cuir[5]. »

1. Gay, *Glossaire archéologique*, p. 599. Il cite un texte de 1480, que voici rectifié par M. C. Enlart, pour le mot « décenz » :

« Galures portant escrevices
De velours pour estre mignons
Et sont déceuz, povres novices,
Cuydans que ce soient hocquetons. »

2. Voy. P. Vitry, *Michel Colombe* (tombeau de François II), p. 357 et 388.

3. Près de Naples, des femmes portent un corset ou corselet qui rappelle le *capitium* des anciens (voy. les *Dictionnaires des antiquités grecques et romaines* de Rich et de M. Saglio).

4. C'est l'écrevisse militaire française que Du Cange appelle : *Cancer;* dans son *Dictionnaire de la basse latinité*, au mot « Escrevisse, » on y lit, pour 1470 : « *Armaturae species eadem quae Scamma.....* armé sous son vestement d'une armeure nommée Escrevisse. »

5. L'analogie d'emplois de la brigandine et de l'écrevisse est à rapprocher des noms de la voile d'artimon en français et en espagnol : *briganline* et *cancreja* (*cancrejo :* crabe, écrevisse); ces noms de voile correspondent à une idée de cuirasse qui put être relative au vaisseau *le brigantin*.

Digitized by Google

Séance du 18 Juillet.

Présidence du baron J. de Baye, président.

M. P. Bordeaux, associé correspondant national, fait hommage à la Société, au nom de M. le baron Joseph Béthune, président du Cercle historique et archéologique de Courtrai, de vingt brochures contenant les travaux publiés par lui dans diverses revues scientifiques et littéraires des Flandres sur des questions archéologiques concernant la Flandre occidentale et le nord de la France.

Il rappelle à cette occasion l'intérêt que la Société des Antiquaires de France aurait à échanger ses publications contre celles du Cercle historique et archéologique de Courtrai, qui s'occupe avec tant de soin de l'archéologie de la partie des provinces belges limitrophes des départements français.

M. E. Chénon, associé correspondant national, attire l'attention de la Société sur une particularité de la formation des noms de famille dans le Bas-Berry.

« On sait que beaucoup de noms de famille se sont formés au moyen âge par suite de l'habitude prise dès le XI^e^ siècle d'ajouter aux noms de baptême des individus le nom de leur père ou de leur mère, mis au génitif et accompagné du mot *filius*. Plus tard, le mot *filius* a disparu, et la relation d'ascendance est restée simplement exprimée par le génitif latin. Or, en Bas-Berry, de temps immémorial, cette relation s'exprime par le datif. On dit toujours : « le fils à un tel, « la fille à une telle. » De là le phénomène suivant : un certain nombre de noms de famille se sont formés avec le nom du père ou de la mère précédé de la préposition « à » seule ou contractée avec l'article.

« J'ai relevé, dans les trois cantons voisins de La Châtre, Châteaumeillant, Le Châtelet (Indre et Cher), plusieurs séries d'exemples à l'appui de cette particularité.

« 1° Le nom des ascendants peut être un nom de baptême;

Digitized by Google

de là les noms patronymiques suivants : *Aclément, Ageorges, Alaurent, Aléonard, Amartin, Amathieu, Amichau, Anicolas, Assimon, Athomas, Aujean,* formés avec des noms d'hommes; — *Alabonne, Aladaulphine* (XVI^e^ s.), *Aladenise, Alalinarde, Alaluque* (1547), *Alamargot, Alapasque* (1572), *Alaphilippe, Alarose, Alatiphaine* (1564), formés avec des noms de femmes.

« 2° Le nom des ascendants peut être un sobriquet emprunté à une particularité physique ou morale ; de là les noms : *Alamoureux, Aubel, Aublanc, Aubrun, Audoux, Aufort, Augras, Aunoir, Aupetit, Aurousseau, Auroux, Aussage, Ausourd; — Alamore, Alapetite.*

« 3° Le nom des ascendants peut être emprunté à leur profession ou à leur condition sociale ; de là les noms : *Aubailly, Aucapitaine, Auclerc, Aucouturier, Aumaitre, Aumaréchal, Auménétrier, Aumercier, Aunoble, Aupanetier* (1525), *Auroy, Aussire, Autissier ; — Alabergère, Alasaunière.*

« 4° Enfin le nom des ascendants peut être emprunté à des relations de parenté, de là : *Aufrère, Augendre, Alloncle, Alasœur.* »

M. Chénon communique ensuite, au nom de MM. Bourgeat et Audibert, la photographie d'un bas-relief en pierre découvert près de Crémieux (Isère).

M. Gaidoz présente quelques observations.

M. C. Enlart, membre résidant, soumet à la Société un méreau daté de 1535 et des fragments de bronze calcinés qui viennent d'être découverts sur l'emplacement de l'ancienne cathédrale de Thérouanne (Pas-de-Calais) et qui semblent de l'époque gallo-romaine.

« Ces débris sont deux avant-trains de taureaux ayant formé des appliques et une main de grandeur demi-nature tenant une bague entre le pouce et l'index. Il semble difficile de restituer le ou les momuments dont ils proviennent. »

M. H. Stein, membre résidant, fait la communication suivante :

« On m'a communiqué ces jours-ci une reliure italienne,

Digitized by Google

peinte et ornée d'écussons, qui pouvait au premier abord paraître ancienne et sur laquelle on me demandait mon avis. Je n'eus pas de peine à reconnaître immédiatement, grâce à l'inscription, en sept lignes, qui est gravée sur le plat postérieur, qu'il s'agissait d'une reliure pouvant appartenir à la série des tablettes de la « Biccherna » de Sienne, bien connues aujourd'hui par de récentes publications[1]. La série conservée à Sienne, actuellement très incomplète, ne comprend plus que quatre-vingt-cinq registres, mais on en connaît d'autres, parfaitement authentiques, qui, après diverses péripéties, ont échoué au Musée industriel de Berlin, au Musée du Vatican, à la Bibliothèque nationale de Paris, ailleurs encore.

« L'objet qui est mis aujourd'hui sous les yeux des membres de la Société ne saurait appartenir à cette belle série à laquelle ont travaillé des artistes tels que Dulcio, Diotisalvi, Simone Memmi, Lorenzetti; c'est une reliure moderne, remarquablement truquée, et faisant partie de la collection des faux signalés jadis par Henri Harrisse[2]. Les ors sont bons, les couleurs habilement préparées; la légende, copiée sur un des registres authentiques en changeant seulement le nom du « camerlingo » semestriel de la « Biccherna », est rédigée en excellents termes. Malheureusement, les chiffres qui forment la date (1465), dans cette même légende, sont d'une paléographie défectueuse; le bois semble bien moderne; la tête du jeune homme qui est représenté sur le plat antérieur excite la défiance; la décoration qui enferme cette image est empruntée à des modèles assurément très postérieurs à la date de 1465; enfin les clous qui ornent les deux panneaux nous ont apparu comme véritablement modernes.

« Toutefois, ne me fiant pas à mes seules forces, j'ai consulté l'un de nos collègues qui fait autorité en matière

1. A. Geffroy, dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, 1882, p. 403-435, avec pl.; A. Lidini, *Le tavolette di Biccherna* (Siena, 1901, in-fol.).

2. Dans le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, 1904.

Digitized by Google

d'art siennois : celui-ci m'a déclaré avoir déjà eu occasion d'étudier de fausses « tavolette » de Sienne et m'a obligeamment démontré que le doute n'était pas possible. Enfin j'ai soumis à la critique d'un érudit italien les six écussons peints où sont représentées, sur le plat postérieur, des armoiries aussi compliquées que variées : là encore, j'ai obtenu une réponse qui est concluante, car les armoiries sont de pure invention et fournissent un amalgame curieux où se devinent cependant des souvenirs siennois. »

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, fait la communication suivante :

« J'ajoute à ce que j'ai dit de la brigandine et de l'écrevisse[1] que Raphaël fut à Florence, dès 1504, et à Rome, jusqu'à sa fin, sous l'influence de Léonard.

« Quand Marco Antonio mourut, Raphaël n'avait pas trente ans, Léonard approchait de soixante. Müntz a montré que le portrait de Madalena Doni fut commencé d'après celui de la Joconde[2]; entre la Gravida et la Monaca[3], entre la Sainte Anne avec la Vierge, les enfants, l'agneau et la Sainte-Famille à l'agneau de Madrid, celle de François Ier, le Repos en Égypte, il y a de remarquables analogies[4].

« D'autre part, ce n'est pas seulement un détail, c'est tout de la composition du portrait à la missive qui a pu être italien : l'air de tête, la pose du corps et des mains, le reste de l'habillement. La pièce analogue à une étole se voit à Charles d'Amboise peint par Solario[5]. A ce portrait, à la Joconde, à la Vierge aux rochers de Léonard[6] il y a

1. Voy. plus haut, p. 293-295.
2. E. Müntz, *Raphaël*, p. 147.
3. Lafenestre et Richtenberger, *La Peinture en Europe, Florence*, p. 152, n° 229, et p. 136, n° 140.
4. Sur le Repos en Égypte, voy. *La Grande Revue*, 1er août 1900, p. 500 à 506 (Ch. Ravaisson-Mollien).
5. Au Louvre : n° 1531 du *Catalogue sommaire des peintures*.
6. *Ibid.*, n° 1599.

Digitized by Google

de larges manches; Jules Romain en a figuré d'aussi amples que celles de Pesth pour Jeanne d'Aragon [1].

« La Gravida, André del Sarte [2], l'amante du Parmesan [3] tiennent un gant.

« Le Scappi dit de Francesco Francia n'a qu'une main gantée [4], et de l'autre, de la droite, il présente une page écrite, comme fut celle en question, de la collection Esterhazy [5].

« Le Longrono de Solario tient aussi une page (sans texte [6]).

« La brève mention de ces œuvres suffit à rappeler le goût de l'époque léonardesque en Italie.

« Je conclus :

« 1° Rien ne prouve que le portrait à la missive, de la « collection Esterhazy, ait été originaire des Pays-Bas.

« 2° Les probabilités sont d'une origine italienne.

« 3° Il y eut des lettres de cette missive, il subsiste des « traces de la peinture primitive favorables à l'ancienne « attribution.

« 4° Il n'est pas impossible que l'œuvre ait été inventée « et commencée par Léonard de Vinci. »

M. le baron J. de Baye, membre résidant, lit un mémoire sur les Goths de Crimée.

MM. Chénon et de Villenoisy présentent quelques observations.

1. *Ibid.*, n° 1507. — Il y a une copie intéressante de Jeanne d'Aragon (Raphaël et Jules Romain) à Rome, galerie Doria; contemporaine de l'original, avec la tête léonardesque.

2. Florence, galerie Pitti. Le bonnet ressemble à celui de Pesth.

3. *Museo Borbonico*, vol. II, tav. III.

4. Lafenestre et Richtenberger, *Florence*, Offices, n° 1124. — Transcription erronée; il y a : *di r°i Vungelista di scappi i bo.* L'écriture ressemble à celle de Léonard jeune, et la composition s'accorderait avec une facétie de son caractère, si les mots ont, ce que je crois, un double sens explicable et que j'expliquerai.

5. Voy. la photographie du legs M.-A. Armand à la Bibliothèque nationale (dép. des Estampes), t. LXX, p. 48.

6. Gio. Christoforo Longrono.

Digitized by Google

Séance du 25 Juillet.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts[1] :

Barrière-Flavy. *Le paréage de Pamiers entre le roi Philippe le Bel et l'évêque Bernard Saisset.* Toulouse, 1891, in-8°.

Baye (baron de). *Les Francs saliens et les Francs ripuaires au congrès de Charleroi en* 1888. Angers, 1888, in-8°.

Beaumont (comte Charles de). *Le trésor numismatique de Bourgueil.* Tours, 1906, in-8°.

Beauvois (Eug.). *Peintures murales du XV^e^ siècle dans l'église de Corberon.* Beaune, 1880, in-8°.

Bonnet (Émile). *Le sarcophage de saint Aphrodise à Béziers.* Paris, 1906, in-8°.

Coelho (J.-M.-Latino). *Panegyrico de Luiz de Camões.* Lisbonne, 1880, in-8°.

Cumont. *Monnaie de Charles le Gros frappée à Dinant et trouvée à Furfooz.* Bruxelles, 1906, in-8°.

Delattre (R. P.). *Inscriptions de Carthage,* 1904-1905. Sousse, 1906, in-8°.

— *La nécropole des Rabs, prêtres et prêtresses de Carthage. Troisième année de fouilles.* Paris, 1906, in-4°.

Deschamps. *Sur la stèle de Mésa.* Paris, 1876, in-8°.

Fontenilles (Paul de). *Le tombeau de saint Pierre de Vérone à l'église Saint-Eustorge de Milan.* Caen, 1885, in-8°.

— *Trois évêques à Cahors en* 1368. Cahors, 1882, in-8°.

La Croix (R. P. de). *Les origines des anciens monuments religieux de Poitiers; celles du square de son palais de justice et de son donjon.* Poitiers, 1906, in-8°.

— *Étude sur l'ancienne église de Saint-Philibert de Grand-Lieu (Loire-Inférieure).* Poitiers, 1906, in-8°, avec 21 pl. in-4°.

Lucas (Charles). *La conservation des monuments et des objets d'art.* Bruxelles-Paris, 1890, in-8°.

1. En réalité, cette liste comprend les ouvrages présentés aux séances des 11, 18 et 25 juillet.

Digitized by Google

Salies (A. de). *Rapport sur l'excursion faite à Déols par le Congrès archéologique le 11 juin* 1873. Tours, 1874, in-8°.

Schmidt (Valdemar). *Notice sur les Musées archéologiques et ethnographiques de Copenhague.* Copenhague, 1875, in-8°.

Urseau (chanoine Ch.). *Les statues de Fontevraud. Réclamation de l'Angleterre en* 1817 *et* 1819. Angers, 1906, in-8°.

Witte (Alphonse de). *Quatre médailles de dévotion de Notre-Dame de Walcourt.* Bruxelles, 1906, in-8°.

M. E. Michon, membre résidant, dépose sur le bureau, au nom de la Commission des impressions, le 2e fascicule du *Bulletin* de 1906.

Il est décidé que la séance des vacances aura lieu le 12 septembre.

M. E. Michon, membre résidant, rappelle que, il y a près de treize ans, il a entretenu la Société des bas-reliefs votifs consacrés à Apollon Krateanos[1] et signale un nouvel exemplaire de ces ex-voto récemment entré au Louvre.

« Le bas-relief, qui porte la dédicace Ἀπολλόδοτος Ἀσκληπίδου Ἀπόλλωνι Κρατεανῷ χαριστήριον, se distingue par deux particularités. D'une part, la formule courante εὐχήν y fait place au mot χαριστήριον, qui ne se retrouve que dans un seul autre exemplaire, conservé au Robert College à Bebek et qui est resté généralement inconnu : de telle sorte qu'on peut dire que le sacrifice, qui d'ordinaire est un sacrifice propitiatoire, est ici présenté comme un sacrifice d'actions de grâce. En outre, pour la première fois, dans la scène typique d'adoration, la victime est, non un bélier, mais un taureau : si le bélier est le plus souvent offert, la raison n'en est donc que la modicité ordinaire des ressources du fidèle; il ne dépendait que de sa générosité d'y substituer un taureau. »

M. le commandant R. Mowat, membre honoraire, donne communication d'une lettre qu'il a reçue de M. P. Mon-

1. *Bulletin,* 1893, p. 184-189.

Digitized by Google

ceaux, membre résidant, à propos de son mémoire sur *La découverte d'une strophe cruciforme inédite de Fortunat dans un manuscrit du Xe siècle*, lu dans la séance du 14 juin 1905[1].

« Je crois vous être agréable en vous signalant une « curieuse coïncidence. Les vers de la fig. 2 se lisent déjà « dans une pièce de vers que je crois africaine et antérieure « à celle de Fortunat[2]. On y lit, vers 5-6 :

« *Crux D(omi)ni mecum, crux est quam semper adoro,*
« *Crux mihi refugium, crux mihi certa salus.*

« La pièce où se lisent ces vers est insérée dans l'An- « thologie de Carthage du *Codex Salmagianus;* elle y suit « immédiatement les inscriptions composées sous les Van- « dales par le grammairien africain Calbulus. C'est pourquoi « je l'ai reproduite récemment, sous le n° 16, dans mon « *Enquête épigraphique*[3]. Ce genre de figure était à la mode « chez les Africains dès la première moitié du IVe siècle; « témoin les poèmes de Porfyrius Optatianus, auxquels vous « faites allusion et sur lesquels vous trouverez une étude « dans le dernier volume de mon *Histoire littéraire;* témoin « aussi les curieuses inscriptions sur mosaïque de la basi- « lique d'Orléansville[4], qui ont été trouvées à côté de la « dédicace de la basilique, datée de 324. Je soupçonne donc « Fortunat d'avoir cherché son bien en Afrique. »

M. Mowat rappelle, à cette occasion, que M. A. de Rochemonteix, associé correspondant national, avait signalé, dans la séance du 8 mai 1901[5], la reproduction de la même strophe gravée sur une dalle encastrée au-dessus de la porte d'entrée d'une maison datée de 1785 à Beaulieu (Alpes-Maritimes).

1. *Bull. de la Soc. des Ant. de Fr.*, 1905, p. 240. Cf. *Mém. de la Soc. des Ant. de Fr.*, t. LXV, 1906.
2. Riese, *Anthol. lat.*, n. 379. — De Rossi, *Inscr. christ.*, t. II, p. 241, n. 5.
3. *Revue archéologique*, 1906, 2e fasc.
4. *Corp. inscr. lat.*, VIII, 9710-9711; *Sancta Eclesia Marinus sacerdos.*
5. *Bull.*, 1901, p. 172.

Digitized by Google

M. le commandant E. Espérandieu, membre résidant, fait la communication suivante :

« J'ai l'honneur de placer sous vos yeux la photographie d'un curieux bas-relief, en deux fragments, en marbre de Saint-Pons, du commencement du XVI^e^ siècle, découvert à Narbonne, en 1888, avec deux autres pierres de mêmes dimensions, très finement sculptées, mais non historiées, dans le terre-plein appelé « les Barques du Bourg », le long du mur de quai, près de la passerelle.

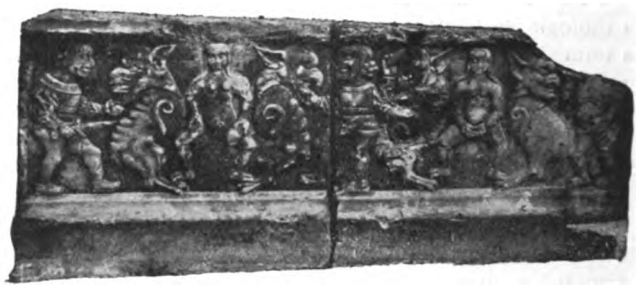

Bas-relief trouvé à Narbonne.

Musée de Narbonne.

« On distingue, sur ce bas-relief, deux femmes nues, de face, les jambes écartées, les bras dans une attitude différente, les pieds de chacune posés sur les griffes de deux démons à visage grotesque, à longue queue, sans membres antérieurs, qui les séparent de trois hommes vers lesquels ils se retournent. De ces hommes, l'un, à droite, est entièrement nu ; sa tête manque, et il semble bien qu'il ait tenu, de la main droite aussi disparue, la touffe de cheveux du démon qui l'avoisine. Un autre homme placé au milieu, entre deux démons, au point où s'est produite la cassure de la pierre, est vêtu et sans arme. Il a de longs cheveux bouclés, la figure souriante, le pied droit levé, et caresse, de la main droite, le menton de l'un des démons, tout en

Digitized by Google

saisissant, d'une façon désinvolte, l'autre diable par les cheveux. Le troisième homme, sur le bord gauche de la pierre, est également vêtu, mais armé d'un poignard, qu'il tient de la main droite, dans une attitude menaçante. L'unique démon placé près de lui le regarde d'un œil mauvais.

« Je pense qu'il est question, dans les deux cas, de la même femme et des mêmes diables, mais je renonce à fournir, de ce bas-relief, une interprétation satisfaisante. Il est probable que les sculpteurs de l'époque romane et de la Renaissance s'inspirèrent, fréquemment, surtout pour les chapiteaux et les gargouilles, de dictons ou de croyances populaires que nous ne connaissons pas. On pourrait trouver ici quelque sujet exprimant que la douceur a plus de prise sur le cœur des femmes que la violence. Dans une lettre qu'il veut bien m'écrire, pour me donner des renseignements sur la provenance du bas-relief, notre confrère M. Thiers, conservateur du Musée archéologique de Narbonne, est d'avis qu'on a voulu montrer « que l'homme « réussit auprès de la femme en caressant le diable et non « en le combattant; en d'autres termes, que le séducteur « est un suppôt du diable ». L'explication est plausible, et il est assez curieux de constater que le sujet a pu avoir une intention moralisatrice.

« Ainsi que M. Thiers l'a reconnu dès le premier jour, les pierres ont fait partie d'une vasque octogone. Or, il est question, dans un cahier des charges de 1511 conservé aux archives communales de Narbonne, de deux fontaines, à vasques octogones, bâties la même année, sur le même modèle, l'une sur la place du Bourg, l'autre en Cité, et dont chacune devait être surmontée d'une statue de saint Michel terrassant le dragon. Elles furent démolies, on ne sait à quelle époque, et la fontaine du Bourg fut remplacée par une autre, détruite en 1830, dont la vasque rectangulaire était formée d'éléments empruntés à une frise du temps d'Auguste représentant des aigles[1]. Les dimensions

1. Ces éléments de frise et le bas-relief qui fait l'objet de la présente note sont au musée de Lamourguier.

Digitized by Google

données à l'entrepreneur, pour les premières fontaines, cadrent parfaitement avec celles des pierres du bas-relief; il est donc à peu près certain qu'il faut voir, en ces pierres, des débris de la fontaine du Bourg. Les femmes de Narbonne qui se rendaient, au XVI^e^ siècle, sur ce point, pour y puiser de l'eau, auraient eu ainsi constamment devant les yeux, pour leur édification, un exemple des méfaits du diable, lorsqu'il se fait le complice des séducteurs. Bizarre et naïve, la leçon, si elle fut réellement donnée, ne porta peut-être pas tous ses fruits. Si elle frappa l'imagination, on peut croire que ce fut surtout par la façon dont les personnages étaient groupés. Les bas-reliefs des vasques firent sans doute beaucoup plus rire qu'ils ne moralisèrent, et c'est, je présume, pour cette cause que les deux fontaines furent démolies prématurément. »

M. le baron J. de Baye, membre résidant, donne de nouveaux renseignements sur la forme des couronnes nuptiales d'après la note suivante qui lui est adressée par M. le professeur N. Pocrovsky :

« Dès les premiers siècles du christianisme en Russie, on se servait, pour la bénédiction nuptiale, de couronnes en bois; par la suite s'introduisit l'usage de couronnes métalliques. La forme de ces couronnes varia selon les époques. La plus ancienne forme est un simple cercle analogue aux diadèmes byzantins; puis elle se transforme et ressemble à la couronne dite « chapeau de Monomak ». Plus tard, les couronnes nuptiales sont plus ou moins la reproduction des couronnes des tzars et des empereurs. Voilà pourquoi, dans les dictons populaires, les deux mariés sont nommés « le prince et la princesse ».

Séance du 12 Septembre.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Barbier de Montault. *Inventaire du testament de saint Yrieix.* Limoges, in-8°.

Digitized by Google

Baye (baron de). *Note sur l'usage des torques chez les Gaulois.* Paris, 1885, in-8°.

Dieudonné. *Une monnaie des Aleuades à Larissa.* Paris, 1906, in-8°.

— *Numismatique syrienne. Emèse.* Paris, 1906, in-8°.

Durrieu (comte Paul). *Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de France.* Nogent-le-Rotrou, 1906, in-8°.

Gife. *Postel, son abbaye et son église.* Bruxelles, in-8°. (Extrait des *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. XXVIII.)

King (C. W.). *On two unpublished christian gem types.* Cambridge, 1881, in-8°.

Lewis (Rev. S. S.). *On nine roman signets lately found in the lead-mines at Charterhouse on Mendip.* Cambridge, 1879, in-8°.

Maurin de Nabruys (comte). *Étude sur un médaillon artistique du XVI^e siècle symbolisant la chasteté dans le christianisme et l'impudicité dans le paganisme.* Bruxelles, 1888, in-8°.

Niffle-Anciaux. *Un mot encore au sujet de Guy II, comte de Namur.* Namur, 1891, in-8°.

Polivanoff. *La nécropole de Mouranka.* 1896, in-8°.

Taillebois (Émile). *Le trésor de Lahas (Gers).* Dax, 1888, in-8°.

Truchis (vicomte Pierre de). *Étude sur la construction de la chapelle Notre-Dame à Pouilly-en-Auxois.* Dijon, in-4°. (Extrait du t. XIV de la *Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*).

Veiga (Estacio da). *A Tabula de bronze de Aljustrel, lida, deduzida e commentada en* 1876. Lisbonne, 1880, in-8°.

M. le commandant R. Mowat, membre honoraire, donne lecture d'une lettre ouverte adressée par lui à M. F. de Villenoisy, associé correspondant national, sur l'origine du titre de dauphin, d'après le rapprochement qu'il établit entre un moyen bronze de la colonie romaine de Vienne, contremarqué d'un dauphin, et le sceau du dauphin vien-

Digitized by Google

nois Guigues VI, orné d'un dauphin de type identique.

M. Lauer rappelle à cette occasion que M. G. de Manteyer, associé correspondant national, a exposé verbalement à la soutenance des thèses de l'École des chartes de 1898 une théorie sur l'origine du titre de dauphin, qu'il considérait comme d'origine anglo-saxonne. Une alliance de la famille des comtes de Vienne avec une famille anglo-saxonne, où le nom de Dalfi était très fréquemment porté, expliquerait l'apparition du surnom de *Delphinus* à une date déterminée, et le fait que l'as viennois avec la représentation d'un dauphin ait été copié par les comtes de Viennois pour leurs armoiries.

Il est donné lecture de la note suivante, adressée par M. J. Déchelette, associé correspondant :

« M. le comte de Loisne a publié dans le dernier *Bulletin* de la Société[1] un petit vase en bronze gallo-romain, trouvé à Caucourt, département du Pas-de-Calais, au sujet duquel je crois devoir présenter quelques courtes observations. Ce vase, en forme de figurine, représente un personnage accroupi où M. de Loisne a cru reconnaître l'image d'un berger que caractérisent ses attributs : un chien à ses côtés, une gourde suspendue à son poignet gauche, enfin « un « seau ou vase cylindrique à couvercle hémisphérique entre « les jambes, le vase de lait, la *mulctra* ».

« L'interprétation qu'il convient de donner de la nature de ce personnage et de ses attributs est, à mon avis, toute différente. En réalité, ce bronze inédit n'est pas autre chose qu'une répétition avec variantes d'un petit bronze d'Herculanum, faisant partie des collections du Musée de Mayence et publié par M. Lindenschmit fils dans le tome IV des *Alterthümer*[2]. Le bronze d'Herculanum a fait également partie d'un vase et représenté le même personnage accroupi, enveloppé dans les plis d'un manteau à manches. Le même objet de forme cylindrique, à couvercle hémisphérique, est

1. *Bull.*, 1906, p. 142-144.
2. Pl. 64, fig. 8.

Digitized by Google

posé à terre entre ses jambes. Or, cet objet n'est nullement un vase à lait ou récipient similaire, mais une lanterne romaine, dont la forme et l'armature métallique sont tout à fait caractéristiques[1].

« Il s'agit donc non pas d'un berger, mais d'un jeune esclave en faction à la porte de la maison où son maître passe la nuit. On sait que les Romains se faisaient escorter, dans leurs sorties nocturnes, par des serviteurs portant des torches ou des lanternes.

« J'ai étudié récemment, dans la *Revue archéologique*[2], les diverses représentations connues de ce sujet : une statuette en marbre du Musée national de Rome peut être citée comme le plus important spécimen de la série. Après le bronze d'Herculanum viennent ensuite quelques bas-reliefs céramiques provenant d'un poinçon modelé dans les officines arvernes de Lezoux. L'« esclave à la lanterne », petit sujet de genre dans le goût alexandrin, comptait donc parmi les représentations en faveur dans l'art industriel de l'époque romaine et l'exemplaire de Caucourt s'ajoute aux diverses variantes déjà connues. Tantôt l'esclave endormi a posé près de lui son luminaire, tantôt il est représenté au moment de son réveil, élevant brusquement la lanterne de son bras gauche, à demi tendu, tantôt enfin, comme sur les bronzes d'Herculanum et de Caucourt, le jeune serviteur, pour se défendre du froid, a placé entre ses jambes l'ustensile qui, pendant les longues heures de faction, doit lui tenir lieu de brasero. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, lit une note de M. P. de Truchis, associé correspondant national, sur une inscription portant le nom de la *dea Sequana*.

« Dans l'église de Salmaise, canton de Flavigny, arrondissement de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), on peut voir,

1. Le dernier volume des *Mémoires* de la Société contient précisément un article de M. le médecin-major Rouquette sur les lanternes romaines.

2. 1902, t. I, p. 392-397.

Digitized by Google

en démontant la carcasse lambrissée de l'autel du croisillon sud du transept, un autel singulièrement agencé. Il se compose d'une grande dalle en pierre calcaire, probablement de la fin du xv[e] siècle, couchée en équilibre au-dessus d'un pédicule carré qui n'est autre qu'un monument votif gallo-romain.

« Ce cippe est quadrangulaire, et sa hauteur totale atteint un mètre exactement. Il se compose d'un dé cubique avec base et corniche. Cette dernière n'est qu'une sorte d'imposte ornée vers l'arête inférieure d'une doucine bien galbée.

« Sur la face antérieure du monument on lit :

DEAE ꝑ SEQVANAE

HILARICLVS · CL ·
AVITI SERVOS (*le* V *est inscrit*
PRO HILARIANO *dans le* O *et le* S
FILIO · POSVIT *dans le* V)

V S L M

Deae Sequanae. Hilariclus Cl(audii) Aviti servos pro Hilariano filio posuit. V(otum) s(olvit) l(ibens) m(arito).

« La première ligne est placée sur la plate-bande du couronnement; elle est plus longue que les autres et gravée en plus gros caractères. La sixième ligne est également en grands caractères.

« La beauté des lettres, et, en particulier, celle des O, dénote le 1[er] siècle; la forme *servos* pour *servus* confirme cette impression[1].

« Vers la fin de mars 1900, j'ai adressé à M. Jules d'Arbaumont, alors président de la Commission des Antiquités

1. Cf. *Navos* dans une inscription de la fin du règne d'Auguste, *Corp. inscr. lat.*, XIII, 3570; *Flavos*, dans l'inscription du pont de Saint-Chamas qui est de la même époque, XII, 647. Voir aussi, XII, 852 (Arles) et 4584 (Narbonne); XIII, 3573, etc.

Digitized by Google

de la Côte-d'Or[1], un rapport sur la démolition regrettable de la nef de l'église de Salmaise et sur la découverte inattendue de ce beau cippe romain.

« Au nord, et à quelque distance de Salmaise, de l'autre côté du plateau, la Seine prend sa source à côté d'un temple romain dont les ruines et les ex-voto sont depuis longtemps célèbres[2]. Il est très probable que l'inscription de Salmaise provient de cet endroit et qu'elle a été apportée au moment de la construction de l'église. Si cette opinion est admise, ce texte constitue le document épigraphique le plus important trouvé aux sources de la Seine et le plus beau des ex-voto lapidaires consacrés à la déesse *Sequana*. A ce titre spécial, le document m'a paru digne d'être signalé à la Société des Antiquaires de France. »

M. Héron de Villefosse annonce qu'on vient de découvrir à Vaison (Vaucluse), à deux mètres de profondeur, en creusant une cave, dans une maison appartenant à M. Paul Tardieu, une mosaïque romaine en couleurs, mesurant 4m50 sur 3 mètres.

« Elle se compose de compartiments carrés, séparés entre eux par des torsades. Chacun de ces compartiments renferme un animal ou un oiseau : cerf au galop, chien, colombe perchée sur un rameau et entr'ouvrant ses ailes..., etc. L'encadrement assez large est composé d'une bande figurant des créneaux; dans les intervalles entre les dents des créneaux apparaissent des petits carrés contenant une fleur ou des feuillages. Sur le côté le plus large court une bordure de feuilles de lierre. »

M. Héron de Villefosse annonce ensuite que, dans la commune de Liglet (Vienne), M. Robin a découvert, au cours de

1. Dans la séance du 1er avril 1900, M. d'Arbaumont a donné lecture de ma communication qui a été insérée dans le t. XIII des *Mémoires* de la Commission, 1900, p. CXCIV.

2. Baudot, *Rapport sur les découvertes archéologiques faites aux sources de la Seine*, Dijon-Paris, 1845; *Corp. inscr. lat.*, XIII, n. 2858-2871.

Digitized by Google

l'année 1905, un puits contenant une quantité assez considérable de vases romains. On y a recueilli une trentaine d'objets, quelques-uns en fer (clef, grand coutelas à manche), d'autres en os, un bois de cerf, un poids en terre cuite, en forme de pyramide tronquée, percé d'un trou, enfin plusieurs vases en terre cuite. Sur la panse de l'un de ces vases, on lit quelques caractères tracés à la pointe :

SIIDIA

Ces caractères représentent certainement un nom d'homme, probablement le cognomen *Sedia(nus)*, qui se lit d'ailleurs sur cippe funéraire trouvé dans l'église de Saint-Irénée, à Lyon[1]. Une autre inscription encastrée dans un des contreforts de l'église de Saint-Benoît de Seyssieu renferme le nom de famille *Sedius*, sur lequel ce surnom est formé[2]. Le même gentilice se rencontre ailleurs écrit quelquefois *Saedius*.

M. E. Durand-Gréville, associé correspondant national, signale une Vierge avec l'Enfant, à mi-corps, de la collection Manceau, exposée actuellement à l'Hôtel de ville de Caen. Cet ouvrage est attribué par le catalogue à Hubert van Eyck. M. le Dr A. Bredius, qui en parle dans la revue *Ond-Holland*, au cours d'une série d'études sur les musées de province français, la considère comme une œuvre de la première période de Memling, à moins que ce ne soit une copie excellente d'après ce maître.

M. Durand-Gréville, après examen, considère cette Vierge comme étant certainement de la même main que la très belle Vierge avec l'Enfant envoyée en 1902 par M. Matthys à l'Exposition des Primitifs flamands de Bruges.

M. Vitry, qui a pu voir également ce tableau, il y a quelque temps, insiste sur les difficultés signalées par M. Durand-Gréville dans son examen et sur la nécessité

1. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 2151.
2. *Ibid.*, 2492.

Digitized by Google

impérieuse d'une réorganisation de l'important Musée de peinture de Caen.

Il rappelle l'incendie qui a failli l'anéantir il y a quelques mois, ainsi que le mauvais éclairage des salles.

M. Ch. Sellier, associé correspondant national, donne lecture d'un mémoire sur les dernières découvertes archéologiques faites au cours des fouilles exécutées pour la construction du Métropolitain à travers le Marché-aux-Fleurs de la Cité, à Paris.

« Entre autres découvertes, il faut signaler celle de deux murs parallèles espacés d'environ 7 mètres et parallèlement distants de 55 mètres du quai de la Cité. Ces deux murs ont été pris tout d'abord pour un fragment du rempart de Lutèce, dont jusqu'à présent on n'avait encore trouvé aucune trace, entre l'Hôtel-Dieu et le Tribunal de Commerce. Mais, au point de vue topographique, l'hypothèse semble impossible, ce rempart devant se rapprocher davantage de la Seine, dans la direction de l'ancienne rue de la Pelleterie. Au point de vue technique, ladite hypothèse n'est pas plus soutenable. La maçonnerie grossière et barbare des deux murs en question ne concorde pas avec celle des constructions romaines des premiers siècles. D'ailleurs, ces murs ressemblent en tous points à d'autres murs rencontrés, il y a quarante à soixante ans, dans diverses fouilles de la Cité, exécutées notamment pour la construction du Tribunal de Commerce, de l'Hôtel-Dieu, etc. Comme eux, ces murs reposent en fondation sur des libages inscrits ou sculptés, posés à sec, en réemploi, c'est-à-dire provenant d'anciens édifices démolis ou abandonnés. On peut donc admettre que les murs en question sont d'époque mérovingienne et datent probablement des premières années du VII^e^ siècle, c'est-à-dire peu après l'incendie de 585 rapporté par Grégoire de Tours, dont des traces nombreuses sont visibles dans les terres qui enveloppent complètement ces murs. Or, comme ces murs pénètrent sous l'emplacement de l'ancien chevet de Saint-Pierre-des-Arsis, on pourrait voir une révélation nouvelle dans ces vestiges d'incendie, c'est-à-dire la signi-

Digitized by Google

fication, jusqu'à présent restée indéterminée, du surnom de cette église des Arsis qui, en vieux français, signifie brûlés. »

M. Ch.-E. Ruelle, membre résidant, annonce, d'après le *Journal* paru ce jour même, qu'on a trouvé, dans la partie basse de la cathédrale de Bourges, des traces de la construction première, qui date du XIIIe siècle. En même temps on a mis à découvert un sarcophage dans lequel était le corps d'un archevêque, avec la croix en cuivre doré, la crosse, également en cuivre, et l'anneau en or avec cabochon de turquoise. Les trois pièces sont aujourd'hui au Musée de Bourges.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1906.

Séance du 7 Novembre.

Présidence du baron J. DE BAYE, président.

Ouvrages offerts :

CHAUVET (Gustave). *Deux statuettes gallo-romaines inédites.* 1906, in-8°. (Extrait des *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux.*)

CLERC (Michel). *La bataille d'Aix. Études critiques sur la campagne de C. Marius en Provence.* Paris-Marseille, 1906, in-8°.

DES ROBERT (Ferdinand). *Le grand atour de Metz* (1405). Metz, 1906, in-8°.

DUVAL (Louis). *L'origine du nom de la commune du Pas-Saint-Lhomer.* Bellême, 1906, in-8°.

GAIDOZ (Henri). *Pour le centenaire de Gaspar Zeuss, fondateur de la philologie celtique.* Paris, 1906, in-8°.

GOBY (Paul). *Description et fouilles d'un nouveau dolmen près Cabrès, Alpes-Maritimes.* Le Mans, 1906, in-8°.

GUEBHARD (Dr Adrien). *Le Murum duplex des Gaulois, d'après Jules César.* (Extrait du *Bulletin de la Société préhistorique de France,* 1906.)

GUISE (Jean d'Orléans, duc DE). *Les seigneurs du Nouvion en Thiérache* (1147-1790). Paris, 1906, in-8°.

HÉRON DE VILLEFOSSE (A.). *Colonia Julia Hadrumetum.* (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Sousse,* 1905.)

MERLIN (Alfred). *L'Aventin dans l'antiquité.* Paris, 1906, in-8°.

Digitized by Google

Mowat (Robert). *Trois contremarques inédites sur des tétradrachmes de Sidé.* Oxford, 1906, in-8°. (Extrait de la *Corolla numismatica.*)

Muller (H.). *Notes pour servir à l'histoire de l'organisation du corps pharmaceutique et médical militaire dans les Alpes de* 1792 *à l'an VIII.* Grenoble, 1902, in-8°.

— *Fouilles pratiquées à la station néolithique de Balmes-Fontaines.* 1896, in-8°.

— *Nouvelles fouilles au Monétier-Allemont (Hautes-Alpes).* 1897, in-8°.

— *Notes sur des monnaies romaines trouvées à Vinay.* Grenoble, in-8°.

— *Quelques mots sur les grottes et les stations préhistoriques en Dauphiné.* 1902. (Extrait de la *Revue des Alpes dauphinoises.*)

— *Essais sur la taille du silex.* Paris, 1903. (Extrait de l'*Anthropologie.*)

— *Découverte et fouilles d'une station néolithique dans les gorges d'Engin (Isère).* Paris, 1903, in-8°.

— *Présentation d'instruments néolithiques, extraits du lac de Clairvaux (Jura).* Grenoble, 1903, in-8°.

— *Découverte et fouille d'une station préhistorique à Saint-Loup (Isère).* Paris, 1904, in-8°.

— *Une nouvelle station néolithique près des Balmes de Fontaine (Isère).* Paris, 1904, in-8°.

— *Notes sur les stations préhistoriques en plein air des environs de Grenoble.* Paris, 1904, in-8°.

— *Présentation d'objets des époques du bronze et du fer trouvés en Dauphiné.* Grenoble, 1904, in-8°.

— *Quelques mots d'ethnographie alpine.* Grenoble, 1905, in-8°.

— *Exposition d'anthropologie préhistorique. Compte-rendu.* Grenoble, 1905, in-8°.

— *Description de pointes et flèches en bronze trouvées en Dauphiné.* Grenoble, 1906, in-8°.

— *La baisse des eaux du lac de Paladra en* 1904-1905 *et les palafittes.* Grenoble, 1906, in-8°.

Digitized by Google

Muller (H.). *Essai de mutilation dentaire imitant celle d'un crâne précolombien de Sayate (Argentine)*. Grenoble, 1906, in-8°.

Poinssot (Louis). *Les inscriptions de Thugga*. 1906, in-8°. (Extrait des *Nouvelles Archives des Missions scientifiques.*)

Witte (Alphonse de). *Trois médailles de Notre-Dame de Bon-Secours*. Bruxelles, 1906, in-8°.

Zeiller (Jacques). *Les origines chrétiennes dans la province romaine de Dalmatie*. Paris, 1906, in-8°.

M. G. Lafaye, membre résidant, fait hommage au nom de l'auteur d'une série de brochures de M. H. Muller, bibliothécaire de l'École de médecine de Grenoble.

« Plusieurs notices où ce savant rend compte des fouilles qu'il a exécutées lui-même dans la région dauphinoise offrent un intérêt particulier pour l'étude des temps préhistoriques. Mais d'autres montrent que sa curiosité s'exerce aussi utilement sur toutes les périodes de notre histoire nationale, par exemple celle où il a décrit les antiquités romaines trouvées au Monêtier-Allemont (Hautes-Alpes). Il faut signaler dans le même ordre de travaux le catalogue qu'il a donné d'un trésor de 1352 monnaies romaines en argent exhumé en 1895 à Vinay (Isère). Non seulement M. Müller est un chercheur habile et zélé, mais il sait répandre autour de lui sous une forme agréable son goût pour l'archéologie, comme en témoigne sa conférence à la Société des Alpinistes dauphinois (*Quelques mots d'ethnographie alpine*). Pour illustrer son texte et rendre ses idées plus sensibles, il y a reproduit des spécimens d'outils et de bijoux encore en usage dans les montagnes de la contrée. On peut juger, par là, combien il est attentif à recueillir les traditions populaires et quels services il peut rendre à la science qui en a fait son objet spécial. »

M. Pallu de Lessert, membre résidant, offre à la Société, au nom de Mgr le duc de Guise, l'étude qu'il vient de faire imprimer sur les *Seigneurs du Nouvion en Thiérache de* 1147 *à* 1790.

Digitized by Google

« Ce qui fait le mérite de ce travail, c'est sa précision et sa coordination. Ce n'est pas à proprement parler une histoire. L'auteur s'en défend en disant qu'il s'est borné à dresser la liste définitive des trente-cinq seigneurs du Nouvion et à relever les titres qui leur sont donnés par les différents actes relatifs au Nouvion. Placée aux confins de la France, la seigneurie du Nouvion a relevé de maisons étrangères et françaises et il a fallu dépouiller non seulement nos dépôts nationaux, mais encore ceux de la Lorraine et de la Belgique, et l'auteur l'a fait avec savoir et patience. Il a mis, à la fin de son ouvrage, un tableau synoptique où il a ingénieusement groupé les renseignements généalogiques et chronologiques qui permettent d'embrasser d'un seul coup d'œil et de comprendre les développements de son texte. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, de la part de M. M. Clerc, associé correspondant national, un volume intitulé : *La bataille d'Aix ; études critiques sur la campagne de Caius Marius en Provence.*

« La guerre des Cimbres fit de Marius le personnage le plus en vue de la République : ce fut un événement considérable ; rien de ce qui s'y rapporte ne saurait être indifférent aux historiens de l'Italie, ni à ceux de la Gaule. Le nouvel ouvrage de M. Michel Clerc mérite toute l'attention de nos confrères désireux d'étudier la campagne de Marius en Provence. Le sujet n'est pas neuf ; mais, par son importance, il était digne d'être traité d'une façon tout à fait critique, avec une largeur d'esprit capable de s'élever au-dessus des questions de clocher, avec une indépendance assez complète pour dominer certains sentiments d'amour-propre local autour desquels les érudits provençaux se sont trop souvent enlisés. M. Clerc a exposé la question avec un tact parfait : son livre est conçu dans un esprit purement scientifique ; la discussion y revêt une forme agréable ; il sera lu et apprécié par tous ceux qui travaillent avec lui à la recherche de la vérité. »

Digitized by Google

Le président annonce en ces termes la mort de M. H. Bouchot, membre résidant, et celle de M. E. Ferrero, associé correspondant étranger honoraire :

« Mes chers Confrères,

« En ouvrant cette séance de rentrée, j'ai le profond regret de faire part du double deuil dont notre Compagnie a été frappée au mois d'octobre dernier. Je me suis fait un devoir d'adresser aux familles d'Henri Bouchot et d'Ermanno Ferrero l'expression la plus vive des condoléances de la Société des Antiquaires de France.

« Henri Bouchot, né à Beure, près Besançon, en 1849, était notre confrère au titre de membre résidant depuis le 2 mai 1888. Il servit vaillamment sa patrie, dans l'armée de Bourbaki, durant la guerre de 1870. Ensuite, il suivit les cours de l'École des chartes et entra, en 1878, au Département des estampes de la Bibliothèque nationale. Il devint, en 1899, à la mort de M. Duplessis, conservateur adjoint dudit Département, dont il fut nommé conservateur en 1902. Il avait reçu, en 1900, la croix de chevalier de la Légion d'honneur et recueillait à l'Académie des Beaux-Arts, en 1904, le fauteuil de membre libre que la mort de M. Corroyer laissait vacant.

« Henri Bouchot devait donner la mesure de son talent et de son érudition comme initiateur et organisateur de l'exposition des Primitifs qui attira au Louvre les sommités de toute l'Europe et qui laissera à ceux qui l'ont admirée d'inoubliables souvenirs.

« Étant absent de Paris lors du décès de notre confrère et l'ayant appris trop tard pour me rendre à ses obsèques, j'ai prié notre vice-président, le comte Delaborde, de représenter notre Compagnie et de saluer d'un dernier adieu celui dont nous déplorons la fin prématurée.

« Ermanno Ferrero, décédé subitement le 14 octobre, faisait partie de notre Société depuis le 8 avril 1891 au titre de correspondant étranger honoraire. Il était né à Turin, en 1855, et fut membre de la commission « Storia Patria » de Turin (1881), de l'Académie royale des sciences de la même

Digitized by Google

ville (1879), de l'Institut archéologique allemand de Rome (1879), de la Société française d'archéologie (1904) et d'autres Sociétés savantes. Ses œuvres sont nombreuses et leur énumération serait trop longue pour la donner ici. La science perd en Ermanno Ferrero un serviteur zélé, érudit et consciencieux, et nous perdons un confrère dont nous avons pu apprécier toutes les qualités lorsqu'il vint parmi nous, comme délégué de l'Académie des sciences de Turin, pour assister aux solennités de notre centenaire. »

Sur le rapport de M. Lafaye, M. H. Müller, présenté par MM. Cagnat et de Baye, est élu associé correspondant national.

M. F. de Mély, membre résidant, lit une notice nécrologique sur le général G.-O. de la Noë, ancien membre résidant.

M. J. Roman, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« J'ai l'honneur de présenter à la Société le sceau du prieuré de Saint-Cyr de Triardel que je crois inédit et dont le type offre un certain intérêt. Le prieuré de Saint-Cyr de Triardel était situé dans l'évêché de Lisieux près d'Orbec, actuellement en Calvados. Il était possédé par les chanoines réguliers de Saint-Augustin, et le cartulaire encore inédit de cette maison religieuse existe à la Bibliothèque nationale[1].

« Saint Cyr ou saint Cyrice (sanctus Ciricus), sous le vocable duquel il était placé, était de Tarse, où il fut martyrisé, ainsi que sainte Juliette, sa mère. Les actes du martyre de ces deux saints ont été publiés par les Bollandistes[2]. Ils sont du reste absolument légendaires. D'après ce récit, on aurait fait subir à sainte Juliette et à son fils, qui était encore tout enfant, à peu près toutes les variétés de supplices possible, et pendant de longs jours; mais le

1. Nouv. acq. lat., n° 164.
2. 3e volume de juin, p. 28.

Digitized by Google

bois se brisait, le fer s'émoussait, le feu s'éteignait à leur contact et, enfin, pour en finir, on leur trancha la tête. Le magistrat, entre autres incidents, ordonna de remplir une vaste chaudière (*cacabum*) de poix, de cire, d'étoupes, d'y mettre le feu et d'y faire jeter les deux martyrs, mais le feu s'éteignit quand ils le touchèrent.

Sceau du prieuré de Saint-Cyr de Triardel (Calvados).

« C'est précisément la scène figurée sur le sceau du prieuré. On y voit une chaudière montée sur un trépied au-dessous duquel montent des flammes, saint Cyr et sainte Juliette nus, debout, les bras croisés sur leur poitrine, la tête nimbée, y sont enfoncés, côte à côte, jusqu'à mi-corps. Derrière eux, on voit des arbres dans l'éloignement. Cette scène se passe sous un dais gothique soutenu par deux pinacles; le champ est réticulé. Au-dessous, dans une niche, le prieur est agenouillé priant. La légende est SIGILLVM PRIORIS PRIORATVS SANCTI CIRICI DE TRIARDELLO.

« Le travail de ce sceau est assez médiocre; le graveur n'a pas parfaitement compris tout ce qu'il gravait. C'est ainsi

Digitized by Google

qu'ayant à représenter des pinacles gothiques percés de nombreuses fenêtres, il a remplacé ces fenêtres par une sorte de branche d'arbre qui a quelque ressemblance avec elles. Je crois qu'on peut assigner à ce monument la date du milieu du xv[e] siècle. Il m'a été communiqué par M. Dorez, de la Bibliothèque nationale; la matrice originale a été trouvée au milieu de vieilles ferrailles. Comme le cartulaire du prieuré de Triardel existe et sera peut-être publié un jour, j'ai cru utile de signaler ce sceau au futur éditeur, qui pourra ainsi en orner la première page de son volume. »

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, présente des objets en plomb qui ont été récemment trouvés à Carthage[1] :

« 1. — Lamelle de plomb, haute de 0[m]065, large de 0[m]035, épaisse de 0[m]002. Elle a été trouvée dans une sorte de marmite à couvercle. C'est évidemment une tablette magique.

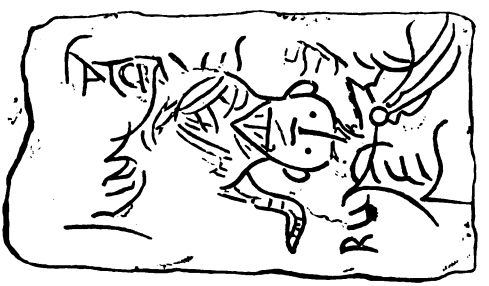

Tablette magique trouvée à Carthage (face).

« Au milieu de l'une des faces, un personnage grossièrement dessiné au trait. Il est vu de face : figure large, barbe

1. Nous adressons nos vifs remerciements à plusieurs de nos confrères qui ont bien voulu nous aider dans l'étude très délicate de ces documents : MM. Babelon et Cagnat, membres de l'Institut; M. de la Tour; M. Michon. Les dessins reproduits sont de M. de la Tour. La plupart des lectures de la tablette magique sont de M. Cagnat.

Digitized by Google

pointue, oreilles évasées. Il a sur la tête une sorte de casque. Il tient de la main gauche un serpent, et peut-être, de la main droite, un fouet.

« A gauche du personnage, dans le sens de la largeur de la tablette, une inscription en cursive : *Saturn[i]us orarius* (ou *osarius*, ou *osmius ?*). C'est probablement un nom d'homme, et non de divinité, Saturne ne figurant pas parmi les dieux magiques.

« Dans le même sens de la tablette, au-dessus de la tête du personnage, un peu à droite, une autre inscription en cursive, où l'on doit peut-être lire : *Civis*.

« Dans le sens de la hauteur de la tablette, et de bas en haut, deux autres inscriptions en cursive, qui sont séparées par un grand intervalle, mais qui paraissent se rattacher l'une à l'autre : RIM | BER. Peut-être le premier caractère est-il un signe magique; on lirait ensuite *Imber*, nom de cheval.

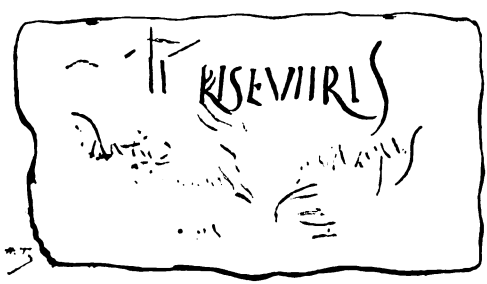

Tablette magique trouvée à Carthage (revers).

« Le revers de la tablette était couvert d'une inscription cursive en plusieurs lignes, où l'on distingue seulement aujourd'hui quelques groupes de lettres. En haut, dans la partie droite : ... *eris lueris*. Au-dessous, à gauche, [*c*]*adat* (*?*); à droite, *erus;* perpendiculairement à l'inscription précédente, *vusi*. Sur tout ce côté de la tablette, qui est très fruste, des traces confuses d'autres lettres, dont on ne peut rien tirer.

Digitized by Google

« 2. — Disque de plomb à bélière. Diamètre, environ 0m02; hauteur avec la bélière, 0m03.

« D'un côté, dans une double couronne, un personnage debout, vu de face, vêtu d'une tunique talaire à large treillis. C'est probablement le roi Salomon. A droite et à gauche du personnage, l'inscription **COΛO | MON** = Σολόμων.

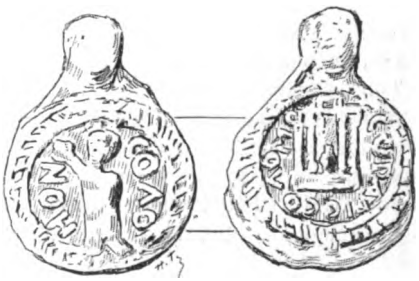

Sceau de Salomon trouvé à Carthage.

« Au revers, dans une double couronne, une colonnade, et, au milieu de la colonnade, un vase : sans doute le temple de Jérusalem et le vase qui figurent sur les monnaies juives de la période autonome, antérieure à la domination romaine et du temps de la révolte[1]. Tout autour l'inscription circulaire :

CΦPAΓICCOΛOMO▪ = Σφραγὶς Σολόμον(ος).

C'est une de ces amulettes dites « sceau de Salomon ». Type assez rare.

« 3. — Autre exemplaire du même disque. Mêmes dimensions, mêmes représentations et mêmes inscriptions; mais la bélière a disparu. »

M. M. Prou, membre résidant, communique, de la part de M. E.-A. Stückelberg, associé correspondant étranger, une

1. Madden, *Coins of the Jews*, p. 198 et suiv., 202 et suiv.

Digitized by Google

note sur le décor en plâtre dans les églises carolingiennes et romanes de la Suisse, et spécialement sur les fragments de stuc récemment trouvés dans les fouilles de Disentis.

« On sait que la décoration des murs à l'aide du plâtre, connue des peuples de l'antiquité, s'est conservée au moyen âge. Au lieu de revêtir de plaques de marbre les murs pour en cacher l'appareil plus ou moins irrégulier, on les recou-

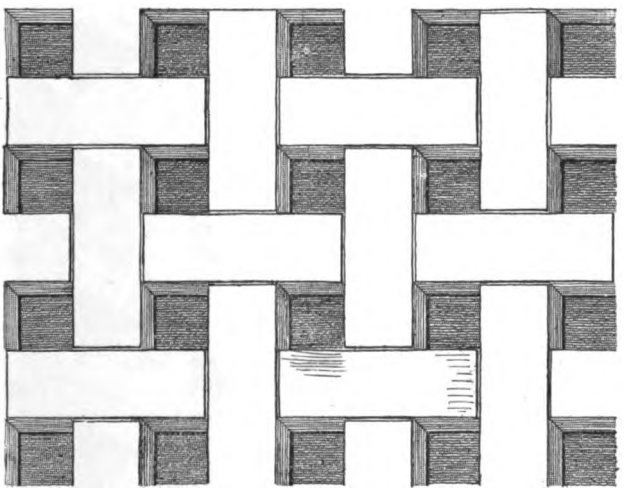

Ornement en plâtre.
Ancienne église de Disentis (Grisons).

vrait de plâtre incolore ou polychrome. Citons les églises de Saint-Vital à Ravenne, de Cividale, de Halberstadt et d'Hildesheim, où l'on trouve des exemples de décoration en plâtre du VI^e^ au XII^e^ siècle. En Suisse, on n'a signalé, jusqu'à présent, qu'une voûte à Munster (Grisons), dessinée en 1876; M. Rahn, qui a étudié cette voûte, ajoute quelques

Digitized by Google

lignes sur un relief et une statue, dont la signification lui paraît douteuse[1].

« En juillet, nous avons eu la bonne fortune d'arriver à Disentis (Grisons), au moment où on allait faire disparaître les restes d'anciennes murailles. Nous avons vu tout de suite qu'il s'agissait d'une des plus anciennes églises

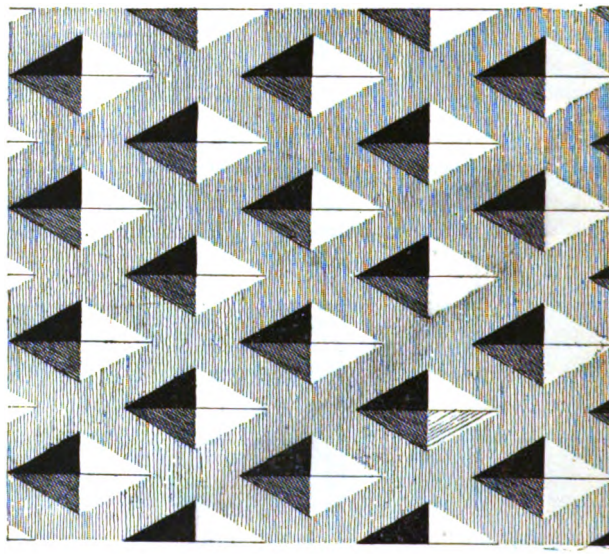

Ornement en plâtre.
Ancienne église de Disentis (Grisons).

du monastère de *Desertina*, fondé vers 612, au diocèse de Coire. L'abbé de Disentis consentit à suspendre les travaux et à permettre des fouilles. La terre était remplie de frag-

1. Voir Rahn, *Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz*, p. 271.

Digitized by Google

ments de plâtre et on voyait que le bâtiment avait été richement orné de cette matière.

« Nous avons dessiné immédiatement les motifs d'ornements qui se sont trouvés à l'intérieur de l'abside principale et devant l'emplacement de l'ancien autel. Ces ornements consistent en dessins formés d'incisions (*Kerbschnitt*), usités aussi dans la sculpture sur pierre à l'époque romane et conservés comme motifs principaux de la sculpture archaïque sur bois dans le canton des Grisons et dans le Valais.

« A côté de ce genre d'ornementation, on a trouvé des séries de disques, l'astragale, des espèces de rosaces et des

Ornement en plâtre.
Ancienne église de Disentis (*Grisons*).

restes d'inscriptions sur plâtre. L'une des inscriptions, dont les lettres ont 6 centimètres de hauteur, comptait au moins deux lignes, l'autre montrait des lettres de 8 centimètres de hauteur. Le creux des lettres est peint en noir. Les fragments de figures consistent en plusieurs têtes d'un style très barbare et de différentes proportions; l'une des têtes, représentée de face, a les yeux fermés. La peinture de ces fragments ne montre que du rouge, du noir et du jaune. Une tête et les mains, ainsi que d'autres parties de corps humains (un genou? un pied? une épaule?), ont la couleur naturelle de la peau; les contours sont marqués par le même rouge foncé qu'on aperçoit aux têtes.

« Tous ces restes de décor sur plâtre ne montrent trace ni de frottement ni de fumée; on a l'impression que le bâti-

Digitized by Google

ment ainsi revêtu n'a subsisté que peu de temps et s'est écroulé sans être restauré. Aucun objet d'une époque postérieure n'était mêlé à ces morceaux de plâtre. Les seules choses découvertes au même endroit étaient des restes de peintures murales et quelques fragments de mosaïque de pierre verte (*Giltstein*, serpentine du pays).

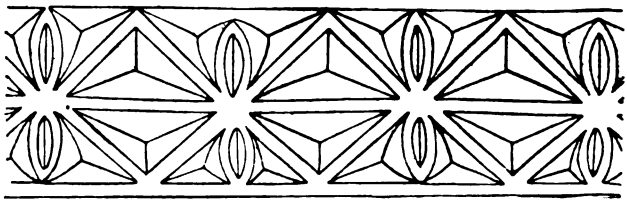

Ornement en plâtre.
Ancienne église de Disentis (Grisons).

« Les monuments de style carolingien et de style roman du diocèse de Coire[1] ne nous montrent rien d'analogue à ces ornements de plâtre, et, puisqu'il s'agit de l'église primitive de Disentis[2], fondée par un des disciples de saint Colomban et de saint Gall, saint Sigisbert, on peut regarder ces sculptures sur plâtre comme des fragments du VII^e^ ou du VIII^e^ siècle.

« La seconde localité de Suisse où l'on ait trouvé des monuments de plâtre est Munster (*Tuberis*), monastère fondé par Charlemagne et situé à l'autre extrémité du diocèse de Coire, près de la frontière du Tirol. L'architecture de l'église abbatiale est du IX^e^ siècle, ainsi que les peintures de l'abside principale et de la nef et les sculptures sur marbre. De la même époque on peut dater la chapelle sur plan tréflé située près de l'église dans le cimetière.

« Plus tard, on a érigé une statue de grandeur naturelle

1. Comparer les sculptures conservées à Coire dans la cathédrale, la sacristie et le musée.

2. Pour l'histoire du monastère, voir E. Egli, *Kirchengeschichte der Schweiz*, Zurich, 1893, p. 70 et 131.

Digitized by Google

(1m87) au fondateur du monastère. Il est représenté debout en tunique courte, qui ne descend que jusqu'aux genoux, et avec une toge retenue par une fibule sur l'épaule droite, et portant le sceptre et le globe. Les mains ainsi que ces deux insignes semblent être restaurés ou très mal réparés. Sur la tête barbue, au profil très prononcé, Charlemagne porte une couronne, dont on ne saurait dire si elle représente celle d'Italie (de Monza) ou celle de l'empire. La statue a été peinte maintes fois et a perdu les proportions et les contours de l'original. Mais comme portrait de l'illustre empereur, la statue de Munster, inédite jusqu'à ce jour, nous paraît digne de retenir l'attention. L'artiste a représenté le prince barbu, ce qui prouve qu'il a vécu longtemps après l'époque de Charlemagne; probablement, c'est après la canonisation, sous Frédéric Barberousse, donc dans la deuxième moitié du XIIe siècle, que les moines ont érigé la statue du prince. Le second monument de plâtre existant à Munster est un devant d'autel, merveilleusement conservé et maintenant encastré dans le mur de l'église. On y voit le baptême de Jésus-Christ, à sa droite saint Jean-Baptiste, le patron du monastère, à sa gauche l'ange avec les linges ou vêtements. Le troisième monument de plâtre se trouve à l'endroit primitif, sur la voûte d'une petite chapelle faisant partie du cloître. Une gravure, citée plus haut, en donne une idée assez exacte; ajoutons seulement que l'ornementation est très riche, d'un style qu'on appelle avec raison du roman orné. »

M. Lefèvre-Pontalis signale les stucs de Germigny conservés au Musée d'Orléans, ceux des chapiteaux de Saint-Remi de Reims, d'un tympan d'un portail de Saint-Julien de Brioude et des archivoltes des fenêtres du chœur à l'église d'Alet en Roussillon.

M. Mayeux mentionne encore les clefs de voûte en plâtre de la salle de l'hospice de Chartres conservées au Musée de cette ville.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« A la suite des inscriptions de Luxeuil, dans le vo-

Digitized by Google

lume XIII du *Corpus* latin, sont insérées celles de Vesoul et de Corre[1]. On y trouve[2] un petit texte très court que j'ai publié en 1883 dans notre *Bulletin*[3], sans avoir eu sous les yeux le monument original sur lequel ce texte est gravé.

« Trompé par les renseignements qui m'avaient été transmis et qui représentaient ce monument comme servant de base à une statuette de Mercure, j'avais conclu trop légèrement, de la réunion de ces deux pièces, que l'inscription placée sur le socle de la statuette devait renfermer un nom d'homme, celui du dédicant. Il n'en est rien : c'est une grosse erreur dont je tiens à me confesser. Je crois nécessaire de revenir sur ma communication afin que cette erreur ne se propage pas davantage. Les éditeurs du *Corpus* lui ont, en effet, donné une certaine publicité et comme une sorte de consécration en mentionnant mon opinion sans la rectifier[4].

« La capsule portant l'inscription, ainsi que la statuette de Mercure, provient en réalité de Saveux (Haute-Saône) où elle a été recueillie dans des ruines romaines. Les deux monuments appartiennent à M. Al. de Bélenet, mais ils sont entièrement indépendants l'un de l'autre; leur réunion est de pure fantaisie. La capsule est un poids à godet qui faisait primitivement partie d'un jeu de plusieurs poids.

« On connaît des spécimens à peu près complets de ces jeux de poids antiques à godet, ornés de lettres.

« Une belle série a été découverte à Aquilée. Composée de huit poids en bronze entrant les uns dans les autres et ornés de lettres incrustées d'argent, elle est aujourd'hui conservée au Musée Brera, à Milan[5].

« Une autre série a été trouvée en France, au lieu dit Le

1. P. 82-83, XXXI, 5451-5459.
2. Sous le n. 5451 *a*.
3. *Bull. des Ant. de Fr.*, 1883, p. 80.
4. Cependant cette erreur n'avait pas échappé à M. V.-J. Vaillant, qui, dans son *Épigraphie de la Morinie*, p. 152-153, a rétabli le caractère de la capsule de Saveux et indiqué sa provenance exacte.
5. *Corp. inscr. lat.*, V, 8119, 4.

Digitized by Google

Fort; cet endroit correspond à l'emplacement de la gare actuelle de Brimeux, canton de Campagne-lès-Hesdin, arrondissement de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais)[1]. Elle appartient au Musée de Boulogne-sur-Mer et comprend six poids en bronze portant aussi des légendes en lettres incrustées d'argent.

« Les légendes dont ces poids sont ornés peuvent donner lieu à plusieurs observations.

« Tout d'abord, il faut remarquer que dans les poids de plus grand module et par conséquent de plus grande valeur, poids qui pour cette raison ont une plus grande superficie, l'inscription est écrite plus copieusement. Au fur et à mesure que le volume du poids diminue, sa superficie devient moins considérable; par conséquent la légende est proportionnellement réduite et abrégée[2].

« Ainsi, nous trouvons sur les poids de ces deux séries :

EXAC · AD · CASTOR
EXA · AD · CASTO
EX · AD · CAST
EX · A · CAS
EX · CA

Ces inscriptions, plus ou moins abrégées selon la grosseur du poids, renferment toutes la même formule qui doit être transcrite d'une manière uniforme :

(*pondus*) *exac*(*tum*) *ad Castor*(*is aedem*)

c'est-à-dire : « poids vérifié sur les étalons officiels conser-« vés dans le temple de Castor. »

« Une seconde remarque s'applique à la disposition des

1. Vaillant, *Épigraphie de la Morinie*, p. 148-156, avec les dessins du poids le plus fort et des inscriptions.

2. Cf. G. Gatti, *Della leggenda* EXACT · AD · ARTIC · *nelle iscrizioni ponderarie*, dans les *Annali dell' Inst.*, 1881, p. 181-196, 333-334; tav. d'agg. N.

Digitized by Google

lettres, qui sont toujours en nombre pair, 12, 10, 8, 6, 4, de telle sorte qu'elles peuvent être séparées en deux groupes égaux. Et elles sont, en effet, ordinairement séparées en deux groupes, soit par l'insertion d'une lettre un peu plus grande que les autres, soit par l'insertion d'un chiffre ou de signes désignant la valeur du poids[1]. Cette disposition apportait dans la pratique une grande facilité pour trouver le poids dont on voulait se servir : elle frappait les yeux les moins clairvoyants et, même pour des illettrés, elle servait à distinguer immédiatement les poids l'un de l'autre.

« Revenons, maintenant, à la petite capsule de Saveux dont l'inscription se présente ainsi :

EXASCAS

« La quatrième lettre qui sépare la légende en deux parties égales est l'initiale du mot *s(emis)*, indiquant que le poids correspond à une 1/2 livre romaine. Les autres lettres fournissent la formule indiquée plus haut :

(*pondus*) *ex(actum) a(d) Cas(toris aedem)*.

« Dans les deux séries d'Aquilée et de Brumeux, on retrouve un poids d'une 1/2 livre exactement semblable à celui de Saveux.

« On conçoit facilement que des poids de ce genre se retrouvent aujourd'hui à l'état isolé. On en connaît plusieurs avec la formule officielle en question, plus ou moins abrégée. L'un d'eux est conservé à la bibliothèque publique de Bâle[2]; d'autres ont été signalés à Rome ou en Italie[3].

« En France, le Musée d'Orléans en possédait deux[4].

1. Cependant, sur certains poids, qui n'ont pas la même forme que ceux dont il s'agit, les lettres, chiffres ou points sont placés tantôt au-dessus, tantôt au-dessous de la légende et souvent sur un autre côté du poids.

2. *Inscr. Helvetiae*, n. 340; Wilmanns, *Exempla*, 2765 *a*.

3. Fabretti, *Inscr. ant.*, p. 527, n. 374; Henzen, 7319.

4. Desnoyers, *Catalogue du Musée d'Orléans*, p. 122, n. 387 et 388.

Digitized by Google

D'après un renseignement qui m'a été obligeamment fourni par notre confrère M. Léon Dumüys, il n'y en a qu'un présentement dans ce Musée. Il pèse 55 gr.; il est en bronze plein; il a la forme d'un disque épais, renflé sur la tranche; vraisemblablement il a été acheté en Italie en 1849 par l'abbé Desnoyers. La face supérieure est marquée de trois points, ooo; la tranche porte l'inscription EX CA qui représente l'abréviation la plus courte de la formule officielle de légalisation dont les variantes sont énumérées plus haut. »

Séance du 14 Novembre.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Amardel. *Les monnaies wisigothes anonymes du Musée de Narbonne.* In-8°. (Extrait du *Bull. arch. de Narbonne,* t. IX.)

— *Un aureus inédit de L. Pinarius Scarpus.* In-8°.

— *Un triens mérovingien inédit.* In-8°.

— *Un denier de Matfred, vicomte de Narbonne.* In-8°. (Extrait de la *Revue numismatique,* 1905.)

— *Les monnaies de Raymond Ier, vicomte de Narbonne, et le monnayage melgorien.* Narbonne, 1906, in-8°.

Béthune (baron Joseph). *Le service funèbre de l'empereur Charles VI à Courtrai.* In-8°.

— *Un fonctionnaire trop intéressé : le marquis Devenisch, gouverneur de Courtrai.* In-8°.

— *L'excursion de* 1892. In-4°. (Cette étude et les suivantes sont extraites des publications de la *Gilde Saint-Thomas et Saint-Luc.*)

— *L'excursion de* 1893. In-4°.

— *Quelques monuments funéraires de Louvain et des environs.* In-4°.

— *Quelques monuments de la Flandre orientale.* In-4°.

— *La cathédrale de Saint-Pierre à York.* In-4°.

— *Gheel.* In-4°.

Digitized by Google

Béthune (baron Joseph). *Louvain*. In-4°.
— *Au pays de Clèves*. In-4°.
— *Châlons-sur-Marne*. In-4°.
— *Noyon*. In-4°.
— *Lisieux*. In-4°.
— *Celles*. In-4°.
— *Trèves*. In-4°.
— *Hastières*. In-4°.
— *Chronique des faits et gestes de la Gilde de Saint-Thomas et Saint-Luc durant l'excursion de Normandie*. In-4°.
— *Loo*. In-4°.
— *Courtrai*. In-4°.

Bordeaux (Paul). *Médailles franco-belges de 1811 et 1814*. Bruxelles, 1906, in-8°.

Buttin (Charles). *La Cinquedea de la collection de M. Goldschmidt*. Bruxelles, 1906, in-8°.
— *Les armes étranges. Les Tchakras au cirque*. Annecy, 1906, in-8°.

Cazalis de Fondouce. *Tumulus hallstattiens des Causses du Gard*. Paris, 1905, in-8°.

Durrieu (comte Paul). *Le maître des Heures du maréchal de Boucicaut*. Paris, 1906, in-4°.

Fischer (H.). *Édouard Piette*. Paris, 1906, in-8°.

Jalabert (R. P. Louis). *Inscriptions grecques et latines de Syrie*. Beyrouth, 1906, in-8°.

Piette (Éd.). *Le chevêtre et la semi-domestication des animaux aux temps pleistocènes*. Paris, 1906, in-8°.
— *Fibules pleistocènes*. Paris, 1906, in-8°.
— *Déplacement des glaces polaires et grandes extensions des glaciers*. Saint-Quentin, 1906, in-8°.

Wescher (Carle). *Recherches épigraphiques en Grèce et en Asie Mineure*. Paris, 1863, in-8°.
— *Inscription ptolémaïque d'Alexandrie*. Paris, 1864, in-8°.
— *Inscription grecque du règne de Cléopâtre trouvée à Alexandrie*. Paris, 1864, in-8°.
— *Inscription archaïque gravée sur un rocher près de Delphes*. Rome, 1866, in-8°.

Digitized by Google

Wescher (Carle). *Notice sur les découvertes archéologiques faites récemment au Pirée.* Paris, 1866, in-8°.

— *Notice sur une stèle hypothécaire des environs d'Athènes.* Paris, 1867, in-8°.

— *Extrait d'une introduction à la poliorcétique des Grecs.* Paris, 1868, in-8°.

— *Fragments inédits de l'historien grec Aristomène.* Paris, 1868, in-8°.

— *Fragments inédits de l'historien grec Priscus.* Paris, 1868, in-8°.

— *Fragments inédits de Polybe, relatifs au siège de Syracuse.* Paris, 1869, in-8°.

— *Note relative au dialecte de l'île d'Andros.* Paris, 1871, in-8°.

— *Notice de plusieurs textes palimpsestes qui se rencontrent parmi les inscriptions grecques de l'Égypte.* Paris, 1872, in-8°.

— *Quelques mots sur le théâtre antique d'Orange.* Paris, 1889, in-8°.

— *Fragment historique inédit de dialecte ionien relatif au siège d'une cité gauloise.* Paris, in-8°.

— *Charte sarde de l'abbaye de Saint-Victor à Marseille, écrite en caractères grecs.* Paris, in-8°.

M. J. Marquet de Vasselot, membre résidant, offre à la Société une brochure de M. Ch. Buttin, associé correspondant national, et des tirages à part d'articles de M. C. Wescher, ancien membre honoraire.

M. E. Michon, membre résidant, dépose sur le bureau, au nom de la Commission des impressions, le 3e fascicule du *Bulletin* de 1906.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom du R. P. L. Jalabert, associé correspondant national, un recueil d'*Inscriptions grecques et latines de Syrie* qui renferme plus de 60 textes nouveaux ou rectifiés, provenant de points très différents de la région.

Digitized by Google

« C'est une excellente contribution à la refonte future du recueil de Waddington que prépare le P. Jalabert. Un groupe de ces textes se rapporte au culte d'Esculape, un autre à la Triade héliopolitaine dont le culte, célébré dans les temples de Baalbeck et de Deir-el-Qual'a, jouissait d'une grande faveur à l'époque romaine. Le travail de notre correspondant sera consulté avec fruit par les archéologues; nous devons tous lui savoir grand gré de son zèle et des efforts qu'il multiplie pour soutenir en Syrie les droits et l'honneur de la science française. »

M. Ch.-E. Ruelle, membre résidant, signale à la Société le manuscrit grec 2533 (de la fin du XVI^e siècle) contenant entre autres pièces une inscription latine[1] où figure le nom Phoebus, d'un soldat de la 14^e cohorte urbaine auquel est attachée la qualification de *secutor*. L'auteur anonyme de cette pièce, à l'occasion de cette inscription, cite Suétone et Dion Cassius en concluant que le *secutor* combattait contre le rétiaire[2].

M. le commandant E. Espérandieu, membre résidant, fait la communication suivante :

« A côté du *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine,* dont le ministère de l'Instruction publique a commencé la publication, il y aurait place pour une autre œuvre, d'une utilité incontestable, qui réunirait les sculptures étrangères répandues dans nos musées de province, où la plupart demeurent ignorées par le manque de catalogues. La stèle, dont j'ai l'honneur de faire passer sous vos yeux une photographie, est de ce nombre[3]. Elle a été donnée, avec d'autres, au Musée de Nice par Guilloteau et passe pour provenir de Cimiez, ce qui est manifestement contre-

1. *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n. 2931.

2. Cf. Lafaye, art. *Gladiator*, dans le *Dictionnaire* de Daremberg-Saglio.

3. Je dois cette photographie à l'obligeance et au talent de M. Th. Bensa, conservateur du Musée de Nice.

Digitized by Google

Stèle funéraire de Plotis (Musée de Nice).

Digitized by Google

Digitized by Google

dit par l'inscription en vers qu'elle porte et que voici :

Πλῶτις ὁ πολλὰ καμὼν ἐν γυμνασίοισι φιλάθλοις,
Κεῖμαι ἁλικλύστῳ πὰρ χθόνι Πειραέως
Ζωῆς καὶ καμάτων τέρμα δραμὼν ταχινόν·
Οὕτω γὰρ μοῖραι κλωστὸν ἔθεντο μίτον.
Ἴλαρὸς τοῦ ἰδίου συντρόφου ἐποίει [1].

« Au-dessous de la première partie de cette inscription, dans une niche cintrée, est figuré le vainqueur Plotis, sous les traits d'un adolescent debout, de face, entièrement nu, tenant une palme de la main gauche, et, de la main droite, se ceignant le front d'une couronne. Encore que sommairement traitée, cette sculpture, qui paraît dater du second siècle avant notre ère, n'est pas sans mérite. Le mouvement du corps est gracieux; les jambes seules laissent peut-être à désirer par leur raideur. »

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. Émile Chanel, professeur au lycée Lalande, à Bourg, a eu l'obligeance de me signaler des découvertes, faites récemment à Peyrieu, à 12 kilomètres au sud de Belley (Ain).

« Dans un champ dit « Aux Ferrières », près de la rive droite du Rhône, en défonçant un champ, M. Anthelme Rosset a trouvé des substructions et une clef avec panneton de fer et manche de bronze. Un peu plus loin, M. Rosset a rencontré un four et des fragments de poterie très nombreux qui, malheureusement, n'ont pas été mis de côté. Non loin de là, dans trois sépultures, on a recueilli une belle coupe de verre, une urne de terre noire avec la marque circulaire IVLIVS · FE · sur le fond [2], et deux monnaies (Antonin le Pieux, Claude II).

1. Max Fränkel, *Archæol. Zeit.*, 1874, p. 148 = *I. Gr. Atticae*, 1344.

2. Des vases avec cette marque ont été trouvés à Aoste. Voir *Corp. inscr. lat.*, t. XII, n. 5686, 453.

Digitized by Google

« Le four, construit en briques, comprenait, sur les faces latérales, deux conduits coudés à angle droit que M. Chanel considère comme des cheminées. Au-dessus du foyer était une aire plane, horizontale, formée de grandes briques carrées de 0m03 à 0m04 d'épaisseur, où devaient être placés les objets soumis à la cuisson. Près du four ont été recueillis des fragments de poterie incisée ordinaire et un fragment d'un vase qui était orné de médaillons. L'un, qui a été conservé, représente le buste de Mercure barbu, coiffé du pétase, entre un caducée, qu'il tient probablement de la main droite, et une bourse[1]. Le médaillon a été recouvert d'un vernis tirant sur le rose, qui fait opposition à la couleur brune de l'urne. Un petit débris de vase, décoré de cercles assez grossiers, appartient sans doute à une époque de décadence.

« De nouvelles découvertes ayant eu lieu sur le même point, M. Chanel revint à Peyrieu, le 18 octobre, et reconnut l'existence d'un nouveau four construit en *tegulae* et en *imbrices*, au milieu d'une pièce contiguë à trois autres salles. Dans le four et dans les pièces voisines, on a recueilli de nombreux fragments de terre cuite et de verre et un tube de bronze argenté ressemblant à un chandelier. Parmi les débris de vases, l'un porte, au milieu du décor en relief, les lettres IM/// qui sont la fin d'un nom de potier (la marque *Cinnami* se présente souvent sous la forme rétrograde). »

M. R. Fage, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Dans la séance du 30 novembre 1904, j'ai communiqué à la Société divers documents de 1635 et 1642, tirés de la Bibliothèque nationale (Nouv. acq. fr. 5219), dans lesquels il est dit que les portes de la ville de Tulle étaient « ferrées « d'aspes, de deux couppes, deux verouls et de deux clefs ».

1. On connaissait déjà quelques médaillons avec le buste de Mercure (J. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, t. II, p. 260). Mais ils sont d'un type plus classique, sans barbe.

Digitized by Google

Quelle est la signification du mot « couppe », qui ne se trouve dans aucun glossaire, dans aucun traité de la construction? Des hypothèses avaient été émises; mais la question restait sans réponse satisfaisante.

« Deux documents, conservés dans les Archives hospitalières de Tulle, permettent aujourd'hui de donner le véritable sens de ce mot.

« Le premier est une note des fournitures faites par un serrurier lors de la construction d'un jeu de Paume en 1622 :

... trois barres de fer appelles valets au dernier desd. portes, quatorze veroulhs avec leurs vertuelles,... plus treize sarrures garnyes avec leurs clefs, verrouil, vertuelles et batails, sçavoir dix à couppe et trois plainieres...[1].

« Le second, du 9 mai 1662, est le mémoire des travaux et réparations faits par le serrurier Tilliac pour le compte de l'Hôtel-Dieu de Tulle :

... plus deux aspes et deux gonts pesant deux livres et demye..., plus une serrure a la mesme porte en coupe avec son veroul et ses vertueles,... plus deux nouades et deux aspes...[2].

« Il résulte de ces pièces que la « coupe » est une serrure de forme spéciale servant à maintenir la queue ou moraillon d'un verrou et qui se distingue de la serrure plate en ce qu'elle est saillante et bombée. On la désignait aussi sous le nom de « serrure à bosse ». Dans son *Dictionnaire du patois du Bas-Limousin,* Béronie définit ainsi les « ver- « tuelles » : pièces de fer en forme d'anneau pour faire couler et retenir le verrou des serrures à bosse.

« Les serrures à bosse ou en coupe étaient de deux sortes : les unes, dont il reste d'assez nombreux spécimens en Bas-Limousin, étaient à base carrée, avec une boîte à bords biseautés, en forme de troncs de pyramides; les autres, que l'on trouve assez communément sur les panneaux extérieurs des portes dans les villes de l'Algérie, mais qui sont assez

1. Arch. hosp. de Tulle, B 69.
2. Arch. hosp. de Tulle, E 75.

Digitized by Google

rares en Limousin, ont une base ronde et la forme d'un vase à boire hémisphérique, d'une coupe.

« La « nouade » est une charnière composée de deux pièces ou ailes en queues d'aronde ou droites. »

M. C. Enlart, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. Robert Roger, architecte à Foix, qui prépare une intéressante étude sur les églises romanes de sa région, vient de m'envoyer la photographie d'une inscription qu'il a découverte dans le mur sud du transept de l'église de Daumazan[1] (Ariège). En me priant de la lui déchiffrer, il m'autorise à vous la communiquer, et elle me parait en valoir la peine.

Inscription de l'église de Daumazan (Ariège).

« Cette inscription se compose de quatre vers latins insérés entre un commencement et une fin qui se rapportent à d'autres idées et ont un autre genre d'intérêt.

1. Arr. de Pamiers, cant. du Mas-d'Azil.

Digitized by Google

« La première ligne est occupée par l'alphabet : A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T V, et un signe qui semble un *etc.* plutôt qu'un X.

« Les quatre vers qui suivent célèbrent la prise de Jérusalem par les Croisés :

> **Virginis a partu, qui superi claruit ortu,**
> **Anno milleno centeno quominus uno**
> **Quindecies Julio jam Febe lumine tracto,**
> **Jherusalem Franci capiunt virtute potenti.**

« De l'enfantement de la Vierge, illustré par la paternité « du Très-Haut, c'était l'an mil et cent moins un, et déjà « Febé avait promené sa lumière sur quinze nuits de juillet « quand la valeur puissante des Francs leur livra Jéru- « salem. »

« Selon l'usage, les abréviations sont nombreuses et les lignes ne correspondent pas aux vers. La lecture n'est pas sans difficulté.

« La dernière et la seconde moitié de l'avant-dernière ligne sont ainsi conçues :

> **Anno M. C.**
> **Anno ab incarnacione Domini M. C. L. et VI°.**

La seconde date est celle à laquelle fut tracée l'inscription. La première est celle de l'événement historique qui, au bout de cinquante-sept ans, intéressait encore à ce point le peuple chrétien d'Occident. Je dis cinquante-sept et non six, car la date de 1100 est là pour 1099, preuve que l'auteur de l'inscription n'avait pas bien compris les vers entortillés qu'il y insérait.

« A quel fait se rapporte, maintenant, la seconde date, 1156. Il paraît clair que c'est à la consécration de l'église, comme en témoigne l'alphabet qui forme la première ligne. On sait que lorsqu'il consacre une église, un évêque y trace l'alphabet, ainsi que des croix, sur lesquelles il pratique des onctions, et qu'il est d'usage de peindre ou de sculpter d'avance les croix de consécration. Il n'est pas sans exemple

Digitized by Google

que l'on ait fait de même pour l'alphabet. Il en existe un sculpté à la maîtresse fenêtre de l'abside de l'église haute de Chauvigny (Vienne), également du XII^e siècle.

« L'église que date cette inscription n'est pas sans intérêt artistique. Elle est dans le style de Saint-Sernin de Toulouse. L'abside, d'un appareil très soigné, a des contreforts en forme de colonnes et d'élégantes fenêtres à colonnettes avec impostes et archivoltes sculptées. C'est la partie qui remonte à 1156, ainsi que deux chapiteaux romans assez élégamment galbés, mais où la dûreté de la pierre a donné à la sculpture un aspect barbare, et qui gisent dans le cimetière.

« La nef est en grande partie du XIV^e siècle, ainsi que le bas du clocher occidental octogone, de type également toulousain. Le haut du clocher appartient à l'art flamboyant. Il porte ces deux inscriptions en minuscule gothique :

Lan mil V^c et XVI
foc fondat lo present cloquier
e. e. foc fondat

et en retour d'équerre :

Marraut pise
de la primero
peyra.

« Le cimetière contigu à l'église conserve une charmante croix de pierre dont l'architecture assez riche semble indiquer le début du XV^e siècle, et qui sera bientôt classée comme monument historique.

« La Société saura gré, je crois, à M. Roger de m'avoir mis à même de lui faire connaître ces monuments ignorés et assez curieux. »

MM. Monceaux, Prou et Guebhard présentent diverses observations au sujet de l'alphabet qui précède l'inscription.

M. P. Vitry, associé correspondant national, décrit l'état où se trouve aujourd'hui, pour peu de temps encore proba-

Digitized by Google

blement, la chapelle basse de l'Ermitage de Bon-Désir à Montlouis, près d'Amboise, où furent ensevelis au XVIe siècle plusieurs membres de la famille Babou de La Bourdaisière et où figurait, avec le sépulcre conservé aujourd'hui à l'église Saint-Denis d'Amboise, le gisant nu cadavérique connu sous le nom légendaire de la « Femme noyée », aujourd'hui ramené également dans la même église. Quelques croix de consécration sont le seul vestige apparent de la décoration de cette chapelle funéraire creusée dans le rocher. Quant aux tombeaux, outre plusieurs caveaux dans lesquels on a retrouvé des restes d'ossements et de cercueils de plomb, il ne reste plus qu'un enfeu de style classique où a dû figurer le gisant en question. Il est probable que ce gisant était la seule figure qui décorait le tombeau des Babou et qui était désigné au XVIIIe siècle comme représentant la femme de Philibert Babou; il doit, à n'en pas douter et malgré les opinions contraires qui ont été émises, représenter cette personne, morte en 1571.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« J'ai eu l'occasion de revoir cette année à Sainte-Colombe (Rhône) l'intéressante collection formée sur place par M. Louis Chaumartin. Trois fragments céramiques, d'une pâte légère et mince, enduits extérieurement d'une couverte noirâtre lustrée, ont attiré mon attention. Ces fragments proviennent de petits vases, de forme arrondie, à panse renflée, analogues au *poculum* que tient dans sa main un personnage divin dont les représentations sont fréquentes à Vienne et que nous désignons sous le nom de « Dieu au maillet »; ils ont été recueillis par M. Chaumartin lui-même aux environs de la gare de Sainte-Colombe. Ce qui les rend remarquables, c'est que les vases auxquels ils appartiennent portaient tous trois des inscriptions en beaux caractères, très soigneusement tracés à la pointe après la cuisson. La gravure faite légèrement sur l'enduit extérieur pénètre à peine dans la pâte, mais elle est fort nette.

Digitized by Google

« Sur le premier débris, à la partie supérieure de la panse, on lit :

HERCVLES. . .
FVERIT. . .

« Une cassure a enlevé le bas du S de la ligne 1. A gauche, il faut certainement reconnaître le début de deux lignes; à droite, l'inscription devait se continuer, mais il est difficile, pour le moment, de proposer des compléments.

« Sur un second fragment, provenant vraisemblablement de la panse d'un autre vase, on trouve une légende encore plus incomplète :

. . .ORVM. . . (V *et* M *liés*)
. . ⌜R I T. . .

« Ce qui paraît digne d'attention, c'est que les débris des lettres de la ligne 2, sur ce second fragment, semblent appartenir au mot inscrit en toutes lettres et à la même place sur le premier fragment, [*fu*]*erit*. Ce mot serait donc probablement répété ici.

« Un troisième fragment est absolument insignifiant :

. . . ⌜N

« Cette lettre termine une ligne; elle ne fournit actuellement aucun renseignement.

« L'interprétation de ces graffites mutilés cache une petite énigme qui semble ne pouvoir être éclaircie que par la découverte de légendes plus complètes. En tout cas, il était utile et intéressant de relever ces débris de légendes; je me fais un devoir de les signaler à l'attention et à la sagacité de nos confrères qui étudient les petits monuments épigraphiques de ce genre. »

Digitized by Google

Séance du 21 Novembre.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). *L'art chez les barbares.* Paris, 1890, in-8°.

— *Catalogue du Musée de Baye.* Châlons-sur-Marne, 1880, in-12.

Brusewitz. *Götteborgs Museum.* Göteborg, 1867, in-8°.

Carton (Dr). *La richesse de la Byzacène.* Sousse, 1906, in-8°.

— *Quatrième annuaire d'épigraphie africaine* (1904-1905). Constantine, 1906, in-8°.

— *Le Dar-el-Acheb (Dougga).* Constantine, 1906, in-8°.

— *Quatrième chronique archéologique nord-africaine,* 1905-1906. Tunis, 1906, in-8°.

Chénon (Émile). *Notes archéologiques et historiques sur le Bas-Berry,* 6e série. 1906, in-8°.

Deschamps (abbé A.). *La lacune du IVe livre d'Esdras et la découverte de M. Beusly.* Paris, 1897, in-8°.

Dion (Adolphe de). *Les écoles de Montfort-l'Amaury depuis le XIIIe siècle.* Rambouillet, 1880, in-8°.

Germain (Léon). *L'enseigne de la compagnie d'ordonnance de Claude de Lorraine, duc de Guise.* Nancy, 1884, in-8°.

Guébhard (Dr). *Commission d'étude des enceintes préhistoriques. Questionnaire.* Paris, 1906, in-8°.

Lauzun (Philippe). *Le château de Prades.* Agen, 1906, in-8°.

— *Un portrait de Madame de Polastron.* Auch, 1906, in-8°.

Loisne (comte de). *Chronologie des abbés de Saint-Augustin-lez-Thérouanne.* Lille, 1906, in-8°.

Lucas (Charles). *Lille, Bruxelles, Borgerhout, Anvers, notes de voyages.* Paris, 1890, in-12.

Morel-Fatio. *Histoire monétaire de Lausanne (fragment). Les deniers à légende Beata Virgo.* Fribourg, 1885, in-8°.

Niffle-Anciaux. *A propos des sceaux et des armes de la ville de Thuin.* Malines, 1891, in-8°.

Digitized by Google

Palustre (Léon). *Étude sur l'église Saint-Symphorien de Tours*. Tours, 1873, in-8°.

— *L'archéologie à l'exposition de Tours*. Tours, 1873, in-8°.

Reinach (Salomon). Ἄωροι βιαιοθάνατοι. Leipzig, 1906, in-8°.

Selys-Longchamps (baron de). *La villa romaine d'Antuaxhe*. Liège, 1890.

Soutzo (Michel-C.). *Introduction à l'étude des monnaies de l'Italie antique*. Paris, 1887, in-8°.

Vieira-Natividade. *O Mosteiro de Alcobaça*. Coimbra, 1885, in-8°.

M. C. Enlart, membre résidant, communique à la Société une étude de M. le vicomte P. de Truchis, associé correspondant national, sur l'église Notre-Dame de Salmaise (Côte-d'Or) :

« L'église paroissiale de Salmaise est dédiée à la Vierge. Elle dépendait autrefois d'un petit prieuré dont l'existence est connue depuis le 25 novembre 1010[1]. Ce bénéfice était de la filiation de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon[2] depuis une date inconnue, mais antérieure à l'an 1024, où se fit, à Salmaise, indiction septième, un échange entre « Joselme » et « Guy », d'une part, et les religieux du prieuré de Salmaise et de Saint-Bénigne, d'autre part[3]. Sa nef fut reconstruite en 1900-1901, mais le transept et le sanctuaire offrent encore des restes incomplets de l'œuvre primitif. Cet œuvre appartient au XI^e^ siècle et, sûrement, à cette renaissance de l'architecture de la Bourgogne produite tant à Tournus et dans la partie du Mâconnais la plus directement soumise à l'influence de saint Mayeul, abbé de Cluny, qu'à Dijon, ville de l'ancien évêché de Langres, où l'infatigable abbé Guillaume transforma si complètement l'abbaye de Saint-Bénigne.

1. Arch. de la Côte-d'Or, série H, liasse 30, rapporté dans *Salmaise*, p. 212.

2. Cf. Léon Gareau, *Salmaise*, 1902, chap. *Prieuré*, p. 211.

3. Arch. de la Côte-d'Or, série H, liasse 30, rapporté dans *Salmaise*, p. 213.

Digitized by Google

« Ce furent peut-être ces deux réformateurs bénédictins qui firent le plus alors pour le relèvement de cette région de notre pays. Guillaume eut, du reste, un soutien digne de lui dans l'énergique et sage Brunon de Roucy, comte de Dijon, beau-frère du duc Othe-Guillaume, évêque de Langres et prélat d'une haute autorité. Il rénova comme eux l'architecture dans les domaines de son abbaye, et son influence s'étendit bientôt aux abbayes voisines.

« C'est à ces grandes figures de l'Église de France, poursuivant le même idéal et étroitement unies, que le duché de Bourgogne dut une série d'édifices dont il nous reste peu de vestiges, sauf dans le Maconnais et les régions soumises à l'influence des plus anciennes maisons clunisiennes. Les bandes verticales dites lombardes sont leur caractère le plus saillant.

« L'église Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine, achevée, croit-on, avant l'année 1015, fut un monument remarquable de cette école, grâce à la munificence de l'évêque Brunon. Notre-Dame de Salmaise en provenait aussi, et, jusqu'à la récente reconstruction de sa nef, ces deux églises restaient les spécimens les plus complets dans la Côte-d'Or de cette architecture, dont les formes empruntées à l'école constantinienne avaient été importées à Dijon après s'être rajeunies dans l'exarchat de Ravenne[1].

« L'église de Salmaise comprenait :

« 1° Une nef et des bas côtés de quatre travées, sans voûte, avec d'énormes piliers rectangulaires en pierre mureuse, la nef éclairée par de petites fenêtres;

« 2° Un transept très saillant, voûté en berceau plein cintre et surmonté d'une tour centrale[2] qui renfermait

1. Cette école ante-byzantine prit dans toute l'Italie un essor prodigieux du IVe au XIe siècle. Quelques églises de la Côte-d'Or présentent encore des restes du même type. Nous pouvons citer : Marcennay, canton de Laignes; Saint-Mémin, canton de Vitteaux; la crypte de Saint-Bénigne de Dijon; Saint-Apollinaire, Sennecey et Fauverney (défigurée récemment), canton de Dijon; Saint-Martin-lès-Beaune et Bligny-sous-Beaune, etc.

2. Cette tour fut entièrement reconstruite vers la fin du XVe siècle, ainsi que les gros piliers de support des doubleaux qui la portaient,

Digitized by Google

certainement, avant sa reconstruction, une coupole sur trompillons et, plus haut que cette coupole, huit fenêtres géminées dont les cintres retombaient sur des pilettes à chapiteaux cubiques de formes variées maintes fois reproduites dans le nord de l'Italie[1];

« 3° D'une abside voûtée en cul-de-four prolongeant une travée de chœur très profonde que flanquaient deux absidioles voûtées de même. Celle du nord subsiste seule[2]; elle était reliée au croisillon nord par une demi-travée couverte d'un bercelet sans doubleau.

« Enfin, la façade avait une porte surmontée d'une seule archivolte en plein cintre et trois fenêtres, l'une au centre du pignon de la nef et deux autres très petites dans le prolongement des bas côtés. La façade et les murs goutterots, tant de la nef que des bas côtés [1m40 d'épaisseur], étaient renforcés au droit des arcs-doubleaux de bandes murales de 0m20 de saillie. Trois fenêtres, disposées une au-dessus et deux plus bas, éclairaient le pignon du croisillon sud, le seul subsistant[3]; elles étaient dépourvues de pierre de taille

mais nous avons retrouvé cinq des chapiteaux de ses anciennes fenêtres réemployés dans la nouvelle bâtisse.

1. Cf. Cataneo, *Architectura in Italia dal sec. VI al VIII*, Venise, 1889, in-4°; Rivoira, *Le origini dell' architettura lombarda*, Rome, 1901, in-4°.

2. Elle avait reçu une arcature intérieure, aujourd'hui incomplète, dont il subsiste encore deux colonnes à fûts galbés que surmontent des chapiteaux avec feuillage stylisé et tailloirs très élevés. Cette absidiole renferme un petit autel très fruste non sans analogie avec celui du baptistère de Vénasque (Vaucluse). Il se compose d'une dalle non creusée sur la table, mal dégauchie et dépourvue de cavités pour la pierre consacrée comme pour les reliques, dalle sans croix de consécration et reposant sur une pilette rectangulaire dont les arêtes sont abattues en chanfrein. La travée de chœur et l'abside centrale ont encore leurs voûtes qui s'écrasent actuellement et déjettent les murs latéraux au point que cette partie de l'édifice est menacée de s'écrouler à bref délai.

3. Depuis la fin du xv[e] siècle, l'une des fenêtres du rang inférieur est murée. L'autre fenêtre de ce rang ainsi que la fenêtre du rang supérieur ont été remplacées par une grande baie à remplage flamboyant.

Digitized by Google

et se terminaient par des voussoirs en plein cintre clavés avec des moellons minces que séparaient d'épais joints. Il ne paraît pas avoir jamais été renforcé de bandes murales; du reste, il en était de même des murs latéraux de la travée de chœur et de l'absidiole méridionale, où l'on ne constate aucune trace d'anciennes bandes. L'épaisseur énorme des murs [1m20 aux hémicycles; 1m35 aux croisillons du transept, déjà tenus en équilibre, d'un côté par les murs des nefs et de l'autre côté par les absidioles] ne rendait pas ces renforts nécessaires à la solidité de cette partie. L'appareil se fait remarquer, ailleurs que dans les soubassements[1], par l'emploi exclusif de petites pierres « mureuses » reliées par des lits et des joints très épais. Ce mode de construction avait sa raison d'être parce que la bâtisse n'était qu'une sorte de forme comportant des revêtements extérieurs, soit en carreaux de pierre agrafés au parement, soit, même par endroits, en stucs, soit en enduits épais et très adhérents du genre mosaïque.

« Les édifices de cette sorte, bâtis dans l'est de la France à partir des dernières années du xe siècle, étaient donc, en quelque sorte, des monuments intermédiaires entre l'architecture du Haut-Empire et l'architecture byzantine. Ils montrent la première application chez nous de certaines combinaisons cherchées plus anciennement dans l'Orient pour adapter la coupole au plan carré surhaussé. La solution qui prévaudra dans l'est de l'ancienne Gaule, comme dans l'exarchat de Ravenne, c'est la coupole sur trompes, et le choix que l'on fit de la croisée pour la couvrir de cette calotte atteste l'attention formelle de grouper autour d'elle les quatres régions de l'édifice pour tenir ce dernier en équilibre.

« Quant à cet étage dont on avait surmonté la coupole,

1. On y remarque notamment, à l'angle sud-est du croisillon méridional, des blocs de pierre presque bruts et posés en délit, blocs tranchant avec le petit appareil voisin. De gros blocs redressés et tout à fait semblables se voient de même à l'église Saint-Vorles de Châtillon, à la base du croisillon nord du transept.

Digitized by Google

en France, dès ses débuts, il donnait à l'édifice une harmonie, une élégance d'un type tout nouveau, traduisant, au suprême degré, la pensée religieuse qu'elle personnifiait.

« Cet étage avec ses fenêtres ouvertes au regard des points cardinaux, avec son petit comble aigu, ne mémore-t-il pas une très vieille tradition de l'architecture des Francs, n'évoque-t-il pas le souvenir de cette *arx*, de cette *machina* que Grégoire de Tours s'émerveillait de voir dominer la croisée de la basilique de Saint-Martin et des cathédrales franques de Nantes et d'Orléans, genre de monument dont une vue très ancienne de l'église Saint-Riquier, reproduite par Mabillon, nous a transmis la curieuse image?

« Le triste état du sanctuaire de l'église de Salmaise le recommanderait à la sollicitude immédiate des pouvoirs publics, car un intérêt historique évident s'attache à cette construction, spécimen rare d'une très vieille école d'architecture à peine représentée par des édifices mutilés au nord de la Bourgogne. Il faudrait, pour la sauver, procéder au plus vite à la consolidation de la voûte du chœur et de la demi-calotte de l'abside centrale; et il est bien à craindre que le manque de ressources de la commune rende impossible cette œuvre de salut, si la Commission des monuments historiques ne juge devoir prendre l'édifice sous sa protection. »

M. le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, soumet à la Société les photographies de divers monuments, tombeaux, stalles et médaillons peints des Apôtres de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Roche, près Rambouillet.

« La statue funéraire de Guy de Lévis, mort en 1230, qui foule aux pieds deux hérétiques, se trouve à côté de celle de Guy II de Lévis, second maréchal d'Albigeois, mort en 1250, qui est debout sur deux têtes d'hérétiques. Guy III de Lévis, mort en 1299, est revêtu de plusieurs pièces qui constituent l'armure de plates. Les têtes des trois personnages sont des plus remarquables et les statues sont flanquées d'angelots très finement sculptés. »

Digitized by Google

MM. Enlart et Vitry présentent quelques observations. M. Vitry pense que la statue de Guy III et les stalles ne sont pas antérieures au XIV^e^ siècle.

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, présente des plombs byzantins et des monnaies qui ont été récemment trouvés à Carthage.

« 1. — Plomb de bulle.

« Sur la face, dans un double cercle, un monogramme cruciforme :

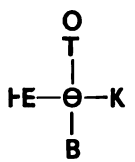

= Θεοτόκε, βοήθει.

« Au revers, dans un double cercle, une inscription en quatre lignes, précédée d'une croix grecque :

= + [Μα]υ-
ρικίῳ
βεστί-
τωρι.

« A la troisième ligne, on avait lu d'abord **BЄOTI** ; telle était la leçon du fac-similé qu'on m'a adressé. J'ai supposé que la troisième lettre devait être un sigma lunaire. A ma prière, le P. Delattre a vérifié cette conjecture sur l'original et en a reconnu le bien fondé. La lecture βεστίτωρι est désormais certaine.

« Le plomb est le sceau du *vestitor* Maurice. Les *vestitores* (βεστήτορες ou βεστίτορες) étaient des dignitaires du palais impérial, dont les fonctions, du moins à l'origine, se ratta-

Digitized by Google

chaient au *vestiarium*, garde-robe impériale. On connaissait déjà plusieurs sceaux de *vestitores*[1].

« 2. — Plomb de bulle, percé d'un petit trou, de haut en bas, dans le sens du diamètre. Disque de 0m025 environ de diamètre; à double face parallèle; à bord net, épais de 0m004.

« D'un côté, dans un cercle de grènetis de 0m015 de diamètre, un buste de saint, tenant de la main gauche une croix.

« De l'autre côté, dans un cercle de grènetis un peu plus petit (0m013 de diamètre), le monogramme :

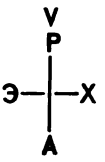

« On peut lire Ἀρέχου, ou Ἀχέρου, ou Ἐχάρου, ou Ῥεάχου, ou Χεάρου. C'est sans doute le nom du propriétaire du sceau.

« 3. — Monnaie byzantine. Diamètre : environ 0m015.

« Sur la face, dans un cercle, un grand S.

« Au revers, une grande croix pattée; autour de la croix, restes indistincts d'une inscription dans un grènetis.

« Cette monnaie paraît dater de l'époque d'Héraclius[2].

« 4. — Monnaie du moyen âge. Diamètre : environ 0m015.

« Sur la face, dans un grènetis, tête d'un roi couronné. En exergue, l'inscription :

+ RЄX ARAGOIЄ

« Au revers, les restes d'une inscription illisible, en exergue autour d'une croix.

1. Schlumberger, *Sigillographie de l'empire byzantin*, Paris, 1884, p. 602, n. 3-4; p. 603, n. 6; p. 604, n. 15.

2. Cf. Sabatier, *Description des monnaies byzantines*, Paris, 1862, t. I, p. 272, n. 44; p. 280, n. 82-84 (= pl. XXIX, 14; XXX, 14-16).

Digitized by Google

« D'après nos confrères du Cabinet des médailles, c'est sans doute une monnaie d'un roi d'Aragon. »

M. G. Espinas, associé correspondant national, entretient la Société d'une correspondance échangée en 1313 entre deux marchands drapiers :

« Ce sont deux lettres, l'une par laquelle un bourgeois de Paris se reconnaît redevable envers un bourgeois de Douai de 125 liv. de forte monnaie pour achats de drap payables en deux fois; dans l'autre, le bourgeois de Douai écrit à son débiteur pour se plaindre qu'à la première échéance il l'ait payé en mauvaise monnaie, faible au lieu de forte, et qu'à la seconde il ne lui ait donné aucun argent. »

M. Dieudonné indique que les masses et les florins, dont il est question dans ces lettres, avaient été démonétisés en 1310, lors de la création de l'« agnel », mais que l'ordonnance n'était pas strictement observée, l'usage des pièces nouvelles étant assez lent à s'établir.

M. J. Guiffrey, membre honoraire, présente la photographie d'une tapisserie dont il doit la communication à M. Prou.

« Cette pièce, en assez mauvais état, incomplète, déchirée, réparée par des mains inexpérimentées, appartient à la ville de Sens. Le sujet qu'elle représente lui assigne une place dans une série de tentures à sujets champêtres, fort goûtée de nos ancêtres et dont l'histoire de Gombaut et Macé, en huit tableaux, présente le type le plus connu. Mais, tandis que les scènes rustiques, où la vie des bergers et des bergères est racontée dans des légendes souvent gauloises, se rapportent à l'histoire des paysans de la vieille France, la tapisserie de Sens affiche des prétentions plus hautes. Commandée sans doute par un érudit humaniste du XVI^e^ siècle, elle met en action les épisodes de la première églogue de Virgile avec le costume des habitants de nos campagnes. Les légendes latines inscrites sur cinq banderoles ne laissent pas de doute sur l'intention de l'auteur de la composition. C'est d'abord le début de la première bucolique : *Melibeus. — Tytire tu patulae recubans sub tegmine fagi — Sylvestrem*

Digitized by Google

tenui Musam meditaris avena. Mais le centre de l'inscription est traversé par une interpolation maladroite. Il a fallu boucher un trou, et l'ouvrier illettré, chargé de ce soin, a pris un morceau s'adaptant à peu près à la place, sans se préoccuper du sens des mots qu'il ne comprenait sans doute pas. On lit maintenant : *tu pa[tris muis] sub..... — tenui [malum] meditaris...* Les fragments intercalés provenaient-ils d'une autre inscription disparue aujourd'hui. C'est assez probable. Pareil accident se présente souvent dans des cas analogues, par exemple quand un lapicide est chargé de reproduire une inscription gravée dont le sens lui échappe. Les autres légendes sont plus correctes. La banderole enroulée autour de la houlette de la bergère de gauche porte ces mots : *Postquam Amaryllis habet, Galathea reliquit.* Au-dessous, le berger jouant de la flûte représente Tytire, comme l'apprend la légende : *Tytirus. — O Melibee, deus nobis haec otia facit,* et Mélibée, sous les traits du grand personnage occupant le milieu du paysage, lui répond : *Hanc etiam vix Titire duco, En ipse capellas protinus eger ago.* Enfin, dans l'angle de droite apparaît une femme d'une élégance singulière et n'offrant rien de commun dans son habillement avec les habitantes des chaumières. On serait tenté de supposer que c'est une figure étrangère à la scène qu'on a sous les yeux si on ne lisait sur la banderole qui s'enroule à côté d'elle : *Dum me Galatea tenebat, nec spes libertatis erat, nec cura peculi.* C'est donc bien certainement la coquette Galatée que l'artiste a représentée sous cette forme gracieuse. Malgré les mutilations sans nombre de cette pièce, qu'on peut attribuer à la seconde moitié du XVI^e^ siècle et qui provient certainement d'un atelier français, elle présente un réel intérêt par ce mélange de souvenirs de l'antiquité classique et de costumes empruntés à la population des campagnes. Les bergers et les bergères sont habillés en effet comme ceux des tapisseries de Gombaut et Macé, sauf toutefois la figure qui représente Galatée. C'est le premier exemple que nous rencontrons de ce singulier rapprochement de la poésie antique et des occupations ordinaires de l'habitant des campagnes. »

Digitized by Google

M. A. Mayeux, associé correspondant national, signale la chute de l'ange portant le cadran solaire à la base du clocher sud de la cathédrale de Chartres et émet le vœu que cette statue, qui devait représenter le prophète Élie, reprenne sa place dans le portail royal.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente des photographies qu'il a reçues de Syrie. Elles reproduisent les deux côtés d'une feuille d'un prétendu diplôme militaire :

« D'après les renseignements qui m'ont été fournis, la plaque de bronze portant ces inscriptions, trouvée en Palestine, aurait été envoyée de Saint-Jean-d'Acre à Beyrouth. La vérité est que ce monument est l'œuvre d'un faussaire, que ce faussaire a essayé de copier les inscriptions de la seconde tablette du diplôme de Fick, offert au Louvre en 1897 par M. J.-A. Durighello[1], et qu'il s'y est pris très maladroitement.

« On se souvient que le don de M. Durighello fut fait en deux fois. La première tablette était arrivée au Louvre dans le courant de l'été de l'année 1897; M. Durighello savait que le fouilleur de profession, auteur de la découverte, avait vendu séparément les deux tablettes à deux marchands de Nazareth, espérant ainsi réaliser un plus gros bénéfice. M. Durighello parvint à retrouver et à acquérir la seconde tablette; au mois de novembre de la même année il la donnait également au Louvre. C'est donc avant cette dernière date que le monument a dû être fabriqué. On a attendu neuf années avant de produire le faux sur le marché.

« Le faussaire est un ignorant. Il ne se doutait pas qu'un diplôme militaire ne pouvait être délivré au même soldat en double exemplaire. D'ailleurs, il ne savait probablement pas même quel genre de document il avait entre les mains, car il a copié les inscriptions d'une manière fautive et inconsciente.

« Autant qu'on peut le voir sur la photographie, il a com-

1. Héron de Villefosse, *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1897, p. 333 et 679-684.

Digitized by Google

mencé par tracer sur l'un des côtés d'une plaque de bronze, probablement de même épaisseur qu'une feuille de diplôme, sept lignes horizontales et parallèles; il a ainsi formé six compartiments fermés à leurs extrémités par des lignes verticales. Dans chacun des compartiments ainsi obtenus une ligne a été gravée, de telle sorte que le texte se présente de la façon suivante :

Λ I X K DET
IVST IIVO ET BASSO COS
CVII II VIR LAIATAACAIIPPAFIT
O FI O F PAI ΛΛΛΛIIΛΛVS IΛIVΛ
KXPFDIPF
GAIO IVII F NIIIΛ

« Un fac-similé permettrait seul de reproduire exactement la forme des lettres et d'apprécier à sa juste valeur le travail du faussaire. La gravure est faite d'une façon très peu adroite. La plupart des S ressemblent à des L ouverts à gauche.

« L'autre côté de la plaque de bronze est également divisé en six compartiments; il porte les mots suivants :

P	TTI	
L	BVIL	
P	ΛTII	· FFITI
T	FLΛV	LΛVRI
TI	IVLI	FELITIS
C	IIMI	IIVANI

Digitized by Google

« Si l'on rapproche ces deux inscriptions de celles qui sont gravées sur les deux faces de la *tabella posterior* du Dipl. CIX[1], on reconnaîtra de suite le document que le faussaire avait pris pour modèle. Au lieu de sept témoins, il n'en a inscrit que six, parce que sur le diplôme original le gentilice du premier témoin, cLAVDI, est à peine reconnaissable, les lettres ayant été en partie enlevées par une cassure. C'est pour la même raison que le surnom du troisième témoin manque; sur le diplôme original il est également mutilé par une cassure. La belle ordonnance des noms des témoins, disposés d'ordinaire sur deux colonnes et bien alignés les uns au-dessus des autres, n'a pas été observée. On a oublié également de percer entre la colonne des noms de famille et celle des surnoms les deux trous destinés au passage du fil de métal qui devait être scellé par les sept témoins, conformément à la loi.

« La tablette employée par le faussaire n'est pas neuve; il a choisi, intentionnellement et croyant ainsi dissimuler sa fraude avec plus d'habileté, une tablette de bronze déjà détériorée. Sa précaution se retourne contre lui. Il n'a pas réfléchi que la gravure des diplômes militaires était exécutée sur des plaques de bronze dont le champ n'avait préalablement subi aucune atteinte, aucun dommage. Or, le mot IVST IIVO (l. 2 de la face 1) est sectionné en deux parce que le graveur a rencontré sur la feuille de bronze une place rongée par l'oxyde, une portion de surface abîmée où son outil ne serait pas facilement parvenu à mordre le métal pour former les lettres[2]; il a donc été obligé de reporter son outil à une certaine distance pour achever la gravure du mot commencé. Au surplus, il ne comprenait certainement pas le sens du document qu'il essayait de reproduire[3]. »

1. *Corp. inscr. lat.*, III, p. 2328, 70.

2. Cette particularité apparaît sur la photographie; elle n'est peut-être pas cependant absolument évidente.

3. Depuis que cette note est écrite, le monument original m'a été communiqué; l'examen que j'ai pu en faire a confirmé mon opinion. La plaque de bronze est plus mince que ne le sont d'ordinaire les plaques des diplômes; plusieurs éclats manquent sur les

Digitized by Google

Séance du 28 Novembre.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Ancona (Amilcare). *Tre autografi di S. Carlo Borromeo relativi alla peste del* 1576. Milan, 1886, in-8°.

Aveneau de la Grancière. *Trouvaille de l'époque du bronze faite à Kergoff (Morbihan).* Vannes, 1906, in-8°.

Bordeaux (Paul). *Le quadruple écu d'or ou piéfort d'écu d'or de Henri III. La fabrication des derniers testons de Henri III à Paris en* 1576. Paris, 1906, in-8°.

Bruston. *Les colonies grecques d'après l'Ancien Testament.* Paris, 1906, in-8°.

Cessac (P. de). *Quelques notes sur l'église paroissiale de Guéret.* Guéret, 1878, in-8°.

Evans (John). *On some rare or unpublished roman coins.* Londres, 1886, in-8°.

Leemans (C.). *Hypocéphale égyptien du Musée néerlandais d'antiquités à Leide.* Leide, 1884, in-8°.

Macqueron (Henri). *L'église de Bouillancourt-sous-Miannay.* Abbeville, 1906, in-8°.

Perrault-Dabot (A.). *Le camp d'Agneux (Saône-et-Loire).* Dijon, 1906, in-8°.

— *L'ancienne église Saint-Nazaire à Bourbon-Lancy.* Paris, 1906, in-8°.

Vanbastelaer. *Les vases de formes purement franques et leurs ornements à la roulette.* Liège, 1891, in-8°.

M. le comte A. de Loisne, membre résidant, fait la communication suivante :

« En effectuant des terrassements pour l'établissement de

bords; elle mesure en hauteur 0m102, en largeur 0m118. Elle a été brisée intentionnellement en deux dans le sens de la largeur; la cassure, qui est récente, traverse en leur milieu les deux dernières lignes de chaque face, car les inscriptions sont gravées des deux côtés *dans le même sens*, ce qui est encore un signe évident de fausseté.

Digitized by Google

nouveaux corons, la compagnie des mines de Liévin[1] a mis au jour, dans ces derniers temps, une nécropole des époques gallo-romaine et franque, riche en bijoux, poteries, armes et ustensiles divers, qui comprend plus de six cents tombes. C'est la plus importante qui ait été découverte jusqu'à ce jour dans le département du Pas-de-Calais. Les fouilles ont été dirigées méthodiquement, et avec le plus grand soin, par M. Drouet, ingénieur de la compagnie préposé aux constructions. Il doit en consigner les résultats dans un rapport détaillé accompagné d'un plan de l'emplacement des tombes et de reproductions photographiques; aussi nous bornerons-nous à donner une idée sommaire de l'importance de ce cimetière et à étudier les monnaies que M. le directeur de la compagnie a bien voulu nous confier, en nous autorisant à les publier.

« Les six cent soixante tombes de Liévin fouillées à ce jour occupent le versant d'une colline crayeuse adossée aux bureaux centraux de la compagnie, au lieu dit « le chemin « de la Marlière ». Les corps étaient, la plupart, bien orientés et inhumés directement dans le sol. Une trentaine seulement, orientés du nord au midi, avaient été placés dans des cercueils de bois, à en juger par les longs clous à forte tête qui ont été rencontrés dans les fosses. Celles-ci contenaient un certain nombre de poteries et verreries gallo-romaines ainsi que des fibules ansées et des objets de bronze. Dans leurs environs, on a mis au jour des vestiges de constructions romaines : fragments de colonne et de corniche, carreaux de grès et de marbre, etc.

« Dans la partie franque, qui est de beaucoup la plus importante, ce sont, parmi les armes, les lances qui dominent. Plus de quatre-vingts, de formes et de longueurs diverses, ont été recueillies à peu près intactes, tandis que les scramasaxes n'ont fourni qu'une quinzaine d'échantillons. L'un d'entre eux, d'une longueur de 0m45 environ, a conservé la soie à pommeau de sa poignée avec l'armature en fer de sa gaine ornée, à sa partie supérieure, d'une

1. Canton de Lens (Pas-de-Calais).

Digitized by Google

plaque de cuivre ciselée et des rivets de cuivre qui la fixaient aux battes de bois. Il faut ajouter à ces armes une quarantaine de haches ou francisques à taillant plus ou moins évidé, dont une, trouvée dans la tombe d'un enfant, n'a que 0m07 de long; — vingt fers de flèche; — une dizaine d'épées, *spatha,* d'une longueur variant de 0m80 à 0m92; — plus de cinquante couteaux, dont un à manche d'os bien conservé; — dix *umbo* de bouclier, trois sphériques et sept terminés par un bouton, tous munis de leur armature; — de nombreuses boucles, plaques et contre-plaques, les unes en bronze, d'autres en fer damasquiné : l'une de ces boucles est enrichie de tables de grenat cloisonnées d'or; — des férets et boucles de courroies en grand nombre; — trois éperons à aiguillon peu saillant, parmi lesquels un, de petite dimension, provient de la sépulture d'un enfant.

« Parmi les bijoux, nous signalerons une cinquantaine de fibules rencontrées généralement par paires et placées sur la poitrine du défunt à 0m20 l'une de l'autre. Quatre d'entre elles à ombilic proéminent, deux circulaires et deux à bords festonnés[1], ont leur monture de bronze recouverte de minces plaques d'or ornées de filigranes et de tables de grenat. Trois autres sont en grenats cloisonnés. Cinq paires appartiennent au type rayonnant ou digité qui a été rencontré dans presque tous les cimetières barbares. L'une est en argent rehaussé de vermeil, une autre en métal blanc, trois en bronze ciselé; une dernière paire est ornée de tables de grenat. Plusieurs fibules de bronze sont zoomorphes; l'une représente un cheval; une autre, un canard; treize, des oiseaux rapaces. D'autres sont circulaires, élégamment ciselées ou ajourées. Il faut mentionner encore de nombreux colliers de perles d'ambre, de verre et de mastic strié; des pendentifs de forme globulaire; une très belle paire de boucles d'oreilles à anneaux de bronze et grosses perles cubiques en or, avec tables de grenat et pierres bleues; deux bagues d'or, dont une à chaton enchâssé d'un grenat

1. Cf. *Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-Mer*, t. I, pl. II, n° 4.

Digitized by Google

et cinq d'argent; deux bracelets ouverts en bronze, un autre fermé; de nombreux boutons de bronze et d'argent; des ferrets ou bouts de courroies en bronze ciselé, etc.

« Parmi les vases, c'est la terre noire qui domine presque exclusivement. Plusieurs sont originalement ornés : un pot trapu notamment, à anse et à bec trilobé. Une dizaine de pièces, dont deux cruches, sont en terre rouge. Une petite *patella* gallo-romaine[1] en terre rouge vernissée trouvée dans une tombe franque porte au centre, à l'intérieur, l'estampille de potier : VIRTVTIS[2].

« La verrerie est représentée par une vingtaine d'échantillons : grand carafon à anse plate de couleur verdâtre, deux verres à pied, deux petites coupes, deux gobelets, l'un à fond hémisphérique, l'autre terminé par un bouton. Le verre de ces diverses pièces s'est irisé pendant son long séjour dans le sol.

« Nous noterons enfin, parmi les objets divers, une armature de coffret et une autre de seau, une douzaine de clefs en fer, onze épingles à cheveux en bronze terminées par une spatule formant cure-oreilles, trois peignes, deux en os et un en corne ou en écaille, des épingles en bronze à grosse tête pour fixer les vêtements, de nombreuses aiguilles à coudre, des cure-oreilles d'or, des cuillères de bronze, etc.

« Cinquante-quatre monnaies ont été recueillies dans les tombes : deux en or, quatre en argent, quarante-huit en bronze, dont neuf percées étaient suspendues à des colliers.

« Une bourse de cuir, dont on a recueilli les débris et qui était placée à hauteur de la ceinture du mort[3], en conte-

1. Diamètre, 0m155. L'estampille a 0m003 de large sur 0m023 de long.

2. Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, n° 1010, qui donne les marques de potier VIRTVTIS et OF VIRTVTIS.

3. Cette bourse a été trouvée dans une tombe gallo-romaine orientée du nord au sud. Cette tombe contenait en outre deux cruches (*guttur*) en terre rouge, un vase de verre à anse, et, aux pieds du mort, un plat en terre noire contenant une cuillère d'argent et de bronze, avec quelques os de volaille (renseignements fournis par M. Drouet).

Digitized by Google

nait onze de très petit module, que notre confrère M. de La Tour a bien voulu examiner et a classées ainsi : un Constant Ier, quatre Constantin ou Constance, une Hélène, trois Constance II et une petite monnaie de Constantinople.

« Des quarante-trois autres trouvées isolées, à hauteur de la ceinture du mort, vingt-quatre sont trop frustes pour être identifiées ; les dix-neuf dont les légendes sont lisibles se répartissent ainsi : une Faustine mère en argent (IIe siècle), un Philippe père (244-249) également en argent, un Postume (258-267), un Tétricus père (268-274), un Tétricus jeune, deux petits bronzes de l'époque des trente Tyrans, un Maximilien Hercule (286-310) en bronze saucé, deux Constance Chlore (292-306), un Maxence (306-312), deux Constantin le Grand (306-337), une Hélène (316-340), deux Constantin II (350-361) et un Valentinien Ier (364-375).

« Les deux monnaies les plus intéressantes sont deux tiers de sou ou triens mérovingiens dits des monétaires[1]. Ils étaient isolés chacun dans une tombe ne contenant qu'un scramasaxe pour tout mobilier funéraire et étaient placés près de la poignée de l'arme. Ces deux tombes voisines l'une de l'autre étaient bien orientées :

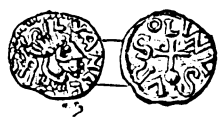

Triens mérovingien de Senlis
avec le nom du monétaire Ursolinus.

« 1° ꝺILVANEC///. Buste de profil diadémé à droite. Vestiges de paludamentum à l'épaule. Grènetis limitant le champ. ℞ VRꝺOLINVꝺ. Croix pattée fichée sur un globule. Poids : 1 gr. 22.

1. Notre habile et aimable confrère M. de La Tour a bien voulu nous les dessiner. Nous tenons à lui en exprimer tous nos remerciements.

Digitized by Google

« Cette monnaie, qui provient de la cité de Senlis, peu éloignée de celle des Atrébates, et qui porte le nom connu du monétaire *Ursolinus, Ursolenus* ou *Urisolinus*[1], peut être comparée au triens de la Bibliothèque nationale décrit par notre confrère M. Prou sous le n° 1090 de son catalogue[2]. Sur l'exemplaire du Cabinet des médailles, la croix toutefois est à degrés, une seule S du nom du monétaire est couchée et le poids est un peu plus grand, le flan étant plus complet :

« 2° //// VNIC///. Tête d'un faire très barbare diadémée à droite. ℞ BERTER////. Croix latine globulée dans un grènetis, le globule du bas plus développé et séparé du pied de la croix. Poids : 1 gr. 21.

Triens mérovingien de Senlis
avec le nom du monétaire Bertericus.

« Les légendes nous paraissent pouvoir être complétées ainsi : [SIL]VANIC[TIS], en considérant la lettre V comme un A renversé[3], et BERTER[ICVS][4]. Ces légendes auraient tout leur développement si le flan avait eu sa grandeur normale pour épouser entièrement le coin.

« Il est à remarquer que la tête du droit est exactement

1. Maurice Prou, *Catalogue des monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque nationale*, p. 239. A. de Belfort, *Descript. génér. des monn. mérovingiennes*, t. III, nos 4124-4125, planches, et Adrien Blanchet, *Nouveau manuel de numismatique*, p. 89.

2. P. 241. Cf. *Comité archéol. de Senlis*, t. IV, n° 3.

3. Les exemples de lettres retournées sont, on le sait, fréquents dans les légendes des monnaies mérovingiennes.

4. On trouve un nom semblable de monétaire sur des triens de Decize (Belfort, n° 3297) et de Pierrepont (*ibid.*, n° 3607; Prou, n° 925).

Digitized by Google

semblable à celle du triens décrit en ces termes par M. Prou sous le n° 1098 de son catalogue[1] : « SILVANEC- « TI⊙. Tête diadémée à droite. ℟ b//ErCI. Croix ancrée « fichée à un globule accosté de 4 points, le champ entouré « d'un grènetis. Tiers de sou d'or, 1 gr. 28[2]. » Ne peut-on pas supposer sur cet exemplaire lui-même le nom du monétaire Bertericus[3] au génitif, en sous-entendant le mot *moneta*, avec une variante dans la représentation de la croix? Quant à la forme SILVANICTIS, on la trouve à côté de SILVANECTIS[4].

« S'il en est ainsi, notre second triens, comme le premier, doit être attribué à Senlis. Tous deux sont incontestablement du VII^e siècle.

« L'examen du mobilier funéraire du cimetière de Liévin nous conduit donc à cette conclusion qu'ouvert dès le IV^e ou le V^e siècle, il a servi de lieu de sépulture pendant le cours des VI^e et VII^e siècles et qu'un centre habité se trouvait en cet endroit, dès une époque reculée, comme à Lens, à Harnes et à Aix-Noulette, localités environnantes dont l'origine gallo-romaine a été prouvée par de nombreuses découvertes archéologiques. »

M. P. Bordeaux, associé correspondant national, fait une communication sur un cadran solaire de 1563 conservé au Musée de Beauvais.

M. Ruelle signale l'horloge mécanique de la Bibliothèque Sainte-Geneviève datée de 1553 et construite par Oronce Fine.

M. Enlart signale une montre solaire du milieu du XVI^e siècle conservée avec son étui dans la collection Fédor à Vienne.

1. Pl. XVIII, n° 19.

2. M. Prou, *Catal. des monn. mérovingiennes*, p. 241, et pl. XVIII, n° 19. A. de Belfort, *Monn. mérovingiennes*, t. III, n° 4141.

3. Les abréviations, on le sait, ne sont pas rares dans les légendes mérovingiennes, et il paraît possible de traduire b//ErCI par BERTERICI.

4. Prou, p. 240, n° 1093.

Digitized by Google

M. de Villenoisy indique un fragment de montre solaire publié par la Société archéologique de la Drôme.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, fait la communication suivante :

« Un des monuments du Louvre importants pour l'histoire de l'art est le groupe de statues en Mars et Vénus, qu'on a renoncé à appeler Hadrien et Sabine, probablement à tort; c'est ce que je vais expliquer.

« Au XVII^e siècle et au XVIII^e, on y vit l'impératrice Faustine la jeune avec un amant gladiateur[1]; puis Coriolan apaisé par Volumnia, ou Hector quittant Andromaque[2].

« Dès 1796 on reconnaissait le style du temps des Antonins[3] et on constatait l'existence de groupes analogues, mais de moins bon travail.

« Ni dans la première ni dans la dernière des éditions du catalogue de Clarac une explication des personnages en Mars et Vénus ne fut essayée[4].

« Ce fut Bins de Saint-Victor qui déclara la ressemblance d'Hadrien, sauf la difficulté pour l'admettre de voir auprès du personnage l'épouse de Marc-Aurèle, au lieu de Sabine[5].

« L'étude du groupe la plus développée et la plus savante fut celle de Visconti, mais non pas la plus instructive quant aux portraits[6]. Il se contenta de nier la ressemblance de Faustine, et, n'ayant pas Sabine, de renoncer à Hadrien.

« Nul ne s'avisa d'écrire sur une circonstance que j'ai signalée dans ma notice provisoire, jointe au groupe, à

1. Perrier, *Recueil de* 65 *gravures*, Rome, 1638.

2. Ficoroni, *Roma antica*, 1744; Filhol et Lavallée, *Musée de Florence*, t. II, pl. VI, 1828; Réveil, *Musée de peinture et de sculpture*, t. I, n° 36, 1829.

3. *Sculture della villa Borghese*, t. II, st. VI, 3, 1796.

4. Clarac, *Catalogues* de 1820 et 1847; *Musée de sculpture*, pl. 326, 1431.

5. Bouillon, *Musée des antiques*, t. II, st. VI, 2; Réveil (ci-dessus, note 2) adopta l'opinion de Bins de Saint-Victor.

6. Visconti, *Monumenti sc. Borghesiani*, tav. IX, p. 36, éd. de 1837.

Digitized by Google

savoir que la tête féminine est rapportée, et qu'ainsi il fallait vérifier si elle fut sculptée avec le corps ou séparément (soit pour la statue, soit pour une autre représentation); pourtant cette jolie tête est un peu petite pour les épaules et pour celle de Mars et le cou est un peu court. Les cassures du cou ne se correspondent aucunement[1]. Les marbres sont de Carrare, semblables à première vue; mais à les examiner de près, celui de la tête est sûrement, me semble-t-il, de qualité inférieure à celui des statues[2].

« Tout considéré, la tête, peut-être bien de Faustine, ne fut pas sculptée pour le corps qui la porte; dès lors, le Romain idéalisé doit bien être Hadrien dans le caractère et l'attitude de l'Arès Borghèse, ayant été avec Sabine dans le caractère et l'attitude de la Vénus de Falerone, de l'Aphrodite de Madrid, etc. Ce groupe doit être le prototype romain de plusieurs autres sous Antonin et Marc-Aurèle. »

Séance du 5 Décembre.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Audollent (Auguste). *Note sur une statuette de Mercure découverte au sommet du Puy-de-Dôme le 1er août* 1906. Paris, 1906, in-8°. (Extrait.)

Barbier de Montault (Mgr). *Une excursion archéologique dans les Vosges*. Épinal, 1906, in-8°. (Extrait.)

Barrière-Flavy. *Documents inédits sur l'abbaye de Boulbonne*. Toulouse, in-8°.

1. Ce fait des cassures ne serait pas à lui seul concluant, car elles peuvent avoir été altérées et les cous peuvent avoir été un peu diminués.

2. Sur les difficultés pour la critique des marbres antiques, voir une étude de pentélique dans le volume du *Centenaire de la Société des Antiquaires*, p. 399 (*Le bas-relief circulaire de Gabies*).

Digitized by Google

Baye (baron de). *Les Francs saliens et les Francs ripuaires au Congrès de Charleroi.* Angers, 1888, in-8°.

— *Sujets décoratifs empruntés au règne animal dans l'industrie gauloise.* Paris, 1884, in-8°. (Extrait.)

— *Cimetière de Bergère-les-Vertus.* Arcis-sur-Aube, 1890, in-8°. (Extrait.)

Berthier-Delagarde. *Monnaies de Chersonèse* (en russe). Odessa et Saint-Pétersbourg, 1906, 2 vol. in-8°.

Bunnel Lewis. *Remarks on ivory Cabinets in the possession of Wickham Flower.* Cambridge, 1871, in-8°. (Extrait.)

Fayolle (comte G. de). *Peintures murales de l'hôtel Gamanson.* Périgueux, 1884, in-8°.

Ferrero (Ermanno). *Nuovi ufficii nelle armate romane.* Turin, 1892. (Extrait.)

Fourot (abbé). *Les origines de Saint-Dizier.* Saint-Dizier, 1891, in-8°.

— *Relation du siège de Saint-Dizier.* Arcis-sur-Aube, 1881, in-8°.

Héron de Villefosse. *Remarques épigraphiques.* XX à XXII. Vienne et Paris, 1906, in-8°. (Extrait.)

Leblond (Victor). *Inventaire sommaire de la collection Bucquet-aux-Cousteaux sur Beauvais et le Beauvaisis.* Paris-Beauvais, in-4°.

Millard (abbé). *Histoire ecclésiastique et féodale de l'archidiaconé de Margerie.* Arcis-sur-Aube, 1891, in-8°. (Extrait.)

Nahuys (comte de). *La seigneurie de Ravenstein.* Bruxelles, in-8°. (Extrait.)

Le président fait hommage, au nom de M. Salomon Reinach, de la photographie d'un panneau de mosaïque, provenant de Zeugma, qui représente la Gaule personnifiée.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, de la part de M. A. Audollent, associé correspondant national, une *Note sur une statuette de Mercure découverte au sommet du Puy-de-Dôme.* Il s'agit d'une statuette en bronze, d'un travail soigné, qui représente le dieu debout, l'épaule gauche couverte par un manteau; il tient la bourse dans

Digitized by Google

la main gauche avancée. C'est vraisemblablement un ex-voto offert par quelque fidèle.

Le président propose de fixer au 9 janvier l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. H. Bouchot.

Il est procédé à l'élection des membres du bureau et des commissions. Sont nommés :

Président : M. le comte Fr. Delaborde;

1er *vice-président :* M. J. Martha;

2e *vice-président :* M. M. Prou;

Secrétaire : M. H. de La Tour;

Secrétaire-adjoint : M. A. Hauvette;

Trésorier : M. H. Martin;

Bibliothécaire-archiviste : M. Cl. Pallu de Lessert.

Commission des impressions : MM. Héron de Villefosse, l'abbé Thédenat, H. Omont, M. Prou, E. Michon.

Commission des *Mettensia :* MM. H. Omont, Max. Collignon, R. Cagnat, A. Blanchet.

Commission des fonds : MM. le comte P. Durrieu, Blanchet, le baron J. de Baye.

Sur les rapports de MM. Héron de Villefosse et Maurice, MM. H. Bourbon, présenté par MM. Schlumberger et l'abbé Thédenat, et J. Sahuc, présenté par MM. Héron de Villefosse et Lefèvre-Pontalis, sont élus associés correspondants nationaux.

M. Pallu de Lessert, membre résidant, fait la communication suivante :

« Il y a un an, M. Louis Poinssot nous faisait part de la découverte récente à Dougga d'une rose des vents dessinée sur une place de cette ville à l'époque romaine. Le texte de sa communication vient de paraître dans les *Nouvelles Archives des missions scientifiques* (t. XIII, 1906, p. 297 et suiv.). Au cours de cette savante étude, l'auteur constatait la rareté des représentations figurées des anciennes roses des vents. J'ai eu récemment la bonne fortune de mettre la

Digitized by Google

main sur trois documents qu'il me paraît utile de signaler et dont l'un permettra peut-être d'entrevoir la solution d'un problème resté irrésolu. Le nom d'un des vents inscrits sur la rose de Dougga est aujourd'hui presque totalement effacé et les traces qui subsistent du mot gravé primitivement ne s'accordent d'une façon exacte avec aucune des données que nous fournissent les auteurs.

« Ces trois documents sont[1] :

« 1° La mappemonde du moine espagnol Beatus qui accompagne un certain nombre de manuscrits d'un commentaire de l'Apocalypse composé en 776 ou en 787. On connaît une douzaine d'exemplaires de cette carte de valeurs très différentes. La meilleure copie est celle provenant du monastère de Saint-Sever et publiée par Cortambert en 1877 puis par M. Léopold Delisle en 1883, enfin par M. Conrad Miller dans l'ouvrage précité en 1895. Cette copie est la seule dont j'aie à parler ici; les autres sont des abrégés plus ou moins informes.

« 2° La mappemonde dite d'Hereford en Angleterre, conservée aujourd'hui dans cette ville. Elle est de la seconde moitié du XIII^e^ siècle. Elle porte la légende : *A Julio Cæsare orbis terrarum metiri cepit. A Nicodoxo omnis oriens dimensus est; a Teodoco septentrio et occidens dimensus est; a Policleto meridiana pars dimensa est.*

« 3° La mappemonde d'Ebstorf, conservée à Hanovre et aussi de la fin du XIII^e^ siècle. Elle s'intitule : *Mappa mundi quam Julius Cæsar, missis legatis per totius orbis amplitudinem, primus instituit.*

« Quelle que soit l'exactitude de ces légendes, nous sommes en présence de documents qui ont leur origine dans d'anciennes cartes romaines plus ou moins remaniées. C'est un point, je crois, incontesté.

« Or, tout autour de ces cartes sont inscrits symétriquement les noms des douze vents qui composaient la rose des vents antique. Nous donnons ci-joint un tableau qui pré-

1. On les trouvera reproduits dans l'ouvrage de M. Conrad Miller : *Mappaemundi, die alteste Weltkarte*, Stuttgart, 1894-1898.

Digitized by Google

sente la concordance générale de cette liste avec celles de Sénèque et de Pline et avec la représentation de la rose de Dougga (voir ci-contre).

« La carte de Beatus (exemplaire de Saint-Sever) ne présente aucune différence sensible avec l'énumération de Sénèque et de Pline. *Leuro notus* de Sénèque, *Phœnicius* de Pline, *Leuco notus* de Dougga est toutefois appelé ici *Euro Auster*. Le *Libo notus* des trois premiers prend dans Beatus la forme *Auster africus* = *Libo nothus*.

« La carte d'Hereford contient une inexactitude : le *Cæcias* de Sénèque et de Pline (*Euro aquilo* de Dougga) est dit *Vulturnus qui et Calcas*. Or, *Vulturnus* paraît être un des noms de l'*Eurus*.

« La carte d'Ebstorf reproduit la même erreur pour le *Vulturnus* et, de plus, intervertit les positions respectives de l'Aquilo et du Septentrio. En revanche, elle contient une indication curieuse, car elle donne au *Subsolanus* (est équinoxial) de toutes les listes et cartes le nom de *Ventus oriens idem quod Subsolanus*.

« Or, les deux dernières lettres que portait le nom gravé sur la rose de Dougga à la place du *Subsolanus*, les seules qui soient sûrement reconnaissables, sont les lettres NS. Un examen très attentif de l'estampage fait jadis avec M. L. Poinssot nous a paru autoriser cette unique conclusion. Sur cet indice, M. Poinssot propose, avec deux points d'interrogation, EVRNS pour *Eurinus*, qu'on ne trouve, du reste, nulle part. Cette restitution hypothétique a tout au moins l'utilité de nous indiquer l'étendue du mot qui a disparu et ne pouvait, d'après sa position sur la pierre, avoir plus de trois ou quatre lettres avant NS.

« La formule de la mappemonde d'Ebstorf jointe à l'origine antique de son modèle nous porterait à penser que le mot disparu était *Oriens*. Pris comme équivalent de *Subsolanus*, le mot *Oriens* aurait été employé à désigner l'orient équinoxial, l'orient commun, placé entre l'orient solsticial d'été et celui d'hiver. »

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, communique

Digitized by Google

Sénèque.	Pline.	Dougga.	Beatus (S. Sever).	Carte d'Hereford.	Carte d'Ebstorf.
Septentrio.	Septentrio.	Septentrio.	Septentrio.	Septentrio.	Septentrio.
Aquilo.	Aquilo.	Aquilo.	Boreas Aquilo.	Aquilo qui et Boreas.	Aquilo.
Καικίας.	Caecias.	Euro Aquilo.	[Coesias].	Vulturnus qui et Calcas.	Volturnus.
Subsolanus=Ἀφηλιώτης.	Subsolanus.	I I I I NS.	Subsolanus.	Subsolanus.	Oriens qui et Subsolanus.
Eurus = Vulturnus.	Vulturnus.	Eurus.	Eurus.	Eurus.	Eurus.
Eurus notus.	Phœnicius.	Leuco Notus.	Euro Auster.	Eurus Nothus.	Eurus Auster.
Notus = Auster.	Notus = Auster.	Auster.	Auster.	Auster.	Auster qui etiam Meridies.
Libonotus.	Libo Notus.	Libo Notus.	Auster Africus, Libo Nothus.	Nothus Auster Africus.	Austro Africus qui et Nothus.
Africus = Λίψ.	Africus = Lips.	Africus.	Lips Africus.	Africus qui et Lipsis.	Africus.
Favonius = Zephirus.	Favonius.	Favoni.	Favonius.	Favonius.	Favonius = Zephirius.
Corus = Argestes.	Corus.	Argestes.	Korus Agrestes.	Chorus qui et Agrestis.	Chorus qui ab occidentali estivo flat.
Thracius.	Thracius.	Circius.	Thrascius Circius.	Circius qui et Traceas.	[Circius].

Digitized by Google

la photographie d'une miniature du manuscrit 2813 de la Bibliothèque nationale, qui remonte au règne de Charles V et qui représente des chevaliers de l'ordre de l'Étoile créé par Jean le Bon.

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, présente deux petits objets récemment trouvés à Carthage :

« 1. — Pierre brunâtre, de forme ovale, haute de 0m018, large de 0m0125. C'est un abraxas.

Abraxas trouvé à Carthage.

« Sur la face, un génie anguipède, à tête de coq (?), tenant de la main droite une couronne, et, de la main gauche, un fouet. Au-dessous, l'inscription :

ΙΑΩ — Ἰάω.

« Au revers, une inscription en quatre lignes :

ΘΩΒΑ	Θωβα-
ΡΡΑΙΑΩ	ρρα (?) Ἰάω
ΙΩΕΡΒΗ	Ἰωέρβη|θ.
ΖΖΖΖΘ	

« Le début est inintelligible. A la fin de la seconde ligne, le nom du dieu Ἰάω, comme à la face. Puis la formule ἰωέρβηθ, transcription d'un mot hébreu qui se lit sur des

Digitized by Google

papyrus magiques, et qui signifie : « Il éclaire[1]. » L'inscription se termine par un groupe de signes cabalistiques, peut-être un nombre, qu'on retrouve sur des documents analogues.

« 2. — Disque-poignée d'une lampe d'époque chrétienne, en argile rouge, dont il ne reste que la moitié supérieure. On y voit un navire qui s'avance toutes voiles déployées, et

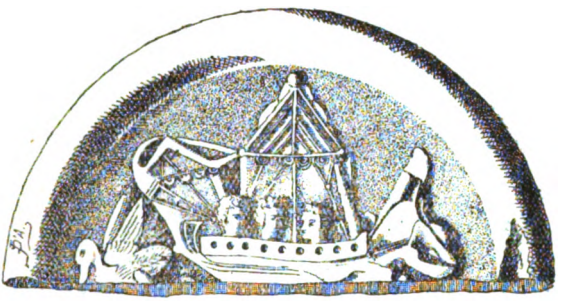

Disque-poignée d'une lampe chrétienne trouvé à Carthage.

qui porte, semble-t-il, une sorte de tente. Au-dessus des bords du navire apparaissent les têtes de trois personnages. Devant la proue, un oiseau, sans doute un cygne. On ne peut dire quel est le sujet représenté : peut-être, tout simplement, Pâris enlevant Hélène et guidé par le cygne de Léda. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, lit la note suivante, qui lui a été adressée pour être communiquée à la Société par M. A. Merlin, associé correspondant national, directeur du service des antiquités et des arts de la Tunisie :

« Les fouilles poursuivies à Carthage par la direction des Antiquités en juin-juillet dernier dans le terrain habbous

1. Dom Cabrol, *Dict. d'archéol. chrétienne*, I, p. 141 et 147.

Digitized by Google

D · M · S

L · CORNELIVS · L · FIL · PAPIRIA · MAXIMVS · EMERITA MIL · COH · P · VRB

7 AELI LONGI MILITAVIT ANNIS·XVIII·PIVS VIXIT·ANNIS·XXXX·CVI·LIVIVS·MATERNVS MIL·
COH EIVSDEM 7 CASTORIS PROPINCVVS·ET HERES ET PETRONIVS TIRO ET BETVRIVS
MAXIMVS COMMILITONES EIVSDEM · AMICI · ET COHEREDES FACIENDVM CVRA
VERVNT H · S · E ·

D(is) m(anibus) s(acrum). L. Cornelius, L. fil(ius), Papiria, Maximus, Emerita, mil(es) coh(ortis) P(rimae) Urb(anae), c(enturia) Aeli Longi, militavit annis XVIII; pius vixit annis XXXX. Cui Livius Maternus, mil(es) coh(ortis) ejusdem, c(enturia) Castoris, propincuus et heres, et Petronius Tiro et Beturius Maximus, commilitones ejusdem, amici et coheredes, faciendum curaverunt. H(ic) s(itus) e(st).

Digitized by Google

des Ouled-l'Agha, un peu au nord du fort de Bordj-Djedid, nous ont livré un intéressant document épigraphique :

« Haut. de la pierre, 0m80; long., 0m70; épaiss., 0m17-0m19; lettres, l. 1 : 0m04; l. 2 : 0m025; l. 3 et suiv. : 0m012.

« Ligne 4, fin, le R de *Beturius,* écrit d'abord T, a été obtenu par correction.

« C'est la sixième épitaphe d'un soldat de la première cohorte urbaine découverte à Carthage[1]. On sait que cette cohorte y tint garnison, après avoir permuté avec la XIIIe, depuis la fin du Ier siècle ou le début du IIe; M. Gauckler a fixé l'emplacement de sa caserne sur le plateau de Bordj-Djedid[2], dans le quartier même où notre inscription tumulaire, par un hasard curieux, a été exhumée. La mention la plus marquante, fournie par ce nouveau texte, est, à mon avis, celle de la ville où L. Cornelius Maximus était né, *Emerita,* aujourd'hui Mérida, en Lusitanie.

« Dans son livre *Ueber die Heimat der Praetorianer* (Berlin, 1883)[3], M. Oscar Bohn ne cite aucun soldat des cohortes urbaines qui ait l'Espagne pour patrie; je ne sache pas que depuis on en ait signalé, et il me semble que c'est la première fois qu'un soldat, enrôlé dans cette troupe, apparaît comme originaire de ce pays.

« Cette observation a son importance. En 1890, le P. Delattre a trouvé à Carthage, dans l'atrium de la basilique de Damous-el-Karita, une plaque de marbre blanc brisée de tous côtés[4]; c'était un fragment d'une liste de sol-

1. Cf. Audollent, *Carthage romaine,* p. 353. Aux quatre que signale ce savant, il faut en ajouter une cinquième publiée depuis, *Bull. arch. du Comité,* 1904, p. CLXXXI.

2. Gauckler, *Lettre à M. Cagnat sur l'emplacement du camp de la première cohorte urbaine à Carthage* (*Comptes-rendus de l'Académie,* 1904, p. 695 et suiv.

3. L'appendice II (p. 23-24) est consacré aux pays d'origine des soldats des cohortes urbaines qui ne sont pas Italiens.

4. Cette plaque a été publiée plusieurs fois : par M. Héron de Villefosse, *Comptes-rendus de l'Acad.,* 1891, p. 29 à 31 ; par M. Cagnat, *Mél. Rome,* 1891, p. 320 à 322 (cf. *Armée romaine d'Afrique,* p. 262, n. 3); par le P. Delattre, *Mél. Rome,* 1892, p. 268-269.

Digitized by Google

dats dont il ne subsistait presque que les noms des cités d'où ils étaient issus :

. I
*em*ERITA
*ol*ISIPONE
*e*BORA
NORBA
EMERITA
S EMERITA
S EMERITA
S EBORA
NEAPOLI
*fan*O FORTV
e b o RA

« Quatre de ces villes étaient en Lusitanie : ***Emerita*** (Mérida), ***Olisipo*** (Lisbonne), ***Ebora*** (Evora), ***Norba*** (Alcantara); les deux autres en Italie. De quel corps faisaient partie leurs enfants? On a songé à une légion : la ***II^a Augusta,*** qui était formée d'Italiens, d'Espagnols et de Gaulois; la ***VII^a Gemina,*** campée en Espagne et qui a pu détacher, soit directement de cette province, soit plutôt de Lambèse, où une partie de ses effectifs a certainement fait un séjour, quelques hommes auprès du proconsul ou du procurateur. L'un des arguments qu'on fit valoir pour réserver ce débris à une liste de légionnaires ce fut que les cohortes urbaines ne paraissaient pas avoir jamais reçu des recrues de Lusitanie[1].

« La découverte actuelle vient changer les données du problème; elle rend ***possible*** l'attribution à la première cohorte urbaine du morceau dégagé en 1890 par le P. Delattre et sur lequel le nom d'***Emerita*** (entre autres) revient quatre fois, comme il figure sur la tombe déterrée récemment. Cette possibilité se change, suivant nous, en une très forte ***probabilité*** si l'on note que le fragment de

1. Cagnat, ***Armée romaine***, p. 263, n. 2.

Digitized by Google

marbre sorti de Damous-el-Karita présente les mêmes caractères que d'autres trouvés dans la même région de l'antique Carthage et qui semblent bien se rapporter tous à ce corps de troupes[1].

« Le nouveau monument de Carthage aurait offert pour nous, s'il était complet, un autre attrait. Au-dessous de l'inscription, dans une niche cintrée, se dressait primitivement l'image du défunt, et nous aurions pu avoir ainsi des renseignements précis et détaillés sur l'équipement militaire que portaient les soldats des cohortes urbaines. Malheureusement, la pierre a été coupée pour servir de base de colonne dans une construction de basse époque et toute la partie inférieure a disparu; on distingue seulement le bout pointu de la lance que Cornelius tenait de la main droite. La partie supérieure, de forme rectangulaire, est, en revanche, conservée; au-dessus de l'inscription, dans le tympan d'un fronton sculpté sur la pierre et orné à chacune de ses extrémités d'une acrotère, on voit une cuirasse et deux jambières, une de chaque côté de la cuirasse qui occupe le milieu.

« Le monument a été transporté au Musée du Bardo. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, lit la note suivante au nom de M. L.-H. Labande, associé correspondant national :

« L'existence de la mosaïque romaine de Vaison, signalée par M. Héron de Villefosse à la séance du 12 septembre dernier, était connue depuis au moins l'année 1858. Ce n'est en effet qu'un fragment important de celle qui, sous le nom de mosaïque de Narcisse, est exposée au Musée Calvet d'Avignon dans la salle des Illustrations vauclusiennes. La mosaïque entière se trouvait dans le sous-sol de deux mai-

1. *Corp. inscr. lat.*, VIII, 12549; *Comptes-rendus de l'Académie*, 1903, p. 420; 1904, p. 699 et suiv. Cf. *Id.*, p. 702. Comparer les diverses dimensions de la plaque de Damous-el-Karita avec celles, par exemple, des fragments publiés dans *Comptes-rendus de l'Académie*, 1904, p. 699.

Digitized by Google

sons modernes, donnant l'une à côté de l'autre sur la place aux Herbes.

« Lorsque le Musée Calvet fit à M. Denis Alègre l'acquisition du morceau qu'il possède, il ne put s'entendre avec le second propriétaire, qui conserva la partie retrouvée, depuis bientôt deux ans, par M. Paul Tardieu; mais il crut bien faire en confiant à deux spécialistes italiens le soin de reconstituer l'ensemble. Déjà M. Gauckler[1] avait noté les fantaisies un peu trop fortes de cette reconstitution; il avait même signalé des motifs incohérents, « dont quelques-uns « constituent de véritables anachronismes ».

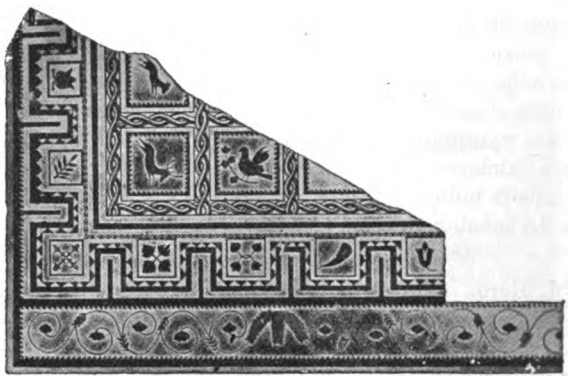

Fragment d'une mosaïque de Vaison.

« Le fragment appartenant à M. Tardieu (3m85 sur 2m70), qui recouvrait l'angle nord-ouest de l'appartement romain, permet de se rendre compte de la justesse de cette observation : de tous les compartiments carrés qui, au Musée Calvet, entourent le motif central, *Narcisse se mirant dans les eaux,* il n'en est peut-être qu'un ou deux

1. *Note sur quelques mosaïques romaines de Provence,* dans le *Bulletin archéologique,* 1901, p. 341.

Digitized by Google

de vraiment authentiques; tous les autres sont restaurés ou inventés complètement. Par contre, on a supprimé, dans la reconstitution, le rinceau très fin qui terminait le pavé antique du côté de l'ouest et probablement aussi à l'est. Ces constatations permettent en outre d'élever des doutes justifiés sur l'authenticité intégrale du tableau central lui-même. Il serait donc fort avantageux pour le Musée Calvet d'acquérir le fragment retrouvé par M. Tardieu et de l'insérer dans sa mosaïque à la place d'une partie des faux qui la déparent. »

Séance du 12 Décembre.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Barbier de Montault (X.). *Les croix de plomb placées dans les tombeaux en manière de pitacium.* Limoges, 1879, in-8°.

Baye (baron J. de). *La nécropole d'Habblingbo (Gotland).* Bruxelles, 1890, in-8°. (Extrait.)

— *Carreaux vernissés de Sézanne (Marne).* In-8°. (Extrait.)

Benet (capitaine). *Lettre relative aux fouilles exécutées à Bulla-Regia.* Paris, 1906, in-8°. (Extrait.)

Bogard. *Le Musée préhistorique du château de Baye.* 1880, in-8°. (Extrait.)

Cazalis de Fondouce. *Trois inscriptions nouvelles du département de l'Hérault.* 1889, in-8°. (Extrait.)

Delattre (R. P.). *Le cimetière chrétien Mcidfa à Carthage.* 1906, in-8°. (Extrait.)

Dion (A. de). *Description des monnaies trouvées à Montfort-l'Amaury.* 1886, in-8°. (Extrait.)

Ferrero (H.). *La patria dell' imperatore Pertinace.* Turin, 1887, in-8°.

Helbig. *Les reliques et les reliquaires donnés par le roi saint Louis aux Frères Prêcheurs de Liège.* Liège, 1880, in-8°.

— *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XV^e^ siècle par l'abbé Dehaisnes* (article critique). 1888, in-4°. (Extrait.)

Digitized by Google

Houlé (A.). *Étude sur les cimetières francs des vallées du Thérain, de la Brèche et du Petit-Thérain.* Caen, 1906, in-8°.

— *Notice-étude sur une petite seille provenant des fouilles du cimetière franc d'Escame (Oise).* Beauvais, 1906, in-8°.

Lagneau (Gustave). *De la durée et de la mutation des familles rurales.* Paris, 1887, in-8°.

Mariette (Édouard). *The roman walls. Les murs romains entre l'Écosse et l'Angleterre.* Paris, 1906, in-8°.

Merlin. *Le grand bronze de Nerva : Tutela Italiae.* Paris, 1906, in-8°. (Extrait.)

— *Découvertes à Bulla Regia.* Paris, 1906, in-8°. (Extrait.)

— *Observations sur le texte du « Senatusconsultum Beguense ».* Paris, in-8°. (Extrait.)

Le président annonce la mort de MM. A. Valton et G. Daupeley-Gouverneur, associés correspondants nationaux, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. E. Michon, membre résidant, fait la communication suivante :

« Il vous souvient que, à votre dernière séance, notre président a déposé sur le bureau et bien voulu me confier une photographie représentant un panneau de mosaïque trouvé à Zeugma sur l'Euphrate, qui lui avait été remise par M. Salomon Reinach pour être offerte à notre Société [1].

« La photographie que je mets à nouveau sous vos yeux, — et qui est reproduite ci-dessous avec l'aimable autorisation de la direction des Musées royaux de Berlin, où le fragment est conservé, — est de nature à vous intéresser tout particulièrement, puisqu'elle porte l'image de la Gaule, personnifiée sous les traits d'une femme voilée, en buste, de trois quarts à droite. Il existe, certes, d'autres personnifications de notre pays, et je ne citerai, comme exemple, que celle qui se voit sur la cuirasse de la célèbre statue d'Auguste de Prima Porta, où, de part et d'autre de la restitution des étendards pris par les Parthes, l'artiste a figuré

1. Voir plus haut, p. 367.

Digitized by Google

deux Provinces assises, dont l'une, à la trompette et à l'enseigne en forme de sanglier qui l'accompagnent, se laisse aisément reconnaître pour la Gaule. Nulle part, cependant, que je sache, à l'exception des monnaies, la Gaule n'était designée par son nom, et c'est là ce qui fait le prix singulier de notre buste, au-dessus duquel est inscrit le mot ΓΑΛΛΙΑ.

Fragment de mosaïque provenant de Zeugma (Biredjik) représentant la Gaule personnifiée.

« Il serait d'ailleurs superflu de revenir ici sur les savantes considérations qu'a développées M. Salomon Reinach devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres[1],

1. Séance du 23 novembre 1906. L'étude de M. S. Reinach

Digitized by Google

et c'est moins du médaillon lui-même étudié par lui que de l'ensemble auquel il se rattache que je voudrais vous entretenir brièvement.

« Les premiers fragments de la mosaïque à laquelle il appartient, qui ont été publiés, sont huit fragments entrés au Musée de Berlin en 1892, — tête de divinité fluviale, Amours et animaux dans des rinceaux, — qui furent signalés dans l'*Archäologischer Anzeiger* de 1893, dans le rapport sur les acquisitions du Musée de Berlin[1]. Ils étaient donnés comme trouvés en Assyrie, mais l'auteur du rapport, M. Furtwängler, indiquait par la même occasion, d'après une communication de M. Pigorini, deux fragments acquis par le Musée des Thermes à Rome comme provenant d'Asie Mineure.

« Il eût pu y ajouter quatre médaillons, représentant des provinces personnifiées, qui faisaient déjà partie, et cela depuis 1887, du même Musée de Berlin, et, en outre, onze autres bustes semblables appartenant au Musée de Saint-Pétersbourg. L'origine des uns comme des autres ne fut reconnue qu'en 1900 par M. G. Treu, qui venait d'acheter pour le Musée de Dresde un nouveau fragment représentant un Amour tirant de l'arc et à qui revient l'honneur d'avoir fait le rapprochement des divers morceaux[2].

« M. Treu a su, en outre, fixer comme lieu de la trouvaille, — d'après un article, daté de 1887, d'un journal grec, l'Ἕσπερος, et quoiqu'il y fût défiguré en Μπεντερζικ, — Biredjik, non loin de l'ancienne Zeugma, à l'endroit où la grande route d'Édesse traverse l'Euphrate. Une lettre de Constantinople, remontant à 1875, qui lui fut communiquée, indiquait enfin que, dans la mosaïque ainsi dispersée, les bustes de provinces entouraient le portrait d'un empereur, qui avait été malheureusement détruit.

« La reproduction jointe à la note de M. Treu[3] m'a per-

doit paraître dans le premier fascicule de la *Revue celtique* de 1907.

1. *Archäologische Anzeiger*, 1893, p. 101.
2. *Ibid.*, 1900, p. 109-110.
3. *Ibid.*, p. 109, fig. 8.

Digitized by Google

mis, à mon tour, de joindre aux morceaux précédents, — soit les douze fragments du Musée de Berlin, les deux du Musée des Thermes à Rome, les onze du Musée de Saint-Pétersbourg et le fragment du Musée de Dresde, — un morceau conservé au Louvre.

« Il s'agit d'un panneau de mosaïque à fond noir, que M. Guilbert-Martin, le mosaïste bien connu, ayant eu l'occasion d'effectuer des travaux au Louvre, nous remit en 1893[1]. M. Guilbert-Martin croyait se souvenir l'avoir

Fragment de la mosaïque de Biredjik.
Musée du Louvre.

acquis comme provenant d'Assyrie. L'indication, pourtant, n'était pas très assurée, et si, dans ces dernières années, l'attention a été attirée sur des mosaïques de ces régions

1. Inventaire du Musée, MNC., 1686.

Digitized by Google

éloignées, notamment la curieuse mosaïque à légende syriaque qu'a fait connaître M. l'abbé J.-B. Chabot[1], à cette date l'origine soi-disant assyrienne du panneau pouvait paraître assez peu vraisemblable. Il n'est pas douteux toutefois, aujourd'hui, que, dans cette désignation « Assyrie », il faille, en réalité, entendre Biredjik. La date du don, 1893, correspond précisément, remarquons-le, à la date où le Musée de Berlin venait d'acquérir les fragments qui furent les premiers signalés, et ces fragments étaient dits, eux aussi, provenir d'Assyrie : dans le nombre figuraient des Amours sortant de rinceaux. Mais plus convaincante encore est la figure insérée dans l'*Anzeiger*. Sur le panneau de Dresde, l'enfant est armé d'un arc; sur le panneau du Louvre, il ne porte qu'un bâton; mais les types sont bien les mêmes et ce sont les mêmes enroulements verts avec des ornements roses. Les dimensions, enfin, concordent, puisque la différence entre les 60 centimètres de haut sur 38 de large du fragment de Dresde et les 55 de haut sur 58 de large du fragment du Louvre représente précisément ce que la comparaison permet de constater qu'il y a de conservé sur ce dernier de moins en hauteur et de plus en largeur par rapport au motif figuré.

« Le fragment offert au Louvre par M. Guilbert-Martin est donc à ajouter aux vingt-six fragments antérieurement connus, — aux vingt-sept en y comprenant le médaillon de la Gaule, — qui subsistent de la mosaïque de Zeugma, œuvre considérable on le voit, dont l'exécution sans doute ne remonte qu'à une date tardive[2], mais dont la composition se rattachait, semble-t-il, à des modèles d'une bonne époque. »

M. M. Prou, membre résidant, donne communication d'une note de M. E.-A. Stückelberg, associé correspondant

1. *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1906, p. 122-123.

2. M. Clermont-Ganneau a fait observer que la plupart des mosaïques trouvées jusqu'ici dans la région de l'Euphrate appartenaient au IIIe siècle (*Ibid.*, p. 123).

Digitized by Google

étranger, signalant l'existence, au Musée historique de Bâle, d'un coin monétaire au nom et aux armes de l'antipape Félix V.

« Ce coin a servi à frapper les jetons qu'Amédée de Savoie, élu pape par le concile de Bâle, a fait distribuer aux prélats et seigneurs qui avaient assisté à son sacre.

« Le coin signalé par M. Stückelberg comble une lacune de la numismatique pontificale, car on ne connaissait jusqu'ici ni monnaies ni jetons de l'antipape Félix V. »

M. A. Dieudonné, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Le petit monument que j'ai l'honneur de présenter à la Société n'est pas inédit; il a été publié par M. B. V. Head dans son *Catalogue of grek coins in the British Museum, Phrygia*[1]; toutefois, j'ai l'avantage d'apporter aujourd'hui un exemplaire appartenant à M. le professeur Pozzi, qui renouvelle la question.

« Il s'agit d'un médaillon de bronze grec frappé à Téménothyres au temps de l'empereur Philippe. Au droit : **ΙЄΡΑ CYNKΛHTOC**, tête jeune du Sénat. L'exemplaire du Cabinet des médailles n'est pas de même coin que celui du professeur Pozzi, tandis que les revers sont de même coin. Le fait n'est pas rare. Cette image du droit, qui était celle de l'autorité, donnait à la monnaie toute sa valeur officielle; on en a donc refait le coin, tandis qu'on continuait à frapper le revers avec un coin usé. Pour nous, au contraire, c'est le revers seul qui a de l'intérêt.

« On y lit : **ΑΡΟΥΝ ΝЄΙΚΟΜΑΧΟC ΑΡΧΙЄΡЄΥC ΑΡΧ Α ΤΟ Β ΤΗΜЄΝΟΘΥΡЄΥCΙ** (ἀνέθηκε). C'est une monnaie dédicatoire. Un personnage important, Arountios Nicomaque, premier archonte pour la deuxième fois, offre à ses concitoyens cette monnaie-médaille dont il a fait les frais, probablement à l'occasion de jeux.

« Mionnet[2] a décrit ce type : Hercule tenant de la main

1. P. 410, 12 et pl. XLVII, 11.
2. T. IV, p. 147, n° 837.

Digitized by Google

gauche sa massue et la peau de lion, s'avançant à gauche vers une colonne surmontée de la statue de Pallas et brûlant, avec une longue torche, les têtes de l'hydre. Cette explication est bizarre. Dans la légende, c'est Iolaos qui brûle les têtes de l'hydre à mesure qu'elles sont abattues par le héros[1]; et si Héraclès, sur quelques pierres gravées[2], est représenté les consumant au feu d'un autel, il paraît s'acquitter d'une besogne de purification qui n'a rien de

Médaillon de bronze de Téménothyres.
Collection de M. le professeur Pozzi.

commun avec l'allure tourmentée qui lui est prêtée ici; enfin, ce qui est capital, l'exemplaire du Cabinet de France, moins confus que ceux du Musée Hunter et du British Museum, ne permet pas de voir dans l'objet de gauche les têtes de l'hydre, mais plutôt le profil d'un petit personnage qui s'enfuit devant Héraclès.

« C'est alors que j'ai songé à une scène de la légende d'Héraclès furieux, sujet traité par Euripide. Au moment où il allait offrir le sacrifice destiné à purifier le palais du

1. *Dict. des antiq.*, fig. 3757.
2. S. Reinach, *Pierres gravées*, pl. XC, 75.

Digitized by Google

meurtre du tyran Lyncus, qui avait opprimé sa famille en son absence, Héraclès est pris de folie par la volonté de Héra; il se précipite sur les siens massue en main; l'un de ses enfants fuit, en se dérobant derrière une colonne, comme sur le médaillon, et si Héraclès tient en main non une massue, mais une torche, rien de plus naturel : c'est la torche avec laquelle il se disposait à allumer l'autel, outre que, d'après certaines versions, il brûla la maison[1]. Athéna, qui est placée sur la colonne, intervint précisément pour sauver son père, Amphictyon, en frappant le héros d'une grande pierre, qui le renversa évanoui. Nous aurions ainsi la représentation d'une légende rarement figurée et l'illustration précieuse d'un texte d'Euripide. Mais il faut y renoncer. M. Head avait deviné la vraie explication en disant que c'est Éros qui s'enfuit devant Héraclès. Le médaillon du professeur Pozzi, comme on le voit ci-contre, ne laisse aucun doute à ce sujet.

« Comment donc faudra-t-il reconstituer la scène? Éros a profité du sommeil d'Héraclès pour l'enchaîner; Héraclès se réveille, il saisit la torche que le jeune dieu a dû poser, et, moitié par colère, moitié par badinage, il le poursuit en cherchant à lui brûler les ailes. Ainsi s'expliquerait ce trait horizontal que nous voyons, partant d'Éros, passer derrière la colonne et aboutir à la jambe d'Héraclès : c'est la corde dont Éros a gardé le bout en main et sur laquelle il tire de toutes ses forces en fuyant. L'explication a je ne sais quoi d'un peu forcé. Nous n'avons rencontré, pour notre part, aucune représentation similaire.

« Quant aux rapports d'Héraclès et de l'Amour, tantôt on voit Héraclès forcé de s'agenouiller par Éros, qui est monté sur son épaule et qu'il cherche à atteindre avec sa massue d'un geste défaillant; tantôt Héraclès s'avance la tête basse, incapable de porter sa massue, dont s'est saisi Éros; ou bien il est ivre ou endormi, et les Amours le dépouillent, le lutinent, l'enchaînent même, épisode qui a dû précéder

1. *Dict. des antiq.*, fig. 3755.

Digitized by Google

celui-ci[1], mais nulle part je n'ai rencontré Hercule poursuivant l'Amour dans cette attitude furibonde; si on découvrait pareille représentation, elle pourrait servir à expliquer certains détails, restés obscurs, du présent médaillon. »

M. Ravaisson-Mollien fait observer qu'il faut rapprocher cette sorte de nœud coulant, fixé à la jambe d'Héraclès, de l'anneau de Mars (ou d'Achille) qui se voit sur la statue Borghèse.

M. A. Boinet, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Le Musée du Louvre possède une miniature de l'école française du XVe siècle, actuellement placée dans la salle des Primitifs français, sur laquelle je me permets d'attirer l'attention. Grâce à l'obligeance de M. J. Guiffrey, je puis la présenter moi-même à la Société.

« Elle provient d'un Tite-Live (traduction de Pierre Berceure ou Bersuire), dont je n'ai pu retrouver la trace, et se trouvait en tête du livre XXXIV. Elle se rapporte, en effet, à l'abrogation de la loi Oppia, que Caius Oppius, tribun du peuple, avait fait édicter pour réprimer le luxe des femmes. On sait que ce furent les tribuns Lucius Valerius et Marcus Fondanius qui obtinrent cette abrogation, malgré la résistance de Marcus Porcius Caton, consul.

« A gauche est représenté *le Sénat* romain. Au premier plan on remarque, indiqués par des inscriptions en lettres d'or, d'une part *Lucius Valerius* et *Marcus Fondanius, tribuns*, et, d'autre part, *Marcus Porcius Catho, consule*. A droite est figurée une rue où sont assemblées un grand nombre de femmes (*les matrones*). Les dimensions sont de 256 sur 172 millimètres.

« Cette miniature, quoique un peu abîmée, offre un certain intérêt, car il se trouve à la Bibliothèque nationale un fort beau Valère-Maxime en trois volumes, traduction de Symon de Hesdin et de Nicolas de Gonesse (français 283-285), dont

1. Rœscher, *Lexikon*, 2248.

Digitized by Google

les peintures, d'un style assez remarquable, lui ressemblent d'une façon frappante[1]. Les moindres détails s'y retrouvent (architecture, manière de traiter les vêtements, attitudes des personnages, inscriptions en lettres d'or, dimensions analogues, etc...). Ce Valère-Maxime est daté; on lit au folio 241 et dernier du tome III : *Et sic est finis... Anno Domini M CCCC LXIX, die penultima mensis januarii, in nobilissima civitate Parisiensi.* Le scribe, qui était d'origine flamande, s'est ensuite nommé : *J. Ten Eyken.* Nous pouvons donc dater le feuillet du Louvre de 1470 (n. st.) environ et l'attribuer à l'école parisienne.

« Je ferai remarquer, en outre, que, par une coïncidence assez curieuse, il manque dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale quatre miniatures à pleine page de même dimension que celle du Louvre, deux dans le tome I (en tête des livres I et II) et deux dans le tome III (en tête des livres VII et IX). Peut-être est-ce la même main qui a mutilé le Tite-Live et le Valère-Maxime.

« La Bibliothèque nationale possède encore un manuscrit qui est, à n'en point douter, du même artiste ou au moins du même atelier. C'est un exemplaire de la compilation de Jehan de Courcy intitulée : « La Boucquechardière » (français 329). Au folio 1, on lit : « Ce livre est à Jehanne, fille « et seur de roys de France, duchesse de Bourbonnois et « d'Auvergne, contesse de Clermont, de Foretz et de l'Isle, « dame de Beaujeu, etc..., et lui donna Loys, bastart de « Bourbon, conte de Roussillon et admiral de France, « l'an MCCCC LXXI... » Ce volume, qui mesure 430 millimètres sur 313, renferme six miniatures occupant la moitié de la page[2]. Leur style fait songer de suite aux peintures du Tite-Live. Des recherches plus approfondies dans les bibliothèques publiques ou privées permettraient très

1. Il porte les armes du cardinal Charles II de Bourbon et provient de la bibliothèque des archevêques de Rouen qui était au château de Gaillon. (Cf. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 258-259.) Il mesure 438 sur 317 millimètres.

2. Fol. 11, 108, 164, 216, 277 et 353.

Digitized by Google

certainement de retrouver d'autres manuscrits provenant de cet atelier qui paraît avoir eu une grande importance. En tout cas, les produits que nous en connaissons peuvent compter parmi les meilleures productions de l'art français, et plus particulièrement parisien, du XVe siècle. »

M. Durrieu cite d'autres exemples de miniatures découpées dans des manuscrits, notamment celles des Heures d'Étienne Chevallier.

Séance du 19 Décembre.

Présidence du baron J. DE BAYE, président.

Ouvrages offerts :

BAYE (baron DE). *Cimetière de Vert-la-Gravelle (Marne).* Paris, 1891, in-8°. (Extrait.)

BLOMME. *La nécropole de Castel-d'Asso.* Anvers, 1902, in-8°.

CEULENEER (DE). *De la signification des mots « Negociator citrarius ».* Bruxelles, 1891, in-8°.

DURRIEU. *Les « Antiquités judaïques » de Josèphe à la Bibliothèque nationale.* 1906, in-8°. (Extrait.)

LOISNE (comte DE). *Table onomastique du Cartulaire de Saint-Vaast.* Arras, 1906, in-8°.

MUNCK (DE). *Conservation des objets découverts dans les travaux publics.* Bruxelles, 1888, in-8°. (Extrait.)

M. F. de Mély, membre résidant, lit une étude sur les signatures des miniaturistes du moyen âge.

M. Durrieu présente quelques observations.

M. H. Stein, membre résidant, présente la photographie d'une statuette de marbre blanc, conservée dans l'église de Sainte-Mesme (Seine-et-Oise), qui représente l'archevêque Antoine de Poisieu, mort en 1495.

M. Chénon rappelle à ce propos le tombeau de Charlotte d'Albret par Martin Claustre dans l'église de la Motte-Feuilly (Indre), daté de 1522.

Digitized by Google

M. Marquet de Vasselot est d'avis que la statuette signalée par M. Stein remonte bien à la fin du xv^e^ siècle.

M. O. Vauvillé, associé correspondant national, décrit l'enceinte antique de Villeneuve-Saint-Germain, près de Soissons, qu'il considère comme ayant été habitée à l'époque gauloise.

« Cette fortification, facile à reconnaître, est bordée par l'Aisne et a fourni des silex taillés, des poteries gauloises, des fragments de meules. »

Séance du 26 Décembre.

Présidence du baron J. de Baye, président.

Ouvrages offerts :

Leuridan (abbé). *Les monographies paroissiales du diocèse de Cambrai. Questionnaire programme.* Cambrai, in-8°.
— *Armorial de la châtellenie de Lille.* Lille, 1904, in-8°.
— *Archives et archivistes diocésains.* Cambrai, in-8°.
— *Archives communales de Houplin-lez-Seclin.* Roubaix, 1896, in-8°.
— *Archives communales de Templemars.* Roubaix, 1898, in-8°.
— *Archives communales de Carnin.* Roubaix, 1899, in-8°.
— *Archives communales de Bachy.* Roubaix, 1903, in-8°.
— *Archives communales de Lomme.* Roubaix, 1904, in-8°.
— *Archives communales de Fournes.* Roubaix, 1905, in-8°.
— *Notice historique sur l'abbaye de Saint-Christophe de Phalempin.* Roubaix, 1905, in-8°.
— *Histoire de Seclin.* Roubaix, 1905, in-8°.
— *Mgr Dehaisne, esquisse biographique.* Lille, 1897.
Minguez (Bernardino-Martin). *Don Marcelino Menendez Pelayo jusgado por sus libros.* Madrid, 1899, in-12.
— *Vindicacion del senor D. Bartolome Carranza de Miranda.* Madrid, 1902, in-8°.
Rodocanachi (E.). *La femme italienne à l'époque de la Renaissance, sa vie privée et mondaine, son influence sociale.* Paris, 1907, in-4°.

Digitized by Google

M. le comte A. de Loisne, membre résidant, offre à la Société diverses brochures de M. l'abbé Th. Leuridan.

M. J. Marquet de Vasselot, membre résidant, offre à la Société, de la part de M. R. Kœchlin, associé correspondant national, le deuxième fascicule du catalogue de la collection Martin Le Roy, consacré aux ivoires.

M. E. Michon, membre résidant, soumet à la Société un fragment de sarcophage appartenant au Musée du Louvre.

« Le mauvais état de ce fragment a toujours empêché jusqu'ici de l'exposer et il ne semble pas qu'il ait jamais été décrit. La provenance même en est inconnue : sans doute

Fragment de sarcophage (*Musée du Louvre*).

a-t-il fait partie, ainsi que la plupart des bas-reliefs analogues, de la collection Borghèse.

« De la scène, qui s'y voit à gauche, un personnage

Digitized by Google

debout soutenant un second personnage défaillant dans une pose qui rappelle par bien des points le célèbre « Pasquin », — se déduit le sujet : nous sommes en présence d'Achille et de Penthésilée et les combattants aux prises sont des Grecs et des Amazones.

« L'Amazonomachie, on le sait, a été particulièrement affectionnée des fabricants de sarcophages. Ils n'y voyaient d'ailleurs qu'un motif de décoration et ainsi s'explique que, quoique la légende qui leur servait de thème fût à coup sûr celle de la victoire de Thésée et de ses compagnons sur les Amazones en Attique, non celle du combat d'Achille et de Penthésilée devant Troie, ils y aient introduit, en place d'honneur, un groupe qui ne peut être qu'Achille et Penthésilée.

« Le groupe en question, dont les visages, laissés à l'état d'ébauche, recevaient souvent après coup les traits des défunts, indique presque toujours le centre du panneau : notre fragment comprendrait donc le milieu et une partie de la moitié droite. Il se présente sous deux aspects différents : tantôt le héros saisit par la chevelure son ennemie tombée à genoux ; tantôt, comme ici, il supporte de sa main droite Penthésilée mourante, qui se retient du bras à son épaule. L'une ou l'autre variante sert, dans la savante classification adoptée par M. C. Robert dans ses *Sarkophagenreliefs*, à caractériser les troisième et quatrième groupes romains de la deuxième classe des sarcophages à combats d'Amazones [1].

« Il existe, au Louvre même, une face complète de sarcophage de ce quatrième groupe, jadis exposé dans la salle des Saisons [2].

« On y reconnaît, plus nettement qu'on ne peut le faire dans notre exemplaire mutilé, deux des figures qui se retrouvent presque sans exception dans la partie de la scène placée à droite du groupe central : d'abord l'Amazone, qui,

1. *Die antiken Sarkophagenreliefs*, t. II, p. 77.
2. *Catal. sommaire des marbres antiques*, n° 1052.

Digitized by Google

immédiatement à côté de Penthésilée, se précipite à droite au galop de son cheval; puis, en sens opposé de cette première, plus ou moins masquée par elle, de sorte qu'elle n'est que partiellement visible, une seconde Amazone, également à cheval, mais tournée vers la gauche. Au cheval de celle-ci appartient la tête de cheval à demi détruite qui occupe, sur le fragment, l'angle supérieur droit. Moindre est l'uniformité dans la disposition des personnages plus secondaires, et d'ordinaire de plus petites dimensions, comme les deux Grecs dont les têtes casquées apparaissent l'une au-dessus de l'autre, l'une près du bord supérieur, l'autre en bas, — tête d'un guerrier tombé, semble-t-il, qui se relève en s'appuyant sur son bouclier. Il faut noter enfin le grand bouclier porté par Achille, qui, vu par sa face concave, forme fond derrière la tête de Penthésilée : la même particularité se remarque sur un sarcophage du cabinet du Lantin au Belvédère du Vatican[1].

« Il s'agit donc, en somme, d'un bas-relief qui, même mieux conservé, ne se distinguerait par rien de remarquable; mais les œuvres de séries, comme sont les sarcophages, reçoivent précisément leur intérêt des rapprochements qui peuvent être faits entre les monuments similaires. La disposition entreprise des exemplaires de la collection du Louvre, commencée il y a quelques années par la réorganisation de la galerie Daru et qui va se poursuivre par celle de la galerie Mollien, a pour objet de concourir à ce but, comme y concourt d'une manière plus générale le *corpus* publié par l'Institut archéologique allemand, et, ne fût-ce que pour cette raison, il m'a paru qu'il pouvait y avoir intérêt à signaler le fragment jusqu'ici délaissé dans les magasins. »

M. J. Marquet de Vasselot, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le Musée du Louvre vient d'acquérir une œuvre d'art

1. *Die antiken Sarkophagenreliefs*, t. II, n° 94; cf. n°s 98, 99.

Digitized by Google

du moyen âge intéressante par sa rareté. C'est un bassin en cuivre, de forme circulaire, décoré de figures et d'ornements gravés au burin[1].

« Sur l'étroit marli courent des rinceaux stylisés. Dans le creux du bassin vient ensuite une inscription latine formée de trois vers léonins :

† FVLGET APOSTOLICIS HEC PELVIS CŌPTA TRIV̄PHIS
ADTESTANS THOMĀ FIDEI CERVISSE CFRONAM
COLLVM PRO DN̄O FLECTENTEM SANGVINE FVSO

« Sur le fond du bassin, six scènes de la vie du saint sont disposées autour de l'ombilic : 1° le saint, debout devant une ville représentée par une porte, bénit une femme; 2° le saint bénit quatre personnages nus, debout dans une grande cuve baptismale; 3° le saint bénit un enfant qu'un homme lui présente; 4° le saint, assis, entouré de quatre personnages debout; 5° le saint, enchaîné, comparaît devant un personnage, qui est assis sur un trône, et tient de la main gauche un sceptre surmonté d'un aigle; 6° le saint est décapité par un bourreau, tandis que la main divine, sortant d'un nuage, le bénit.

« Au-dessous de ces scènes court une autre inscription, si usée qu'on ne saurait la déchiffrer. Au centre du bassin, sur l'ombilic, l'ensevelissement du saint; cette scène est aussi très effacée.

« Sans doute la conservation de ce bassin n'est point telle qu'on pourrait la souhaiter, et l'on doit regretter qu'il ait autant souffert; mais il méritait, par son importance archéologique, d'être mis à l'abri dans une collection publique.

« L'inscription principale appelle, d'abord, quelques observations. Son sens est assez clair, et l'on peut la traduire ainsi : « Ce bassin brille, orné des triomphes d'un apôtre, « et montrant que Thomas a conservé la couronne [céleste], « ayant ployé le col et versé son sang pour le Seigneur. » Le graveur a reporté au-dessous de la ligne la dernière syl-

1. Diamètre, 0m365; hauteur, 0m08.

Digitized by Google

labe du mot *triumphis*, ayant craint de ne pouvoir faire tenir l'inscription tout entière dans le pourtour du bassin, ou ayant oublié cette syllabe; on verra plus loin que les graveurs des pièces de ce genre ont pris parfois avec les inscriptions des libertés plus grandes encore, dues évidemment à leur ignorance totale du latin.

« Cette inscription, gravée avec soin, est composée en grande majorité de lettres capitales, auxquelles se mêlent huit lettres onciales : cinq E, deux H et un M [1]. Cette particularité, de même que la forme des lettres, permet de la dater de la première moitié du XII[e] siècle.

« Quant au saint Thomas qu'elle mentionne, ce doit être l'apôtre de ce nom, et ici elle vient grandement en aide au commentateur, car les scènes gravées dans le bassin ne sont pas très caractéristiques [2]. Telle qu'elle est représentée, en effet, la vie de saint Thomas ne concorde pas tout à fait avec celle que racontent d'ordinaire les hagiographes, qui, au surplus, ne sont pas d'accord entre eux [3]. Une première tradition, recueillie notamment par la Légende dorée, fait de saint Thomas l'apôtre des Indes, où il aurait accompli divers miracles, et où, après avoir été jeté sur des plaques de fer rouge, il aurait été tué de quatre coups de lance. Une seconde tradition, qui paraît originaire d'Édesse, voudrait qu'il fût mort, non martyr, dans cette ville où son tombeau était vénéré [4]. C'est une troisième tradition, dérivée des faux actes du saint et des hagiographes grecs, que l'artiste paraît avoir suivie, pas très exactement d'ailleurs.

1. Il y a dans cette inscription cinq E en onciales, contre six en capitales.

2. La partie inférieure des scènes est très usée, de sorte que l'on ne peut distinguer si le saint a, ou non, les pieds nus.

3. On ne saurait penser à un saint Thomas autre que l'apôtre; tous les saints Thomas que l'on connaît ont vécu à une époque postérieure à celle où notre bassin fut exécuté.

4. Le Glay, *Vies des Saints*, t. X (Lille, 1856, in-8°), p. 588 et suiv. Cheyne and Black, *Encyclopedia biblica*, an mot Thomas, t. IV, Londres, 1903, in-4°. Hennecke, *Neu-testamentliche Apocryphen*, Tubingen, 1904, in-8°, p. 480 et suiv.

Digitized by Google

D'après celle-ci, saint Thomas aurait évangélisé les Parthes et les Perses; le roi de Perse, irrité contre l'apôtre qui avait baptisé plusieurs personnes de sa cour, l'aurait livré à ses soldats pour le mettre à mort; ceux-ci l'auraient conduit sur une montagne voisine et l'auraient tué avec une lance[1].

« On retrouve sur notre pièce les scènes de prédication et de baptême; et, dans le prince assis sur un trône, on peut reconnaître le roi des Perses; mais le saint y est mis à mort par l'épée, et non par la lance.

« Tous les personnages du bassin sont assez correctement dessinés, sauf les mains, d'une grandeur et d'une gaucherie fâcheuses; ils sont clairement disposés et groupés sans trop de maladresse. Leurs costumes sont ceux qui furent de mode dans l'Europe occidentale depuis les dernières années du XI^e^ siècle jusqu'à la fin du XII^e^. Les femmes portent des robes collantes, avec des manches larges, évasées à partir du coude; les hommes, dont les cheveux sont longs et frisés sur la nuque, ont des bliauds longs comme les robes des femmes, sauf les soldats, qui portent des bliauds courts, descendant seulement jusqu'aux genoux, et des chausses collantes. Les guerriers et le prince ont de longs manteaux, agrafés sur l'épaule droite. Tous ont des chaussures dont les pointes allongées, nommées pigaches, étaient bourrées d'étoupe; deux des personnages (le roi et un soldat) paraissent avoir des pigaches légèrement recourbées de côté; ce raffinement étrange est caractéristique des modes françaises sous le règne de Louis VI[2].

« Ainsi les costumes, comme l'épigraphie, permettent d'attribuer approximativement notre bassin au milieu du XII^e^ siècle. Il serait peut-être dangereux, étant donné le caractère industriel de cette fabrication, de vouloir la dater d'une façon tout à fait précise.

« Resterait à déterminer où cet objet, destiné sans doute aux ablutions liturgiques, a été fabriqué. Il appartient à

1. Le Glay, *Vies des Saints*, t. X, p. 592.
2. Quicherat, *Histoire du costume en France*, Paris, 1875, in-8°, p. 156.

Digitized by Google

une série de pièces qui présentent les caractères, encore mal définis, de l'art qui a fleuri au XIIe siècle dans la région du Rhin et en Flandre. On ne sait pas encore très exactement s'il faut les croire originaires de la Westphalie ou de la région de Dinant. Plusieurs d'entre elles sont conservées notamment à Aix-la-Chapelle, à Xanten et à Trèves[1]; l'une des plus importantes est celle du Cabinet des médailles de Paris[2]. La plupart représentent des sujets pieux, comme l'histoire de Samson, du bon Samaritain, de sainte Ursule, ou les dons du Saint-Esprit.

« Mais ce n'est pas seulement aux monuments déjà publiés qu'il convient de comparer le bassin du Louvre; il doit avant tout être rapproché de deux pièces inédites qui retracent, elles aussi, l'histoire de saint Thomas.

« Ces deux bassins font partie du Musée fondé à Jérusalem par les PP. Franciscains, et nous les connaissons seulement par les photographies que nous a très obligeamment communiquées notre ami et confrère M. Raymond Kœchlin. Nous ne parlerons ici que de l'une d'entre elles, réservant la seconde pour un article que M. Kœchlin et nous-même devons publier sur l'ensemble de ce petit Musée.

« Celui des deux bassins de Jérusalem dont il va être question présente pour notre communication une importance particulière : c'est en effet la réplique de celui du Louvre, mais avec cette supériorité qu'il est dans un très bel état de conservation. La manière défectueuse dont il a été photographié empêche d'en distinguer clairement la décoration tout entière; mais elle permet néanmoins de

1. Baron J.-B. Béthune, *Les bassins liturgiques* (*Revue de l'art chrétien*, 1886). E. Molinier, *L'orfèvrerie religieuse et civile du Ve à la fin du XVe siècle*, p. 171-172.

2. M. Prou, *Bassin de bronze du XIe ou du XIIe siècle représentant la jeunesse d'Achille* (*Gazette archéologique*, t. XI, 1886). R. de Lasteyrie, *Notice sur un plat de bronze gravé découvert à Rome* (*Mélanges de l'École de Rome*, t. XI, 1891). Voir aussi d'autres travaux, notamment ceux de M. Frimmel, et surtout : A. Kisa, *Die gravirten Metallschüsseln des XII und XIII Jahrhunderts* (*Zeitschrift für christliche Kunst*, 1905).

Digitized by Google

compléter sur plusieurs points la description de la pièce du Louvre.

« Tout d'abord, la scène gravée sur l'ombilic y est demeurée intacte. On voit l'apôtre étendu sur un tombeau en maçonnerie; deux personnages sont debout à sa tête; trois autres (dont l'un porte un livre et un aspersoir (?) et l'autre une croix) sont debout à ses pieds; un ange, vu à mi-corps, descend du ciel et agite un encensoir au-dessus de la tête du saint.

« D'autre part, ce bassin de Jérusalem donne exactement l'inscription qui entoure et commente cette mise au tombeau :

CV̄ ELETV[1] PLEBIS·DOCTORE·CARER·DOLENTIS·
COPRVS[2]·APL̄CV·DVCITVR·AD TVMVLVM.

« Ce sont, comme tout à l'heure, deux vers léonins, que l'ignorance du graveur a quelque peu défigurés, à tel point que le cinquième mot demeure incompréhensible[3]. On doit lire :

Cum fletu plebis doctorem carer (?) *dolentis*
Corpus apostolicum ducitur ad tumulum;

ce qui signifie : « Au milieu des larmes du peuple qui pleure « le docteur[4],... le corps de l'apôtre est conduit au tombeau. »

« Pour la paléographie, cette inscription est analogue à la première; les capitales y dominent et l'on ne compte que cinq lettres onciales : quatre E (sur cinq) et un M (sur deux); on peut noter que dans le mot *dolentis* l'N et le T ont été combinés.

« L'ignorance du graveur, très manifeste, est particulièrement frappante dans la manière dont il a transformé un passage de l'autre inscription, citée plus haut, qui accompagne dans les deux bassins les scènes du pourtour. On se

1. *Sic*, pour *fletu*.
2. *Sic*, pour *corpus*.
3. Peut-être faudrait-il lire *care* (chèrement)?
4. Qualification impropre, d'ailleurs.

Digitized by Google

rappelle que l'auteur du bassin du Louvre, ayant sans doute oublié la dernière syllabe du mot *triumphis*, l'avait rajoutée au-dessous de la ligne. Le graveur du bassin de Jérusalem a fait mieux encore : comme s'il avait eu précisément pour modèle le bassin du Louvre, et n'avait su où placer cette syllabe PHIS qu'il voyait au-dessous de la ligne, il l'a intercalée au hasard dans la phrase, à la place qu'il a jugée approximativement convenable, mais huit lettres trop tôt, ce qui a donné le non-sens CPHISŌPTATRIV̄, au lieu de C̄OPTA TRIUMPHIS[1]; les inscriptions de ces pièces constituent parfois de véritables énigmes.

« Ce bassin de Jérusalem nous permet enfin de faire une constatation intéressante au sujet de la manière dont travaillaient les artisans du moyen âge. Nous avons dit qu'il était une réplique de celui du Louvre; mais ils ne sont pas absolument identiques. A regarder attentivement celles d'entre les scènes du bassin de Jérusalem que l'on distingue nettement sur la photographie, on ne tarde pas à reconnaître que, de l'un à l'autre, certains détails diffèrent : deux groupes donnés, s'ils sont disposés de même, ne sont pas parfaitement semblables; les gestes de mainte figure, par exemple, ne correspondent pas exactement. D'autre part, dans l'inscription du pourtour on relève de menues variantes : les deux premières lettres du mot *triumphis*, à Jérusalem, ont été contractées en une. Preuve nouvelle de la quasi-impossibilité où étaient alors les artisans de reproduire servilement un type donné. La copie absolue, machinale, était chose presque inconnue au moyen âge : c'est un privilège fâcheux de l'époque moderne. »

MM. Prou, Enlart, Durrieu et Kœchlin présentent diverses observations.

M. J. Roman, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Il existait à Carcassonne, avant la Révolution, un cou-

1. Cela nous avait fait, un instant, douter de l'authenticité du bassin de Jérusalem; mais il semble (d'après la photographie) que tout soupçon doit être écarté.

Digitized by Google

vent de dominicains qui était l'un des plus anciens de France. Il avait été fondé, en 1229, hors des murs de la ville. Au milieu des guerres religieuses qui désolèrent le Languedoc au XIII^e^ siècle, il dut être détruit pour faciliter la défense de la place; on le reconstruisit, en 1255, dans la ville nouvelle. Enfin, en 1570, il fut rasé une deuxième fois pendant les guerres de religion. Une troisième fois, il fut reconstruit plus modestement et exista jusqu'à la suppression définitive des couvents par la Révolution française. Les archives des dominicains de Carcassonne ont été perdues; il n'existe, dans celles de la préfecture de Carcassonne, que cinq articles concernant les dominicains de cette ville, et leur histoire est très peu connue.

« Or, j'ai trouvé dans les manuscrits français de la Bibliothèque nationale[1] un sceau de ce couvent, d'une conservation parfaite, appendu à une quittance donnée par Geoffroy Gaillonelli, prieur, au trésorier royal de Carcassonne, et datée du 26 juillet 1487. Ce sceau est de forme ogivale, en cire recouverte de papier, et il mesure 43 millimètres de longueur.

« Si je le communique à la Société des Antiquaires de France, c'est que le type en est tout à fait extraordinaire; depuis quarante ans que je m'occupe de sigillographie, je n'ai rien vu encore qui puisse lui être comparé.

« Tout le monde connaît les sceaux ecclésiastiques conçus d'après le type suivant : au centre, un saint assis ou debout, sous un baldaquin gothique supporté par des colonnettes ou des pinacles ajourés, et, au-dessous, sous une voûte, le titulaire du sceau agenouillé et priant. C'est là un type banal et mille fois reproduit dans toutes les contrées de l'Europe. Au premier aspect, le sceau des dominicains de Carcassonne donne l'illusion d'être conçu d'après ce type, mais, en le considérant de près, on reconnaît qu'il s'en éloigne absolument.

« Au centre, un saint, probablement dominicain, coiffé d'un capuchon pointu et nimbé, est assis de face; au-dessus de sa tête, un petit baldaquin, surmonté de trois édicules

1. 25972, n° 1823.

Digitized by Google

ajourés, est suspendu en l'air. A sa droite et à sa gauche, deux échelles sont debout, tenues en équilibre par deux saints ou anges à mi-corps, nimbés mais non ailés, sortant de nuages figurés à droite et à gauche sur le bord du sceau. Ces deux personnages ont une main posée sur chacun des montants des échelles. Au-dessous de ce tableau supérieur

Sceau du couvent des Dominicains de Carcassonne.

est une voûte triangulaire assez ornée, et le prieur reconnaissable à ce qu'il est vêtu d'une robe à capuchon et n'est pas nimbé. Il n'est pas agenouillé, il est étendu de tout son long, ses pieds et la partie inférieure de son corps coupant la légende.

« L'identité du sceau ne peut être douteuse puisqu'il porte la légende :

S' COVĒTVS F̄RM̄ PRICATOR · CARCASSON

(*Sigillum conventus fratrum predicatorum Carcassonae.*)

« Son authenticité ne l'est pas moins puisqu'il est encore appendu au document original qu'il est chargé d'authentiquer.

« J'ai vainement cherché, dans les historiens de Carcassonne, Bouges, Mahul, etc., et dans Dom Vaissète, l'explication de ce type étrange. J'ai parcouru Gérard de Frachet, dont le livre intitulé *Vita fratrum* donne de si nombreux

Digitized by Google

détails sur les miracles, les visions, les légendes relatifs à des religieux dominicains; j'ai relu les vies des principaux saints de cet ordre dans les Bollandistes et n'ai rien trouvé de satisfaisant. J'ai interrogé les Pères Bollandistes eux-mêmes et M. Poux, archiviste de l'Aude, ils ont déclaré que ce type demeurait pour eux un mystère impénétrable. Renonçant donc à pousser mes recherches plus loin, je soumets le monument lui-même à mes confrères, espérant que quelqu'un parmi eux pourra être plus heureux que moi et trouver la solution de ce petit mais intéressant problème.

« Que signifient ces deux échelles tenues en équilibre par deux anges ou deux saints? Pourquoi le prieur a-t-il une position anormale et dont je ne connais aucun autre exemple? Voilà ce qu'il faudrait savoir[1]. »

M. le comte A. de Loisne, membre résidant, fait la communication suivante :

« En effectuant les travaux de terrassement des nouveaux boulevards d'Arras, entre la porte Maître-Adam et le bastion d'Egmont dit de Baudimont[2], on a mis au jour, en 1905 et dans le cours de cette année, de nombreuses antiquités gallo-romaines attestant une agglomération importante en cet endroit dès le IIIe ou le IVe siècle.

« Ces objets divers dispersés par les terrassiers, suivant l'offre des acquéreurs, et dont nous avons recueilli quelques spécimens, consistent en anneaux de bronze, boucles, fibules, cuillères, — les unes à coupelle circulaire (*cochlear, cochleare*), d'autres à bec allongé (*ligula*), — styles, pinces à épiler, cure-oreilles, monnaies de César, Faustine, Vespasien, Trajan, des Antonins, lampes funéraires et fragments de vases en

1. Dans la séance du 16 janvier 1907, M. A. Mayeux, associé correspondant national, a fait sur ce sceau une communication qui donne la solution du problème posé.

2. Terninck, il y a près de vingt-cinq ans, avait déjà constaté la présence d'un cimetière gallo-romain en cet endroit et diverses poteries gallo-romaines, trois amphores notamment, ont été trouvées près du bastion de Baudimont (*L'Artois souterrain*, t. III, p. 11).

Digitized by Google

poterie sigillée. Quelques-uns de ces fragments de vases, produits céramiques de qualité supérieure, sont ornés de rinceaux, personnages, animaux, sujets de chasse, annelets, torsades, etc.; la plupart, non moulés et façonnés au tour, sont en pâte fine unie. De nombreux échantillons de ces derniers ont été recueillis par MM. l'abbé Pierre Debout et Cappe de Baillon, nos aimables collègues de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, qui ont bien voulu nous les confier pour en publier les estampilles. Ce sont, sauf deux exceptions, des tessons de poterie rouge lustrée. L'estampille est imprimée sur le fond du vase, à l'intérieur, dans un cartouche rectangulaire à angles arrondis ou à queues d'aronde. Deux fragments présentent des graffites après cuisson à l'extérieur; une seule marque est rétrograde. Souvent le nom du potier est imprimé en entier, tels Afro, Ateus, Bequro, Cetius, Ericus, Habilis, Lairino, Licinus, Lixia, Mossus, Patricus, Pinna, Publius, Rennicus, Severus, Silverus, Uuba, Veera, Vegiso, Xanthus. Parfois il est figuré par un sigle, comme Af (Afer), Aiccar (Aiccardus), Ap (Aper), Ard (Ardacus), Cosruf (Cosrufus), Em (Emocus), Front (Frontinus), Inic (Inicus), Ipr (Iperus), Licn (Licinus), Luc (Lucus), Ma (Macer), Ni (Nicio), Pater (Paternus), Satur (Saturnus). Un fond de petite coupe est en terre grise à couverte noire. Un fragment de tèle en terre jaunâtre grossière est timbré d'une double estampille. Un tesson présente une marque anépigraphique.

« I. *Vases en terre rouge lustrée.*

« 1. Fond de très petite coupe. Cartouche de 0m008 sur 0m003. A barré en tête : AFI. (*Officina*) *Af(r)i*[1].

« 2. Fond de coupe. Cartouche de 0m016 sur 0m003. Les lettres A et F sont liées. Les caractères sont très nets : OF. ÆRO. *Of(ficina) Afro(nis)*. Marque de potier inédite.

1. Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, 10010, nos 54 et 57. Schuermans, *Sigles figulins*, nos 116 et 117. Sauvage, *Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-Mer*, t. XIX, p. 93, n° 8. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, t. I, p. 82.

Digitized by Google

« 3. Fond de petite coupe de 0m14 de diamètre. Cartouche de 0m017 sur 0m003 : OF AICCAR. *Of(ficina) Aiccar(di)*. Marque inédite.

« 4. Tesson de patella. Cartouche de 0m011 sur 0m004. L'A est barré en tête. Caractères bien enlevés : OF· AP. *Of(ficina) Ap(ri)*[1].

« 5. Fond de petite coupe hémisphérique. Cartouche de 0m011 sur 0m003. Marque très nette : OF· ARD. *Of(ficina) Ard(aci)*[2].

« 6. Pied de patella. Cartouche de 0m013 sur 0m008. La lettre finale est accompagnée d'une rouelle à pointes et une palmette souligne le nom du potier : ATEI. (*Officina*) *Atei*[3].

« 7. Fond de petite coupe. Cartouche de 0m024 sur 0m003. Caractères bien nets : BIIQVRO. *Bequro*. Nom gaulois. Cette estampille se voit sur un fragment de vase du Musée Carnavalet[4].

« 8. Fond de patella. Cartouche de 0m022 sur 0m0025. Les deux dernières lettres sont d'une lecture douteuse : CIITII MA. *Cetii ma(nu)*. On trouve au *Corpus* la marque Cettus[5].

« 9. Pied de patella. Cartouche de 0m017 sur 0m003, dans un cercle : COSRVF. *Cosruf(us)*[6].

« 10. Fond de petite coupe. Cartouche de 0m016 sur 0m003, traversé par un cercle : EM. (*Officina*) *Em(oci)*. Sigle d'interprétation douteuse[7].

« 11. Moitié de petite coupe de 0m91 de diamètre. Car-

1. Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, 10010, n° 140. Schuermans, n° 375. Déchelette, t. I, p. 67 et 82.

2. Cf. *Corp. inscr. lat., ibid.*, n° 167. Schuermans, n° 464. Déchelette, t. I, p. 81-82 et 251, n° 17. Notre estampille présente une variante.

3. Cf. Schuermans, n° 532.

4. *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, 10010, n° 292.

5. T. XIII, 10010, n° 292. Cf. Schuermans, n° 1323, et Déchelette, t. I, p. 162 et 261, n° 52.

6. Le nom du potier Cosrufus a été lu par Terninck sur une pièce de sa collection (*L'Artois souterrain*, t. III, p. 46). Cf. Schuermans, n° 1645.

7. Cf. *Corp. inscr. lat.*, 10010, n° 847.

Digitized by Google

touche de 0m026 sur 0m0035. Marque rétrograde : ERICI M. *Erici M(anu)*[1].

« 12. Fond de patella. Cartouche de 0m020 sur 0m003 : OFRONT. *O(fficina) Front(ini)*. Le nom du potier Frontinus est des plus connus; on a rencontré ses produits à Boulogne[2], en Grande-Bretagne[3], à la Graufesenque[4], à Lyon, au Mans, Montbéliard, Mayence, Leyde, etc.[5]. Toutefois, il n'est pas possible d'affirmer qu'un même nom indique toujours une même fabrique, des estampilles homonymes pouvant être celles de potiers différents.

« 13. Pied de patella. Cartouche de 0m027 sur 0m003. Caractères très nets : HABILIS· M. *Habilis m(anu)*[6].

« 14. Fragment de très petit vase. Cartouche de 0m011 sur 0m003, dans un double cercle. Trois lettres manquent : INIC///. *Inic(us)*[7].

« 15. Fond de petit vase. Cartouche de 0m012 sur 0m004, dans un cercle : OFIPR. *Of(ficina) Ip(e)r(i)*[8].

« A l'extérieur, un graffite après cuisson donne le nom de l'ancien possesseur : FANI//. *Fani(us)*.

« 16. Fond de coupe. Cartouche de 0m0265 sur 0m003, dans un cercle. La lettre R est renversée. L'A n'est pas barré : O LAIRINO. *O(fficina) Lairino(nis)*. Estampille inédite; nom de potier gaulois.

« 17. Jolie petite coupe à double courbure en terre fine en partie brisée. Cartouche à queues d'aronde de 0m011 sur 0m003 : OFLICN[9]. *Of(ficina) Lic(i)n(i)*.

1. *Corp. inscr. lat.*, 10010, n° 860. Schuermans, n°s 2090 et 2092.
2. Sauvage, *Mém. de la Soc. acad. de Boulogne-sur-Mer*, t. XIX, p. 101, n° 82.
3. *Corp. inscr. lat.*, t. VII, *passim*.
4. Déchelette, t. I, p. 83 et 273.
5. Schuermans, n°s 2315 et 2316. *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, 10010, n° 920.
6. *Corp. inscr. lat.*, *loc. cit.*, n° 982.
7. Schuermans, n° 2656.
8. Cf. *Corp. inscr. lat.*, *loc. cit.*, n° 1051 : IPERI.
9. *Ibid.*, n° 1143. Schuermans, n° 2977.

Digitized by Google

« 18. Tesson de coupe. Cartouche de 0m021 sur 0m003 : OFLICINI[1]. *Of(ficina) Licini.* Estampille connue, variante de la précédente.

« 19. Fond de patella hémisphérique. Cartouche de 0m011 sur 0m0025. A et F liés. Estampille légèrement mutilée, mais très nette : LIXIÆF. *Lixia f(ecit).* Marque inédite.

« 20. Fond de petite coupe. Cartouche de 0m011 sur 0m003, dans un cercle : OF. LVC[2]. *Of(ficina) Luc(i).*

« 21. Fond de petite coupe. Graffite avant cuisson donnant le sigle : MA. *Ma(cri)*[3].

« 22. Fond de coupe bombé au centre. Cartouche de 0m0255 sur 0m003. A et V liés : MOSSI MAV. *Mossi ma(n)u*[4].

« 23. Fond de coupe. Cartouche de 0m010 sur 0m004 : NIM. *Ni(cionis) m(anu)*[5]. Lecture douteuse.

« 24. Fond de grand bol. La fin de l'estampille manque : PATER///. *Pater(nus).* Marque très répandue[6].

« 25. Fond de coupe. Trois cercles concentriques, les deux derniers séparés par des stries imprimées à la roulette. Cartouche de 0m026 sur 0m003 : PATRICI·M. *Patrici m(anu)*[7]. Notre estampille diffère de celle publiée par Déchelette.

« 26. Fond de patella. Cartouche de 0m0265 sur 0m0025. Lettres bien enlevées : PINNA F. *Pinna f(ecit)*[8].

« 27. Fond de petite coupe. Cartouche de 0m024 sur 0m004.

1. *Corp. inscr. lat., loc. cit.*, n° 1143. Schuermans, n° 2967. Déchelette, p. 84.

2. *Corp. inscr. lat., loc. cit.*, n° 1163. Cf. Schuermans, n°s 3031, 3038, 3049 et 3051.

3. Cf. *Corp. inscr. lat., loc. cit.*, n° 1192. Schuermans, n° 3114.

4. *Corp. inscr. lat., loc. cit.*, n° 1391. Schuermans, n° 3712.

5. Cf. *Corp. inscr. lat., loc. cit.*, n° 1423. Schuermans, n° 3887.

6. *Corp. inscr. lat.*, n° 1507. Schuermans, n° 4164. Déchelette, t. I, p. 173 et 289, n° 140. L'estampille publiée par ce dernier diffère de la nôtre.

7. *Corp. inscr. lat., loc. cit.*, n° 1511. Schuermans, n° 4202. Déchelette, p. 84 et 294, n° 141.

8. Schuermans, n° 4325. — Cf. *Corp. inscr. lat., loc. cit.*, n° 1533 : PINNAFE.

Digitized by Google

Estampille très nette : PVBLIVS[1]. Ce nom de potier, comme le précédent, n'avait pas encore été rencontré en Artois.

« 28. Moitié de coupe de 0m14 de diamètre aux lèvres. Cartouche de 0m026 sur 0m0035. L'M finale est renversée : RENNICI · M. *Rennici m(anu)*. Cette estampille paraît être une variante inédite[2].

« 29. Fond de patella. Cartouche de 0m016 sur 0m003. Estampille mutilée : SATUR//. *Satur(ni manu)* ou *Satur-(nus)*[3].

« 30. Fond de coupe hémisphérique de dimension moyenne. Carton de 0m012 sur 0m004. Empreinte profonde : SEVERI[4] (*Officina*) *Severi*.

« 31. Tesson de patella. Estampille mutilée. Largeur, 0m0025 : /////INI. (*Sever*)*ini*[5]. Interprétation douteuse[6].

« 32. Fond de coupe. Cartouche de 0m025 sur 0m004 : SILVIIRI. (*Officina*) *Silveri* ou *Silveri* (*manu*)[7].

« 33. Fond de patella. Cartouche de 0m024 sur 0m003. Caractères très nets. Petit cercle traversant le cartouche : VIIGISO M[1]. *Vegiso(nis) m(anu)*. Cette estampille se voit au Musée Carnavalet; elle a également été rencontrée à Lyon[8].

« 34. Fond de coupe. Cartouche de 0m021 sur 0m009. Les lettres T et H sont liées : XANTHI. (*Officina*) *Xanthi*[9]. Le nom du potier Xanthus n'a pas encore été rencontré en Artois ni en Boulonnais.

1. *Corp. inscr. lat.*, n° 1589. Schuermans, n° 4516.
2. Le *Corpus* (*loc. cit.*, n° 1625) publie la marque RENI, du Musée de Clermont, et Schuermans, n° 4655, celle REN///OF.
3. *Ibid.*, t. XV, n° 6675. Schuermans, n° 4964 (SATVRNI·M).
4. *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, 10010, n° 1800, et t. XV, n° 6686. Schuermans, n° 5162.
5. *Corp. inscr. lat.*, *loc. cit.*, n° 1799. — Schuermans, n°s 5176 et 5177.
6. Cf. Schuermans, n° 5229 : SILVERIM.
7. *Corp. inscr. lat.*, *loc. cit.*, n° 1992. — Cf. t. XII, n°s 5686 et 918.
8. Almer-Dissard, n° 1328.
9. Cf. Schuermans, n°s 5973 et 5974 : XAN(TH)I et XANTI.

Digitized by Google

« II. *Poteries noires.*

« 35. Un seul échantillon a été trouvé ; les poteries estampillées de ce genre étant très rares. Fond de petite coupe. Cartouche de 0m020 sur 0m005 : OVVBA. *O(fficina) Uuba.* Nom de potier gaulois ; marque inédite[1].

« III. *Poterie grossière du IVe siècle.*

« 36. Fragment de tèle plate en terre jaunâtre à parois épaisses. Cartouche de 0m037 sur 0m015. H et R liés, A final sans traverse. Estampille deux fois imprimée sur le bord du vase ; de la seconde, il ne reste que le V initial : VHRA. *Veera.* Cette estampille a déjà été relevée par Terninck sur un vase jaune découvert en Artois[2].

« IV. *Poteries sigillées anépigraphiques.*

« 37. Une petite coupe presque intacte, d'un diamètre de 0m18, présente pour marque une rosace à huit feuilles. C'est la même estampille qu'on voit sur un vase du Musée de Boulogne recueilli au Vieil-Atre[3]. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, donne lecture d'un mémoire intitulé *A propos d'une inscription du Musée Calvet,* dans lequel il précise l'origine de plusieurs monuments qui ont fait partie de la collection Guys, de Marseille, ou de la collection Sallier, d'Aix.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique le texte d'une inscription latine trouvée dans les fouilles du Marché-aux-Fleurs à Paris.

« Le 15, le 22 et le 29 juin, j'ai eu l'honneur d'entretenir l'Académie des Inscriptions[4] d'une découverte faite entre l'Hôtel-Dieu et le Tribunal de commerce, sur l'emplacement du Marché-aux-Fleurs, dans les fouilles du métropolitain. On venait de dégager, à une assez grande profondeur, deux murs parallèles, en partie bâtis avec des matériaux prove-

1. Cf. Schuermans, n° 5961 : VVBIA.
2. Cf. Schuermans, n°s 5685 [VH(HR)A] et 5686 (VHIRA).
3. *Mém. de la Société acad. de Boulogne*, t. XIX, p. 126.
4. *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1906, p. 252-256, 259, 261-263; cf. *Bull. des Antiq. de Fr.*, 1906, p. 267.

Digitized by Google

nant de monuments romains et posés à sec, sans ciment ni mortier. Ces murs, placés à 7 mètres environ l'un de l'autre, se dirigeaient vers le Tribunal de commerce en demeurant à peu près parallèles à la Seine [1].

« On retira de ces murs une suite de morceaux antiques d'un grand intérêt. Après la découverte de 1710 qui nous a valu l'inscription des *nautae Parisiaci* avec les fameux autels conservés au Musée de Cluny[2], celle de 1829 faite sous l'église Saint-Landry[3] et celle de cette année au Marché-aux-Fleurs doivent compter parmi les plus importantes pour l'histoire de Paris à l'époque romaine. On n'avait pas encore rencontré à Paris un ensemble aussi varié de monuments antiques réunis sur le même point.

« Les documents recueillis pour le Musée Carnavalet peuvent être divisés en deux séries.

« A. — Fragments d'architecture : pilastre orné sur ses quatre faces de figures en relief, constituant des scènes encore indéterminées; débris d'une frise avec animaux marins; montant orné de feuilles d'acanthe[4]; fragments divers;

« B. — Monuments funéraires : les uns présentent les images des défunts debout; les autres nous les montrent dans l'exercice de leur profession. Il y a en outre cinq épitaphes mieux gravées et plus faciles à lire que les autres inscriptions trouvées dans les murs romains de Paris,

1. Voir plus haut, p. 313, la note de notre confrère Ch. Sellier.

2. Mowat, *Remarques sur les inscr. antiques de Paris*, dans *Bull. épigr. de la Gaule*, t. I, p. 25-32, 49-70, 111-129; E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, t. III, p. 260-270, pl. XI; *Corp. inscr. lat.*, XIII, 3026.

3. C'est la Société des Antiquaires de France qui en a conservé le souvenir : [Dulaure, Jorand et Gilbert], *Rapport de la Commission nommée par la Société royale des Antiquaires de France sur les antiquités gallo-romaines découvertes à Paris dans les fouilles de l'église Saint-Landri, de la Cité*, en juin 1829, avec 10 planches, dans les *Mémoires de la Société*, t. IX, p. 1-19.

4. Une photographie en a été publiée par Ch. Normand, *L'Ami des monuments et des arts*, vol. XX, n. 114, p. 152.

Digitized by Google

notamment que les inscriptions découvertes en 1898 derrière Notre-Dame.

« Les bas-reliefs dits professionnels, sculptés sur les monuments funéraires que nous rendent les murs de nos cités de la Gaule, sont d'un intérêt particulier pour l'histoire locale et pour la connaissance de la vie civile. Ces documents nous renseignent sur les mœurs de nos ancêtres, sur les industries qui se développaient dans chaque ville, sur le commerce qui s'y faisait. A ces titres, ils méritent d'être soigneusement recueillis.

« Pour Paris, nous possédons la stèle d'un forgeron trouvée rue Cassini en 1903; le défunt est représenté coiffé d'un bonnet, revêtu du costume de son état et tenant des tenailles[1]. Les inscriptions de Paris nous avaient fait connaître un tailleur, *vestiarius*[2], un cabaretier, *caupo*[3]; la découverte du Marché-aux-Fleurs est venue nous apporter des lumières nouvelles sur les métiers de Lutèce. Sur une des stèles, on voit à côté du défunt deux poissons suspendus par un anneau; il s'agit vraisemblablement d'un pêcheur ou d'un marchand de poissons[4]. Une seconde stèle représente un négociant dans sa boutique, s'occupant de ses affaires pendant qu'au dehors ses employés chargent des marchandises sur un chariot[5]. Une troisième, à l'état de débris, montre un fléau de balance, de grandes dimensions, qui doit provenir d'un relief de la même famille[6]. Une quatrième représente deux hommes en costume de travail supportant un coffre et portant la main en avant pour le maintenir en équilibre[7]. Une cinquième laisse voir un homme drapé, assis sur un siège, tenant par une des anses un dolium placé

1. Capitan, *Commission du Vieux Paris*, 1903, p. 234-235.
2. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 3037.
3. *Copo, conditum habes!* Il s'agit de la fameuse gourde, avec une légende peinte, trouvée en 1867 dans les fondations du nouvel Hôtel-Dieu, *Corp. inscr. lat.*, XIII, 10018, 7.
4. *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1906, p. 255.
5. *Ibid.*, p. 254-255.
6. *Ibid.*, p. 255-256.
7. *Ibid.*, p. 259. Il n'est pas certain que ce relief provienne d'une stèle funéraire.

Digitized by Google

devant lui pendant qu'un autre homme debout verse dans ce dolium le contenu d'un récipient plus petit[1]. Ces dernières stèles nous font voir des hommes occupés de leurs affaires sans qu'il soit possible de préciser plus exactement le métier de chacun d'eux ou le commerce auquel il se livre.

« On me permettra de revenir bièvement sur les cinq épitaphes, trouvées dans le courant du mois de juin, dont j'ai fait connaître le texte à l'Académie[2], et de présenter ici quelques observations nouvelles à leur sujet.

« 1° *Épitaphe de Maiana.* Elle se termine par une formule assez rare dans les inscriptions funéraires, *ipsa viva insti-(tuit)*. En Gaule, on retrouve cependant la même formule dans une épitaphe métrique de Lyon, *Claudius hunc vivus.... instituit titulum*[3]; sur une tombe d'Amiens, *scola [p]rovincialium (monimentum) in[s]tituit*[4]; sur une tombe de Tournai, *monimentum instituit sibi vivus Ulpius*[5].

« 2° *Épitaphe de Litugena. Litugena* et *Bellicovia* (ou *Belligovia*) sont des noms celtiques dont il est intéressant de constater la présence sur une tombe parisienne. L'apparition de ces noms prouve qu'il y avait à Paris un centre de population indigène. On le savait déjà par d'autres inscriptions renfermant des noms celtiques ou des noms à éléments celtiques, tels que *Atepomarus*[6], *Lugiola*[7], *Sappossa*[8], *Solimarus*[9], etc.

« 3° *Fragment de l'épitaphe d'une femme.* Ce fragment ne fournit pas le nom de la défunte; il nous donne seulement quelques lettres des noms de ses enfants qui s'appelaient *Se[verus]* ou *Se[cundus]*, *Condi[anus]* ou *Condi[tus]*.

« 4° *Épitaphe du négociant au chariot.* Le très curieux

1. *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1906, p. 259.
2. Voir plus haut, p. 409, note 4.
3. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 2104.
4. *Ibid.*, 3494.
5. *Ibid.*, 3566.
6. Mowat, *Bull. épigr. de la Gaule*, t. II, p. 60.
7. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 3043.
8. *Ibid.*, 3045. Le même texte paraît renfermer un autre nom celtique commençant par REXST.....
9. *Ibid.*, 3037.

Digitized by Google

bas-relief accompagné d'une épitaphe est brisé et fort endommagé. La plate-bande sur laquelle l'épitaphe se développe entre les deux registres sculptés est également mutilée. On ne distingue plus grand'chose du texte : quelques lettres sont certaines, cependant le nom du défunt reste difficile à déterminer. Ma première transcription était probablement défectueuse, car en examinant de nouveau la pierre j'ai cru lire :

D · M · Maxs IMI · ÆRER.....

« Le dernier mot serait-il pour *aerar*[*i*] ? L'emploi d'un *e* pour un *a* est assez fréquent : *Jenuarius, Abescantus, Betavus*..., etc. Cependant, on ne voit pas bien comment le qualificatif *aerarius* pourrait s'appliquer au personnage représenté, car le relief n'apporte aucun secours à cette lecture. Il est bon de noter qu'un monument fort abîmé, trouvé à Coblentz, dans le lit de la Moselle, représente un chariot à quatre roues, analogue à celui du bas-relief du Marché-aux-Fleurs[1].

« 5° *Épitaphe d'Aurelius Albanus, exarcus.* Je n'ai qu'un mot à ajouter à ce que j'ai dit à propos de ce texte. L'épitaphe d'*Aggaeus, hexarchus alae Celerum* se trouve au *Corpus* (III, 4822). D'après Mommsen, c'est la plus ancienne de celles qui mentionnent des exarques ; elle n'appartient pas comme les autres à une époque basse. Sur dix exarques mentionnés dans les textes épigraphiques latins, six se rattachent à des corps de cavaliers Dalmates des bas temps, car, dans l'inscription de Milan il est clair, d'après le contexte, que l'exarque Aurelius Valentianus fait partie du *numerus Dalmatarum Fortensium.*

« 6° *Épitaphe de ... Fortunatus, soldat détaché de l'armée de Germanie.*

« Après les premières découvertes la Commission du Vieux-Paris fit pratiquer, en dehors de la fouille du métropolitain et dans la direction du Tribunal de commerce, des galeries de recherches qui permirent de suivre les deux

1. *Bonner Jahrbücher*, XLII (1867), p. 9, n. 75; taf. IV, 75.

Digitized by Google

murs construits avec des matériaux romains : on les désigna sous les noms de mur n° 1 et mur n° 2[1]; on en retrouva un troisième, perpendiculaire à la Seine, sur lequel les deux premiers venaient aboutir. L'exploration fit reconnaître que ces murs renfermaient encore d'autres matériaux antiques, entassés sans liaison comme les premiers; mais il fut absolument impossible de les dégager[2].

Le lundi 13 août, dans les terres de la galerie du mur n° 2, on recueillit une inscription latine qui n'a pas encore été signalée[3]. Elle est gravée sur une pierre calcaire très tendre comme les précédentes ; ses dimensions sont les suivantes : hauteur, 0m52; largeur, 0m25; épaisseur, 0m19. Dans son état actuel, le texte se compose de six lignes plus ou moins mutilées. Il est réglé ; rien ne manque à droite de sorte que, de ce côté, nous possédons les extrémités de chaque ligne, mais à gauche la pierre est brisée et la moitié de l'épitaphe au moins a disparu. La partie inférieure est également brisée; nous n'avons rien des dernières lignes du texte.

d *ei* M
*aeterna*E · MEMO
riae ..... IO·FORT
unato · CONI
ugi · *suo* · VEXˢᵛ
llario · *exe*RC*itus*
. . . . . .

[*D(iis)*] *M(anibus)* [*et*] [*aeterna*]*e memo*[*riae*] ... *io Fort*[*unato*] *conj*[*ugi suo*], *vexsi*[*llario exe*]*rc*[*itus Germaniae*].....

1. En tenant compte des parties démolies pour l'ouverture de la tranchée du métropolitain, ces deux murs furent reconnus chacun sur une longueur totale d'environ 30 mètres. On se trouvait donc en présence des restes d'un édifice important.

2. Il est très regrettable que les terres retirées de cette fouille n'aient pas été passées au tamis. Vraisemblablement, on y aurait trouvé des monnaies qui auraient pu fournir des indications utiles.

3. J'ai connu cette découverte par une amicale communication de notre savant confrère M. Charles Sellier, chargé de la direction des fouilles et si parfaitement documenté sur tout ce qui a trait à l'histoire de Paris.

Digitized by Google

« Nous n'avons pas le nom de la femme qui a élevé ce monument à son mari et on ne peut pas évaluer le nombre des lignes qui manquent à la partie inférieure.

« En ce qui concerne les compléments proposés, il est bon de dire qu'en tête des épitaphes on lit le plus souvent *D. M. et memoriae aeternae*[1]; cependant on rencontre aussi des exemples de l'inversion *aeternae memoriae*[2]. Le nom de famille du défunt est impossible à restituer avec le seul secours des deux lettres finales qui peuvent convenir à la plupart des gentilices; ce nom devait être assez court. Le surnom est vraisemblablement *Fortunatus*. L'expression *conjugi suo* revient dans une autre inscription de Paris relative aussi à un soldat[3].

« L'intérêt du texte réside évidemment dans les deux dernières lignes où l'on peut reconnaître avec certitude la qualité du défunt. C'était un soldat détaché d'une armée *vexsi[llarius*[4] *exe]rc[itus*...]. On ne peut pas dire exactement de quelle armée il devait être ici question; il est cependant naturel de penser à une armée voisine, à l'armée de Bretagne ou à une des armées de Germanie. Il faisait probablement partie d'un détachement de l'armée de Germanie inférieure d'où venait aussi un soldat de la XXX[e] légion[5] dont l'épitaphe fut trouvée en 1844, rue de Constantine, dans la Cité, à l'endroit où s'élève actuellement l'Hôtel-Dieu et tout près du Marché-aux-Fleurs[6]. L'armée de Germanie inférieure est souvent mentionnée sur les tuiles ou sur les briques recueillies aux emplacements occupés par ses déta-

1. Voir notamment les inscriptions de Lyon où cette formule est très fréquente, *Corp. inscr. lat.*, XIII, 1822 et suiv.

2. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 818 (Bordeaux), 2614 (Chalon-sur-Saône), 5286 (Augst).

3. *Ibid.*, 3033.

4. Ce mot est écrit par *xs*. On trouve beaucoup d'exemples analogues : *conjuxs, uxsor, vixsit, auxsiliarius, Alexsander, exsercitator*..., etc.

5. Pendant tout l'empire cette légion garda son campement principal à Vetera (Birten-Xanten).

6. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 3032.

Digitized by Google

chements; ces briques portent les estampilles : EX · GER · INF = *ex(ercitus) Ger(maniae) inf(erioris)*[1], ou VEX · EX · GER · INF = *vex(illatio) ex(ercitus) Ger(maniae) infe(rioris)*[2].

« Grâce à ces nouvelles découvertes, on peut maintenant dresser une petite liste des soldats romains dont les tombes ont été retrouvées à Paris :

« *a)* Au cimetière Saint-Marcel. Bas-relief représentant un cavalier appartenant à une troupe auxiliaire[3].

« *b)* Rue de Constantine en la Cité. Tombe de Cornelius Priscus, soldat de la XXX^e^ légion; armée de Germanie inférieure[4].

« *c)* A Saint-Marcel. Tombe d'Ursinianus, soldat vétéran *de Menapis*[5]. Ce texte est d'une époque assez basse.

« *d)* Marché-aux-Fleurs en la Cité. Tombe d'Aurelius Albanus, exarque[6].

« *e)* Marché-aux-Fleurs en la Cité. Tombe de ... Fortunatus, soldat détaché de l'armée de Germanie inférieure[7]. »

M. L. Coutil, associé correspondant national aux Andelys (Eure), se référant à une communication insérée dans le *Bulletin* de 1905, p. 115, fait des réserves sur la découverte d'un nouvel édifice romain à Pitres (Eure). Il rappelle les fouilles qu'il a dirigées lui-même dans cette localité en 1899, ainsi que la notice qu'il a publiée dans le *Bulletin archéologique du Comité,* 1901, p. 213-224, pl. XIX. Il a notamment exploré un champ appartenant à M. Damiens, au lieu dit « La Salle » (D. 318, cadastre).

1. Brambach, *Inscr. rhen.*, 60.
2. *Ibid.*, 128 *m*, 4.
3. Ch. Sellier et Prosper Dorbec, *Guide explicatif du Musée Carnavalet*, p. 56-57.
4. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 3032.
5. *Ibid.*, 3033.
6. Notre n. 5.
7. Notre n. 6.

Digitized by Google

MUSÉE DU LOUVRE

DÉPARTEMENT

DES

ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES

ACQUISITIONS DE L'ANNÉE 1906.

PAR MM. A. HÉRON DE VILLEFOSSE ET E. MICHON.

I. MARBRE ET PIERRE[1].

A) Statues et bustes.

1. — Terme adossé à un pilier quadrangulaire : enfant, aux cheveux bouclés, tenant dans les plis de sa draperie une grappe de raisin que grignote un loir. **Athènes.**

2 et 3. — 2. Tête de petite fille : la chevelure, divisée en mèches courtes, est séparée par une raie médiane et forme couronne autour du front. — 3. Femme vêtue d'une tunique plissée, serrée par une ceinture ; statuette. Manquent la tête, le bras droit et l'avant-bras gauche. — Don du comte Charles de Mouy, ambassadeur de France. **Athènes.**

4. — Partie supérieure d'une jambe nue, brisée à la hanche et au genou : sur la face externe, trou rond ayant servi à

1. Les monuments dont la matière n'est pas indiquée sont en marbre blanc.

Digitized by Google

fixer une tige de métal. Don du comte Charles de Mouy. Acropole d'**Athènes**.

5. — Tête d'enfant, de style praxitélien. La chevelure, sommairement traitée, encadre les joues en couvrant les oreilles et forme sur le sommet une tresse partant du front : trois trous y marquent la place d'un ornement en métal (Héron de Villefosse, *L'enfant Ploutos, Musées et monuments de France,* 1906, p. 97-98, pl. 25). Don de la Société des Amis du Louvre. Rapporté en 1855 du **Pirée**.

6 à 15. — 6. Tête imberbe de beau style, le front creusé d'une ride profonde. L'arrière du crâne était sans doute fait d'une matière différente. — 7. Vénus (?) drapée d'une tunique mince qui laisse l'épaule et le sein gauches à découvert; statuette. Manquent la tête, les bras et le bas des jambes. — 8. Femme drapée, tenant une patère contre sa hanche droite; statuette. Manquent la tête et les bras. — 9. Tête d'Hermès barbu, la chevelure disposée en boucles sur le front et ceinte d'une bandelette; couronnement d'un petit hermès. Les yeux étaient incrustés. — 10. Tête d'une statuette de Vénus, tenant sa chevelure de la main gauche. — 11. Tête d'une statuette de Vénus, de beau style. — 12. Petite tête d'Alexandre (?), le regard levé, les cheveux bouclés. — 13. Petite tête imberbe, ceinte d'un bandeau royal. — 14. Têtes de philosophes barbus (Platon et Zénon) : couronnement d'un petit hermès double. — 15. Amour au vol, le bras droit levé; petite figure à laquelle manquent les bras, l'extrémité des jambes et le bout de l'aile droite. Pierre verdâtre. — Mission de M. Seymour de Ricci. **Égypte**.

16. — Fragment d'une statue de dame romaine, d'un certain âge, debout, drapée et voilée, dans la pose dite de la Pudicité, coiffée, comme Julie fille de Titus, d'une épaisse chevelure à petites boucles serrées et superposées; à droite le voile est enroulé autour du bras, tandis que la main ramène vers la poitrine le pan qui tombait à gauche. Toute la partie inférieure de la statue avec le côté gauche du buste manque. **Cyrénaïque**.

Digitized by Google

17. — Vénus pudique, réplique de la Vénus de Médicis. La déesse nue est debout, la main droite ramenée vers le sein gauche et cachant sa nudité de la main gauche. Les cheveux noués sur le sommet de la tête retombent en deux boucles sur les épaules. A gauche, un petit Amour ailé, à califourchon sur un dauphin dont la queue s'enroule autour d'une colonnette, brandit un fouet de la main droite élevée. Statue en cinq morceaux recollés; quelques restaurations en marbre et en plâtre (*Catal. de la vente Tissot*, 11 nov. 1884, planche; S. Reinach, *Gazette archéol.*, t. X, 1885, p. 129, note 1; Delattre, *Cosmos*, 24 mars 1888, p. 463; S. Reinach, *Répertoire*, t. II, p. 354, n° 11; Audollent, *Carthage romaine*, p. 651). Legs de M. Eugène Lecomte, agent de change à Paris. Trouvé dans un puits au village de la Marsa à **Carthage.**

B) Bas-reliefs.

18. — Fragment d'une stèle funéraire : jeune fille, debout de trois quarts à droite, tenant de la main gauche une poupée; de la main droite baissée, elle saisit l'extrémité d'une draperie qui flotte derrière elle. Le haut et le bas de la stèle, avec la tête et les pieds, manquent. **Athènes.**

19. — Fronton d'une stèle funéraire, avec la tête d'une femme voilée de trois quarts à droite. Dans le fronton l'inscription ΚΑΛΛΙΣΤΟΜΑ.... | ....ΔΙΣΤΙΣ. Don du comte Charles de Mouy. **Athènes.**

20. — Loutrophore funéraire ornée d'un relief : ΚΤΗΣΙΛΛΑ assise, ΑΡΧΙΠΠΟΣ debout, enveloppé dans son manteau, donnant la main à son fils ΕΥΘΥΚΛΗΣ, du dème d'Acharnes, debout en costume militaire, conduisant son cheval. Manquent le pied, le col, toute l'anse gauche et la plus grande partie de l'anse droite, moins l'attache ornée de feuilles d'acanthes. **Le Pirée.**

21. — Ex-voto consacré à Apollon Krateanos par Apollonios, fils d'Asclepides : Apollon Musagète versant une libation sur un autel, vers lequel un adorant amène un taureau

Digitized by Google

en sacrifice (E. Michon, *Ex-voto à Apollon Krateanos, Revue des études grecques,* 1906, p. 304-317). **Mysie.**

22. — Extrémité droite d'une face de sarcophage représentant les Travaux d'Hercule : Hercule debout, nu, appuyé sur sa massue (manquent la tête et l'épaule droite); à sa gauche, figure d'angle, jeune homme aux cheveux bouclés, coiffé du bonnet phrygien, vêtu d'une tunique courte, debout les jambes croisées. La corniche supérieure et la base sont richement ornées. Trouvé près des anciens puits de Salomon (Ras-el-Aïn), au sud-est de **Tyr.**

23. — Fragment du rebord d'un grand plat chrétien, de forme rectangulaire : David, debout, nu, près d'un arbre, tenant la fronde de la main droite. **Chypre.**

24. — Fragment du rebord d'un grand plat chrétien, légèrement cintré : tête d'homme barbu de profil à droite, devant un arbre; bordure d'oves et de perles. Mission Seymour de Ricci. **Égypte.**

25. — Tête d'homme imberbe, de trois-quarts à droite, provenant d'un haut-relief de beau style. Manquent tout le haut du crâne et la chevelure. Don du comte Charles de Mouy. **Rome.**

C) Inscriptions et divers.

26. — Cippe consacré à la Triade Héliopolitaine par C. Val(erius) pour le salut de sa femme Julia Burriana (Jalabert, *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscriptions,* 1906, p. 6-8). Pierre. Choueifat, près **Beyrouth.**

27. — Petit chapiteau ionique. Don du comte Charles de Mouy. Acropole d'**Athènes.**

II. Bronzes.

28. — Cylindre creux, légèrement aplati, garni d'aspérités et fermé à l'une de ses extrémités; un manche en bois entrait dans la partie creuse et l'objet ainsi complété servait de massue (Héron de Villefosse, *Bulletin archéologique*

Digitized by Google

du Comité, 1906, p. 254, note 1). Remis par M. Albert Ballu, architecte en chef des Monuments historiques dé l'Algérie. Trouvé dans une habitation romaine à **Lambèse**.

III. Verrerie.

29 à 45. Dix-sept verres de couleurs et de formes différentes. — 29. Coupe profonde ornée de godrons; verre jaune. — 30. Coupe ornée de godrons; verre violet. — 31. Petite coupe profonde avec bords en saillie; verre bleu. — 32. Petite coupe à pied, ornée dans la pâte de lignes striées se développant comme un ruban; verre blanc grisâtre. — 33. Plateau rond à rebord, orné de filets, reposant sur un pied circulaire très bas; verre blanc. — 34. Plateau rond, à fond plat et à bords droits; verre vert foncé. — 35. Flacon en forme d'alabastre : l'embouchure se termine par un bord plat; la panse est renflée vers la base; le décor se compose de lignes ondulées sur un fond plus clair; pâte de verre bleuâtre. — 36. Amphorisque à une seule anse (brisée); le goulot est mutilé; le décor se compose de lignes ondulées jaunes sur un fond bleu à irisation d'argent; pâte de verre jaune et bleu. — 37. Amphorisque munie de deux anses embryonnaires; le décor se compose de lignes sinueuses jaunes sur fond bleu; pâte de verre bleu et jaune. L'une des anses et l'extrémité du vase sont brisés. — 39. Vase à longue panse cylindrique, surmontée d'un goulot court et très étroit; le décor se compose de lignes ondulées blanches en relief sur fond violet; verre violet et blanc. — 40. Flacon à panse piriforme surmonté d'un goulot à embouchure trilobée; le décor se compose d'ondulations irisées blanches sur fond bleuâtre; verre bleu et blanc. — 41. Vase à panse sphérique surmontée d'un goulot court, à bord plat, muni de deux anses presque plates percées pour la suspension; verre vert d'eau. — 42. Petit flacon à panse ronde, aplatie, surmontée d'un goulot allongé à bord évasé; la panse est ornée d'un filet blanc en relief qui s'enroule en spirale; verre bleu. Le goulot est en partie brisé. — 43. Flacon à panse arrondie, bombée, ornée de côtes en relief et surmon-

Digitized by Google

tée d'un goulot allongé; le décor se compose de lignes ondulées blanches; verre bleu. — 44. Fragment d'un vase en verre blanc dont l'ouverture était entourée d'une couronne de feuillage découpé, formant relief, en verre bleu foncé. — 45. Deux fragments d'un plateau rond, avec rebord droit, entouré de découpures saillantes en forme de croissants; verre verdâtre. — Trouvés dans les nécropoles de **Cyzique**.

IV. Objets divers.

A) Terre cuite[1].

46. — Très petite ampoule à eulogie, ornée sur chaque face d'une croix grecque et percée de deux trous de suspension. Don de M. Paul Gaudin. Région de **Smyrne**.

B) Ivoire et os.

47. — Partie droite d'un encadrement ovale accosté de deux figures. Il ne reste de ces deux figures que celle de droite : personnage imberbe, couronné de lauriers, le torse nu, avec deux longues boucles de cheveux qui tombent sur les épaules; il est à demi-couché et tient un long thyrse. **Smyrne.**

48. — Garniture inférieure d'un fourreau de poignard. La face principale est élégamment décorée d'une coquille, à l'extrémité, et, au sommet, d'une tête de taureau de profil, surmontant une seconde coquille. Travail très fin de style mycénien. Ivoire. **Égypte.**

C) Plomb.

49 à 52. — 49. Saumon en forme de parallélipipède tron-

1. La section de céramique antique est réunie au département des antiquités orientales. Il n'a été fait d'exception que pour certaines terres cuites classées dans la série des antiquités africaines ou dans la série des antiquités chrétiennes : ce sont les seules mentionnées dans cette liste.

Digitized by Google

qué, pesant 30 kilog. 800; sur la face supérieure, dans trois compartiments alignés, on lit : SOCIET || MONT · ARGENT || ILVCRO, nom et siège d'une compagnie minière. — 50 et 51. Deux petits lingots de forme ovoïde allongée, plats sur l'une de leurs faces, pesant l'un 119 grammes, l'autre 97 grammes. — 52. Petit lingot en forme de coquille de colimaçon, pesant 33 grammes 1/2 (Henri Jecquier et Héron de Villefosse, *Revue archéologique*, janvier 1907). Don de M. Georges Gottereau, administrateur général de la Société Escombrera-Bleyberg. Trouvés près de Mazarron (Espagne), sur l'emplacement d'un ancien district minier exploité par les Romains et connu sous le nom de **Coto Fortuna**.

D) Bois.

53. — Bord supérieur d'une tablette de cire avec deux lignes et partie d'une troisième en caractères grecs. Mission Seymour de Ricci. **Égypte**.

DONATEURS.

Ballu (Albert), architecte en chef des Monuments historiques de l'Algérie, 28.
Gaudin (Paul), 46.
Gottereau (Georges), administrateur général de la Société Escombrera-Bleyberg, 49-52.
Lecomte (Eugène), agent de change, 17.
Mouy (le comte Charles de), ambassadeur de France, 2 à 4, 19, 25, 27.
Ricci (Seymour de), 6 à 15, 24, 53.

Digitized by Google

PROVENANCES.

Algérie, voir Lambèse.
Asie Mineure, voir Cyzique, Mysie, Smyrne.
Athènes, 1 à 4, 18, 19.
Beyrouth, 26.
Carthage, 17.
Choueifat, 26.
Chypre, 23.
Coto Fortuna, 49 à 52.
Cyrénaïque, 16.
Cyzique, 29 à 45.
Égypte, 6 à 15, 24, 48, 53.
Espagne, voir Coto Fortuna, Mazarron.
Grèce, voir Athènes, Le Pirée.
Italie, voir Rome.
Lambèse, 28.
La Marsa, 17.
Le Pirée, 5, 20.
Mazarron, 49 à 52.
Mysie, 21.
Ras-el-Aïn, 22.
Rome, 25.
Smyrne, 46, 47.
Syrie, voir Beyrouth, Choueifat, Ras-el-Aïn, Tyr.
Tunisie, voir Carthage, La Marsa.
Tyr, 22.

Digitized by Google

LISTE DES PÉRIODIQUES

REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

EN 1906.

FRANCE.

AIN. — *Annales de la Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain*, 38e année, octobre-décembre 1905; 39e année, janvier-septembre 1906. Bourg, 1905-1906, in-8°.

AISNE. — *Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. Bulletin*, t. XI (1901-1902). Soissons, 1905.

ALLIER. — *Société d'émulation du Bourbonnais. Mémoires*, t. XIII. Moulins, 1905, in-8°.

ALPES (HAUTES-). — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, année 1906, 1er, 2e et 3e trim. Gap, 1906, in-8°.

ALPES-MARITIMES. — *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, t. XIX. Nice, 1906, in-8°.

AUBE. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, 3e sér., t. XLII, année 1905. Troyes, in-8°.

AVEYRON. — *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*. t. XVI, 1re livr. Rodez, in-8°.

BELFORT (TERRITOIRE DE). — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, n° 25. Belfort, 1906, in-8°.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, t. XLVI, 2e partie. Valence, 1906, in-8°.

Digitized by Google

Annales des Facultés de droit et des lettres d'Aix, t. I, n° 4; II, n°s 1 à 3, 1905-1906, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique de Provence, années 1905 et 1906. Marseille, 1905-1906, in-8°.

Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. Mémoires, t. XVIII, 1902. — *Séances publiques de l'Académie*, 1902-1906.

CALVADOS. — *Bulletin monumental*, t. LXX. Paris-Caen, 1906, in-8°.

Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Mémoires (1904). Caen, 1905, in-8°.

CANTAL. — *Revue de la Haute-Auvergne publiée par la Société des lettres, sciences et arts de la « Haute-Auvergne »*, 7e année, 1905, 4e fasc.; 8e année, 1906, 1er à 3e fasc. Aurillac, in-8°.

CHARENTE. — *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 7e sér., t. V, années 1904-1905. Angoulême, 1906, in-8°.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes*, t. XVIII, 4e à 6e livraisons. Saintes, 1906, in-8°.

Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques, t. XXVI, 1re à 6e livr. Saintes, 1906, in-8°.

CHER. — *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XXIX (1905). Bourges, 1906, in-8°.

Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher, 4e sér., 20e vol. (1905). Bourges, in-8°.

CORRÈZE. — *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XXVII, 4e livr.; t. XXVIII, 1re et 2e livr. Brive, 1905-1906, in-8°.

CÔTE-D'OR. — *Société d'histoire, d'archéologie et de littéra-*

Digitized by Google

ture de l'arrondissement de Beaune. Mémoires (1904). Beaune, 1906, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, 4e sér., t. X (1905-1906). Dijon, 1906, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique du Châtillonnais, 2e série, nos 7, 8, 9 (1897-1899). Châtillon, 1902, in-8°.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur en Auxois, t. XXXIII (1904). Semur, in-8°.

Côtes-du-Nord. — *Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Bulletin et Mémoires*, t. XLIII. Saint-Brieuc, 1905, in-8°.

Creuse. — *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 2e sér., t. X, 1re partie. Guéret, 1905, in-8°.

Deux-Sèvres. — *Procès-verbaux, mémoires et documents de la Société archéologique et scientifique des Deux-Sèvres*, 1re année (1905). Niort, 1906, in-8°.

Dordogne. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XXXII, 6e livr.; t. XXXIII, 1re à 6e livr. Périgueux, 1906, in-8°.

Doubs. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et Mémoires*, année 1905. Besançon, 1906, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 7e sér., t. IX, année 1905. Besançon, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, t. XXXII et XXXIII. Montbéliard, 1905 et 1906, in-8°.

Drôme. — *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 156e à 159e livr. Valence, 1906, in-8°.

Eure. — *Société libre d'agriculture, sciences et belles-lettres de l'Eure*, 6e sér., t. III, année 1906. Évreux, 1906, in-8°.

Eure-et-Loir. — *Société archéologique d'Eure-et-Loir. Procès-verbaux*, t. XII, fasc. 1 à 4. Chartres, 1905-1906, in-8°.

Digitized by Google

Bulletin de la Société dunoise, nos 144 à 147. Châteaudun, 1906, in-8°.

FINISTÈRE. — *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2e série, t. XXX (1904-1905). Brest, 1906, in-8°.

GARD. — *Revue cévenole*, t. VII. Alais, 1906, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, 7e sér., t. XXVIII, année 1905. Nimes, in-8°.

GARONNE (HAUTE-). — *Société archéologique du Midi de la France*, nouv. sér., nos 34 et 35. Toulouse, 1905, in-8°.

Bibliothèque méridionale publiée sous les auspices de la Faculté des lettres de Toulouse, 1re série, t. X : *Le troubadour Elias de Barjols*, par Stan. Stronski. Toulouse, 1906, in-8°.

Bulletin de l'Université de Toulouse, série B, n° 4. Toulouse, 1905, in-8°.

GIRONDE. — *Société archéologique de Bordeaux*, t. XXVI, 1er et 2e fasc. Bordeaux, 1905, in-8°.

HÉRAULT. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, 3e sér., t. VI, 1re livr. Béziers, 1905, in-8°.

ILLE-ET-VILAINE. — *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XXXIV, 1905; XXXV, 1906. Rennes, in-8°.

INDRE-ET-LOIRE. — *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine*, t. XV, nos 3 à 6. Tours, in-8°. — *Mémoires*, t. XLIV, 1905. Tours, in-8°.

ISÈRE. — *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4e sér., t. XIX (1905). Grenoble, 1906, in-8°.

Revue épigraphique, nos 117 à 119. Vienne, 1905-1906, in-8°.

Bulletin de la Société statistique, des sciences naturelles et des arts industriels de l'Isère, 4e sér., t. VIII. Grenoble, 1905, in-8°.

Digitized by Google

JURA. — *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, 7e sér., t. IV. Lons-le-Saulnier, 1905, in-8°.

LANDES. — *Bulletin de la Société de Borda*, t. XXX, 4e trim.; t. XXXI, 1er à 3e trim. Dax, 1905-1906, in-8°.

LOIR-ET-CHER. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, t. XLIV. Vendôme, 1905, in-8°.

LOIRE. — *Bulletin de la Diana*, t. XIV, nos 7 et 8; XV, nos 1 et 2. Montbrison, 1905-1906, in-8°.

LOIRE-INFÉRIEURE. — *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. XLVI, 2e sem.; t. XLVII, 1er et 2e sem. Nantes, 1905-1906, in-8°.

LOIRET. — *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin*, t. XIII, 2e, 3e et 4e trim. 1905, 1er et 2e trim. 1906. Orléans, in-8°. — *Mémoires*, t. XXX. Orléans, 1906, in-8°.

LOZÈRE. — *Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. Bulletin*, 1905. Mende, 1905, in-8°.

MAINE-ET-LOIRE. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 5e sér., t. VIII. Angers, 1905, in-8°.

MARNE. — *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, 116e vol. (1903-1904), 2e partie, et 117e vol. (1904-1905), 1re partie. Reims, 1905, in-8°.

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, t. VIII. Châlons-sur-Marne, 1906, in-8°.

Société des sciences et arts de Vitry-le-François, t. XXIV (1904-1905). Vitry-le-François, 1906, in-8°.

MARNE (HAUTE-). — *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, t. V, nos 74 à 75. Langres, 1906, in-8°.

Digitized by Google

MEURTHE-ET-MOSELLE. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 6e sér., t. III. Nancy, 1906, in-8°.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, t. LV. Nancy, 1905, in-8°.

MEUSE. — *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 4e sér., t. IV. Bar-le-Duc, 1905-1906, in-8°.

NORD. — *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. LIX. Cambrai, 1905, in-8°.

Mémoires de la Société dunkerquoise, 42e et 43e vol. Dunkerque, 1906, in-8°.

Revue de l'art chrétien, 5e sér., t. II, 1re à 6e livr. Lille, 1906, in-4°.

Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, 4e sér., t. III et IV, 1905. Roubaix, in-8°.

OISE. — *Mémoires de la Société académique du département de l'Oise*, t. XIX, 2e partie. Beauvais, 1905, in-8°.

Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et mémoires, tables des années 1875-1902. Senlis, 1904, in-8°.

Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin, t. XXVII, 1er fasc. Pontoise, 1906, in-8°.

Société historique de Compiègne. Procès-verbaux, t. XIII, 1904; XIV, 1906. *Bulletin*, t. XI, 1904. Compiègne, in-8°.

PAS-DE-CALAIS. — *Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique*, t. XI, 216e à 218e livr. Saint-Omer, 1906, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras, 2e série, t. XXXV, 1904; XXXVI, 1905; XXXVII, 1906. Arras, in-8°. — *Congrès des Sociétés savantes tenu à Arras en* 1904. Arras, 1905, in-8°.

RHÔNE. — *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 6e année, n° 36; 7e année, nos 37 à 41. Lyon, 1906, in-8°.

Bulletin de la Société des sciences naturelles et d'enseigne-

Digitized by Google

ment populaire de Tarare, 11e année, n° 4; 12e année, nos 1 et 2. Charlieu, in-8°.

Société des sciences et arts du Beaujolais. Bulletin, 6e année (1905), n° 24; 7e année (1906), nos 25 à 27. Villefranche, in-8°. — *Essai de bibliographie beaujolaise* par Marius Audin, 1906.

Saône-et-Loire. — *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, t. XXXIII. Autun, 1905, in-8°.

Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. Mémoires, 2e sér., t. I, 2e partie. Chalon-sur-Saône, 1906, in-8°.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, nouv. sér., t. XI, nos 7 à 12; t. XII, nos 1 à 8. Chalon-sur-Saône, 1905-1906, in-8°.

Sarthe. — *Revue historique et archéologique du Maine*, t. LVII à LIX, 1905-1906. Le Mans, in-8°.

Savoie. — *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XLIII, 2e fasc., XLIV. Chambéry, 1905-1906, in-8°.

Savoie (Haute-). — *Société florimontane d'Annecy. Revue savoisienne*, 46e année (1905), fasc. 4; 47e année (1906), fasc. 1 à 4. Annecy, in-8°.

Seine. — *Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année* 1905, sept.-déc.; 1906, janvier-octobre. Paris, in-8°. *Table des années* 1857-1900.

Association pour l'encouragement des études grecques. Revue des études grecques, t. XVIII, nos 81 à 82; t. XIX, nos 83-85. Paris, 1905-1906, in-8°.

Bulletin de correspondance hellénique, t. XXX. Athènes et Paris, fasc. 1 à 8. 1906, in-8°.

Bulletin critique, année 1906. Paris, in-8°.

Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, 5e sér., t. VI, fasc. 3 à 6; t. VII, fasc. 1 à 3. Paris, 1905-1906, in-8°.

Digitized by Google

Journal des Savants, année 1906. Paris, in-4°.

Ministère de l'Instruction publique. Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, par R. de Lasteyrie, t. V, 1re livr. Paris, 1905, in-4°. — *Documents inédits : Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, recueillies et publiées par le vicomte Georges d'Avenel, t. IX, 1658-1661. Paris, 1906, in-4°. *Rôles gascons*, transcrits et publiés par Charles Bémont, t. III, 1290-1307. Paris, 1906, in-4°. — *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome :* Ch. Samaran et G. Mollat, *La fiscalité pontificale en France au XIVe siècle.* Paris, 1905, in-8°.

Société française de numismatique. Procès-verbaux de 1904. Paris, 1906, in-8°.

Société de l'histoire de France. Annuaire-Bulletin, année 1905. Paris, in-8°. — *Mémoriaux du Conseil de* 1661, par Jean de Boislisle, t. II, 1905. Paris, 1905, in-8°. — *Chronique de Jean le Bel*, par Viard et Déprez, t. II, 1905, in-8°. — *Chroniques et annales de Gilles le Muisit*, par Henri Lemaître, 1905, in-8°. — *Mémoires du comte de Souvigny*, par le baron Louis de Contenson, t. I, 1906, in-8°.

Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. Mémoires, t. IV et XXVIII à XXXI. — *Bulletins*, 1901 à 1905. — *Documents sur les imprimeurs, libraires, cartiers, graveurs ayant exercé à Paris de* 1450 à 1600, par Renouard. Paris, 1901, in-8°.

Ville de Paris. Commission municipale du Vieux-Paris. Procès-verbaux, année 1905, nos 7 à 9; année 1906, nos 1 à 9. Paris, in-4°. — *Inventaire des registres des insinuations du Châtelet de Paris, règnes de François Ier et Henri II*, par Campardon et Tuetey, 1906, in-4°.

Seine-et-Marne. — *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 1906. Fontainebleau, in-8°.

Société littéraire et historique de la Brie. Bulletin, t. I à IV. Meaux, in-8°.

Digitized by Google

Seine-et-Oise. — *Département de Seine-et-Oise. Commission des antiquités et des arts*, t. XXVI. Versailles, 1906, in-8°.

Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 7e année. Versailles, 1905, in-8°.

Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet, t. XVIII et XIX. Versailles, in-8°.

Seine-Inférieure. — *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses*, 1904, 2e à 4e trim.; 1905, 1er trim. Le Havre, 1904-1905, in-8°.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année 1904-1905. Rouen, 1906, in-8°.

Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, t. XIII, 3e livr. Rouen, 1906, in-8°.

Somme. — *Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens*, t. LII (année 1905). Amiens, 1906, in-8°.

Société des Antiquaires de Picardie. Bulletin, année 1905, 3e et 4e trim.; 1906, 1er et 2e trim. Amiens, 1905-1906, in-8°. — *Mémoires. Documents inédits concernant la province*, t. XIV, 2e fasc. Amiens, 1905, in-4°. — *La Picardie historique et monumentale*, t. III, n° 2. Amiens, 1905, in-8°. — *Album archéologique*, 14e fasc. Amiens, 1905, in-4°.

Société d'émulation d'Abbeville. Bulletin trimestriel, années 1902 à 1904; 1905, fasc. 1 et 2. — *Mémoires*, t. XXI, 1re partie. *Table générale des publications* (1797-1904).

Tarn-et-Garonne. — *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. XXXIII, fasc. 1 à 4. Montauban, 1906, in-8°.

Var. — *Bulletin de l'Académie du Var*, LXXIIIe année (1905). Toulon, 1906, in-8°.

Vaucluse. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 2e sér., t. V, 4e livr.; t. VI, 1re, 2e et 3e livr. Avignon, 1905-1906, in-8°.

Digitized by Google

VENDÉE. — *Société d'émulation de la Vendée, Bulletin périodique*, 5e sér., t. V, 52e année. La Roche-sur-Yon, 1906, in-8°.

VIENNE. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e sér., t. X, 3e et 4e trim. 1905, 1er et 2e trim. 1906. Poitiers, in-8°. — *Mémoires*, 2e sér., t. XXIX (1905). Poitiers, 1906, in-8°.

VIENNE (HAUTE-). — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. LV, 2e livr.; t. LVI, 1re livr. Limoges, 1905-1906, in-8°.

VOSGES. — *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, LXXXIIe année, 1906. Épinal, in-8°.

Bulletin de la Société philomathique vosgienne, 31e année, 1905-1906. Saint-Dié, 1906, in-8°.

YONNE. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 58e vol., 2e fasc. (1904). Auxerre, 1905, in-8°. 59e vol. (1905), 1er fasc. Auxerre, 1906.

Bulletin de la Société archéologique de Sens, t. XXI, 2e fasc. Sens, 1905, in-8°.

ALGÉRIE. — *Revue africaine. Bulletin des travaux de la Société historique algérienne*, 49e année, 3e et 4e trim. 1905; 50e année, 1er et 3e trim. 1906. Alger, in-8°.

Société archéologique du département de Constantine. Recueil des notices et mémoires, t. XXXIX. Constantine, 1905, in-8°.

Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran. Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie, t. XXV, fasc. 105; t. XXVI, fasc. 106 à 108. Oran, 1905-1906, in-8°.

ALLEMAGNE.

BONN. — *Bonner Jahrbücher. Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande*, livr. 113. Bonn, 1905, in-8°.

Digitized by Google

IENA. — *Zeitschrift des Vereins für Thüringische Geschichte und Altertumskunde*, nouv. sér., t. XVI, livr. 2; t. XVII, livr. 1. Iena, 1906, in-8°.

TRÈVES. — *Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, année 1905, nos 11 et 12; année 1906, nos 1 à 10. Trèves, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, t. XXIV, livr. 3 et 4; t. XXV, livr. 1 à 2. Trèves, 1905-1906, in-8°.

Jahresbericht der Gesellschaft für nützliche Forschungen zu Trier von 1900 *bis* 1905. Trèves, 1906, in-8°.

WIESBADEN. — *Verein für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung. Annalen*, t. XXXV (1905). Wiesbaden, 1906, in-8°. — *Mitteilungen*, 1905-1906, livr. 1 à 4. Wiesbaden, 1906, in-8°.

ALSACE-LORRAINE.

METZ. — *Mémoires de l'Académie de Metz*, 84e année, 3e sér., t. XXXII (1902-1903); t. XXXIII (1903-1904). Metz, in-8°.

MULHOUSE. — *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, nov. et déc. 1905; janv. à nov. 1906. Mulhouse, in-8°.

STRASBOURG. — *Répertoire des matières archéologiques traitées dans le bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*. Strasbourg, 1905, in-8°.

AUTRICHE-HONGRIE.

AGRAM-ZAGREB. — *Ujesnik hrvatskoga archeoloskoga drustva* (*Société archéologique croate*), nouv. sér., t. VIII, 1905. Zagreb, in-8°.

BUDAPEST. — *Académie hongroise. Archeologiai ertesito, indicateur archéologique*, nouv. sér., t. XXVI, livr. 1 à 5. Budapest, 1906.

GRATZ. — *Historische Verein für Steiermark. Steirische Zeitschrift für Geschichte*, 1905, livr. 1 à 4. Gratz, in-8°.

Digitized by Google

Beitrage zur Erforschung Steirischer Geschichte, in Verbindung mit der historischen Landes Kommission für Steiermark, 24e année. Gratz, 1905, in-8°.

LAIBACH. — *Mitteilungen des Musealvereins für Krain*, t. XVIII, livr. 1 à 6. Laibach, 1905.

PRAGUE. — *Pamatky archæologické a mistopisné*, t. XXI, fasc. 8 et tables; XXII, fasc. 1 à 3. Prague, 1905-1906, in-4°. — *Bericht über das Museum des Königreiches Böhmen für das Jahr* 1905. Prague, 1906, in-8°.

SPALATO. — *Bullettino di archeologia e storia dalmata*, 28e année, nos 9 à 12; 29e année, nos 1 à 7. Spalato, 1905-1906, in-8°.

TRIESTE. — *Archeografo Triestino*, t. II, fasc. 1-2; t. III, fasc. 1. Trieste, 1905-1906.

VIENNE. — *Akademie der Wissenschaften. Philos.-histor. Classe. Sitzungsberichte*, t. 149, 150. — *Archiv*, vol. 93, 2e partie; 94, 1re partie. Wien, 1905-1906, in-8°. — *Fontes rerum Austriacarum, Diplomataria et acta*, t. LVIII. Wien, 1906, in-8°.

Jahreshefte des œsterreichischen archæologischen Institutes in Wien, t. VIII, 2e livr.; t. IX, 1re et 2e livr. Wien, 1905-1906, in-4°.

Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, 35e vol., 6e livr.; 36e vol., 1re à 6e livr. Wien, 1905-1906, in-4°.

BELGIQUE.

ANVERS. — *Académie royale d'archéologie de Belgique. Annales*, 5e sér., t. VII, 4e livr.; t. VIII, 1re et 2e livr. — *Bulletin*, 1905, 5e livr.; 1906, 1re à 3e livr. Anvers, 1905-1906, in-8°.

BRUXELLES. — *Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres*, 1905, nos 6 à 12; 1906, nos 1 à 8. — *Annuaire*, 1906. Bruxelles, 1905-1906, in-8°.

Digitized by Google

Analecta Bollandiana, t. XXV, fasc. 1 à 4. Bruxelles, 1906, in-8°.

Recueil des anciennes coutumes de la Belgique. Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier de Gand, t. X. Bruxelles, 1905, in-4°.

Société d'archéologie de Bruxelles. Annales, t. XIX, livr. 3-4; t. XX, livr. 1 et 2. Bruxelles, 1906, in-8°. — *Annuaire* 1906, t. XVII.

Revue belge de numismatique, année 1906. Bruxelles, in-8°.

COURTRAI. — *Cercle archéologique de Courtrai*, 3e année (1905-1906), 1re et 2e livr. In-8°.

GAND. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 13e année, nos 8 et 9; 14e année, nos 1 à 5. Gand, 1905-1906, in-8°. — *Inventaire archéologique de Gand*, fasc. 40. Gand, 1906, in-8°.

LIÈGE. — *Bulletin du dictionnaire général de langue wallonne*, nos 1 et 2, 1906. — *Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne*, t. XIX, 1906. — *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, t. XLVI. Liège, 1906, in-8°.

MALINES. — *Bulletin du Cercle archéologique de Malines*, t. XV, 1905, in-8°.

MONS. — *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 6e sér., t. VII. Mons, 1905, in-8°.

NAMUR. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXV, 2e livr.; t. XXVI, 2e livr. Namur, 1906, in-8°. — *Rapport sur la situation de la Société en* 1905.

CANADA.

HALIFAX. — *The proceedings and transactions of the Nova Scotian Institute of science*, vol. XI, part. 1 et 2, 1902-1904, in-8°.

Digitized by Google

DANEMARK.

COPENHAGUE. — *Aarboeger for nordisk oldkyndighed og historie, udgivne af det kongelige nordiske oldskriftselskab*, 2e sér., 20e vol. Copenhague, 1905, in-8°.

Société royale des Antiquaires du Nord. Mémoires, nouv. sér., 1904 et 1905-1906, in-8°.

ÉGYPTE.

LE CAIRE. — *Comité de conservation des monuments de l'art arabe*, exercice 1904, fasc. 21. Le Caire, 1904, in-8°.

ESPAGNE.

MADRID. — *Revista de archivos, bibliotecas y museos*, tercera epoca, año IX, nos 9 à 12; año X, nos 1 à 8. Madrid, 1905-1906, in-8°.

Boletin de la Societad española de excursiones, año XIX, nos 156-166. Madrid, 1906.

VALLADOLID. — *Boletin de la Sociedad castellana de excursiones*, año IV, nos 37 à 48. Valladolid, 1906, in-4°.

ÉTATS-UNIS.

BALTIMORE. — *John Hopkins University. Studies in historical and political science*, 23e sér., nos 11-12; 24e sér., nos 1-2. Baltimore, 1905-1906, in-8°.

CHICAGO. — *The Chicago Academy of sciences, Bulletin.* 1901-1902.

NEW-YORK. — *American Journal of archæology*, 2e série, t. IX, no 4; t. X, nos 1 à 4; *Annual reports*, 1904-1905. New-York, 1905-1906, in-8°. — *Supplementary papers of the american school of classical studies in Rome*, t. I. New-York, in-4°.

PHILADELPHIE. — *Proceedings of the american philosophical*

Digitized by Google

Society, vol. XLIV, n° 181; vol. XLV, n°s 182 et 183. Philadelphie, 1905-1906, in-8°. — *Transactions*, nouv. sér., t. XXI, 2e et 3e partie. Philadelphie, 1906, in-4°.

Topeka. — *Transactions of the Kansas State historical Society*, 1903-1904, in-8°.

Washington. — *Smithsonian Institution. Annual-report of the board of regents of the Smithsonian Institution for the year ending june* 30 1904. Washington, 1904, in-8°. — *XXIII annual-report of the Bureau of American Ethnology*... by J. W. Powel. Washington, 1903-1904, in-8°. — *Bureau of American Ethnology*, *Bull.* 28, 29, 32.

Worcester. — *Proceedings of the American Antiquarian Society at the annual meeting held in Worcester*, oct. 21 1904; *Proceedings... at the annual meeting held in Boston*, april 26 1905, nouv. sér., vol. XVI, 3e partie; XVII, 1re et 2e partie. Worcester, 1905-1906, in-8°.

GRANDE-BRETAGNE.

Cambridge. — *Proceedings of the Cambridge antiquarian Society*, t. XLVI. Cambridge, 1906, in-8°. — *Octavo publications*, n°s 41 et 42, 1906.

Dublin. — *Proceedings of the Royal Irish Academy. Section C, archæology, linguistic and litterature*, t. XXVI, n°s 1 à 9. Dublin, 1906, in-8°.

Édimbourg. — *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, vol. XXXIX. Edimburgh, 1905, in-8°.

Royal Society of Edimburg. Proceedings, t. XXIV, XXV, XXVI, 1901-1906. Edimburgh, in-8°. *Transactions*, t. XL, XLI, XLII, 1903-1905. Edimburgh, in-4°.

ITALIE.

Bologne. — *Atti e memorie della r. deputazione di storia patria per le provincie di Romagna*, vol. XXIII, fasc. 4 à 6; vol. XXIV, fasc. 1 à 3. Bologne, 1905-1906, in-8°.

Digitized by Google

PADOUE. — *Rivista di storia antica*, nouv. sér., anno X, fasc. 2 à 4; anno XI, fasc. 1. Padova, 1906, in-8°.

ROME. — *Atti della r. Accademia dei Lincei. Serie quinta. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. Notizie degli scavi*, année 1905, fasc. 8 à 12; année 1906, fasc. 1 à 6. Roma, in-4°. — *Rendiconti della r. Accademia, serie quinta*, vol. XV, fasc. 1 à 6. Roma, 1906, in-8°. — *Rendiconto dell' adunanza solenne del* 3 *giugno* 1906. Roma, 1905, in-4°.

Mitteilungen des k. deutschen archæologischen Instituts. Rœmische Abteilung, vol. XX, fasc. 3 et 4; vol. XXI, fasc. 1 et 2. Rome, 1905-1906, in-8°.

TURIN. — *Atti della r. Accademia delle scienze di Torino*, vol. XL, fasc. 6 à 15; vol. XLI, fasc. 1 à 12. Torino, 1905-1906, in-8°. — *Memorie*, 2e sér., vol. LV. Torino, 1905, in-4°.

LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG. — *Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, t. L, 1905.

PAYS-BAS.

LEEUWARDEN. — 77ste *Verslag van het Friesch Genootschap van Geschied-oudheid-en taalkunde*, 1904-1905. Leeuwarden, 1906, in-8°.

De Vrije Fries. Tijdschrift Citeggen door het Friesch genootschap, t. XX, fasc. 3-4.

PORTUGAL.

LISBONNE. — *O archeologo Português*, vol. X, fasc. 10 à 12; vol. XI, fasc. 1 à 8. Lisboa, 1905-1906, in-8°.

PORTO. — *Portugalia*, t. II, fasc. 2, 1906. Porto, in-4°.

RUSSIE.

DORPAT. — *Acta et commentationes Universitatis Juriavensis*

Digitized by Google

olim Dorpatensis, t. XII, nos 1 à 6; t. XIII, nos 1 à 4. Dorpat, 1904-1905, in-8°.

HELSINGSFORS. — *Société finlandaise d'archéologie. Zeitschrift der Finnischen Altertumgeselschaft*, t. XXIII. Helsingsfors, 1905, in-8°. — *Suomen Museo*, t. XII. Helsingsfors, 1904, in-8°. — *Die altere Eisenzeit in Finnland*, par Alfred Hackmann, t. I, et Atlas. Helsingsfors, 1905, in-4°.

SAINT-PÉTERSBOURG. — *Bulletin de l'Académie impériale des sciences*, 5e sér., t. XVII-XXI, 1902-1904.

SUÈDE.

STOCKHOLM. — *Antiquarisk Tidskrift för Sverige Utgifuen of Kungl. Vitterhets historie och antikuitats Akademien*, t. IX à XVIII. *Archeologiska Monographien : Oscar Almgren « Kung Bjorns Hog »*. Stockholm, 1905, in-4°.

SUISSE.

BÂLE. — *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde, herausgegeben von der historischen und antiquarischen Gesellschaft zu Basel*, t. V, livr. 2; t. VI, livr. 1. Basel, 1906, in-8°.

GENÈVE. — *Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Bulletin*, t. II, livr. 9. Genève, 1904, in-8°. — *Mémoires*, nouv. sér. in-8°, t. IX et X; in-4°, t. III. Genève, 1906.

LAUSANNE. — *Société d'histoire de la Suisse romande*, t. VII, 1906, in-8°.

STANS. — *Der Geschichtsfreund. Mitteilungen des historischen Vereins der fünf Orte*, vol. LXI, 1906, in-8°.

ZÜRICH. — *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, vol. XXVII, livr. 4. Zürich, 1906, in-4°.

Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, herausgegeben vom schweizerischen Landesmuseum, nouv. sér., vol. VIII, nos 1-3. Zürich, 1906, in-8°.

Digitized by Google

Musée national suisse à Zurich. XIV^e rapport annuel (1905). Zurich, 1906, in-8°.

TUNISIE.

Sousse. — *Bulletin de la Société archéologique de Sousse*, année 1905, n° 6. Sousse, in-8°.

Tunis. — *Revue tunisienne, organe de l'Institut de Carthage*, 1906, n^os 55 à 60. Tunis, in-8°.

TURQUIE.

Beyrouth. — *Université Saint-Joseph. Al-Machriq, revue catholique orientale bimensuelle*, année 1906. Beyrouth, 1906, in-8°.

Digitized by Google

TABLES

DU

BULLETIN DE 1906.

I.

Index par noms d'auteurs.

Pages

ARBOIS DE JUBAINVILLE, M. R. (Henry D'). Le lieu de baptême de Clovis 171
— Observations. 176
ARNAULDET (Pierre), A. C. N. Inventaire des archives des Visconti et des Sforza 222
— Documents financiers relatifs à la dot de Valentine de Milan 239
— Inventaires des tapisseries du château de Blois . . 258
— Objets d'art rapportés d'Italie à Amboise et à Blois sous Charles VIII et Louis XII 289
— Observations. 121
AUBERT (Félix), A. C. N. 111
AUDOLLENT (Auguste), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 367

BAYE (le baron Joseph DE), M. R. Reçoit les remerciements du président. 111
— Discours prononcé aux obsèques de M. É. Molinier. 224
— Couronnes nuptiales chez les Russes et en Géorgie 240, 243, 306
— Fibules gothiques de la collection Massonneau en Crimée 269

Digitized by Google

— Mémoire sur les Goths de Crimée 300
— Éloge funèbre de MM. H. Bouchot et E. Ferrero. . 319
— Élu membre de la Commission des fonds 368
— Observations. 140, 214, 392
Beaupré (le comte Jules), A. C. N. 111
Bengy-Puyvallée (Maurice de), A. C. N. 190
Beyssac (Jules), A. C. N. 111
Bidault de Grésigny, A. C. N. 215
Birot (le Dr J.), A. C. N. 111
— Mémoire sur l'église d'Avenas. 177
Blanchet (Adrien), M. R. Rapport sur une candidature. 142
— Reçoit les remerciements du président . . 112, 115, 118
— Rapport sur la situation financière de la Société. . 113
— Jeton de la Société gravé sous Charles X 117
— Offre à la Société un exemplaire d'un de ses anciens jetons 118
— *Orbandelle* 210
— Trésor trouvé près de Varois 244
— Découvertes faites à Peyrieu 337
— Élu membre de la Commission des *Mettensia*. . . 368
— Élu membre de la Commission des fonds 368
— Observations. 140, 185, 230, 253, 264
Boinet (Amédée), A. C. N. Portraits de Marguerite de Valois 140
— Miniature d'un Tite-Live du xve siècle. 388
Bordeaux (Henry), A. C. N. Hommage de brochures du baron J. Béthune 296
— Pierre levée des environs de Survilliers 267
— Cadran solaire de 1563 364
Bouchot (Henri), M. R. Son éloge funèbre 319
Bourbon (Henry), A. C. N. 368
— Dessin d'une mosaïque de Carthage. 286
Breghot du Lut (F.), A. C. N. 111
Brulard (le Dr René), A. C. N. 116
— Œnochoé trouvée au Creux de la Mare près Varois. 229
— Mémoire sur les fouilles faites dans l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine 236, 253

Digitized by Google

Buttin (Charles), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 335

Cagnat (René), M. R. Fausse inscription latine dédiée à Probus 116
— Antiquités de Chersonèse photographiées par M. le baron J. de Baye 141
— Élu membre de la Commission des *Mettensia*. . . 368
Capitan (le Dr Louis), A. C. N. Observations . . . 264
Carton (le Dr Louis), A. C. N. Découvertes faites à Carthage 199
Chabrun (César), A. C. N. 116
Chapot (Victor), A. C. N. Le port de Séleucie de Piérie. 223
— Observations. 244
Chénon (Émile), A. C. N. Formation des noms de famille dans le Bas-Berry 295
— Bas-relief trouvé près de Crémieux 297
— Observations. 300, 390
Clerc (Michel), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages. 318
Clouzot (Étienne), A. C. N. 111
— Le nom de Maillezais. 173
— Hommage d'un de ses ouvrages 189
Clouzot (Henri), A. C. N. 142
— Pilier de l'église de Fenioux 159
— Miniature représentant une mariée avec une couronne nuptiale 239
Collignon (Maxime), M. R. Élu membre de la Commission des *Mettensia* 368
Corot (Henry), A. C. N. Styles en bronze trouvés à Sacquenay. 233
Coutil (Léon), A. C. N. Édifice romain de Pitres . . 416

Daupeley-Gouverneur (Gustave), A. C. N. Sa mort . 380
Déchelette (Joseph), A. C. N. Observation sur un vase en bronze gallo-romain trouvé à Caucourt . . 308
Delaborde (le comte François), M. R. Élu président . 368
Delattre (le R. P. Alfred-Louis), A. C. N. Sceau byzantin de Carthage 134

Digitized by Google

— Tesson avec inscription cursive trouvé à Carthage . 182
— Inscription de Ghadamès 190
— Inscription de Ksar-Soudan. 192
— Objets en plomb trouvés à Carthage. 322
— Plombs byzantins et monnaies de Carthage . . . 351
— Abraxas et poignée de lampe trouvés à Carthage . 372
Delignières (Emmanuel), A. C. N. 170
Delisle (Léopold), M. H. Cinquantenaire de son élection à la Société. 111
Demaison (Louis), A. C. N. Marques sur des sarcophages trouvés à Reims. 206
— Attis trouvé à Reims. 287
Dieudonné (Adolphe), A. C. N. Médaillon de bronze de Téménothyres 385
— Observations. 353
Dimier (Louis), A. C. N. Copies de la Sainte Marguerite de Raphaël par Voltigeant et de la Vierge-aux-Rochers par Michelin 149
— Iconographie de Marie Stuart 214
— Fragment de vitrail de la chapelle de Vincennes . 283
— Observations. 140
Donau (le capitaine R.), A. C. N. 111
Dubois (Pierre), A. C. N. 255
Dumuys (Léon), A. C. N. Loggia du xvi^e^ siècle à Orléans. 167
— L'alignement de la rue du Tabour à Orléans . . . 167
— Découverte d'un trésor à Orléans. 167
— Ouverture de salles nouvelles au Musée d'Orléans . 237
Durand-Gréville (Émile-Alix), A. C. N. La Crucifixion du Musée des Offices 285
— Le Baptême du Christ de la National Gallery . . 285
— La Vierge avec l'Enfant de la collection Manceau à Caen. 312
Durrieu (le comte Paul), M. R. Rapport sur une candidature 254
— Tableau de Michelino de Bezozzo au Musée de Sienne 124
— Le tome II du manuscrit de Josèphe du duc de Berry. 170

Digitized by Google

— Miniatures de l'atelier de Jean de Montluçon. . . 184
— *Antiquités judaïques* conservées à la Bibliothèque Mazarine 236
— Élu membre de la Commission des fonds 368
— Miniature du temps de Charles V 370
— Observations. 149, 214, 244, 251, 390, 400
Du Teil (le baron Joseph), A. C. N. Mausolée de Guillaume Fillastre à Saint-Omer 292

Enlart (Camille), M. R. Rapports sur des candidatures 142, 255
— Christ de pignon signalé par M. E.-A. Stückelberg. 177
— Mémoire de M. le Dr J. Birot sur l'église d'Avenas. 177
— Tête patibulaire du Musée d'Orléans 185
— Ouverture de salles nouvelles au Musée d'Orléans par M. L. Dumuys. 237
— Fragments de bronze trouvés dans l'ancienne cathédrale de Thérouanne 297
— Inscription de l'église de Daumazan. 340
— Note de M. le vicomte P. de Truchis sur l'église de Salmaise 346
— Observations. 351, 364
Espérandieu (le commandant Émile), M. R. 284
— Cachet d'oculiste trouvé près de Reimersheim . . 147
— Inscription latine de Valentine 149
— Inscription trouvée à Béziers 198
— Bas-relief du xvie siècle découvert à Narbonne . . 304
— Stèle de Plotis conservée au Musée de Nice . . . 336
Espinas (Georges), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 232
— Correspondance de deux marchands drapiers. . . 353
Evans (Sir John), A. C. É. H. 111

Fage (René), A. C. N. Du sens du mot « couppe » . . 338
Ferrero (Emmanuel), A. C. É. H. Son éloge funèbre. 319
Frothingham (Arthur L.), A. C. É. 111

Gaidoz (Henri), M. R. Observations. 297

Digitized by Google

Gauthier (Jules), A. C. N. Son éloge funèbre . . . 109
Girard (Paul), M. R. Reçoit les remerciements du président 112
Guebhard (le Dr Adrien), A. C. N. 255
— Bague trouvée au bois du Rouret 292
— Observations 342
Guiffrey (Jules), M. H. 110
— Dessin de Dumonstier conservé à Saint-Pétersbourg. 239
— Tapisserie de Sens. 353

Hauvette (Amédée), M. R. Élu secrétaire-adjoint . . 368
Helbig (Jules), A. C. É. Sa mort. 158
Héron de Villefosse (Antoine), M. H. Hommages d'ouvrages de M. l'abbé Valla, 284; de M. M. Clerc, 318; du P. L. Jalabert, 335; de M. A. Audollent . . . 367
— Rapports sur des candidatures. 169, 368
— Reçoit les remerciements du président. 112
— Inscription de Ghadamès signalée par le P. Delattre. 190
— Inscription de Ksar-Soudan signalée par le P. Delattre 192
— Découvertes de Carthage signalées par le Dr L. Carton 199
— Estampille de potier trouvée à Ambleny 200
— Vase de terre cuite avec médaillon trouvé à Paris . 233
— Styles en bronze de Sacquenay signalés par M. H. Corot 233
— Stèle avec inscription latine de Frolois. 255
— Fragment d'une inscription latine conservé à l'abbaye de Fonfroide 265
— Découvertes faites dans le chantier du métropolitain au Quai aux Fleurs. 267, 280, 409
— Dépose sur le bureau le tome LXV des *Mémoires* . 286
— Mosaïque de Carthage dessinée par M. H. Bourbon. 286
— Note de M. L. Demaison sur un Attis trouvé à Reims 287
— Mosaïque découverte à Vaison. 311
— Note de M. le vicomte P. de Truchis sur une inscription à la *Dea Sequana*. 309

Digitized by Google

— Vases antiques trouvés à Liglet 311
— Poids antique en forme de capsule trouvé à Saveux. 329
— Fragments céramiques avec inscriptions de Vienne. 343
— Faux diplôme militaire de Syrie 355
— Élu membre de la Commission des impressions. . 368
— Note de M. A. Merlin sur une épitaphe d'un soldat de la 1re cohorte urbaine trouvée à Carthage . . . 373
— Note de M. L.-H. Labande sur une mosaïque de Vaison 377
— Mémoire sur une inscription du Musée Calvet . . 409
— Observations. 214, 289
Homolle (Théophile), M. R. Hommage d'une revue dirigée par M. P. Vitry 158

Jalabert (le R. P. Louis), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 335
Jadart (Henri), A. C. N. Acquisition par le Musée de Reims de la collection Coyon 203
— Tombeau franc découvert à Mont-Saint-Remi . . 204
— Sarcophage mérovingien de Berry-en-Bac. . . . 204
Jameson (Robert), A. C. N.. 284

Kœchlin (Raymond), A. C. N. Hommage du 2e fascicule du catalogue de la collection Martin Le Roy . 392
— Observations. 400
Krafft (Hugues), A. C. N.. 284

Labande (L.-H.), A. C. N. Mosaïque de Vaison. . . 377
Lafaye (Georges), M. R. Hommage d'un volume intitulé *Centenaire du lycée Henri IV* 270
— Rapport sur une candidature 320
Langlois (l'abbé M.), A. C. N. 111
La Noë (le général G.-O. de), M. R. Notice nécrologique. 320
La Sizeranne (le comte Fernand Monier de), A. C. N. Socle de croix de la Renaissance à Saint-Paul-Trois-Châteaux 157
La Tour (Henri de), M. R. Hommage d'un ouvrage de M. P. Valton. 170

Digitized by Google

— Élu secrétaire 368
— Observations. 251, 253
Lauer (Philippe), A. C. N. Les fresques du *Sancta Sanctorum* 177
— Observations. 307
Lauzun (Philippe), A. C. N. *Mensa ponderaria* du Musée d'Agen 162
Lebrun (Eugène), A. C. N. 111
Lefebvre des Noëttes (le commandant), A. C. N. . . 169
— De l'usage de la *solea*. 266
— Cuve baptismale en plomb trouvée à Alençon . . 267
— La chapelle de Notre-Dame-de-la-Roche 350
Lefèvre-Pontalis (Eugène), M. R. Rapports sur des candidatures 169, 190
— Portails du XIIe siècle de la province ecclésiastique de Sens. 147
— Note de M. Ph. Lauzun sur une *mensa ponderaria* du Musée d'Agen 162
— Observations. 329
Legrand (Maxime), A. C. N. Fragment de poterie recueilli à Bouray 209
Lesort (André), A. C. N. 111
Leuridan (l'abbé Théodore), Hommage de plusieurs de ses brochures. 392
Loë (le baron Alfred de), A. C. É. 142
Loisne (le comte Auguste Menche de), M. R.. . . . 190
— Hommage de brochures de M. l'abbé Th. Leuridan. 392
— Rapport sur une candidature 255
— Figurine de bronze gallo-romaine représentant un berger 142
— Statuette d'Adroald provenant de l'abbaye de Saint-Bertin 144
— Mémoire sur des localités disparues du Pas-de-Calais 206
— Fouilles du cimetière franc de Béthune . . 221, 226
— Nécropole gallo-romaine et franque de Liévin . . 358
— Antiquités découvertes à Arras 403
Lucas (Charles), A. C. N. Son éloge funèbre. . . . 110

Digitized by Google

Maindron (Maurice), A. C. N. 255
Mâle (Émile), M. R. 254
Manneville (Charles), A. C. N. 255
— Hommage d'un de ses ouvrages 215
Mareuse (Edgar), A. C. N. Hommage de onze volumes de la Société de l'histoire de Paris 158
Marquet de Vasselot (Jean-J.), M. R. 111
— Hommages d'ouvrages de M. Ch. Buttin, 335; de M. C. Wescher, 335; du 2e fascicule du catalogue de la collection Martin Le Roy. 392
— Rapport sur une candidature 169
— Notice nécrologique sur M. C. Wescher 85
— Bibliographie des œuvres de M. C. Wescher. . . 98
— Plaque byzantine en stéatite représentant saint Michel 118
— Vasque italienne en bronze du xve siècle 262
— Bassin en cuivre décoré au burin 394
— Observations. 140, 391
Martha (Jules), M. R. Hommage d'un ouvrage de M. Modestov 233
— Élu 1er vice-président 368
Martin (Henry), M. R. Rapport sur une candidature 255
— Reçoit les remerciements du président. 112
— Nommé administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal 170
— Rapport sommaire sur l'état des finances de la Société pendant le 1er trimestre 225
— Élu trésorier. 368
Maurice (Jules), M. R. Rapports sur des candidatures 116, 284, 368
— Notice nécrologique sur M. E. Müntz 124
— La formule *plura natalia felicia* des petits bronzes de Maximien et de Constantin 184
Mayeux (Albert), A. C. N. Portails du xiie siècle de la province ecclésiastique de Sens. 146, 147, 158
— Chute d'un ange de la cathédrale de Chartres . . 355
— Observations 329

Digitized by Google

Mazerolle (Fernand), M. R. 111
— Rapport sur une candidature 284
— Mesure de Dannemarie conservée au Musée de Cluny. 237
Mély (Fernand de), M. R. Rapport sur une candidature 142
— Crucifixion du Musée de Nimes 167
— Siège épiscopal de la cathédrale d'Avignon . . . 180
— La couronne d'épines sur la tête du Christ en croix et la tête de mort du Calvaire 215
— Alphabets secrets du moyen âge 228
— Balance et tête formant peson trouvées à Lisieux . 260
— Notice nécrologique sur le général G.-O. de la Noë. 320
— Signatures des miniaturistes du moyen âge . . . 390
— Observations. 228, 244
Merlin (Alfred), A. C. N. Inscriptions de Mactaris. 154, 174
— Inscriptions chrétiennes de Tunisie 230
— Épitaphe d'un soldat de la 1re cohorte urbaine trouvée à Carthage 373
Michon (Étienne), M. R. Rapport sur une candidature. 190
— Reçoit les remerciements du président 112
— Dépose sur le bureau le 3e fascicule du *Bulletin* de 1905 113
— Le groupe de Vénus et l'Amour portant la signature de Praxitèle 125
— Mémoire de M. P. Perdrizet sur des verres antiques donnés en prix dans des concours. 141
— Dé à jouer en stéatite. 158
— Mémoire sur des stèles funéraires phrygiennes . . 183
— Double mine de Séleucie 193
— Fragments de sarcophages du type d'Asie Mineure. 225
— Dépose sur le bureau le 1er fascicule du *Bulletin* de 1906. 258
— La restauration du Laocoon et le modèle de Girardon. 271
— Dépose sur le bureau le 2e fascicule du *Bulletin* de 1906. 302
— Ex-voto à Apollon Krateanos 302
— Dépose sur le bureau le 3e fascicule du *Bulletin* de 1906. 335

Digitized by Google

— Élu membre de la Commission des impressions. . 368
— La mosaïque de Biredjik 380
— Fragment de sarcophage représentant un combat d'amazones 392
— Observations. 140, 233
Molinier (Émile), M. R. Son éloge funèbre 224
Monceaux (Paul), M. R. Rapport sur une candidature. 142
— Atelier d'un fabricant de lampes chrétiennes à Sbeitla. 122
— Sceau byzantin de Carthage signalé par le P. Delattre. 134
— Inscriptions de Mactaris signalées par M. A. Merlin 154, 174
— Inscription cursive de Carthage signalée par le P. Delattre 181
— Inscriptions chrétiennes de Tunisie signalées par M. A. Merlin. 230
— Inscriptions trouvées près de La Goulette. . . . 264
— Lettre relative à une strophe cruciforme de Fortunat. 303
— Objets en plomb de Carthage signalés par le P. Delattre 322
— Plombs byzantins et monnaies de Carthage signalés par le P. Delattre 351
— Abraxas et poignée de lampe de Carthage signalés par le P. Delattre 372
— Observations 185, 342
Moreau de Néris, A. C. N. Sculpture trouvée aux environs de Néris 173
— Substructions romaines à Mazirat 193
Morgan (Jacques de), A. C. N. 111
Morin-Pons (Henri), A. C. N. Son éloge funèbre . . 108
Mougenot (Léon), A. C. N. Son éloge funèbre . . . 108
Mowat (le commandant Robert), M. H. 110
— Lettre de M. P. Monceaux relative à une strophe cruciforme de Fortunat 302
— Lettre de M. F. de Villenoisy sur l'origine du titre de dauphin 307
Muller (Hippolyte), A. C. N. 320

Digitized by Google

Müntz (Eugène), M. R. Notice nécrologique . . 66, 124

Nettancourt (le comte Jean de). Notes d'un voyage en Asie Mineure. 283
Nocq (Henry), A. C. N. 111

Omont (Henri), M. R. Discours prononcé en quittant la présidence. 107
— Élu membre de la Commission des impressions. . 368
— Élu membre de la Commission des *Mettensia*. . . 368

Pallu de Lessert (A. Clément), M. R. Hommage d'un ouvrage de Mgr le duc de Guise 317
— Reçoit les remerciements du président. 112
— Inscription de Carthage avec le nom de Pomponius Bassus. 119
— Rapport sur l'utilité de dresser un catalogue sur fiches de la bibliothèque de la Société 142
— Œnochoé signalée par M. le Dr R. Brulard . . . 229
— Mémoire de M. le Dr R. Brulard sur les fouilles faites dans l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine . 236, 253
— Élu bibliothécaire-archiviste 368
— Le vent *Oriens* sur la rose des vents de Dougga. . 368
Pasquier (Félix), A. C. N. Contrat de fourniture d'armes italiennes en France au xvie siècle 201
Perdrizet (Paul), A. C. N. Vierge de Miséricorde de la Chartreuse du Pesio 136
— Verres antiques donnés en prix dans des concours. 141
Petit (Ernest), M. R. Observations 236
Piette (Édouard), A. C. N. Sa mort. 251
Poëte (Marcel), A. C. N. 111
Poujol de Fréchencourt (Fernand), A. C. N. Son éloge funèbre. 110
Polivanoff (S. E. Vladimir), A. C. É. 190
Prou (Maurice), M. R. Hommages d'ouvrages de M. M. Roy, 186; de M. É. Clouzot, 189; de M. G. Espinas 232
— Rapports sur des candidatures 142, 215

Digitized by Google

— Note de M. M. Legrand sur un fragment de poterie trouvé à Bouray 209
— Note de M. E.-A. Stückelberg sur le décor en plâtre dans les églises carolingiennes et romanes de Suisse. 325
— Élu 2e vice-président 368
— Élu membre de la Commission des impressions. . 368
— Note de M. E.-A. Stückelberg sur un coin monétaire de l'antipape Felix V 384
— Observations. 342, 400

Ravaisson-Mollien (Charles), M. R. Le groupe de Vénus et l'Amour portant la signature de Praxitèle. 120, 134
— Le portrait de Marco Antonio della Torre de Pesth. 168, 177
— Médaille d'Élizabeth de Gonzague 241, 280
— Les corselets de Marco Antonio et de Balthasar Castiglione. 292, 299
— Hadrien et Sabine en Mars et Vénus 365
— Observations 388
Rey (le baron Emmanuel), M. R. Sa démission . . . 141
Roche (Denis), A. C. N.. 170
— Miniatures byzantines du *Codex Gertrudianus* . . 246
Rodocanachi (Emmanuel), A. C. N. L'ange du château Saint-Ange à Rome 147
Roman (Joseph), A. C. N. Sceau du prieuré de Saint-Cyr de Triardel 320
— Sceau du couvent des Dominicains de Carcassonne. 400
Rouquette (le Dr), A. C. N. 111
Roy (Maurice), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 186
Ruelle (Charles-Émile), M. R. Hommage d'un ouvrage de M. Ch. Manneville 215
— Rapports sur des candidatures. 142, 255
— Découverte faite dans la cathédrale de Bourges . . 314
— Note d'un manuscrit du xvie siècle relative à un *secutor* 336
— Observations. 214, 364

Sahuc (Joseph), A. C. N. 368

Digitized by Google

Saige (Gustave), A. C. N. Son éloge funèbre. . . . 108
Schlosser (Julius von), A. C. É. H. 111
Schmidt (le professeur Valdemar), A. C. É. Hommage d'un fascicule de la *Glyptothèque de Ny-Carlsberg*. . 203
Sellier (Charles), A. C. N. Découvertes faites dans les travaux du métropolitain au Quai aux Fleurs. 264, 267, 313
Soultanoff (S. Exc. Nicolas), A. C. É. 142
Stein (Henri), M. R. Fausse reliure de tablette de la Biccherna 297
— Statuette de l'archevêque Antoine de Poisieu . . 390
Strœhlin (le Dr Paul-Charles), A. C. É. 142
Stückelberg (Ernest-Alfred), A. C. É. 142
— Christ de pignon du XIIe siècle. 177
— Le décor en plâtre dans les églises carolingiennes et romanes de Suisse 325
— Coin monétaire de l'antipape Félix V 385

Thédenat (l'abbé Henry), M. H. 190
— Moules à bijoux provenant d'Égypte 140
— Élu membre de la Commission des impressions. . 368
Théodore (Émile), A. C. N. 111
Thompson (H. Yates), A. C. É. Son initiative et son concours dans le don à la France du t. II du manuscrit de Josèphe du duc de Berry 170
Titoff (A. de), A. C. É. 254
Trawinski (Florentin), A. C. N. Sa mort 141
Truchis (le vicomte Pierre de), A. C. N. Inscription votive à la *Dea Sequana* 309
— L'église de Salmaise 346

Urseau (le chanoine Charles), A. C. N. 167

Valois (Noël), M. R. Rapport sur une candidature. . 116
Valton (Prosper), A. C. N. Hommage d'un de ses ouvrages 170
— Sa mort 380
Vauvillé (Octave), A. C. N. Fragments de poterie gallo-romaine d'Ambleny 203

Digitized by Google

— Intailles trouvées à Pommiers. 251
— Enceinte de Villeneuve-Saint-Germain. 391
Vernet (Marcel), A. C. N. 142
— Photographies des stèles découvertes dans le chantier du métropolitain au Quai aux Fleurs . . 280, 284
Vial (E.), A. C. N. 111
Villenoisy (François de), A. C. N. Socle de croix de la Renaissance signalé par M. le comte F. de la Sizeranne 157
— Lettre à M. R. Mowat sur l'origine du titre de dauphin. 307
— Observations. 264, 300, 365
Vitry (Paul), A. C. N. Hommage d'une revue dirigée par lui 158
— Note de M. P. Perdrizet sur une Vierge de Miséricorde de la Chartreuse du Pesio 136
— Pleureuse du tombeau de Louis de Chalon par Jean de la Huerta 229
— Sculpture romane trouvée à Étampes 238
— La chapelle basse de l'Ermitage de Bon-Désir . . 342
— Observations. 312, 351
Vogt (l'abbé Albert), A. C. É.. 111

Weschier (Carle), M. H. Notice nécrologique. . . . 85
— Bibliographie de ses œuvres 98

II.

Index géographique.

Afrique, 132, 134, 157, 181, 200, 230, 303.
Agen, 162, 163, 164, 165.
Agneux (Saône-et-Loire), 358.
Aire (Nord), 232.
Aisne (L'), 391.
Aix-en-Provence, 315, 318, 409.
Aix-la-Chapelle, 285, 398.
Aix-Noulette (Pas-de-Calais), 364.
Albi, 92.
Alcantara (Portugal), 376.
Alcobaça (Portugal), 346.
Alençon, 87, 98, 267.
Alet (Aude), 329.
Alexandrie (Égypte), 88, 100, 101, 334.

Digitized by Google

Algérie, 339.
Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), 141, 214, 270.
Aljustrel (Portugal), 307.
Allemagne, 68, 81, 91.
Alsace, 68, 69.
Altamira, 176.
Ambleny (Aisne), 200, 201, 203.
Amboise (Indre-et-Loire), 289, 290, 291, 343.
Amiens, 110, 141, 412.
Andelot (Jura), 238.
Andros (Ile d'), 104, 335.
Angers, 166, 228.
Angleterre, 77, 91, 110, 179, 201, 214, 380.
Anjou, 166, 231.
Antioche de Carie, 195.
Antioche de Syrie, 195.
Antioche du Méandre, 129.
Anvers, 157, 245.
Aoste, 337.
Apennin (L'), 136.
Aptère (Crète), 100.
Aquilée, 330, 332.
Aragon, 260, 291, 353.
Aramon (Gard), 284.
Archipel (L'), 88, 99, 100.
Arcon-Saint-Vaast (Pas-de-Calais), 227.
Arcueil (Seine), 213.
Arlaines (Aisne), 201, 203.
Arles, 310.
Arlon (Belgique), 213.
Arras, 77, 403.
Artois, 226, 227, 231, 379, 408, 409.
Asie Mineure, 88, 99, 100, 225, 283, 334, 382, 383, 384.
Athènes, 87, 88, 98, 99, 101, 102, 325.
Athos (Mont), 90.
Athribis, 101.
Attique, 393.
Augst, 415.
Autrèches (Oise), 245.
Autriche, 68, 91.
Autun, 202, 256, 257.
Auvergne, 213.
Auxerre, 210.
Avenas (Rhône), 177.
Avigliana, 136.
Avignon, 70, 75, 76, 78, 180, 181, 377, 378, 379, 409.
Aygurande (Indre), 124.

Baalbeck, 336.
Bachy (Nord), 391.
Bagnorea (Italie), 263.
Bâle, 79, 157, 332.
Balmes-Fontaine (Isère), 316.
Balneum regis, 263.
Batchi-Séraï, 146.
Baye (Marne), 345, 379.
Beaulieu (Alpes-Maritimes), 303.
Beaulieu (Pas-de-Calais), 144.
Beaumont (Seine-et-Oise), 141, 269.
Beaune, 185, 256.
Beauvais, 212, 364, 367.
Behaia (Henchir-) (Tunisie), 231.
Beine (Marne), 203.
Belgique, 135, 208, 217, 232, 318.
Belley, 337.
Bergère-les-Vertus (Marne), 367.
Berlin, 298, 380, 382, 383, 384.
Berry, 78, 240, 296, 345.
Berry-en-Bac (Aisne), 204.
Besançon, 109, 110.
Béthune, 221, 222, 226, 227, 232.
Beugnies (Belgique), 135.
Beyrouth, 355.
Béziers, 198, 199, 301.
Biredjik, 381, 382, 383.
Birten, 415.

Digitized by Google

Bligny-sous-Beaune (Côte-d'Or), 347.
Blois, 223, 258, 259, 260, 289, 290, 291, 292.
Bois-l'Abbé (Meurthe-et-Moselle), 270.
Bologne, 77, 80.
Bordeaux, 415.
Bordelais, 124.
Borgerhout (Belgique), 345.
Borgo San Sepolcro, 138.
Bosphore (Le), 92, 104.
Bouesse (La) (Allier), 193.
Bouillancourt-sous-Miannay (Somme), 358.
Boulbon (Bouches-du-Rhône), 220.
Boulbonne (Haute-Garonne), 366.
Boulogne-sur-Mer, 212, 406.
Boulonnais, 227.
Boult-sur-Suippes (Marne), 245.
Bouray (Seine-et-Marne), 209.
Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), 358.
Bourg, 146.
Bourges, 314.
Bourgogne, 77, 236, 346, 347, 350.
Bourgoin (Isère), 245.
Bourgueil (Indre-et-Loire), 301.
Brèche (La), 380.
Bretagne, 289.
Briare (Loiret), 238.
Brimeux (Pas-de-Calais), 331, 332.
Brioude, 329.
Bruges, 285.
Bruxelles, 345.
Bubry (Morbihan), 176.
Bulgarie, 249.
Bulla regia, 380.
Burghof, 148.
Bury (Oise), 107.
Busnettes (Pas-de-Calais), 146.
Byrsa, 286.
Byzacène, 345.
Byzance, 244.

Cabris (Alpes-Maritimes), 315.
Cahors, 301.
Cailly (Seine-Inférieure), 245.
Caen, 158, 313.
Camblain (Pas-de-Calais), 226, 227.
Cambrai, 391.
Carcassonne, 400, 401, 402.
Carignan (Ardennes), 213.
Carlat (Cantal), 109.
Carnelle (Seine-et-Oise), 269.
Carnin (Nord), 391.
Carpathos (Ile de), 99.
Carrare, 366.
Carthage, 119, 123, 134, 135, 175, 176, 182, 183, 199, 200, 253, 264, 286, 301, 303, 322, 323, 351, 372, 373, 375, 377, 378.
Castel-d'Azzo, 390.
Castra vetera, 415.
Caucourt (Pas-de-Calais), 142, 143, 308, 309.
Celles, 334.
Chalain d'Uzore (Loire), 245.
Chalon-sur-Saône, 211, 415.
Châlons-sur-Marne, 334.
Champagne, 292.
Chantilly (Oise), 80, 140, 244, 268, 269.
Charleroi, 301, 366.
Charpennes (Isère), 245.
Charterhouse, 307.
Chartres, 146, 147, 158, 239, 329, 355.
Châteaudun, 146.
Châteaumeillant (Cher), 296.
Châtelet (Le) (Cher), 296.

Digitized by Google

Châtillon-sur-Loing (Loiret), 238.
Châtillon-sur-Seine, 236, 347, 349.
Chatre (La), 296.
Chauvigny (Vienne), 342.
Chemtou (Tunisie), 265.
Chersonèse, 141, 367.
Chesnoy-lez-Sens (Le) (Yonne), 186, 187, 188, 189.
Chott (Douar-egh-) (Tunisie), 286.
Cidamus, 190.
Cimiez (Alpes-Maritimes), 336.
Cividale, 246, 325.
Clairvaux (Jura), 316.
Clèves, 334.
Cluny (Saône-et-Loire), 346.
Cnide, 127.
Coblentz, 413.
Coire, 328.
Coligny (Ain), 238.
Cologne, 137, 207.
Compiègne, 202.
Condamine (La) (Principauté de Monaco), 245.
Copenhague, 195, 203, 302.
Corberon (Côte-d'Or), 301.
Corcyre, 101.
Corre (Haute-Saône), 330.
Corregio, 77.
Cos, 126, 127.
Courtrai (Belgique), 232, 296, 333, 334.
Coyecques (Pas-de-Calais), 226.
Crémieux (Isère), 297.
Crète, 88.
Crimée, 146, 243, 269, 300.
Cruchère (La) (Mayenne), 245.

Dalmatie, 317.
Dannemarie-en-Puisaye (Loiret), 237, 238.
Daumazan (Ariège), 340.
Dauphiné, 316.
Decize (Nièvre), 363.
Deir-el-Qual'a (Syrie), 336.
Delphes, 87, 88, 98, 100, 101, 102, 103, 334.
Denizli (Asie Mineure), 226.
Déols (Indre), 302.
Desertina, 326.
Dijon, 109, 257, 346, 347.
Dinant, 301.
Disentis (Suisse), 325, 326, 327, 328.
Donzacq (Landes), 245.
Douai, 232.
Dougga (Tunisie), 166, 345, 368, 369, 370, 371.
Dourlers (Nord), 213.
Dresde, 382, 383, 384.

Ebora, 376.
Ebstorf, 369, 370, 371.
Egypte, 88, 89, 92, 99, 100, 104, 116, 140, 158, 213, 335.
Eisenstadt (Hongrie), 168.
Eleusis, 99.
Émerita, 376.
Engin (Isère), 316.
Entrains (Nièvre), 257.
Ephèse, 283.
Escame (Oise), 380.
Escurial (L'), 79.
Espagne, 108, 376.
Etampes, 146, 147, 238, 239.
Euphrate (L'), 380, 382.
Europe, 397, 401.
Evora (Portugal), 376.
Evreux, 110.

Fauverney (Côte-d'Or), 347.
Fenioux (Deux-Sèvres), 159, 161.
Ferrare, 74, 76, 77.
Ferté-Alais (La) (Seine-et-Marne), 209.
Fik (Syrie), 355.
Flandre, 76, 81, 231, 232, 333, 379, 398.

Digitized by Google

Florence, 70, 74, 75, 77, 80, 138, 179, 274, 285, 292, 299, 300.
Foix, 202.
Fonfroide (Aude), 265.
Fontainebleau, 133, 149, 150, 151.
Fontenay-le-Marmion (Calvados), 109.
Fontevrault (Maine-et-Loire), 302.
Fort (Le) (Pas-de-Calais), 331.
Fournes (Nord), 391.
Fosses (Seine-et-Oise), 268, 269.
Fraïm (Kherbet-) (Tunisie), 123.
France, 73, 75, 77, 82, 83, 116, 124, 125, 135, 165, 171, 240, 273, 293, 294, 295, 401.
Franche-Comté, 109.
Francières (Somme), 245.
Franconie, 81.
Frankenthal (Allemagne), 77.
Fribourg-en-Brisgau, 137.
Frolois (Côte-d'Or), 255, 256, 257.
Furfooz (Belgique), 301.

Gaule, 116, 185, 199, 209, 227, 234, 245, 289, 318, 336, 338, 380, 381, 384, 404, 411, 412.
Gaza, 196.
Gênes, 192.
Germanie, 415.
Germigny (Loiret), 329.
Géorgie, 244, 249.
Ghadamès, 190, 191, 192.
Gheel (Belgique), 333.
Götteborg, 344.
Goulette (La) (Tunisie), 264.
Grande-Bretagne, 406.
Grasse, 253.
Graufesenque (La) (Aveyron), 406.
Grèce, 79, 87, 88, 100, 334.
Grenoble, 316.
Grodno (Russie), 107.
Guéret, 358.

Habblingbo (Suède), 379.
Hadrumetum, 315.
Hainaut, 116, 379.
Halberstadt, 216, 325.
Halicarnasse, 100.
Hanovre, 369.
Harnes (Pas-de-Calais), 364.
Hastières (Belgique), 334.
Haye (La) (Indre-et-Loire), 189, 190.
Heidelberg, 94.
Hereford, 369, 370, 371.
Herculanum, 308, 309.
Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais), 222.
Hiérapolis, 283.
Hildesheim, 325.
Hohenbourg (Alsace), 69.
Hollande, 91.
Hongrie, 293.
Houplin-lez-Seclin (Nord), 391.

Irtich (L'), 116.
Italie, 69, 70, 71, 73, 77, 78, 82, 89, 91, 178, 180, 185, 215, 245, 276, 292, 318, 329, 332, 333, 346, 348.

Jeltorodsk, 223.
Jérusalem, 324, 341, 398, 399, 400.
Judée, 139.

Kebira (Kherbet-el-) (Algérie), 175.
Khamissa, 164, 165.
Kharkoff, 146.
Kergoff (Morbihan), 358.
Kerrero (Morbihan), 245.

Digitized by Google

Kiev, 246, 249.
Konia, 283.

Lahas (Gers), 307.
Landin (Le) (Eure), 245.
Langres, 346, 347.
Languedoc, 401.
Lanniger (Allemagne), 77.
Laodicée de Phrygie, 226.
Larissa, 307.
Lausanne, 345.
Lectoure, 163.
Lens (Pas-de-Calais), 364.
Leuy (Landes), 245.
Leyde, 358, 406.
Lezoux (Puy-de-Dôme), 210, 309.
Liège, 217, 379.
Liévin (Pas-de-Calais), 222, 358.
Liglet (Vienne), 311.
Lille, 77, 116, 232, 345.
Limay (Seine-et-Oise), 202.
Limousin, 339, 340.
Lisbonne, 376.
Lisieux, 260, 261, 320, 334.
Loire (La), 260.
Lombardie, 168, 295.
Lomme (Nord), 391.
Londres, 79, 184, 195, 285, 385, 386.
Loo (Belgique), 334.
Lorraine, 108, 318.
Louvain, 333, 334.
Lutèce, 411.
Luxeuil (Haute-Saône), 329.
Lyon, 108, 312, 406, 412, 415.

Mâconnais, 346.
Mactaris, 154, 174, 175, 230.
Madrid, 299.
Magny-Lambert (Côte-d'Or), 253.
Maillezais (Vendée), 174.
Maine, 211, 213.
Maktar, 154, 155, 156, 174, 175, 176, 230.
Mâlay-le-Vicomte (Yonne), 213.
Malzéville (Meurthe-et-Moselle), 108.
Mans (Le), 78, 146, 147, 211, 212, 213, 406.
Mantoue, 77.
Marcennay (Côte-d'Or), 347.
Maretz (Nord), 226.
Margerie (Marne), 367.
Marœuil (Pas-de-Calais), 226.
Marseille, 104, 231, 335, 409.
Marsoulas (Haute-Garonne), 176.
Mateur (Tunisie), 231.
Maule (Seine-et-Oise), 164, 165.
Mayence, 308, 406.
Mazirat (Allier), 193.
Méotide (Palus), 270.
Merci-Dieu (La) (Vienne), 189.
Merida (Portugal), 376.
Metz, 315.
Milan, 70, 76, 77, 80, 137, 178, 204, 259, 290, 293, 301, 330, 413.
Modène, 216.
Moingt (Loire), 213, 245.
Monaco, 108, 109.
Monétier-Allemont (Hautes-Alpes), 316, 317.
Montbéliard, 406.
Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise), 379.
Montlouis (Indre-et-Loire), 343.
Montpellier, 75.
Montreuil-sur-Mer, 193.
Mont-Sainte-Marie, 229.
Mont-Saint-Remi (Ardennes), 204.
Monza, 329.
Moscou, 135.
Moselle (La), 413.
Motte-Feuilly (La) (Indre), 390.

Digitized by Google

Mouranka (Russie), 307.
Mulhouse, 148.
Munich, 77, 202.
Munster (Suisse), 325, 328, 329.

Nacem-Allah (Sidi-) (Tunisie), 122.
Naïssos, 103.
Namur, 307.
Nancy, 108.
Nantes, 212, 258, 259, 260, 290, 295, 350.
Naples, 76, 78, 89, 178, 259, 290, 291.
Narbonne, 199, 265, 289, 304, 305, 306, 310, 333.
Nazareth, 355.
Néris (Allier), 173.
Nevers, 256.
Nice, 109, 254, 336.
Nîmes, 167.
Niort, 239, 240, 243.
Noiron-les-Citeaux (Côte-d'Or), 208.
Norba, 376.
Normandie, 78, 87, 226, 236.
Nouvion-en-Thiérache (Aisne), 315, 317, 318.
Noviodunum, 103.
Noviomagus, 260.
Noyon (Oise), 212, 334.
Numidie, 175.
Nuremberg, 140.

Oiron (Deux-Sèvres), 159.
Olisipo, 376.
Optevos (Isère), 245.
Orange, 105, 335.
Orbec (Calvados), 320.
Orchies (Nord), 232.
Orléans, 167, 185, 237, 322, 329, 350.
Orléansville (Algérie), 303.
Orry-Claye (Oise), 268, 269.
Orvieto, 138, 263.
Ouargla, 190.

Padoue, 71, 74, 178.
Palestine, 196.
Pamiers, 301.
Panne (La) (Belgique), 135.
Panticapée, 270.
Paris, 78, 83, 93, 96, 110, 135, 151, 158, 161, 170, 186, 233, 234, 235, 236, 243, 268, 280, 293, 313, 358, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416. *Abbaye de Sainte-Geneviève*, 270, 271. *Académie des beaux-arts*, 319. *Académie des Inscriptions*, 73, 78, 87, 89, 92, 109, 381, 412. *Archives nationales*, 222. *Bibliothèque de l'Arsenal*, 170, 184. *Bibliothèque Mazarine*, 236. *Bibliothèque nationale*, 86, 89, 92, 93, 94, 103, 216, 298, 320, 322, 372, 388, 389, 390, 401. *Bibliothèque Sainte-Geneviève*, 214, 364. *Cabinet des estampes*, 224, 300, 319. *Cabinet des manuscrits*, 258. *Cabinet des médailles*, 193, 195, 196, 197, 284, 386. *Collection Martin Le Roy*, 392. *Collection Pozzi*, 385, 386, 387. *Ecole des beaux-arts*, 83, 110. *Ecole des chartes*, 68. *Ecole normale*, 86, 87. *Eglise Saint-Médard*, 215. *Institut*, 179, 180. *Lycée Condorcet*, 68. *Lycée Henri IV*, 270, 271. *Monnaie*, 117, 118. *Musée Carnavalet*, 405, 410, 416. *Musée de Cluny*, 237, 238, 410. *Musée du Louvre*, 68, 75, 79, 80, 118, 120, 121, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 144, 148, 149, 153, 154, 178, 183, 193, 194, 195, 196, 197, 214, 224, 225, 229,

Digitized by Google

272, 273, 276, 277, 278, 279, 299, 302, 365, 383, 384, 388, 389, 392, 393, 394, 398, 399, 400. *Musée du Trocadéro*, 159. *Palais du Louvre*, 150. *Sainte-Chapelle*, 216.
Parme, 216.
Pas-Saint-Lhomer (Orne), 315.
Pavie, 178, 222, 290, 291.
Pays-Bas, 300.
Penafiel (Portugal), 254.
Pergame, 283.
Pérouse, 77, 263, 285.
Perse, 397.
Pesio (Le), 136, 137, 138.
Pesth, 168, 169, 177, 180, 300.
Peterhof, 136.
Peyrieu (Ain), 337, 338.
Phalempin (Nord), 391.
Picardie, 110, 141.
Pise, 292.
Pirée (Le), 102, 335.
Pitres (Eure), 416.
Planche (La) (Ain), 245.
Poitiers, 160, 161, 212, 301.
Poitou, 159, 160, 161, 162, 240.
Pommiers (Aisne), 251, 252, 253.
Pompéi, 74, 281.
Portugal, 146.
Postel (Belgique), 307.
Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or), 307.
Provence, 76, 318.
Provins, 146.
Puiseux-lez-Louvres (Seine-et-Oise), 269.
Puy-de-Dôme (Le), 366, 367.

Radès (Tunisie), 264.
Raincy (Le) (Seine-et-Oise), 268.
Rambouillet, 350.
Ravenne, 325, 347, 349.
Ravenstein (Belgique), 367.
Reims, 158, 171, 203, 206, 207, 208, 212, 245, 287, 288, 289, 329.
Remersheim, 148, 149.
Rethel, 109.
Rhodes, 220.
Rhône (Le), 234.
Richelieu (Indre-et-Loire), 121, 127, 128, 132.
Rilly-aux-Oies (Aisne), 171.
Roccaverano, 133.
Rochemaure (Ardèche), 104, 105.
Roche-Pozay (La) (Vienne), 189.
Rome, 71, 77, 79, 80, 89, 185, 202, 231, 271, 274, 275, 299, 300, 332, 365. *Archives d'état*, 70. *Archives du Vatican*, 69, 70, 78. *Bibliothèque Barberini*, 70, 78. *Château Saint-Ange*, 147. *Ecole de Rome*, 87. *Ecole française*, 69, 70. *Musée du Vatican*, 71, 74, 271, 275, 279, 298, 394. *Musée national des Thermes*, 309, 382, 383. *Palais du Vatican*, 72. *Pinacothèque du Vatican*, 72. *Sainte-Agnès-hors-les-Murs*, 71. *Sainte-Constance*, 72. *Saint-Paul-hors-les-Murs*, 78. *Saint-Pierre*, 70, 71, 72, 247.
Rostov, 223, 224.
Rouen, 236, 285.
Rouret (Alpes-Maritimes), 292.

Saalbourg, 266.
Sacquenay (Côte-d'Or), 233.
Saint-Apollinaire (Côte-d'Or), 347.
Saint-Bertin (Pas-de-Calais), 144, 292.

Digitized by Google

Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), 310.
Saint-Cyr de Triardel (Calvados), 320, 321.
Saint-Denis, 146, 147.
Saint-Dizier (Haute-Marne), 367.
Sainte-Colombe (Rhône), 343.
Sainte-Marie-du-Zit (Tunisie), 192.
Sainte-Mesme (Seine-et-Oise), 390.
Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 266.
Saint-Jean d'Acre, 355.
Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne), 146.
Saint-Martin-lès-Beaune (Côte-d'Or), 347.
Saint-Mémin (Côte-d'Or), 347.
Saint-Nicolas-lez-Arras (Pas-de-Calais), 226.
Saint-Omer, 145, 292.
Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), 157.
Saint-Pétersbourg, 209, 239, 242, 382, 383.
Saint-Philibert-de-Grandlieu (Loire-Inférieure), 301.
Saint-Pourçain (Allier), 217.
Saint-Riquier (Somme), 202.
Saint-Sever, 369, 370, 371.
Saint-Vaast (Pas-de-Calais), 193, 390.
Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes), 254.
Salives (Côte-d'Or), 217.
Salmaise (Côte-d'Or), 309, 311, 346, 347.
Salzbourg (Autriche), 118, 289.
San-Gemignano, 138.
Sault-du-Rhône (Le) (Ain), 245.
Saveux (Haute-Saône), 330, 332.
Savone, 292.
Sayate (République Argentine), 317.
Sbeitla (Tunisie), 122.
Sébastopol, 141.
Seclin (Nord), 391.
Seine (La), 311, 414.
Séleucie, 193, 194, 195, 196, 197, 223.
Senlis, 212, 362, 363, 364.
Sennecey (Côte-d'Or), 347.
Sens, 147, 211, 213, 216, 353.
Serbie, 249.
Sériphos (Ile de), 242.
Séville, 137.
Sexey-aux-Forges (Meurthe-et-Moselle), 270.
Seyssien (Ain), 312.
Sézanne (Marne), 379.
Sibérie, 223.
Sidé, 316.
Sienne, 73, 74, 124, 298, 299.
Simittu, 264.
Sinaï, 249.
Sithiu, 144, 145.
Soissons, 201, 391.
Souabe, 81.
Soudan (Ksar-) (Tunisie), 192.
Soultz-sous-Forêt (Alsace), 68.
Strasbourg, 69, 86, 104.
Suisse, 68, 325, 328.
Survilliers (Seine-et-Oise), 267, 269.
Suse, 136.
Syracuse, 335.
Syrie, 196, 334, 335, 355.

Taman (Presqu'île de), 270.
Tanis, 102.
Tarascon (Bouches-du-Rhône), 75, 76.
Tarse, 320.
Téménothyres, 385, 386.
Templemars (Nord), 391.
Tende (Col de), 136.
Thèbes (Egypte), 104.

Digitized by Google

Théra, 101, 102.
Thérain (Le), 380.
Thérouanne (Pas-de-Calais), 297.
Théveste, 175.
Thugga, 317.
Thuin (Belgique), 345.
Tiflis, 140.
Timgad (Algérie), 164, 165, 289.
Tirlemont (Belgique), 135.
Todi, 77.
Tolentino, 280.
Toscane, 70.
Toul, 171.
Toulouse, 204, 205, 342.
Touraine, 78, 162.
Tournai, 292, 412.
Tournus (Saône-et-Loire), 346.
Tours, 171, 172, 173, 346, 350.
Tours-sur-Marne (Marne), 245.
Transcaucasie, 243.
Treigny (Yonne), 245.
Trèves, 77, 171, 185, 246, 251, 334, 398.
Trianon-sous-Bois (Seine-et-Oise), 152, 153.
Troie, 393.
Trouville (Meuse), 213.
Troyes, 141.
Tuberis, 328.
Tunis, 264, 285.
Turin, 133, 285, 319, 330.
Tyrol, 328.

Ulm, 81.
Urbin, 77, 241, 242, 280, 283.

Vaison (Vaucluse), 311, 377, 378.
Valence (Espagne), 116.
Valentine (Haute-Garonne), 149.
Vannes, 176, 212, 213.
Varois (Côte-d'Or), 227, 244.
Vaubusin (Côte-d'Or), 257.
Veillon (Le) (Vendée), 245.
Velp (Belgique), 245.
Vénasque (Vaucluse), 348.
Venise, 79, 138, 178, 285.
Vérone, 178.
Versailles, 150, 152, 153.
Vers-la-Gravelle (Marne), 390.
Vervoz (Belgique), 289.
Vesoul, 330.
Vic-sur-Aisne (Aisne), 200.
Vienne (Autriche), 68, 80, 364.
Vienne (Isère), 308, 343.
Vigevano, 77.
Villeneuve-lez-Avignon (Gard), 137.
Villers-devant-Orval (Belgique), 135.
Vinay (Isère), 316, 317.
Vincennes (Seine), 283.
Virton (Belgique), 213.
Vladimir (Russie), 247.
Volga (Le), 116.
Voncq (Ardennes), 171.

Wœrth (Alsace), 68.

Xanten, 398, 415.

York, 333.

Zeugma, 380, 382, 384.
Zurich, 157.

Digitized by Google

III.

Index des illustrations.

1. Berger accroupi. Bronze trouvé à Caucourt (Pas-de-Calais) 143
2. Statuette en marbre blanc représentant Adroald provenant de l'abbaye de Saint-Bertin. . . . 145
3. « Mensa ponderaria » trouvée à Agen. Musée d'Agen. 162
4. Siège épiscopal de la cathédrale d'Avignon . . . 181
5. Tesson avec inscription cursive trouvé à Carthage. 182
6. Inscription relevée à Ghadamès. 191
7. Double mine de Séleucie. Musée du Louvre. . . 194
8. Estampille trouvée à Ambleny 201
9. Vase de terre cuite trouvé à Paris 234
10. Vase de terre cuite trouvé à Paris. Médaillon . . 235
11. Mesure de Dannemarie. Musée de Cluny. . . . 237
12. Intaille trouvée à Pommiers 251
13. Intaille trouvée à Pommiers 252
14. Intaille trouvée à Pommiers 252
15. Intaille trouvée à Pommiers 253
16. Inscription latine de Frolois 255
17. Têtes en verre et en bronze trouvées à Lisieux . . 261
18. Médaille d'Élizabeth de Gonzague (revers) . . . 281
19. Attis trouvé à Reims. Musée de Reims 288
20. Bas-relief trouvé à Narbonne. Musée de Narbonne. 304
21. Sceau du prieuré de Saint-Cyr de Triardel (Calvados). 321
22. Tablette magique trouvée à Carthage (face) . . . 322
23. Tablette magique trouvée à Carthage (revers) . . 323
24. Sceau de Salomon trouvé à Carthage 324
25. Ornement en plâtre. Ancienne église de Disentis (Grisons). 325
26. Ornement en plâtre. Ancienne église de Disentis (Grisons). 326

Digitized by Google

27. Ornement en plâtre. Ancienne église de Disentis (Grisons). 327
28. Ornement en plâtre. Ancienne église de Disentis (Grisons). 328
29. Stèle funéraire de Plotis. Musée de Nice. 336
30. Inscription de l'église de Daumazan (Ariège) . . 340
31. Triens mérovingien de Senlis avec le nom du monétaire Ursolinus. 362
32. Triens mérovingien de Senlis avec le nom du monétaire Bertericus 363
33. Abraxas trouvé à Carthage 372
34. Disque-poignée d'une lampe chrétienne trouvée à Carthage. 373
35. Fragment d'une mosaïque de Vaison 378
36. Fragment de mosaïque provenant de Zeugma (Biredjik) représentant la Gaule personnifiée . 381
37. Fragment de la mosaïque de Biredjik. Musée du Louvre 383
38. Médaillon de bronze de Téménothyres. Collection de M. le professeur Pozzi 386
39. Fragment de sarcophage. Musée du Louvre . . . 392
40. Sceau du couvent des Dominicains de Carcassonne. 402

IV.

Renseignements généraux.

Bureau de la Société pour 1906 5
Membres honoraires 7
Correspondants étrangers honoraires. 9
Membres résidants. 11
Associés correspondants nationaux classés par départements. 16
Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger. 40
Associés correspondants étrangers 41
Associés correspondants nationaux et étrangers classés par ordre alphabétique 46

Digitized by Google

Sociétés savantes avec lesquelles la Société est en correspondance 57
Bibliothèques recevant les publications de la Société . 65
Notice nécrologique sur Eugène Müntz. 67
Notice nécrologique sur Carle Wescher 85
Bibliographie des œuvres de Carle Wescher 98
Discours de M. H. Omont, président sortant 107
Rapport financier du trésorier. 113
Pétition adressée au Parlement pour la conservation des monuments religieux et des œuvres d'art qu'ils renferment 116
Fixation au premier mercredi de mars de l'élection d'un membre résidant 142
Vote de la rédaction et de l'impression d'un catalogue sur fiches de la bibliothèque de la Société 142
Fixation au premier mercredi d'avril de l'élection d'un membre honoraire 167
Renvoi à un mois de l'élection d'un membre résidant. 170
Vœu pour que les reliquaires de l'autel du *Sancta Sanctorum* puissent être photographiés. 177
Fixation au premier mercredi de juin de l'élection d'un membre résidant 215
Vœu pour le classement d'un menhir à Survilliers. . 269
Fixation de la séance des vacances au 12 septembre . 302
Fixation au 9 janvier 1907 de l'élection d'un membre résidant 368
Renouvellement du bureau et des commissions pour 1907. 368
Acquisitions du département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre pendant l'année 1906. 417
Liste des périodiques reçus par la Société en 1906 . . 425
Index par noms d'auteurs 443
Index géographique 457
Index des illustrations 467

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

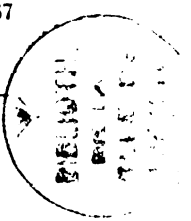

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

1906

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8° avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés.*

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Paris, 1817-1834, — ou tomes I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1835-1850, — ou tomes XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1852-1868, — ou tomes XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1869-1879, — ou tomes XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1880-1889, — ou tomes XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1890-1899, — ou tomes LI à LX.
7e série, 5 vol. in-8°. Paris, 1900-1905, — ou tomes LXI à LXV.

Les tomes I à XIX, XXVI, XXVII, *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XLI, à 4 francs; XLII à XLV, à 12 francs; XLVI à LX, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1905, 8 francs chaque année.

Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union Postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 volumes in-12; à 1 fr. 50 chaque, sauf 1848 et 1850 qui sont *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. Prix : 1 franc.

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5** fr.

II (1898 à 1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15** fr.

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p. **3** fr.

IV (1903-1904). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, par Paul MARICHAL, fasc. 1 à 3. In-8°, chaque **5** fr.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20** fr.

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **30** fr.
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **3** fr.

Nogent-le-Rotrou, impr. DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google